



HAL
open science

Etre femme(s) et être homme(s) au haut Moyen-Age (Ve -VIIe siècles) : les faits archéologiques alto-médiévaux au prisme du genre dans la région francilienne

Clara Blanchard

► To cite this version:

Clara Blanchard. Etre femme(s) et être homme(s) au haut Moyen-Age (Ve -VIIe siècles) : les faits archéologiques alto-médiévaux au prisme du genre dans la région francilienne. Archéologie et Préhistoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2023. Français. NNT : 2023PA01H044 . tel-04589543

HAL Id: tel-04589543

<https://theses.hal.science/tel-04589543v1>

Submitted on 27 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Être femme(s) et être homme(s) au haut Moyen Âge (V^e-VII^e siècles)

Les faits archéologiques alto-médiévaux au prisme du genre dans la région francilienne

Soutenance de thèse pour le titre de docteur en archéologie

BLANCHARD Clara

Sous la direction de

Anne Nissen (Paris 1, ARSCAN – TranSphères)

8 Novembre 2023

JURY DE THESE – Algrain Isabelle (Université Libre de Bruxelles)

Brather Sebastian (Albert-Ludwigs- Universität Freiburg)

Effros Bonnie (University of British Columbia)

Guillon Mark (INRAP, PACEA UMR 5199)

RAPPORTEUSES – Brigitte Boissavit-Camus (Université de Nanterre – THEMAM)

Isabelle Cartron (Université Bordeaux Montaigne –AUSONIUS)

**Être femme(s) et être homme(s) au haut Moyen Âge
(V^e-VII^e siècles)**

**Les faits archéologiques alto-médiévaux au prisme du genre dans la
région francilienne**

Soutenance de thèse pour le titre de docteur en archéologie

BLANCHARD Clara

Sous la direction de

Anne Nissen (Paris 1, ARSCAN – TranSphères)

8 NOVEMBRE 2023

« Nous n'avions pas de voix
nous n'avions pas de nom
nous n'avions pas de choix
filles sans renom
et sans visage »

Margaret Atwood
L'Odyssée de Pénélope

REMERCIEMENTS

La partie remerciements est toujours difficile à écrire après plusieurs années à rencontrer autant de chercheurs qui m'ont tant apporté et j'espère n'oublier personne. Par précaution j'introduis cette partie par un remerciement global à tous les hommes et femmes que j'ai pu croiser et qui ont contribué chacun à leur façon à l'avancée de cette thèse.

Cela dit, je tiens avant tout à remercier mon encadrement. Tout d'abord ma directrice Anne Nissen, qui me suit depuis le début du master 1 il y a bientôt huit ans, et qui a su se montrer encourageante devant ce projet de grande ampleur ; elle m'a permis de le présenter pour obtenir un contrat doctoral et l'emmener au but final, la soutenance. Sa confiance dans la qualité de mon travail et ses conseils ont su stimuler mon avancée dans cette épreuve qu'est la thèse. Je la remercie aussi de m'avoir donné la charge de travaux dirigés de la licence 1 à la licence 3 ce qui n'a fait qu'aiguiser mon intérêt pour l'enseignement universitaire. De même, je remercie aussi mon équipe et mon laboratoire ARSCAN, qui en plus d'avoir permis le bon développement de cette étude, notamment en financant des analyses, m'a fait cotoyer une multitude de chercheurs qui m'ont conseillé et fait avancer dans mes travaux.

Merci également à ma tutrice Bonnie Effros pour son soutien sans faille au cours de ces cinq années, qu'il s'agisse de relecture en français ou en anglais ou de discussions riches lors de colloques où j'ai eu la chance de la croiser.

Je remercie aussi Mark Guillon, mon tuteur, pour avoir cru en ce sujet et m'avoir conseillé sur les points anthropologiques et statistiques, mais aussi pour son soutien moral lors de mes visites à Bordeaux.

Merci à Émilie Portat, qui a également fait office de tutrice, pour ses nombreux conseils avisés, ses relectures et debrief indispensables sans lesquels je ne doute pas que je n'aurai pas pu parvenir à conclure cette étude.

Merci à Cyrille Le Forestier pour m'avoir incluse au PCR et permis, non seulement de publier mes premiers articles, mais aussi d'avoir accès à des ressources sans lesquelles cette thèse n'aurait eu que peu de chance de voir le jour.

Merci aux laboratoires AUSONIUS et PACEA des Universités de Bordeaux qui m'ont accueillie à plusieurs reprises. A PACEA, où j'ai eu la chance de suivre la formation à l'étude des sépultures par l'approche thanatologiques menée par Henri Duday et Patrice Courtaud et qui m'a permis de réévaluer l'importance des questions taphonomiques et ostéologiques. Et à AUSONIUS, où j'ai pu travailler en compagnie d'autres doctorants qui m'ont beaucoup apporté, ainsi que rencontrer Isabelle Cartron qui grâce à ses conseils bibliographiques et méthodologiques, m'a permis de me relancer quand j'étais à l'arrêt.

Je ne peux que remercier Bruno Desachy et l'équipe SITRADA pour le stage de statistiques à Bibracte et Frederic Santos (PACEA) pour ses explications face à un sujet que j'ai eu tant de mal à apprivoiser.

J'ai eu la chance d'avoir un comité de suivi particulièrement à l'écoute et bienveillant, donc encore une fois je remercie Geneviève Bürher-Thierry et Grégory Pereira qui ont su pendant ces cinq années me faire rebondir à chaque moment difficile grâce à leurs encouragements et remarques pertinentes.

Merci à Stéphanie Desbrosses-Degobertière qui après m'avoir initié à mon premier chantier d'archéologie funéraire m'a permis de revenir pendant cinq ans aux « Crassées » à Saint-Dizier, perfectionner ma pratique de la fouille et finir de me convaincre que ce domaine était bien ce qui me passionnait.

Merci à Matthieu Linlaud pour l'opportunité d'officier en tant que chargée de TD en archéologie funéraire à l'Université de Nanterre ce qui m'a permis d'enseigner cette discipline qui m'intéresse tant.

Merci à Sebastian Bräther pour son accueil à Fribourg et les riches conversations que nous avons eu sur place qui ont su m'apporter une perspective extérieure à l'archéologie française qui m'a apporté un second souffle.

Merci aussi à Chloé Belard, Caroline Trémeaud, Isabelle Algrain et Laura Mary qui, par leurs travaux, m'ont fait découvrir et prouver qu'une archéologie du genre dans la recherche francophone était possible et ont ouvert la voie pour cette thèse.

Merci au secrétariat de l'école doctorale, en particulier à Hélène Criaud pour le soutien moral, administratif et le café, que ce soit au fil de la thèse, comme des jours de conseils de l'Ecole Doctorale.

Je souhaite aussi remercier Marie Alice Virlovet du SRA de Paris pour sa patience face à mes nombreuses demandes et son accueil toujours aussi chaleureux au sein de la bibliothèque.

Merci aussi aux copains pour leurs conseils, leur bienveillance, leur patience face à mon fréquent manque de réponse de ces dernières années et leur gentillesse. Particulièrement à ma copine de thèse Wendy Bougraud avec laquelle nous avons pu organiser des colloques riches en discussions et qui nous ont permis de mettre un pied dans les rouages de l'organisation administrative de tels évènements.

Un grand merci à ma famille ; Florian, maman, papa et les papis ; pour avoir soutenu mes lubies archéologiques dès mon plus jeune âge et avoir eu la patience de m'emmener de musées en musées, de sites en sites, de la première visite d'Argentomagus à aujourd'hui.

*Travaux dédiés aux femmes qui m'ont influencée et qui n'auront malheureusement pas vu la
fin de mes études.*

À mamie Danielle, mamie Josiane, Liliane et Laurence

Et à Stéphane

AVANT PROPOS

Les travaux qui vont suivre proposent de discuter du genre au haut Moyen Âge, une attention particulière sera donc portée sur les individus adultes. Si les sujets immatures sont présentés, l'étude paléodémographique de ce groupe d'individus ne sera pas faite. Des fonds m'ont été attribués par le laboratoire TranSphères pour réaliser des analyses ADN sur des immatures sélectionnés au sein du corpus, malheureusement l'état de conservation des restes osseux ont empêché tout résultat significatif. On ne peut qu'espérer que les questions de genre chez ces populations sera analysé par la suite.

On notera aussi que toutes les références aux femmes et hommes du corpus proviennent de déterminations anthropobiologiques.

SOMMAIRE DU VOLUME I

REMERCIEMENTS

AVANT PROPOS

NOTES

INTRODUCTION

PARTIE 1 – DES ÉTUDES DE GENRE EN ARCHÉOLOGIE ? - DES ATTENDUS STEREOTYPÉS A LA DÉCONSTRUCTION DES MODÈLES TRADITIONNELS

CHAPITRE I – Le genre en archéologie funéraire : historiographie et insertion du concept dans la discipline archéologique

CHAPITRE II – Rites funéraires et genre au cœur de l'espace franc du haut Moyen Âge

CHAPITRE III – La recherche en archéologie funéraire mérovingienne : des balbutiements de la recherche aux jalons des stéréotypes

PARTIE 2 – COMMENT SOUMETTRE LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES AUX QUESTIONS DE GENRE ? CRÉATION D'UNE MÉTHODOLOGIE DEDIEÉE

CHAPITRE IV - La transdisciplinarité comme clé de compréhension

CHAPITRE V – Appréhender les faits archéologiques par le genre ? Discuter l'objet mérovingien en contexte funéraire

CHAPITRE VI – Poser le cadre de l'étude : les limites de ces travaux

CHAPITRE VII – Protocole d'analyse des données : tous inhumés de la même façon ?

CHAPITRE VIII – Le mobilier funéraire mérovingien – Approche taphonomique et définitions

CHAPITRE IX – Le choix des objets, quelles différences selon le sexe des défunts ?

PARTIE III – GENRE, REPRÉSENTATIONS SOCIALES, OSTENTATION ET COMPÉTITION - LES RÔLES MULTIPLES DES INHUMATIONS AU SEIN DES NÉCROPOLES FRANCILIENNES PAR LE GENRE

CHAPITRE IX - Le choix des objets déposés dans la tombe – comment comprendre la récur-
rence des positions ?

CHAPITRE X – Le choix des objets : Des différences selon le sexe des défunts ?

CHAPITRE XI – Des artefacts à une approche de la réalité sociale

CHAPITRE XII – Faire un retour méthodologique - Ouvrir le débat sur les modes de
représentation du genre et envisager la transgression

CONCLUSION

TABLE DES MATIÈRES

TABLES DES FIGURES

RESUME – MOTS-CLES

SUMMARY – KEY-WORDS

NOTES

Sur les graphiques les noms des sites sont parfois abrégés pour faciliter la mise en page.

Chartres - CH

Saint-Dizier - SD

Louvres - LO

Vitry-sur-Seine - VS

Versailles - VE

Vendeuil-Caply - VC

Romilly-sur-Andelle - RA

Paris - PA

Gaillon-sur-Montcient - GM

Noisy-le-Grand - NG

Lagny-sur-Marne - LM

INTRODUCTION

L'intérêt porté aux rôles sociaux des hommes et des femmes au début Moyen Âge (V^e-VII^e siècles) reste assez récent dans la recherche archéologique. Longtemps résumé à la division entre deux mondes séparés, le privé propre aux femmes et le public terrain de prédilection des hommes, les problématiques relatives aux identités, à leurs constructions et leurs représentations, au sein d'une communauté, poussent les chercheurs à se demander : qu'est-ce qu'être homme(s), qu'est-ce qu'être femme(s) durant notre période ? Que peuvent nous apprendre les données archéologiques matérielles sur ces conceptions sociales, volatiles et évolutives du passé ?

Les questions relatives au genre se sont développées sous la forme de multiples axes de recherche au sein des sciences humaines et sociales et font régulièrement les unes de revues dédiées. Malgré ce succès et l'attractivité d'un angle de recherche novateur, l'étude du genre chez les populations du passé est peu développée en archéologie française. Ce constat affecte en particulier la période médiévale. En effet, des spécialistes d'autres aires chronologiques se sont investis dans les analyses de genre dès les années 2000, le Moyen Âge est resté en berne. Depuis ces prémices, de la Préhistoire à l'Antiquité tardive en passant par la Protohistoire, les études continuent à proliférer.

Comment ce champ de recherche, né et développé essentiellement en anthropologie sociale, sociologie et en ethnologie, a-t'il su trouver sa place en archéologie ? Pourquoi l'archéologie médiévale française ne s'intéresse-t-elle pas, encore pleinement, aux études de genre ?

Archéologie du genre – première approche -

Ce concept relativement neuf (toute proportion gardée à l'échelle internationale, il est question ici de la recherche française) permet une relecture et une meilleure appréhension des sociétés par un prisme innovant, mais aussi une réflexion sur les chercheurs eux-mêmes. En effet, tout en réinterrogeant des problématiques sur les individus du passé, il permet aux archéologues de s'interroger sur leurs propres conceptions du genre, questionnant ainsi les constructions culturelles modernes et contemporaines, dont ils sont imprégnés. Ces réflexions sont indispensables afin d'éviter tout biais cognitif, issu de nos perceptions genrées

contemporaines, susceptible de déteindre sur les études de populations, aux pratiques souvent bien loin de nos modes de vies actuels.

La problématique principale de ces travaux porte donc sur la nécessité de soumettre les nécropoles mérovingiennes au prisme du genre afin de remettre en question certaines grilles de lecture des pratiques funéraires du haut Moyen Âge. Qu'il s'agisse de l'usage du mobilier comme élément déterminant du sexe des défunts, de la croyance en un « sexe archéologique », voire des stéréotypes de genre qui pèsent sur les individus qui sont exhumés, il faut discuter ces attendus longtemps pris pour acquis et ce depuis les premiers temps de la discipline archéologique. En effet, ces déductions ont progressivement mené à une simplification de l'étude des ensembles mobiliers dans les sépultures, en mettant de côté les déterminations des anthropologues biologistes, et ont perpétué un état de la recherche datant des premiers érudits-archéologues. La standardisation des inhumations du haut Moyen-Âge dans le nord de la Gaule a justifié une vision dichotomique d'un supposé ordre sexuel, censé être perceptible grâce à la « culture matérielle »¹, mais qui n'est pourtant pas discuté.

Cette perception très genrée des sociétés du haut Moyen-Âge, où l'homme était supposé représenté dans la mort à l'aide d'objets liés au champ de la guerre, à l'opposé de la femme dotée d'éléments en matière précieuse (grenats, or,...) dans une posture de représentation, n'est pas fondé sur des études archéologiques des statuts des individus selon leurs sexes, quasi inexistantes. Celle-ci repose entre autres sur des textes de la période fortement empreints des attendus religieux, mais aussi des principes des chercheurs eux-mêmes. Ainsi, ces déterminations par les objets sont aujourd'hui fréquemment interprétées comme une apposition de valeurs propres aux érudits du début du XIX^e siècle (Effros, 2016). Longtemps restées incontestables, et incontestées, ces études ont été considérées comme la méthode par excellence de détermination du sexe des défunts durant le XIX^e siècle, et ce jusqu'à la fin du XX^e siècle, malgré la multiplication et le développement des méthodes de détermination sexuelle par les restes osseux.

La période mérovingienne en Île-de-France est ainsi un terrain d'étude parfait pour ces problématiques. De nombreux ensembles funéraires ont été fouillés au cours des dernières années dans ce territoire en mouvement et sont bien documentés grâce à des rapports de fouille accessibles. Ces derniers ont permis la mise au jour de sépultures de notre période, relativement standardisées, dans lesquelles les défunts sont déposés, avec ou sans contenants, avec certaines pièces de mobilier dont la récurrence permet une analyse statistique, mais aussi culturelle pour répondre au pourquoi de ces dépôts à perte.

L'indispensable définition des termes -

Pourtant, au-delà des stéréotypes, la plus simple définition du sexe permet de questionner ces pratiques. Le dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales définit le sexe avec les mots suivants : « Sexe : caractère physique de l'individu humain permettant de distinguer les mâles des femelles. ». Déterminer le sexe d'un individu à partir du mobilier présent dans sa sépulture serait donc aller à l'encontre même de la plus simple définition du terme. Les objets déposés ne peuvent pas être considérés comme un trait de « caractère physique », et leur étude, aussi précises soient-elles, ne peut pas mener à une détermination du sexe. De plus, le développement du concept de genre au milieu du XX^e siècle, et sa montée en puissance graduelle, semble en effet bien mieux correspondre aux observations tirées de l'étude du mobilier.

Ce pan de la recherche, *gender studies* dans les pays anglo-saxons (en particulier aux États-Unis) et scandinaves, s'est popularisé à partir des années 1980 et a amené un renouveau dans les études sociétales des populations du passé. Certains chercheurs n'hésitant pas à définir ces recherches comme « l'une des contributions les plus fécondes et les plus subversives [...] qui a porté l'une des atteintes les plus sérieuses à la naïveté de l'historiographie traditionnelle » (Furio, 1998), insistent ainsi sur la portée novatrice et nécessaire de ce mode de recherche. Les études de genre sont définies comme étant, d'après l'Institut Émilie du Châtelet³, « [un concept] élaboré pour étudier la façon dont les sociétés pensent, organisent et hiérarchisent la différenciation des sexes et normalisent les comportements sexuels ». Le genre est donc envisagé en tant que construction culturelle du sexe, et donc différent de ce dernier, considéré comme un élément acquis, inné à la naissance d'un individu⁴. L'idée d'une construction culturelle correspond ainsi beaucoup plus aux perspectives variées des études mobilières et de la culture matérielle.

Transdisciplinarité -

Cette introduction se doit de mettre en avant la nécessité d'un décloisonnement des disciplines, que ce soit entre l'archéologie et l'histoire des textes, matières portées sur les sciences du passé, ou bien archéologie, anthropologie sociale, et ethnologie qui ont vu naître les premières questions sur le genre. Il s'agit aussi de mettre l'accent sur la nécessité de ren-

forcer une fois de plus les rapports entre l'archéologie et les diverses études archéothanatologiques, indispensables à la bonne compréhension des ensembles funéraires.

Ces disciplines sont intrinsèquement liées et permettent de révéler plusieurs aspects de l'identité constitutive d'un défunt, que ce soit l'âge (anthropologie biologique), le rang social (archéologie et anthropologie biologique), la croyance religieuse (archéologie), le sexe (anthropologie biologique) ou le genre (archéologie), tout en replaçant les populations dans leur contexte sociaux grâce aux études historiques notamment.

Elles ne sont donc pas à opposer mais bien à combiner et comparer (Sørensen, 2000) pour approcher les identités multiples des défunts et, par extension, les sociétés dans lesquels ils vivaient. De plus, la mise en avant de recherches sur le genre est indissociable de déterminations anthropologiques fiables.

Cependant, certaines disciplines se sont bien souvent retrouvées en opposition ; les études biologiques, par exemple, reléguées au second plan par des déterminations du sexe des défunts issues du mobilier. Ces sexuations, pourtant débattues dès les années 1970 (Effros, 2016), ont longtemps prévalu. Les premières recherches souhaitant questionner ces positions prédéterminées du rôle des individus ont été accueillies avec scepticisme ; des chercheurs préférant croire à de mauvaises déterminations biologiques du sexe des individus, plutôt qu'à la présence de sépultures contenant des défunts dont le genre et le sexe biologique ne correspondaient pas (Effros, 2016, Härke, 1992, Halsall, 1995).

Le perfectionnement des méthodes biologiques de détermination du sexe des individus, notamment avec le développement des recherches sur le sexe ostéologique, génétique (Acide DésoxyriboNucléique – ADN) et la systématisation progressive de l'usage de la Diagnose Sexuelle Probabiliste (DSP) (Murail et al., 2005), ainsi que la multiplication de sépultures « anormales/atypiques » sont de nos jours en faveur d'une reprise des données. Il est ainsi temps de questionner de nouveau les rapports entre les défunts et les dépôts mobiliers, afin de saisir au mieux les questions propres à leurs identités dans la mort.

Mobilier funéraire et genre : quelle méthodologie ? -

La question de la méthodologie en archéologie du genre a déjà été discutée (Trémeaud, 2015), mais il est nécessaire de revenir sur quelques éléments clés qui constituent ce type d'analyses en préambule de la méthode de travail qui sera développée plus loin. En premier

lieu, les corrélations entre le sexe biologique / génétique d'un défunt et l'expression du genre par la culture matérielle doivent être le pivot de la réflexion engagée. Dans l'ouvrage *In pursuit of gender* (Nelson et al., 2002), Bettina Arnold statue en effet que « *the first task of the archaeologist should be to identify patterned correlations between morphologically identifiable sex and the material culture expression of gender* ». Conséquemment, les déterminations des sexes des individus se doivent d'être fiables et fondées sur des sources sûres, à savoir, avec des méthodes de travail ostéologiques connues et reconnues pour leur fiabilité. Sur ce sujet, Henri Duday, dans son ouvrage fondateur sur l'archéothanatologie, *Lecture of the dead : lecture in archeoethanatology*, explique que les études effectuées à partir d'un sexe archéologique doivent être exclues de ce type de travaux : « *if a researcher attempts a synthesis of the sex specificity of an element of grave furniture, for example a brooch, s/he must base the analysis on tombs where sex diagnosis has been made from the skeleton and exclude tombs labelled as female because they contained a brooch* » (Duday, 2009).

Le genre, bien plus qu'une archéologie des femmes -

Enfin, pour terminer cette entrée en matière, il est bon de préciser deux aspects importants. Tout d'abord, une révision des méthodes utilisées dans la recherche en archéologie funéraire n'a évidemment pas pour but de révéler des cas particuliers, des « transgenres » ou de lancer une recherche d'« amazones », ce qui a déjà été reproché à ce type de recherche (Efron, 2016, Guillon et al., 2022) ; il s'agit avant tout de s'attacher à analyser s'il existe bien une classification du mobilier selon le genre des individus, ou bien si le mobilier est significatif d'un groupe, d'une appartenance ou bien d'une marque de prestige, et ainsi, par extension, d'approfondir les questions relatives au statut et à la position sociale des individus d'après leur genre. Le genre est « un facteur essentiel du pouvoir, des privilèges et des possibilités », comme le souligne le portail du Conseil de l'Europe dédié aux questions de genre contemporaines¹, et est donc au centre des questionnements archéologiques sur les rapports entre personnes, pouvoir et société mérovingienne.

Ainsi, il importe de considérer qu'une archéologie du genre n'est pas une archéologie des femmes, mais bien une perspective de recherche qui inclut tous les genres, tous les sexes et

¹ <https://www.coe.int/fr/web/gender-matters/exploring-gender-and-gender-identity#:~:text=le%20genre%20est%20un%20facteur,au%20sein%20de%20nos%20soci%C3%A9t%C3%A9s.>

tous les âges. Il faut cependant reconnaître que cette problématique à l'avantage de mettre en avant les statuts des populations souvent invisibilisées dans les sciences du passé, notamment les femmes ou les enfants, d'où une erreur de perception fréquente quant au but premier de ce type de recherche.

Les objectifs sont donc ici multiples, et mettent en avant le concept du genre comme une démarche de recherche en tant que telle, qui permet d'attirer l'attention sur une variété de problématiques : des différences de traitements funéraires entre les individus à la revalorisation des études sur les objets à leurs traitements et classifications, jusqu'aux questions identitaires propres au genre de chaque défunt.

Structure de la thèse -

Cette thèse est divisée en trois parties qui regroupent l'historiographie des travaux, le développement méthodologique et analytique des données et les résultats de la réflexion.

La première partie, « Des études de genre en archéologie ? Des attendus stéréotypés à la déconstruction des modèles traditionnels », fait office de contextualisation et traite de l'histoire de la discipline, en particulier de la nécessaire problématisation de la construction des hommes et des femmes au haut Moyen Âge à travers le concept du genre en archéologie. Il s'agit de remonter aux origines des attendus des chercheurs quant au traitement des individus inhumés avec du mobilier, et de déconstruire à la fois les stéréotypes de genre qui portent sur les populations alto médiévales, mais aussi ceux des archéologues eux-mêmes. Ce premier temps fait office de problématisation du sujet. Les origines de la *gender archaeology* seront aussi présentées, insérant ainsi ces travaux dans la longue lignée des études de genre en archéologie.

La deuxième partie « Comment soumettre les données archéologiques aux questions de genre ? », présente le cœur de cette thèse, le corpus, l'analyse de ce dernier et détaille le protocole de recherche qui a été choisi pour mener à bien ces travaux. Cette partie s'attache aussi à une réflexion autour d'une définition des objets funéraires et de leurs rôles dans les sépultures du haut Moyen Âge. La construction du genre sera approchée via des éléments matériels, comme les aménagements funéraires ou le mobilier, et des données biologiques propres aux restes osseux, ici l'âge et le sexe.

La troisième partie « Représentations sociales, ostentation et compétition - Les rôles multiples des inhumations au sein des nécropoles franciliennes par le genre » synthétise ces travaux en proposant une perspective de genre sur les données alto-médiévales, en particulier sur la variabilité de la répartition des dépôts en mettant l'accent sur l'importance cruciale des analyses taphonomiques et statistiques afin d'éloigner nos propres biais sociétaux. Suivra une réflexion autour du pouvoir mérovingien et de la nécessité d'une révision de la prévalence d'une masculinité guerrière à la tête de celle-ci viendra clore cette thèse.

**PARTIE 1 - Des études de genre en archéologie ?
Des attendus stéréotypés à la déconstruction des
modèles traditionnels**

CHAPITRE I - Le genre en archéologie funéraire : historiographie et insertion du concept dans la discipline archéologique

I.I- De l'importance des définitions - Le genre : une discipline méconnue ?

Il paraît indispensable avant de s'intéresser aux études de genre de définir clairement les termes qui vont être utilisés dans ce travail. Il ne s'agit pas de copier des définitions toutes faites, mais plutôt de présenter les termes point par point et de discuter le sens de ces mots qui reviendront tout au long de ce volume. Ces derniers étant polysémiques on s'attache ici à des définitions particulières qui correspondent à l'usage qui en est fait dans ces travaux. Un historique de la discipline et des définitions précises semble indispensable dans une matière encore peu débattue en archéologie du haut Moyen Âge.

Les définitions ci-dessous proviennent toutes, aux exceptions près qui sont précisées, du dictionnaire du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales².

Les seuls termes dont la définition provient d'une autre source sont les mots « genre », « virilisme », « androcentrisme » et « archéologie féministe », car le dictionnaire CNRTL ne contient pas d'entrée sur la question. Ce manque est d'ailleurs très révélateur de l'état de la question dans la recherche française, en particulier au sein d'un dictionnaire scientifique.

Sexe et genre -

En premier lieu, il est nécessaire de redéfinir ces deux termes qui sont trop souvent confondus, voir même perçus comme interchangeable (Rebay-Salisbury, 2021) : le sexe et le genre. Les définitions sont les suivantes : le sexe est ['] « ensemble des caractères physiques (identiques ou semblables à ceux de l'Homme) qui différencient, dans une espèce,

² À partir de ce point de site sera référencé sous l'abréviation CNRTL

les individus mâles et femelles [...] », alors que le genre est la « construction sociale du sexe » - Institut Emilie du Châtelet³ - modèles identitaires, comportementaux.

En somme, on traitera le sexe comme la perception biologique du corps, qui en archéothanatologie est déterminable à partir du dimorphisme sexuel des squelettes ou des études ADN (encore rares en partie à cause du prix des analyses, même si ces techniques ont tendance à se démocratiser depuis les dix dernières années), avec le spectre binaire homme/femme⁴.

Le genre est exclusivement la représentation d'une hiérarchie sociale et culturelle au sein de la population étudiée et ne dépend donc pas des restes osseux, mais bien des objets archéologiques mis au jour dans les sépultures, aménagements funéraires, mobilier etc. Le genre est considéré comme étant évolutif au fil de la vie d'un individu, que ce soit en rapport à l'âge des personnes ou à des modifications de son statut au sein du groupe. Les sociétés créent des normes de genre qui leurs sont propres, ce dernier n'est donc pas naturel. Il convient aussi de garder en tête que le genre n'est pas un concept binaire et qu'il doit être perçu comme un spectre avec un infini des possibles (Rebay-Salisbury, 2021).

Sexualité -

Souvent mêlé à la confusion sexe/genre, la sexualité et en particulier l'orientation sexuelle des défunts, tend à renforcer certains stéréotypes sur l'archéologie du genre, notamment une discréditation de celle-ci jugée comme une discipline réservée aux femmes et aux personnes *queer* (Pope, 2021).

La sexualité est définie ainsi : [l'] « Ensemble des tendances et des activités qui, à travers le rapprochement des corps, l'union des sexes (généralement accompagnés d'un échange psycho-affectif), recherchent le plaisir charnel, l'accomplissement global de la personnalité. »

3 Institut Emilie du Châtelet – institut pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre – institutemilieduchatelet.org

4 On ne traite pas ici des personnes intersexes, dont il est difficile, voire impossible de rendre compte seulement avec les restes osseux.

PARTIE I - CHAPITRE 1

On peut noter que cette définition tend vers un autre aspect de l'archéologie du genre, celui de l'étude des populations selon leurs orientations sexuelles (Jensen, 2021), mais ce sujet ne sera pas approché dans ces travaux.

Masculinité, féminité, virilisme et virilité –

Les stéréotypes de genre ont eu tendance à généraliser des attendus propres aux individus masculins et féminins.

Il convient de questionner ces derniers en utilisant les termes suivants, plus ouverts, et à considérer comme évolutifs et pluriels : la masculinité, « caractère masculin, ensemble des caractères spécifiques – ou considérés comme tels – de l'homme. Synonyme = viril » et féminité : « ensemble des caractères spécifiques – ou considérés comme tels – de la femme » Synonyme = « absence de virilité ».

Ces deux définitions introduisent aussi un terme qui revient fréquemment dans les travaux sur les hommes en particulier, celui de virilité, que l'on entend comme [l'] « ensemble des qualités (fermeté, courage, force, vigueur, etc.) culturellement attribuées à l'homme adulte ».

Il faut noter qu'il n'existe pas de terme similaire pour les femmes, mais la définition de « féminité » précise que « l'absence de virilité » serait une caractéristique féminine presque par essence.

Enfin, il s'agit de définir un autre mot étymologiquement similaire à la virilité, le virilisme : « idéologie prônant la virilité comme valeur supérieure pour le genre masculin. » (*Wiktionnaire*). Mot qui, encore une fois mets l'accent sur la plus haute valeur portée aux rôles des hommes dans les populations du passé. Ce terme est en corrélation directe avec l'une des dernières définitions qui va nous intéresser : androcentrisme.

Androcentrisme/androcentré –

Le terme « androcentré » désigne [la façon] « de voir et d'analyser, mettant en évidence principalement — voire exclusivement — les rôles des hommes, leurs expériences, leurs fonctions, les rapports qu'ils ont entre eux, etc. » (Rey, 1994).

Non reconnu comme un mot dans la plupart des dictionnaires français, il paraît pourtant indispensable de se questionner sur les rapports entre les chercheurs et l'influence que ces derniers ont pu avoir sur leurs propres travaux, en particulier la projection de stéréotypes modernes ou contemporains sur les populations du passé. Cet aspect d'un passé par les hommes et pour les hommes est remis en question depuis le XXe siècle dans la recherche anglo-saxonne, mais peine à prendre racine en France.

En somme, les mots androcentrisme et androcentré découlent des traductions anglaises « *androcentrism* » et « *androcentric* », eux-mêmes étymologiquement rattachés à « l'*andros* » grec. Ils permettent de questionner l'attribution systématique de rôles prépondérants à des hommes dans nos perceptions du passé, toute période confondues.

Féminisme et archéologie féministe -

L'archéologie du genre prend ses racines dans les premières considérations d'archéologie féministe et des mouvements féministes dès les années 1970 aux Etats-Unis notamment. Il s'agit donc d'en définir ses termes fondateurs.

Féminisme : « mouvement social qui a pour objet l'émancipation de la femme, l'extension de ses droits en vue d'égaliser son statut avec celui de l'homme, en particulier dans le domaine juridique, politique, économique ».

L'archéologie féministe est ainsi définie selon les travaux de Conkey et Spector (Conkey et al., 1984): « L'archéologie féministe est une orientation de l'interprétation archéologique des sociétés passées selon une perspective féministe. Elle se concentre souvent sur le genre, mais considère également l'égalité en tandem avec d'autres facteurs, comme la sexualité, la race ou la classe. L'archéologie féministe a critiqué l'application sans discernement des normes et valeurs occidentales modernes à des sociétés passées. Elle est en outre préoccupée par la commutation d'un biais androcentrique perçue dans la structuration des

PARTIE I - CHAPITRE 1

normes disciplinaires de l'archéologie avec un biais gynocentrique au sein de la profession. »
(Conkey et al., 1984)

Ainsi, le genre est bien l'une des clés de lecture féministe des populations du passé, afin de faciliter la compréhension de celles-ci et de rééquilibrer les rapports de genre des individus qui vont nous intéresser.

Cette courte présentation de termes clés dans ces travaux permet de clarifier l'usage qu'il en sera fait par la suite lors des nombreux retours sur ces questionnements qui sont au centre de la réflexion proposée sur les représentations sociales des populations du haut Moyen Âge.

I.II- Le concept de genre et la *gender archaeology*

I.II.1- A l'origine des gender studies : une approche féministe

Le comment du genre : historique de la discipline –

Les études de genre ont vu le jour aux Etats-Unis au cours du XX^e siècle sous l'appellation « *gender studies* ». Le terme *gender* est culturellement associé aux termes masculins et féminins et est étymologiquement issu du latin *genus* et du grec *genos*, traduisible comme « catégorie, classe, type » (Brubaker and Smith 2004).

En premier lieu associé à la grammaire latine, ce terme traduit en français comme « genre » permet de classer les noms et les adjectifs en trois groupes : masculin/féminin/neutre. Le *genus* latin s'est donc transformé en *gender* en langue anglaise et est utilisé dès le XIV^e siècle en Angleterre (il apparaît d'ailleurs dans le *Oxford English Dictionary*). Il est toujours présent en grammaire à la moitié du XX^e siècle, le terme commence alors à être usité par des psychanalystes anglais, en particulier dans les études de psychanalyses dédiées aux individus dont l'identité sociale ne correspond pas à celle attendue à partir de leur sexe. Ces chercheurs vont employer ce terme pour catégoriser les individus en fonction de leur identité dite ressentie, distincte de leur sexe. Ce concept va être repris dès les années soixante, comme un écho aux mouvements de libération et d'émancipation des femmes.

Dès 1935, Margaret Mead, une anthropologue américaine, fait office de précurseuse (Mead, 1935) avec son étude *Sex and Temperament in Three Primitive Societies* et sera la première à proposer une différenciation entre sexe et rôles sociaux (Coudart, 2015). En 1972, la sociologue Ann Oakley publie son ouvrage *Sex, Gender and society* et met en avant l'usage du concept de *gender* dans les sciences humaines, notamment dans les études sur les rapports hommes/femmes. Elle déclarera par la suite : "*Today, gender slips uneasily between being merely another word for sex and a contested political term*"⁵, évoquant ainsi à la fois la confusion latente entre sexe et genre, et les aprioris attachés à la discipline (Oakley, 1972). Les années 1980 vont marquer un tournant avec notamment une

⁵De nos jours, le genre oscille maladroitement entre un mot synonyme de sexe et un terme contesté.

augmentation importante des publications s'attachant à promouvoir les études de genre, formant encore aujourd'hui leur socle.

L'ouvrage anglo-américain des archéologues Margaret Conkey et Janet D. Spector, paru en 1984, est considéré comme le premier à mettre en avant la question de genre et à proposer une systématisation de son étude en archéologie, que ce soit dans les pratiques ou dans l'apprentissage de la discipline. En 1986, l'historienne américaine Joan Scott va à son tour publier un article, et ainsi mettre le *gender* en avant dans sa discipline. À partir de cette période ces recherches vont progressivement se développer aux États-Unis, jusqu'en Angleterre (Brubaker, Smith, 2004). En parallèle, en Europe continentale des archéologues norvégiens s'étaient déjà intéressés à la question dès les années 1970, et avaient établi un raisonnement sur le genre dans l'histoire, notamment dans l'ouvrage « *Werethey all men ?* » issu d'un colloque présenté par the *Norwegianarchaeological association* en 1979. Une revue dédiée entièrement à l'archéologie féministe et l'archéologie du genre sera même publiée de 1985 à 2005⁶.

Ce thème de recherche n'est cependant pas apprécié par tous et a été, à plus d'une reprise, critiqué par des chercheurs. On peut citer notamment l'archéologue Paul Bahn, qui en 1992, déclarera que l'archéologie du genre n'est rien d'autre qu'une approche féministe de l'archéologie, une forme d'escroquerie de la recherche, visant à mettre en avant les femmes : « *The latest outbreak - which bears a great resemblance to the good old days of the new archaeology (primarily a racket for the boys) - is gender archaeology, which is actually feminist archaeology (a new racket for the girls). Yes, folks, sisters are doing it for themselves... Hardly a month goes by without another conference on 'gender archaeology' being held somewhere by a host of female archaeologists (plus a few brave or trendy males who aspire to political correctness). Some of its aims are laudable, but the band wagon shouldn't be allowed to roll too far, as the new archaeology did, before the empresses' lack of clothes is pointed out by gleeful cynics.* ».

Cette critique est plus que discutable. En effet, s'il existe bel et bien une archéologie féministe, et si celle-ci s'intéresse bien aux rapports de genres, résumer l'entièreté et la

6 K.A.N. Kvinner i Arkeologi i Norge

diversité des études de genre à une volonté de monopoliser les recherches sur les femmes est le résultat d'une mauvaise compréhension de ces études. Les études de genre ne concernent pas par essence que les femmes, puisque les masculinités doivent, et sont, elles aussi discutées, les hommes appartenant comme les femmes à la hiérarchie inter-individus étudiée dans la recherche. Cependant, comme le met en avant l'historienne américaine Bonnie Smith dans son ouvrage *The gender of history*, les disciplines historiques, l'histoire comme l'archéologie, ont bel et bien été un terrain d'exclusion de la recherche sur les femmes et c'est bien par des discussions sur le rôle de celles-ci que les études de genre se sont initiées (Smith, 2019 ; Brubaker and Smith 2004).

Pour résumer ce court historique, si l'on se fie aux travaux de la philosophe de l'archéologie Alison Wylie, le développement des études de genre a connu un déroulement en plusieurs temps. La discipline a tout d'abord été marquée par une critique très forte de l'androcentrisme dans la recherche par des partisans d'une archéologie féministe (voir notamment l'article de Conkey et Spector, 1984). Celle-ci a mené progressivement à une révision du rôle de la femme, et a entraîné le développement d'études qui ont mis le genre au centre des relations de hiérarchie sociale et de pouvoir (Wylie, 1991). De ces réflexions sur la recherche académique et les questions hiérarchiques vont émerger une méthode de travail à part entière : la démarche du genre.

I.II.2- La démarche du genre en archéologie – appréhender le continuum

Il faut noter que « le genre est une « démarche », davantage qu'un contenu [...] » (Brian, 2005). Le genre est ainsi un concept fluctuant selon le contexte dans lequel il est étudié, l'inclure dans les recherches archéologiques ne va pas de soi. S'il est facile de critiquer les biais qui ont prévalu pendant de nombreuses années dans la recherche, il est par ailleurs aussi complexe de mettre en avant une méthode d'étude valide pour comprendre les codes utilisés qui permettrait de saisir au mieux les questions relatives au genre au sein d'une société aux us oubliés.

La *gender archaeology* est donc la méthode qui permet d'étudier les sociétés du passé en examinant une partie de leurs constructions sociales à travers les éléments mis au jour lors des fouilles. Toute recherche doit partir du principe que si tous les êtres humains sont nés avec un sexe biologique (mâle, femelle, à l'exception des individus intersexes / hermaphrodites⁷), rien n'est naturel à propos du genre. Celui-ci est bien une construction sociale qui varie selon le lieu et le temps, en somme un continuum multiple et évolutif, qui ne peut pas être résumé à deux pôles opposés masculin/féminin comme c'est encore trop souvent le cas. Il s'agit donc de s'intéresser à la position des hommes/femmes/enfants dans leurs sociétés respectives et ainsi remonter à leurs statuts, et aux interactions inter-individus, à l'aide des restes matériels, mobiliers, immobiliers et biologiques (artefacts, structures funéraires et ossements).

Ce type d'étude est intrinsèquement lié à d'autres recherches sociétales. Notamment, l'étude des groupes familiaux ou des statuts sociaux, et peut ainsi informer sur les rapports entre ces ensembles. Les recherches sur le genre se doivent aussi d'être mises en parallèle avec des analyses biologiques systématiques sur les restes osseux. L'archéologie du genre est une discipline nécessaire à une étude complète des populations du passé. L'archéologue Bruce Trigger ira jusqu'à dire à ce propos : "*instead of simply representing an alternate focus of research, it has established itself as a necessary and integral part of all other archaeologies.*" (Trigger, 2007). La démarche du genre a de multiples aspects et constitue un véritable prisme de recherche à part entière.

7 En archéologie les données sont issues des restes osseux (au mieux avec des analyses ADN mais cela reste très rare), s'en suit donc une perception du sexe comme un élément binaire. Cette conception est largement discutée dans des ouvrages récents (Peyre, 2015) et se doit d'être relativisée au nom de conceptions contemporaines qui tendent à percevoir le sexe comme un continuum au même titre que le genre.

I.II.3 - Au-delà du biais – androcentrisme et archéologie médiévale

Où sont les femmes ? : Une recherche androcentrée ? -

Dès les années 80 des chercheuses ont développé la théorie d'un androcentrisme prégnant au sein des sciences humaines (Bem, 1993). Ces premiers travaux, réalisés essentiellement par des femmes, n'ont été que peu publiés dans un milieu essentiellement masculin. Ainsi, des écrits portant sur le genre et l'androcentrisme dans la recherche ont été rédigés mais quasi aucune publication sur ces thèmes n'a été faite avant 1984 avec les travaux de Conkey et Spector (Conkey, Spector, 1984). Ces travaux, devenus une véritable pierre angulaire de la discipline ont permis de montrer que les différences de traitement liées au sexe des individus, et les assignations à des rôles genrés, n'étaient pas qu'un sujet à traiter chez les populations du passé et a mis en avant la nécessité d'une remise en question des chercheurs eux-mêmes. Dans l'introduction de *A Handbook of gender in archaeology*, S. M. Nelson défend l'existence de ces travaux dès les années 80, travaux soumis à un choix délibéré de la part de quelques chercheurs de marginaliser les femmes archéologues et leurs travaux (Nelson, 2004).

Déconstruire le chercheur -

En plus de favoriser les remises en question des rapports sociaux entre les individus, le concept du genre permet un détachement bienvenu entre chercheurs contemporains et populations du passé. En effet, les chercheurs eux-mêmes sont soumis à des constructions de genres qu'ils ont intégrées pleinement au cours de leurs vies. Ainsi, on peut avancer, comme le soulignent Margarita Diaz-Andreu et Sam Lucy dans l'ouvrage *Archaeology of identity*, qu'il existe un risque constant d'apposition de nos conceptions ouest-européennes contemporaines sur les populations étudiées (Diaz-Andreu ; Lucy, 2005). L'apposition de biais contemporains est d'ailleurs l'un des premiers éléments mis en avant par M. Conkey et J. Spector dans leur ouvrage. Elles soulignaient que l'archéologie a involontairement renforcé les stéréotypes sur le genre en Europe de l'ouest, incluant des mésinterprétations

sur les rôles des individus masculins et féminins et les relations de pouvoir en particulier (Conkey, Spector, 1984), formant de ce fait une image parallèle aux attendus genrés des sociétés occidentales modernes sur les populations du passé (Brather, 2004).

L'un des impacts majeurs de cet effet miroir est l'utilisation de déterminations du sexe des défunts d'après le mobilier retrouvé dans les sépultures. Ces attendus de genre reposent essentiellement sur des stéréotypes perçus comme un « sens commun/*commonsense* » (Weglian, 2001) illustrées sous le terme confus de « sexe archéologique ». L'idée même d'un sexe archéologique (qui est aussi appelé « sexe mobilier ») est pleinement contradictoire avec le sens même du mot sexe défini comme étant « [l'] ensemble des caractères physiques qui différencient, dans une espèce, les individus mâles et femelles » (CNRTL). Les objets, loin d'être des caractères physiques, sont empreints de bien plus qu'une simple illustration du sexe des défunts. Ces déterminations sont pourtant très fréquentes dans les publications archéologiques et utilisées en particulier dans les cas où l'étude anthropologique n'est pas envisageable (lorsque les restes osseux sont en trop mauvais état, non déterminants ou absents). Si cette méthode de détermination peut sembler pertinente dans ces types de cas, il faut pourtant souligner que cette méthode est un usage abusif des objets.

Ce qui est défini comme un « sexe archéologique » n'en est pas un, mais fait bel et bien référence aux genres des défunts dans la mort. Si le sexe peut être considéré comme un élément « naturel » sous condition⁸ (à savoir qui est déterminé biologiquement, à partir des ossements des défunts), ce qui est appréhendable grâce à l'étude des objets est bien plus vaste qu'une expression sexuelle dichotomique : entre normes sociétales et superpositions de statuts identitaires propres aux individus (âge, statut, sexe, etc.). Les conséquences de ce biais propre à un supposé sexe archéologique donnent lieu à des attendus apposés aux individus et renforcent malencontreusement les stéréotypes de genre. Il existe une multitude d'exemples où ces conceptions priment sur les données archéologiques. Conjointement, l'absence d'une véritable prise de considération du genre et d'une survalorisation du sexe des défunts dans le choix du mobilier funéraire a alimenté un double discours propre aux aprioris des chercheurs.

⁸ Sur ce sujet voir Judith Butler - *Bodies That Matter: On the Discursive Limits of 'Sex'*, Routledge, 1993

Par exemple, Edouard Salin, précurseur de la recherche mérovingienne va en véritable homme de son temps, va considérer, dans des travaux sur les types de dépôts de colliers dans les sépultures masculines et féminines, que les colliers sont portés par les femmes dans une volonté protectrice (à l'image d'un talisman) ou esthétique en tant qu'ornement corporel (Salin, 1957). Pourtant, devant ces mêmes objets dans des sépultures masculines il envisage plutôt une symbolique sociale comme représentative d'un rang élevé au sein de la communauté ou encore comme preuve d'autorité. Ces travaux illustrant ainsi le double-discours entre les artefacts pensés féminins et ceux jugés masculins en étudiant pourtant le même objet (Salin, 1957).

Cette sous exploitation des données biologiques (qui a prévalu jusqu'au XX^e siècle), couplée à la confusion présentée ci-dessus entre données naturelles, données sociales et données culturelles, continue de nourrir des stéréotypes de genre dans la recherche mérovingienne. Le genre n'a pourtant rien de naturel, il est bien appris et assimilé : comme le soulignent Brubaker et Smith : « *Gender exposes understandings of the sexed human body as culturally conditioned.* » (Brubaker et Smith, 2004). C'est une notion distincte du sexe, au même titre que d'autres critères propres aux individus, comme leur âge par exemple, qui permet des comparaisons infiniment plus vastes que la seule échelle biologique qui est celle du sexe.

I.III- Genre et archéologie mérovingienne : une exception française ?

I.III.1- Cacher ce genre que je ne saurais voir : le non-statut du genre en archéologie française

Leslie Brubaker et Julia Smith écrivent dans l'introduction de leur ouvrage paru en 2004 : « *In recent years few subjects attracted as much attention – or as much hostility – as gender.* » (Brubaker et Smith, 2004). La discipline souffre en effet de nombreuses critiques, bien plus que d'autres disciplines archéologiques. Cette remarque est particulièrement vraie en France, où les études de genre en archéologie, en plus de bénéficier d'une attention très limitée, sont régulièrement critiquées ou ignorées. Les remarques péjoratives accusent le plus souvent la discipline de favoriser un biais, celui de supposées femmes de pouvoir. En effet, il est fréquent d'accuser le genre comme un moyen de dissimuler les réalités des rapports hommes / femmes dans les sociétés du passé (Jeanne et Pasquier-Chambolle, 2007), en recherchant une supposée société idéale pré-patriacale prête à être érigée en « bonne société » (Geary, 2006). Ce fantasme de la découverte d'amazones, de femmes de pouvoir armées, influe encore grandement les critiques lancées aux études de genre. Ces remarques sont pourtant très éloignées des réalités de la discipline, qui se veut par essence inclusive, mais c'est probablement à cette incompréhension que l'on doit le désintérêt scientifique porté au genre dans la recherche archéologique française.

Il est ici important de préciser que l'on parle bien ici de la recherche archéologique, puisque d'autres disciplines, telles que la sociologie ou l'histoire vont faire une place très tôt aux questions de genre, intérêt qui va s'intensifier au cours du XX^e siècle. En histoire notamment, cela s'inscrit dans la continuité des travaux sur les femmes, menés par Georges Duby (Duby, 1977, 1981) dès les années 1970. Le but est de faire de la discipline du genre « un outil d'investigation historique » qui permet de renouveler de nombreux thèmes de recherche comme la famille, le pouvoir, les conflits ou encore la compétition inter-individus (Jeanne,

2008). Si les travaux de Didier Lett sur le second Moyen Âge datent des années 1990, le haut Moyen Âge a lui aussi été abordé, notamment par des historiennes comme Régine Le Jan, Geneviève Bürher-Thierry ou Sylvie Joye, dès la fin des années 1990 jusqu'à maintenant. Les historiens sont ainsi déjà à l'heure du bilan scientifique et disposent de volumes conséquents sur les questions de genre.

Pourquoi l'archéologie n'a-t-elle pas su se saisir de ce sujet d'étude au même titre que les autres sciences humaines ?

Preuve de ce fait, l'Institut du genre, a réalisé une étude sur les thèses sur le genre réalisées entre 2012 et 2018. Elle a montré que, sur les 431 travaux concernés, 29,5 % appartiennent au champ dédié à l'Histoire et à l'archéologie, ce qui fait de cette catégorie la deuxième, après la sociologie, à favoriser les études de genre. Cependant, la comparaison du répertoire des thèses recensées montre que seules deux thèses appartiennent à l'archéologie (protohistoire européenne). Cette étude montre bien la réalité de ce type de recherche, si les travaux sur le genre en histoire sont très nombreux et très bien représentés pour le Moyen Âge, en archéologie c'est le contraire, puis qu'aucun travail sur le genre pour la période n'a été réalisé.

L'archéologie internationale a aussi été très lente, si ce n'est réticente, à intégrer des perspectives sur les études du genre. Ainsi, l'article de Conkey et Spector, que l'on a évoqué ci-dessus, « *Archaeology and the study of gender* » ne sera publié qu'en 1984 (Gero, Conkey, 1991) et la première conférence sur le genre n'aura lieu qu'en 1988 aux États-Unis (Boyd, 1997). Le concept de genre arrivera dans les années 80 en Europe avec la traduction notamment d'un article de Joan Scott. Le terme de *gender* est alors traduit en français comme l'étude de « différences sociales des sexes » ou encore des « rapports sociaux du sexe ». Cette traduction prête à confusion, au même titre que le « sexe archéologique », puisqu'elle ramène le genre au sexe (Jeanne, 2008). Ce flou entre les deux termes va même être officialisé en 2005 avec la parution au *Journal Officiel* d'une recommandation de la commission générale de terminologie et de néologie concernant l'emploi du mot genre. Le texte est le suivant :

« L'utilisation croissante du mot "genre" dans les médias et même les documents administratifs, lorsqu'il est question de l'égalité entre les hommes et les femmes, appelle

une mise au point sur le plan terminologique. On constate en effet, notamment dans les ouvrages et articles de sociologie, un usage abusif du mot “genre”, emprunté à l’anglais “gender”, utilisé notamment en composition dans des expressions telles “gender awareness, gender bias, gender disparities, gender studies...”, toutes notions relatives à l’analyse des comportements sexistes et à la promotion du droit des femmes. Le sens en est très large, et selon l’UNESCO, “se réfère aux différences et aux relations sociales entre les hommes et les femmes” et “comprend toujours la dynamique de l’appartenance ethnique et de la classe sociale”. Il semble délicat de vouloir englober en un seul terme des notions aussi vastes. En anglais, l’emploi de “gender” dans ces expressions constitue un néologisme et correspond à une extension de sens du mot qui signifie “genre grammatical”. De plus, ce terme est souvent employé pour désigner exclusivement les femmes ou fait référence à une distinction selon le seul sexe biologique. Or, en français, le mot sexe et ses dérivés sexiste et sexuel s’avèrent parfaitement adaptés dans la plupart des cas pour exprimer la différence entre hommes et femmes, y compris dans sa dimension culturelle, avec les implications économiques, sociales et politiques que cela suppose. La substitution de “genre” à sexe ne répond donc pas à un besoin linguistique et l’extension de sens du mot “genre” ne se justifie pas en français. Dans cette acception particulière, des expressions utilisant les mots “genre” et a fortiori l’adjectif “genré”, ou encore le terme “sexospécificité”, sont à déconseiller. Toutefois, pour rendre la construction adjectivale du mot “gender”, fréquente en anglais, on pourra préférer, suivant le contexte, des locutions telles que hommes et femmes, masculin et féminin ; ainsi on traduira “genderequality” par égalité entre hommes et femmes, ou encore égalité entre les sexes. La Commission générale de terminologie et de néologie recommande, plutôt que de retenir une formulation unique, souvent peu intelligible, d’apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes. [...] »

Ce texte, vient définir l’usage du mot genre, ou plutôt, encourager l’utilisation du mot « sexe ». Ainsi, il résume à lui seul l’incompréhension globale face aux questions de genre et la confusion ambiante entre genre et sexe. Il y est en effet préconisé d’éviter un usage « abusif du mot genre », qui serait limitant, inintelligible, face à toutes les problématiques soulevées et ne concernerait que les femmes. La traduction du terme *gender* semble donc bien être l’une des causes du rejet français de ce domaine de recherche, au sein de

l'archéologie (Coudart, 2015). Plutôt que d'utiliser le mot *gender*, on utilisera dans ces travaux le mot genre, au sens identique du *gender*, et ses dérivés : genré/e/s, que l'on comprendra comme *gendered*.

Devant le peu de travaux sur le sujet et la persistance d'un flou sur l'usage des termes, comment apprivoiser ce concept ?

I.III.2 - Une acquisition progressive : Préhistoire, Protohistoire, Antiquité et maintenant... le Moyen Âge ?

Les éléments relatifs à une mauvaise compréhension du terme *gender* sont très bien explicités dans les travaux d'Annick Coudart, en particulier dans son article « Longtemps durant... le Genre ne fut pas un genre français sinon qu'il était du genre masculin... *E pur si muove* », paru en 2015 dans un numéro des *Nouvelles de l'archéologie*. Elle exprime le désarroi auquel elle a fait face lors de ses premières rencontres avec les études de genre, dès 1988, lors d'une conférence à l'Université de Cambridge, et en particulier son incompréhension face à un usage du mot genre qu'elle ne connaissait pas⁹.

Pourtant, si les études de genre ne se sont pas enracinées en France au même moment qu'elles ont pu l'être dans les pays anglo-saxons ou scandinaves, la France a pourtant bel et bien un patrimoine intellectuel issu de ce type de travaux. Par exemple, avec *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir paru en 1949 et son désormais célèbre « On ne naît pas femme, on le devient », qui pose déjà des questions relatives au genre qui trouveront un écho certain dans les années soixante-dix avec les mouvements d'émancipation des femmes et la contre-culture féministe naissante.

Alors pourquoi ces mouvements n'ont-ils pas donné l'élan nécessaire pour l'émergence et la multiplication des études de genre comme cela a été le cas dans nombre de pays ?

⁹Cet article effectue un retour en arrière très pertinent sur à la fois les questions liées aux études des femmes de France, ainsi qu'un parcours historique sur l'intellectualisme féminin en France, qui s'ils ne peuvent pas être développés ici sont indissociables de la difficile inclusion des études de genre dans le pays.

Dès les années 90 pourtant, un historien anglais, Guy Halsall, s'est intéressé à la répartition des objets dans les sépultures des individus de l'est de la France et a publié de nombreux écrits sur ce sujet (Halsall, 2007, 2002, 2010, 1995). Peu après en 2004, Anne Nissen exploitera aussi ces idées sur le thème de « la femme riche » (Nissen, 2004). Cependant, ces travaux ne seront pas non plus suffisants pour donner l'élan nécessaire aux études de genre en archéologie mérovingienne. On ne peut se contenter de blâmer l'absence des études de genre à un seul désintérêt scientifique. Cependant, il faut admettre que l'absence d'ouvrages traitant du genre (en langue originale et traduit) en bibliothèque, de colloques, voire même de publications sur ces thèmes laisse penser que la recherche française en archéologie mérovingienne ¹⁰semble avoir mis de côté tout le pan lié à cet aspect scientifique.

En parallèle, dans les années 1980 des travaux dignes de ceux classifiés sous l'appellation genre sont publiés, mais concernant d'autres périodes. On peut citer les articles d'Alain Testart en 1986 sur la division du travail chez les chasseurs-cueilleurs par exemple (Testart, 1986). Ces travaux démontrent bien un intérêt pour ces problématiques mais cantonné au sein d'autres aires chronologiques. Ainsi, malgré la richesse du Moyen Âge en termes de sources (écrites, documents iconographiques, archéologie), les études sur le genre restent encore marginales. Les spécialistes ont longtemps soit ignoré le sujet, soit simplement assimilé le genre au sexe (Moore et Scott, 1997). Le poids des études du mobilier, de la typochronologie en particulier, a probablement joué un rôle important dans la mise à l'écart des études de genre, et même des questions relatives à la biographie de l'objet. Il s'agit donc, sans délaisser les études d'objets bien évidemment indispensables, d'aller au-delà des questions traditionnelles sur ces derniers, en particulier en insistant sur la symbolique, la polysémie et le rôle social de ces artefacts, en incluant les rapports humains/objets, lesquelles sont accessibles par les analyses ostéologiques et taphonomiques.

Enfin, comme le souligne C. Trémeaud en conclusion de l'édition des *Nouvelles de l'Archéologie* dédiée au genre en archéologie paru en juin 2015, « Il ne s'agit pas de fonder une *genderarchaeology* à la française, mais de poser les bases de l'utilisation du genre en archéologie » (Trémeaud, 2015), afin de faire des travaux sur le genre un incontournable au sein de la recherche académique du haut Moyen Âge. Il n'est, sur ce sujet, pas anodin que

¹⁰Précision importante puisque des articles et des colloques auront lieu sur ces thèmes en histoire dès les années 90.

PARTIE I - CHAPITRE 1

les questions de genre aient pris une place grandissante dans l'espace médiatique et culturel ces dernières années, mettant au centre du débat les rapports de pouvoir et de considération entre individus pour mieux comprendre notre société et son histoire. Concept souvent critiqué, il convient, pour ne pas risquer d'apposer en miroir nos propres valeurs, de dessiner le contexte que l'on va étudier : la région francilienne au haut Moyen Âge.

CHAPITRE II - Rites funéraires et genre au cœur de l'espace franc du haut Moyen Âge

II.1- Le haut Moyen Âge comme aire d'étude chronologique - V^e-VIII^e siècles

Grandes lignes de la période -

Concentrer ces travaux sur la période mérovingienne permet une réflexion à part entière sur les stratégies de représentation et les pratiques de genre dans les sépultures au sein d'un temps donné particulier. Le haut Moyen Âge est un moment de transition culturelle forte, de l'Antiquité au Moyen Âge avec la fin du règne d'empereurs romains sur le territoire de la Gaule et la création de la dynastie mérovingienne, par le premier d'entre eux Childéric le¹¹. Le fils de celui-ci, Clovis, va unir le territoire gouverné par son père et ne faire qu'un des deux groupes francs présents sur le territoire depuis le III^e siècle (Le Jan, 2003) : les « francs saliens » (le groupe d'origine de Childéric), situés au nord de la Gaule et les « francs rhénans », aussi appelés « francs ripuaires », installés en bordure du Rhin. L'unification de ces deux communautés va transformer le territoire en un royaume fédéré puissant et influent.

Pourquoi la période mérovingienne ? -

Cette période est archéologiquement bien connue et de nombreuses fouilles ont eues lieu révélant des ensembles funéraires envisageables pour cette étude avec une documentation disponible dans les services d'archéologie départementaux, voir en bibliothèque pour les monographies publiées.

La période mérovingienne se caractérise par des pratiques funéraires diverses mais récurrentes, entre la fin de l'Antiquité et la disparition progressive des crémations et la période carolingienne où les objets vont se raréfier et la transition vers le cimetière chrétien

11L'existence de Mérovée, roi glorifié censé avoir régné au cours du V^e siècle, et dont se réclamèrent les mérovingiens (d'où l'origine du nom), est aujourd'hui largement remise en cause et il est par conséquent plus considéré comme un roi légendaire, ayant fait office de légitimation du pouvoir (Riché, Périn, 1996).

va déplacer les sites funéraires autour de bâtiments religieux. Ce moment de transition se révèle particulièrement intéressant à étudier.

Ainsi, avec des inhumations dans des nécropoles en rangées, des dépôts d'objets récurrents et des architectures funéraires plus ou moins standardisées en fonction des secteurs, la période semble idéale puisqu'elle offre une cohérence des données au sein des ensembles funéraires.

Autre critère qui encourage l'application des concepts propres au genre pour la période : la discipline sœur de l'archéologie médiévale, l'histoire médiévale est déjà bien engagée dans ces questionnements, tout comme l'archéologie antique. Ces tendances et le type de données mis au jour au sein des nécropoles font donc cette période un terreau fertile pour s'intéresser aux modes de représentation et de hiérarchisation des individus alto-médiévaux.

II.II- Etudier le cœur de l'espace franc – un territoire homogène ?

La Gaule est, au haut Moyen Âge, un espace en mouvement. Si l'existence de rites funéraires est une constante au sein du territoire, ces derniers sont très variables. Le territoire est ainsi culturellement divisé en deux (Le Jan, 2003). Au nord de la Loire, les inhumations avec des objets variés (bijoux, armes, vaisselle, etc. voir partie concernée) sont courantes dès les IV^e-V^e siècles, et les dépôts mobiliers, sont fréquents. Au sud en revanche, les dépôts traditionnellement dits habillés, n'interviennent qu'aux alentours du VI^e siècle et le nombre d'objets déposés est faible en comparaison des sépultures plus au nord. Il paraissait donc indispensable de se concentrer sur l'une de ces deux zones afin de bénéficier d'un espace empreint de pratiques homogènes et comparables dans un corpus cohérent.

Après une première considération tenue aux limites de l'Île-de-France, l'espace d'étude a été établi comme la région francilienne. Cette désignation permet en premier lieu de se détacher des limites territoriales contemporaines, qui pour la période ne sont pas pertinentes. Elle peut aussi donner lieu à un ajustement du corpus en fonction des

problématiques soulevées : ici l'homogénéité des rites funéraires au sein d'un espace limité qui va devenir le cœur du *Regnum Francorum*.

II.III- Reconnaître un contexte à part entière : passer par la sphère du funéraire pour comprendre les rapports de genre

II.III.1 – Etudier le moment funéraire : une opportunité pour saisir les représentations sociales des vivants

Même si l'archéologue fouille en général des sites dans leur dernier état, qui est le plus souvent celui de l'abandon, les fouilles archéologiques permettent de mettre au jour différents instants de la vie d'une communauté, que ce soient des moments du quotidien (comme c'est le cas dans le cadre de fouilles d'habitats par exemple) ou des événements plus cérémoniels comme le décès d'un proche. La mort d'un individu est indéniablement un instant de bouleversement fort pour un groupe dont les membres doivent à la fois apprendre à se détacher de l'un des leurs maintenant disparu et convenir d'un véritable réajustement sociétal à l'échelle communautaire dont l'équilibre a pu être ébranlé par ce décès (Hofmann, 2008).

La mort d'un membre d'un groupe représente bien plus que la perte émotionnelle d'un être cher. Ainsi, elle perturbe l'équilibre propre à chaque société, et ce, peu importe le rôle de celui-ci (de l'artisan aux membres de l'élite) (Doris Gutschmiedl-Schümann, 2012). L'étude d'un ensemble funéraire est donc porteuse d'un véritable « double-discours » (Duday et al., 1990), à la fois sur la mort en tant qu'idéologie collective, autant que sur les morts et les vivants qui les ont inhumés (Duday et al., 1990).

En ce sens, la sphère du funéraire est empreinte de codes sociaux qu'il convient d'étudier avec précaution, en particulier devant la diversité des pratiques au sein des populations étudiées. Il convient également d'être pleinement conscient qu'à la différence des ethnologues, sociologues et anthropologues, les spécialistes des sciences du passé travaillent sur un canevas qui est à la fois évolutif et destructeur. Les historiens dépendent ainsi de la bonne conservation de leurs sources (usures, disparition, destruction volontaire

ou choix ou non de conserver un volume). Quant aux archéologues, la multitude de facteurs anthropiques et taphonomiques (animaux fouisseurs, pilleurs peu scrupuleux, érosion naturelles –voire disparition totale- de biens déposés et des ossements, ...) rendent au final une image partielle des rituels funéraires (Guillon, 2004), sans compter l'inatteignable que peuvent constituer les démonstrations d'affect (pleurs, cortège, etc.) ou les rituels sans traces matérielles préhensibles (dépôts d'éléments en matériaux périssables, chants, etc.).

La mort est ainsi comparée par de nombreux chercheurs à une véritable chaîne opératoire (Sorensen, 2000) dont chaque maillon serait une succession de moments codifiés, suivis par la communauté au cours des funérailles de ses membres : les pratiques funéraires. Gregory Pereira les définit ainsi : « les pratiques funéraires sont vues comme une séquence de gestes et de comportements codifiés organisés dans le temps – une chaîne opératoire [...] ce que nous cherchons à pister concerne donc moins la sépulture proprement dite que les moments qui précèdent ou suivent sa mise en place. » (Pereira, 2013). Il met en parallèle une séquence biologique, naturelle et pragmatique puisqu'elle concerne le dépérissement du corps du mort (Charlier, 2008), avec une séquence dite « des rites », adaptable et propre aux populations et à leurs pratiques respectives. Le déroulé de la séquence biologique suit ainsi la mort biologique (effective) et va de la « cadavérisation », à la décomposition, « squelettisation » et dissolution des restes, et la séquence dite de rites va de la mort reconnue par les pairs jusqu'à l'oubli total passant par des étapes telles que la « retenue » du défunt où ce dernier est encore traité comme un être à part entière lors des soins au corps par exemple, la séparation, la marge, l'intégration et la commémoration de la mémoire de la disparition.

User de ces comparaisons et de l'analogie à la chaîne opératoire permet de remonter, maillon par maillon, du rituel mortuaire d'éloignement du corps mort en décomposition au sens symbolique que peut constituer la véritable performance sociale que sont l'ensemble des funérailles (Arnold, 2001).

II.III.2 - Les funérailles mérovingiennes – des us du passé à comprendre à l'aune de la recherche actuelle

Les funérailles sont définissables ainsi : « [ce sont des] Cérémonies solennelles qui accompagnent l'enterrement d'une personnalité » (CNRTL). Ce moment englobe à la fois la mise en terre, mais aussi toute l'action sociale et culturelle qui entoure la préparation de celle-ci. L'anthropologue Maurice Godelier souligne ce statut particulier de faits de société empreints de symboles : « [...] Ce sont des actes et des moments de la vie sociale chargés voire surchargés, et par là en rapport « symbolique » avec l'ensemble de la vie sociale. » (Godelier, 1984). Les funérailles sont donc bien plus que la mise en terre d'un défunt et doivent être traitées à la fois comme des instantanés sociaux, dans lesquels on peut espérer approcher des pratiques ritualisées, exacerbées au sein d'une communauté en deuil et fragilisée. Ce sont, pour reprendre l'expression de M. Mauss des faits sociaux « totaux » en ce sens qu'ils résument et expriment, donc totalisent en un moment exceptionnel, une configuration particulière de la vie sociale, concernant tous les membres d'un groupe et représentatif de chacun (Mauss, 1923, 1924).

Analyser les pratiques funéraires mérovingiennes est donc non seulement une étude dédiée aux traitements des défunts, mais aussi réellement une approche des conceptions sociétales et hiérarchiques des vivants à travers ces pratiques, en particulier les rapports de genre dans ces communautés. Il convient donc de déterminer les clés de standardisation des rites et des modes de traitement des morts, afin d'établir une liste des variables possibles propres à la période.

Cependant, comment réussir à comprendre ces rites perdus, qui ne sont plus significatifs à l'aune du chercheur contemporain ?

Howard Williams évoque cette problématique lorsqu'il décrit très justement des usages « *rooted in practice* » (enracinés dans la pratique) (Williams, 2003) En somme, ceux-ci n'existent que par et pour être exprimés, ce qui, pour des populations du passé, signifie que les archéologues du présent s'attachent à remonter un cadre social qui, parce qu'il n'est plus usité, n'est plus compris par nos contemporains (Lucy, 2000). Il s'agit donc avant tout de retracer à l'aide des informations issues de la fouille le déroulé des funérailles et les pratiques mérovingiennes.

Dans cet objectif, la multiplication des fouilles au cours du siècle dernier a permis de mettre en lumière une série de pratiques caractéristiques de la période. En premier lieu, la généralisation de l'inhumation qui, dès la fin de l'antiquité tardive dans le nord-ouest européen, devient quasi exclusive durant la période mérovingienne et sera unique durant la période carolingienne (Annaert, 2011). Les défunts sont déposés côte à côte dans des fosses distinctes et la présence d'objets au sein de celles-ci est très fréquente (Annaert, 2010).

Les architectures funéraires sont pour leur part très variables, en type comme en taille. Des sarcophages en pierre, en plâtre, à des aménagements en matériaux périssables perceptibles seulement par leurs négatifs à la fouille où seuls quelques clous sont conservés. Des individus sont aussi inhumés « en pleine terre » appellation un tant soit peu confuse, mais qui permet de désigner les défunts inhumés à même le sol. La taille des tombes est aussi très variable : des sépultures étroites qui semblent à peine laisser de place aux corps, aux véritables chambres funéraires de type *morken* que l'on peut trouver dans quelques sites du territoire (en particulier à l'est de la France).

Ces inhumations successives donnent donc lieu à des nécropoles dites en rangées (les « *Reihengräberfelder* » allemands) qui semblent éloignées des sites d'habitation comme en témoigne la rareté des découvertes d'habitats à proximité de lieux d'inhumation qui a longtemps prévalu (Périn et al., 2008). Certaines pratiques semblent avoir été globalement partagées dans toute la Gaule, telles les modes de dépôt des corps (majoritairement sur le dos), l'organisation des ensembles en rangées ou encore l'orientation des défunts (qui va se faire progressivement nord-ouest/sud-est). D'autres usages semblent avoir été utilisés à l'échelle locale (au sein de plusieurs sites proches), voir micro-locale (observé dans un seul site) et parfois sur des durées plus ou moins longues (d'un siècle, à l'ensemble de la période). Les pratiques funéraires mérovingiennes sont donc à la fois très variées, mais pourtant très standardisées.

II.III.3 – Autres données, autres sources : Apprécier les données inatteignables en archéologie et les rites hommes et femmes par les textes

Si l'on s'attache aux textes des chroniqueurs de la période, il est possible de remonter les questions propres à la chaîne opératoire de la mort à travers leurs descriptions des funérailles de personnages religieux influents. L'historienne Emmanuelle Santinelli décrit les funérailles de Saint Gall et Sainte Radegonde, mettant ainsi en lumière les éventuelles disparités entre inhumations féminines et masculines au sein des membres de l'Église. Il faut cependant être conscient que ces descriptifs sont le résultat d'une volonté hagiographique visant à présenter un aspect mélioratif de personnages très loin des populations archéologiques exhumées lors des fouilles (Effros, 2002). Cependant, ces descriptions présentent entre autres des détails propres au déroulé des cérémonies, aux objets utilisés pour la préparation des corps, ainsi que le rapport aux sens par exemple (le bruit, les odeurs, etc.) le plus souvent intangible en archéologie, et permettent de dessiner au mieux la sphère du funéraire.

La source textuelle de ces événements est la même, et l'une des sources principales pour la période : les chroniques de Grégoire de Tours¹². Le récit des étapes des funérailles de Saint Gall est issu du livre IV de son *Histoire des francs (Grégoire de Tours Historia Francorum, Livre IV)*. Grégoire décrit comment il est inhumé à proximité de son lieu de vie (il faut aussi prendre en compte que les religieux vivaient en terre consacrée). Le délai entre son décès et son inhumation est relativement court, quatre jours seulement, celui-ci ayant été allongé dans l'attente des évêques comprovinciaux. La chronique de Grégoire de Tours fait aussi le détail des soins thanato-praxiques qui sont apporté au corps mort, pratiques particulièrement intéressantes devant l'absence de traces de ces dernières lors des fouilles : le corps est donc lavé, revêtu (pas inhumé avec les vêtements dans lesquels il est mort), et recouvert de terre afin d'éviter qu'il ne gonfle en vue de l'exposition du mort quelque peu prolongée par l'attente des évêques.

12 On a ici deux démonstrations différentes : l'une raconté seulement et l'une où Grégoire de Tours était sur place, il s'est en effet déplacé pour l'inhumation de Sainte Radegonde, constituant donc un témoignage direct.

S'en suit donc l'exposition du défunt avec le défilé de gens du peuple. Le cortège funéraire prends le relai et va emmener le corps jusqu'à la mise en terre dans la basilique Saint-Laurent. L'accent est particulièrement mis sur le cortège qui est détaillé selon ce qui suit : les évêques, des femmes en tenue de deuil « *tamquam si virosperdidissent* » (comme si elles avaient perdu leurs maris), des hommes têtes couvertes comme pour signifier la perte de leurs épouses, les juifs suivant en dernier. Le public est décrit comme nombreux et bruyant, qui se lamente. Cette description permet un niveau descriptif inenvisageable en archéologie, puisque on peut lire non seulement le détail de ceux qui assistent à la cérémonie, mais aussi des éléments relevant des sens. L'ouïe avec la description des lamentations et des psalmes lus pendant la veille du corps, la vue avec le cortège qui défile et les flambeaux tenus par les juifs, mais aussi le toucher dans la manipulation du corps mort pour le laver et l'habiller.

La description des funérailles de Sainte-Radegonde issue de *l'Histoire des Francs* (Grégoire de Tours, Histoire des Francs, livre IX, 2,) est assez similaire. Grégoire de Tours est témoin direct de la cérémonie « La même année mourut la très bienheureuse Radegonde. Grande fut la lamentation dans le monastère qu'elle avait fondé. Je fus moi-même présent à sa sépulture. Elle mourut le treizième jour du sixième mois et fut ensevelie au bout de trois jours. » Celle-ci a vécu au VI^e siècle et est aussi inhumée à proximité de son lieu de décès, peu de temps après sa mort (trois jours). Son corps est préparé et embaumé d'aromates. E. Santinelli suggère que les préparations telles que celles qui sont effectuées sur les corps de Saint-Gall et de Sainte-Radegonde sont nécessaires afin de préserver la sainteté du corps des religieux qui ne doivent pas se décomposer car ils sont porteurs de « la marque du sceau divin » (Lauwers, 1988). D'autant plus qu'il faut noter que les deux saints sont décédés en saison chaude : Saint-Gall au printemps et Sainte-Radegonde en août, deux moments propices à une décomposition rapide (Santinelli, 2012). L'assistance est aussi décrite, Grégoire de Tours lui-même est sur place et décrit des habitants de Poitiers, des clercs (dont il est précisé qu'ils pleurent et ont du mal à chanter), ainsi que la foule des vierges (environ 200 personnes) qui suivent le cortège sans y participer, car elles ne peuvent quitter l'enceinte du monastère.

Ici aussi on a un aperçu des sens et des émotions exprimés lors de cette cérémonie, puisque Grégoire fait le détail des clercs qui pleurent et de l'émotion des vierges. Comme pour Saint-Gall les sens mis en éveil pendant la cérémonie sont détaillés : la vue avec la description du

public qui défile et les cierges portés par les femmes (non religieuses - laïques) qui précèdent la sainte, l'ouïe avec les chants et les sanglots des clercs, les cris des vierges et leurs battements de mains, le toucher dans la manipulation du corps et l'embaumement d'aromates et même l'odorat avec l'évocation des aromates dont le corps est recouvert et dont on peut supposer qu'ils sont censés couvrir les effluves du corps qui au bout de trois jours a commencé sa décomposition.

L'accent est mis en particulier dans les deux descriptions sur le public qui assiste aux transports des corps. Ceux-ci sont très diversifiés : à la fois des religieux, mais aussi des habitants de la ville qui viennent rendre un dernier hommage au défunt. Il faut noter la description des vêtements portés par le public de l'inhumation de Saint Gall, puisqu'il semble bien y avoir une vêtue appropriée. Les hommes ont la tête couverte (chapeaux ou simples tissus) et les femmes portent des vêtements décrits comme étant « de deuil ». Les cortèges présentés sont faits pour être remarqués. Ainsi, ils sont bruyants, visibles et composés de nombreuses personnes. Pour les deux défunts les rites sont fortement similaires et le fait qu'il s'agisse d'un homme et d'une femme ne semble pas modifier les pratiques mises en place : le soin au corps mort, les lamentations du public et la mise en terre.

Paradoxalement, l'inhumation, clé de compréhension et de travail majeur des archéologues, est reléguée au second plan et n'est que peu ou pas évoquée. La mise en terre n'est ainsi pas évoquée chez Saint-Gall, et ne l'est que très brièvement chez Sainte-Radegonde. L'accent est mis à plusieurs reprises sur le nombre de personnes qui assistent aux funérailles et à la diversité de ces derniers. Plus le défunt est puissant, plus le public se doit d'être affluent, puisque comme l'écrit E. Santinelli « participer aux funérailles c'est témoigner son appartenance au groupe » (Santinelli, 2012), faisant écho au véritable statut de scène sociale et d'évènement performatif des funérailles.

Concernant les différences de pratiques entre les individus (hommes, femmes et enfants) il semble exister des rites qui sont communs à tous. Cependant, certains détails permettent de différencier des pratiques, en particulier selon le milieu social du défunt. Ainsi, Radegonde est embaumée d'aromates, éléments chers dont il est probable que seules les élites pouvaient payer le prix (Santinelli, 2012), le corps de Saint-Gall est recouvert de terre pour éviter

qu'il ne se gonfle, technique décrite comme les mœurs des « ruraux » (« *mos rusticorum* »), que l'on peut probablement comprendre comme des milieux plus pauvres (Santinelli, 2012).

Il faut noter que si les écrits sont exclusivement chrétiens la diffusion des rites prodigués par l'église est lente et loin d'être complète sur tout le territoire aux V^e et VI^e siècles, seulement les sources écrites sont plus bavardes sur les rites chrétiens et les inhumations de religieux (probablement afin d'en favoriser la diffusion). De plus, l'abandon des pratiques qui ont précédé la christianisation ne se fait pas brutalement, par conséquent les fouilles peuvent mettre au jour des éléments qui ne sont pas forcément à rattacher au rite chrétien (Sapin, Treffort, 2004), en témoigne les lamentations du cortège par exemple, réminiscences antiques (Sapin, Treffort, 2004).

Comme les sources écrites, les restes archéologiques mis au jour dans les tombes offrent aux fouilleurs une image de cette scène sociale (Arnold, 2001) propre à un moment ostentatoire par excellence au cours duquel le statut social du défunt, et de son groupe d'appartenance, est mis en scène face au reste de la société dans laquelle il a évolué. Cette mise en avant était majoritairement destinée à profiter aux membres restants du groupe du défunt, comme le signale Mike Parker Pearson, « *itis in those final moments that the living memories of the deadperson are congealed* » (Parker Pearson, 1999), les funérailles étant en effet la dernière opportunité de se souvenir du mort, de retenir son identité (Pereira, 2013) et par conséquent ce qu'il représentait à l'échelle de sa communauté. La famille pouvait alors espérer à la fois un détachement propre au deuil et à l'éloignement du corps mort, ainsi qu'une mise en valeur (voire une perpétuation) de son statut grâce à ce qui était présenté lors de la cérémonie.

Il est important de noter qu'il faut évoquer les personnes qui assistent à l'évènement comme un véritable public, qui peut prendre part au déroulé de celui-ci. Sébastien Brather (Brather, 2009), divise les individus qui participent aux funérailles en trois catégories : les défunts eux-mêmes (qui jouent finalement un bien petit rôle), les personnes qui inhumant le mort et organisent les funérailles, et enfin la société dans son ensemble, pour qui ces pratiques ont un sens. Ce trio de participants est visible dans des représentations iconographiques médiévales comme ci-dessous (Figure 1), où l'on distingue au premier plan

le défunt, entouré des exécutants, et en arrière-plan la communauté réunie qui assiste aux funérailles :



Mise au tombeau, *Psautier de Stuttgart*, début du IX^e siècle.
D'après Stuttgart, Württembergische Landesbibliothek, ms.
23, fol. 160v°.

Figure 1 - Représentation du public qui assiste aux funérailles et des trois catégories de participants : le mort au premier plan, les assistants qui soulèvent le corps et arrière plan le public en nombre (hommes et femmes confondus)- dessin d'après enluminure

La multiplicité des statuts du mort (son âge, son genre, son statut social, etc.) sont exacerbés et extériorisés grâce à des éléments mis en avant qui deviendront de véritables preuves archéologiques, explicitant des codes de représentations sociaux des communautés mérovingiennes (Brather, 2008).

Le choix des biens déposés et des architectures funéraires a intéressé les archéologues dès les préludes de la recherche archéologique alto-médiévale.

Face à des pratiques funéraires décrites dans les textes comme fortement similaires, pour ne pas dire identiques, entre hommes et femmes, comment des stéréotypes de genre se sont-ils installés au sein des réflexions sur les populations du passé ?

CHAPITRE III – Historiographie de la recherche en archéologie funéraire mérovingienne – des balbutiements de la recherche aux jalons des stéréotypes

III.I - Aux origines de l'archéologie mérovingienne – de l'antiquaire au chercheur

III.I.1- Premières découvertes archéologiques et premières assertions genrées

La course au bel objet –

Afin de mieux comprendre l'installation des stéréotypes de genre dans la discipline, il convient de retracer l'historiographie de l'archéologie mérovingienne, de ses débuts comme passe-temps des plus aisés à sa professionnalisation.

L'intérêt pour les sciences du passé peut être retracé jusqu'à l'Antiquité, mais va connaître un enthousiasme croissant et devenir un divertissement majoritairement dédié aux élites. Certains érudits proposeront des solutions d'encadrement de la recherche dès le XVIII^e siècle (Legrand d'Aussy, 1799) en particulier à la suite des destructions engendrées par la Révolution, mais celle-ci resteront minoritaires jusqu'au XX^e siècle et une véritable législation sur l'archéologie.

Dans un premier temps, la période reine de ces études est incontestablement l'Antiquité, qui avec l'influence persistante des Lumières, est érigée en moment clé de la richesse intellectuelle. Le haut Moyen Âge, à l'inverse, souffre d'une mauvaise réputation qui décrit la période comme un moment de déclin et de pauvreté (intellectuelle et matérielle) et ce malgré des découvertes très riches à fort retentissement, comme la riche tombe de Childéric à Tournai en 1653. La multiplication des travaux de grandes ampleurs au XIX^e siècle fait se multiplier les découvertes archéologiques. Des sociétés savantes vont se créer et l'archéologie va devenir l'affaire d'érudits locaux. Ces groupes vont gérer la question archéologique, des fouilles jusqu'aux études. De nombreuses publications sont faites dans

des bulletins ou des mémoires, comme par exemple, *La revue archéologique de Paris*, ou *Les mémoires des antiquaires de Normandie*, publiés dès le XIX^e siècle. L'État français n'a alors aucune prise sur les études archéologiques, qui sont de l'ordre de ces particuliers (Effros, 2012).

Les riches objets présents dans les tombes attirent ces chercheurs et les tombes du haut Moyen Âge sont particulièrement explorées et étudiées, parfois très sommairement. Le mobilier tient une place à part entière, et primordiale dans ces études, entre pièces de collection et objets d'études, et finit régulièrement exposés chez des particuliers dans des cabinets d'antiquaires, ou bien dans les musées de sociétés savantes (Effros, 2012). L'intérêt du bel objet prévaut largement sur les types de structures et les squelettes comme le montre des méthodes de fouilles souvent destructrices. Par exemple, l'usage de la sonde champenoise dans l'Est de la France notamment. Cet objet qui sert à sonder la terre à la recherche de tombes permet le prélèvement des objets de la sépulture, les ossements étaient généralement laissés sur place ou déplacés, la tombe n'étant ouverte que partiellement là où le mobilier funéraire était attendu. De cette technique résulte des ossements percés, déplacés et des tombes dérangées, au profit des collectionneurs.

Cet intérêt pour les objets va progressivement mener aux premiers pas de la typochronologie. Sont évoqués alors « les petits objets ornés de verre rouge », (De Caumont, 1830-1841) jugés caractéristiques de la période mérovingienne. La tombe de Childéric et le mobilier font alors office de référence temporelle, en particulier après l'identification du défunt (grâce à la bague sigillaire retrouvée dans la tombe), et une datation est effectuée par comparaison avec les textes. Dans son ouvrage, *Cours d'archéologie*, Arcisse De Caumont évoque ce qu'est pour lui le mobilier funéraire : « [...] Chacun emportait avec lui ce qui avait distingué pendant sa vie, sa dignité et sa profession ». Cette citation montre bien que très tôt dans la recherche, les ensembles mobiliers ont été perçus comme des biens personnels des défunts, représentatifs de l'identité de ce dernier, et exprime l'idée que les morts s'inhument avec des objets qui leurs sont chers.

Stéréotypes de genre -

À cette période les premières affirmations genrées propres aux dépôts de mobilier commencent aussi à émerger. J-M De Beaulieu évoque en 1838, lors de l'une étude d'une nécropole en Lorraine, que les tombes avec les armes sont des sépultures d'hommes, plus précisément de guerrier en écrivant : « les ossements sont ceux d'hommes d'un âge mur, qui ont été enterrés avec leurs armes ; ce sont des guerriers » (Beaulieu, 1838). Il nuance son propos dans les pages suivantes, en précisant que, dans les cas où une bague est retrouvée avec des armes, il s'agit de probables tombes de « barbares », donc possiblement d'hommes. La présence d'un bijou est perçue comme nuisant à l'homogénéité de l'ensemble, le rendant non conforme à des tombes « romaines », dans lesquelles armes et bijoux sont censés n'être jamais déposés ensemble. Les bijoux sont donc, pour lui, un anti-marqueur masculin, au même titre que les armes sont synonymes de tombes de guerriers. Les individus déposés avec des bijoux et des armes ne peuvent être que des individus non civilisés, des « barbares ». Il conclut son analyse de ces sépultures en précisant qu'il est possible que les bagues mettent en avant la présence de tombes de femmes, ou de très jeunes hommes adolescents.

Dans la continuité de ces travaux, en 1889, P. Delamain dans le *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, présente ainsi le mobilier d'une nécropole : « Si les bijoux sont rares dans les tombes d'hommes et se réduisent à des ornements se rattachant à l'équipement du guerrier, il en est tout autrement des femmes. On semble avoir enseveli avec elles leurs plus belles parures et aussi les objets auxquels elles attachaient une valeur ou un intérêt d'habitude journalière. » (Delamain, 1889). Il réitère ainsi les propos d'A. De Caumont sur les objets, perçus comme des biens personnels dans lesquels est perceptible une dichotomie hommes/femmes très forte, grâce aux dépôts d'armes et de bijoux précieux perçus comme les biens personnels des défunts.

Enfin, à l'aube du XX^e siècle, l'étude des bagues et anneaux de M. Deloche met en avant les hypothèses qui vont marquer les études d'objets durant ce siècle. Face à une tombe¹³ contenant notamment des armes (épée, scramasaxes en fer) et une bague sigillaire en or portée par le défunt, il estime que la bague ne peut-être qu'un objet mémoriel/souvenir du

13 Découverte en 1864 à Gironde-sur-Dropt (Gironde)

défunt, qui aurait une valeur sentimentale. Pour lui, la présence d'armes et d'une bague est incohérente, voire inenvisageable, puisque les armes sont l'indicateur d'un individu de sexe masculin. La bague ne peut par conséquent pas lui appartenir, et ce même si l'objet a été découvert en position portée (Deloche, 1891). Il justifie sa conclusion en traduisant le monogramme comme un prénom féminin, Gulfetrud, et en mesurant le diamètre de la bague, d'après lui trop petit pour des doigts d'hommes. Il conclut son analyse en expliquant que la bague devait probablement appartenir à la femme du guerrier : « Il faut donc penser (et nous ne voyons pas d'autre explication plausible), que le guerrier dont Gulfetrud était l'épouse, ayant survécu à cette dernière et ayant gardé l'anneau de la défunte, ce bijou fut placé auprès de lui dans son cercueil. » (Deloche, 1891). Cet exemple marque particulièrement bien la force de l'ancrage des idées préconçues, instillées dès le début du XIX^e siècle et qui sont reprises par de multiples chercheurs de cette période.

Ainsi, on préfère émettre des hypothèses très abstraites, relatives à d'éventuels proches du défunt, plutôt que d'envisager des pratiques qui diffèrent de celles de la société contemporaine aux chercheurs, ici le port d'un bijou, donc jugé féminin, dans une sépulture avec des armes, qui se sont imposées comme le révélateur masculin par excellence.

Ces raccourcis entre des armes, révélatrices d'hommes, et les bijoux, marqueurs de femmes, ne sont pas l'apanage des érudits français puisque les antiquaires allemands, danois et anglais, feront les mêmes suppositions au cours du XIX^e siècle (Hjorungdal, 2005). Ces hypothèses vont continuer à s'enraciner au cours du XIX^e siècle et l'emphase sur le personnage du guerrier et de ses armes prévaut largement. Le statut de la femme que ce soit son rôle, sa présence dans l'espace public ou ses pouvoirs potentiels au sein de la communauté sont absents. C. Boulanger écrit alors dans son volume paru en 1909 que les fibules et les bijoux sont présents exclusivement dans les tombes de femmes. Il continue en précisant que les biens de bonnes factures ne sont pas découverts dans les sépultures d'hommes, mais concède que certains sont inhumés avec des bagues (Boulanger, 1909). Ses propos sont renforcés par ses contemporains avec notamment la croyance très forte en *Heergewäte* et *Gerade*, deux traditions légales germaniques, qui sont utilisées comme argument pour renforcer l'idée selon laquelle les défunts doivent être enterrés avec leurs biens (les hommes avec leurs armes et les femmes avec leurs bijoux) (Effros, 2002).

Dans son volume dédié à la fouille de Marchélepot paru en 1909, il présente deux illustrations décrites comme typiques des inhumations masculines et des inhumations féminines, l'une au V^e-VI^e siècles et l'autre au VII^e-VIII^e siècles (voir Figure 2 ci-dessous). Au V^e-VI^e siècles, l'homme (à gauche sur l'image) est inhumé sur le dos, l'essentiel du mobilier funéraire est présent dans la partie basse de son corps, entre les fémurs, où l'on peut voir, un umbo de bouclier, des flèches, un scramasaxe, une lance est déposée à sa droite, une francisque à sa gauche et une boucle au niveau de ses vertèbres lombaires (un fermoir d'aumônière est visible à la droite de son crâne). Quant à la représentation féminine (à droite), l'individu est également allongé sur le dos, sont visibles de nombreux bijoux et éléments de parure vestimentaire (fibules aviformes au niveau du thorax, fibules asymétriques au niveau des membres inférieurs, collier et épingle au niveau des vertèbres cervicales, grosse perle au niveau du pied droit). Quelques objets utilitaires sont entre les fémurs (couteau, pince à épiler). Les seuls éléments présents dans les deux sépultures sont la céramique déposée aux pieds des deux défunts et la boucle (ou plaque boucle) de ceinture au niveau du bassin dans les deux cas. La verrerie n'est présente que dans la sépulture féminine. Les deux individus sont déposés dans des contenants similaires.

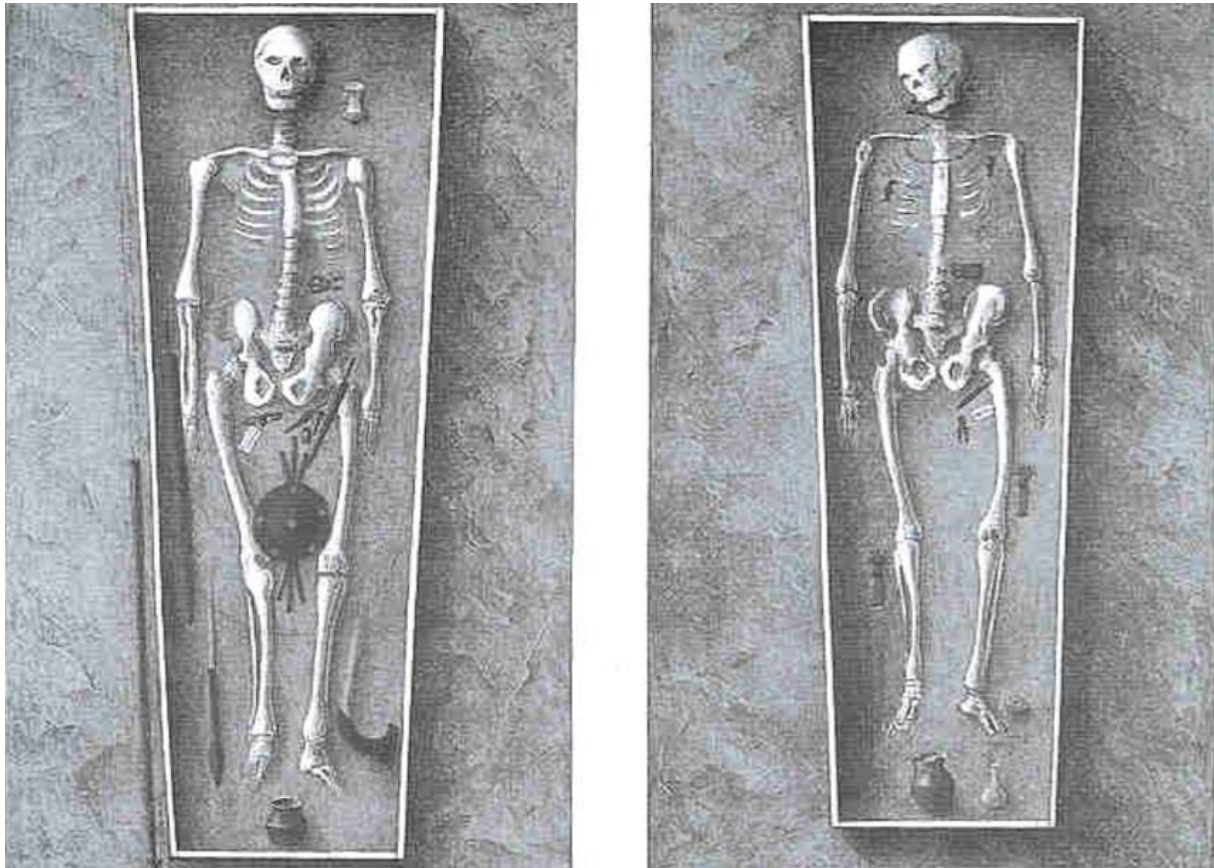


Figure 2 - Gravures de C. Boulanger – sépultures féminines et masculines fantasmées IVe Ve siècles – source GALLICA

La gravure représentant les individus des VII^e et VIII^e siècles (voir Figure 3) est peu différente, mais reflète essentiellement des changements dans les pratiques dépositionnelles, en particulier la diminution du nombre d'objets dans les tombes. La femme, à droite, est inhumée avec des boucles d'oreilles, disposées de chaque côté de son crâne, un collier et une épingle au niveau de ses vertèbres cervicales. Il y a également une fibule posée sur son sternum, une rouelle et une plaque boucle au niveau des vertèbres lombaires, ainsi qu'un bracelet à son bras gauche, quelques éléments métalliques entre ses jambes et une céramique au pied de la tombe. L'homme, à gauche, est très peu doté puisque n'apparaissent sur l'illustration qu'une plaque boucle à sa ceinture, une épée le long de son membre inférieur gauche, un couteau entre ses jambes et une céramique au pied de la tombe. Les deux individus sont sur le dos et semblent être inhumés dans des sarcophages. Encore une fois, la céramique et les éléments de ceinture sont les seuls points communs entre les deux inhumations et sont aux mêmes endroits, aux pieds et au niveau du bassin.

Ces illustrations pensées, puisqu'elles ne correspondent pas à des sépultures fouillées, illustrent bien les attendus pré-conçus déjà bien installés sur les dépôts d'objets funéraires au sein des sépultures. Ainsi, est représentée la division armes/bijoux qui va prévaloir dans les travaux sur les objets tout au long du XX^e siècle, alimentée par des travaux antérieurs, cités ci-dessus, déjà très orientés.

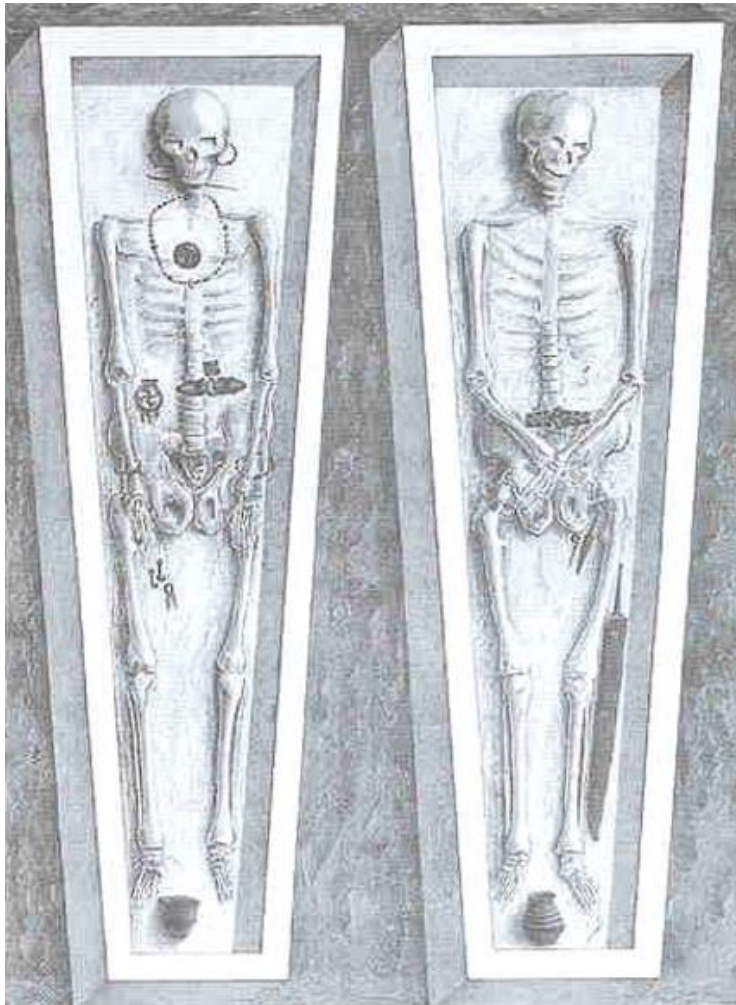


Figure 3 - Gravures de C. Boulanger – sépultures féminines et masculines fantasmées VIe VIIIe siècles – source GALLICA

Pour la période, l'intérêt pour les ossements est quasi nul. De Beaulieu notamment parle ainsi « des ossements d'hommes d'âge mûr », mais ne développe pas plus ses explications ou sa méthode (De Beaulieu, 1838). Les affirmations sur le sexe reposent donc par défaut sur les types d'objets (Deloche, 1891).

III.1.2 - Évolution de la discipline au XX^e siècle et préludes de l'archéothanatologie

Les études d'objets et les fouilles se multiplient et se systématisent au début du XX^e siècle. La course au bel objet bat encore son plein et les personnes intéressées par les fouilles comptent des collectionneurs, voire des revendeurs de biens. Les artefacts sont vendus, échangés, pour leur valeur esthétique, parfois historique, et peuvent même être fondus pour récupérer le matériau d'origine. Les études d'objets restent encore marginales, les fouilles ayant pour but de remplir les étagères de cabinets de collections. Des opportunistes vont même jusqu'à faire de faux objets dans l'espoir de revendre au plus offrant. Certains érudits se posent quand même contre ces pratiques, mais ces derniers semblent réprimer avant tout la vente de faux. Ainsi, Boulanger va critiquer les fameux faussaires Lelaurain et Cotel, mais n'hésitera pas à revendre les artefacts de sa propre fouille de Diergardt à Cologne (Effros, 2012). De nombreux ensembles sont ainsi dispersés et exposés comme preuve d'un intellectualisme et d'une classe sociale élevée et parfois même comme marque d'appartenance à une élite lointaine (Charpy, 2007).

Par la suite, parallèlement au courant de l'histoire positiviste qui a marqué une partie du XX^e siècle, présentée notamment dans *La nouvelle histoire* (Le Goff, 1978), les vestiges archéologiques vont devenir un faire-valoir des sources textuelles. Ils sont donc en position secondaire et servent à confirmer les écrits. Ainsi, il est fréquent de lire des comparaisons entre objets qui jugent de la « romanité », ou à l'inverse de la provenance « barbare » de ces derniers.

Le XX^e siècle voit aussi la parution de synthèses plus vastes que dans les siècles précédents, notamment avec Edouard Salin, qui publie en 1952 les quatre tomes de *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire*. Ce dernier travaille surtout sur le nord de la France et est considéré comme l'un des pionniers des études en laboratoire et d'analyses techniques du mobilier, en particulier en ce qui concerne les objets en fer.

L'essentiel de son ouvrage est dédié à des objets caractéristiques de la période, notamment les armes, les fibules et les plaques-boucles, qui sont décrites, mesurées et classées en catégories. Il a une méthode de travail particulièrement efficace, puisque chaque tombe est mesurée, dessinée et la position des objets est précisée. E. Salin poursuit les études

effectuées depuis le XX^e siècle et contribue fortement à l'importance grandissante des études typologiques, qui mèneront à la typonomie telle qu'on la connaît aujourd'hui. Les questions relatives à l'identité du défunt, son appartenance ethnique et son statut sont au centre de ses études, et il dédie tout un volume de son ouvrage aux croyances et superstitions. Volume qui reste à ce jour l'un des seuls sur le sujet du symbolisme et des croyances au haut Moyen Âge.

Comme ses prédécesseurs il détermine le sexe des défunts avec le mobilier funéraire, en privilégiant cette méthode par rapport aux études d'ossements (Salin, 1946), notamment dans l'étude de la crypte funéraire de la basilique de Saint-Denis dont il aura la charge des fouilles dans les années cinquante. Ainsi, il publie, dans *Les tombes Gallo-romaines et Mérovingiennes de Saint-Denis – Janvier et février 1957*, la liste des tombes et des objets et s'autorise quelques théories sur l'identité des défunts et leur sexe. Ainsi, concernant la sépulture numéro 16, dite « sépulture princière », il conclut à un individu de sexe masculin en raison de la présence d'un ceinturon et d'un baudrier, preuve indiscutable de la présence d'un homme, faisant référence au *cingulum militiae* antique. Il précise cependant que la gracilité des os, et la présence de trois bagues de diamètre très fins, montrent que le défunt ne pouvait être qu'un très jeune homme, de 20-25 ans, et expose la présence probable du squelette de Clotaire III mis en terre en 673. Il faut noter que la présence d'une épingle à spatule dans la sépulture n'est que rapidement évoquée, celle-ci ne servant pas son propos. Pour reconnaître une sépulture d'homme, les éléments d'harnachement et les éperons sont pour lui très caractéristiques et seront à plus de quatre reprises (sépultures 9, 13, 18, 32) les objets utilisés pour déterminer le sexe des morts. Concernant les femmes, il parle déjà de « parures exclusivement féminines » et classe les colliers, bracelets, et les pendentifs dans cette catégorie.

Vingt ans plus tard, dans les années soixante-dix, avec le développement grandissant de la région parisienne, les fouilles de nécropoles de grande ampleur se multiplient, constituant un véritable bond pour l'archéologie francilienne. Le grand nombre de fouilles, n'est pourtant pas signe d'une grande progression des publications puisque certains sites ne

paraîtront jamais¹⁴. La grande augmentation des travaux d'aménagements, urbains ou ruraux vont progressivement pousser en faveur d'une réglementation et d'un encadrement plus strict de l'archéologie. Face à une discipline qui se professionnalise de plus en plus, et des chercheurs qui ne sont plus des érudits privés ou des religieux, mais bien des universitaires formés à la réflexion scientifique, l'AFAN, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, va être créée en 1973, et deviendra l'INRAP, Institut National d'Archéologie Préventive, en 2002. Ce tournant majeur va réglementer les fouilles et imposer progressivement les fouilles préventives et préparer le terrain pour la pratique de l'archéologie du XXI^e siècle (Demoule, Landes, 2009 ; Guillon, 2010, 2021). Dès les années 2000 des rapports de fouille vont initier des tournants dans les modes de réflexion autour des objets et du mobilier funéraire. Par exemple, la publication de la nécropole de Louviers dans l'Eure (Carré, 2004) va dédier un passage au « mobilier et sexe des défunts », qui souligne entre autre après une partie dédiée à la typologie que « l'étude qui précède montre que se baser sur les objets pour une attribution de sexe peut être très hasardeux ». S'en suit une discussion sur des déterminations probables du sexe de certains individus, propositions qui restent au second plan et qui sont différenciées du sexe biologique, élément assez rare pour être souligné, et qui propose sans le nommer de questionner le genre.

Thanatoarchéologie –

Les méthodes de détermination du sexe et d'estimation de l'âge des défunts vont également évoluer et arriver à celles qui sont couramment employées de nos jours. Si celles-ci semblent généralisées sur les terrains de fouilles actuels, les travaux sur les restes osseux mérovingiens ont pourtant été assez rares dans un premier temps.

E. Salin évoque par exemple la difficulté de réaliser des études osseuses devant le faible nombre de collections, d'après lui en particulier à cause de la poursuite « d'objets de collection » (Salin, 1952). Cependant, il cite tout de même plusieurs études réalisées sur les squelettes, en particulier les crânes dès les années 1950. Il déclare même sans ambages que le but de l'anthropologie est bien de « déterminer des caractères représentatifs des groupe-

14 Par exemple la nécropole de Vicq dans les Yvelines, fouillée entre 1976 et 1987 mais dont le rapport n'est jamais paru. Seules quelques études isolées sont disponibles.

ments humains, qu'il s'agit de classer » (Salin, 1952). Les populations qu'il cite sont identiques à celles que l'on cherche à identifier avec les objets, avec la perspective de la culture matérielle, à savoir les Germains, les Francs, les Huns, les Burgondes, etc.

Les questions relatives à l'indice céphalique (le rapport entre la largeur maximale et la longueur maximale du crâne) sont omniprésentes et occupent toute l'analyse dédiée aux ossements dans ses volumes, qui ne bénéficie que d'une dizaine de pages (en comparaison, l'analyse toponymique occupe près de quarante pages) dans son *Manuel des fouilles archéologiques, les fouilles de sépulture du V^e au VII^e siècle* paru en 1946. Il y écrit que « [...] les observations les plus importantes sont relatives aux crânes : on examinera la forme des orbites et de la mâchoire, enfin on mesurera l'indice céphalique. ». Il n'y a que peu de traces des études sur le sexe des défunts par les os. Salin explicite tout de même les attendus pour la détermination du sexe lors de fouilles : « sexe du mort – si le mobilier est douteux, l'examen du squelette, et en dernière analyse, la prospection pendulaire du crâne peuvent renseigner » / « le sexe de chaque défunt peut être établi par la nature du mobilier funéraire, par l'examen des principaux ossements (le concours d'un médecin est alors nécessaire) », enfin par des mesures effectuées au pendule » (Salin, 1946). Le mobilier est jugé comme l'élément de premier plan pour les déterminations et les études d'os sont à part, réalisées par des médecins. Cette séparation entre les études va perdurer pendant la majorité du XX^e siècle et engendrer une véritable rupture entre analyse ostéologique et études archéologiques, les os étant conservés à part à destination des professionnels de santé et les autres données issues des fouilles dédiées aux archéologues.

En parallèle des déterminations par les objets, l'estimation de l'âge se fait en deux temps. Les types d'objets déposés et les degrés de gracilité des os sont utilisés pour déterminer les classes d'âges des défunts. E. Salin, toujours dans son *Manuel*, insiste sur l'importance de fournir les os à des médecins à même de travailler sur les dents pour déterminer l'âge de décès : « nous conseillons de soumettre des os aux médecins, la mâchoire en particulier, sans oublier qu'il existe une cause d'erreurs due à l'usure prématurée des dents » (Salin, 1946). Le seul autre intérêt porté à l'os dépend d'une justification de comportements rituels violents, attendus des populations dites barbares. Ainsi, un chapitre du *Manuel* est dédié aux « Lésions, déformations osseuses, morts violentes et mutilations rituelles » (Salin, 1946).

Dans les années 2000, une prise de pas des études osseuses sur les traditionnelles perspectives archéologiques qui traitent des objets s'effectue. Cependant, la sous-division des études entre spécialistes ne va pas faciliter les études comparatives. Celles-ci seront effectuées de plus en plus fréquemment au cours des années 2010, apparaissant sous forme de statistiques dans les annexes des rapports. Cependant, le sexe archéologique va continuer à s'imposer comme une valeur secours de la détermination du sexe et l'on retrouve au sein des comparaisons réalisées des individus dits féminins et des individus dits masculins déterminés par les objets et pas les os.

En parallèle de la professionnalisation de l'archéologie se sont développés une multitude de spécialités propres aux recherches du passé. Ainsi, les analyses des restes osseux longtemps délaissées, vont devenir le centre d'une discipline en soi : l'archéothanatologie.

Dès la fouille de l'hypogée des Mournouards à Mesnil-sur-Oger, dans la Marne en 1962, par A. Leroi-Gourhan, les méthodes utilisées sur le site sont devenues des indispensables de la fouille archéologique en contexte funéraire. Elles ont fait émerger un penchant social de l'archéologie funéraire (Crubézy, 2000). Les objets et les restes humains ne sont plus perçus comme deux ensembles séparés, mais alors comme un ensemble global qui doit par conséquent bénéficier d'une approche holistique. De même, les restes humains sont analysés sous le prisme de l'anthropologie physique et sociale. Il s'agit donc de comprendre un site, son organisation, son fonctionnement, et non plus à en extraire seulement le beau mobilier.

Dans les années 80, des chercheurs comme Claude Masset et Henri Duday vont relancer les réflexions autour de la discipline. Notamment lors du colloque de Toulouse en 1982, où la notion d'une véritable « anthropologie de terrain » est discutée (Duday, 1987). Cet événement va aussi permettre de définir un vocabulaire technique dédié à l'archéologie funéraire et de créer un protocole pour l'étude des ensembles sépulcraux. Entre les années 1980 et 1990, les recherches sur le terrain et celles effectuées en laboratoire vont sensiblement se rapprocher et les anthropologues vont investir les chantiers.

Les trente dernières années en archéologie funéraire, ont été marquées par une évolution importante des termes et pratiques méthodologiques notamment autour des restes osseux (Pereira, 2013). La parution dans les années quatre-vingt-dix d'ouvrages tels que

l'Archéologie funéraire (Crubezy et al., 1990), ou *Anthropologie physique et archéologie* d'H. Duday et C. Masset en 1987 (Duday, 1987), a fortement contribué à aboutir à la systématisation des études taphonomiques et du recrutement des ensembles funéraires. L'anthropologie raciale est bien loin et de nouvelles méthodes ont donné naissance à une véritable anthropologie funéraire de terrain (Duday, 1990).

Ainsi, après des débuts difficiles, l'anthropologie funéraire, ou thanatoarchéologie, est une discipline qui a su devenir indispensable au sein de la recherche archéologique. Elle permet, grâce aux études des ossements, d'apporter des informations sur les différents aspects inhérents à la biologie du vivant. En effet, les squelettes sont au sein de la recherche archéologique, les seuls éléments en lien direct avec la biologie (Duday, 1990) et sont donc les seuls à pouvoir apporter des éléments de réponses sur ces questions. Des découvertes tels que l'âge, la croissance des individus, le sexe, les diverses pathologies (bactériennes, génétiques, ...) ou le mode de vie, à travers l'alimentation, les facteurs d'activité, et même les liens familiaux entre individus (par les caractères discrets par exemple), peuvent ainsi être révélés.

L'analyse selon la perspective archéothanatologique permet aussi de remonter à ce qui relève du geste funéraire apporté au défunt et ce à tout moment : que ce soit avant la mise en terre (embaumement, exposition), lors de celle-ci (mise en place du cadavre au sein de la sépulture), et même après les funérailles (commémorations, réouvertures ritualisées, ou pillages). La mise en place d'une anthropologie de terrain a permis de recentrer les études non seulement sur le squelette mais aussi de relancer de nouveaux questionnements taphonomiques. En effet, de nombreuses données étaient perdues faute de prélèvements et de méthode appropriés, chose d'autant plus grave au sein d'une discipline destructrice comme l'archéologie où un indice perdu n'est pas récupérable *a posteriori* (Duday, 1990). Ce ne sont donc pas seulement les os en tant que tels qui sont étudiés par l'anthropologue, mais bien la position des restes au sein de la tombe.

La position des os dans la fosse permet aussi de raisonner sur les dépôts mobiliers, leurs positions, leur statut (portés ou déposés) et même sur leur absence, questionnement qui forment la base des études de genre. L'analyse taphonomique peut révéler des traces d'éléments en matériaux périssables déjà disparus lors de la fouille, mais qui sont retrouvés grâce aux espaces vides présents dans les fosses (coussin céphalique) ou des marques sur les

os (traces de vers de gris laissé par des objets métalliques disparus). D'autres facteurs, comme les effets de contraintes, peuvent aussi montrer la trace d'un vêtement ou bien d'un linceul qui aurait disparu mais dont la marque aurait imposé une position particulière aux os. Les analyses taphonomiques sont d'autant plus importantes lorsque dans le contexte qui nous intéresse plusieurs individus sont fréquemment inhumés dans les mêmes sépultures. Les remaniements et réouvertures de tombes étant très fréquents au haut Moyen Âge, ils compliquent grandement la compréhension des modes de dépôts (Noterman, 2016 ; Klevnas, 2013). Ces bouleversements rendent parfois impossible une attribution du mobilier funéraire au destinataire initial.

L'archéologie en tant que discipline scientifique est en évolution constante, des méthodes de terrain aux spécificités des travaux de post-fouille en laboratoire. Pourtant, même si ces dernières décennies ont vu la généralisation de l'archéothanatologie et la prévalence de méthodes d'études de plus en plus fiables, le poids de la recherche passé a longtemps pesé sur les attendus sociaux et sexuels des populations du passé.

III.1.3 - Une discipline en mouvement mais un passé trouble : genre et instrumentalisation de la recherche archéologique

Une historiographie de l'archéologie ne serait pas complète sans une brève discussion autour de l'instrumentalisation du passé mérovingien, en particulier à l'aune des tensions des XIX^e et XX^e siècle (Geary, 2004) et ses conséquences dans la perception des rôles des individus de la période. Particulièrement sur la promotion d'une masculinité unique et guerrière.

Dès le XIX^e siècle, l'image des barbares et des invasions, qui perdure pendant la majorité du XX^e siècle, s'impose dans une partie de la recherche, en parallèle avec la montée des nationalismes en Europe. Une pseudo recherche scientifique sert alors à légitimer l'image de peuples européens dits naturels (Geary, 2004). En Allemagne/Prusse notamment, l'image d'un « nationalisme culturel » (Joye, 2010), s'installe comme une suite logique aux conflits avec la France voisine. Ainsi, les références aux Germains, qui luttent contre des peuples issus de la romanité, font écho au conflit franco-prussien de 1870, et l'idée de peuples

originels va émerger. L'archéologie est mise à contribution pour nourrir les théories issues de supposées invasions barbares, à travers la recherche d'objets. Ainsi, les études mobilières ont été utilisées pour créer une division claire entre « tombes barbares » et « tombes romaines », censée illustrer les différences radicales entre les peuples à travers une culture matérielle qui permettrait de les différencier.

Les perspectives de la recherche du XIX^e siècle ont eu pour but de servir un intérêt politique fort d'affirmation territoriale. Au début du XX^e siècle, les bases mises en place par ces chercheurs s'entremêlent avec les dérives anthropologiques sur les races et leurs classements, pour aboutir aux horreurs connues du pouvoir nazi lors du second conflit mondial (Geary, 2004).

Présenter ces questions autour de l'instrumentalisation du passé est indispensable dans ce cadre de recherche. En effet, le développement de ces théories a très fortement influencé les stéréotypes sur les individus mis au jour, notamment une perception viriliste¹⁵ et guerrière de l'homme du haut Moyen Âge, au défaut d'un statut féminin qui est longtemps invisibilisé.

15« Idéologie prônant la virilité comme valeur supérieure pour le genre masculin » source CNRTL

III.II- Une recherche influencée – rôles stéréotypés et attendus de genre

III.II.1 - Les femmes dans les sources médiévales textuelles

L'influence de la recherche moderne sur les populations du passé n'est donc pas à minimiser et doit être prise en compte. Ainsi, on peut considérer que la société du haut Moyen Âge, décrite comme patriarcale et faite de pouvoirs masculins, serait un statut par défaut. En effet, le poids de l'historiographie de la discipline couplé à l'absence quasi-totale de femmes dans les sources, pourrait avoir nourri ce sentiment d'un monde d'hommes, d'un « mâle Moyen Âge », comme l'avait décrit Georges Duby, avant de revenir sur cette thèse (Duby, 1987).

Les textes, qu'il faut replacer dans un contexte religieux qui observe une stricte division entre hommes et femmes, voire même de rabaissement de la femme pécheresse au vue de la doctrine chrétienne, s'attachent aux perspectives genrées de rôles féminins et masculins idéels. Ces derniers sont exacerbés pour servir un équilibre social, un modèle social utopique à atteindre, mais certainement pas une description fidèle points par points à la réalité (Pancer, 2011). L'image de femmes absentes et soumises à la répression et réduite à l'impuissance à grandement été repensée en histoire (Livingstone, 1998), mais l'archéologie s'en tient encore beaucoup à une division très binaire des rôles sociaux. Dans ce sens, NiraPancer développe l'idée d'un « écran de la misogynie », et cite notamment Jordanès, contemporain de Grégoire de Tours et chroniqueur d'une histoire des Goths, qui fournit une explication du mutisme des sources sur les femmes (Pancer, 2011). Ce dernier explique simplement que son objectif est d'écrire une histoire des hommes. Il considère que la contribution des femmes à l'histoire est négligeable et lorsqu'il évoque les femmes il leur

attribue le mauvais rôle. Il présente ainsi une vision construite sur le postulat de la supériorité masculine, probablement similaire à celle des autres grands auteurs de la période qui ne laissent qu'une place minime aux femmes dans les écrits qui nous sont parvenus (Pancer, 2001).

Quand les sources semblent silencieuses, comment retrouver les rôles sociaux prégnants propres à chacun sans risquer de mettre en valeur des stéréotypes possibles effets de sources ?

Des reines tyranniques ? Frédégonde et Brunehaut -

Peu de textes s'attachent à décrire les femmes mérovingiennes, mais il existe tout de même quelques exemples. Au sein de ces derniers il y a deux comportements types, qui ne concernent que des individus issus de la royauté, de la haute élite, ou qui sont entrés dans les ordres. Très divisé, il y a d'un côté la femme encensée, bonne épouse et bonne chrétienne, et de l'autre l'image très péjorative de la femme tyran qui se mêle du pouvoir. Ces deux comportements sont des moyens pour les chroniqueurs de la période de décrire à la fois leurs attachements politiques, tout en mettant en avant un rôle attendu des femmes en cohérence avec la religion chrétienne.

Ces descriptions imagées de reines tyranniques sont très bien représentées par deux reines incontournables pour la période, Brunehaut et Frédégonde. Décrites comme véritables sœurs ennemies de la période, elles souffrent toutes deux de représentations à charge par les auteurs de leur temps. Elles seront différemment décrites par Grégoire de Tours, Venance Fortunat et Frédégaire en fonction des rôles joués par ces derniers dans les conflits qui vont entacher la période. Ainsi, Grégoire de Tours, partisan de Sigebert I^e, va décrire en Frédégonde une reine malveillante et cruelle, alors que Brunehaut sera décrite sous un jour bienveillant. Venance Fortunat la dit de conseil avisé pour le roi. A l'inverse, la chronique dite de Pseudo-Frédégaire lui sera franchement hostile (Graceffa, 2009). Néanmoins, tous décrivent des femmes fortes de pouvoir, qui ont une réelle influence sur la politique de leurs maris/fils voire même petits et arrière-petits-enfants, loin d'un rôle purement esthétique restreint à la sphère du privé.

Brunehaut

L'une de ces *reginae* mérovingiennes les plus connues est Brunehaut. Fille d'Athanalgid, roi des Goths et épouse de Sigebert I^e, elle est à la fois décrite par V. Fortunat comme une femme intelligente, d'une grande beauté et bonne croyante lors de son mariage (Graceffa, 2009). Les évènements qui vont jalonner sa vie, du meurtre de sa sœur supposé par Chilperic (époux de Frédégonde) à ses interventions dans le pouvoir des hommes de sa famille vont, en particulier faire d'elle un véritable personnage de roman, supposée instigatrice d'une vengeance (la *faide* franque) perpétuelle. Ecartée à plusieurs reprises du pouvoir, elle retrouvera le chemin du trône tout au long de sa vie, intervenant auprès de ses époux, puis faisant office de régente pour ses petits-fils, jusqu'à sa capture par le fils de Frédégonde et Chilpéric, Clotaire II et sa sentence à mort.

Ce statut de *regina*, et la question des titulatures est régulièrement question à discussion dans les travaux des historiens. En effet, les textes évoquent un exemple intéressant de l'ambiguïté qui pèse sur ce statut. Ursio, un noble austrasien, s'adresse ainsi à Brunehaut, lorsque celle-ci représente l'autorité de son fils Childebert II, s'adresse à lui : « éloigne-toi de nous femme. Qu'il te suffise d'avoir gouverné le royaume sous ton époux ; car maintenant, c'est ton fils qui règne. Et si son royaume est sauvegardé, ce n'est pas grâce à ta protection, mais grâce à la nôtre. Eloigne toi donc de nous pour que les sabots de nos chevaux ne t'écrase pas en même temps que la terre. » (Dumezil, 2018). Ursio choisit ici d'insister sur le non-statut de la reine : une femme n'a du pouvoir qu'en influençant le pouvoir de l'homme dont elle dépend : époux ou fils, puisqu'elle n'a pas les titres (il l'appelle « femme »), ni les armes (qui désignent ici la protection territoriale par l'autorité sur l'armée) ou de chevaux (représente l'aristocratie). Les textes n'évoquent pas de femmes disposant d'un titre/titulature, avant le X^e siècle. En effet, l'héritage romain du *cursus honorum* ou de la *militia* étant réservé aux hommes, et se perpétue au haut Moyen Âge (Dumezil, 2018). Les seuls titres étant bien celui de *regina* : reine, que l'on évoqué. Ce titre est pourtant déjà en soi une marque du pouvoir, de l'influence de celle qui le porte. Il apparaît déjà en miroir au titre de *rex* : roi.

Brunehaut est désignée en tant que *regina*, dans les textes et se permet de prendre part à des discussions épistolaires en envoyant des courriers à des personnages d'importances, comme l'empereur Maurice à qui elle écrit aux environs de 580 (Dumezil, 2018). Dans les

Lettres austrasiennes 2001, celle-ci est désignée comme *Brunichildis regina*, formule similaire à celle du roi *Childebertus rex*, qui met bien en avant le rôle et le statut d'importance qu'elle détient.

De même, d'autres courriers issus de Grégoire le Grand ne sont destinés qu'à Brunehaut dans la décennie suivante, ses fils ne recevant au mieux que des versions raccourcies (Dumezil, 2018). Elle est aussi citée, et en premier nom, dans des courriers destinés à Thierry II, provenant du comte wisigoth de Septimanie (*Epistulae wisigothicae*) (Dumezil, 2018). Ces éléments témoignent d'une autorité forte de la reine, reconnue non seulement par des représentants religieux, mais aussi des membres de la diplomatie. Brunehaut est cependant un cas atypique, puisque aucune autre reine n'est mentionnée dans des documents royaux (exception faite en Espagne wisigothique où plusieurs exemples sont existants), ce privilège reste réservé au roi, ce qui laisse à penser qu'elle disposait d'un rôle fort et marqué dans son entourage et dans la sphère du pouvoir royal.

Outre les titulatures, les *regalia*, éléments indissociables du pouvoir royal, sont aussi source de renseignements sur le pouvoir et les femmes mérovingiennes. L'ivoire du Bargello par exemple représente une reine/impératrice aux environs de 500, celle-ci porte la couronne tétrarchique, le tablion de dignité, un sceptre long, des chaussures ornées de pierreries et le globe crucifère. Par rapport aux *regalia* propres aux rois, il manquerait plusieurs éléments à cette femme : la fibule circulaire dite impériale (voir Vallet, Kazanski, Perin 1997), le baudrier militaire et l'épée. Cependant, les sources propres aux attendus archéologiques mettent pourtant bien en avant la prépondérance, si ce n'est l'exclusivité, des fibules dans les tombes féminines (voir polysémie des objets ci-après). Cependant, les sources textuelles présentent *a contrario* un exemple de femme avec un baudrier militaire : Brunehaut est ainsi décrite le portant lors de la bataille de 581, où elle est présente sur le champ de bataille afin de défendre le duc de Champagne.

Sur le sujet, Bruno Dumézil conclut son article de 2018 (dans un volume d'ailleurs dédié au genre et à la compétition sociale) « [que] le VI^e siècle constitue une période originale quant aux rapports noués entre genre et pouvoirs, dans la mesure où les marqueurs de la haute puissance y paraissent assez peu différenciés entre hommes et femmes. [...] [cela] amène à conclure à une prééminence des hommes qui, pour être réelle, reste moins marquée et univoque qu'on a parfois du mal à l'affirmer » (Dumézil, 2018). Les chroniqueurs critiquent

ainsi hommes et femmes, et en particulier leurs actions politiques, voire même leur naissance (exemple de Théodora jugée de basse naissance par Procope), et de conclure qu'au VI^e siècle, « le pouvoir est un genre neutre », verbalisant encore une fois le grand écart académique entre archéologues et historiens sur la question du genre du pouvoir au haut Moyen Âge.

Frédegonde

Contrairement à Brunehaut, Frédegonde serait de basse naissance. Elle est entrée dans la sphère royale Neustrienne en étant la servante d'Audovère, première épouse de Chilperic. Elle devient par la suite concubine du roi, qui épouse la sœur de Brunehaut, Galswinthe.

Comme dit ci-dessus il s'agit de relativiser les textes, mais les descriptions de la reine semblent bien démontrer un pouvoir décisionnaire réel, voir même d'actes de violences qu'elle exerce elle-même. En témoigne une scène décrite par Grégoire de Tours, en 589, dans laquelle Frédegonde, après de multiples provocations de sa fille Rigonthe qui la rabaisse à ses origines modestes, manque de tuer cette dernière en l'étranglant avec un coffre. Il faut tout de même nuancer ces propos, en particulier connaissant le ralliement politique de Grégoire de Tours. D'autant plus que ce qui semble condamner ce dernier dans ce récit, ce n'est pas tant l'acte de Frédegonde en tant que tel, une tentative de meurtre ou au moins une agression, mais bien la débauche à laquelle se livre Rigonthe après son mariage déçu avec un prince Wisigoth. Grégoire se sert aussi de cet exemple pour condamner une nouvelle fois l'ostentation dont avait fait preuve la dot royale destinée à accompagner Rigonthe auprès de son époux, qu'il décrit comme un véritable trésor (Joye, 2009).

La violence de l'acte de Frédegonde envers sa fille n'est qu'un prétexte au nom du jugement des modes de vies des deux femmes : l'une débauchée et non mariée, et l'autre maintenant veuve et ayant fait montre de la richesse royale, par extension de son pouvoir.

Une multitude de décès sont aussi attribués en partie à Frédegonde, ou à Frédegonde et son mari :

La reine Galswinthe (568)

Sigebert Ier, roi d'Austrasie (575)

La reine Audovère, première épouse de Chilpéric, répudiée vers 565 (580)

Clovis, fils de Chilpéric et Audovère (577)

Mérovée, fils de Chilpéric et Audovère (580).

Saint Prétextat, évêque de Rouen (586).

Elle est même décrite comme « femme homicide » par Childebert II et Grégoire de Tours évoquera ses soupçons quant à son rôle dans la mort de plusieurs de ses beaux fils (Joye, 2009).

Grégoire de Tours ne cite jamais la reine comme coupable principale des morts qui l'entoure mais plutôt comme instigatrice secrète de ces dernières. Ainsi, il ne vise jamais directement Frédégonde, mais se plaît à sous-entendre son influence dans le détachement du lien affectif entre le roi et ses fils et dans la mort de ses derniers décrits comme des personnages dignes du trône (que l'on peut comprendre comme sous-entendu, à l'inverse de la reine) (Joye, 2009). A l'inverse, le fils de Frédégonde n'est qu'à peine nommé, discrédité par les actions supposées de sa mère.

Grégoire de Tours peut ainsi mettre en valeur telle ou telle dynastie en condamnant les actions des femmes qui les entourent, mères ou épouses, mauvaises conseillères et source de troubles familiaux, dans un système de transmission du trône complexe où chaque fils est un héritier potentiel. Il y a bien plus à dire sur la discréditation des femmes de pouvoir dans les textes que d'en conclure une éventuelle frénésie meurtrière chez les femmes mérovingiennes.

Sylvie Joye écrit ainsi que la reine « a des pieds d'argile » (Joye, 2009), non pas parce que c'est une femme, mais bien à cause de l'absence d'institutionnalisation de son pouvoir, ce que Ursio ne manque pas de reprocher à Brunehaut (voir ci-dessus). Ces reines n'ont pourtant pas manqué d'user des modes relationnels des milieux élitaires dans lesquels elles évoluent (Pancer, 2001). Ainsi, l'ostentation des richesses dont elles disposent et la multiplication des réseaux sont bien la clé de leurs pouvoirs au sein des sphères du public et du politique et ces derniers se doivent d'être perceptibles, ou du moins envisagés, en archéologie par l'étude de la culture matérielle.

L'image de la reine mérovingienne comme tyran se perpétue au-delà des écrits médiévaux, avec un véritable écho dans l'imaginaire des siècles qui suivent. Par exemple, l'œuvre représentant la reine Bathilde (VII^e siècle), peinte au XIX^e siècle, par Evariste-Vital Luminais, intitulée *Les éternés de Jumièges*, met en scène deux jeunes hommes, les beaux-fils de Bathilde, censés avoir été torturés par la reine. Seulement, les textes permettent de démonter cette perspective puisque l'époux de Bathilde, Clovis II, mort à l'âge de 23-24 ans, n'aurait pas pu avoir des enfants en âge de mener une rébellion (Joye, 2010). La reine souffre donc encore, près de quatorze siècles après d'une mauvaise réputation.

Pour sa part, Brunehaut apparaît dans les *Grandes Chroniques de France* à deux reprises, lors de son mariage à Sigebert (elle est d'ailleurs représentée parce qu'elle devient épouse du roi), puis de sa mort. Cette sentence, véritable punition, pour probablement un mode de vie qui ne correspond que très peu aux prédications religieuses, est la suivante : après trois jours de torture elle est exposée en promenade sur un chameau, puis est attachée par les cheveux, un bras et une jambe à un cheval qui traîne son corps jusqu'à la mort.

La femme sainte – Sainte Radegonde et Sainte Geneviève

A l'inverse, Sainte Radegonde, qui fut reine puis moniale est encensée pour son changement de vie dans la *vita* que lui dédit Venance Fortunat : « Elle a échangé ses habits de reine contre les vêtements blancs de religieuse ; elle porte la robe la plus sordide, celle des servantes, et elle l'aime. Jadis on la voyait portée sur un char superbe maintenant, par obéissance à la règle, elle va pied dans la boue. Celle dont les mains étaient chargées de bagues ornées d'émeraudes est pauvre, et est la servante attentive de ses servantes. A la cour, elle commandait, ici elle obéit. » (Venance Fortunat, *Livre VII* trad. Nisard, 1887). Radegonde est décrite comme modeste et l'accent est porté en particulier sur l'écart entre son passé de reine décisionnaire et son présent de femme rangée obéissante à la règle, la transition étant, dans la tradition caractéristique des élites, visible par son changement de vêtements. L'iconographie reprend bien point par point les éléments marquants de la vie de Radegonde, mais en particulier les faits qui font d'elle la sainte décrite par Fortunat. Les représentations issues de ses *vitae* la montrent lors de ses noces (ou elle apparaît conversant avec son époux), en prière, prosternée au pied du lit de son époux mourant et

enfin entrant au monastère, illustrant les étapes clés de la vie d'une bonne chrétienne. À l'inverse, Brunehaut qui, ne s'étant arrêtée qu'au mariage et ayant été partie prenante dans le pouvoir de ses descendants, ne bénéficie que d'une dernière représentation punitive.

Autre exemple de reine encensée, le cas de Geneviève est l'un des plus intéressants en ce qui concerne le pouvoir et l'influence des femmes dans la société mérovingienne. Toujours patronne de la ville de Paris de nos jours, elle est présentée de manière méliorative dans la *vita* qui lui est dédiée. Jeune religieuse, les textes décrivent la façon dont à l'âge de 28 ans elle réussit à convaincre les habitants de la ville de Paris de garder leur ville devant la dangereuse approche des Huns en 451. Par la suite en 465 elle parviendra, en vraie mairesse de la ville à faire ravitailler Paris à plusieurs reprises lors du siège engagé par Childeric II. Les textes témoignent donc d'un vrai rôle à jouer dans l'administratif de la ville, elle réussit à approvisionner le peuple, mais aussi sur les habitants eux-mêmes, puisqu'il est dit qu'elle les convainc. Cette influence, économique et sociale, est due à des prises d'actions dans la sphère publique parisienne de l'époque. On se fie à son avis, et elle dispose de réseaux qui permettent d'outrepasser le désir royal.

L'Église serait-elle finalement la seule opportunité de pouvoir pour les femmes de l'élite mérovingienne ?

Il devait y avoir une multiplicité des pouvoirs féminins dans la sphère politique mérovingienne. En effet, la forte dépréciation des femmes décrites comme actives dans l'espace public par les chroniqueurs de leurs temps pourrait en soi constituer une clé de compréhension de l'étendu des rôles féminins au haut Moyen Âge. S'attacher à considérer de manière si péjorative des femmes présentées comme influentes c'est aussi admettre qu'elles disposent d'un certain pouvoir, qui, s'il ne plaît pas aux hommes d'Église, est bien réel puisqu'il est discuté et rabroué. Entre autres exemples, Fortunat en racontant le passé de Radegonde avant la sainte évoque bien une femme qui commandait.

Au-delà des sources alto-médiévales, les érudits des siècles suivants se serviront des descriptions faites dans les textes pour discréditer la présence de femmes de pouvoir, à la fois de leurs temps et des périodes passées. Censées être guidées par des pulsions

féminines, péjoratives, comme l'assassinat et l'adultère, elles servent d'exemples phares de l'incapacité féminine, dite naturelle, à occuper des postes de pouvoir (Graceffa, 2009). F. Hotman écrit ainsi en 1573 « [les femmes sont exclues des affaires publiques] en raison de l'imbécillité de jugement et de conseil qui est dans ce sexe-là » (Hotman, 1573). Citation qui met en relief l'incapacité féminine à diriger et prendre part à la sphère publique. Dans cet ouvrage Brunehaut est aussi rendue responsable des échecs de ses fils au pouvoir, fils qu'elle a mal élevé, accédant ainsi au triple statut de « mauvaise reine, mauvaise épouse, [...] mauvaise mère ». Ces images se succèdent finalement jusqu'à une remise en question au cours du XX^e siècle qui est suivie d'une véritable historiographie féminine et féministe, qui questionne la place de ces reines au sein du pouvoir à travers les questions de genre.

Que dire alors de ces représentations très binaires et que comprendre de cette dichotomie propre aux femmes : entre femme de pouvoir tyrannique et femme vertueuse dans les ordres ?

III.II.2 - Des individus emblématiques qui posent les jalons de la dichotomie homme/femme

En archéologie les attendus genrés qui reposent sur les individus sont tout aussi marqués. En effet, plusieurs découvertes, du XVII^e au début du XX^e siècle, posent les bases des prérequis sur les individus de la période.

La tombe de Childéric a été mise au jour en mai 1653 à Tournai (Chifflet, 1655), actuellement en Belgique correspondant au territoire des francs saliens au haut Moyen Âge. Le défunt a été identifié assez rapidement, grâce à une bague sigillaire portée retrouvée dans la tombe, portant la mention *CHILDERICI REGI*, témoignant à la fois du nom du défunt, Childéric et de son statut, roi (Cochet, 1859). Jean Jacques Chifflet, médecin de l'archiduc, a consigné dans un ouvrage les éléments mis au jour et les circonstances de la découverte. Son inventaire relève qu'il y avait de nombreux objets en or cloisonné de grenat, ainsi que : une fibule, une bague, un anneau, une boule en cristal de roche, un bracelet à tampon, un fermoir d'aumônière, des éléments d'un baudrier, une garniture de ceinture, une épée, un scramasaxe, une hache, deux-cent monnaies (dont certaines percées), ainsi que des abeilles

(similaires à celles retrouvées à l'est de l'Europe) en or et cloisonné (Chifflet, 1655). Il n'y a pas de plan ou de représentation de la sépulture, ouverte à l'origine par des ouvriers lors de travaux, et les objets retrouvés sont partiels, mais de nombreuses gravures en seront faites. Cette découverte va encourager la frénésie du bel objet, et la multiplication des fouilles dans les siècles suivants, avec la volonté de mettre à jour de nouvelles riches sépultures royales.

L'étude du mobilier et de la sépulture est reprise plusieurs fois dans les années qui suivent jusque dans les années 1980, avec en particulier l'étude de P. Périn et M. Kazanski en 1988 (Kazanski, 1988). À partir des gravures et des fac-similés ils offrent une révision typologique des objets, dont l'usage soulève encore des questions. Les objets retrouvés sur place sont classés en trois catégories : armes, harnachement, et un type dit « féminin » dont les objets sont supposés avoir appartenu à une tombe adjacente (particulièrement celle de Basine, femme de Childéric). La précocité de cette découverte en a grandement compliqué l'étude, en particulier à cause de l'absence de réalisation d'un plan de la tombe ou de précision concernant la position des objets. Il faut aussi noter que la proposition d'une éventuelle tombe féminine repose sur des éléments très vagues. Ce qui justifie cette hypothèse est essentiellement la présence d'une sphère en cristal de roche et un fragment d'aiguille en or, deux objets qui sont considérés comme plutôt féminin par K. Böhner, qui a aussi étudié le mobilier (Kazanski, 1988). Des aiguilles sont pourtant fréquemment retrouvées dans les sépultures d'hommes, quant à la sphère, A. Nissen a dans son HDR bien souligné que ces éléments pourraient avoir été montés sur des sceptres, voir utilisés comme tels, des exemples antiques existant au Palatin à Rome notamment. Il faut argumenter sur l'hypothétique présence d'un fragment de calotte crânienne (décrit comme de petite taille et par conséquent censé être féminin) et de la récurrence de tombes doubles pour la période. Ce qui semble motiver l'existence de cette tombe, qui n'est que supposée, reste tout de même la présence de deux objets qui semblent dénoter dans un ensemble qui correspondrait parfaitement aux attendus masculins : armes et harnachements¹⁶.

16 D'autant plus que d'après E. Salin, Chifflet attribue bien l'aiguille et le cristal à la sépulture de Childéric. Ce dernier évoque aussi la présence d'un « manteau de pourpre » qui aurait été orné des abeilles (qu'il appelle « les mouches ») retrouvées dans la tombe. Ces éléments de parure, esthétique et apotropaïque, seront exclus du mobilier funéraire attribué au roi (Salin, 1956).

Enfin, la trentaine d'abeilles en or et cloisonné de grenat, retrouvées dans la sépulture, ont aussi perçues comme des ornements d'un manteau de brocart, ont par la suite été identifiées en tant qu'éléments liés à l'harnachement (Kazanski, 1988). Ce changement de perspective pourrait être également lié à des attentes propres aux ensembles funéraires, des éléments de parure ostentatoire n'étant pas suffisamment masculins pour une tombe de roi. Cette sépulture va poser les premières bases de la détermination des défunts par le mobilier et en particulier de l'attribution des armes aux hommes exclusivement. Ces assumptions ne sont pas propres à la sépulture de Childéric et vont s'installer au fil du temps.

Ainsi, trois siècles plus tard entre 1905 et 1910, lors de la fouille de la nécropole de Lavoye « la Haie des Vaches » par Jules Meunier, ce dernier usera de la même logique pour appréhender les sépultures les mieux dotées de l'ensemble. Il écrit : « Cette tombe renferme le mari de la femme et le père de l'enfant observés dans les tombes 307 et 307 bis. C'est, à ne pas douter, le chef de la famille franque mérovingienne qui est venue se fixer à Lavoye durant la première moitié du VI^e siècle » (Meunier, 1913). Le lien familial entre les individus est fait par proximité des sépultures, femme et enfant brièvement évoqués au second plan, l'accent est mis sur le statut du « chef », sur lequel J. Meunier reviendra en attribuant ce titre aux sept défunts inhumés avec des épées, ainsi que sur l'ethnicité des individus (Frauciel et al., 2020).

Si l'image du guerrier franc pèse fortement sur la compréhension des ensembles d'armements, les bijoux et éléments de parures vestimentaires sont tout aussi chargés de principes de genre. La tombe d'Arégonde découverte dans la crypte de la basilique royale de Saint Denis par l'équipe de M. Fleury en 1959, après de premières fouilles entamées par E. Salin, a permis la mise au jour de ce type d'objets (Périn, 2015). La reine a également été identifiée grâce à une bague sigillaire¹⁷. Arégonde était déjà connue par les textes, en particulier ceux de Grégoire de Tours dans ses *Dix livres d'histoires* IV, 3. Ont donc été retrouvés dans la sépulture (en plus de la bague sigillaire) : deux fibules, une épingle, des

17 R. Hadjadj et J. Renou remarquent néanmoins dans leurs travaux respectifs, que le port d'une bague sigillaire pourrait ne pas être un bon moyen de reconnaître des personnages historiques. Dans le cas d'Arégonde en particulier, en plus de la différence orthographique du nom ARNEGUNDIS, traduit en AREGONDE, la bague était portée au pouce. Cette position atypique pourrait être due à une transmission du bijou à une descendante de la reine qui, avec un bijou trop grand, aurait choisi de le porter quand même à un autre doigt.

boucles d'oreilles, deux épingles, une plaque-boucle à la garniture imposante, ainsi que divers éléments vestimentaires (plaque de lanière de chausses, plaques de fer, tissus de qualité étudiables, etc.) (Périn, 2009). La présence de bijoux et d'éléments de parures vestimentaires vont venir confirmer le « sexe archéologique » de la défunte, puisque les ossements ne seront pas étudiés au premier abord et seront même longtemps perdus avant de réapparaître en 2003. Ils sont donc étudiés et il est conclu que le défunt est bien une femme d'une soixantaine d'années (Gallien, 2009), ce qui correspond aux données textuelles.

Ces deux individus vont donc faire office de référence, à la fois dans la création des typochronologies, mais aussi dans la représentation des rôles genrés des défunts et le mobilier significatif attendu. Les deux sépultures, très richement dotées vont venir appuyer les idées des chercheurs au sujet d'une dichotomie homme/femme, qui serait perceptible dans les tombes et qui légitimerait une détermination du sexe par les objets. En effet, vont ainsi multiplier les recherches sur les dépôts d'armes comme symbole de « la tombe de chef » qui va s'imposer comme un attendu classique du pouvoir masculin dans l'étude des nécropoles alto-médiévales. En parallèle, les fibules vont devenir un élément emblématique des sépultures féminines, et ce quand bien même une fibule avait été retrouvée dans la sépulture de Childéric.

On retrouve ici des statuts très particuliers qui vont s'ancrer dans la tradition de recherche des élites mérovingiennes et devenir un attendu normé au lieu de l'exception : celui de l'homme fort de pouvoir, le « chef guerrier », et celui de la femme « ornée », qui met en avant la richesse de son rang.

III.II.3 - Le guerrier et la belle : un duo récurrent

L'historiographie met donc en avant deux modèles dans lesquels les individus du haut Moyen Âge sont répartis : le guerrier et la femme ornée/belle. Les femmes sont très peu citées dans les études, si ce n'est dans des phrases généralistes et fortement empreintes de stéréotypes modernistes. C. Barrière-Flavy écrit ainsi dans sa synthèse sur le Sud-Ouest : « la coquetterie et le luxe ne perdent jamais leur droit auprès des compagnes des guerriers de

tous les peuples et de tous les temps » (Barrière-Flavy, 1901). Le modèle qui correspondrait donc aux femmes serait par défaut celui de l'épouse dévouée, couverte de bijoux, loin de la scène publique et du politique. L'argumentaire anachronique tenu concernant ces catégories fait à la fois référence aux dépôts d'objets dans les sépultures, censés être les révélateurs par excellence du rôle social des défunts, ainsi qu'au « bon sens » / « sens commun » des chercheurs déjà évoqué (Weglian, 2001). Les rôles sociaux sont présentés comme étant genrés par essence et sont pensés comme des rôles naturels qui seraient mêmes transchronologiques, « de tout temps ». Est donc supposée l'existence de deux sphères bien distinctes, une masculine, représentée par les guerriers et une féminine, pleine de « coquetterie ».

La multiplication des études de genre permet un détour par d'autres périodes chronologiques, qui se révèlent ici particulièrement révélatrices¹⁸. Ainsi, au sein de la recherche en Protohistoire métropolitaine, les pré requis utilisés pour déterminer le sexe des défunts ont longtemps été les mêmes : les armes comme un révélateur masculin et les bijoux caractéristiques des femmes (Belard, 2014). Cela malgré le fait que des tombes de femmes aient été retrouvées avec des chars, comme par exemple la très connue tombe de Vix (Péré-Noguès, 2011).

Cette tombe est particulièrement significative de la force des stéréotypes sur les études archéologiques. Face à la présence d'une tombe à char et d'un individu féminin, certains chercheurs ont préféré envisager la présence d'un « prêtre travesti masculin » à celui d'une femme inhumée avec l'un des ensembles mobiliers les plus spectaculaires et riches de la période (Arnold, 2012). Finalement, la présence d'une femme va être confirmée, mais la suspicion d'une anomalie faciale (qui sera plus tard démentie) va faire office de justification de sa prise de pouvoir, son manque de beauté supposé lui ayant permis d'accéder à un poste d'autorité (Arnold, 2012). D'autres spécialistes de la période mettent aussi en avant que ses supposées anomalies physiques sont la marque d'un statut de "devineresse" (Péré-Noguès, 2011), ramenant ainsi la défunte à la fois à son physique et à un rôle stéréotypé attaché au spirituel plutôt qu'à un statut politique. Et ce malgré le fait que l'architecture funéraire, une

18 On ne s'intéressera que brièvement à l'Antiquité du fait de la différence dans les funérailles : la crémation supplante l'inhumation et les dépôts mobiliers sont faibles puisque les libations font office d'hommages aux défunts.

inhumation au centre d'un tumulus, et les dépôts mobiliers s'apparentent à un statut social élevé. La présence dans la tombe d'objets de parure associés à des biens qui ont longtemps fait office de déterminants sexuels masculins de pouvoir, notamment le torque (Péré-Noguès, 2011), ont compléxié la tâche des chercheurs ne bénéficiant pas de l'instrument du genre comme clé de compréhension.

Sur la même période, Chloé Belard développe dans ses travaux de thèse les réflexions autour d'un objet emblématique de la période, le torque. L'affrontement idéologique de deux courants de pensées se présente ainsi comme suit : l'un défend l'objet comme étant masculin et réservé aux guerriers celtes (De Baye, 1886), et l'autre comme féminin car jamais retrouvé avec des armes lors des fouilles (Nicaise, 1886). Ces tentatives de détermination d'un objet, et en particulier de généralisation des pratiques (le torque doit être impérativement déterminant d'un sexe ou de l'autre exclusivement), a mené à d'autres interprétations au début du XX^e siècle, en particulier celle du torque comme « couronne de mariée » mettant ainsi en lumière les stéréotypes classiques attachés à chaque sexe : si le torque est masculin il est révélateur de guerriers, et s'il est féminin, il fait référence à la situation conjugale de la femme (Belard, 2014).

Les mêmes attentes sont perceptibles au sein de la recherche en Préhistoire avec la déclinaison suivante : les armes, et la chasse comme activité, comme déterminant d'individus masculins et les bijoux, par extension l'attachement au foyer, caractérisant pour les femmes (Augereau, 2019 ; Patou-Mathis, 2020). C. Cohen, dans plusieurs de ses ouvrages et interventions, souligne une très forte tendance à l'analogie dans la recherche préhistorique, en particulier entre les comportements sociaux des individus. En somme, elle conclut que les chercheurs ont tendance à voir ce que qu'ils vivent et ce qu'ils ont appris à reconnaître, à savoir, leurs propres codes sociaux (Cohen, 2019)¹⁹.

Cette remarque mène à une constatation, les mêmes rôles sociaux/hierarchiques sont censés avoir été tenus par les hommes et les femmes dans toutes les aires chronologiques de la recherche archéologique sur le territoire français. Les hommes semblant avoir un statut perpétuel, celui de guerrier protecteur, qui protège et nourrit à l'aide de ses armes, et les femmes une position inférieure que l'on pourrait résumer à celle de la belle ménagère /

¹⁹<https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/prehistoire-au-feminin>

femme ornée. Sur une échelle de la longue durée ces idées reçues sont toujours vivaces aux XIX^e, XX^e, et XXI^e siècles, comme le montrent les publicités et les études sociétales qui ne cessent de se développer sur le sujet. Ces stéréotypes sont toujours présents de nos jours et ces attendus sont visibles dans des médias de communication qui nous sont proches, comme le cinéma ou la publicité. Pour les femmes, la chanson « *Diamonds are girls best friends* » de Marilyn Monroe dans *Les hommes préfèrent les blondes (Gentlemen prefer blondes)*, réalisé par Howard Hawks en 1953, parle d'elle-même. Quant aux hommes, ci-dessous, La marque américaine Bushmaster propose ainsi aux hommes de « réaffirmer leur « carte homme/virilité » » en achetant une arme à feu, et cela il y a à peine dix ans (Figure 4).

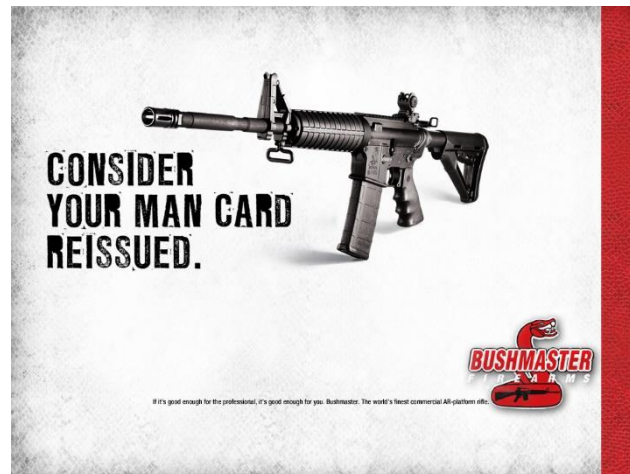


Figure 4 - Publicité Bushmaster, société de vente d'armes à feu américaine, issue de 2010 à 2012 (huffpost.com) - Virilité et armes à feu, un lien fort qui se perpétue aujourd'hui

Finalement, que déduire de la récurrence de ces schémas sociaux et de ces rôles attendus ? Peut-on justifier d'une prédétermination naturelle aussi stéréotypée qui ferait des hommes des guerriers porteurs d'armes et des femmes des individus de second plan et ce peu importe la période chronologique ? Cela reviendrait en partie à affirmer la même chose que les érudits du début du XX^e siècle faisant appel à ce fameux « sens commun » naturel et il est de nos jours impossible de s'en tenir à ces conclusions datées. Il est donc nécessaire de questionner de nouveau ces assertions, trop longtemps prises pour acquies. Évaluer ces idées

au prisme du genre semble être le moyen par excellence de questionner à nouveau la recherche sur les populations franciliennes alto-médiévales.

III.III - Problématiser le débat et dessiner les objectifs de l'étude : les représentations sociales en archéologie mérovingienne

III.III.1 - Masculinité(s)/Féminité(s) mérovingienne en question

Afin de déconstruire l'apparente dichotomie homme/femme dans la recherche il est nécessaire à la fois de réaffirmer la mixité des études de genre, comme le soulignent S. Boehringer et V. Sebillotte-Cuchet dans leur volume de 2017 : « Utiliser le genre comme catégorie d'analyse, c'est en premier lieu décider de faire autant de place aux femmes qu'aux hommes, [...] c'est promouvoir une histoire mixte » (Boehringer, Sebillotte-Cuchet, 2017). Il s'agit aussi de repenser le rapport aux féminités et aux masculinités, trop souvent restreintes à des rôles attendus prépensés qui ne laissent aucun espace à la multiplicité du continuum du genre.

L'image du continuum est ainsi un essentiel dans les études de genre. En effet, il ne s'agit pas d'identifier un comportement masculin type face à un standard féminin, mais bien de lire au sein de la diversité des pratiques un ensemble cohérent, un continuum, qui devait être compris et appréhendé par les contemporains. La différenciation des comportements dits masculins et féminins a eu tendance à être « naturalisé » au XIX^e siècle, en particulier dans les travaux de S. Freud (Freud, 1929), qui contribue aux travaux sur le sexe, la sexualité et l'identité qui n'ont fait que s'accroître au cours des XIX^e et XX^e siècle. Pour lui, hommes et femmes dépendent de natures respectives qui dictent leurs modes de vie et leurs comportements sociaux, niant ainsi en partie le poids sociétal sur les individus. À rebours de ces théories, au sein du courant existentialiste du XX^e siècle, Simone de Beauvoir dans son ouvrage *Le deuxième sexe* remet cette conception en question, notamment avec sa phrase

« on ne naît pas femme, on le devient » issu de son ouvrage le *Deuxième sexe* (Beauvoir, 1968). Cette citation contredit la pensée freudienne d'un comportement naturellement féminin ou masculin associé au sexe correspondant, homme ou femme. Elle sous-tend l'idée d'une construction collective et sociale du sexe féminin, et de la/les féminité(s), contre un naturel supposé. De même, il n'y a pas non plus de comportement masculin, et la/les masculinité(s) sont elles aussi destinées à être remise en question.

La différence inter-individus est donc le résultat d'un processus de construction social qui se charge d'attribuer des caractères attendus chez les individus en fonction de leurs organes génitaux et de leurs caractères sexuels secondaires. Ainsi, les rôles et attitudes considérés comme « masculins » ou « féminins » ne sont pas des réactions naturelles des individus mais bien une manière de se présenter comme appartenant à l'un ou l'autre sexe, que ce soit dans les différences des rôles au sein de la société, de s'habiller, de parler, ou encore de se déplacer. S'intéresser aux genres des individus du passé c'est donc s'intéresser sur l'évolution de ces rapports, de ces différences.

Les mots mêmes « homme » et « femme » ont un sens évolutif qui reflète les rapports sociaux hiérarchiques entre les individus. Ainsi, dans les années 70, au sein de la revue *Questions féministes*, les autrices (Colette Guillaumin, Monique Wittig, Nicole-Claude Mathieu, Monique Plaza et Emmanuelle de Lesseps) écrivent la phrase suivante : « Je ne serai ni homme ni femme au sens historique actuel ; je serai quelque personne dans un corps de femme » (1977). Le terme de femme est ici associé à celui d'esclave, de dominée (l'expression de « sexe faible » est toujours synonyme de femme), dont ces femmes veulent se distancer (Boehringer, Sebillotte Cuchet, 2017). En parallèle, jusqu'au XX^e siècle l'image du mari protecteur est définitivement un acquis indétrônable, ratifié par des textes de loi comme le code Napoléonien qui statut « le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance à son mari ». Celui-ci est surclassé seulement en 1965 avec la réforme des régimes matrimoniaux (Boehringer, Sebillotte Cuchet, 2017).

Cette idée de rôles prédéterminés des individus installés dans la pensée collective apparaît le plus souvent comme une évidence. Dès lors, il est possible que les études archéologiques développées à cette période, portaient avec des pré requis forts sur les rôles réservés aux populations du passé, opinions qui ne semblent pas avoir été questionnées ou remises en question dans les études avant la seconde moitié du XX^e siècle. Dès 1975, la réflexion est

engagée au sein des pays adhérents aux Nations Unies, sur ce sujet notamment par des événements comme le CEDEF/CEDAW (Convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes - *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women*) qui cite :

« les états parties prennent toutes les mesures appropriées pour modifier les schémas et modèles de comportement socio culturels de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et des pratiques coutumières [...] qui sont fondées sur l'idée de l'infériorité, ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe, ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes. » (*United nations treaty collections, CHAPTER IV Human Rights, online version*)

Ces articles seront ratifiés en 1979 et sont toujours valides et reconnus par les Nations Unies.

Pourtant malgré ces perspectives nouvelles qui apparaissent au cours du XX^e siècle, la vision d'une binarité exclusive des rôles des hommes et des femmes va se perpétuer dans la recherche.

Comment les rôles masculins et féminins se dessinent-ils au sein des sociétés du passé ? Comment sont-ils assimilés, appris, par les individus ?

III.III.2 - Là où le genre s'apprend : « *where are the children ?* » (Kamp, 2001)

La recherche et l'enfant –

Questionner l'assimilation du genre et des rôles attendus pour les individus nécessite un détour par l'enfance des populations qui nous intéressent. En France, dès les années 1960, les travaux de Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale dans l'Ancien régime*, ont provoqué un intérêt certain pour les études sur les enfants, et en particulier sur la perception de l'enfance au fil du temps (Ariès, 1960 ; Ariès, 1973). Cependant, sa proposition d'un amour distant des parents au Moyen Âge va orienter la discussion sur un détachement des émotions filiales qui se perpétue au milieu du XX^e siècle. Par la suite, jusqu'aux années 1980,

peu de références et de travaux s'attachent aux enfants. Ces derniers n'étant cités que pour expliquer la présence de jouets ou de mobilier de petite taille dans les analyses de sépultures, mais n'étaient pas placés au centre de sujets de recherche dédiées. Pourtant, cet âge de la vie est un terrain d'étude nécessaire à la compréhension de la construction du genre chez les individus.

Ce creux dans les études sur le sujet s'inscrit dans la continuité des pratiques décrites par de grands auteurs classiques. Plutarque, par exemple, écrivait que l'on ne portait pas le deuil d'un enfant de moins de trois ans (Néraudau, 1984). L'idée d'un certain fatalisme face à la mortalité infantile pourrait en partie justifier l'absence de textes et par extension des travaux de recherche, les descriptions de parents attristés et désespérés sont tout de mêmes récurrentes pour la période altomédiévale. Dans ses écrits du VI^e siècle, Grégoire de Tours, mets en avant des parents « hurlants de douleur » et « au milieu des pleurs, des cris » en demande de miracles pour soigner leur enfant malade (Flandrin, 1973), témoignant ici de l'affection de ces derniers. Malgré ces débuts difficiles, le sujet progresse à partir des années 1990. La parution d'un article de Lillehammer « *A child is born : The child's world in an archaeological perspective* » (Lillehammer, 1989) révèle ainsi un manque de recherches sur ce thème, quand bien même les données étaient disponibles. Les travaux sur les enfants ont finalement pris de l'ampleur à la fin des années 1990 et le domaine est maintenant bien installé dans la recherche en archéologie et en anthropologie (Portat, 2018, Perez, 2013, Baxter, 2000, Sofaer Derevenski, 2000, Moore et Scott, 1997). En histoire des chercheurs comme Didier Lett ont dès les années 1990 questionné le rapport à l'enfance et à la mort "Faire le deuil d'un enfant mort sans baptême au Moyen Âge" (Lett, 1995) et proposé des ouvrages généralistes sur la question comme *Les enfants au Moyen Âge : Ve-XVe siècles* (Alexandre-Bidon et Lett, 1997).

Cette inclusion progressive des individus immatures s'est faite en parallèle de la montée des études dédiées aux femmes, Baxter avançant que celles-ci ayant probablement entraînés l'autre, les travaux sur les femmes ont amené les chercheurs à inclure et reconsidérer tous les membres des sociétés passées, enfants inclus (Baxter, 2005). Ce sont aussi développés les sujets d'études croisant plusieurs champs de recherche, permettant ainsi des discussions autour des enfants, de la femme et de la question de la maternité, ou le statut des enfants dans leurs sociétés. Ces thématiques sont fondées essentiellement sur les dépôts funéraires,

mais aussi sur des études ethnographiques, historiques, et démographiques. Les études sur les enfants, en tant que membres à part entière des sociétés, sont indispensables à la bonne compréhension de celles-ci (Sofaer Derevenski, 1997).

Les enfants et les femmes : un traitement similaire ? -

Cet état des lieux sur le peu de recherche sur les enfants en archéologie a aussi été longtemps valable dans les sources écrites et iconographiques. Pour la période qui va de l'antiquité tardive à la fin du X^e siècle, les sources documentaires sont rares, qu'elles soient écrites ou iconographiques (Sofaer Derevenski 1997, Kamp, 2001). Les enfants n'apparaissent que peu sur les images de la période, et quand c'est le cas ils sont représentés comme des adultes de taille réduite (Garnier, 1973). Il ne semble pas y avoir a pas de traité d'éducation pour les plus petits, seules quelques correspondances épistolaires traitent des adolescents (Riché, 1973), ni même des écrits de médecins sur des pathologies infantiles ou obstétriques, où sont essentiellement retrouvés des reprises d'écrits de l'Antiquité (Biraben, 1973). Dans les textes, l'enfant lui-même est donc très peu cité et c'est seulement à partir du XII^e siècle que les premières évocations « d'enfançonnetts » sont constatées (Ashby, 2014).

Alduc-Le Bagousse suppose que l'association entre les enfants et la sphère féminine est en partie la cause de cette absence dans les sources (Alduc-Le Bagousse, 1997). En effet, l'un des rôles assumés pour les femmes est celui de mère (Bolen, 1991). Des auteurs comme Bolen, dès les années 90, ont pourtant démontré que la maternité telle que nous la percevons n'est qu'une construction sociale de nos sociétés modernes et contemporaines. De nombreux exemples historiques et ethnologiques montrent ainsi des femmes dans des rôles divers où les enfants sont confiés à des membres de la famille ou des nourrices. Ce rapprochement entre femmes et enfants pourrait encore être une conséquence de l'androcentrisme dans le milieu de la recherche, tel qu'on a déjà pu l'évoquer. Comme l'écrit Rothchild en 2002 : « *children like women exist at the weaker end of the dichotomized dimensions of male, female ; child, adult. They are feminized in the sense of being other-than-male and other-than-powerful, and they exist in a category that includes the elderly, the enslaved, and otherweak, muted, and marginalized group* » (Rothchild, 2002).

Pourtant, femmes et enfants ne sont pas, et ne doivent pas être agglomérés au sein de la recherche. Les enfants doivent en effet bénéficier de leurs propres études, indépendantes de celles sur les femmes.

Enfance et genre : qu'est-ce qu'un enfant au haut Moyen Âge ? –

Les travaux de chercheurs dans les années 1990 tendent à montrer que la notion « d'enfance » est évolutive selon le temps et l'espace. L'enfance est le moment d'acquisition des codes sociaux du groupe au sein duquel l'individu va évoluer, en particulier des rapports de genre qui sont prégnants dès la naissance d'un individu.

Comment déterminer à quel moment et comment le genre s'acquiert ?

Selon les travaux de Ginn and Arber (Ginn et Arber, 1995), l'âge peut être perçu sous trois angles différents : un âge dit chronologique qui correspond à la date de naissance, l'âge physiologique (ou biologique) soit ce qui correspond au corps de l'enfant à son développement physique (et qui est lui-même variable selon le sexe des enfants les filles ayant une croissance plus précoce et plus jeune que les garçons), et l'âge social, étant ce qui est vu comme approprié et attendu pour un individu de cet âge chronologique. Ils mettent ainsi en avant dans ces trois définitions, que l'âge est considéré comme une variable socialement genrée et par conséquent construite socialement. Les attentes pour un enfant varient donc au sein des sociétés selon les critères sociétaux ou biologiques, comme le statut social ou le sexe. Ainsi, les rôles et responsabilités attendues à un âge sont mouvants.

De nos jours cela est bien perceptible notamment par les textes de lois : un enfant doit aller à l'école de ses 4 à ses 16 ans obligatoirement et passé cet âge il est légalement tenu pour responsable, donc traité en tant qu'adulte. Cette transition s'effectue donc entre ses 16 ans et ses 18 ans âge chronologique de sa majorité. Au Moyen Âge, l'âge chronologique semble avoir eu moins d'importance et dépendre essentiellement du contexte, sur des sujets comme les héritages par exemple l'âge social apparaît comme un facteur plus important (Shahar, 1990). De plus, des arrangements familiaux, comme le mariage, notamment parmi les membres de l'élite, pouvaient être contractés entre des enfants très jeunes, puisqu'ils représentaient plus un accord d'entente entre personnes de pouvoir qu'une attente de relations entre deux individus.

Il reste très difficile de savoir comment l'acquisition du genre et des codes sociaux se fait dans l'enfance pour notre période. Déterminer les catégories de l'âge et identifier notamment le passage de l'enfance à l'âge adulte apparaît comme étant l'un des moyens de mieux percevoir s'il y a des différences de traitement entre les individus dans la mort selon leurs genres et leurs âges.

La puberté qui est un moment de modifications corporelles visibles devait avoir un sens pour les populations du passé (Sanchez-Pardo et Shapland, 2015), que ce soit le développement des hanches, de la poitrine et les débuts de la menstruation chez les filles, ou la pilosité, et les modifications corporelles chez les garçons. Mais il faut aussi mesurer que ces évolutions physiques sont différentes chez chaque individu et ne peuvent pas constituer la seule base d'une différenciation entre les sexes.

Si l'on se fie à une définition biologique, un enfant est un individu qui n'est pas mature au sens anthropologique du terme, dont les os ne sont pas tous soudés, on le désigne donc comme immature (Portat, 2018). Ce terme désigne tous les individus entre 0 et en moyenne 25 ans, de la gestation jusqu'à la synostose des derniers points secondaires d'ossification. Ces individus sont sous divisés en classes d'âges : (gestation) 0 an, 1-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, et 15-19 ans. Au-dessus de cet âge ils sont désignés comme jeunes adultes, ou adultes matures et passent ainsi de l'enfance à l'âge adulte (Portat, 2018).

Si l'enfance est pour nos populations ouest européenne considérée comme un moment d'innocence et de libertés face aux responsabilités ; d'autres sociétés mettent en avant des situations où les enfants peuvent dès leur 12^e anniversaire être mariés, rapporter de l'argent à la famille en travaillant ou s'occuper de ses frères et sœurs plus jeunes (Panter-Brick, 2000). Il est donc nécessaire de mettre de côté nos perceptions de l'enfance, et de notre enfance. Définir les phases/classes d'âges culturellement est bien plus complexe. La perception de l'enfance est très différente selon les sociétés (Kamp, 2001).

En premier lieu, il faut noter que la construction culturelle de ce qu'est l'enfance doit être reconnue et partagée par tous les membres de la communauté. Il y a ainsi un consensus sur ce qui est attendu d'un individu à chaque étape de sa vie, que ce soit le langage, le compor-

tement ou ses capacités. Ces moments sont particulièrement importants car ils sont souvent empreints de symbolique et peuvent parfois être soulignés par des événements dédiés. Cette symbolique peut s'exprimer par des modifications physiques ou même des dons d'objets, marqueurs de phases de la vie et même du genre de l'individu.

Les enfants d'après les sources textuelles –

Les récits du haut Moyen Âge, produits essentiellement par des chroniqueurs religieux, sont peu bavards sur le sujet. Néanmoins, les enfants sont évoqués dans des cas de miracles et peuvent participer aux récits de manière secondaire (Perez, 2013). Les récits hagiographiques, portant sur la vie des saints, décrivent la jeunesse et l'enfance de ces derniers, néanmoins, les descriptions sont souvent celles d'enfants au comportement exceptionnel, matures et qui agissent comme des adultes, en refusant de s'adonner aux pratiques de leur âge, comme le jeu par exemple (Perez, 2013).

Il existe plusieurs textes qui discutent de la division entre les âges de la vie au haut Moyen-Âge (Portat, 2018). Plusieurs théories sont ainsi développées : celle des quatre âges (en parallèle aux quatre saisons) explicitée par Avicenne (X^e-XI^e siècle), qui constitue en réalité six étapes, puisque la première session est aussi divisée en trois. D'abord la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, puis la jeunesse, la maturité et la vieillesse. Isidore de Séville (VI^e-VII^e siècle) se tient également à cette découpe en six âges : *l'infans* (la petite enfance de 0 à 7 ans), la *pueritia* (l'enfance 7 à 12/14 ans), *l'adolescentia* (l'adolescence plus ou moins de 12/14 à 16 jusqu'à 28 selon les textes), *juventus* (la jeunesse de 16 à 45 ans), *gravitas* (la maturité de 45 à 70 ans), *senectus* (la vieillesse après 70 ans). Ce découpage va plus ou moins varier en continu selon les recherches faites mais ces six ou sept cycles restent plus ou moins fermes.

L'enfant par le genre -

Au vu de ce développement il semble pertinent de considérer la division des âges comme une caractéristique apprise et déterminée à l'aune des règles de la communauté dans laquelle les individus évoluent. Il est donc d'autant plus légitime d'approcher ces recherches par le prisme du genre, catégorie aussi apprise et construite socialement. D'après Allison

James : « *children are not just children ; they are boys and girls, members of different social classes and diverse ethnics groups* » (James, 1998).

Ces questions de superposition de cercles identitaires (âge, sexe, genre, statut social, etc.) sont très intéressantes dans notre contexte de recherche, la tombe étant bien l'un des réceptacles de cette diversité, dont on peut penser qu'elle est fortement normalisée et ritualisée, pour les adultes, comme pour les enfants. De plus, il est fort possible que l'identité sociale des individus et leurs modes de représentation dans leurs communautés puissent évoluer au fil du temps. Comme l'écrit Sofaer Derevenski (Sofaer Derevenski, 1997) : « *gender and age are intertwined throughout the life course of the individual as gendered expectations, ideologies, self-perceptions and perceptions by others change, both from biological and social points of view* ». Il s'agit donc bien de s'intéresser aux enfants en tant que membre de la société, qui comme les adultes, répondent à une multitude de règles sociales et sont en situation d'apprentissage de celles-ci.

Ainsi, il est légitime de penser que les individus immatures se construisent idéologiquement au fur et à mesure qu'ils prennent conscience des codes sociaux de leur entourage. Leur perception du genre évolue ainsi en même temps que leur degré d'appréhension, leurs activités et leur âge (Sofaer Derevenski, 1997). Une étude de la sociologue A. Oakley a montré à quel point les activités des enfants et les rapports avec leurs parents participent à l'*engendering* de ces derniers, à leur construction du genre, et cela à un âge très jeune, dans notre société contemporaine (Oakley, 2015). Elle montre que dans les sociétés ouest européennes, les interactions des mères avec leurs enfants mettent en avant un comportement différent en fonction du sexe des bébés, et que les biens attribués aux enfants (les vêtements, les jouets, les activités pratiquées) sont des indications de genre. Ainsi, les enfants étudiés étaient capables dès l'âge de quatre ans de percevoir ce qu'on attendait d'eux et pouvaient différencier les rôles attribués à chaque genre (Oakley, 2015). Les enfants doivent apprendre à se comporter et assimiler les normes de leurs sociétés et se conformer aux genres féminins et masculins (Welinder, 1998), ils sont aussi une clé de compréhension de ces derniers.

Une démarche du genre appliquée en archéologie funéraire et propre aux études d'enfants permettrait donc de remonter aux constructions sociales de l'âge et du genre grâce aux analyses des tombes et notamment des dépôts matériels (Sofaer Derevenski, 1997 ;

Sorensen, 2000). En effet, comme le souligne Sofaer Derevenski : « *since material culture is an important repository of cultural values, this raises interesting issues of social and cultural reproduction crucial to archaeology* » (Sofaer Derevenski, 1997).

Comment le genre est-il acquis par les individus immatures ?

Cependant, il est nécessaire de garder au premier plan le contexte de travail : celui de la sphère funéraire. Il ne s'agit donc pas tant de remonter au déroulé de l'enfance elle-même, mais bien aux rites funéraires, aux gestes, propres aux attendus des vivants sur ces petits défunts (Welinder, 1998).

Genre et croissance : Quels rôles dans la société alto médiévale pour les plus jeunes ? -

Apprendre à se conduire en conséquence en tant que membre de la société, est l'une des clés de l'éducation d'un enfant. Ce véritable apprentissage passe par la reconnaissance de la diversité des statuts et des modes d'expression propres à chacun ; encore faut-il réussir à comprendre de quelle façon les enfants grandissent pour la période qui nous intéresse.

Qu'est-ce qui fait un enfant, que fait un enfant au haut Moyen Âge ?

Comment interpréter les faits archéologiques pour mieux percevoir la place des enfants et ainsi déterminer les modalités de l'assimilation des règles de genre ?

D'après les textes alto-médiévaux, dès la prime enfance l'importance des descendants mâles est mise en avant, les filles semblent également être plus exposées à la régulation démographique (Lorkhe, 2004). Les biographies de saints n'hésitent pas à présenter les naissances de garçon comme des bénédictions. Par exemple, la reine Bathilde « [qui] se trouvait dans une grande inquiétude, craignant d'engendrer une fille [...] Eloi alla à elle, la réconforta avec ardeur, et la désignant devant tous comme future mère lui annonça un enfant mâle » (*Vita Eligii*, Réal, 2001). Cette description désigne ici l'élite, où le système d'appropriation du pouvoir joue un rôle majeur en faveur des préférences sexuelles.

En ce qui concerne les enfants plus âgés, toujours dans le cercle élitare, d'après le recueil de pénitence rédigé par Burckhardt de Worms, au X^e siècle, il semblerait que les enfants restent auprès de leurs mères jusqu'à leur 7 ans (Lett, 1998). Après cela, débute un enseignement intellectuel, qui pouvait avoir lieu dans des monastères. Néanmoins, il apparaît que les

mères, ou les nourrices le cas échéant (Réal, 2001), puissent enseigner les rudiments de l'éducation religieuse (Lauwers, 1995), ainsi, dans le *Vita Viviani*, on apprend que la mère de celui-ci a « croit-on, contribué grandement à l'éducation religieuse » (Réal, 2001). Cela sous-entend que les femmes devaient avoir reçu une éducation intellectuelle (peut-être lecture et écriture), tout du moins religieuse.

En effet, les enfants filles et garçons, recevaient une éducation lettrée (Réal, 2001) : «Anstrude fut élevée par ses parents [...] conduite à la religion chrétienne, mais étudiant aussi les lettres dans sa plus tendre enfance » (*Vita Anstrudis* in Réal, 2001). Certains récits hagiographiques sont ainsi écrits par des femmes comme l'une des vies de Sainte Radegonde, rédigée par Baudovinie (moniale du monastère de Poitiers), témoin de l'éducation intellectuelle des femmes de l'élite (Lantéri, 2000). Les garçons de statut aristocratique passé leurs 7 ans, semblent pouvoir bénéficier d'apprentissage du combat (Riché et Alexandre-Bidon, 1997). Lantéri, rapporte que Paul Diacre, dans son *Histoire des Lombards*, écrit qu'au VII^e siècle, Grimoald « d'une grande jeunesse, [...] tira sa petite épée et en donna un coup aussi fort qu'il put sur la tête de son ennemi » (Lantéri, 2000). L'évocation d'une petite épée pourrait signifier que les enfants auraient eu des armes adaptées à leur taille, qu'ils pouvaient utiliser pour s'entraîner, éléments dont il existe des traces archéologiques. D'après les textes, la première division dans l'apprentissage des rôles dédiés à chaque genre se ferait donc après la petite enfance, lorsque les garçons sont encouragés à répondre à « l'honneur masculin » (Le Jan, 2003), soit à la force physique, à la guerre et au courage, cela associé au maniement des armes, à l'équitation et au combat, ils pouvaient donc être envoyés chez un *nutritor*, un proche chargé de cet apprentissage. Les jeunes nobles bénéficiaient donc à ce titre d'une éducation guerrière, qui pour les plus aisés incluait la pratique de l'équitation, symbole de la plus haute élite et le maniement des armes. Sidoine Apollinaire les décrit ainsi dans deux lettres du Panégyrique de Majorien (Carmen V) : « Dès les années d'enfance, ils ont un amour viril de la guerre. » (Lebedynsky, 2001).

La situation et les normes de l'éducation des enfants des milieux modestes et pauvres ne sont que peu racontés (Alexandre-Bidon, Lett, 1997). Ces rares évocations se font également par le biais de récits hagiographiques, concernant des saints ayant grandi dans des milieux modestes et racontent que les enfants étaient dédiés aux travaux liés à l'élevage, comme

l'exemple de Saint Patrocle qui « quand il eut 10 ans, fut destiné à garder les brebis » (Grégoire de Tours, *Vitae Patronum*).

Le passage à l'âge adulte est marqué dans les textes par le mariage ou l'entrée dans un monastère. Ainsi, comme évoquée plus tôt, la loi salique concernant les enfants désigne les individus de moins de 12 ans, garçons comme filles. Avant cela les enfants sont considérés comme non responsable en cas de crimes et porteraient leurs cheveux longs (*puer crinitus*). Les lois ripuaires, recueil de textes de loi Austrasien, donnent l'âge de 15 ans pour la majorité. La puberté semble jouer un rôle important pour le passage à l'âge adulte, qui se situerait donc entre 12 et 15 ans. L'âge du mariage pour les filles se situerait vers l'âge de 12-13 ans, comme il est décrit par Venance Fortunat dans *Carmina* (Lantéri, 2000), celui des garçons serait plus tardif, vers 14-15 ans.

La possibilité d'une différence d'accession à l'âge adulte pose également de nombreuses questions quant à la construction du genre chez les enfants, comme le soulève G. Halsall, les statuts d'homme adulte et de femme adulte pourraient aussi être atteints à des âges différents, et avoir une influence sur les dépôts mobiliers dans les sépultures (Halsall, 2010).

Les enfants sur le terrain archéologique - la mort des petits -

Les enfants ne sont pas seulement sous-représentés dans la recherche et les textes mérovingiens, puisque même les fouilles d'ensemble funéraire sont témoins du faible nombre d'individus mis au jour (Kamp, 2001 ; Portat, 2018 ; Portat, Guillon, 2016 ; Perez, 2013). Le nombre élevé des populations d'individus immatures morts en bas âge ne correspond pas au nombre de défunts trouvés lors des fouilles, celui-ci étant incroyablement faible. Si l'on prend comme exemple un site au nord de la Gaule, la nécropole de Frénouville (Normandie) qui date du haut Moyen Âge, celle-ci n'a révélé que 3 % d'individus immatures, et parmi cette faible représentation aucun enfant de moins de 4 ans. Si cette disparité ne correspond pas à la réalité des morts d'immatures pour la période elle semble cependant faire écho aux écrits de la période : on ne parle que peu des enfants, ils n'apparaissent pas dans la société des vivants et ils ne sont pas visibles dans la société des morts. Malgré cela, les enfants sont pourtant en première ligne en cas de maladie, comme la dysenterie qui ravage la Gaule au VI^e siècle, le roi Chilpéric perdant ainsi quatre fils en bas âge de cette

maladie (Alduc le Bagousse, 1997). Cette disparition des enfants dans la mort est débattue depuis plusieurs années et plusieurs théories sont ainsi envisagées : entre lieux d'inhumation dédiés non mis au jour lors des fouilles, ou mises en terre moins profondes qui auraient plus soufferts de l'érosion entraînant la disparition de restes osseux plus fragiles que ceux des adultes (Pecqueur, 2016). Cependant, des sépultures d'enfants sont tout de même découvertes lors de fouilles.

Les dépôts mobiliers dans les sépultures d'enfants –

Pour la période qui nous intéresse, les enfants qui sont mis au jour semblent inclus dans l'espace funéraire au côté des adultes (Perez, 2013 ; Portat, Guillon, 2016) et ne semblent pas être regroupés au sein d'ensembles particuliers sur le territoire qui nous intéresse. Les travaux d'Émilie Perez ont montré qu'en général les individus immatures ont moins de mobilier que les adultes (Perez, 2013). Il existe cependant quelques exceptions dans le nord de la Gaule. Par exemple, au sein de la nécropole de Cutry (Meurthe et Moselle) les tombes d'enfants ont tendanciellement plus de mobilier que les tombes d'adultes, 87 % des sépultures d'enfants contenaient du mobilier, contre 80 % de celles des adultes. Le mobilier retrouvé ne semble pas être différent de celui des adultes, même si certains objets ne sont pas retrouvés avec des immatures, comme les pinces à épiler ou les éléments de cavalerie (Perez, 2013).

Contrairement à la période romaine, pour laquelle il a été mis au jour des biberons ou des poupées, (Coulon, 1994) éléments caractéristiques de l'enfance, la période du haut Moyen Âge n'a pour le moment pas révélé ce type d'objets. Néanmoins, la rareté des objets en matériau périssable préservés sur notre territoire peut laisser penser que ces objets auraient pu aussi exister en contexte mérovingien mais que les conditions géologiques n'auraient pas permis leur conservation. Les seules pièces de mobilier adaptées aux enfants sont des réductions de pièces aussi utilisées par les adultes : comme les armes par exemple, ou les parures et éléments vestimentaires (exemple de Bulles par exemple avec des objets réduits) (Legoux, 2011).

On peut noter que certains enfants sont inhumés dans des tombes adaptées à leur taille (tombes adultes réaménagées, tombes creusées selon la taille de l'individu). Cependant, si

aucun individu adulte n'a été retrouvé dans une sépulture de petite taille (à l'exception de lieux dédiés aux vidanges), de nombreux individus immatures sont mis au jour dans des sépultures à taille adulte.

Il est important de se remémorer que si les adultes peuvent avoir l'opportunité de faire leurs propres choix en ce qui concerne les modalités de leur mise en terre (via des testaments par exemple), les enfants dépendent probablement entièrement des décisions des adultes. Les études des restes funéraires doivent plutôt être considérés comme la perception d'un individu immature par un adulte, par conséquent celle-ci peut très bien être fortement idéalisée et correspondre à l'attendu des enfants par les membres de la communauté. Ainsi, le mobilier présent dans les sépultures d'enfants semble bien montrer que les objets retrouvés dans les sépultures ne sont pas forcément le reflet de la vie/des rôles/des activités des défunts (Effros, 2003). Ainsi, l'exemple très connu du *Knabengrab* de la cathédrale de Cologne dans laquelle a été mis au jour non seulement des armes de taille adulte (épée, lance, arc et flèches, hache), mais aussi un casque de combat taille enfant, dont on peut forcément douter que l'enfant inhumé ait pu les utiliser au vu de leur poids. Ces armes jouaient probablement un rôle symbolique, voire sentimental. Il s'agit donc ici plus de percevoir à la fois une marque du rang du défunt, mais aussi peut-être la mise en terre de l'arme qui aurait pu être remise à un individu mort précocement, puisqu'il ne passera jamais à l'âge adulte.

G. Halsall a étudié ces différences dans les dépôts en fonction de l'âge des défunts dans la Gaule du haut Moyen Âge (Halsall, 2010). D'après ses travaux les objets déposés changent bien par rapport à l'âge des individus inhumés. Les matériaux semblent évoluer aussi : l'aspect doré (or, bronze) serait plus fréquent chez les jeunes femmes, et l'argenté (fer, argent) chez des femmes plus âgées, en Lorraine en tout cas. D'après lui, le faible *wergeld* destiné à la mort d'un petit garçon peut se lire dans le peu de dépôts dans les sépultures de garçonnets, et l'inverse pour les petites filles et surtout les femmes en âge de procréer. Les adolescentes seraient déjà dotées de bijoux et d'ensembles féminins, alors que les adolescents, encore enfants (ils sont d'ailleurs désignés en tant que *pueri* jusqu'à l'âge de 20 ans), sont inhumés sans mobilier. Il témoigne ainsi d'un possible décalage dans la perception de genre des individus féminins et masculins.

Dans les tombes d'enfants sont retrouvés des objets qui apparaissent aussi dans les sépultures d'adultes, notamment des armes, biens dont on peut penser que leur usage n'était pas viable pour des individus si jeunes. Pourtant le rapport entre armes et guerriers semble être constitutif de l'approche de la masculinité alto-médiévale, quand bien même ces objets sont déposés avec des défunts qui ne sont pas des combattants.

Comment remettre en question la prévalence du statut du guerrier et ouvrir la discussion sur les masculinités ?

III.III.3 - Questionner le guerrier et l'apparente unicité du pouvoir masculin

La prédominance des études sur les armes et sur la question du guerrier a eu tendance à effacer les autres rôles joués par les hommes dans leurs sociétés et à imposer une forme de masculinité unique : celle de l'homme guerrier, protecteur qui défend les siens (Gutsmiedl-Schüman, 2012). Le guerrier mérovingien est même un élément emblématique de la période dans les travaux archéologiques. L'intérêt porté aux armes, et par extension aux porteurs d'armes, n'a jamais décliné et ne cesse de renforcer le statut de l'homme armé protecteur et seul détenteur de pouvoir au sein de sa communauté.

La masculinité mérovingienne est-elle entièrement tournée vers les armes ?

Comme le formule Doris Gutsmiedl-Schümann : « *Were merovingian men really full-time warriors ? [...] which other social identities can be deduced from the grave goods displayed in their burials ?* » (Gutsmiedl-Schüman, 2012). Pourquoi les armes ont-elles pris une importance si significative dans l'approche que nous avons de l'identité masculine ?

Peut-on espérer déterminer un rôle social plus large à partir de la diversité des objets mis au jour dans les sépultures ?

Culture des armes et domination masculine ? –

R. Le Jan n'hésite pas à parler d'une véritable « culture des armes » pour la société du haut Moyen Âge (Le Jan, 1993). Des éléments significatifs forts comme l'épée, le baudrier, ou

diverses pièces d'harnachements notamment sont considérés comme la marque de cette culture guerrière. L'usage du terme « culture » repose sur des textes qui décrivent comment l'apprentissage des armes et de l'équitation constituaient un incontournable de l'éducation des jeunes membres de l'élite. Ainsi, Paul Diacre décrit dans son *Histoire des Lombards* comment le maniement des armes était enseigné avant même l'âge de six ans. Son texte évoque également l'existence d'armes miniatures, avec la description suivante : « il tira de son fourreau la courte épée qui était adaptée à son âge », soulignant l'adaptation des armes à la taille des enfants comme cela est parfois retrouvé en contexte archéologique, en particulier dans la sépulture de Cologne, *Knabengrab*, ou bien dans la nécropole de Bulles (Legoux, 2011). Les armes sont perçues comme ayant un fort pouvoir social, donc symbolique, qui désignerait le protecteur du groupe (Le Jan, 1993). Cette image de la culture des armes, dès le plus jeune âge, s'aligne bien avec les travaux en archéologie sur le guerrier et son importance dans la communauté, pourtant, la généralisation et l'apparente unicité de ce rôle social justifie en soi une remise en question.

Le guerrier –

Le guerrier est donc un incontournable du statut d'homme au haut Moyen Âge. Le terme est cependant quelque peu tombé en désuétude (au côté d'autres comme « tombe de chef »), au profit d'expression désignant des « tombes à armes » ou « tombes armées ». S'il est indéniable que la culture des armes avait une place forte dans les communautés, il est important de souligner que la grande majorité des individus retrouvés en fouille n'est pas inhumée avec des armes, hommes et femmes confondus. De plus, d'autres objets sont aussi décrits comme étant porteurs d'une symbolique forte du pouvoir, comme par exemple la ceinture, véritable héritage du *cingulum militiae* (Halsall, 2010). Les armes ne sont donc pas le seul marqueur décisionnaire/autoritaire à prendre en compte.

Si la recherche académique française reste très centrée sur ce pouvoir armé, ailleurs en Europe plusieurs travaux ont remis en question cette association. H. Härke a, dès les années 1990 (Härke, 2005), soulevé de nombreux questionnements relatifs à ce statut du guerrier qui méritent d'être envisagés dans le traitement des tombes avec des armes dans le nord de la Gaule. Ainsi, il souligne qu'en Angleterre, les tombes datées des VII^e-VIII^e siècles, ont

longtemps été considérées comme celles appartenant à des guerriers germaniques. Cela à cause notamment de la notion de *Hergewäte* que l'on a déjà évoquée, et qui suppose que les armes sont des propriétés individuelles et qu'elles ne peuvent par conséquent pas être héritées ou transmises. Ainsi, elles accompagneraient le défunt, leur unique propriétaire, dans sa dernière demeure. Cette théorie sous-entend que les armes déposées dans les sépultures étaient donc bien la propriété des défunts, les définissant donc comme des guerriers.

Il tire de cette constatation deux problématiques : Comment peut-on réellement affirmer que ces défunts sont des guerriers ? Quelles sont les armes retrouvées lors des fouilles ?

L'objet le plus fréquent au sein de son corpus est la lance, trouvée près de quatre fois sur cinq. Elles sont retrouvées majoritairement à la droite de la partie supérieure du corps. Les autres armes apparaissent avec un ratio bien inférieur. Les épées sont retrouvées surtout sur le côté gauche entre le membre supérieur et le membre inférieur du défunt. Les scramasaxes sont à la gauche du corps le plus souvent en position portée. Les haches sont à la droite du corps en position atteignable, à savoir à bout de bras. Les boucliers, objets de grande taille, sont le plus souvent déposés sur les cercueils, ou à l'appui sur un côté de la structure funéraire. Les objets sont tous en état d'être utilisés, il n'y a aucune trace de casse volontaire.

De ces constatations il va tirer plusieurs arguments. En premier lieu, il va se prononcer contre le terme de « tombe de guerrier » et comparer le nombre de sépultures avec des armes au nombre de batailles qui se sont déroulées sur la période et dans son territoire de recherche afin de voir s'il y a une augmentation des sépultures durant des temps de conflit. Il en conclut que les périodes de combat ne correspondent pas forcément à une augmentation des sépultures avec des armes. Ce qui sous-entendrait que tous les guerriers ne sont pas inhumés avec leurs armes. De même, les armes déposées ne peuvent pas représenter un ensemble de combat suffisant en cas de réel conflit. En prenant comme exemple les dépôts de scramasaxes ou encore les francisques, il démontre que si l'on s'en tenait aux seuls objets découverts, le nombre d'objets retrouvés ne seraient pas suffisant au combat. En somme, il constate un manque d'armes dans les sépultures.

De plus, une perspective historique mets bien en avant que les textes décrivent des scènes de remise d'armes, dites familiales, et utilisées par plusieurs générations (exemple dans *Beowulf* où l'épée Hrunting est passée de main en main pendant près de 200 ans). Enfin, si l'on s'intéresse aux individus inhumés avec des armes, son corpus est composé d'individus allant de 12 mois à 60 ans. Si l'on peut supposer que les individus plus âgés ont pu avoir le statut de guerriers, les enfants ne peuvent pas avoir déjà été présents sur le champ de bataille et à ce titre ne méritent pas cette dénomination. De plus, des individus sévèrement handicapés (maladies et déformations chroniques, empêchant la marche par exemple) et souffrant de pathologies diverses ont été inhumés avec des armes, alors même qu'il leur aurait été impossible ne serait-ce que de soulever une épée ou un scramasaxe. Pour conclure, il précise que les sépultures avec des armes comptent bien parmi les plus riches (matériau, type d'objet, nombre et variété des pièces), en particulier ceux inhumés avec des haches, des épées ou des scramasaxes. Ces objets sont récurrents dans des assemblages au côté de céramique ou de contenants, qu'il met en relation avec les banquets, tradition qu'il juge réservée aux élites.

En parallèle, les études ostéologiques réalisées mettent en relief la présence de caractères discrets dans des nécropoles chez les individus dotés d'armes, illustrant de possibles liens de parenté entre les individus avec des armes. Les dépôts ne font donc, pour lui, pas référence à des guerriers de fait, mais avant tout à un statut, celui des membres de l'élite. Tous les guerriers ne sont pas inhumés avec leurs armes, et des individus sans objets ont peut-être réellement combattu, mais ne disposaient probablement pas du privilège de se faire inhumer avec leurs armes.

Ces travaux permettent de relativiser le statut du guerrier, si emblématique soit-il, au risque de mésinterpréter de vrais guerriers inhumés sans armes et des individus avec armes qui ne pouvaient physiologiquement pas combattre. Il y a très probablement eu des individus qui ont combattu et qui ont été inhumés avec des armes, mais archéologiquement cela reste très difficile à prouver. Il faut pouvoir disposer de comparatifs très spécifiques et d'analyses ostéologiques révélatrices. Si un individu a souffert de pathologies laissant des traces sur ses os (monter à cheval, blessure identifiable car causée par telle ou telle arme, etc.), ce qui constitue au final de très faibles échantillons.

La promotion d'une masculinité unique : miroir de la société occidentale du XX^e siècle –

Cet attachement au guerrier, a fortement nourri la promotion d'une masculinité unique martiale et viriliste en concordance avec le cadre social du début de XX^e siècle que l'on a déjà évoqué. Les perspectives d'un sacrifice masculin dans le cadre d'un conflit comme les deux guerres mondiales a trouvé écho dans les représentations de ces supposés guerriers mérovingiens qui personnifient des attributs vers lesquels il faut tendre ; à savoir « l'honneur, le devoir, la loyauté, l'endurance, la force, la capacité sexuelle, le courage et la camaraderie » (Barbiera, 2013). Cette image d'une masculinité virile par excellence devient à la fois un outil politique, et le but à atteindre, pour les hommes au pic des conflits mondiaux de 1914-18 et 1939-45. Être un « vrai » homme, la seule vraie version de l'homme, c'est alors être un guerrier, sous-entendu comme l'ont été nos ancêtres (Figure 5). Ce contexte et cette impression de la masculinité unique, indissociable de l'homme combattant ont été reportés en miroir sur les sociétés du passé et permet de mieux appréhender l'unicité apparente de la masculinité telle qu'elle est attendue dans les études des populations mérovingiennes.



Figure 5 - Affiche de recrutement canadienne pour la seconde guerre mondiale (wikimédia) - le mot « Hommes » est ici suffisant pour décrire le soldat

Cette recherche du guerrier va de pair avec la volonté de sortir de terre un passé glorieux de combat (Barbiera, 2013). Irene Barbiera cite les travaux de Hans Gunter qui en 1927 écrit les lignes suivantes : « *The Nordic race seems to show special aptitude in the domain of military science owing to its war like spirit* ». Cette état d'esprit va promouvoir la recherche de tombes germanes/franques face aux tombes romaines et justifier en particulier le pouvoir nazi et la recherche du guerrier aryen, mais aussi les tombes dites de barbares dans des études qui datent de la seconde moitié du XX^e siècle (Barbiera, 2013). Des travaux ont pourtant remis en question ce lissage de la masculinité mérovingienne.

Doris Gutsmedl-Schmidt, (Gutsmedl-Schmidt, 2012), a montré sur sa zone d'étude, la plaine de Munich, que le nombre d'individus inhumés avec des armes étaient finalement assez faible et que par conséquent le nombre de guerrier potentiel est bien moins nombreux que ce qui était estimé. En revanche, ses travaux ont mis en avant un grand nombre d'individus inhumés avec des outils. Ce type de dépôt, relégué au second plan, mettrait d'après elle, en avant un statut peu considéré, celui de l'homme mérovingien qui travaille au quotidien avec ses outils, objets fréquemment retrouvés en fouille sur notre territoire (forces par exemple, poinçon ou encore fauchard) et permettrait de diversifier nos perceptions de l'homme au haut Moyen Âge.

Un pouvoir décisionnaire exclusivement masculin ? –

Cette image du guerrier comprend aussi un sous-entendu : celui d'un pouvoir décisionnaire et représentatif exclusivement masculin. L'image du père est très forte au haut Moyen Âge. Héritée de l'Antiquité, elle se confond avec la figure divine de l'Ancien Testament, cette version du pouvoir suprême masculin, sur sa *familia* (Le Jan, 1993). L'imagerie paternelle est notamment reprise par les clercs au VI^e siècle, mais aussi par les seigneurs, ces derniers se posant en père face à leurs vassaux.

En somme, le pouvoir au haut Moyen Âge serait par essence masculin ; en serait preuve les armes retrouvées dans les sépultures de la période. Au-delà même du lien hommes et armes, il convient de questionner ce rapport direct entre armes et pouvoir.

Les éléments martiaux sont-ils nécessairement une marque unique de pouvoir ?

Est-il envisageable que les armes ne soient que l'une des multiples facettes du pouvoir mérovingien ?

Ce modèle paternel exhorte particulièrement la domination masculine, celle-ci pouvant pourtant être ébranlée comme le montre à plusieurs reprises les textes. Ainsi, si le pouvoir masculin en place était indiscutablement fort il est important de considérer qu'il n'en était pas moins apprivoisable et perceptible pour les femmes de l'élite (Le Jan, 1993).

Repenser le guerrier et le statut des hommes durant la période doit aller de pair avec une déconstruction de l'image de la femme à travers les sources archéologiques, trop étriquée devant la diversité mise en avant dans les textes et les travaux en histoire médiévale.

II.III.4 - Déconstruire la femme domestique : repenser les rapports à un pouvoir féminin

Si les hommes sont contraints à un statut très stéréotypé, les femmes sont tenues à une binarité normative très manichéenne : les bonnes femmes et les mauvaises femmes (voir ci-dessus). Dans ces deux cas, elles doivent aspirer à un rôle en retrait, celui de la bonne épouse, de la bonne mère éducatrice ou de la religieuse, pour entrer dans les bonnes grâces des chroniqueurs de l'époque.

Comment revenir sur ces rôles prédéterminés en exploitant les artefacts mis au jour dans les ensembles funéraires ? Les femmes sont-elles détachées de la sphère publique, ou invisibilisées par leurs contemporains et la recherche académique ?

Un « mâle Moyen Âge » ? –

La perception du Moyen Âge comme période d'exacerbation du pouvoir masculin a prévalu au moins jusqu'à la moitié du XX^e siècle. Fossier écrit d'ailleurs en 1977 : « le Moyen Âge est mâle écrivait G. Duby [...] tous les propos qui nous parviennent et nous renseignent sont tenus par des hommes convaincus de la supériorité de leur sexe (Duby, 1987), ils parlent des hommes dans des textes rédigés pour les hommes (Fossier, 1977) ». Cette idée d'une recherche par et pour les hommes, illustrée qui plus est par des textes d'hommes, est une motivation qui ne peut que guider vers une déconstruction des stéréotypes de genre, à la fois sur les hommes, discussion ci-dessus, mais aussi sur les femmes mérovingiennes. Celles-ci sont décrites par Fossier comme « vouées au silence de la reproduction maternelle et ménagère dans l'ombre du domestique » (Fossier, 1977).

Que nous apprennent les textes sur les femmes du quotidien et la perception de leurs rôles dans la société alto-médiévale ?

L'apport des textes de lois –

Les textes de lois sont une source d'information à part entière. Ils mettent en lumière les différences de traitement réservés aux individus en fonction de leur âge, de leur sexe.

Ainsi, la gestion de l'héritage est plutôt égalitaire. Dans la loi franque la part des femmes est égale à celle des hommes, à l'exception de la seule *terra salica*, réservée aux hommes (Le Jan, 2003). La loi salique permet grâce au *wergeld*, (traduisible comme « le prix de l'homme »), de déterminer la valeur apportée à la vie des hommes et des femmes. Celui-ci liste les amendes à payer en cas de meurtre de tel ou tel individu, en fonction de son âge, son sexe, et son statut. Il met notamment en avant la valeur forte des femmes en âge de procréer, illustrant ainsi une vérité simple, celle d'une société où le décès en couche et la mortalité infantile sont très forts, alors que le fait de perpétuer sa lignée est une nécessité. Ainsi, le meurtre d'un homme libre est puni par une amende de 200 sous, alors que celui d'une femme en âge de procréer s'élève à près de 600 solidi et celui d'une femme enceinte à 700 solidi (Le Jan, 2003). De même, l'héritage des noms tend à montrer que les noms masculins et féminins peuvent être transmis, mais une préférence pour le nom du père est visible au cours de la période, mais pas obligatoire. Par ailleurs, aucun article n'oblige les

femmes à vivre sous l'autorité (*mundium*) d'un homme, où les empêche de disposer de leurs biens (Le Jan, 2003), témoignant d'une certaine liberté.

Les femmes : rôle social et religieux -

Les femmes sont décrites dans les sources écrites comme ayant un rôle important dans le bon déroulement des rapports sociaux et amicaux grâce à des rites très codifiés. En témoigne l'importance du passage de la coupe de vin lors de banquets par exemple, signe de bonne entente (Le Jan, 2003). A l'inverse, le mauvais déroulement de ces moments cérémonieux pouvait causer la fin de bons rapports entre communautés.

L'héritage païen qui marquait encore le haut Moyen Âge, mettait ainsi les femmes en lien avec le sacré, faisant d'elle des personnages élevés, « avec une force protectrice, au moins égale, sinon supérieure, à celle des guerriers » (Le Jan, 2003). Un pouvoir féminin est perceptible par les textes, à demi-mot, en particulier par l'appréhension des religieux face aux femmes. Le rôle des femmes avec le sacré va se perpétuer sous l'autorité des hommes, en particulier des clercs, dont les postes importants ne peuvent être occupés que par des hommes. En parallèle, les femmes occupent des postes moins élevés dans la hiérarchie religieuse, et vivent en entre soi, comme le témoigne la création de nombreuses fondations monastiques féminines. Le pouvoir féminin est donc représenté dans les textes par des abbesses ou des moniales, qui ont pu occuper des rôles importants et décisionnaires au sein des établissements religieux (Helvetius, 1999).

Les vies religieuses et sociales des femmes sont-elles vraiment les seules expressions du pouvoir au féminin pour la période ?

Pourquoi la question d'une féminité martiale, au même titre que pour les hommes, n'est-elle pas envisagée ?

Envisager l'inenvisageable : la femme armée –

Au sein de la recherche archéologique, le statut des femmes n'est que peu évoqué, si ce n'est dans les études mobilières propres aux éléments perçus comme des déterminants féminins, essentiellement les bijoux et objets d'ornements.

Cependant, il est légitime de se demander pourquoi les femmes mérovingiennes n'auraient-elles pas elles aussi droit aux armes ? (Nelson, 2004).

Il ne s'agit pas de soulever la question d'éventuelles guerrières, mais bien de s'intéresser à ce qui semble encore peu concevable, ou extrêmement rare, dans l'imaginaire du possible académique : les armes déposées avec des individus féminins. Cette forme de « fascination/répulsion » pour les femmes armées marque encore aujourd'hui les études de genre, parfois mal interprétées comme une « course à l'amazone » (Effros, 2002). Débattre de l'existence ou non des amazones ne dépend bien évidemment pas de ces travaux. Cependant, les questionnements qui découlent de cette fascination pour un comportement décrit comme déviant, et souvent simplement inenvisageable, car il vient remettre en question la normativité supposée des rôles féminins et masculins, se doivent d'être évoqués.

De nombreuses fouilles ont mis au jour des femmes inhumées avec des armes²⁰. Pourtant pourquoi est-ce que la possibilité, voire même la simple évocation, de supposer la présence de femmes armées provoque une véritable levée de boucliers au sein de la recherche (Sebillotte Cuchet in Mayor, 2017) ?

En effet, dans les cas où des femmes inhumées avec des armes sont bien des découvertes prouvées et avérées, par exemple au nord de notre territoire au sein du site de Birka²¹, certains chercheurs préfèrent toujours ignorer ou remettre en cause les résultats des analyses (les discréditations des analyses ADN sont en première ligne notamment). D'ailleurs la question n'est pas seulement le lien entre femmes et armes, mais essentiellement entre les femmes et la sphère martiale (armes ou éléments d'harnachements que l'on a déjà évoqué comme déterminants « masculins » par excellence ci-dessus).

20 En particulier en Europe de l'Est, ou en Asie ou Proche-Orient par exemple (Mayor, 2017).

21 Récemment testée pour ADN les restes osseux ont permis de révéler que le défunt était bien une femme, à la surprise générale, le cas n'ayant jamais été soupçonné devant les objets découverts dans la sépulture, (armes, chevaux, etc) artefacts jugés révélateurs masculins.

Dans son ouvrage *Les Amazones* Adrienne Mayor liste les traces écrites et archéologiques de femmes armées (Mayor, 2017), et cela couvre le monde entier : des évocations des amazones grecques, aux walkyries scandinaves, jusqu'à la Chine, l'Afrique et aux plaines d'Eurasie. Ces populations ayant eu des mythologies fortes qui ont pu être étudiées dans les textes (dans lesquels les auteurs ne semblent pas avoir de mal à envisager une femme porteuse d'armes), mais aussi sur des artefacts (vases, statues, etc.).

Mais que faire quand face aux populations de Gaule médiévale, il n'y a que peu de textes qui évoquent les statuts des femmes et des rôles sociaux qui semblent joués d'avance ?

Cette réticence face aux femmes armées n'est pas récente puisque dès l'Antiquité des érudits se chargent de questionner l'existence des amazones (personnages mythologiques s'il en est) avec des arguments discutables (Mayor, 2017). Palaipathos, intellectuel grec, par exemple ne remet pas en cause l'existence des amazones, mais préfère croire que ces individus devaient être des guerriers masculins, soit des hommes déguisés en femmes (Palaipathos, *Mythographi graeci* in Mayor 2017), plutôt que d'envisager des femmes armées. Strabon fait de même, au I^e siècle de notre ère, en remettant en cause non seulement la possibilité de femmes armées, tout d'abord d'un simple point de vue reproductif (comment ferait une société composée de femmes seulement pour se perpétuer ?), puis en soulignant que ce serait la nature même des femmes de ne pas pouvoir dominer durablement des hommes (en référence aux victoires et conquêtes territoriales supposées des amazones) (Strabon XI, 5, 3 in Mayor, 2017).

Le problème sous-entendu dans ces remarques est donc bien celui-là, la nature même des femmes ne leur permettrait pas de porter des armes et d'aller au combat, qui plus est de défaire des hommes, ce qui se rapproche finalement des considérations déjà développées ci-dessus : les armes appartiennent par essence aux hommes. Comme le souligne V. SebillotteCuchet, cette idée de la nature féminine considérée « plus fragile », « plus sensible », découle directement de stéréotypes de genre.

Il s'agit donc plutôt de réorienter la problématique à envisager, qui ne serait pas pourquoi est-ce que les femmes ne sont pas inhumées avec des armes, mais plutôt, pourquoi les femmes ne pourraient-elles pas être inhumées avec des armes ? Comme le formule S. Nelson « *why shouldn't some women be war like?* » (Nelson, 2004).

Sommes-nous bien témoin d'une réalité archéologique et historique et donc de représentations sociales via une matérialité très genrée ?

Ou n'est-ce pas plutôt la recherche elle-même qui s'inscrit dans une tradition de recherche très stéréotypée ?

CONCLUSION INTERMEDIAIRE PARTIE 1 -

Le constat de cette partie historiographique pourrait être fait en deux points. Tout d'abord, il apparaît que jusqu'à maintenant le mobilier funéraire est bien traité typologiquement et que les avancées des méthodes de terrain permettent une bien meilleure compréhension des modes de dépôts, en particulier des questions taphonomiques. Cependant, l'appréhension des raisons de ces dépôts, notamment de leur potentielle charge symbolique et sociale, reste au second plan, les stéréotypes de genre occupant la quasi-entièreté des discussions sur ces derniers, avec entre autre l'idée du « sexe archéologique ». Les études de genre sont encore rares au sein de l'archéologie médiévale française.

Les questions évoquées au long de cette première partie font référence à bien plus qu'un sexe éventuel dessiné par des stéréotypes datés, mais à toute une perception des modes de vie des individus médiévaux, en particulier à leurs représentations sociales.

Ce terme introduit par le sociologue français Emile Durkheim en 1898, peut-être défini de la façon suivante : « *[les représentations sociales sont] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.* » (Jodelet, 2014). On s'intéresse donc à l'individu, à sa communauté (à ses survivants qui ont géré les funérailles) et aux us sociétaux de celle-ci.

Le prisme du genre semble bien être l'outil idéal pour mieux comprendre notre rapport aux modes de vie des populations du passé, puisque justement il permet une remise en question des mentalités des chercheurs tout en offrant une nouvelle perspective sur la binarité des rôles masculins et féminins, grâce à l'image du continuum. V. Sebillotte Cuchet écrit d'ailleurs la phrase suivante dans l'introduction de l'ouvrage d'A. Mayor (Mayor, 2017) :

« [...] l'outil d'interprétation qu'est le genre constitue peut-être la plus grande révolution intellectuelle, sociale et politique de notre époque. Il permet aujourd'hui

de relire notre Histoire avec un regard neuf, et en particulier de réévaluer la place prise par la polarité hommes/femmes[...] » (Sebillotte Cuchet, 2017)

Il s'agit ainsi d'appliquer les questionnements relatifs à cette méthode de travail à l'archéologie funéraire et les études sur le mobilier (et par extension les sépultures dans leur entièreté – architecture funéraire, topographie, etc.) qui semblent être une porte de compréhension de ces pratiques sociales aujourd'hui disparues et qui plus est non verbales durant la période étudiée.

La problématique de ces travaux est donc grâce au genre comme moyen de mettre en lumière les représentations physiques et mobilières des rôles sociaux des individus du haut moyen Âge dans la mort.

Les objectifs de ces travaux sont déclinables sous la forme des questions suivantes :

Pourquoi une analyse critique de la recherche passée et du poids de celle-ci est-elle nécessaire ?

Comment approcher nos rapports aux masculinités et aux féminités au-delà de la binarité homme/femme ?

Peut-on témoigner de normes de genres dans la mort à la période mérovingienne ? Et celles-ci sont-elles les seuls critères valides dans l'accompagnement du défunt ?

Replacer le genre en contexte permet donc d'envisager, à travers l'analyse des faits archéologiques (et particulièrement des objets funéraires et de la taphonomie) la diversité des rapports de genre au pouvoir mérovingien dans la région francilienne, sous réserve d'une méthode dédiée qui est présentée en partie deux.

PARTIE 2 - Comment soumettre les données archéologiques aux questions de genre ? La création d'une méthodologie dédiée

CHAPITRE IV - La transdisciplinarité comme clé de compréhension

IV.I - Opter pour le décloisonnement des disciplines : des sources de travail multiples

IV.I.1 – L’apport des données textuelles et iconographiques

En France, les travaux sur le genre en histoire ont connu un premier élan dès les années 2000 (Bührer-Thierry, 2005 ; Jeanne, Pasquier-Chambol, 2007) et représentent encore un champ d’étude très actif aujourd’hui (Lett, 2013 ; Joye, 2018). Un détour par les sources de cette autre science du passé, sœur de l’archéologie est indispensable. Pourtant, si les sources historiques du haut Moyen Âge sont définies par R. Le Jan comme « éparses, multiples et contradictoires » (Le Jan, 2003), il est nécessaire de recenser et questionner les sources existantes, en particulier sur la sphère du funéraire. Il faut donc diviser les sources historiques disponibles en deux groupes : les sources écrites et les sources iconographiques (et épigraphiques).

Les sources écrites -

Il n’y a que peu de sources écrites qui concernent le haut Moyen Âge. En particulier en comparaisons aux périodes qui précèdent et qui suivent cette époque, l’Antiquité et la période carolingienne, qui sont pour leurs parts décrites dans de multiples ouvrages. Il y a également deux grands freins dans l’interprétation des données alto-médiévales.

En premier lieu, les difficultés dans la traduction et donc l’étude des textes (Le Jan, 2003). La grande partie des écrits est rédigé en latin, par des clercs qui usent d’un vocabulaire peu innovant et qui n’est souvent plus approprié aux réalités sociales de leur temps, donnant ainsi du fil à retordre aux traducteurs et aux historiens (Le Jan, 2003). En second lieu, interviennent alors les problématiques de compréhension de ces textes, considérés par R. Le

Jan, comme « un prisme déformant » des sociétés (Le Jan, 2003). La rédaction par des clercs, coupés des réalités du quotidien, car engagés dans un mode de vie religieux strict, rend les textes critiques, voire même hostiles aux personnages qu'ils décrivent. Les textes ne sont donc pas à envisager comme des retranscriptions des réalités sociétales de la période, mais bien comme un point de vue orienté, destiné à faire entrer le réel dans le moule voulu par la religion chrétienne défendu par les clercs (Le Jan, 2003). Cependant, la diversité des textes, permet de croiser les avis et d'arriver à percevoir les réalités sous-jacentes, à travers notamment les descriptions de moments du quotidien.

Ainsi, si le symbolisme des objets et le rôle des funérailles ne sont pas directement adressés dans des textes, les mises en terre et les descriptions d'évènements ponctuels, en lien avec le décès de personnages importants (religieux ou royaux) sont régulièrement détaillés, donnant ainsi des clés de compréhension de ces instants au sein de la société. Il est aussi important de remarquer que les textes concernent de manière quasi-exclusive les membres de l'élite (clergé ou royauté) et sont donc indissociable d'une volonté d'écrire pour valoriser la domination des plus puissants. Ces sources narratives, ne sont donc pas un miroir des sociétés, mais bien une version idéalisée d'une société en route vers un idéal chrétien, prônant la reproduction sociale (Le Jan, 2003).

Il est donc très compliqué de percevoir des données quant au mode de vie d'individus plus modestes, qui composent pourtant la part essentielle des corpus d'études archéologiques. De plus, le faible nombre d'ouvrages mène indéniablement à un effet de source qu'il est très difficile de contourner. Les chercheurs dépendent fortement de Grégoire de Tours, entre autres de ses *Dix livres d'histoires* (ou *Histoire des Francs*) écrit entre 573 et 594, *A la gloire des confesseurs*, *Vies des pères* ou encore *A la Gloire des martyrs*. L'auteur, évêque de Tours, issu d'une famille de l'aristocratie auvergnate, décrit une société providentielle chrétienne prenant des libertés à la fois avec la vie de ses contemporains et les réalités de son temps (Le Jan, 2006). Il se sert à la fois de ses souvenirs personnels, à partir du livre V notamment, et présente à la fois des évènements dont il est témoin au VI^e siècle, mais aussi des récits rapportés. D'autres ouvrages comme la *Chronique* du pseudo-Frédégaire, datée vers 660, suivent la même ligne directrice que Grégoire de Tours. On peut également citer les *Œuvres* de Venance Fortunat, poète du VI^e siècle devenu évêque de Poitiers, dont les récits, le plus souvent hagiographiques, peuvent être des sources révélatrices pour la période. Au même

moment, d'autres auteurs écrivent sur d'autres groupes en Europe, mais qui ne seront que peu pertinents pour nos travaux et ne seront qu'évoqués brièvement. On peut tout de même citer la *Getica* de Jordanès (sur les peuples Goths) écrit au VI^e siècle, le *Liber Historiae Francorum* du début du VIII^e siècle d'un auteur inconnu²², l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre du VIII^e siècle. Enfin, *L'Histoire ecclésiastique du peuple des Angles* datée du VIII^e siècle de Bède le Vénérable, auteur de la première histoire anglo-saxonne. Ces auteurs ont tous en commun une romantisation des sociétés qu'ils présentent (Goffart, 1988).

Il convient aussi de citer les récits hagiographiques, ou vies de saints, qui décrivent fréquemment les funérailles de membres du clergé, voire même le moment même de leurs décès. Ces *Vitae*, permettent de percevoir les gestes autour du corps mort, mais aussi les réactions de la communauté, et leurs actions au moment du décès, imperceptibles en archéologie (cortèges, pleurs, émotions, etc.).

Les textes de lois -

Les textes juridiques, que l'on a brièvement évoqué, sont aussi riches en informations, qu'il s'agisse des lois religieuses, dictées par les clercs, et des lois civiles, par le roi. Destinées à lister les sanctions pour des crimes définis, elles apportent des précisions quant aux crimes en question mais servent également à légiférer le rôle et le statut des individus au sein de la *familia* (Le Jan, 2003). La plus ancienne, Le Code d'Éuric, provient des wisigoths et daterait de la fin du V^e siècle. Chez les Francs saliens, les lois en vigueur étaient regroupées dans la Loi Salique que l'on a déjà évoquée, mises par écrits durant le VI^e siècle, la *Pactus legis Salicae*. Elles avaient comme but de décourager le recours à la *faide*, ou vengeance personnelle et recensaient les compensations financières à régler dans le cas de litiges prédéfinis. Cependant ces lois n'étaient appliquées qu'à un certain point. Certaines pratiques formellement interdites et sanctionnées étant pourtant en usage tout au long de la période, comme le pillage ou les réouvertures de sépultures notamment (Noterman, 2016) fortement condamnées et très fréquentes pour la période, voir systématiques dans certains sites.

²²Janet Nelson dans son livre *The Frankish world* (Nelson, 1996) attribue cet ouvrage au monastère féminin de Notre-Dame de Soissons.

Ces textes servent en particulier à déterminer la valeur morale de chaque crime, et donc la gravité de celui-ci en fonction de la somme à payer. La Loi Salique a été rédigée en latin et est fortement influencée par le droit romain. Il en va de même pour la Loi Ripuaire, propre aux francs du même nom.

Les sources épigraphiques et iconographiques -

Les sources épigraphiques sont diverses pour la période et ont été étudiées comme véritables témoins d'une *memoria* des défunts et des rites, commémorations qui les entourent (Gauthier, 1975 ; Handley, 2003).

Les représentations iconographiques consistent essentiellement en des descriptions écrites de peintures ayant décorées des palais ou des églises. Comme la stèle de Königswinter-Nierdoldendorf (Figure 6) datée du VIe VIIe siècle, qui représente d'un côté un individu armé qui semble se peigner les cheveux et de l'autre une représentation d'un poncif chrétien.



Figure 6 - Stèle de KÖNIGSWINTER-NIEDERDOLLENDORF représentant un homme rare source iconographique de la période mérovingienne

IV.1.2 - Sciences humaines au service des sciences du passé : ethnologie, sociologie et anthropologie

Les études de genre ont vu le jour au sein de disciplines propres aux sciences humaines, comme l'ethnologie, l'anthropologie et la sociologie. Ce type de travaux a donc été particulièrement prolifique dans ces matières. L'étude des objets par exemple, en particulier en ethnologie, a été utilisée comme témoin des sociétés dans lesquels ces derniers sont utilisés, permettant donc de mieux comprendre les modes de fonctionnements sociaux et symboliques, incluant les rôles dédiés à chaque sexe (Monjaret, 2014).

Le renouveau de ces travaux en anthropologie et en ethnologie sur la division entre hommes et femmes, et les rapports entre objets, pratiques et genre, interviennent dès 1979 avec l'article de Paola Tabet, « Les mains, les outils, les armes ». La chercheuse a remis au centre de la réflexion l'idée d'une anthropologie « qui ne serait celle non pas des hommes, mais du genre humain », et a ainsi invité à repenser les études préexistantes (Tabet, 1979). Ces travaux, incluent le genre comme une constante culturelle et sont ainsi à rapprocher aux études de la culture matérielle telles qu'elles sont pratiquées en archéologie. A. Monjaret, dans son article « Objets du genre et genre des objets en ethnologie et sociologie françaises », paru dans la revue *Clio* (Actualités de la recherche) reconnaissait que l'étude du genre via la culture matérielle était devenue un terrain d'étude particulièrement fertile en sociologie et anthropologie, mais qu'il n'était pas encore assez développé à l'aune de l'ampleur du sujet, malgré la sortie de nombreux ouvrages sur le thème (Monjaret, 2014). Elle cite comme exemple deux livres : l'un paru en 2005 de M-P Julien et C. Rosselin, dans lequel les auteurs soulignent à quel point la culture du genre est « quotidiennement étayée par la culture matérielle [...] » (Julien ; Rosselin, 2005), et l'autre dirigé par E. Anstett et M-L Gélard appelé *Les objets ont-ils un Genre ?*, paru en 2012, qui comme le titre l'indique clairement, questionne les divisions genrés des objets (Anstett ; Gélard, 2012). Des travaux plus anciens de sociologues emblématiques, comme P. Bourdieu dans *La Domination Masculine* notamment, (Bourdieu, 1998) ou M. Mauss (Mauss, 1923) dans ses travaux sur le don et le contre-don, servent aussi à approcher au mieux les rapports humains et les conceptions sociales des populations du passé à travers des études sur nos sociétés contemporaines.

IV.1.3 - Les données archéologiques : des sources complexes à travailler

Approche des données -

La constitution du corpus et l'étude de données archéologiques a été effectuée avec prudence à partir de sources multiples. La recherche archéologique a beaucoup évolué de ses débuts à nos jours. Outre l'apport de nouvelles disciplines spécialistes (datation, environnementales, genre, etc.), les modifications des méthodes de fouilles et des études sur les os, ont contraints à poser des normes très strictes. Nous avons donc passé en revue tous les sites possédant une fiche dans le cadre du Projet Collectif de Recherche archéologie mérovingienne en Île-de-France (Le Forestier, 2016), ainsi que les cartes archéologiques des départements limitrophes entrant dans le contexte géographique souhaité.

Un premier corpus a donc été construit et une liste de rapports à consulter dressée. Les rapports de fouilles ont constitué la source première d'informations sur les sites. Leur accessibilité au sein de la bibliothèque du Service Régional d'Archéologie a facilité l'acquisition des informations. Ils ont permis de déterminer les méthodes utilisées sur chaque site, ainsi que l'extraction des données nécessaires à l'étude.

La source anglo-saxonne –

Dans le cadre de l'établissement d'une méthode de traitement des données, un détour par les études anglo-saxonnes s'est avéré indispensable, en particulier au vu du creux dans la recherche française sur le sujet. Il est incontestable de considérer Guy Halsall comme le précurseur des études comparatives sur le territoire français. Il est par ailleurs révélateur que les premières études comparatives entre le sexe des défunts et les dépôts mobiliers sur le territoire aient été faites par un historien anglais. Il développe dans ses ouvrages *Settlement and Social Organisation: the Merovingian Region of Metz* (tiré de sa thèse; Halsall, 1995), et *Early Medieval Cemeteries. An Introduction to Burial Archaeology in the Post-Roman West* (Halsall, 1995) des questions relatives à la féminité, la masculinité et la construction de l'enfance mérovingienne.

Ses travaux concernent en particulier l'est du territoire, où il compare cinq nécropoles fouillées entre 1904 et 1974 (Halsall, 1995). Il s'intéresse en particulier au site d'Ennery en Moselle. Il recoupe deux études parallèles : celle du mobilier, étudié par E. Delort (Delort, 1947), et les analyses ostéologiques menées par M. Heuertz (Heuertz, 1957). Il arrive à la conclusion que les bijoux sont plutôt ce qu'il appelle « *female-specific* », alors que les armes sont plutôt à considérer comme étant « *male-specific* ». Si cette étude permet de bénéficier d'un point de départ pour étudier le genre des défunts, en particulier car la méthode employée semble privilégier la fiabilité (comparaison des données ostéologiques et archéologiques à part), il faut néanmoins être conscient que l'étude d'Halsall, bien qu'avant-gardiste pour l'époque, est probablement en partie biaisée. En effet, les analyses menées par M. Heuertz, sont aujourd'hui jugées peu fiables, en particulier avec le développement des analyses ADN et ostéologiques statistiques (comme la diagnose sexuelle probabiliste). Par extension, les conclusions de G. Halsall souffrent au moins partiellement des mêmes biais. Il faut noter cependant, un point sur lequel Halsall revient dans l'un de ses volumes paru en 2010, à savoir l'utilisation par M. Heuertz d'objets pour ses déterminations. Si ce dernier a bien réalisé l'analyse ostéologique il a aussi pris quelques libertés en déterminant le sexe de certains individus en fonction des objets présents dans la tombe, mais seulement par les armes : « *Heuertz's employment of the artefacts seems, however, to have been entirely limited to using weaponry to identify male subjects. He clearly made no use of the other common artefactual assumption, that jewellery was indicative of female sex.* » (Halsall, 2010), marquant ainsi une prévalence attendue d'un rôle masculin guerrier.

Afin d'éviter l'écueil du manque de fiabilité des données anthropologiques, dans une ère où les méthodes de détermination du sexe des défunts n'ont fait qu'évoluer depuis les premiers travaux de G. Halsall, il paraît nécessaire de s'intéresser au plus près aux études ostéologiques, à leur fiabilité et à leur utilisation au sein des sites du corpus.

CHAPITRE V – Appréhender les faits archéologiques par le genre ? Discuter l'objet mérovingien en contexte funéraire

V.I- Des genres aux questions de genre : de la taphonomie au genre comme objectif

V.I.1 - Genre(s), une question de définitions

Définir les mots que l'on va employer dans une discipline encore peu présente en archéologie médiévale est indispensable. Il s'agit d'explicitier en particulier la différence entre le genre, en tant que discipline, et les genres, en tant que catégories interprétatives. Il est en effet nécessaire de bien faire la distinction entre deux termes quasi-identiques, mais qui n'ont pourtant pas le même sens.

On entend ainsi les genres, comme étant des caractères distincts, catégorisables, représentatifs de comportements sociétaux, que l'on espère identifier dans ces travaux grâce aux artefacts archéologiques. Donc faire référence aux genres féminins ou masculins, c'est faire référence à des perceptions qui sont différentes des déterminations sexuelles. Comme précisé ci-dessus, le genre n'est pas un concept binaire, une multitude de représentations de genres sont aussi possibles et considérables. Il s'agit grâce aux analyses statistiques, et aux études qui vont suivre de comprendre s'il est possible de déterminer des similarités dans les modes de dépôts (du corps, des objets, des structures, de l'emplacement des tombes), qui seraient groupables sous une appellation choisie. Pas forcément les traditionnels stéréotypes masculin / féminin ; l'un des buts de ce travail étant bien de se libérer de ces carcans pour recréer des catégories qui semblent pertinentes.

V.I.2 - La taphonomie : un allié fondamental

La création d'une méthode et d'un mode de compilation des données s'avère être la première difficulté premier dans ce cadre de recherche. Dans un contexte où les études de

genre ne sont pas reconnues, et donc pas envisagées, comment utiliser des données, qui sont mises au jour par des archéologues qui ne considèrent pas le genre au sein de leur problématique d'étude ?

En effet, dans le cas d'une étude d'un grand ensemble sépulcral on peut diviser en plusieurs catégories de recherches à part entière chaque analyse qui va être menée sur les différents éléments mis au jour. Ainsi, au sein de la sépulture, la mise au jour d'éléments archéologiques variés (le mobilier, l'architecture funéraire, etc.) et d'un ou plusieurs squelettes va conditionner les études qui vont suivre, répondant elles-mêmes aux objectifs types de ce genre de fouilles : recrutement de l'ensemble, particularité architecturale, type d'objets, etc.

Cependant, le genre n'est pas un objectif de fouille et est encore très souvent assimilé dans un entre deux ; entre le sexe du défunt, en cas d'absence d'os, et l'étude du mobilier. Il n'est donc pas étonnant dans les rapports d'opération de voir une forte récurrence d'éléments indispensables au traitement du genre des défunts qui sont pourtant manquants. En particulier la position précise des objets, qui permet de déterminer notamment l'appartenance d'un objet à un défunt, surtout dans le cas de dépôts pluriels, mais aussi le type de dépôt. La position se résume fréquemment à une vague précision, citons ici l'exemple des bagues souvent décrite « en position de port », ou « à la main gauche » (Renou, 2018) le rayon ou le numéro de l'individu n'étant pas toujours spécifié. Il en va de même avec d'autres éléments décrits comme « sous le bras », voire même « découvert dans la tombe ». La position des objets est parfois mieux précisée s'il n'y a pas de squelette dans la tombe, ou s'il est en mauvais état, puisque dans ce cas, l'objet n'est plus seulement un artefact mesurable et datant, mais bien un moyen de s'intéresser au supposé sexe du défunt. Il faut tout de même noter, que dans le cadre de fouilles préventives que la rapidité des interventions peut justifier ce type de description hâtive. Cependant, il est finalement assez logique de lire ce genre d'annotations dans un contexte qui exclut le genre des défunts : en cas de présence du squelette, les objets répondent essentiellement à l'objectif typochronologique.

Une approche taphonomique fine est nécessaire à ces travaux. Définie selon les termes suivants : « [...] l'approche taphonomique [est] l'ensemble des méthodes analytiques permettant d'identifier et de caractériser les différents phénomènes et agents qui

interviennent lors de la formation et la déformation des accumulations fauniques et archéologiques, ainsi que leurs répercussions sur les vestiges.» (Thiébaud, 2010). Ces constatations de terrain sont incontournables, en particulier dans un contexte de forte réutilisation de sépultures et de pillages fréquents comme c'est le cas au haut Moyen Âge. Les études taphonomiques permettent de remonter au plus près des positions primaires des objets, qu'ils soient des éléments vestimentaires (qui ont pu être déplacés à la suite de la décomposition du cadavre), ou utilitaires (armes et céramiques peuvent être déplacés lors des réouvertures de sépultures).

Définir le genre comme objectif en amont des fouilles, et donc promouvoir ce type d'étude, n'est donc pas seulement un idéal, mais pourrait bien changer une partie des méthodes et des façons d'approcher la fouille de sépulture, du terrain jusqu'aux études en laboratoire. Les résultats des études dépendent en effet de plusieurs facteurs : si l'on considère la connaissance des populations du passé comme le but de toute recherche archéologique, l'interprétation des faits archéologiques et donc les méthodes de fouille et d'enregistrements sont la clé de voûte de toute étude. Par conséquent, tant que ces moments essentiels ne prendront pas en compte le genre en tant que discipline de recherche à part entière, il est légitime de dire qu'une partie de la connaissance atteignable sur les populations sera perdue.

V.II - Percevoir l'objet au-delà du type : la typologie comme moyen

V.II.1 - Type d'objets et typonologie : Le traitement du mobilier funéraire

La question du type a longtemps prévalu au sein de la recherche sur le mobilier funéraire, prenant souvent le pas sur les questions taphonomiques. On entend ce mot selon la définition suivante tirée du dictionnaire en ligne CNRTL, à savoir, « [l'] Ensemble des caractères distinctifs (choisis d'après des critères divers) de certains groupes d'objets, [...], permettant leur classification ». Ce besoin de catégorisation, très exploité au cours du XX^e siècle a donné lieu à de nombreux volumes, et en particulier à la typonologie de Legoux, Périn, et Vallet parue en 2006, qui fait toujours office d'ouvrage de référence pour classer et dater les artefacts (et par extension les sépultures et les ensembles funéraires au nord de la Loire.

Malgré l'intérêt de ces analyses, l'attrait de l'objet, sa forme, son poids, son matériau en vient encore de nos jours à occulter certaines questions relatives à la taphonomie des tombes. Notamment celle de la position de l'objet au sein de la sépulture, comme dit ci-dessus. D'autant plus, que, dans le cadre d'une science destructrice telle que l'archéologie, cette information, une fois le chantier terminé, est le plus souvent perdue. La qualité des photos, et les conditions de la fouille, ne permettent parfois tout simplement pas d'identifier l'objet en question. Pour citer E. Salin, l'archéologie est bien « un livre dont les feuillets ne peuvent être lus qu'une seule fois car la fouille les détruits » (Salin, 1946).

Cet engouement pour la typonologie a également mené à une surcatégorisation des données archéologiques. Chaque rapport contient des termes variés, parfois pour désigner la même chose au sein de deux sites à proximité. Le problème ici est avant tout que les termes employés ne sont pas toujours définis et il est parfois très compliqué de comprendre la différence entre certaines descriptions. L'acquisition des données et l'organisation de celles-ci, en particulier dans le cadre de perspectives statistiques, comme c'est le cas pour notre étude, en est grandement complexifié. L'exemple des contenants est particulièrement révélateur, les différences intersites sont ainsi très marquées et de nombreux termes

comme « coffrage », « cercueil », « assemblage », « aménagement », « sarcophage », etc., peuvent être utilisés pour décrire des structures identiques et ce parfois au sein d'une même nécropole. La création d'un thésaurus propre à cette étude a donc constitué un travail clé, pour l'étude statistique, mais aussi pour la compréhension globale des données compilées (voir thésaurus en annexe). La méthodologie doit donc prendre en compte une ventilation des données à travers une recatégorisation des faits archéologiques, ainsi que des définitions des objets.

V.II.2 - Qu'est-ce qu'un objet ? - La polysémie des biens mobiliers

La normalisation des termes propres aux éléments étudiés est indispensable. Toutefois, avant cela il convient de discuter de la méthodologie relative au traitement du mobilier funéraire.

Un objet est ainsi définissable selon les termes suivants : « Chose solide, maniable, généralement fabriquée, une et indépendante, ayant une identité propre, qui relève de la perception extérieure, appartient à l'expérience courante et répond à une certaine destination. » (Définition CNRTL). L'objet est donc « une réalité matérielle solide, visible et tangible » (Morfaux, 2005). Il est à considérer comme porteur d'une matérialité propre (une couleur, un matériau, une taille) et d'une fonction d'origine : ce pourquoi ils ont été créés (Julien, 2005) qui peut être palpable par les archéologues. Celle-ci ne vient pas en soi avec l'objet et certains éléments peuvent être par conséquent mal identifiés, car mal compris. Par exemple la fibule retrouvée dans la sépulture dite de Childéric lors des fouilles à Tournai au XVII^e siècle, qui fut d'abord présentée comme un stylet, avant d'être identifié comme telle (Chiflet, 1655).

A cette fonction utilitaire, il faut ajouter une perception immatérielle, pouvant relever de l'esthétique, du social ou du culturel (Rosselin, Julien, 2005), bien plus difficile à approcher dans le cadre de recherche sur des populations du passé. Sur ce thème il faut citer R. Barthès qui écrit « [les objets] ne sont jamais des instruments purs [...], ils sont aussi autre chose : ils véhiculent du sens » (Barthès, 1957). Ce sens en soi est par essence polysémique pour les contemporains. Mais il l'est d'autant plus dans les disciplines qui concernent les populations

du passé, puisqu'il dépend complètement de celui qui va interpréter cette symbolique à l'aune de ses propres considérations sociales. D'où l'importance capitale du contexte, puisque de celui-ci dépend en grande partie la symbolique de l'objet.

Il s'agit donc de remonter au « sens pratique » de Bourdieu (Bourdieu, 1980) : une « expérience muette du monde comme allant de soi ». Ces objets constituent donc la représentation d'une logique propre aux contemporains des défunts, ils ne sont pas déposés de manière anodine, mais sont volontairement placés avec les morts, choisis, afin de perpétuer au-delà du décès la « stratification sociale » (Rosselin, 2005) dont ils sont une représentation tangible, car matérielle. On ne peut donc considérer que les objets sont inhumés avec les morts simplement pour orner ou accompagner le défunt. Ils ont définitivement un rôle de marqueur social, en particulier de l'asymétrie des membres de la société. Ainsi, il faut les traiter à la hauteur de la symbolique qu'ils représentent, s'intéresser au monde des idées mérovingiennes, en plus de s'attacher à leur matérialité, ce qui est déjà fait depuis plus d'un siècle à travers des analyses typologiques.

Revenir sur la polysémie des objets est indispensable. Il serait illusoire de chercher à définir les objets comme des biens à usage et sens uniques. Comme en témoigne la diversité des objets réutilisés dans les contextes archéologiques médiévaux, exploités une nouvelle fois dans des fonctions bien différentes de celles d'origine : des pièces de monnaie utilisées en pendentif ou des colonnes gallo-romaines réemployées en sarcophage par exemple.

Les artefacts retrouvés ne sont pas seulement distinctifs d'une seule forme de discours culturel. Ainsi, il faut percevoir les objets comme des biens non seulement évolutifs, mais presque vivants. Ils disposent eux-mêmes d'une biographie (Bonnot 2002 ; Bonnot, 2015) qui leur est propre, et comme pour les êtres humains, celle-ci témoigne d'un entrecroisement de sphères multiples qui peuvent apprendre aux archéologues autant d'informations sur le statut d'un défunt, de son groupe, de son sexe et de son âge. Une fois encore faire appel aux sciences humaines permet de définir une manière d'approcher le traitement de ces artefacts. D'après M. Mauss, toute étude d'objets doit se faire selon la logique suivante : « Tout objet doit être étudié : 1° en lui-même ; 2° par rapport aux gens qui

s'en servent ; 3° par rapport à la totalité du système observé.» (Mauss, 2003), illustrant encore une fois l'importance du contexte pour les études de mobilier.

L'exemple de l'armement est très révélateur quant à l'importance du contexte dans les analyses d'artefacts. Les armes sont ainsi des objets polysémiques par excellence. On ne peut les voir seulement comme synonymes de combats, mais plutôt comme des éléments empreints de significations, de la marque du statut social du porteur, sa valeur économique, son pouvoir, etc. (Lebedynsky, 2001). Certaines armes sont ainsi devenues représentatives d'un peuple tout entier, comme la francisque indissociable de la communauté franque, ou au contraire sont inclassables, les épées par exemple, ou les coutelas longs sont de provenance souvent indéterminable, puisqu'ils sont retrouvés chez les Huns, comme chez les Perses, ou les Mérovingiens au cours des IV^e-VI^e siècle (Lebedynsky, 2001). Les sources iconographiques (reliefs sur pierre ou ivoire, numismatiques, etc.) sont un indispensable de l'étude des armes et surtout de leur symbolique afin d'identifier à la fois le mode de portage des armes, les tenues (les tissus en particulier), l'équipement en entier, et les armes elles-mêmes souvent mises au jour fragmentées, (décomposition des matériaux périssables : bois, corne, cuir, écriin, tendon).

Il faut ajouter au sens multiples des objets une forme de polysémie chronologique. Les mêmes objets ne sont pas toujours dédiés aux mêmes usages au fil du temps et n'ont conséquemment pas non plus la même portée symbolique. Les armes sont encore une fois un exemple de ce changement de rôle. La période mérovingienne amène en effet un changement par rapport au statut des armes dans le monde romain. Si elles étaient essentiellement des outils du soldat au service de l'État, et étaient donc cantonné à la sphère martiale, durant l'Antiquité, il en devient autrement au haut Moyen Âge (Lebedynsky, 2001). Une arme est avant tout la marque visible d'un statut. Pour cela les pièces d'armement deviennent un bien précieux et personnel, et surtout particulièrement coûteux, faisant de celles-ci des cadeaux particulièrement importants, notamment au sein de l'élite (Lebedynsky, 2001). En témoigne cet exemple de 525, où Théodoric décrit dans une lettre les épées offertes par le roi des Warnes « Votre Fraternité nous destina des épées longues, capables de trancher même les armures, plus précieuses par le travail du fer que par la valeur de l'or » (Lebedynsky, 2001). La Loi ripuaire, des francs du même nom, décrit précisément la valeur de celles-ci : « douze sous pour une cuirasse, sept pour une épée et

son fourreau, etc. », au vu de leur prix certaines armes étaient nécessairement destinées aux membres de l'élite.

Outre les armes, cette question de la polysémie chronologique touche aussi d'autres objets, comme des éléments de parure, la fibule par exemple.

La question de la fibule et de sa symbolique anime les spécialistes de la culture matérielle de l'Âge du Bronze à la période carolingienne. M. Callewaert la définit ainsi : la fibule est un objet « servant àagrafer et est caractérisée par un ardillon [...] une évolution par rapport à la simple épingle » (Callewaert, 2012). Il ajoute que « sa fonction principale est de maintenir ou rapprocher, pour les fermer, des pans de tissu au moyen d'une épingle appelée ardillon, mue par un ressort ou une charnière et retenue, à l'autre extrémité par une gouttière dite porte-ardillon. » (Callewaert, 2012). Il va même jusqu'à signaler qu'il est fort possible que tous les individus aient à un moment au cours de leur vie possédé cet objet, ou un similaire, indispensable dans la vêtue du quotidien. Si l'on s'éloigne du haut Moyen Âge et des travaux très tranchés sur les fibules et les défunts avec lesquelles elles sont inhumées, la répartition de ce bien est plus variée.

Ainsi, durant l'Antiquité, du Haut Empire au Bas Empire, dans le nord de la gaule elles étaient portées par les hommes et les femmes, adultes et enfants confondus (Callewaert, 2012 ; Barbiera, 2018). Cependant, pour M. Callewaert, il semblerait que la position et le nombre d'occurrence où ces objets sont retrouvés soit soumise au genre des défunts : les hommes sont retrouvés avec cet objet au niveau de l'épaule (supposément pour maintenir une cape ou un manteau), alors que pour les femmes les fibules seraient portées par paire au niveau des vertèbres cervicales, et fréquemment reliées par une chaîne (Callewaert, 2012). Interviendrait alors une autre forme de distinction polysémique de ces artefacts selon le type, la position et le nombre d'objets retrouvés dans les sépultures.

Ces caractéristiques attirent les problématiques mobilières vers une prise en compte non pas de l'objet isolé, mais de l'assemblage retrouvé dans les tombes, perspectives qui sont développées par la suite.

V.II.3 - Du stéréotype à l'affirmation scientifique – le poids des attendus sur la recherche académique

L'importance des objets dans les sépultures est donc très régulièrement soulignée en archéologie. La course au bel objet ayant initié la discipline et l'étude de la typologie de ces derniers constituant toujours actuellement une grande part des analyses funéraires. Pourtant la symbolique du mobilier funéraire est nettement moins exploitée.

Il faut convenir que les biens funéraires ont un rôle au-delà de l'utilitaire, Bettina Arnold souligne sur ce sujet que « *people in all societies are [...] whatthey wear, and wear whatthey are* » (Arnold, Wicker, 2001). Les caractères sociétaux (genre, statut familial ou personnel mariage par exemple, âge, etc.) se communiquent via des artefacts chez les vivants, comme chez les morts. Si certaines cultures ou groupes commencent à être particulièrement bien étudiés, en particulier par le prisme du genre (par exemple la préhistoire qui a ces dernières années bénéficié de nombreux travaux, des livres (Pathou-Mathis, 2020), Habilitation à Diriger les Recherches (Augereau, 2018), articles (Thomas, Chambon, 2018) et même des projets (ANR Neogenre au Museum d'Histoire Naturelle Paris), aller au-delà de la perspective physique de l'objet est encore un effort peu entrepris dans la recherche mérovingienne, en particulier lorsque qu'il convient de discuter de la question identitaire des défunts.

Questionner de nouveau des éléments considérés comme des acquis dans les travaux sur le mobilier est pourtant nécessaire. Les objets funéraires ont longtemps souffert du poids des stéréotypes propres à l'exploitation binaire des rôles masculins et féminins. Ces théories que l'on a présentées en première partie, ont notamment contribué à diviser les objets en des catégories distinctes, homme/femme, censés représenter les attendus sociaux propres aux vivants chez les morts. Cette conception est problématique pour un travail à travers le prisme du genre puisqu'elle restreint considérablement l'étendu des représentations possibles des individus, mais aussi car elle reflète le plus souvent les aprioris relatifs au sexe. Ainsi, si l'on s'attache à des études transdisciplinaires propres à des objets dits caractéristiques féminins emblématiques de la période, en reprenant le cas de la fibule par

exemple, les champs de réflexion semblent bien plus larges que ce que l'on pourrait percevoir via une approche archéologique traditionnelle.

Irene Barbiera a par exemple étudié les ratios de fibules déposées au Nord de l'Italie du I^e avant – IX^e siècle de notre ère (Barbiera, 2018). Elle a constaté que durant l'Antiquité, les fibules sont déposées dans les tombes d'hommes, de femmes et d'enfants. Les dépôts de fibules ne semblent sur son corpus pas dépendre du sexe, de l'âge ou du genre des défunts. Son étude met en avant un changement drastique au III^e siècle, les fibules sont alors déposées exclusivement dans les sépultures masculines et semblent avoir disparues des sépultures féminines. Puis, progressivement aux IV^e et V^e siècles les fibules sont retrouvées de nouveau avec des femmes et sont assorties d'un changement dans les types d'objets, elles sont incrustées de pâte de verre ou de pierre précieuses, et de matériaux plus précieux (plus seulement du bronze mais de l'argent par exemple).

Comment comprendre qu'un objet qui garde la même utilité pratique (fermeture du vêtement), change non seulement de style, mais aussi de répartition sexuelle au sein des ensembles funéraires, si ce n'est par un changement social ?

D'après la continuité de cette étude d'I. Barbiera du point de vu des sources écrites, le terme de fibule est utilisé pour décrire des vêtements d'homme ou de femme, mais dans la majorité des cas pour décrire un élément du costume masculin (Barbiera, 2018). Malgré une disparition des fibules dans les sépultures masculines de son territoire d'étude, les textes évoquent toujours ces objets comme des éléments à part entière de la vêtue des hommes²³. Quand bien même archéologiquement cet objet est emblématique du costume des femmes, d'autres exemples dans les textes évoquent la récurrence de fibules portées par des hommes.

Des auteurs laissent largement entendre que les fibules étaient donc aussi portées par les hommes. Isidore de Séville par exemple : « *Fibulae are used to adorn the female breast, to hold the cloak on male shoulders, or the belt on the loins* » (*Etymologiarum*). Exemple qui

23 Il faut cependant prendre en compte le fait que les hommes sont les plus décrits dans les textes de la période, écrit par et pour les hommes, donc cela peut aussi être un biais textuel.

correspond d'ailleurs à un exemple du corpus, l'individu LAGNY-SUR-MARNE93b, un homme jeune, inhumé avec une fibule au niveau des vertèbres cervicales.

Eginhard de son côté décrit « *in festivities wore a dress woven with gold and shoes decorated with gems, a golden brooch held his mantle* » (Charlemagne in *Vita Karoli Magni*). Il évoque ainsi l'aspect symbolique de cet objet lorsqu'il présente comment, lors de sa dernière tournée en terre Saxonne, Charlemagne tombe de son cheval et tord non seulement le fourreau de son épée, mais casse la fibule qui fermait son manteau. Ces deux objets, sont des symboles forts de pouvoir et d'autorité qui échappent littéralement des mains du souverain.

Cet aspect de la fibule comme représentation de pouvoir se retrouve très fréquemment dans les textes où les porteurs et porteuses de fibules sont décrits jusqu'au V^e siècle dans plusieurs cadres : autorité/militaire/sphère privée. Cet objet est donc décrit comme féminin et masculin tout au long de la période, contrairement à ce qui est fréquemment avancé dans les travaux archéologiques.

S'intéresser à la symbolique des objets permet nécessairement une remise en question des stéréotypes que l'on a pu longuement évoquer au début de ces travaux. Ainsi, au même titre que les attendus genrés, les perspectives qui font appel à un écho du monde des vivants à travers le monde des morts sont problématiques. Le contexte des funérailles est un moment à part entière de la vie des communautés, bien plus qu'il n'est une représentation du vivant. On peut en dire de même pour tous les contextes sociaux que traversent les vivants, qu'ils soient liés à la famille ou au travail, ils sont empreints de codes qui leurs sont propres (Brather, 2004). Cette notion de performativité sociale se couple aisément aux interactions des individus qui sont eux-mêmes au centre de plusieurs groupes : que ceux-ci soient relatifs à leurs âges, leurs sexes, leurs statuts, leurs genres, etc.

La polysémie des sources est donc compréhensible face à des rites qui le sont tout autant et qui témoignent de pratiques multiples. Les ensembles funéraires semblent bien être représentatifs d'un choix social et pas d'un « miroir des vivants ». Plusieurs travaux viennent supporter cette thèse d'une sphère à part entière, qui pourrait même avoir des objets dédiés.

Ces constatations et la multitude de questions que soulèvent la polysémie des biens funéraires expliquent les nombreuses discussions sur le sens de ces dépôts d'objets dont la raison est encore peu claire.

Les questions restent les suivantes : pourquoi sont-ils déposés dans les sépultures ? Comment sont-ils choisis ?

Quel est le but d'une telle démonstration qui est bel et bien une perte de biens ?

V.III- Le(s) sens des dépôts funéraires : genre et identité(s)

Les objets qui nous intéressent sont inhumés avec les morts. Cette pratique est fréquente sur le territoire français, puisque des artefacts funéraires sont déposés régulièrement avec les défunts, et ce du Paléolithique au haut Moyen Âge, voire même jusqu'à nos jours (Härke, 2011). Ce mobilier funéraire englobe à la fois les éléments relatifs à la vêtue du mort, ainsi que l'étendu des objets déposés à ses côtés. Les objets ont longtemps été le centre de la recherche archéologique, avant même qu'elle ne devienne une discipline en tant que telle. De la véritable chasse au trésor, aux justifications ethniques, jusqu'à la restitution d'une chronologie fine du passé, ce sont des incontournables de l'étude des civilisations qui nous ont précédées.

Plus récemment, l'apport d'une dimension sociale, plus humaine qui s'attache non seulement aux perspectives typo-chronologiques, mais aussi à l'aspect identitaire du vivant à émergé et s'exprime sous de différentes facettes : que ce soit celle du souvenir (Williams, 2006), ou de l'émotion (Härke, 2011), en somme l'humain derrière le défunt. Ce qui a été développé dans le passé (mesure, poids, typo-chronologie), n'est pas à critiquer, bien au contraire puisqu'il forme l'indispensable dans ce cadre, mais est revalorisé par ces approches. Si les rapports entre objets et défunts ont longtemps été assumés comme un lien de fait de propriété personnelle, en particulier en parallèle des développements sur la culture matérielle, leur présence au sein des tombes est toujours source de questionnements. On va ici s'attacher à étudier la multitude de théories sur la présence des objets dans les sépultures et sur l'étendue des possibilités, et donc du sens de ces dépôts,

qui s'étendent bien au-delà de la possession personnelle (comme miroir du sexe du défunt), trop souvent prise pour acquis.

V.III.1 - La propriété inaliénable

Paul Reinecke (archéologue allemand du début du XX^e siècle) a mis en avant la question de la propriété au-delà de la mort, la propriété inaliénable, dès le XX^e siècle (Härke, 2011). Pour défendre cela, il s'appuie sur des analyses du *Sachsenspiegel* un code de loi germanique du X^e siècle qui met en avant le caractère inaliénable des biens d'une personne : le *hergewaete* pour les hommes et le *gerade* pour les femmes (Härke, 2011). Cette explication est pour lui l'une des raisons de la disparition des objets dans les tombes en parallèle de l'arrivée de la chrétienté : ces objets étant dorénavant distribués à l'Église à la mort du propriétaire et non plus inhumés à ses côtés.

Cette théorie, longtemps prédominante au sein de l'archéologie allemande (Härke, 2011), a néanmoins été remise en question au cours de la dernière décennie puis abandonnée. Cela notamment parce que le *Sachsenspiegel* (daté du X^e siècle) reste relativement tardif au sein de la période, dont le début est tout de même estimé près de cinq siècles plus tôt (Effros, 2002).

Le concept de propriété inaliénable est aussi à revoir à travers certains textes de lois. La loi wisigothique évoque entre autre l'obligation en cas de pillages de tombe, de remettre les biens volés aux descendants du défunt, et non pas dans la sépulture de ce dernier (Effros, 2002), mettant ainsi au centre l'héritier et pas le mort. Autre exemple, le testament d'Ermenetrude précise explicitement que ses biens doivent être distribués à des fondations religieuses autour de Paris. Ainsi, certaines pièces (notamment une bague sigillaire gravée à son nom et des objets de parure vestimentaire en or) vont être remises à des établissements de l'Île-de-France comme Saint-Denis (Effros, 2002). Associer objets funéraires comme bien personnels des défunts n'est donc pas une évidence et semble bien dépendre de préférences locales, voire personnelles.

V.III.2 - La question de l'au-delà païen/chrétien

L'une des interprétations les plus courantes de la présence d'objets dans les sépultures est celle d'un au-delà, dans lequel le défunt aurait eu besoin de ces biens matériels. H. Härke met en parallèle cette interprétation avec les pratiques funéraires contemporaines telles qu'elles sont pratiquées en Chine (Härke, 2011), avec notamment la crémation de représentations papier d'argent, et d'objets divers qui fait office de voie de passage pour l'âme du défunt qui accédera ainsi à l'au-delà bien équipé.

V.III.3 - Héritages, transmission et testaments

La transmission d'objets, voir de véritables héritages, est aussi avérée pour la période. Des travaux d'historiens ont prouvés qu'il existe bel et bien des testaments au haut Moyen Âge (Effros, 2002) ; contrairement à une idée répandue qui veut que la fin de l'Antiquité ait provoqué un hiatus de ces derniers jusqu'au XII^e-XIII^e siècles (Kars, 2013). Cette pratique concerne les biens familiaux, mais aussi les propriétés terriennes afin d'éviter la dispersion des terres notamment. Certains textes auraient pu servir à désigner des individus comme destinataires d'objets issus des générations précédentes. Il y a un besoin de montrer ses biens, son statut, pour perpétuer la place de la famille dans la hiérarchie communautaire à un moment de changement dans l'ordre social : des objets plus anciens pourraient légitimer les descendants du défunt lors de la performance funéraire. Dans une autre mesure, il faut aussi envisager des dons du vivant du défunt à des membres de la communauté remettant ainsi des objets (personnels ou déjà hérités) dans un circuit de circulation des biens.

L'évolution des pratiques funéraires est ainsi intrinsèquement liée aux besoins des vivants. Comme le décrit C. La Rocca, l'élite romaine inscrivait sur les stèles statut et valeur familiale au vu et su de la cité (Provero, La Rocca, 2000). Dans le secteur qui nous intéresse, les dépôts d'objets étaient dédiés à un public plus restreint, plus local qui en assistant au dépôt d'objets gardait en mémoire la position sociale de l'individu et de son groupe. Ainsi, cette mémoire sans traces, puisque les biens sont enfouis sous terre, va se transformer vers une

forme plus administrative : le testament, dont le nombre va augmenter à partir des VII^e-VIII^e siècles (Kars, 2013). On ne montre plus d'objets physiques dans les tombes au moment des funérailles, la continuité est assurée, non plus lors de l'inhumation, mais bien pour la postérité, dans les textes. Les objets deviennent des biens transmis (non pas qu'il n'y en avait pas avant), qui sont mis en avant comme des reliques du statut familial.

Pour résumer la question d'une potentielle transmission des biens est probablement plus complexe que ce que nous avons présenté en amont, mais il faut aussi percevoir que la diversité de ces systèmes (échanges, héritages) peut très bien avoir cohabité au cours de la période.

V.III.4 - Potla(t)ch, compétition sociale et légitimité du pouvoir

Issu des travaux de Franz Boas à la toute fin du XIX^e siècle, le concept de *potlach* a grandement influencé les chercheurs qui se sont intéressés au phénomène des dépôts mobiliers. Ce terme désigne la destruction volontaire publique de richesses accumulées reconnues comme prestigieuse par la communauté (Boas, 1921). Cette approche de l'ostentation par la destruction sera reprise par G. Childe, où, sans utiliser le terme *potlach*, il invoque la compétition sociale comme moyen d'accéder et de rester au pouvoir dans les sociétés du passé, un moyen de mettre en avant sa place, son statut dans la communauté (Kars, 2013).

G. Halsall fait lui référence à ce qu'il nomme une « *grammar of display* » (Halsall, 2010), que l'on peut traduire en une « logique de représentation », comprise et connue par tous. Les familles en place dépendaient ainsi de ces moments de démonstration dans une situation de compétition permanente. Selon cette logique : le plus d'objets, le plus le rôle exercé, ou attendu, du défunt constituait un point d'ancrage pour les membres de son groupe social, que ce soit dans les relations avec d'autres groupes, ou en termes de pouvoir sur ces derniers. Il envisage donc les cimetières de la période comme le terrain propre à la compétition avec les tombes comme de véritables « *statements* » dans cette lutte ostentatoire et les éléments liés à l'inhumation comme le langage symbolique utilisé. Les vêtements et les objets déposés ne mettent pas forcément en avant l'identité personnelle

du défunt, mais plutôt comment une personne de cet âge et de ce genre était perçue, en mettant en avant la symbolique de ce que la société attendait d'elle, en somme, une représentation idéalisée de son identité sociale. L'idée d'un langage rituel spécifique aux inhumations est d'autant plus légitime que les artefacts retrouvés sont très standardisés, et appartiennent aux mêmes catégories : armes, vaisselle, parures, etc. Il évoque une nécessité de se rassurer communautairement avec ces enfouissements symboliques.

Ces moments de perpétuation d'un pouvoir social ne concerneraient donc pas toute la population, mais plutôt en particulier les élites communautaires. Les véritables accumulations de biens au sein de certains sites seraient propres à une volonté de s'affirmer sur la durée. La disparition progressive de ces dépôts au VII^e-VIII^e siècles s'effectuerait en parallèle d'une affirmation étatique et d'un changement dans le pouvoir des élites locales, qui se retranchent, comme le pouvoir royal, sur le nouvel ordre chrétien. Ainsi, la multiplication des inhumations *ad sanctos* se substituerait aux dépôts mobiliers (Halsall, 1998).

V.III.5 - Établissement des ancêtres

Sur la même lignée que la théorie ci-dessus, le besoin d'établissement d'ancêtres repose sur le fort besoin de légitimation des communautés alto-médiévales (Theuws, 2000). Il s'agit d'une forme de déification du défunt où les dépôts d'objets symboliseraient ce qu'on attend de lui : des armes seraient symboliques de protection par exemple.

On peut en plus de cela souligner le rapport parfois très particulier que semblait entretenir les vivants avec leurs morts, visible non seulement avec les réutilisations de sépultures, les nombreuses théories sur les rapprochements familiaux et des pratiques qui pourraient clairement être interprétées comme une forme de culte des anciens, avec par exemple des remaniements osseux (dépôt de crânes de chaque côté de la tête du défunt par exemple, observé à Gaillon-sur-Montcient). Encore une fois il s'agirait d'user des funérailles comme moment de légitimation d'un pouvoir local et territorial, lors duquel il est fait usage d'une stratégie démonstrative. Une partie des objets retrouvés dans les tombes serait dédié à

garantir, le cas échéant à pérenniser, l'installation sur un territoire. La récurrence des armes servant de légitimation du groupe sur l'espace où le défunt est inhumé. F. Theuws évoque même l'évolution dans les dépôts au Royaume-Uni, notamment au IV^e siècle où le peu d'armes et la récurrence des haches pourrait très bien relever de l'aspect utilitaire de cet artefact (en rapport avec le territoire et le déboisement) plutôt que de l'aspect martial de l'objet (Theuws, 2000).

Cette théorie met encore une fois en avant la perspective d'une « relation triangulaire » (Kars, 2013) qui existerait entre le mort, le public de ceux qui assiste et ceux qui font (ceux qui déposent les objets, etc). En particulier avec des sites qui s'étendent sur la longue durée, au sein desquels des sépultures sont mises en avant, et vont avoir tendance à cristalliser l'espace et être synonymes d'une volonté d'être inhumé à sa proximité.

La question du bien personnel ne se pose pas selon les théories de Theuws : le choix des biens fait face au besoin de la communauté au moment de la mort du défunt, et dépend des contextes, il est par conséquent évolutif (Theuws, 2009).

Il s'agirait donc véritablement de créer un lien entre l'inhumation et les précédentes, plaçant ainsi le mort aux côtés de ses ancêtres et montrant aux vivants l'exemple d'un être idéal à atteindre dans un moment de rupture, qui devient un sentiment de continuité et de rassurance à travers des éléments répétés et connus de chacun. L'évènement ayant lieu dans un espace dédié à la mémoire : la nécropole, espace où des inhumations du même type ont déjà eu lieu. En somme, il s'agirait de rejouer une scène du passé pour unir les présents auprès de la famille en deuil, et faire face aux insécurités du futur en se remémorant le passé.

V.III. 6 - Offrandes au défunt

King développe dans les années 2000 une théorie qui va à l'opposé de la théorie de la propriété inaliénable (King, 2004). Il souligne dans ces travaux que le nombre d'objets au sein des ensembles funéraires anglo-saxons correspond à leurs tailles : présentant ainsi une théorie selon laquelle en fonction du nombre de personnes qui assistent à l'inhumation le

nombre d'objets serait plus ou moins élevé, le public déposant des offrandes au défunt au moment de l'inhumation.

Il voit plusieurs justifications pour ces offrandes. En premier lieu, rééquilibrer la balance face à l'absence du défunt, en particulier les rapports entre ses proches (ceux qui appartiennent à la communauté qui enterre) et le public (ceux qui assistent), qui rendent quelque chose au groupe qui a perdu l'un des siens (King, 2004). Il revalorise la théorie de la « relation triangulaire » (Kars, 2013), l'idée d'un cycle d'échanges qui perdure durant les funérailles. La vie du défunt, son identité personnelle est tenue à l'écart dans cette configuration qui fait la part belle aux vivants. King va jusqu'à tenter d'identifier ces cadeaux selon un classement en catégories :

- les objets imprévisibles (couteaux dans une sépulture d'enfants par exemple : objets inattendus) ;
- objets en double à des endroits différents, en particulier pour ceux qui semblent être dans des positions inattendues (fibules au pied par exemple), sur ces objets l'un doit être personnel (celui à l'endroit fonctionnel) et l'autre non (l'un de ces cadeaux supposé) ;
- les objets en dehors de l'architecture funéraire (comblement de la tombe ou couvercle d'un sarcophage,...) si tant est que l'individu est en position primaire, sinon cette pièce pourrait être issue d'une autre inhumation ;
- les objets trouvés à des hauteurs différentes dans la sépulture, qui pourraient avoir été déposés après inhumation et recouverts ;
- les objets qui semblent avoir été emballés : par exemple des plaques boucle qui ont des traces de textiles et qui ont pu être enveloppées avant d'être déposées et pas portées (aussi cas des dépôts près du crâne de plaque-boucles et de boucles) par le défunt.

Encore une fois, cette théorie est bien éloignée de l'idée d'une propriété inaliénable des objets.

V.III.7 - Objets utilitaires lors de l'inhumation et pollution de la mort

La forte présence de vaisselle (en particulier de céramiques) dans les sépultures alto-médiévales peut laisser penser que certains objets déposés seraient des éléments utilitaires nécessaires au bon déroulement de l'inhumation. Leur usage est largement discutable mais pourrait être le marqueur de récipients alimentaires, reste d'un éventuel repas partagé par les vivants lors de la cérémonie funéraire, (ces derniers incluant le défunt en lui laissant les contenants et peut-être une part du contenu) (Kars, 2013).

La perception de la mort comme une pollution qui se doit d'être éloignée de la communauté des vivants peut aussi être envisagée. Les dépôts de vaisselle, par exemple, pourraient aussi être des récipients utilisés pour le soin au corps mort et mis en terre, éloignés, avec lui.

Cette idée de pollution est aussi métaphorique : les dépôts d'objets peuvent aussi être le témoin de l'échec que représente la mort du défunt, non seulement pour la communauté, mais aussi à l'échelle de son propre accomplissement personnel. Les objets, destinés à mettre en valeur un statut social perdu, car interrompu par le décès, sont donc sans intérêt, car rattachés à cet échec social. Par conséquent, les objets, tachés de l'échec de leur possesseur pourraient être exclus du système d'héritage familial ou communautaire, et mis à l'écart du réseau de circulation en étant inhumé avec leur destinataire originel (Kars, 2013). Cette notion est très pertinente lorsque l'on évoque les dépôts mobiliers avec les individus immatures (ceux en très bas-âge notamment).

Encore une fois, est fait référence non pas à une propriété inaliénable qui transcende la mort, mais plus à ce que Halsall appelle une « propriété temporaire » (« *temporal possessions* »), à savoir des biens qui ont un usage défini, en tant qu'objectifs, et qui sont mis à l'écart de la communauté et de ses valeurs sociales en étant inhumés avec le défunt (Halsall, 1995, Halsall, 1996).

V.III.8 - Aspect sentimental et promulgation d'une mémoire commune

L'aspect sentimental fait partie des angles d'études qui en archéologie semblent difficilement perceptibles. H. Williams développe l'idée selon laquelle les artefacts mis au jour pourraient être des biens personnels qui pour faciliter le deuil seraient déposés avec le mort pour favoriser l'oubli (Williams, 2006). Il argue que certains objets étaient nécessairement invisibles (exemple des objets derrière la tête, ou sous le corps par exemple) pour les participants aux funérailles et donc sans volonté ostentatoire.

Williams a aussi développé la théorie des objets comme socle de la mémoire collective (Williams, 2006). La mémoire et les rappels à celle-ci s'exerce lors de moments collectifs très ritualisés, il n'y a qu'à prendre comme exemple les commémorations contemporaines de la première ou seconde guerre mondiale (ou même les funérailles de personnalités reconnues) pour s'apercevoir que ce qui est célébré ce n'est pas tant la mort de la personne, mais bien sa vie et les faits qui y sont attachés.

Cette théorie repose essentiellement sur le fait que le public doit avoir connaissance du sens de ces objets qui ne sont visibles que temporairement. Il défend l'idée d'une performance mémorielle qui avait du sens pour les individus présents, mais qui ne peut difficilement être qu'entraperçue par les archéologues. D'après Williams, les objets ont bien un rôle commémoratif qui permettent de remonter à la volonté de la communauté : reproduire ce qui a été fait/s'inscrire dans une lignée, ou au contraire s'en détacher (Williams, 2006).

Il présente deux types d'objets en particulier qui ont pour lui un rôle non négligeable au sein de la culture matérielle du haut Moyen Âge : les fibules et les armes. Les fibules étant signifiante à la fois du groupe social du défunt et de son identité (personnelle et donc sociale) et de par leur position sur le défunt, et le fait qu'elles soient utilisées durant la préparation du corps, elles seraient opposées aux armes qu'il classe dans la catégorie des offrandes au défunt. Offrandes qui seraient héritées plusieurs fois avant d'être déposées dans une sépulture et que l'on a discutées ci-dessus. Au même titre que l'emplacement des fibules serait censé être révélateur d'informations sur le défunt, les assemblages des ensembles martiaux seraient représentatif de subtilités engageant le défunt et son groupe social. En somme il envi-

sage les funérailles comme des stratégies commémoratives avec un sens aigu dédié à chaque objet déposé.

En France ce thème a été développé notamment par I. Cartron et D. Castex lors de leurs travaux concernant la dame de Jau, et en particulier la bague retrouvée dans cette sépulture (Cartron, Castex, 2010 ; Cartron, Castex, 2011). Cette parure annulaire, retrouvée dans une sépulture de jeune femme au sein d'une église, sans comparaison à l'échelle locale et chronologique, a été rapprochée d'exemplaires datant des I^e aux III^e siècles issus en Scandinavie par l'étude typochronologique. Si dans sa thèse J. Renou (Renou, 2019) évoque la possibilité d'un objet alto-médiéval, elle souligne aussi que le corps de l'objet est usé et témoigne d'un, voire plusieurs porteurs. Cet artefact pourrait donc bien être un moyen de légitimation d'une autorité élitaine et ainsi d'une promulgation de la mémoire commune d'un groupe.

V.III.9 - Comprendre les dépôts d'objets : identité sociale et / ou identité personnelle ?

La variabilité des théories autour du dépôt d'objet montre bien à quel point la polysémie des biens et des pratiques est difficile à saisir. Cependant, M. Kars a résumé ces démonstrations en deux grands groupes : d'un côté les modèles *dead-centred* et de l'autre ceux qui sont *mourner-centred* (Kars, 2013), ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble de ces questionnements.

Le modèle *dead-centered* (centré sur les morts) représenterait les points de vue les plus traditionnels (et les plus courant dans la recherche académique française), celui des biens propres au défunt, censés faire office de miroir de la vie du défunt au moment des funérailles. Et le second, *mourner-centered* (centré sur les endeuillés) présente les funérailles comme essentiellement tournées vers les vivants et ayant pour but de maintenir l'union de la communauté face à la perte de l'un des siens.

Ces deux modèles ne sont pas antagonistes puisque rien ne dit que les communautés avaient un seul objectif et il est fortement envisageable qu'il y ait eu une plus grande diversité des objectifs sociaux que ce qui ait été considéré jusqu'à présent. La pratique du dépôt mobilier durant les funérailles est donc, au même titre que les objets eux-mêmes, un

acte polysémique. Ainsi, si le moment de la mise en terre est bien représentatif du passé avec la perte d'un membre, il est nécessairement un moment tourné vers et pour le futur de la communauté.

Il ne s'agit donc pas de faire son choix parmi ces théories, mais de mieux mettre en valeur la multiplicité des possibles et de souligner la polysémie de cette « ostentation éphémère » (Annaert et al., 2010) qu'est le moment des funérailles. Ainsi, l'idée d'un miroir de la vie du défunt, est à relativiser. Cette situation provoque ainsi *de facto* un creux dans les représentations hiérarchiques et sociétales puisque des pans entiers des réalités des vivants manquent, car non représentés dans les dépôts et des tombes (Kars, 2013), mais aussi une remise en question du lien entre identité personnelle des défunts et le mobilier mis au jour dans leurs sépultures.

La question de la représentation des défunts dans la mort est nécessairement au centre des questionnements identitaires propres au traitement des objets et du pourquoi de leur présence dans les sépultures. Cependant, il faut convenir, qu'il est plus probable que les modes de représentations des défunts fassent référence aussi bien à leur identité personnelle, qu'à leur identité sociale. On entend par là, que les biens déposés dans les sépultures peuvent être à la fois des biens personnels par exemple, comme des marqueurs d'une multitude de statuts (hiérarchique, âge, genre, etc.).

Comment approcher les données disponibles dans les sépultures face à une telle polysémie des modes de dépôts et de la symbolique de ces derniers ?

Que pouvons-nous espérer comme approche des modes de représentations sociales des défunts et pourquoi le prisme du genre semble l'outil adéquat ?

CHAPITRE VI – Poser le cadre de l'étude

VI.I- Accès aux données

Les données relatives aux nécropoles qui nous intéressent sont globalement facilement accessibles, en particulier via les services documentaires des Services Régionaux d'Archéologie (SRA) qui regroupent les rapports d'opérations.

Il faut noter que s'il y a bien un nombre de nécropoles très élevé localement, le nombre de site réellement envisageable pour le corpus s'est révélé assez faible, notamment à cause de la diversité des méthodes de détermination du sexe.

VI.II- Le biais de la conservation osseuse

L'intégrité des nécropoles mérovingiennes est soumise à de multiples problématiques de conservation. Que ce soit la géologie locale, diverses perturbations animales, ou simplement l'érosion naturelle, les ensembles funéraires sont en évolution constante. Les sépultures du haut Moyen Âge sont en plus très fréquemment rouvertes au cours de la période, que ce soit pour des questions de gestion de l'ensemble funéraire ou des cas de pillage. Ces derniers sont très fréquents, si ce n'est systématique sur certains ensembles, (Noterman, 2016) et ce sur le temps long. Depuis la fermeture de la tombe, aux opportunistes contemporains des funérailles, jusqu'aux premiers chercheurs de trésors, peu délicats. Dans une moindre mesure, le déplacement d'objets ou d'os peut aussi être dû à des animaux fouisseurs qui installent leurs terriers dans les sépultures. Enfin, le type de contenant joue aussi grandement sur la conservation d'un individu : les cercueils par exemple associés à un sol calcaire peuvent causer des dégâts sur le squelette, et les sarcophages sans issues pour les jus de décomposition peuvent, avec la stagnation de ces derniers, durement endommager les os et les biens mobiliers.

Il est donc fréquent dans le corpus d'avoir des sépultures complètement vides et des objets déplacés, compliquant ainsi la compréhension de l'agencement de la tombe, des dépôts et de leur répartition, humains et mobiliers. Les squelettes sont donc soumis à de nombreuses contraintes, qui expliquent le faible nombre d'individus dont le sexe peut être déterminé et la difficile étude biologique, analyses pourtant indispensables pour les travaux qui nous intéressent. En effet, si l'absence de mobilier peut être significative et questionnable, l'absence totale de restes osseux ne permet pas d'effectuer le type de recherche qui nous intéresse sur le sexe des défunts.

VI.III- Un corpus contraint par les méthodes de détermination du sexe

L'enregistrement des données sur le terrain et la méthodologie de fouille ont un impact crucial sur les études qui vont pouvoir être effectuées. La position des objets de vêture notamment, indispensable pour déterminer s'il s'agit d'un dépôt ou bien d'un objet porté, n'est pas toujours indiquée, et même s'il y a des photos, l'étude de celles-ci ne permet pas toujours de retrouver l'artefact en question.

La date de la fouille est aussi un élément très important. En effet, l'essentiel des rapports de sites fouillés au XX^e siècle ne contiennent pas d'étude anthropologique²⁴, et le conditionnement des ossements n'ayant pas toujours été bien effectué une nouvelle étude n'est souvent pas envisageable, un site entier peut être ainsi disqualifié.

Enfin, les études de genre n'étant encore que très peu développées en archéologie française, l'idée d'un « sexe archéologique » est encore très courante au sein même des rapports de fouille et n'est pas toujours clairement explicitée, entraînant parfois des confusions sur la fiabilité des déterminations.

Les méthodes utilisées pour étudier les ossements en post-fouille ont donc nécessairement été l'un des centres d'attention principaux de la constitution du corpus. La grande variabilité des études, qui sont en évolution constante (en témoigne la sortie d'une nouvelle version de la DSP en 2018 – site du laboratoire PACEA - <http://projets.pacea.u-bordeaux.fr/logiciel/DSP2/dsp2.html>) et qui cherchent à tendre vers une fiabilité de plus en plus élevée, a parfois compliqué l'acquisition des données, au profit d'une constance méthodologique. En ce qui concerne la détermination du sexe des défunts, il a été décidé d'exclure les sites où la méthode n'était pas précisée (et plus particulièrement ceux où les individus immatures étaient inclus dans les discussions sur le sexe), ainsi que toute méthode qui n'a pas pour base l'étude des os coxaux, aujourd'hui considéré comme l'os le plus fiable de la différenciation femme/homme par souci de cohérence. Par conséquent, les sites dans

24 Sans compter les types de méthodes employées qui ne sont pas toujours spécifiées, ou jugées valides pour cette étude.

lesquels ces critères étaient réunis ont tous été fouillés au plus tôt dans les années 1990. Le site fouillé le plus récemment date de 2011, ce qui s'explique en particulier par les délais entre les fouilles et la sortie des rapports finaux d'opérations.

VI.III.1 - La détermination du sexe

La détermination du sexe est l'une des études clés dans les analyses ostéologiques qui vont nous concerner. La diagnose sexuelle reste une opération complexe puisque sur les éléments déterminants qui différencient hommes et femmes, peu survivent à la décomposition des chairs (Duday, 2009). Il y a ainsi une véritable hiérarchie dans la manifestation du sexe chez les individus humains. Le sexe génétique est ainsi le facteur premier qui différencie les caractères mâles et femelles, malheureusement, le prix des études et de mauvaises conservations ne permettent pas de systématiser ces analyses (Duday, 2009). Le sexe génital n'est bien évidemment d'aucune utilité dans le contexte de travail qui nous concerne, puisqu'il n'en reste rien. Le sexe somatique est donc l'angle d'approche à privilégier lors de travaux sur des populations archéologiques (Duday, 2009). Celui-ci fait référence aux corps et en particulier aux restes osseux des défunts. Cet angle de recherche n'est bien évidemment pas parfait, car comme pour le sexe génétique, une mauvaise conservation risque d'empêcher toute analyse.

Si le corps humain d'un individu mature compte autour de deux-cent-six os, tous ne sont pas bons à prendre en compte au sein de la différenciation sexuelle. La diversité des études ostéologiques et l'accroissement de la fiabilité des résultats rend nécessaire une révision des méthodes employées dans l'analyse des collections. En effet, les cinquante dernières années ont ainsi vu accroître considérablement l'intérêt porté aux os exhumés lors des fouilles. Par conséquent, de nombreuses méthodes ont été testées afin d'extraire le maximum d'information de ces éléments trop longtemps mis de côté. De nombreuses techniques ont été testées au cours du XX^e et XXI^e siècle. Cette diversité est bien évidemment positive et nécessaire dans le cadre d'une démarche de recherche de fiabilité. Cependant, il convient de s'attarder quelque peu sur les méthodes afin de déterminer lesquelles semblent les plus pertinentes dans ce cadre.

Deux méthodes sont apparues le plus fréquemment dans les rapports de fouilles lors de la constitution du corpus, celles-dites morphoscopiques et morphométriques, effectuées sur les os coxaux et le crâne. Ces analyses seront présentées ci-dessous, toutefois, de nombreuses autres techniques ont été testées, par exemple sur le fémur dès les années 1970 (Ferembach, 1979), dans le but d'atteindre une diagnose sexuelle secondaire, méthode que l'on discutera en détail ci-après.

Il faut noter que le dimorphisme caractéristique qui permet de déterminer le sexe des défunts apparaît à partir de la puberté seulement, avec la croissance hormonale (Duday, 2009). Ces méthodes sont donc efficaces seulement sur des individus qui ont atteint leur maturité biologique, soit autour de 18-20 ans. Les individus hors de cette classe d'âge sont donc exclus des analyses de détermination sexuelle. Il est donc strictement impossible (hors ADN) de déterminer le sexe d'un enfant en l'état de la méthodologie actuelle.

Le crâne

Les études du crâne sous la forme de diverses mesures ont été très employées. En particulier dans l'espoir de retracer une origine naturelle physique des populations, en parallèle de justifications historiques et archéologiques. Ainsi, dans les volumes d'E. Salin l'évocation de caractères crâniens, dits spécifiques, des individus « francs », le fameux « chignon franc », une déformation à la base de l'occipital, censé être la preuve que les individus « romains » et « francs » étaient différenciables sur une base ostéologique (Effros, 2000). Mené par Paul Broca dès les années 1860, ces mesures associées à diverses constatations visuelles vont progressivement devenir un moyen de déterminer de véritables races à la fin du XIX^e siècle (Effros, 2000).

Le crâne a aussi été utilisé pour déterminer le sexe des défunts, essentiellement selon des critères morphoscopiques, en particulier les suivants : la protubérance occipitale externe (A), le processus mastoïde (B), le bord supérieur de l'orbite (C), la glabelle (D) et le trigonum mentale (E) (Buiskra et al., 1994). Ils sont classés de 1 (hyperféminin) à 5 (hypermasculin), 3 étant considéré comme indéterminable.

Dans une étude de 1993, D. Castex, P. Courtaud et A. Hambucken-Bontempi se sont intéressés à la fiabilité de ces caractères « extra-coxaux », en particulier au crâne et à la tête fémorale, dont ils ont comparé les déterminations du sexe des défunts avec les os coxaux. Ces comparaisons ont été effectuées au sein d'un seul site, la nécropole de Saint-Chéron à Chartres, et les méthodes employées sont toutes morphoscopiques (Castex et al., 1993).

En ce qui concerne le crâne, ils ont établi un critère de fiabilité pour chaque caractéristique (tirées du travail de Ferembach et al., 1979), tout en incluant un paramètre d'erreur inter-observateur (la gradation d'un critère se faisant à l'oeil de chaque chercheur). Ils sont arrivés à la conclusion que le plus haut taux de fiabilité qui peut être obtenu par l'étude du crâne est de 71,5 % (pour l'arcade sourcilière) et le plus bas est de 60,5 %, ce qui reste faible. Ils ont aussi noté que les spécificités dimorphiques propres à chaque série doit justifier une revalorisation du contexte. Par exemple, des individus européens ne sont pas ostéologiquement comparables à d'autres populations. L'importance de la cohérence des séries comparatives sera aussi mise en avant lors de la création de la Diagnose Sexuelle Probabiliste sur laquelle on revient ci-après.

Il convient de préciser que les déterminations du sexe à partir du crâne sont encore assez courantes dans d'autres pays en Europe. Ainsi, il n'est pas rare de voir des individus déterminés ainsi. Certains chercheurs tels que D. Ubelaker (Ubelaker, 1989) ou W. Krogman (Krogman, 1978) ont d'ailleurs affirmé que cet os aurait un taux de fiabilité entre 90 % et 100 %, affirmation remise en cause par des chercheurs dont D. Castex et al (Castex et al., 1993).

Les os coxaux -

Les os coxaux sont considérés comme l'un des os les plus pertinents dans le cadre de la détermination du sexe à partir de restes osseux. En effet, ils sont porteurs de marqueurs significatifs distincts entre femmes et hommes (Murail et al., 2005). Ces différences, appelées « dimorphisme sexuel pelvien » sont particulièrement mesurables sur les os coxaux, plus solides et plus caractéristiques que le sacrum (Murail et al., 2005).

Ces critères sont néanmoins difficiles à appréhender et induisent de nombreuses restrictions. Tout d'abord, des variables morphologiques existent entre les populations (Murail et al., 2005). Des différences existent également dans les populations elles-mêmes,

ainsi, des individus peuvent ne pas être déterminés sexuellement car leurs critères sexuels ne sont pas jugés assez significatifs. De plus, des erreurs sont aussi possibles, un individu masculin peut par exemple avoir des caractéristiques plutôt féminines pour sa population. Des individus étrangers / exogènes peuvent aussi être inhumés avec un groupe dont ils ne sont pas originaires et biaiser ainsi les études (Murail *et al.*, 2005).

Les méthodes développées sont donc sources d'informations, à manipuler cependant avec précaution. Les premiers tests de détermination du sexe ont eu lieu dès les années 60. En 1969, la méthode de Phénice s'attache en particulier aux caractères du segment ischio-pubien, mais qui, au vu des différences inter-populations ne sera que brièvement employé. Dès 1979, l'anthropologue D. Ferembach établit une liste de huit caractères observables sur l'ensemble de l'os coxal, en particulier au niveau de la grande échancrure sciatique, du segment ischio-pubien et de la surface auriculaire (Ferembach, 1978). Enfin, en 1991, J. Bruzek établira lui aussi un ensemble de cinq critères qu'il est nécessaire de coter en présence/absence ou en fonction de leurs tailles (Bruzek, 2002). Sa méthode sera testée et est estimée la plus fiable avec un taux de fiabilité entre 91 et 95 %, une échelle jamais atteinte par les techniques précédentes.

Toutes ces méthodes de détermination morphoscopiques sont cependant soumises à un biais : celui de la variabilité de l'observateur. En effet, comme pour les déterminations par le crâne déjà citées, les critères à déterminer peuvent être vus différemment en fonction de la personne qui les observe. C'est pourquoi, au début des années 2000, une méthode morphométrique va être développée, la Diagnose Sexuelle Probabiliste, ou DSP.

La DSP est la méthode qui consiste à déterminer le sexe d'un individu par l'étude des critères morphologique des os coxaux, méthode reprise et associée à un logiciel par P. Murail, J. Bruzek, F. Houët, et E. Cunha (Murail *et al.*, 2005 revu en 2018). Conçue en étudiant et comparant des coxaux appartenant à des défunts dont le sexe était connu, ce logiciel permet de déterminer le sexe des individus en y entrant des mesures réalisées en différents points : la longueur du pubis (PUM), la largeur pubo-acétabulaire (SPU), la hauteur maximale de l'os coxal (DCOX), la hauteur de la grande incisure ischiatique (IIMT), la longueur post-acétabulaire de l'ischium (ISMM), la largeur de l'ilium (SCOX), la longueur spino-sciatique (SS), la longueur spino-auriculaire (SA), la largeur cotylo-sciatique (SIS), et le diamètre vertical de l'acétabulum (VEAC) (Murail, 2005). Cette méthode est considérée comme étant actuellement la plus fiable pour déterminer le sexe d'un individu d'après ses ossements dans

la recherche française. Les avantages de cette méthode sont multiples, la standardisation des mesures permet ainsi de limiter le biais d'une observation à l'oeil et un calcul par le logiciel détermine un taux de fiabilité par détermination.

Il a été décidé dans le cadre de la constitution du corpus de n'utiliser que des sites au sein desquels les méthodes employées relevaient des os coxaux pour des raisons de fiabilité et de cohérence. En effet, si le crâne a tendance à se conserver plus facilement que l'os coxal, qui se brise plus facilement, les variations inter-populationnelles sont plus fréquentes sur le crâne que sur le coxal qui est bel et bien l'un des seuls os du corps humain qui possède différents caractères physiologiques entre hommes et femmes, et dont la fiabilité des études semble avérée.

Le cas de Romilly – les déterminants « extra-coxaux » : la diagnose sexuelle secondaire

Pour l'un des sites sélectionnés dans le corpus, (Romilly-sur-Andelle, Eure), l'équipe a complété les résultats par un mode de détermination alternatif : la diagnose sexuelle secondaire (Jouneau et al., 2015, Guillon et al., 2022,). Comme le nom l'indique, cette méthode de détermination repose sur des éléments secondaires, comme des os longs par exemple, par comparaison avec les caractéristiques propres à chaque sexe déterminé sur les individus déterminables par DSP. Ce type de diagnose est employé en particulier sur des sites où la conservation ne permet pas une étude primaire sur les individus et permet de revoir le nombre de sexes obtenus en premier lieu.

Aussi évoqué dans l'article de Castex et al. de 1993, pour ces analyses, l'accent est mis sur un os long, le fémur, et en particulier sur le volume de la tête fémorale. En contact avec l'os coxal, l'analyse de l'épiphyse du fémur est jugée comme relativement fiable comme méthode de détermination, avec un taux de fiabilité de 87,80 % dans l'analyse de la nécropole de Saint-Chéron (Castex et al., 1993). La mesure de la tête fémorale est donc réalisée dans un premier temps en complément de la détermination morphoscopique ou morphométrique sur les os coxaux disponibles au sein de la population, afin de créer un référent, auquel sont ensuite comparé les individus dont les coxaux n'étaient pas conservés

suffisamment. Cette méthode reste employée dans des cas particuliers puisqu'il faut tout de même qu'il y ait un certain nombre d'os coxaux disponibles afin d'avoir une série de comparaison significative, ce qui est le cas pour le site de Romilly-sur-Andelle.

VI.III.2 - L'estimation de l'âge

Il convient de s'intéresser aux méthodes de détermination de l'âge des défunts puisque seront évoqués des statistiques relatives aux répartitions mobilières selon les catégories d'âge.

Âge des adultes –

L'estimation de l'âge des individus adultes reste très complexe. De nombreuses méthodes ont été développées mais leur fiabilité est très variable et ne permet au mieux que de déterminer de grandes classes d'âges. Ainsi, parmi les méthodes utilisées il y a : les degrés de synostose des sutures crâniennes, l'usure dentaire et la perte dentaire, l'ossification costo-sternale, l'arthrose, etc. (Schmitt, 2005). Toutes se fondent sur des éléments de dégénérescence, le problème étant que ces derniers ne sont pas toujours liés à la sénescence, et peuvent dépendre de pathologies comme des modes de vie et ainsi fausser les résultats (Schmitt, 2005). Cependant, la méthode développée par A. Schmitt en 2005, qui s'attache à quatre critères distincts de la surface auriculaire de l'os coxal semble être la plus fiable de nos jours, elle ne permet que des estimations selon des échelles vastes : adulte jeune, mature ou âgé (Schmitt, 2005), mais cette approche probabiliste permet d'établir des taux de fiabilité. Il est nécessaire de traiter les données avec précaution.

Âge des enfants –

A l'inverse des sujets adultes, l'estimation de l'âge des enfants est nettement plus précise et est effectuée en fonction de stades de maturation, majoritairement des os et des dents.

Comme pour le sexe, il existe également un très grand nombre de méthodes, mais n'ont été retenus que les sites qui justifiaient des résultats obtenus avec les méthodes qui suivent, que l'on considère les plus fiables. Pour les sujets décédés en période périnatale, la méthode développée par Fazekas et Koza en 1978 et revue par Pascal Sellier dans son article paru en 1993 (Sellier, 1993), est la plus fréquente et est jugée plus fiable, il s'agit alors d'estimer l'âge au décès selon la stature de l'individu, obtenue en mesurant des os longs.

Pour les sujets plus âgés, on peut aussi prendre en compte l'apparition des points d'ossification et le stade de maturation dentaire (Moorrees et al., 1963). L'âge des adolescents et des jeunes adultes, au-delà de 15 ans et jusqu'à environ 25 ans, peut aussi être estimé grâce à l'état de synostose des épiphyses. Ces individus peuvent également parfois être déterminés sexuellement.

Ces méthodes permettent d'obtenir seulement « une estimation de l'estimation de l'âge » (Portat, 2018) qui repose sur des comparaisons avec des séries plus récentes à la mortalité pré-jennérienne (pays en voie de développement notamment) et de placer les défunts dans des classes d'âges prédéterminées (Portat, 2018).

L'arrivée des analyses génétiques est nécessairement un grand tournant pour la recherche en anthropologie biologique. Cependant, le prix de ces analyses contraint malheureusement leur réalisation à des études spécifiques et celles-ci sont loin d'être systématiques. C'est pourquoi les analyses ostéologiques restent encore le meilleur moyen d'obtenir des informations sur le recensement des nécropoles.

Dans le cadre de cette étude, sont mis de côté les éléments suivants : pathologies, caractères discrets, variabilités anatomiques, etc. Qui s'ils relèvent d'un intérêt certain ne peuvent pas être inclus dans ce projet.

VI.IV- Etablir un corpus homogène

VI.IV.1 - Du corpus idéal au corpus réaliste : un élargissement à la région francilienne

Le point de départ de cette étude est le choix d'un corpus de travail. Le but est en premier lieu de déterminer quels sites, sur tous les ensembles funéraires fouillés pour la période pourraient être pertinents par rapport à la méthodologie choisie. Tous les sites inclus dans le PCR Archéologie Mérovingiennes en Île-de-France ont été passés en revue, dans le cadre d'une étude qui se voulait centrée sur cette région seulement. Très vite plusieurs problèmes ont été identifiés. En plus de la surcatégorisation des données et de la conservation des os déjà évoquée, le manque de clarté dans les études, en particulier anthropologiques, s'est imposé comme très problématique. En effet, certaines études déterminent le sexe des défunts mais ne précisent pas la ou les méthodes employées, excluant ainsi le site du corpus potentiel. L'objectif étant un taux de fiabilité le plus élevé possible, la méthode doit pouvoir être explicitée.

La question méthodologique a écarté de nombreux sites, en particulier des fouilles anciennes dans les rapports desquelles, outre des inventaires des objets, souvent très précis, les sépultures correspondant aux objets n'étaient pas toujours précisées et les méthodes même pas évoquées. Pourtant, il est impossible de tourner le dos complètement aux fouilles anciennes. En effet, les nécropoles fouillées entre le début du XX^e siècle et les années quatre-vingt sont légions, et l'on ne peut ignorer une partie de la recherche de près d'un siècle. Une reprise des études de certains sites a donc été envisagée. En particulier plusieurs exemples qui appartiennent à notre territoire. Comme la nécropole de Bulles-Saine-Fontaine (Oise) (Legoux, 2011), emblématique de la période, qui bénéficie d'une très vaste documentation de fouille et d'une publication récente détaillée, mais dont les ossements non étudiés ont été mélangés, ou la nécropole de Vicq-Le Radet (Yvelines) qui sommeille encore dans les réserves du Service d'Archéologie des Yvelines, malgré plusieurs publications récentes (Soulat, 2013).

Autre problème pour la création d'un corpus, la variabilité de parution des rapports de fouille (parfois inexistant, exemple de la nécropole de Vicq dans les Yvelines), voire les révisions de grands ensembles incontournables pour la période. En particulier à la nécropole de Saint-Denis pour laquelle la redécouverte d'anciens éléments de fouilles et la richesse du site vont donner lieu à une publication globale, qui ne paraîtra que trop tard pour permettre une analyse du site dans notre contexte. Par conséquent, pour revaloriser certains de ces sites et inclure d'autres qui semblaient pertinents mais dont une analyse complète était inenvisageable, il a été décidé, en parallèle du corpus propre, de lister plusieurs sites de la période qui, s'ils ne peuvent être inclus dans l'analyse, seront évoqués et disposeront de leurs propres fiches de sites dans le volume deux dédié annexes.

Concernant le corpus, il faut bien détacher le projet premier idéal, qui au vu des contraintes qui sanctionnent notre méthodologie, ne peut être assemblé, du corpus réaliste sur lequel l'étude sera appliquée. Seulement sept sites *intra* région Île-de-France ont pu être intégrés au corpus. Afin d'espérer un ensemble statistiquement significatif, et de permettre des comparaisons avec des sites aux marges du royaume franc, le territoire d'étude a été élargi à une région francilienne étendue, avec des sites qui se situent à un maximum de cent kilomètres de l'Île-de-France.

VI.IV.2 - Traitement des données disponibles : le PCR archéologie mérovingienne en Île-de-France

Afin de déterminer les sites qui pourront constituer le corpus, il a fallu en premier lieu passer en revue les nécropoles qui disposent de notices dans le catalogue du PCR Archéologie mérovingienne dirigé par C. Le Forestier. Ce projet collectif débuté en 2013 a permis de regrouper en un volume, paru en 2016, les sites de la région qui sont connus et dont un minimum d'informations peut être compilé. Au vu de la précoce intensité des fouilles sur le territoire qui nous intéresse, et conséquemment des nombreux sites dont il n'existe aucun rapport ou dont les données ont été perdues, ce catalogue est non exhaustif, mais regroupe justement des sites dont on peut espérer qu'ils correspondent aux attendus méthodologiques développés ci-dessus.

Les notices de sites regroupent la datation de l'ensemble, sa localisation sur une carte IGN et une carte d'état-major, son emplacement au sein de la ville (plus ou moins précisément en fonction des données), toutes les informations relatives à la topographie, l'architecture funéraire, dépôt de corps, mobilier présent dans la tombe etc. Celles-ci sont classées par département et inscrite au sein d'un SIG, système d'information géographique, créé pour le PCR. Ce travail colossal a été effectué durant près de trois ans et facilite clairement le traitement des données issues de la région Île-de-France.

La région Île-de-France est donc l'héritage de la « Région Parisienne » instituée en 1956 qui était composée de trois départements principaux datant du décret de février 1790 établis pendant la Révolution (Cottour, 2008). Ces derniers étaient la Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne (ce dernier département est le seul encore en place de nos jours). En 2021, la région est composée de sept départements qui ont été fixés par la loi du 10 juillet 1964, celle-ci ayant permis un remembrement des découpages territoriaux antérieurs (Cottour, 2008).

VI.IV.3 - Présentation du corpus

Ci-dessous sont présentés chaque département, à partir de leurs cartes archéologiques respectives, ainsi que les sites choisis pour le corpus final de l'étude et les sites remarquables qui seront cités mais qui ne seront pas inclus à l'étude. Pour référence, on représente sur une carte ci-dessous les départements de la région Île-de-France et les deux premiers chiffres de leurs codes postaux (Figure 7) :

75 - PARIS

77 – SEINE-ET-MARNE

78 - YVELINES

91 - ESSONNE

92 – HAUTS-DE-SEINE

93 –SEINE-SAINT-DENIS

94 – VAL-DE-MARNE

95 – VAL-D'OISE

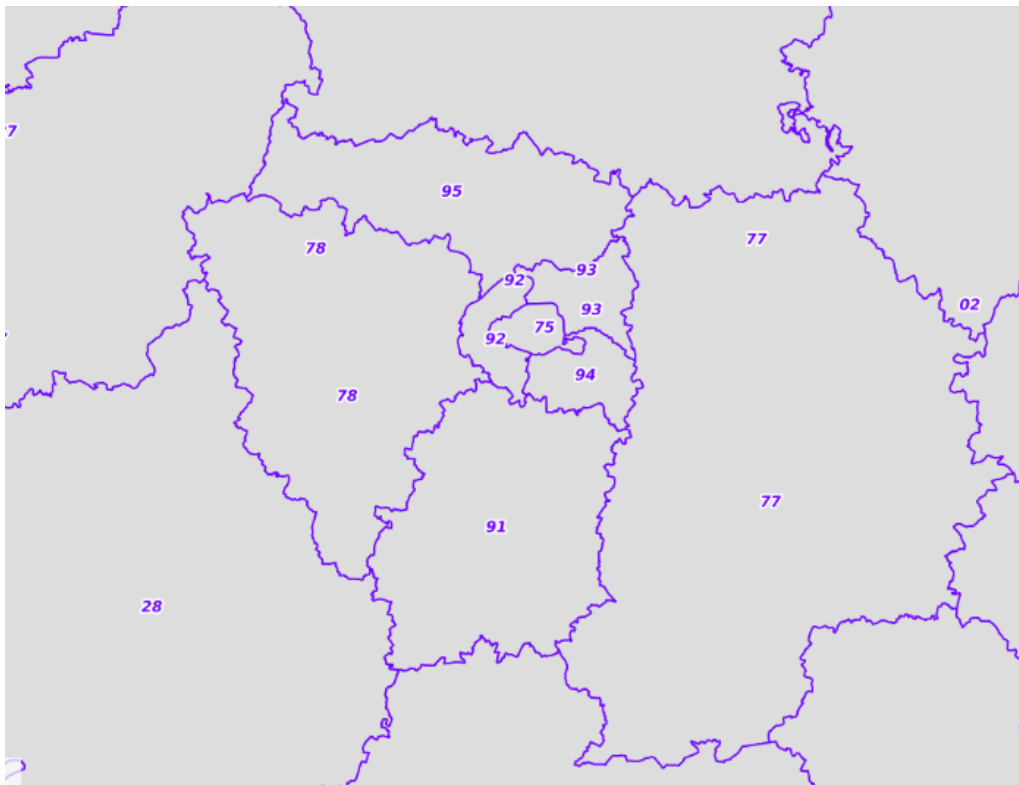


Figure 7 - Géoportail - représentation des parcelles cadastrales des départements d'Île-de-France

PARIS (75)

Seize notices compilent les nécropoles fouillées au sein de la ville de Paris, faisant de la ville-département le secteur ayant livré le plus de sites funéraires au kilomètre carré. Les nécropoles sont majoritairement situées dans le centre historique, des 1^e au 6^e arrondissement, seulement deux d'entre elles ont été fouillées hors de ce secteur dans les 16^e et 18^e arrondissements (Figure 8).

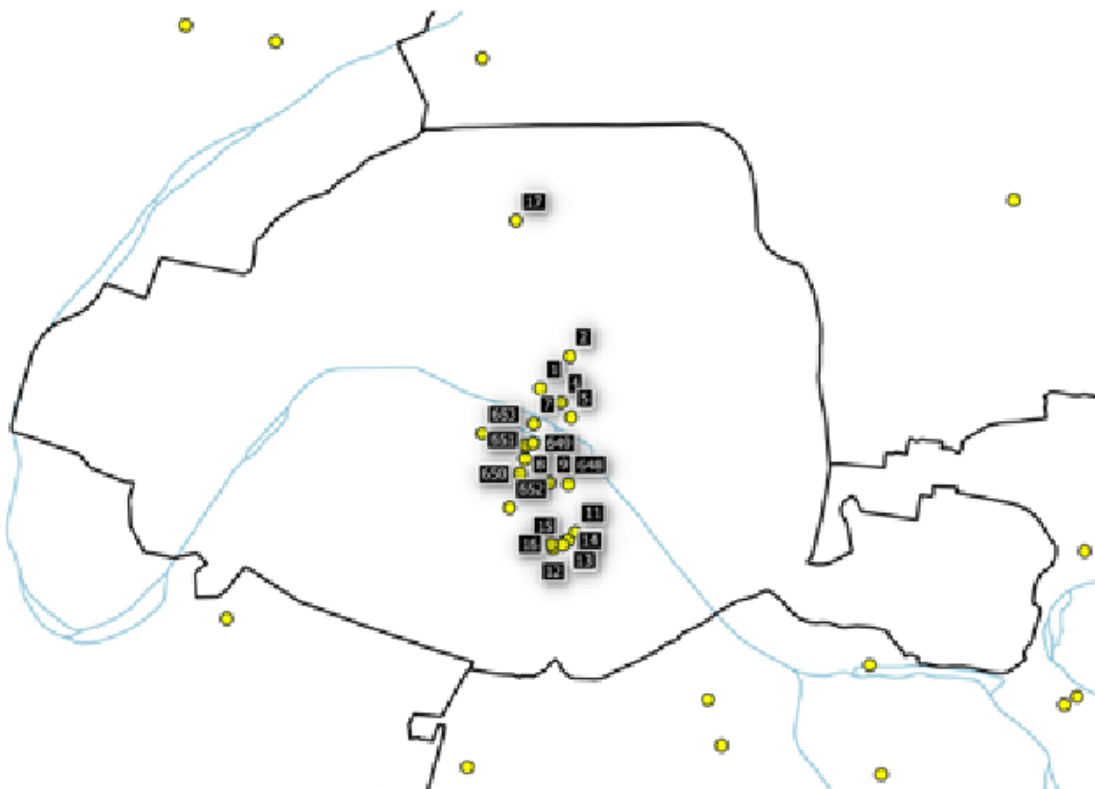


Figure 8 - Carte issue du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la ville de Paris (Le Forestier, 2016)

Leurs datations s'étendent du III^e au X^e siècle et une seule nécropole a été datée sur toute la période qui nous intéresse, du V^e au VIII^e siècle, celle dite de la « Place Baudoyer » (Valencia, 1995), comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous (Le Forestier, 2016). Les autres ensembles funéraires *intra-muros* couvrent majoritairement les VI^e et VII^e siècles, dates qui correspondent à l'accroissement de l'importance de la ville, après une concentration des habitants au cœur de l'Île de la Cité fortifiée au V^e siècle, mais aussi l'établissement de la ville de Paris comme capitale par Clovis au VI^e siècle (Fiero, 1996). Paris était dès lors une ville avec de nombreux habitants, auxquels il fallait trouver un secteur d'inhumation, ce qui

pourrait expliquer le chevauchement chronologique de quasiment toutes les nécropoles sur les VI^e et VII^e siècles (Figure 9). Cependant, il faut noter que certaines fouilles anciennes se sont permises de dater des ensembles avec parfois un seul objet, comme pour la nécropole « rue de la Cité » dont la chronologie repose sur une seule perle de verre. Il convient donc de favoriser les sites dont la chronologie est plus fiable, soit avec une typochronologie plus complète, ou bien des datations absolues physico-chimiques.

Code	Commune	Site	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	1 arrondissement	Square des Innocents								
2	3 arrondissement	Conservatoire des arts et métiers								
4	4 arrondissement	15, rue du Temple								
5	4 arrondissement	Place Baudoyer								
7	4 arrondissement	Rue de la Cité								
8	5 arrondissement	6, 12 rue des prêtres st-Séverin								
9	5 arrondissement	Sainte Geneviève								
648	5 arrondissement	Eglise Saint-Victor								
649	5 arrondissement	Eglise Saint-Julien-le-Pauvre								
650	5 arrondissement	Eglise Saint-Etienne-des-Grès								
651	5 arrondissement	Saint-Serge ou Saint-Benoît-le-Bétourné								
652	5 arrondissement	Nécropole Saint-Jacques								
11	5 arrondissement	Saint Marcel								
653	6 arrondissement	Nécropole Saint-Germain								
16	16 arrondissement	3-5 bd Arago								
17	18 arrondissement	Saint-Pierre-de-Montmartre								

Figure 9 - Tableau type issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la ville de Paris (Le Forestier, 2016)

La plupart de ces nécropoles sont situées à proximité d'églises chrétiennes, et pour la majorité d'entre elles sont nommées selon ces édifices. La ville de Paris est probablement déjà en partie christianisée dès le III^e siècle (Fierro, 1996), et dispose d'os et déjà de nombreux lieux de culte au haut Moyen-Âge. L'étude de certains sites, comme celui du « Conservatoire des arts et métiers », ont révélé un recrutement propre à un public monastique notamment.

La présence de mobilier de valeur et d'architectures funéraires remarquables, comme des sarcophages de calcaire par exemple, mis au jour lors des travaux de grandes ampleurs haussmanniens, ont accéléré les fouilles et conséquemment les ouvertures de tombes au XIX^e siècle. Ainsi, plus de la moitié des sites du département de Paris ont soit été fouillés

entièrement au XIX^e siècle, soit partiellement et seront réouverts à de multiples reprises jusqu'à nos jours. Ainsi, la nécropole « Saint Marcel » a bénéficié d'au moins une dizaine de fouilles entre 1846 et 1999²⁵, de même, la nécropole royale de « Saint Germain-des-Prés » a été excavée dès 1870, puis au XX^e siècle et les travaux les plus récents ont eu lieu en 2015²⁶. Ces fouilles anciennes ne sont pas inexploitablement puisque certaines d'entre elles bénéficient de documentation de qualité, avec parfois des dessins des sépultures et l'emplacement des objets (comme pour la nécropole « Saint Jacques » Figure 10).

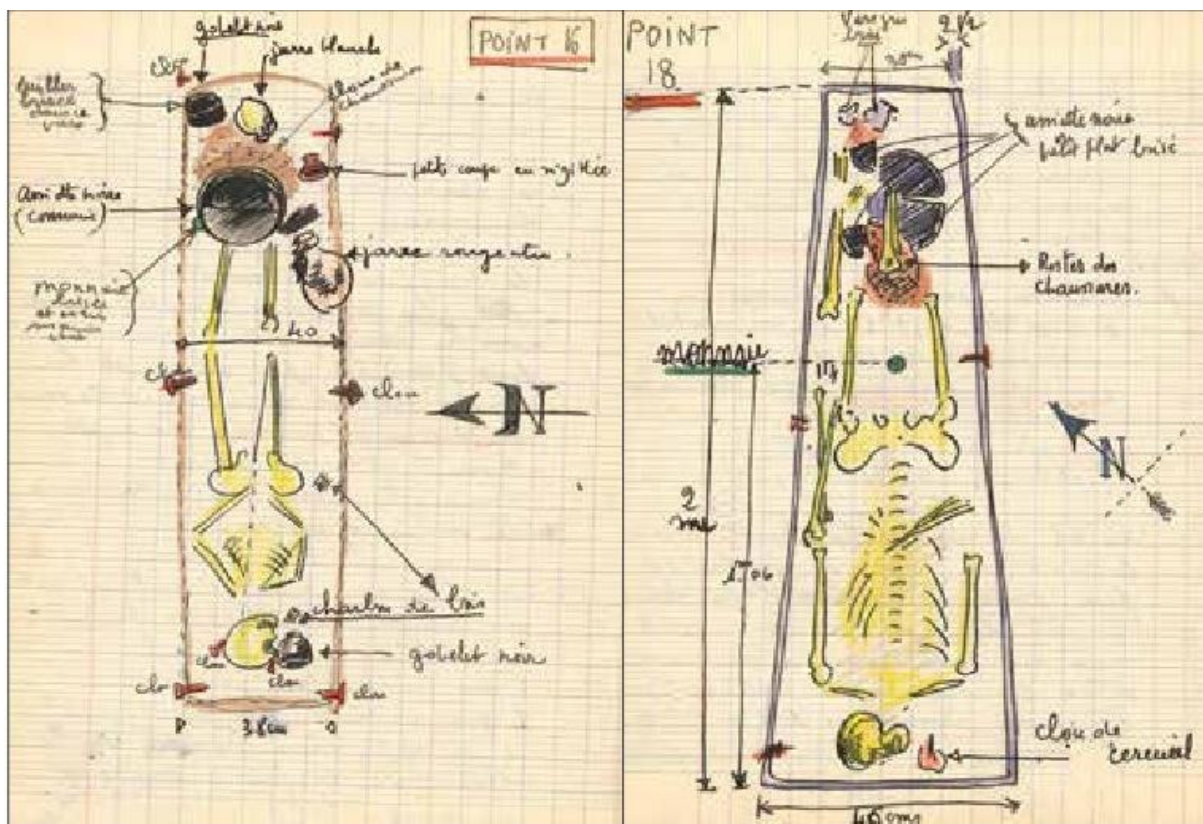


Figure 10 - Dessins des tombes de la nécropole « Saint Jacques » réalisés par G. Rohault de Fleury sur le terrain (1959) issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la ville de Paris (Le Forestier, 2016)

25 Au XIX^e siècle fouilles de Théodore Vacquer, puis au XX^e siècle par les membres de la Commission du Vieux Paris et enfin par l'AFAN à l'aube du XXI^e siècle.

26 Les fouilles du XIX^e siècle ont été menées par T. Vacquer et par le DHAAP (Département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de la ville de Paris) plus récemment.

Cependant, la plupart des ossements mis au jour n'ont pas été étudiés, ou quand cela a été le cas, pas suivants les critères qui nous intéressent et qui ont été développé ci-dessus. Il en va de même pour une partie des rapports datés du cours du XX^e siècle, au sein desquels la méthode de détermination du sexe (d'après les os, voire les objets) n'est pas toujours spécifiée. De plus, la multiplication des opérations de fouille rend parfois la compilation des données complexe, et parfois impossible si certains documents ne sont pas disponibles.

En somme, une seule nécropole de la ville de Paris a été intégrée au corpus, celle de la « place Baudoyer », en particulier puisqu'elle était l'une des seules à avoir bénéficié de l'étude des restes osseux par une spécialiste, ainsi que d'un rapport détaillé de l'opération de fouille.

SEINE-ET-MARNE (77)

Le département de la Seine-et-Marne est avec ses 591 655 hectares le plus grand département de la région Île-de-France. Il semble donc cohérent que ce département compte le plus grand nombre de notices de sites au sein du catalogue du PCR puisqu'il couvre plus de la moitié de la superficie globale régionale.

Les ensembles fouillés sont concentrés à l'ouest du département et au sud-est, carte ci-dessous (Figure 11), ces secteurs correspondant entre autre aux travaux effectués localement, plus particulièrement autour de la gare TGV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, du parc Eurodisney et des aménagements routiers et ferroviaires (Griffisch, 2008). L'est parisien est tendanciellement plus fouillé que l'ouest, non pas par préférence ou occurrences de sites, mais simplement puisque les travaux de grandes ampleurs cités ci-dessus ont permis plus de fouilles préventives aux XX^e et XXI^e siècles, il ne s'agit pas d'une réalité archéologique, mais bien d'un biais de fouille.

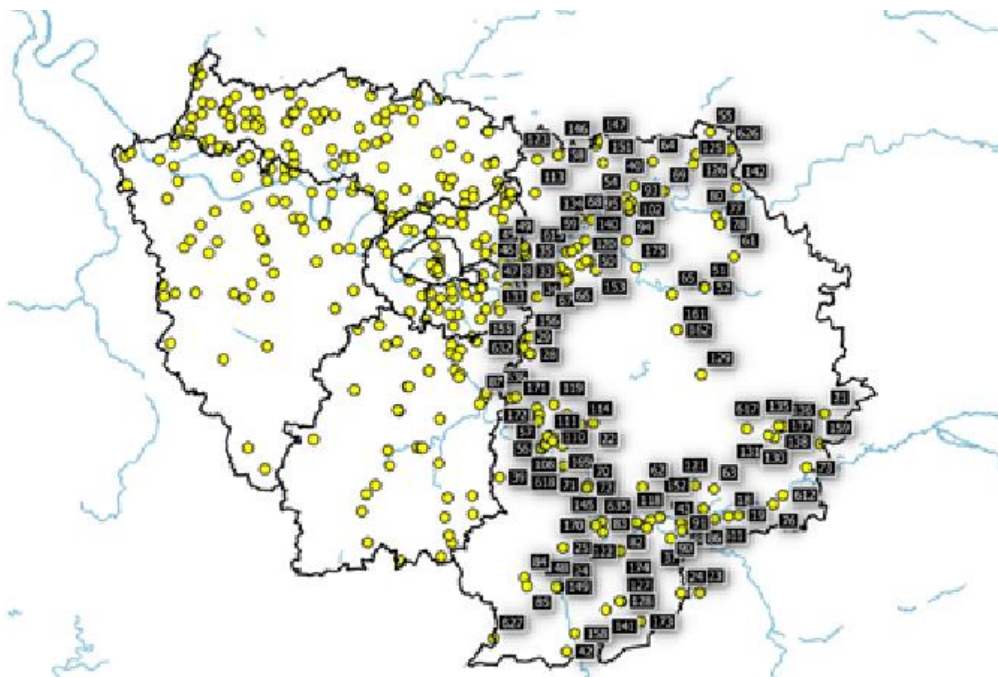


Figure 11 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la Seine-et-Marne (Le Forestier, 2016)

Les nécropoles issues de ce département couvrent tout le cadre chronologique du PCR, du III^e au X^e siècle. Elles ont été fouillées entre le XIX^e siècle et le XXI^e siècle, et comme pour les nécropoles parisiennes il y a une grande variabilité dans les données disponibles sur les sites. Ainsi, de nombreux ensembles sont seulement brièvement constatés, comme à Brie-Comte-Robert où des sarcophages en plâtre sont décrits rue de l'Église en 1900 sans suite (Le Forestier, 2016), alors que d'autres sont fouillés de manière exhaustive à de multiples reprises, par exemple au lieu-dit « Les taupes » à Marolles-sur-Seine où une nécropole de plus d'une centaine d'individus est mise au jour entre 1965 et 1994.

Plusieurs ensembles sont significatifs et bien connus localement. Par exemple, la nécropole de Serris « les Ruelles », découverte en 1986 et fouillée préventivement par la suite jusqu'en 1997 sur près de vingt hectares, après des travaux de reconnaissance sur le tracé du TGV. Celle-ci est associée à un habitat alto-médiéval (fait suffisamment rare pour être souligné) et compte au moins mille sépultures (Foucray, 1992). Cet ensemble de taille conséquente est daté plutôt de la fin du haut Moyen Âge, entre les VII^e et X^e siècles, et n'a donc pas été envisagé pour intégrer le corpus car trop tardif.

De même, la nécropole de Meaux « rue Cornillon », fouillée en 2011 lors d'un diagnostic de l'INRAP (Responsable d'opération Claude de Mecquenem), correspondait à la méthodologie de cette thèse (datation fiable relative et absolue, étude anthropologique récente, données disponibles, etc.), mais inversement à Serris, une datation précoce, II^e-IV^e siècles, n'a pas favorisé un ajout au corpus final.

Un seul site de ce département a été inclus au corpus, la nécropole de Lagny-sur-Marne « Avenue Grouard », cette fouille est l'une des plus récentes du catalogue du PCR, 2011 (rapport paru en 2016, Pecqueur, 2016) et répondait à tous les critères prédéfinis.

YVELINES (78)

Les Yvelines sont le deuxième plus grand département de la région avec une superficie de 227 088 hectares. Avec un total de cinquante-cinq notices dédiées aux ensembles funéraires alto-médiévaux locaux dans le catalogue du PCR.

La partie nord du département est nettement plus fouillée (Figure 12). cet écart correspond à une urbanisation plus forte autour de la Seine, avec en particulier des villes de taille importante comme Mantes-la-Jolie ou Les Mureaux, alors que le sud du département est occupé en partie par la forêt de Rambouillet et est bien moins densément construit. La proximité avec le Val-d'Oise, département très fouillé en comparaison, a pu aussi jouer sur les fouilles de ces secteurs limitrophes.

L'ouest parisien est moins urbanisé que l'est, et cette différence se voit clairement dans les fouilles. Ainsi, parmi les sites mis au jour de la Seine-et-Marne une partie non négligeable date de travaux récents, sur les cinquante-cinq notices des Yvelines, à peine dix sites ont été fouillés après les années 1990, complexifiant ainsi le choix des sites à inclure dans le corpus, en particulier selon la méthodologie de détermination du sexe.

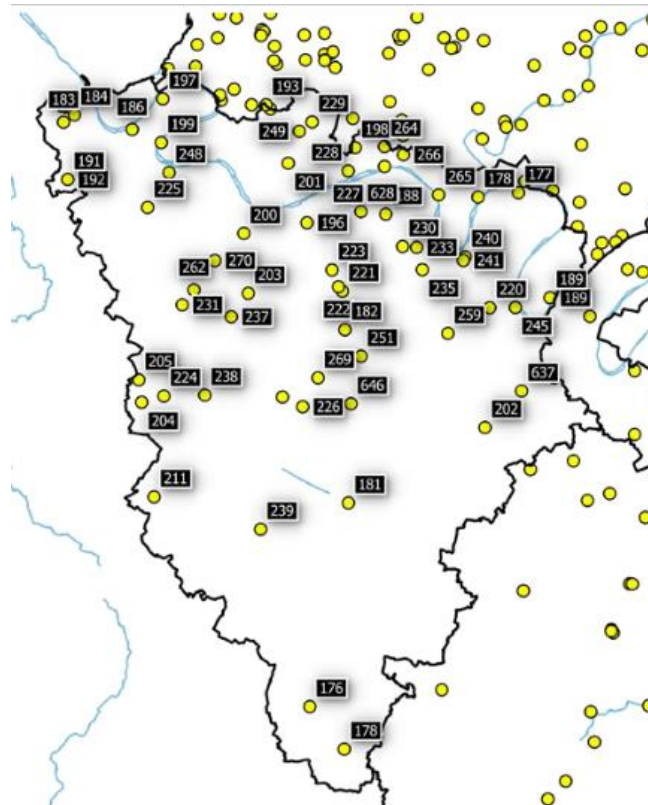


Figure 12 - Carte issue du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices des Yvelines (Le Forestier, 2016)

Parmi les notices du département, une grande majorité concerne des ensembles datés des IV^e-VI^e siècles. Avec encore une fois le même schéma que dans les autres secteurs de la région, à savoir des fouilles anciennes (XIX^e, voire même XVIII^e siècle pour le site de Saily, « les côtes de Montcient ») qui côtoient des sites fouillés aux XX^e et XXI^e siècles.

Certaines nécropoles se situent actuellement dans les mêmes villes, comme à Houdan où deux ensembles funéraires sont identifiés pour la période du haut Moyen Âge, et ont été fouillés sur la longue durée, en 1835 (fouille pour laquelle il ne reste que le mobilier sans plus d'informations) pour « la butte des Gargans », et en en 1952, 1978 et 2013 pour « la Place de la Tour ». Encore une fois, la multiplication des fouilles, en particulier avec des méthodes anciennes, complexifie la compilation des données (certains rapports ont disparu ou n'ont jamais été faits), mais aussi la compréhension des modes d'installations des nécropoles et la topographie des ensembles souvent recoupés par des constructions modernes.

Plusieurs nécropoles sont suffisamment remarquables pour être présentées (et correspondent en grande partie aux attendus méthodologiques), quand bien même celles-ci n'ont pas pu être intégrées à notre corpus, en particulier des ensembles de tailles très importantes.

En premier lieu, la nécropole d'Andrésy, « Les barils », qui contient environ 600 individus (Figure 13). Fouillée à plusieurs reprises, en 1890 lors de sa découverte par L. Cosserat cet ensemble est daté entre le VI^e et VIII^e siècle (Barat, 2007). Sa particularité repose notamment sur une différence dans les orientations des sépultures (un groupe nord-sud et un autre est-ouest) qui laisse penser à une exploitation sur la longue durée, voire à deux communautés sur un même espace. De plus, un mobilier funéraire riche et bien conservé est réparti auprès d'un petit groupe d'individus seulement, ce qui pourrait souligner la présence d'une élite au sein du site. Cependant, si la fouille est pour la période bien documentée, l'absence totale d'analyse des restes osseux n'a pas permis d'inclure ce site au corpus d'étude.

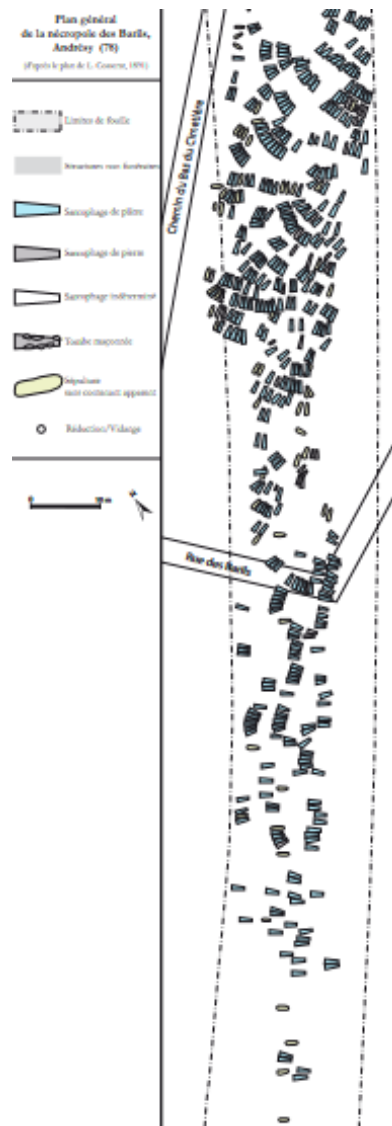


Figure 13 - Différence des orientations des sépultures au sein du plan de la nécropole d'Andrézy "Les barils", (DAO d'après Cosserat, 1891 in Le Forestier, 2016)

Autre nécropole mis au jour anciennement, le site de Maule, est aussi bien fouillé et remarquable. Cet ensemble est connu depuis le XIX^e siècle mais a été partiellement détruit par l'exploitation de la carrière sur laquelle il est situé. Ainsi, des fouilles vont se succéder en 1954 (par la DAH), puis entre 1959 et 1968 (par J. Sirat), qui mettront au jour plus d'un millier de sépultures sur un espace très densément occupé, plan ci-dessous (Figure 14).

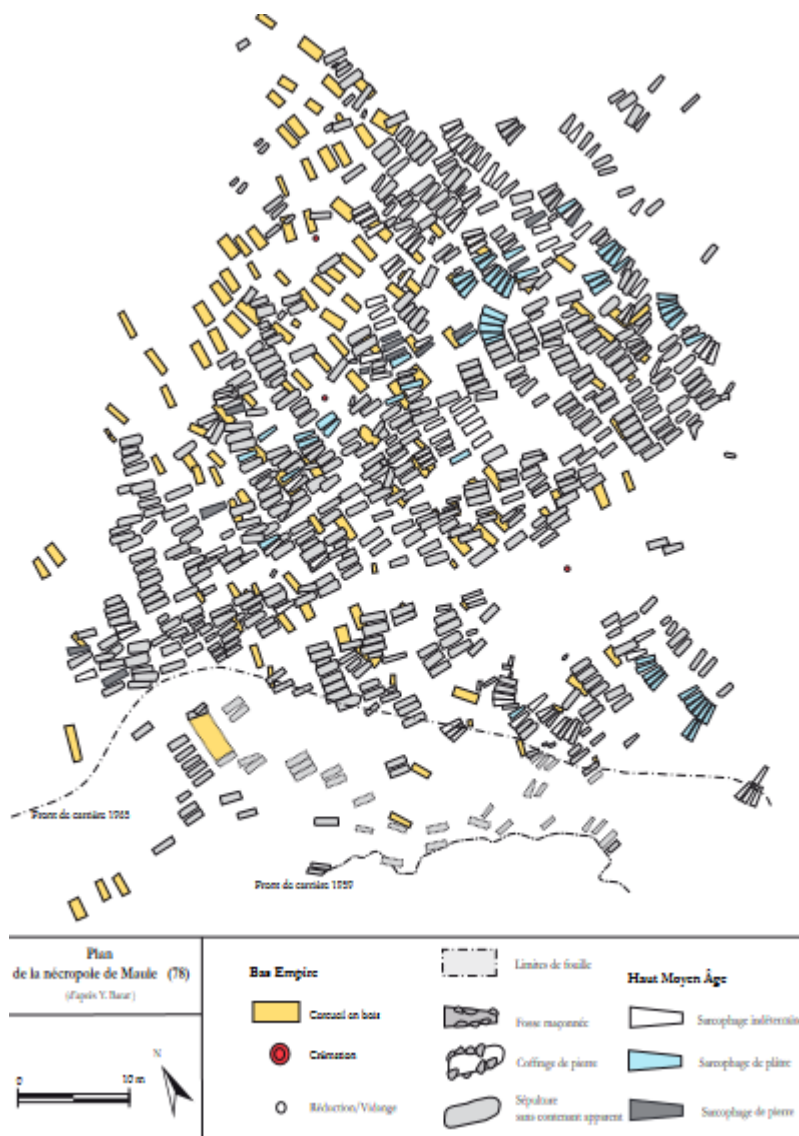


Figure 14 - Espace fortement occupé au sein de la nécropole de Maule, (DAO Barat in Le Forestier, 2016)

La nécropole comprend à la fois des sépultures du bas Empire et du haut Moyen Âge, plusieurs architectures funéraires semblent coexister (sarcophages calcaire et plâtre, fosses maçonnées, etc.) et le mobilier funéraire est très abondant et varié. Comme pour le site d'Andrésey, les ossements (décrits comme étant en mauvaise état) n'ont pas été particulièrement étudiés, si ce n'est des mesures du crâne et une étude sanitaire contrainte aux dents des défunts, empêchant encore une fois l'intégration de ce site au corpus.

Le dernier site que l'on choisit de présenter brièvement ici est probablement le plus emblématique du département, la nécropole de Vicq, « Le Radet, les Terres à Froment ». Cet ensemble est incontournable au sein de l'archéologie des Yvelines, mais ne dispose pas d'une étude exhaustive des restes osseux, quand bien même les dernières excavations

datent de 1998. Près de deux-mille-cent-quarante-et-une sépultures ont été exhumées lors de nombreuses fouilles entre 1857 (dans un premier temps par la Société archéologique de Rambouillet) et 1998 (RO M. Langlois – Service Archéologique Des Yvelines, puis S. Harlé – Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) et des diagnostics supplémentaires ont été réalisés en 2015. Le nombre total d'individus a été estimé à cinq-mille sur un secteur très densément occupé (Figure 15), la chronologie du site couvre tout le haut Moyen Âge et probablement jusqu'à la fin de la période carolingienne. De nombreux objets ont été mis au jour, notamment des pièces de bonne facture et en matériau semi-précieux.



Figure 15 -Espace densément occupé de la nécropole de Vicq "le radet, les terres à froment" (DAO Maret, 2012 in Le Forestier, 2016)

Ces sites ne sont pas des oubliés, puisque des études paraissent fréquemment, que ce soit sur les objets exhumés, c'est le cas pour Vicq par exemple où Jean Soulat a publié une étude sur les fibules en 2016 (insistant particulièrement sur l'importance d'une révision du site) (Soulat, 2013 ; Soulat, 2016), et que les archéologues départementaux du SADY (Service Archéologique des Yvelines) remettent progressivement à jour les données disponibles lorsque c'est le cas. Les plans en DAO (dessin assisté par ordinateur) des trois sites ci-dessus ont tous été réalisés dans les dix dernières années.

Il y a bien une véritable volonté, et une nécessité, de revalorisation de ces sites dans la recherche archéologique actuelle, pour une meilleure compréhension de la topographie des implantations des nécropoles à notre échelle départementale (surtout puisque les services archéologiques sont divisés comme tels), ainsi que pour une vision d'ensemble plus complète des pratiques funéraires à l'échelle de la Gaule.

Un seul site de ce département a été inclus dans le corpus : Gaillon-sur-Montcient « La Garenne ».

ESSONNE (91)

L'Essonne est située dans la partie sud-est de la région Île-de-France et couvre cent-quatre-vingt-mille-quatre-cent-trente-neuf hectares. Pourtant, malgré sa taille, ce département est le moins bien représenté en termes de sites funéraires au kilomètre carré. L'une des raisons principales de ce manque de site, en comparaison aux autres départements, est probablement le caractère fortement rural de ce secteur situé sur deux parcs naturels (le parc naturel régional du gâtinais français et le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse) et une forêt (forêt de Sénart) limitant ainsi les possibilités de fouilles dans ces lieux boisés et protégés. De plus, contrairement à l'est parisien, l'Essonne n'a pas connu de travaux de grandes ampleurs qui auraient permis de multiplier les fouilles après la loi pour l'archéologie préventive de 2001.²⁷ Les sites sont éparpillés à l'échelle du territoire, pour la plupart suivant la Seine, carte ci-dessous (Figure 16), là où des villes sont installées, au niveau de Corbeil-Essonnes par exemple.

Ce département est d'ailleurs l'un des deux seuls qui ne sont pas représentés au sein du corpus.

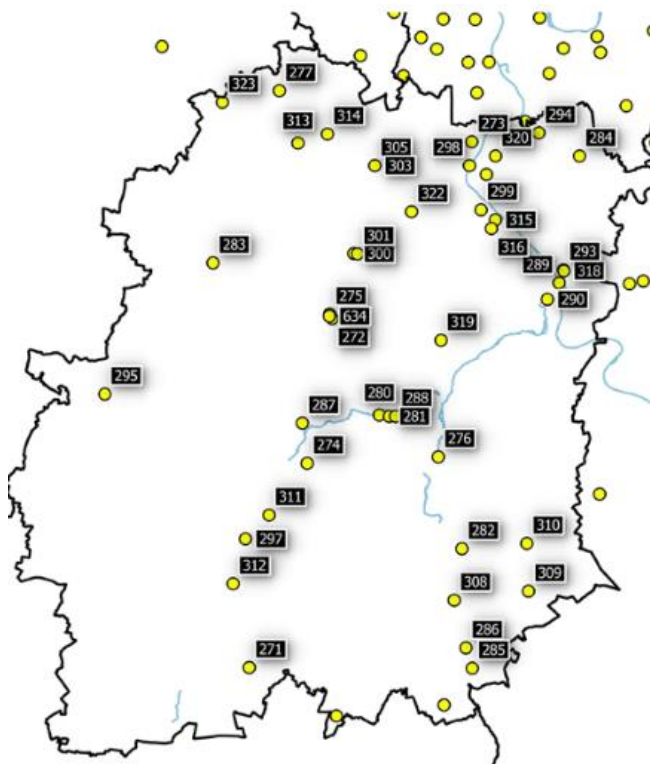


Figure 16 - Carte issue du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de l'Essonne (Le Forestier, 2016)

27 <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/patrimoines-architecture/patrimoines/Archeologie/L-archeologie-preventive>

Quarante-sept notices de sites sont consultables dans le catalogue du PCR. Comme pour les autres départements, les datations ont permis de déterminer des ensembles datés entre le III^e et le X^e siècle et les fouilles datent de 1757 pour la plus ancienne (à Corbeil-Essonnes « Place du marché » par l'abbé Lebeuf), à 2006 (Morigny-Champigny « Saint-Phallier », la fouille de ce même site sera étendue par la suite en 2012, Responsable d'opération Paulette Lawrence-Dubovac - INRAP).

HAUTS-DE-SEINE (92)

Les Hauts-de-Seine sont le plus petit département de la région et seulement six notices ont été compilées dans le catalogue du PCR. Ce département n'est, avec l'Essonne, pas représenté dans le corpus final. Les six sites funéraires alto-médiévaux sont répartis sur tout le département, carte ci-dessous (Figure 17). Ces derniers sont chronologiquement établis du III^e au X^e siècle et ils ont été fouillés entre 1728 pour la plus ancienne excavation, à Châtenay-Malabry « Le grand cimetière » (par Pierre de Clairambault sous ordre du roi) et 2011 à Nanterre « Cathédrale Sainte-Geneviève » (Laure Pecqueur – INRAP).

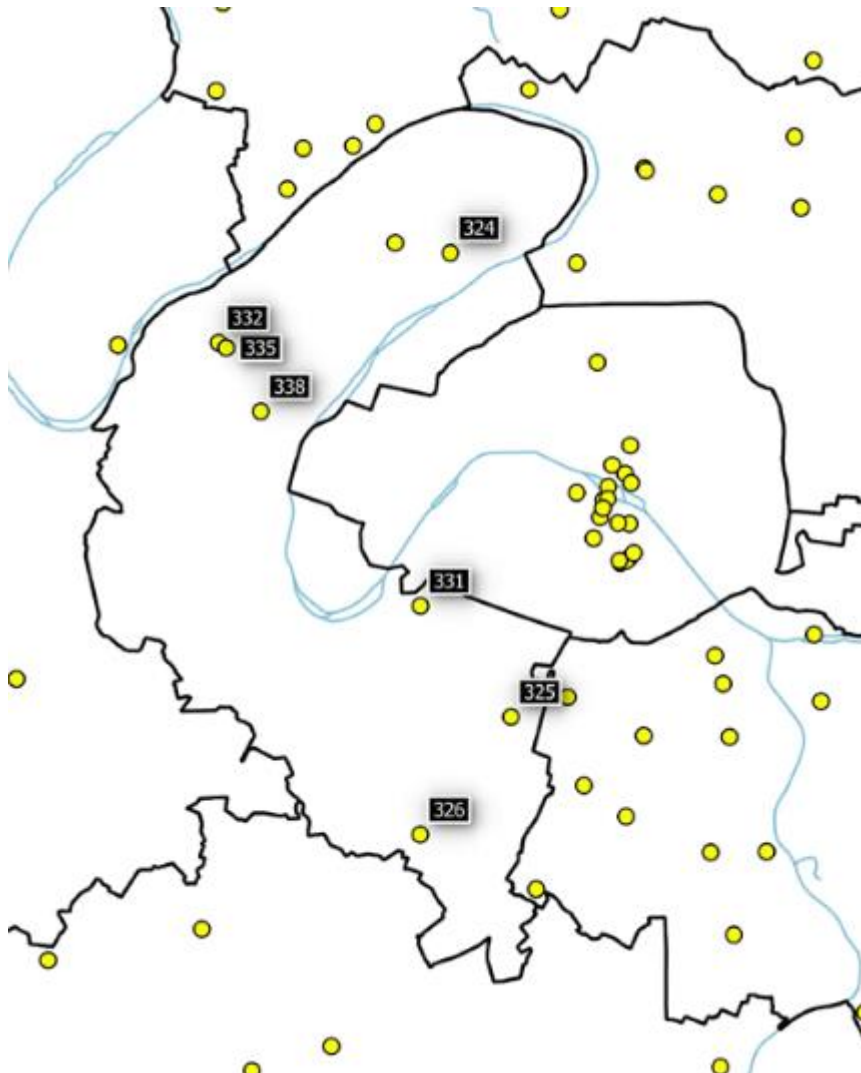


Figure 17 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices des Hauts-de-Seine (Le Forestier, 2016)

SEINE-SAINT-DENIS (93)

Le département de la Seine-Saint-Denis est le deuxième plus riche en sites funéraires de la région Île-de-France, après Paris. Pourtant, ni la taille du territoire (seulement vingt-trois-mille-cinq-cent-quatre-vingt-un hectares), ni un statut contemporain (comme celui de capitale pour Paris) ne peut expliquer une telle richesse archéologique.

Pour mieux comprendre cela, il faut souligner l'importance de la ville de Saint-Denis dans le paysage religieux du Moyen Âge et le rôle de pouvoir qu'avait la ville à cette période (Périn, 2009). Couplé à ce statut prévalent, l'intérêt d'érudits locaux pour le patrimoine dionysien, la précocité des fouilles et leur continuité autour de la basilique de Saint-Denis et de la crypte des rois mérovingiens a permis d'entretenir un rythme de fouille soutenu par le département à l'échelle de son territoire.

D'autres facteurs modernes, notamment l'aménagement de l'aéroport Charles-de-Gaulle, adjacent à la commune de Tremblay-en-France (qui regroupe près de 20 % de tous les sites archéologiques du département toutes périodes confondues)²⁸, ou les constructions de voies de circulations (métro, RER, autoroute et boulevard périphérique) ou de bâtiments ont contribué à grandement enrichir le patrimoine archéologique local.

On compte près de trente-deux notices de sites dans le catalogue du PCR, et ces ensembles couvrent l'entièreté du cadre chronologique du PCR du III^e au X^e siècle (Figure 18). Contrairement à d'autres départements déjà présentés ci-dessus, les fouilles locales sont majoritairement récentes. Ainsi, vingt-deux notices concernent des fouilles postérieures à 1990 et un seul site a été fouillé au XIX^e siècle (Epinay-sur-Seine « Fief du mont » en 1857, par L. Fallue).

28 <https://www.tourisme93.com/l-archeologie-en-seine-saint-denis.html>

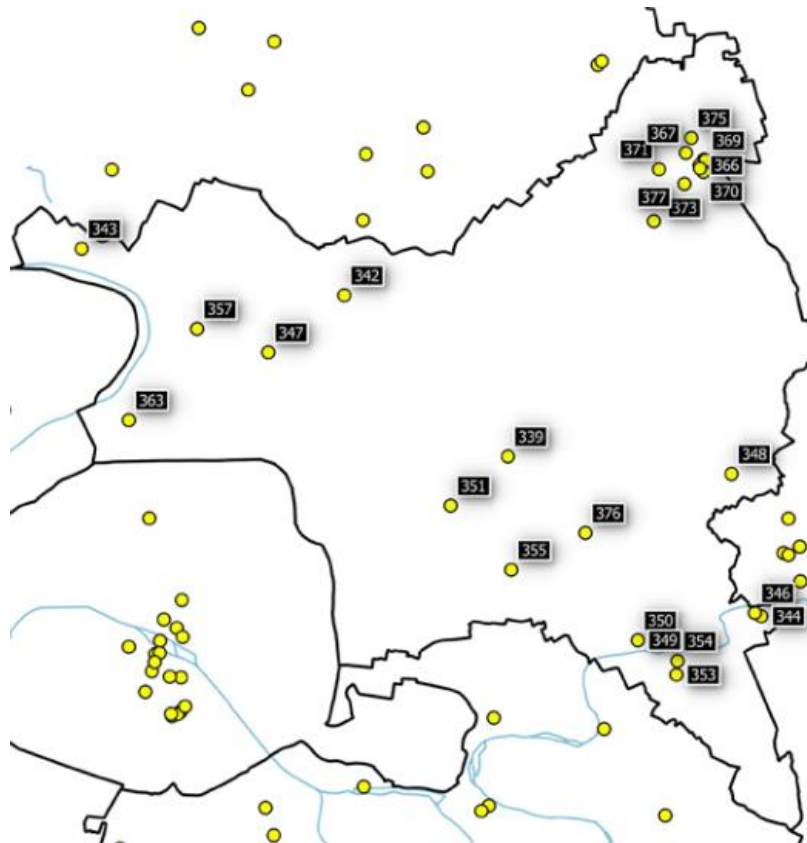


Figure 18 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de Seine-Saint-Denis (Le Forestier, 2016)

Devant la richesse du patrimoine médiéval funéraire de Seine-Saint-Denis, plusieurs sites apparaissent comme particulièrement remarquables et méritent d'être présentés ici, puisque tous ne peuvent pas être inclus dans le corpus pour des raisons d'homogénéité territoriale.

Le premier site évoqué est une fouille récente, de moins de cinq ans, dans la ville de Bondy (RO Sébastien Poignant – INRAP). Dénommé Bondy « Centre-ville », cet ensemble est connu de longue date et a bénéficié d'au moins huit fouilles entre 1963 et 2015 et est utilisé sur la longue durée, comme le montre une utilisation durant la période gallo-romaine et une exploitation jusqu'à la période carolingienne. L'ensemble mérovingien est composé de deux-cent-cinquante tombes, relativement peu d'objets ont été mis au jour, l'architecture funéraire est plutôt diversifiée, entre sarcophages de plâtre, de pierre, et coffrage maçonné, en pierre ou en matériau périssable.

Les méthodes de détermination du sexe correspondent à la méthodologie valorisée dans ces travaux (comme c'est le cas pour la plupart des fouilles récentes grâce à la présence d'anthropologues sur le terrain ou en post-fouille), faisant de ce site une possibilité pour une intégration au corpus. Cependant, le site de Noisy-le-Grand « Les Mastraits » a été préféré localement, notamment à cause d'une meilleure uniformité des sources de travail, (puisque le site a été fouillé plus récemment et pas de multiples fois depuis le début du XXe siècle) mais aussi car la nécropole est toujours en cours de fouille et qu'il semblait intéressant de pouvoir revenir sur de nouveaux résultats d'ici quelques années et une fouille plus exhaustive.

L'un des sites incontournables de la période mérovingienne en Seine-Saint-Denis est indéniablement la crypte royale située sous la basilique du même nom. Ce site sera le lieu d'inhumation des rois de France dès 639, initié avec la mise en terre de Dagobert Ier, illustrant non seulement la christianisation du territoire mais aussi le culte grandissant des martyres, puisqu'en plus d'être situé sous un établissement religieux, la crypte est dédiée à l'un des martyres les plus connus de la période dans la région francilienne : Saint-Denis.

Mise au jour fortuitement dans un premier temps en 1859 par Eugène Viollet-le-Duc, qui sous les ordres de Napoléon III avait pour ordre d'aménager une crypte impériale, cet ensemble sera fouillé à de multiples reprises. Ainsi, des érudits locaux interviennent sur le site dès 1900 et seront suivis de 1938 à 1948 par les fouilles de Summer McKnight, archéologue américain.

Par la suite, de 1952 à 1976 celles-ci seront menées par Edouard Salin et Michel Fleury. Les travaux mettront au jour dans un premier temps treize tombes, puis en 1957 quarante-quatre sépultures supplémentaires. Une datation par les objets funéraires, très riches et de bonne facture (comme la croix creuse pectorale et les fibules de la sépulture 23 caractéristiques des élites alto-médiévales) permettent une estimation autour des V^e-VII^e siècle. La plupart des informations disponibles sur les sépultures proviennent d'ailleurs de ces études, les travaux antérieurs n'ayant laissé que peu de traces (objets disparus entre autre). Une nécropole mérovingienne a aussi été mise au jour par les archéologues du conseil départemental. Celle-ci a révélé près de deux cents sarcophages de plâtre probablement fabriqué en série, (estimation autour de deux mille) et daté du VI^e siècle.

PARTIE II – CHAPITRE 6

Ce site n'a pas été inclus dans le corpus, essentiellement puisque les méthodologies de fouille, surtout des plus anciennes, ne correspondait pas à la méthodologie souhaitée pour ces travaux.

VAL-DE-MARNE (94)

Le Val-de-Marne est situé au sud-est de la région Île-de-France et vingt-trois notices d'ensembles funéraires sont disponibles dans le catalogue du PCR. Les sites fouillés sont répartis sur tout le territoire départemental, de vingt-quatre-mille-quatre-cent-onze hectares, sans regroupement particulier (Figure 19). Comme pour les autres départements les fouilles les plus anciennes datent du XIX^e et début du XX^e siècle, et seulement quatre après les années 2000.

Un seul site local a été intégré au corpus : Vitry-sur-Seine « Les Coteaux ».

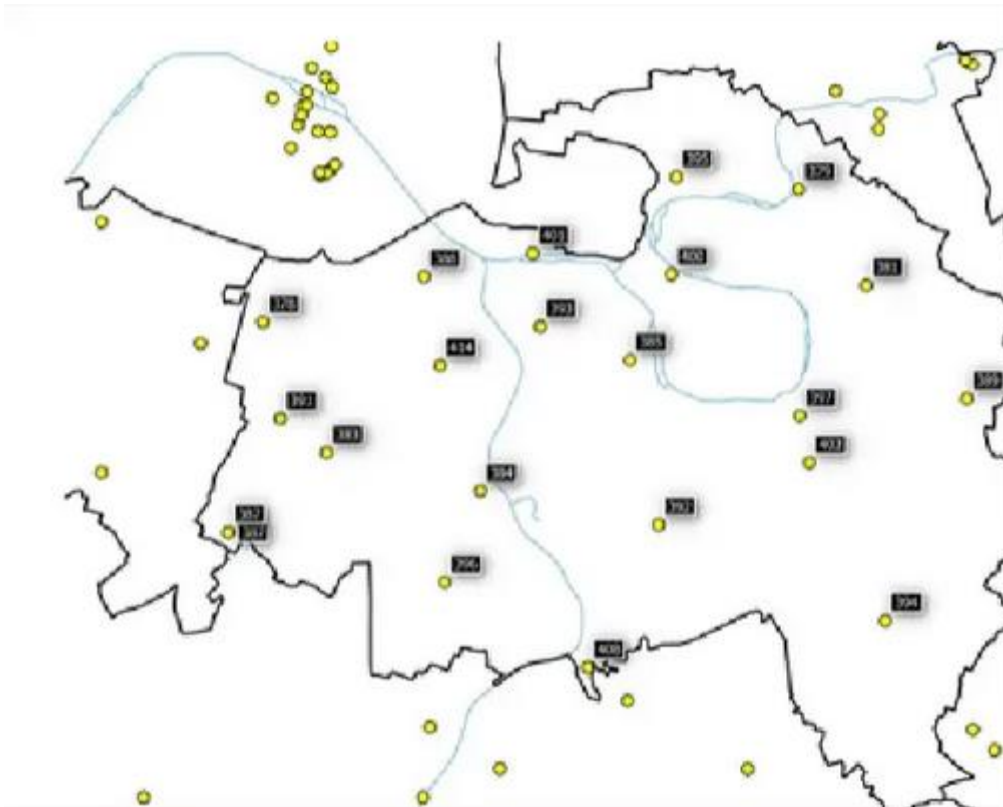


Figure 19 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices du Val-de-Marne (Le Forestier, 2016)

VAL-D'OISE (95)

Dernier département d'Île-de-France à évoquer, le Val-d'Oise est aussi l'un des plus dense en termes d'ensembles funéraires alto-médiévaux et pas moins de quatre-vingt-seize notices sont disponibles dans le PCR. Pourtant situé sur deux parcs naturels régionaux (le Parc naturel régional du Vexin français et le Parc naturel régional Oise-Pays de France) au nord de Paris ce territoire (de 124 857 hectares) est très riche archéologiquement et densément fouillé. Créé en 1968 après le remembrement territorial, ce secteur est aussi très urbanisé avec notamment l'aéroport Charles de Gaulle à proximité et des villes de tailles conséquentes comme son chef-lieu Cergy/Pontoise, ou encore Sarcelles ou Argenteuil plus proche de Paris. A l'inverse, l'ouest du département est resté relativement rural avec des villes de petites tailles. Pourtant on peut noter sur la carte ci-dessous que les fouilles sont réparties de façon homogène à l'échelle locale, voire même sont plus denses à l'ouest (Figure 20).



Figure 20 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices du Val-d'Oise (Le Forestier, 2016)

Cette forte exploitation d'un secteur rural reste atypique, surtout si l'on compare avec d'autres départements similaires comme l'Essonne par exemple. Cela est dû en particulier à la forte influence des sociétés archéologiques et des érudits locaux qui ont dès le XVIII^e siècle

impulsé des fouilles ou au moins la reconnaissance d'éléments visibles en surface (Wabont, 2006). Sont ainsi décrits des « cercueils de pierre » ou des « piques et monnaie », comme c'est le cas pour la commune de Chaussy en 1889. Ces fouilles, et trouvailles, précoces ne sont malheureusement pas toujours localisées ou identifiées et restent peu exploitables à l'aune des méthodes actuelles qui font la part belle au contexte. Des travaux plus récents dans des secteurs urbains, comme à Gonesse « Saint-Pierre et Saint-Paul » en 2013 (RO Nathalie Karst – INRAP), ont révélé des ensembles pour la plupart déjà fouillés par le passé.

A été inclus au corpus un seul site issu de ce département : Louvre « Saint-Rieul ».

On peut noter deux sites particulièrement intéressants localement : Santeuil, « Les Epagnes » fouillé en 1988 par M. Thomas (CRAVF) et Magny-en-Vexin « Collège Claude Monet » fouillé en 1997 par M. C Taupin (AFAN). Ces deux nécropoles ont révélé des caractères qui témoignent de la variabilité des dépôts mobiliers locaux, avec du mobilier d'origine Gépide à Santeuil (voir image ci-dessous), et un mobilier riche et bien documenté à Magny-en-Vexin. Les méthodes d'études des restes osseux ne correspondant pas à Magny-en-Vexin (seulement analyse de la robustesse pour les adultes et les immatures) et aucune étude n'ayant été réalisée à Santeuil, ces deux sites ont été exclus du corpus.

HORS ÎLE-DE-FRANCE –

Plusieurs sites hors de la région Île-de-France ont été inclus au corpus final, pour pouvoir augmenter le nombre de données, tout en respectant les méthodes choisies.

Ces nécropoles sont situées dans quatre départements : l'Eure (Normandie), l'Eure-et-Loir (Centre Val-de-Loire), l'Oise (Hauts-de-France) et la Haute-Marne (Grand-est).

Ces quatre départements sont limitrophes de l'Île-de-France (à l'exception de la Haute-Marne) et comptent une multitude de sites funéraires alto-médiévaux fouillés entre les XVIII^e-XIX^e siècle et nos jours, dont les données sont pertinentes pour cette étude.

Tout comme certains départements d'Île-de-France évoqué ci-dessus, l'Eure, l'Eure-et-Loir, la Haute Marne et l'Oise, ont bénéficié de fouilles précoces (dès les XVII^e et XVIII^e siècles) par des érudits locaux dont il reste encore parfois des traces. Ainsi, en Eure, la société des antiquaires de Normandie créée en 1824 par Arcisse de Caumont, que l'on a déjà cité, est toujours existante de nos jours (site société des antiquaires de Normandie).

Cependant, les sites exploités durant ces périodes ont la plupart du temps été rapidement fouillés, voire pillés et détruits. Certaines mesures de protection sont quand même mises en place au cours des siècles derniers, ainsi, la ville de Chartres est par exemple l'une des premières de France à créer un secteur de sauvegarde du patrimoine, et, même si ces arrangements ne sauveront pas plusieurs îlots du centre ancien détruits au cours XX^e siècle, ils soulignent l'intérêt pour les ressources archéologiques locales (site archéologie Chartres).

Enfin, il faut noter qu'aucun site issu des quatre derniers départements limitrophes (le Loiret, l'Yonne, l'Aube et l'Aisne) n'a été intégré au corpus, cette fois afin de garder le nombre de site gérable à l'échelle d'une étude complète. Cependant, il faut citer plusieurs sites auxquels on pourra faire référence et qui sont emblématiques comme la nécropole de Buchères (Aube) ou celle de Goudelancourt-les-Pierrepont (Aisne).

Finalement, devant l'ensemble des sites passés en revue onze ensembles ont été choisis afin d'avoir un corpus homogène méthodologiquement, mais aussi diversifié, car représentatif des rites et pratiques funéraires alto-médiévaux.

Chaque site sera décrit en détail ci-dessous et replacé dans un tableau récapitulatif (Figure 22) et sur la carte globale (Figure 21) ci-après.

A chaque nécropole est attaché une fiche de site référence en annexe.

Gaillon-sur-Montcient (Yvelines) – Fouille CRAVF – SADY Responsable Stéphane Regnard (Regnard, 2001) – (Fiche site 1)

Le site de Gaillon-sur-Montcient « La Garenne » se situe dans le département des Yvelines (Île-de-France), proche de la limite du Val-d'Oise et du plateau du Vexin français. Ce secteur est doté d'un environnement archéologique très riche et a notamment livré une multitude de nécropoles pour l'Antiquité et la période qui nous intéresse (Tessancourt-surAubette (78) ; Meulan (78) ; Vaux-sur-Seine (78) ; pour n'en citer que quelques-uns) (LeForestier, 2016).

La nécropole est en rupture de pente, facteur fréquent dans les ensembles funéraires que l'on retrouve pour plusieurs autres sites locaux (Galinié, Zadora-Rio, 1996), sur un substrat calcaire, à proximité de plusieurs cours d'eau. Aucun habitat contemporain n'a été découvert à proximité immédiate du site, le plus proche est à plus de 5 kilomètres à Avernes (Val-d'Oise).

Le site a été identifié au moins deux reprises. Une première fois au XIX^e siècle où d'après les sources « un nommé Lainé [...] se rappelle que son père avait trouvé dans un cercueil en pierre [...] une épée avec une poignée jaune » (Regnard, 2001) et une seconde fois en 1994 par P-J Trombetta (archéologue local) qui a constaté la remontée de sarcophages et de restes osseux lors de travaux pour la construction d'un golf sur des terres de cultures. Par la suite, l'ensemble funéraire a été fouillé à trois reprises par diverses institutions, en 1994 lors de la première fouille de sauvetage (SADY²⁹, Marc Langlois) (Langlois, 1997), en 1995 et en

29 Service archéologique des Yvelines

1996 (CRAVF³⁰, Stéphane Regnard ; Regnard, 2001). Le site a en partie été détruit avant la première fouille lors de la construction du golf, et les archéologues ont au total mis au jour plus de deux cents individus.

Ces derniers sont inhumés dans des structures installées en rangées, à l'architecture diverse : de fosses dites simples de formes différentes (ovales, larges, étroites, trapézoïdales), sarcophage de pierre et de plâtre et des aménagements de pierres (des aménagements en matériaux périssables sont supposés). La nécropole est datée, d'après le mobilier funéraire, du début du VI^e siècle jusqu'au VIII^e siècle, et les tombes de ces périodes cohabitent sans qu'il ne semble y avoir de distinction ou de secteurs dédiés (Regnard, 2001).

Les objets mis au jour sont variés, même si de nombreux pillages ont été constatés sur le site. Les sépultures les mieux dotées ne semblent pas être regroupées sur un secteur particulier. Ont été mis au jour des objets utilitaires (céramiques, verreries, couteaux, silex, clé, monnaie, pince à épiler, aiguilles), des armes (francisques, fers de lances et scramasaxes), des éléments de parure vestimentaire (fibules, épingles, fermoirs d'aumônières, boucles et plaques-boucles) et des bijoux (boucle d'oreilles, bagues et bracelets) (Figure 21).

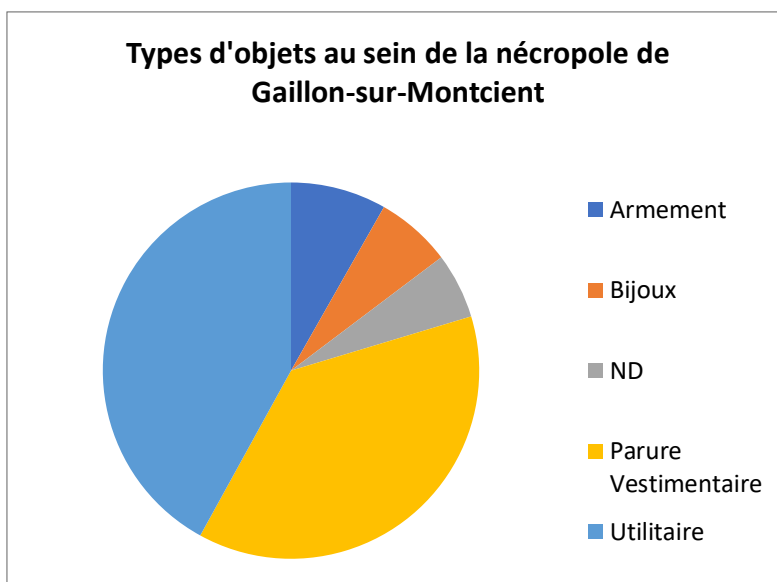


Figure 21 - Prépondérance des objets utilitaires et de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Gaillon-sur-Montcient

Le sexe des individus n'a pu être déterminé que pour un faible nombre de squelette, dû essentiellement à la mauvaise conservation des ossements, mais il ne semble pas y avoir de secteur particulier dédié aux hommes ou aux femmes sur le site, il en va de même pour les adultes et les immatures. Les défunts sont tous, à une exception (déposé légèrement sur le côté), inhumés sur le dos, et orientés nord-est.

Cette nécropole est l'une des plus anciennes fouilles du corpus et il a été décidé de l'intégrer à ce dernier pour deux raisons majeures. La première étant la qualité du rapport fourni par le CRAVF qui regroupe et détaille les sépultures, les aménagements funéraires, le mobilier et livre des plans de chaque tombe. Deuxièmement, la reprise des restes osseux par F. Boursier dans le cadre de travaux de master a permis de coupler au rapport d'origine des études récentes et au taux de fiabilité élevée, faisant de cette nécropole un ensemble idéal pour cette étude.

Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) – (Pecqueur, 2016) (Fiche site 2)

La nécropole de Lagny-sur-Marne « 17-25 rue Grouard » se situe dans le département de la Seine-et-Marne (Île-de-France) à moins de 500 mètres de la Marne sur un terrain en pente douce. Le site se trouve donc dans l'est parisien, proche de Marne-la-Vallée, un secteur bien connu pour la période, entre autres grâce à des fouilles de grande ampleur comme à Serris-les-Ruelles (Blaizot, 2011).

L'ensemble a été fouillé à plusieurs reprises dès 1967 lors de travaux d'assainissement sur la parcelle adjacente, cette première exploitation permettra de dater le site autour du VI^e siècle. Le site est par la suite reconnu comme secteur d'inhumation, notamment par des identifications de restes archéologiques ou osseux (céramique, os, etc.) et un diagnostic sera réalisé en 2009 et confirmera la présence d'un ensemble funéraire. Enfin, entre 2010 et 2011, sept mois de chantier ont été effectués par les archéologues de l'INRAP, couvrant près de 2900 mètres carrés. L'emprise de fouille n'a pas permis de dévoiler l'entièreté de l'ensemble funéraire qui pourrait s'étendre au sud et au nord de la zone mise au jour, notamment dans un espace maintenant détruit par des aménagements routiers datés des années 1960.

Plusieurs types d'architecture funéraire ont été constatés sur le terrain : des coffrages de pierres et de bois, de pierres seulement, des contenants de bois cloués ou non ; en revanche, à l'inverse des autres ensembles du corpus, aucun sarcophage n'a été mis au jour. Le substrat local est hétérogène et constitué de calcaire, d'argile et de meulière, un état qui rend le site peu propice aux cultures et qui justifie probablement son usage comme lieu d'inhumation. L'identification de trous de poteaux et d'un fossé en limite du site pourrait être révélateur un espace de délimitation de l'ensemble funéraire, ainsi que de potentiels marqueurs de surfaces ou de protection en matériaux périssables, type enclos funéraire par exemple.

Au total, a été constaté un nombre minimum d'individus, NMI, de quatre-cent-vingt individus au sein de deux-cent-quatre-vingt-neuf sépultures disposées en rangées et orientées nord-sud, sud-ouest/nord-est ou nord-ouest/sud-est. Le recrutement de la nécropole compte cent-neuf individus immatures, inhumés dans l'espace funéraire sans distinction avec les sépultures adultes.

Les individus sont déposés sur le dos et parfois inhumés avec du mobilier funéraire divers (Figure 22), dont certaines pièces de bonne fabrication et en matériau précieux, ce qui laisse penser que des membres de l'élite locale pourraient être inhumés sur le site.

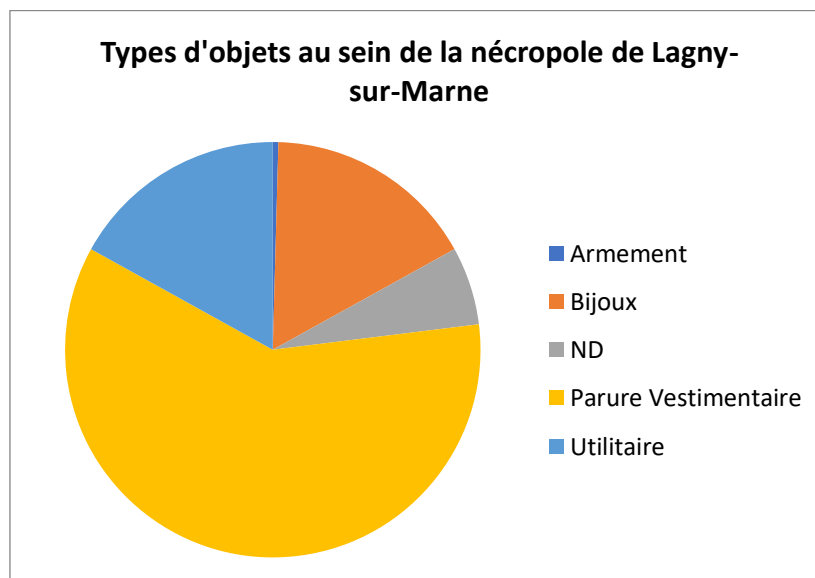


Figure 22 - Prépondérance des objets de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Lagny-sur-Marne

La représentation des squelettes est plutôt bonne, même si la conservation reste moyenne d'après les critères de notation utilisés lors de l'étude anthropologique. Cette situation

complexifie grandement les déterminations du sexe des individus et l'estimation de leur âge. Néanmoins, l'étude archéothanatologique a permis de déterminer le sexe d'au moins cent-quatre-vingt-huit individus.

Hommes et femmes sont inhumés sans distinction au sein de l'ensemble dans des sépultures. Cependant, il est souligné dans le rapport qu'une légère différence d'orientation des sépultures pourrait révéler la présence de deux groupes qui auraient exploité le site en même temps, des analyses radiocarbone ayant prouvé la contemporanéité des dépôts.

Aucun habitat contemporain n'a été mis au jour à proximité. En revanche, il faut noter que le cimetière actuel de Lagny-sur-Marne n'est qu'à cent mètres de l'emprise de la fouille, marquant ainsi la continuité de ce secteur comme espace dédié à l'inhumation des défunts.

Cet ensemble étant une fouille récente, toutes les méthodes correspondent au protocole requis, il a parfaitement sa place dans le corpus.

Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) – (Le Forestier, 2012) (Fiche site 3)

La nécropole de Noisy-Le-Grand « Les Mastraits » se situe en Seine-Saint-Denis (Île-de-France), sur un haut de versant de la rive gauche de la Marne, constituant encore un exemple de nécropole sur un terrain en pente légère au sein du corpus.

La ville est située dans un secteur dense en vestiges archéologiques alto-médiévaux et est à proximité de Saint-Denis, pôle de pouvoir royal et religieux au Moyen Âge, et de Bonneuil-sur-Marne, siège de la gestion du fisc local (Le Forestier, 2012). Dès le VI^e siècle des traces écrites de la ville sous l'appellation *Nucatum* sont retrouvées et témoignent de l'existence du lieu au début de la période.

L'ensemble qui nous intéresse est connu depuis le XVIII^e siècle et a été exploité à de nombreuses reprises par des particuliers. On peut souligner l'analyse étymologique du terme « Mastraits » proche de *Martroi/Martroy/Martyria*, qui se retrouve au sein de nombreux sites funéraires locaux (Le Forestier, 2012).

En 2007, en amont d'aménagements urbains, le bureau de l'archéologie de Seine-Saint-Denis procède à un diagnostic qui révèle la présence de plusieurs sépultures du haut Moyen

Âge. Lors de la fouille réalisée par les archéologues de l'INRAP en 2008 et 2009, deux-cent-dix-neuf sépultures ont été décomptées pour la période mérovingienne, situées à l'est de l'ensemble, l'exploitation du site continue durant la période carolingienne.

Plusieurs types d'architectures funéraires ont été constatés : des fosses simples, des fosses plâtrées, des coffrages en pierres et plâtre et des sarcophages de plâtre parfois décorés. Les défunts sont inhumés sur le dos, orientés est-ouest et leurs sépultures sont installées en rangées. Des types de mobilier divers ont été mis au jour (des monnaies, des armes (au sein de deux sépultures seulement), de la parure, etc.) et ont permis une datation typo-chronologique des tombes (Figure 23).

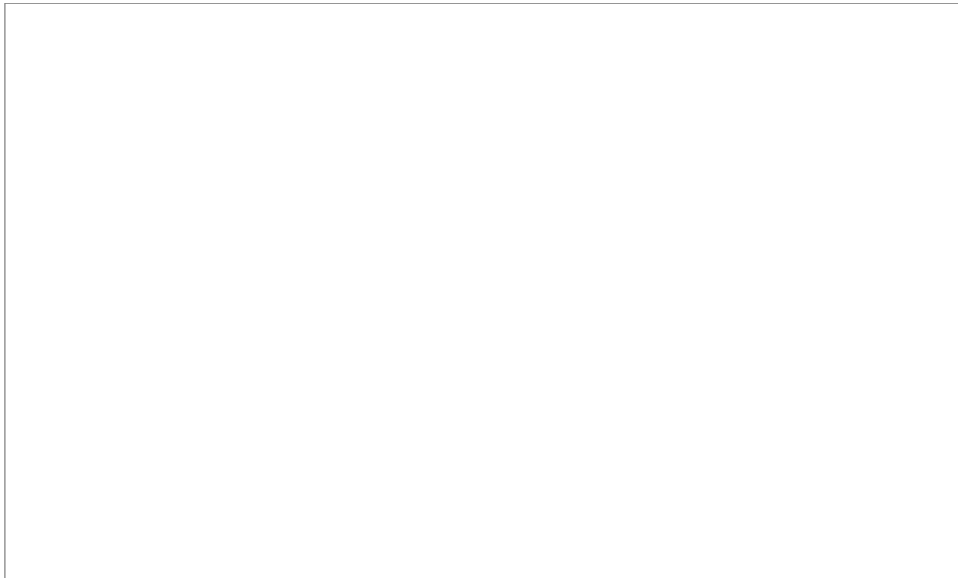


Figure 23 - Prépondérance des objets de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Noisy-le-Grand

Comme le site de Lagny-sur-Marne, cette nécropole est une fouille récente et bien documentée dont la méthodologie d'étude des restes osseux correspond au protocole choisit, il apparaît donc pertinent de l'inclure dans le corpus. Les fouilles de Noisy-le-Grand sont encore en cours à la parution de cette thèse.

Paris (Paris) « La nécropole de Saint-Gervais » - (Luis Valencia, 1996) (Fiche site 4)

La nécropole de Saint-Gervais, Place Baudoyer - Paris (Île-de-France), a été fouillée en 1993 et 1994 par la Commission du Vieux Paris.

Cet ensemble est *ad sanctos*, c'est-à-dire dans l'enceinte d'un édifice religieux. Elle est datée au plus tôt de la fin du IV^e au début du V^e siècle et son usage se perpétue au cours de la période carolingienne. La fondation du sanctuaire est probablement en lien avec l'avènement de constructions religieuses dédiées à des martyrs, dès les IV^e-V^e siècles (Valencia, 1996). L'ensemble est installé sur la rive droite de la Seine lors de l'expansion de Paris, dès le Bas Empire, à la hauteur du monceau Saint-Gervais (des fossés gallo-romains ont d'ailleurs aussi été mis au jour lors de la fouille). Une multitude de fouilles archéologiques citent des découvertes de sépultures qui pourraient faire référence à cette nécropole, mais les données étant anciennes et éparées aucune certitude n'a pu être vérifiée via la fouille des années 1990.

L'espace funéraire s'est implantée sur une ancienne construction gallo-romaine, et a réutilisé des blocs de l'époque, et jouxtait une habitation qui lui était contemporaine, fait assez rare dans le monde mérovingien.

Cent-soixante-deux sépultures implantées en rangées ont été mises au jour, de types variés : fosses en pleine terre, coffrages de pierres, éléments maçonnés, sarcophages de pierres ou de plâtre (voire même de plâtre et de tuiles), parfois décorés. Des objets ont été retrouvés dans les tombes, de l'utilitaire, à l'armement et des éléments de parure, malgré un taux de pillage important (Figure 24).

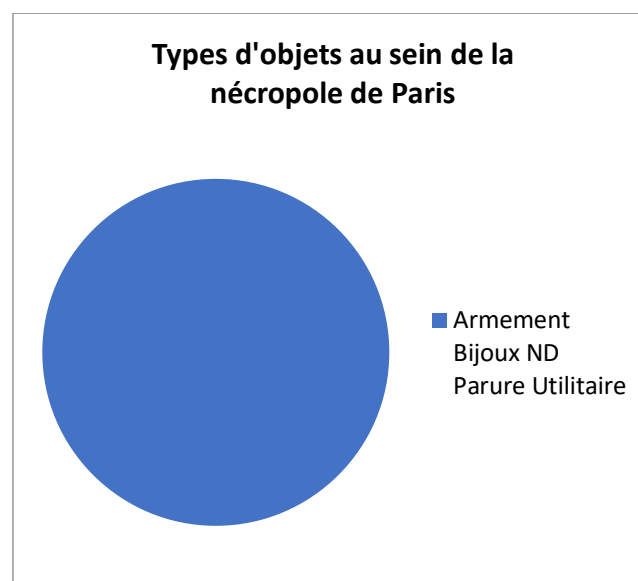


Figure 24 - Prépondérance des objets de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Paris

Vingt-sept individus immatures ont été identifiés, soixante-trois adultes dont douze femmes et onze hommes.

Il ne semble pas y avoir de sectorisation des individus par âge, ni par sexe. Cependant, la densité des implantations des sépultures varie, en particulier au sud-ouest du site où les tombes sont particulièrement rapprochées. Les recoupements, et divers rapprochements de sépulture (qui sont parfois accolées), semblent délibérés et la présence de marqueurs de surface est avérée. L. Valencia souligne que la densité de la nécropole est probablement due au fait que le site est sur un monceau de la rive droite de la Seine, entouré de zones marécageuses, cette situation rendant ainsi une gestion fine de l'espace obligatoire pour optimiser un espace exploitable.

Les orientations des fosses varient entre un axe est-ouest et nord-ouest/sud-est (tête à l'ouest), tous les défunts ont été déposés sur le dos.

Une tombe élitaire issue de ce site mérite d'être plus détaillée : la tombe 45. Celle-ci renfermait les restes osseux d'une adolescente de moins, déterminée d'après les restes du bassin, autour de vingt ans. Elle était inhumée dans un sarcophage en plâtre plus robuste que les autres modèles du site, au sein duquel ont aussi été mis au jour des pièces de mobilier, en particulier des épingles décrites comme « de cheveux », puisque retrouvées au niveau du crâne, des restes de fils d'or, ainsi qu'une dague de 17 centimètres de longueur en position portée, dans un fourreau (que des restes organiques viennent confirmer), au niveau du bassin de la défunte. Cette sépulture a aussi révélé des restes organiques identifiés comme des éléments fragmentaires de textile, assimilé à un modèle type armure. Cette sépulture est remarquable par son mobilier, son architecture, mais aussi son emplacement central dans la nécropole.

Ce site est l'un des plus anciens du corpus, pourtant il paraissait important de l'inclure dans l'étude. En effet, il s'agit d'un ensemble mérovingien du centre de la capitale dont la fouille ait été assez récente pour bénéficier à la fois d'un rapport détaillé, mais aussi de l'analyse des restes osseux par une archéo-anthropologue formée aux méthodes morphoscopiques. La plupart des autres sites de la période ayant été fouillé très tôt et conséquemment avec des méthodes très différentes de celles requises pour ces recherches, par exemple au

cimetière de Saint-Germain-des-Prés dont certaines sépultures ont été ouvertes dès le XVII^e siècle (Périn, 1996).

De plus, la particularité de la tombe 45, où une femme très probablement issue de l'élite a été inhumée avec des éléments à la fois vestimentaires et une pièce d'armement dans une tombe dotée d'un aménagement funéraire qui se détache du reste de l'ensemble, trouvait parfaitement sa place dans ces travaux autour du genre.

Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) – (Poignant, 2018- non paru) (Fiche site 5)

La nécropole de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), « Parc du coteau » se situe dans le Val-de-Marne (Île-de-France), à proximité de la voie antique *Lutetia – Agendicum* (Paris-Sens).

Elle a été mise au jour à flanc de coteau sur l'emplacement d'anciennes constructions gallo-romaines. Celles-ci semblent avoir été exploitées du I^e au III^e siècle de notre ère et ont été identifiées comme les restes d'un mausolée avant la destruction et le dévoiement de l'espace aux morts. Cette situation a été propice pour de nombreuses réutilisations de blocs antique dans l'aménagement des tombes alto-médiévales qui viendront s'implanter par la suite.

Plusieurs campagnes de fouille dans la ville ont pu mettre au jour une multitude de structures médiévales, notamment des fosses et un remblai datés du haut Moyen Âge en 1997 (Poignant, 2018), mais aussi d'éventuels « tombeaux mérovingiens » place de l'Église en 1976, témoignant de la richesse archéologique locale.

La nécropole qui nous intéresse est utilisée au-delà du haut Moyen Âge, au moins jusqu'au X^e-XI^e siècle. Par la suite, des silos et structures bâties seront installés sur le lieu mettant fin à l'aspect funéraire du secteur, qui sera réoccupé jusqu'à la fouille en 2016.

Quatre-vingt-six individus ont été mis au jour, déposés sur le dos, lors de la fouille réalisée par l'INRAP dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle ligne de métro. Plusieurs types d'architectures funéraires ont été découverts : sarcophage en pierre (un seul dans lequel étaient inhumés plusieurs individus immatures), fosse simple et des coffrages de pierres, tuiles ou de bois. Des objets ont été mis au jour, allant de l'utilitaire à la parure (Figure 25).

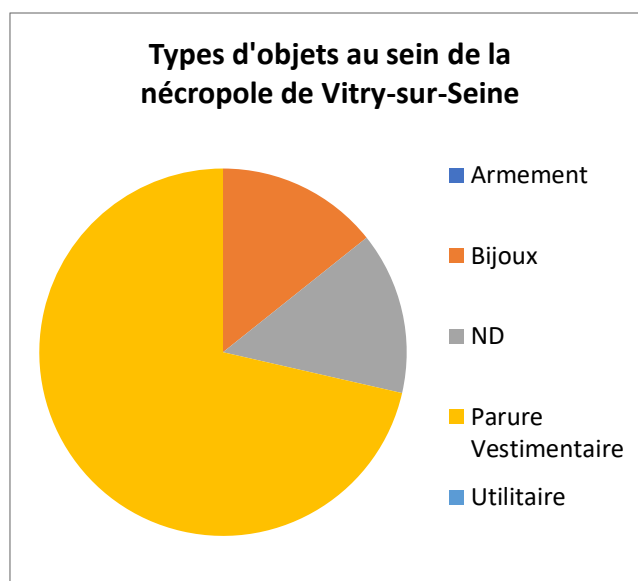


Figure 25 - Prépondérance des biens de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Vitry-sur-Seine

L'orientation des sépultures est majoritairement ouest-est, cependant dix-sept d'entre elles sont orientées nord-sud. Cette différence est probablement due majoritairement à la configuration même du terrain, à flanc de coteau, mais peut aussi être perçue comme trace de l'attraction de la voie située à proximité. Il ne semble pas y avoir de sectorisation liée au sexe ou à l'âge au sein de l'ensemble qui est formé de sépultures en rangées.

L'emplacement du site, vraisemblablement sur un ancien ensemble sacré antique (Poignant, 2018) et sa réutilisation sur la longue durée est nécessairement l'un des arguments pour l'intégration de ce site au sein du corpus d'étude. La période de transition et de superposition des pratiques (avec à la fois des résurgences antiques et l'installation du christianisme pour les siècles à venir) qu'est le haut Moyen Âge, donne ainsi un ensemble de sites à étudier éclectique, mais cohérent car représentatif de la diversité des pratiques pour la période. Ainsi, la nécropole de Vitry-sur-Seine apporte encore une modalité fréquente pour la période : un lieu d'inhumation qui s'inscrit dans la longue durée de réutilisation de sites antiques sacrés.

Le rapport souligne qu'il est possible que l'installation d'un ensemble funéraire sur cet espace soit à la fois pragmatique, afin de réutiliser des blocs et de la statuaire pour les pièces d'architecture funéraire (ce qui est avéré), mais que l'on peut aussi supposer une volonté de légitimation culturelle et peut-être même la trace d'un édifice paléochrétien. Cette hypothèse est étayée par des citations du XVIII^e siècle d'érudits locaux évoquant une éventuelle « chapelle Saint-Aubin » dans le cœur de ville (Poignant, 2018).

Versailles (Yvelines) - (Dufour, 2013) (Fiche site 6)

La nécropole de Versailles, « Château royal, cour du grand commun », se situe dans les Yvelines, en Île-de-France, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Paris.

Le projet « Grand Versailles » dédié à la rénovation et la mise en avant des musées nationaux a initié une multitude de travaux dans la ville, que ce soit pour rénover des espaces vieillissants, mais aussi élargir l'offre culturelle pour le public. Ainsi, la nécessité de mettre en place dans le sous-sol du Grand Commun des installations logistiques supplémentaires (électricité, chauffage, zone de stockage...) a engendré les fouilles qui nous intéressent.

Celle-ci ont eu lieu en 2007, menée par l'INRAP et ont révélé cent-neuf sépultures disposées en rangées, orientées nord-ouest/sud-est, les individus étant déposés sur le dos. La nécropole est installée sur une butte naturelle, comme c'est fréquemment le cas pour la période.

La fouille n'a pas permis de mettre au jour les limites de l'ensemble qui s'étend au-delà du Grand Commun, point central des recherches.

Plusieurs types d'architecture ont été observés par les archéologues au sein des tombes, des fosses simples, des cercueils monoxyles et des coffrages divers en bois ou pierres. L'étude biologique a mis en avant la présence d'une dizaine d'individus immatures et d'une quarantaine d'adultes (conservation moyenne à très mauvaise) et l'étude topographique a montré qu'il ne semble pas y avoir de sectorisation due à l'âge ou au sexe.

Du mobilier funéraire a été découvert sur le site : de la parure, de la vaisselle céramique, des bijoux, des éléments utilitaires et des pièces d'armement (Figure 26). Ces éléments ont permis une datation de l'ensemble au VI^e siècle. Cependant, il faut noter que puisque les limites du site n'ont pas pu être mise au jour, il est possible que la partie fouillée ne corresponde qu'à l'exploitation du VI^e siècle et n'exclut pas que l'ensemble ait été dans son entièreté utilisé sur une plus longue période.

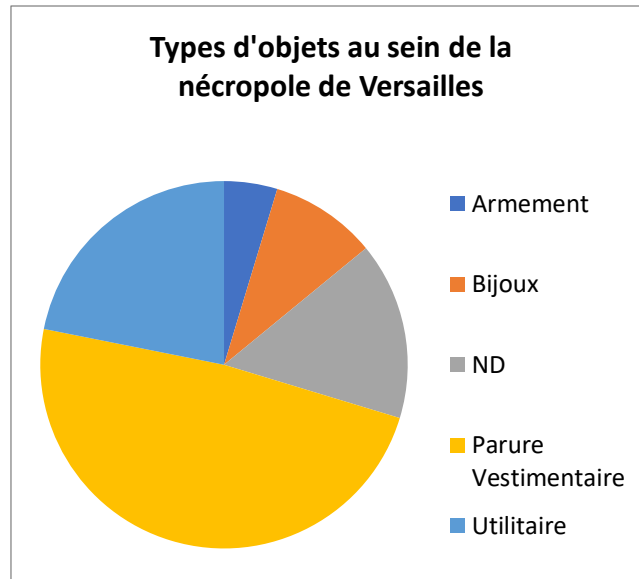


Figure 26 - Prépondérance des bijoux et des biens de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Louvres

La nécropole aurait pu être en relation avec l'église Saint-Julien qui d'après les plans du parcellaire était située à proximité du site et a été détruite lors de la construction du Grand Commun au XVII^e siècle.

Ce site a été inclus dans le corpus car il correspondait aux exigences méthodologiques du protocole d'étude : une fouille dans le territoire francilien, une étude archéothanatologique réalisée par une spécialiste avec des méthodes dont la fiabilité a été testée et un rapport disponible et accessible.

De plus, la ville de Versailles est à l'ouest parisien, proche du département des Hauts-de-Seine, qui correspond à un secteur peu fouillé à l'échelle du reste de la région (en particulier des Yvelines ou de l'est parisien autour de Marne-la-Vallée). Inclure cet ensemble permet de rééquilibrer l'homogénéité du corpus sur le territoire qui nous intéresse.

Louvres (Val-d'Oise) - (Hubert, Périn, 2018) - (Fiche site 7)

Une fouille de sauvetage en 1987 a permis de révéler la présence de cinq sépultures au sein de l'ensemble « Saint-Rieul » dans la ville de Louvres-en-Parisis dans le Val-d'Oise (Île-de-France).

L'emplacement a été utilisé comme lieu d'inhumation dès le III^e siècle et jusqu'au XIX^e siècle. Le site a été à plusieurs reprises fouillé, par C. Huet et le GRHALP (Groupe de Recherche et d'Archéologie de Louvres-en-Parisis), mais aussi partiellement détruit lors de travaux. C'est lors d'une fouille de sauvetage que cinq sépultures élitaires ont été mises au jour.

L'étude anthropologique a été très succincte à cause de la très mauvaise conservation des ossements et n'a permis de révéler que la présence d'un individu immature parmi les cinq défunts. Un mobilier très riche a été mis au jour dévoilant l'étendu des découvertes : des bijoux, des armes, des éléments utilitaires et de parure (Figure 27).

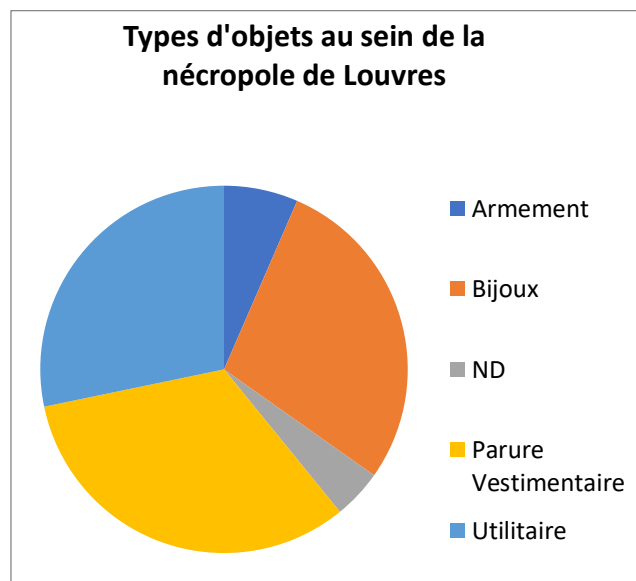


Figure 27 - Prépondérance des bijoux et des biens de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Louvres

Un seul type d'architecture funéraire a été constaté, des aménagements en matériau périssable.

Ce site exceptionnel a été inclus au corpus pour plusieurs raisons. Quand bien même une étude anthropologique n'a pas pu être effectuée, la qualité du mobilier et la particulière richesse de ce site permet une vue d'ensemble des objets dédiés aux élites. De plus, il paraît important de revaloriser l'étude taphonomique des objets déposés avec des défunts dont le sexe ne peut pas être déterminé.

*Chartres (Eure-et-Loir, Centre Val-de-Loire) – (Bazin et al., 2015, 2017, 2018)-
(Fiche site 8)*

La fouille de l'église Saint-Martin-au-Val dans la ville de Chartres, Eure-et-Loir (Centre-Val-de-Loire), effectuée de 2013 à 2018 (par une succession de programmes pluriannuels) par le Service Archéologique de la ville de Chartres a permis de révéler des sépultures du haut Moyen Âge *ad sanctos*. L'ensemble, situé sur les ruines d'un sanctuaire gallo-romain, est le vestige d'un monastère connu par les textes dès le IX^e siècle, mais bien antérieur, qui a déjà été en partie fouillé au XIX^e siècle et est donc partiellement perturbé.

Cet ensemble a été installé sur les ruines d'un sanctuaire gallo-romain, illustrant ainsi la continuité des espaces du sacré entre Antiquité et Moyen Âge.

Des sarcophages de pierres et des coffrages de pierres ont été mis au jour, ces derniers contenant des adultes et des immatures non sectorisés. Des éléments mobiliers ont été découverts, malgré de nombreuses traces de réouvertures des tombes, allant de la parure vestimentaire, bijoux, et utilitaires (Figure 28). La bonne facture des éléments mis au jour met en avant les inhumations de membres de l'élite chartraine au sein de cet ensemble qui a la particularité d'avoir permis, par diverses analyses chimiques, de témoigner de l'usage d'onctions dédiées au soin du corps mort.

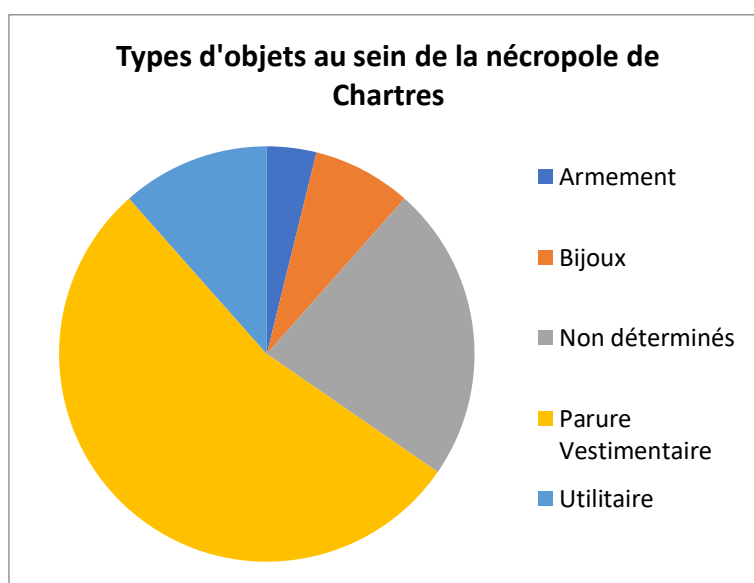


Figure 28 - Prépondérance des pièces de parure vestimentaire au sein des types d'objets de la nécropole de Chartres

Cette nécropole est l'une des plus récemment fouillée du corpus et la plus au sud. Elle vient ici rééquilibrer l'ensemble marqué par un manque de données au sud de la région Île-de-France. De plus, la réalisation d'analyses extraordinaires sur les restes textiles et végétaux, ainsi que les méthodes en accord avec celle souhaitées pour ces travaux, ont joué en faveur de l'inclusion de ce site dans le corpus.

*Saint-Dizier (Marne, Grand-Est) – (Truc, 2019-Paresys, Truc, 2009)
(Fiche site 9)*

Les trois sépultures mis au jour en 2002 à Saint-Dizier (Marne, Grand-Est), lieu-dit « La Tuilerie » par l'INRAP lors de fouilles préventives comptent parmi les sépultures les mieux dotées de l'ensemble.

Le site se trouve sur la rive gauche de la Marne, au nord du département de la Haute-Marne, c'est l'ensemble le plus à l'est du corpus. Les parcelles adjacentes sont bien connues pour la période puisque près de trente hectares ont été sondés. C'est au cours de l'un de ces diagnostics qu'a été découvert un habitat rural médiéval dont la fouille révélera dans un second temps les trois sépultures qui nous intéressent.

Cette fouille a mis au jour trois individus, deux hommes (l'un âgé d'au moins une cinquantaine d'années et l'autre plus jeune, aux environs de trente ans) et une femme entre seize et dix-neuf ans, tous inhumés proche des restes d'un cheval. Deux chambres funéraires aménagées, de type *morken*, contenaient les restes des individus masculins, ceux de la jeune femme étant déposés dans une sépulture aménagée en matériaux périssables. De multiples objets ont été découverts dans les trois tombes, de la parure vestimentaire, des armes, des bijoux, et des objets utilitaires, au total près de deux-cents pièces (Figure 29). Ces éléments sont tous de très bonnes factures et en matériaux précieux, allant du grenat, très prisé tout au long de la période, au lapis-lazuli, extrêmement rare au sein des tombes alto-médiévales. Des analyses ADN ont permis de déterminer un lien maternel entre l'homme le plus jeune et la jeune femme, possiblement frère et sœur.

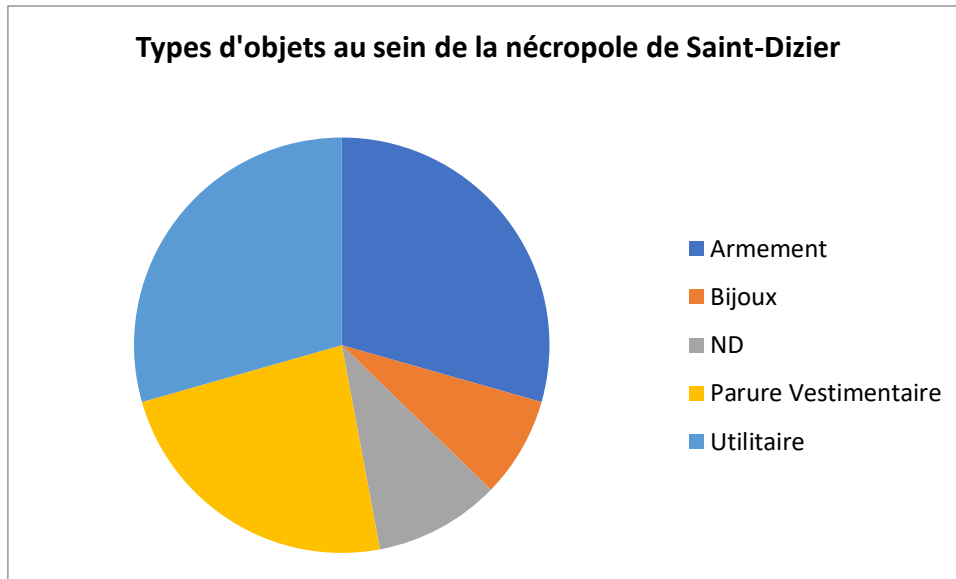


Figure 29 - Prépondérance des pièces d'armement au sein des types d'objets de la nécropole de Saint-Dizier

L'emplacement de ces tombes est particulièrement intéressant et pourrait justifier de tels dépôts mobiliers auprès des défunts. En effet, la ville actuelle de Saint-Dizier est installée au haut Moyen Âge aux marches des possessions franques, à proximité du royaume burgonde. Cet axe de contrôle de la vallée de la Marne entre les deux royaumes se devait d'être une possession clé, inhumation de prestige et ostentation lors des funérailles aurait pu être l'une des facettes de l'expression du pouvoir des peuples francs vivant aux limites du territoire.

De plus, ce secteur très riche en minerai de fer a été exploité en continu de l'Antiquité jusqu'au XI^e siècle, comme l'on révélé les *villae* et la nécropole médiévale du lieu-dit « Les Crassées » à moins de deux-cent mètres (encore en cours en de fouille). L'absence de vestiges archéologiques sur un périmètre d'une vingtaine de mètres autour des trois tombes situées en surplomb des autres éléments mis au jour pourrait suggérer que la nécropole des « Crassées » se serait installée à cet emplacement par attraction des trois sépultures du VI^e siècle, qui auraient elles-mêmes pu avoir été installées à proximité des *villae* antiques (Truc, 2009).

Le site dit de « la Tuilerie » est un incontournable de la période mérovingienne dans le nord de la Gaule. Sa fouille récente et l'étude des restes osseux par des anthropologues permettent de l'inclure au corpus tout en respectant les bases méthodologiques mises en place. De plus, sa position aux marges, à la fois de l'espace francilien et même du territoire franc, en font un bon point de référence pour comparer les pratiques funéraires de ce

secteur limitrophe à celles de l'Île-de-France, et de l'ouest de celle-ci, au cœur du royaume franc en pleine période mérovingienne.

Romilly-sur-Andelle (Eure, Haute-Normandie) – (Jouneau, 2009) (Fiche site 10)

La fouille du prieuré Saint-Crespin de Romilly-sur-Andelle (Eure, Haute-Normandie), « Ruelle du Mont » a révélé la présence d'un habitat, ainsi que d'une nécropole mérovingienne qui est fouillée entre 2005 et 2007 par l'INRAP. Le site se trouve dans la basse vallée de l'Andelle en hauteur par rapport à la rivière, dans un secteur occupé dès la Préhistoire. Une première construction religieuse est implantée autour du VI^e siècle, date des premières sépultures et l'aspect funéraire sera abandonné au XI^e siècle avec l'installation d'un prieuré bénédictin (Jouneau, 2009, 2015).

L'ensemble a révélé différents types d'architectures funéraires, des sarcophages en plâtre, en pierres, des aménagements en pierres ou matériaux périssables, ainsi que des fosses dites simples. Le lieu de culte situé dans le site semble avoir un facteur attractif pour les sépultures, mais aucune sectorisation liée au sexe ou à l'âge n'a été observée. Les individus sont majoritairement déposés sur le dos, vers l'ouest et en rangées.

De nombreuses pièces de mobilier funéraire ont été découvertes, de l'armement, des parures vestimentaires, des éléments utilitaires ou encore des bijoux (Figure 30).

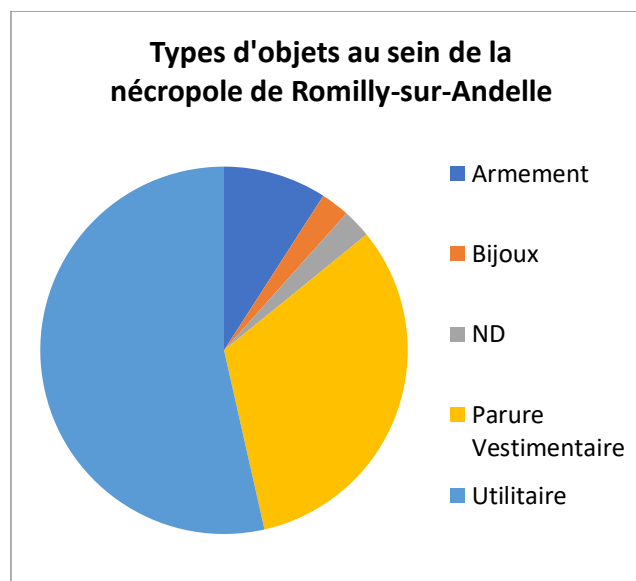


Figure 30 - Prépondérance des objets utilitaires au sein des types d'objets de la nécropole de Romilly-sur-Andelle

Ce site, qui est le plus à l'ouest du corpus, est de grande ampleur (puisqu'il compte plus de trois cents sépultures attribuées au haut Moyen Âge, sur un total de sept cents tombes) et a été fouillé récemment (2005-2007). De ce fait, les méthodes employées, de fouille ou d'analyse ostéologique, sont en cohérence avec ce qui est recherché pour ces travaux. Il faut aussi noter une particularité du site, à savoir, la mise au jour de plusieurs femmes avec des pièces d'armement (Guillon et al., 2022).

Vendeuil-Caply (Oise, Hauts-de-France) – (Piton, 2009) (Fiche site 11)

La nécropole « Les Marmousets » à Vendeuil-Caply (Oise, Hauts-de-France) est l'ensemble le plus au nord de notre corpus et l'un des plus anciens avec une datation autour de la fin du V^e siècle-VI^e siècle d'après les objets mis au jour et les aménagements funéraires.

Le site est connu de longue date puisque la première mention est de 1574. Il a été fouillé à de nombreuses reprises au XVIII^e siècle et XIX^e siècle, et même publié à près de onze reprises par des érudits locaux. Des fouilles officielles sont organisées sous Napoléon III et jusqu'au XX^e siècle de nombreux chercheurs se succèdent sur place et mettent au jour de nombreux ensembles très divers : des fossés de l'âge du bronze, deux théâtres et un camp militaire antique, mais aussi la nécropole mérovingienne du « Clos de Vendeuil » entre autres (Piton, 2009). Ce secteur très dense a donc été occupé au moins depuis l'âge du bronze et il semble en quasi-continuité. L'installation de nécropoles mérovingiennes sur ou à proximité de vestiges plus anciens est un facteur assez récurrent pour déjà avoir été souligné sur plusieurs ensembles du corpus

Ce site est d'autant plus intéressant qu'il existe des citations de ce dernier dans des textes du Moyen Âge. Ainsi, au cours des VIII^e et IX^e siècles, un testament et des cartes citeront le *pagus Vindiolencis*. Pourtant, après une occupation aussi intense et une attestation écrite du lieu, cet emplacement sera délaissé, au profit de Breteuil (commune située à proximité nouveau siège de pouvoir élitair et religieux), et sera complètement exempté de construction moderne jusqu'aux fouilles déjà citées.

La nécropole qui nous intéresse a été mise au jour à la suite du projet de construction du musée archéologique de l'Oise et son dépôt archéologique, aujourd'hui construit sur place.

Des diagnostics ont été effectués par l'INRAP en 2005 et 2007 et la fouille qui a eu lieu à l'été 2008 par l'association des amis de Vendeuil-Caply a révélé cinquante-cinq tombes.

Celle-ci a mise au jour différents types d'architectures funéraires, des fosses simples, à des fosses aménagées avec des matériaux périssables, jusqu'à une véritable chambre funéraire avec un sarcophage en pierre. Les deux seuls sarcophages du site contenaient des individus immatures. Les sépultures sont disposées en rangées et pour la plupart ouest-est, à l'exception d'une tombe richement dotée orientée sud-nord.

De nombreux objets ont été découverts sur le site, notamment des éléments d'armement, des pièces de parures, utilitaires ou encore des bijoux (Figure 31). Les dépôts de pièces de monnaie sur certains crânes ont été identifiés comme de possibles résurgences d'une obole à Charon.

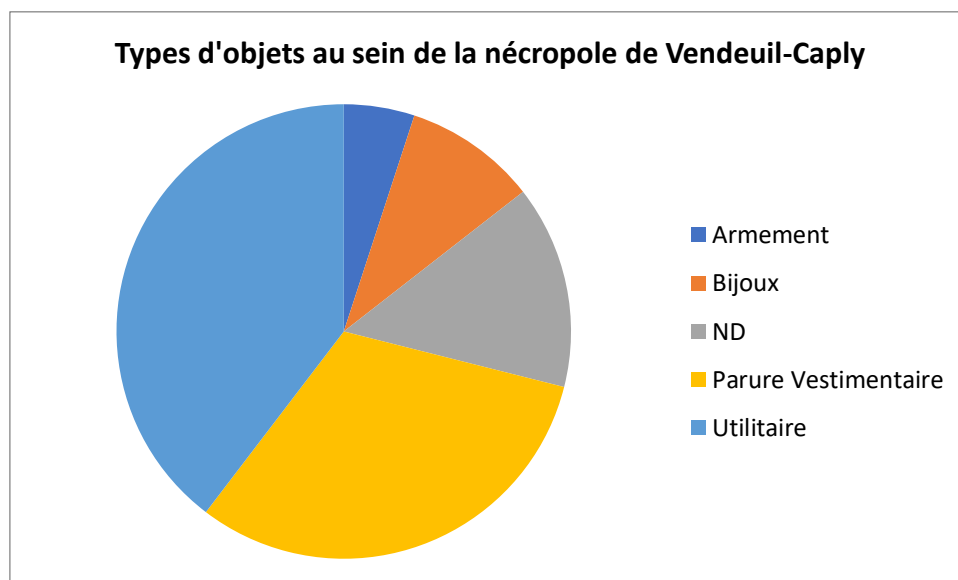


Figure 31 - Prépondérance des objets utilitaires et de parure vestimentaire au sein des types d'objets de la nécropole de Vendeuil-Caply

L'étude biologique n'a pas révélé de sectorisation au sein de l'espace, pour les adultes, comme pour les immatures.

Cette nécropole illustre bien les caractéristiques des ensembles de grande ampleur qui sont fréquents au haut Moyen Âge. Les tombes sont ainsi disposées en rangées et les défunts orientés dans la même direction. Les sépultures d'individus immatures sont particulièrement riches au sein de ce site.

PARTIE II – CHAPITRE 6

Après ces descriptions, il convient de noter l'effort sur l'homogénéité de l'ensemble étudié. Le territoire de recherche est défini au sein de l'espace franc mérovingien et les sites sont répartis dans la région francilienne, couvrant l'essentiel du secteur choisi, avec une mise en avant des sites situés dans la région Île-de-France. Les nécropoles sont toutes datées des IV^e aux VIII^e siècles et ont été fouillées après les années quatre-vingt-dix (ou revues après cette décennie), dans un souci de collecte de données cohérentes pour le protocole de recherche.

Pour résumer les données et faciliter un retour à celle-ci, une carte (Figure 32) ainsi qu'un tableau regroupant les informations principales de chaque site est présent ci-dessous (Figure 33).

Celui-ci permet de mettre en avant la diversité des sites qui représentent la variabilité des modes d'inhumation pour la période. Ainsi, le nombre d'individus au sein des sites varie de seulement trois défunts à plus de quatre cents et comprends à la fois des sites avec un nombre élevé d'individus dont le sexe a pu être déterminé, mais aussi des ensembles sans déterminations pour inclure les individus non déterminables souvent peu discutés. De même, les datations des ensembles couvrent tout le haut Moyen Âge et les différents types de sites : des inhumations *ad sanctos* aux nécropoles de plein champ dans la lignée des traditions antiques.

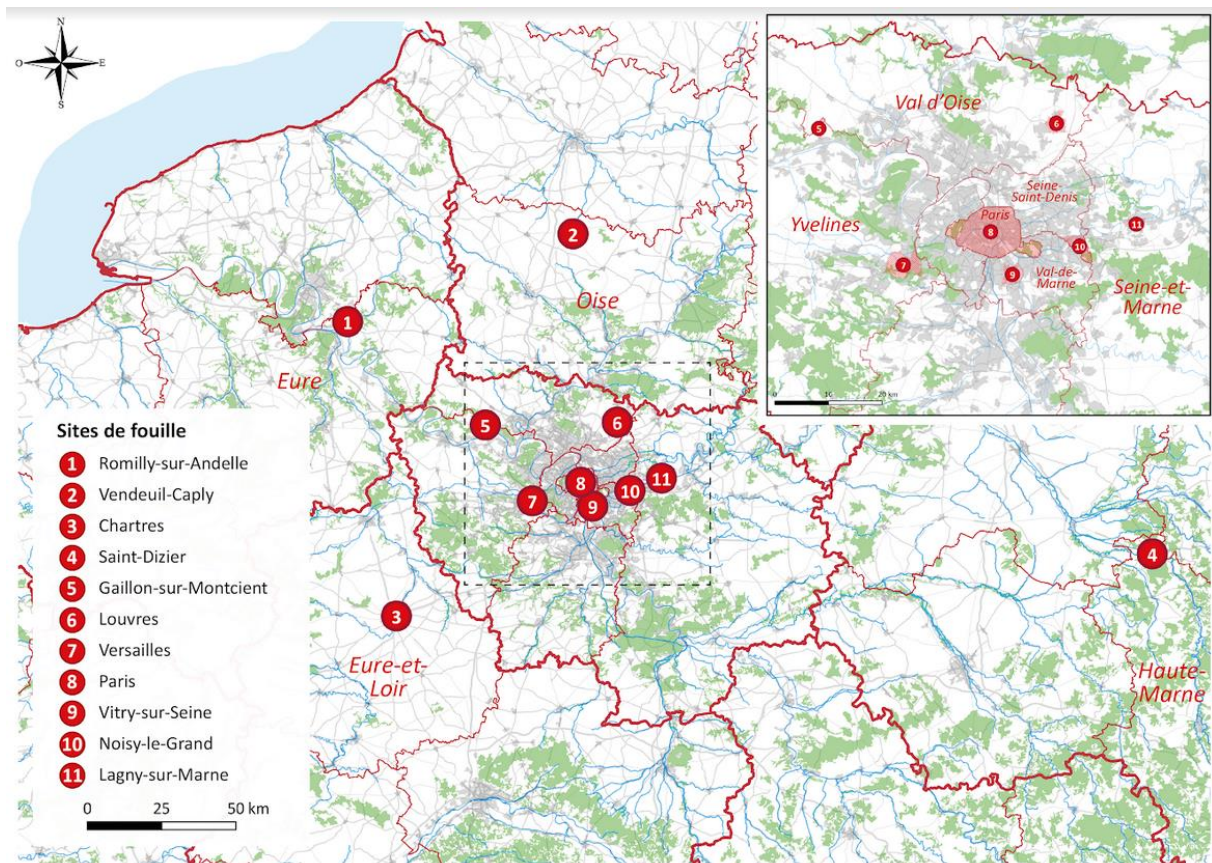


Figure 32- Localisation des sites du corpus sur la carte générale - IGN, ROUTE 500®, édition 2021 - C. Blanchard

Nom du site	Localisation (Département)	Datation du site	Nombre d'individus adultes	Nombre d'individus immatures	Nombre d'individus sexe a été déterminé
Chartres	Centre- Val-de-Loire (Eure-et-Loir)	Ve VIIe	12	3	8
Gaillon-sur-Montcient	Île-de-France (Yvelines)	Vle VIIIe	91	38	12
Lagny-sur-Marne	Île-de-France (Seine-et-Marne)	Ve VIIe	310	109	188
Louvres	Île-de-France (Val-d'Oise)	IVe VIIe	4	1	0
Noisy-le-Grand	Île-de-France (Seine-Saint-Denis)	Vle Xe	151	51	101
Romilly-sur-Andelle	Normandie (Eure)	Vle VIIIe	241	121	193
Saint-Dizier	Grand-est (Haute-Marne)	Vle	2	1	3
Vendeuil-Caply	Hauts-de-France (Oise)	Ve VIe	38	12	18
Versailles	Île-de-France (Yvelines)	Vle	66	9	14
Vitry-sur-Seine	Île-de-France (Val-de-Marne)	IVe VIIIe	39	25	20
Paris	Île-de-France (Paris)	IVe VIIIe	63	27	23

Figure 33 - Tableau des données générales de chaque site du corpus – Base Excel C. Blanchard

Les données relatives à ces sites ont été compilées grâce à un protocole d'étude qui est défini ci-dessous.

CONCLUSION INTERMEDIAIRE PARTIE 2 -

Cette partie met en avant l'intérêt d'une analyse holistique et transdisciplinaire comme clé de compréhension des modes de représentations et des us sociaux du haut Moyen Âge.

L'apport des données textuelles de la période, exploitées par le prisme du genre par les historiens français depuis près de trente ans, permet notamment de dessiner les contours de pratiques funéraires difficilement accessibles par les sources archéologiques (l'odorat, les émotions, les dépôts périssables comme des fleurs par exemple). Ces écrits sont aussi de bons indicateurs des attendus auxquels font face les populations du passé, que ceux-ci soient législatifs (avec les textes de lois), religieux (puisque les auteurs des textes sont le plus souvent membres du clergé) ou culturels, puisque l'on peut apercevoir les normes comportementales à travers la description de moments de vie. Ainsi, il faut compiler données archéologiques et historiques pour avoir une image de la diversité des codes sociaux pour la période.

La transdisciplinarité c'est aussi s'attacher à d'autres disciplines qui peuvent sembler plus éloignées des sciences du passé mais dont les concepts trouvent aussi une résonance dans notre domaine, en particulier dans le champ des sciences humaines. Le genre même est né au sein de matières telles que l'ethnologie, la sociologie et l'anthropologie sociale, qui ont su mettre en avant l'importance de différents facteurs comme l'ostentation et la culture matérielle comme marqueurs de celui-ci.

On a souligné aussi, qu'au sein de l'archéologie une division entre spécialités a pu avoir tendance à isoler les caractéristiques propres à certains domaines, notamment le mobilier funéraire. Porté aux nues pendant le XIX^e et au début du XX^e siècle, l'objet pour l'objet a longtemps pris le pas sur l'analyse scientifique. Le développement de la typologie a par la suite permis de recentrer la question sur les aspects quantitatifs et qualitatifs, mais sans toujours s'intéresser à l'aspect symbolique et sociétal de ces derniers.

Le genre c'est également promouvoir des problématiques méthodologiques, même sur des éléments étudiés depuis plusieurs siècles comme les objets. Ces derniers doivent être redéfinis : qu'est-ce qu'un objet ? à quoi servent-ils ? Et dans notre cadre d'étude, est-ce que le sexe des défunts joue un rôle dans le choix des objets déposés ?

Il n'y a bien évidemment pas de réponses exclusives à ces questions. Les objets sont par essence polysémiques, leurs fonctions sont évolutives en fonction du lieu et du temps et leur intérêt va au-delà de leur utilité première. On a développé l'exemple des armes, qui ont une symbolique qui dépasse la fonction guerrière et fait office de signe de statut et de pouvoir, mais il en est de même pour les objets de vêture, comme l'emblématique fibule, par exemple. Souvent utilisés comme déterminants d'un « sexe mobilier » ces analyses ont eu pour effet de restreindre les perspectives de genres des défunts avec lesquels ils sont inhumés. De plus, l'assomption de la propriété inaliénable a normalisé des considérations telles que la mort miroir des vivants, faisant peu de cas de la particularité du moment funéraire ou de la multitude d'autres possibilités pour ces dépôts. Des dons pour un au-delà, jusqu'aux héritages familiaux et aux cadeaux de la communauté, il y a plus à dire sur ces pratiques que de souligner une possible propriété perpétuelle.

L'une des plus valeurs du concept du genre c'est bien aussi la nécessité d'une méthode comparative, qui force ainsi à diversifier les angles d'études. Le besoin constant de contextualisation des sources (face à des mœurs si fluctuants) a pour effet de valoriser des approches comme la taphonomie ou les analyses des restes osseux, qui avant l'avènement de l'archéothanatologie, avait tendance à passer au second plan.

Le deuxième temps de cette partie est composé de la présentation et de l'analyse du corpus.

On a établi que toute étude archéologique et anthropologique dépend de plusieurs facteurs, de la conservation des restes osseux et des données archéologiques, à l'enregistrement de ces derniers. Le corpus d'étude est également contraint dans notre cas par les méthodes de détermination du sexe qui ont été employées dans les nécropoles qui nous intéressent. En effet, le protocole d'étude telle que nous le proposons repose sur une analyse comparative entre mobilier funéraire et sexe des défunts, il est indispensable d'avoir un taux de fiabilité du sexe le plus haut possible. Pourtant, face à des stéréotypes de genre qui ont servi de déterminants du sexe pendant plusieurs décennies de recherche et des méthodes d'études ostéologiques en évolution constante, choisir des ensembles funéraires s'avère complexe. Afin d'avoir une collection de sites la plus homogène possible et qui réponde aux critères d'analyses, il a été décidé que seules les nécropoles dont la technique de détermination du sexe reposait soit sur les os coxaux (morphoscopique ou morphométrique), soit sur une dia-

gnose secondaire testée statistiquement seraient éligibles pour intégrer le corpus. Une analyse ADN aurait aussi été considérée comme viable, mais aucun des sites envisagés n'avaient été soumis à ces méthodes.

Ce critère de choix a finalement encouragé l'agrandissement du territoire envisagé : de la région Île-de-France à la région francilienne, afin d'inclure les départements limitrophes et inclure des sites correspondants au protocole. Cela a aussi favorisé les nécropoles fouillées récemment, ou dont les données ont été étudiées une nouvelle fois dans les dernières années.

Le passage en revue des notices de nécropoles du PCR Archéologie mérovingienne en Île-de-France (dirigé par C. Le Forestier), ainsi que de tous les ensembles funéraires fouillés durant le XX^e et début du XXI^e siècle dans la région a abouti à l'établissement d'un corpus de onze sites. Sept d'entre eux sont en Île-de-France, les autres sont dans des régions adjacentes. Ils ont tous été datés au plus tôt entre le IV^e siècle et au plus tard au VIII^e siècle, leurs fouilles a mis au jour des individus adultes et immatures, des hommes et des femmes déterminés par les méthodes exigées ci-dessus, et ces derniers ont été mis au jour dans des tombes aux architectures diverses avecou sans dépôts mobiliers. La compilation des données issues de ces sites a d'abord nécessité une harmonisation des termes utilisés au sein des différents rapports, puis la création d'une base Excel pour faciliter leur étude.

PARTIE 3 - Genre, représentations sociales, ostentation et compétition - Les rôles multiples des inhumations au sein des nécropoles franciliennes

CHAPITRE VII –Tous inhumés de la même façon ? Les fondements d’un protocole d’analyse des données

Un catalogue des individus et un inventaire mobilier sont disponibles en annexe numérique.

Au total, le corpus compte mille-cinq-cent-quarante-deux individus.

Le nombre total d’objets est de mille-quatre-vingt-dix-neuf.

VII.I - Construction de la base de données sous Excel

Une base de données a été créée sous le logiciel issu de la suite office : Excel. Ce choix a été fait pour trois raisons principales.

La première est purement pratique puisqu’il s’agit de faciliter l’accès aux données sur la longue durée et ainsi éviter d’éventuelles migrations de mises à jour en mise à jour au cours de la thèse comme c’est parfois le cas avec des logiciels dédiés type File maker.

De plus, toujours pour permettre un accès aux données, le logiciel Excel est le plus courant dans les Universités, d’autant plus que la suite Libre Office, qui est un logiciel libre, permet d’ouvrir ce type de documents, contrairement aux logiciels dédiés à la création des bases de données qui sont payants sous licence.

Enfin, les analyses statistiques prévues pour ces travaux étant largement faisables via Excel, ce logiciel paraissait le plus simple à utiliser.

Avant même de créer le modèle nécessaire pour ces travaux, il a fallu réaliser un travail d’harmonisation des informations issues des sites en amont. En effet, la diversité des termes descriptifs propres à chaque chercheur et leurs institutions, que l’on a déjà évoquée ci-dessus, a rapidement posé problème, ces derniers décrivant la plupart du temps les mêmes choses avec des termes différents. Le vocabulaire a donc été normalisé afin de permettre l’organisation des données et notamment le comptage automatique des références, ce dernier est présenté dans un thésaurus en annexe.

Un modèle de base a donc été créé afin de compiler les données extraites de chaque sites du corpus. Ce dernier est constitué de quatre tables, chacune réunissant des éléments caractéristiques communs aux sites et les informations globales que va nécessiter l'étude.

« **Table_necropole** »

La première table est intitulée « **Table_necropole** » (Figure 34) et est composée de deux colonnes : « **nom site** » et « **ref necropole** » qui présentent respectivement les deux lettres de référencement des sites et les noms des villes où se situent les nécropoles.

	A	B	C
1	ref necropole	nom site	
2	SD	Saint-Dizier	
3	LM	Lagny-sur-Marne	
4	GM	Gaillon-sur-Montcient	
5	VC	Vendeuil-Caply	
6	CH	Chartres	
7	VE	Versailles	
8	VS	Vitry-sur-Seine	
9	NG	Noisy-le-Grand	
10	RA	Romilly-sur-Andelle	
11	PA	Paris 14e	
12	LO	Louvres	

Figure 34 - Illustration table_necropole (capture écran issu de la base Excel - C. Blanchard)

« **Table_Structure** »

La seconde table est la table réservée aux informations propres aux aménagements funéraires, la « **Table_Structure** » (Figure 35). Elle dispose de cinq colonnes :

« **ref tombe** » - référence attribué à un individu pour cette étude à partir de deux lettres de référence issue de « refnecropole » et du numéro « ref individu ». Cette colonne fera office de clé primaire entre les trois tables regroupant les données.

« **refnecropole** » - identique à la première table

« **ref individu** » - fait référence au numéro attribué à l'individu dans le rapport dédié

« **architecture funéraire** » liste des types d'aménagements funéraires, vocabulaire normalisé suivant :

- *fosse* – souvent appelé fosse simple ou inhumation en pleine terre, cette dénomination désigne les tombes au sein desquelles aucun aménagement n'a été constaté lors de la fouille

- *fosse aménagement bois* – fosse dotée d'aménagements divers en matériaux périssables, identifiés comme bois dans les rapports (couvercle, planches latérales, cercueil clouté ou non)

- *fosse aménagement pierres* – fosse dotée d'aménagements en pierre (calage du crâne, dalles latérales ou dépôts de pierre en bord de fosse)

- *fosse avec coffrage de pierre et fond en tuiles* – fosse aménagée avec à la fois des pierres et des tuiles déposées en fond

- *fosse avec aménagement en matériau périssable et blocs* – fosse aménagée avec à la fois des blocs de calage et des éléments en matériaux périssables

- *fosse à paroi en pierres sèches et fond maçonné* – fosse mixte avec des pierres sèches et maçonnerie du fond

- *chambre funéraire type morken et sarcophage pierre* – chambre funéraire aménagée avec un sarcophage en pierre

- *chambre funéraire type morken et aménagement bois* – chambre funéraire aménagée avec des éléments en matériaux périssable identifiés comme du bois (cercueil clouté, planches calées)

- *Sarcophage pierre* – sarcophage en pierre (calcaire exclusivement)

- *Sarcophage plâtre* – sarcophage en plâtre

- *ND* - non déterminable lors de la fouille

« **observations** » - informations diverses sur la tombe

	A	B	C	D	E
1	ref tombe	ref necropole	ref individu	architecture funeraire	Observations
2	SD11	SD	11	chambre funéraire type morken et aménagement bois	
3	SD12	SD	12	fosse aménagement bois	plusieurs perles au niveau du thorax : vêtement brodé ? / bracelet style franque et alamans / port de fibules par paire, la grosse perle entre les genoux, et le couteau porté au niveau des genoux : correspond à un style germanique des riches tombes féminines du VIe s

Figure 35 - Illustration table_structure (capture écran issue de la base Excel - C. Blanchard)

« **table_Individus** »

La troisième table, « **table_Individus** » (Figure 36), regroupe les données biologiques des défunts, la datation de la sépulture, ainsi que la présence/absence d'objets dans la tombe. Elle fait office de catalogue des individus.

« **ref individu** » - identique tables précédentes

« **refnecropole** » - identique tables précédentes

« **reftombe** » - identique tables précédentes

« **réduction** » - Format 0/1. Présence ou absence de réduction dans la tombe (utile pour déterminer avec certitude l'appartenance d'un objet à un défunt)

« **age** » - Liste les classes d'âges d'appartenance des individus

« **sexe** » - Regroupe les sexes des défunts

- M : homme

- F : femme

- ND : non déterminable

« **datation** » - Format siècle en chiffre romain. Présente la datation de la sépulture d’après les informations typonchronologiques

« **pillage** » - Format oui/non. Traces de pillage dans la tombe.

« **presence objets** » - Format 0/1. Révèle la présence d’objets.

	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	ref necropole	ref tombe	Réduction	Âge	classes d'âges	Sexe	Datation	Pillage	Presence_objets
2	SD	SD11	0	Adulte jeune	AJ	M	Vle	non	1
3	SD	SD12	0	15 19		F	Vle	non	1
4	SD	SD13	0	Adulte âgé	AA	M	Vle	non	1
5	CH	CH8512	0	Adulte	A	F	Vle	oui	1
6	CH	CH8521	0	21 39	A	M	Vlle	oui	1
7	CH	CH8547	0	40 60	A	M	Vlle	non	0
8	CH	CH8507	0	30	AM	F	Vle Vlle	oui	1
9	CH	CH8584	0	5 8 mois		0	Ve Vle	non	1
10	CH	CH8268	0	Adulte	A	0		oui	0
11	CH	CH8269	0	Adulte	A	0		oui	0
12	CH	CH8567	0	3		0	Vle Vlle	oui	1

Figure 36 - Illustration table_individus (capture écran issue de la base Excel - C. Blanchard)

« **table_mobilier** »

La quatrième et dernière table est intitulée « **table_mobilier** » (Figure 37) et fait office d’inventaire mobilier. Elle est composée de dix colonnes.

« **Ident Mobilier** » - référence d’un objet au sein de l’entièreté du corpus (de Mob0001 à Mob1099)

« **refnecropole** » - identique tables précédentes

« **ref individu** » - identique tables précédentes

« **reftombe** » - identique tables précédentes

« **categorie** » - Catégorie d’appartenance de l’objet. Celles-ci sont définies selon la fonction utilitaire supposée des objets (exemple : boucle d’oreilles – fonction esthétique = bijoux, fibule – fonction vestimentaire et esthétique = parure vestimentaire, fer de lance – fonction armement = armement, vaisselle – fonction utilitaire = utilitaire). Ces catégories servent au bon déroulement de l’analyse statistique des données mais ne sont pas limitantes. Un objet issu des catégories armement ou utilitaire peut très bien avoir une portée esthétique aussi

forte qu'un bijou par exemple. La polysémie des objets sera discutée ci-après. Cependant, la grande diversité de ces éléments rend une analyse très compliquée et donc un classement par catégories est indispensable. Un premier balayage des données est donc nécessaire à travers des classes correspondant le cas échéant à l'usage premier des objets. Ce reclassement ne signifie en aucun cas que les objets ne seront pas analysés par types individuels, mais permettra avant cela une vue d'ensemble de leurs répartitions à l'échelle des tombes et des nécropoles. Le risque majeur de cette division est de nier les perspectives symboliques des objets qui peuvent ne pas être similaires à leurs usages premiers. C'est bien pour cela qu'une étude par type suivra celle-ci. Ces catégories ne sont pas arbitraires puisqu'elles correspondent bien à une réalité pratique

Il y a un total de cinq catégories (dont quatre caractérisantes et une divers – les non déterminables qui regroupent les objets pour lesquels aucune fonction précise n'a pu être identifiée) :

- la parure vestimentaire - aspect esthétique couplé à un usage pratique
- l'armement - ce qui est censé être utilisé pour un usage martial, sont incluses les haches même si l'usage de l'objet peut faire débat et doit être soumis à discussion
- les bijoux - aspect esthétique seulement
- les utilitaires - usage pratique seulement
- les non déterminables - types ne permettent pas de déterminer l'usage premier de l'objet qui a une grande variabilité

« **objet** » - Nom de l'objet selon les désignations typologiques de la période (voir typochronologie normalisée).

« **type** » - Type de l'objet

« **matériau** » - Matériau de l'objet.

« **position** » - Position de l'objet au sein de la sépulture

De haut en bas les positions sont définies selon ce qui suit :

- Crâne – sous - droit – gauche. Les objets concernés sont variables mais en général les boucles d'oreilles, les épingles, divers dépôts sous le crâne, mais aussi utilitaires ou non déterminables.

- Vertèbres cervicales / vertèbres thoraciques / vertèbres lombaires : tout ce qui est déposé au niveau du rachis et de la ceinture scapulaire. Cela concerne essentiellement de la parure vestimentaire ou des bijoux. Cette zone est soumise à un fort risque de glissement, ainsi le thorax n'a pas été divisé en deux catégories droite – gauche. Les objets concernés sont essentiellement liés à la parure vestimentaire, notamment les fibules. Le terme de « rachis » ou « thorax » ne permettant pas une division des études sur les positions de ces objets qui peut varier, on s'attache ainsi à diviser en trois selon les étages vertébraux.

- Membre supérieur droit – gauche, concerne le bras et l'avant-bras, exception faite de la main, mise à part puisque il paraissait indispensable de rentrer le rang de celles-ci, lorsqu'il est indiqué. Les objets concernés sont divers, des bijoux par exemple des bracelets, ou des épingles.

- Entre membre supérieur droit – gauche et membre inférieur droit – gauche en particulier pour les dépôts d'armes. Ce terme est utile notamment pour les dépôts d'objets entre les membres supérieurs et les membres inférieurs, par exemple les épées.

- Main droite – gauche - rang x = concerne essentiellement les bagues d'où l'importance du côté et du rang.

- Bassin. Dans cette zone de dépôt, sont retrouvées des pièces de parures vestimentaires comme les boucles, plaques-boucles. Ce secteur est aussi soumis à des chutes, en particulier des mains, en cas de position ramenée sur le pubis, donc sont retrouvées des bagues, des bracelets ou même des fibules.

- Fémur droit – gauche – entre fémurs. Cet emplacement peut être dense en mobilier : des pièces utilitaires, des pendeloques, ou boucles en cas de glissement entre les fémurs. Cela peut aussi concerner des dépôts latéraux au corps (armes, utilitaires, ...).
- Tibia droit – gauche. Concerne essentiellement des éléments de chaussure, ou dépôts latéraux (armes, utilitaire, ...).
- Au pied : Concerne utilitaires (vaisselle par exemple) ou dépôts divers.
- Réduction / Comblement / gauche / centre / droite : en cas d'absence du corps.

« **observations** » - Diverses informations sur les pièces de mobilier.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	Ident Mobilier	ref necropole	ref Individu	ref tombe	catégorie	Objet	Type	Materiau	Position
2	Mob0001	SD	11	SD11	utilitaire	vaisselle metallique	bassin	bronze	au pied
3	Mob0002	SD	11	SD11	utilitaire	vaisselle metallique	chaudron	bronze	sur les tibias
4	Mob0003	SD	11	SD11	utilitaire	vaisselle verre	coupe	verre	BCF
5	Mob0004	SD	11	SD11	utilitaire	vaisselle verre	bouteille	verre	au pied
6	Mob0005	SD	11	SD11	utilitaire	vaisselle verre	bol	verre	au pied
7	Mob0006	SD	11	SD11	parure vestimentaire	boucle		crystal de roche	bassin
8	Mob0007	SD	11	SD11	parure vestimentaire	boucle		fer	BCF
9	Mob0008	SD	11	SD11	parure vestimentaire	boucle		bronze	BCF
10	Mob0009	SD	11	SD11	armement	couteau		fer	bassin
11	Mob0010	SD	11	SD11	armement	angon		fer	BCF
12	Mob0011	SD	11	SD11	armement	umbo		fer	BCF

Figure 37 - Illustration table_mobilier (capture écran issue de la base Excel - C. Blanchard)

La base Excel est disponible avec les deux volumes de ce travail.

Cette présentation du protocole d'analyse des données va de paire avec les nécessités méthodologiques présentées ci-dessus, mais aussi avec les problématiques de travail, qu'elles soient historiographiques, relatives à la déconstruction des stéréotypes de genre, ou purement archéologiques, on entend ici qui s'intéresse aux populations du passé. En effet, ces démonstrations statistiques ont pour but de servir une recherche analytique des

pratiques funéraires de la période alto-médiévale, et en particulier de raisonner autour des questions identitaires et des représentations sociales des défunts par les morts.

Les chapitres suivants sont ainsi dédiés à l'analyse des données extraites de chaque rapport de fouille, auxquels suivront une étude plus holistique des données dans leur entièreté, grâce aux autres techniques transdisciplinaires déjà nommées, de la taphonomie de terrain aux perspectives ouvertes par le concept de genre.

En premier lieu, on présentera les architectures funéraires des sites du corpus.

VII.II- Architecture funéraire mérovingienne et topographie des nécropoles

Afin de capturer l'ensemble du contexte funéraire propre aux sépultures, il convient de commencer par traiter les données relatives à l'architecture de celles-ci. Les aménagements de tombes au haut Moyen Âge sont très divers (Annaert, Verslype, 2010).

Les défunts peuvent être déposés dans des contenants en pierre (comme des sarcophages) ou fait de pierres (aménagements variés en fond de fosse ou simple couvercle), mais aussi en matériaux périssables, souvent le bois (aménagements dans la fosse, cercueil clouté ou monoxyle), ou encore en plâtre (sarcophage). Un autre type, plus sobre, souvent désigné sous les appellations « fosses simples » ou « inhumation en pleine terre » suppose la découverte d'un individu à même la terre, sans trace d'un aménagement quelconque de l'espace de dépôt. L'utilisation de plusieurs matériaux dans une même tombe est courante (Galinié ; Zadora-Rio, 1996), tout comme le réemploi d'éléments plus anciens, notamment antique.

Les analyses taphonomiques permettent de mettre en avant des modes d'inhumations qui ne sont plus palpables, en particulier lors de l'usage de matériaux périssables où seuls les clous, ou des charbons (en négatifs de planches par exemple) sont visibles en fouille. Les architectures varient grandement entre chaque site mais à l'échelle de la région francilienne il se dessine une préférence pour certaines d'entre elles. Ainsi, les fosses dotées d'aménagements en matériaux périssable sont les plus fréquentes au sein du corpus avec trois-cent-vingt-et-unes occurrences, suivent les sarcophages en plâtre (deux-cent-soixante-sept occurrences), et les inhumations dites en pleine terre, mises au jour deux-cent-quarante-six fois. D'autres types d'architecture sont aussi retrouvés en moindre mesure, notamment cent-vingt sarcophages en pierre, cent-dix-sept fosses aménagées avec des pierres, cent-dix avec des pierres et des matériaux périssables et vingt avec des pierres et du plâtre.

On peut remarquer la présence d'architectures atypiques pour notre territoire ; les chambres funéraires, dites de type *morken*. Celles-ci sont mises au jour en particulier à l'extrémité est de la France, et notamment au sein du corpus à Saint-Dizier où deux de ces exemplaires ont été découverts et à Vendeuil-Caply où il y a une occurrence.

La présence locale d'un matériau et son accessibilité peut influencer grandement le choix des architectures, mais il ne faut pas négliger le rôle ostentatoire que pourrait avoir celles-ci. Un sarcophage peut par exemple représenter une dépense de moyen très élevée en fonction de la proximité ou non d'une carrière, pourtant ce type de contenants est retrouvé à la fois près de sites d'extractions, comme à de plus grandes distances de ces derniers (Delahaye, 1993). Certains éléments peuvent être ornés de décors (à Noisy le Grand, « Les Mastraits », notamment sur des sarcophages en plâtre) ou même de noms (dans la nécropole de Paris, place Baudoyer, où le prénom MUNACHARIUS apparaît sur un sarcophage de pierre). Ces représentations sont sources de discussions sur leur symbolique et soulèvent des questionnements sur leur sens, entre potentiel rôle de protection, croyances des défunts ou simples ornements (Delahaye, 1993).

VII.II.1 - Répartition des types d'architecture funéraire par sites

Les différents types d'architectures funéraires sont répartis sur tout le territoire (Figure 38). Cependant, Des tendances locales sont perceptibles au sein du territoire d'étude. Ainsi, certains types sont récurrents, à Chartres par exemple, seuls les sarcophages en pierre servent de réceptacle aux corps, ou encore à Louvres où l'on ne constate qu'il n'y a que des fosses dotées d'aménagements en bois.

	CH	GM	LM	LO	NG	PA	RA	SD	VC	VE	VS	Total général
chambre funéraire type <i>morken</i> et aménagement bois								2				2
chambre funéraire type <i>morken</i> et sarcophage pierre									1			1
comblement		1	44								2	47
fosse		146	5		18		48		18	9	2	246
fosse aménagement bois		1	191	5	1		36	1	34	46	6	321
fosse aménagement pierres		24			29		39				25	117
fosse aménagement pierres et bois			84				14			12		110
fosse aménagement pierres et plâtre					19		1					20
ND		2	78		13	12	62			12	3	182
sarcophage pierre	15	32			2	55	13		1		2	120
sarcophage plâtre		8			125	62	43				29	267
sarcophage plâtre et pierres					2							2
Total général	15	214	402	5	209	129	256	3	54	79	69	1435

Figure 38 - Les types d'architectures funéraires par site (Base Excel - C. Blanchard)

Si dans certaines nécropoles plusieurs aménagements ont été mis au jour, une préférence notable pour un type en particulier est parfois remarquable. Au sein du site de Lagny-sur-Marne 48 % des architectures mises au jour sont des fosses avec des aménagements en matériaux périssables, à Noisy-le-Grand 60 % des individus sont inhumés dans des sarcophages en plâtre, ou encore à Gaillon-sur-Montcient, c'est 68 % des défunts qui reposent dans des fosses dites en pleine terre. A l'inverse, certains sites multiplient les architectures, comme à Gaillon-sur Montcient, Noisy-Le-Grand, Romilly sur-Andelle ou Vitry-sur-Seine où près de huit types d'architectures sont utilisés, sans distinction (pas de regroupements de certains types, ni d'abondance de mobilier dans l'un d'entre eux).

Des tendances locales peuvent être discernées, entre autres les sites situés au sud et à l'est du corpus³¹ contiennent majoritairement des architectures faites d'aménagement en matériaux périssables ou des sarcophages en pierre ou en plâtre. Alors qu'au sein des ensembles au nord et à l'ouest³² les dépôts dits en fosse simple, en fosse aménagée avec des pierres et des constructions en matériaux périssables, sont plus nombreux.

VII.II.2 - Hommes / femmes et aménagements funéraires

Le traitement des données issues de la base Excel permet de réaliser un tableau regroupant les types d'architecture au sein desquels sont inhumés hommes et femmes. On représente donc chaque type présenté ci-dessus, avec le nombre d'hommes, de femmes et d'indéterminés (0) mis au jour (Figure 39).

Type d'architecture	0	Femme	Homme	Total général
Chambre funéraire sarcophage pierre	1	0	0	1
Chambre funéraire aménagement bois	0	0	2	2
Comblement	37	4	8	49
Fosse	269	54	47	370
Fosse aménagement bois	159	85	78	322
Fosse aménagement bois et pierres	43	31	35	109
Fosse aménagement pierres	74	26	20	120
Fosse aménagement pierres et plâtre	17	1	1	19
ND	151	16	14	181
Sarcophage pierres	98	10	13	121
Sarcophage plâtre	180	32	34	246
Sarcophage plâtre et pierres	0	0	2	2
Total général	1029	259	254	1542

Figure 39 - Architecture funéraire et sexe (hommes, femmes et indéterminés) (Base Excel - C. Blanchard)

31 Lagny-sur-Marne, Paris, Saint-Dizier, Versailles, Noisy-le-Grand, Chartres

32 Gaillon sur Montcient, Louvres, Romilly-sur-Andelle, Vendeuil-Caply, Versailles

Il ne semble pas y avoir de disparités particulières dans les sites selon le sexe des défunts. Hommes et femmes sont représentés au sein de l'essentiel des types d'architecture funéraire, les indéterminés (0) représentant la part majoritaire du corpus.

Cependant, il faut noter que seuls les hommes semblent inhumés dans des chambres funéraires avec des aménagements en matériau périssable, ainsi que dans des sarcophages en plâtre et pierre. La rareté de ces structures (et leur faible nombre puisqu'elles ne sont que deux au sein des mêmes sites) semble mettre en avant plus une particularité locale qu'une distinction due au sexe des défunts.

Qu'en est-il de la répartition du mobilier funéraire dans ces sépultures ?

Y a-t-il des différences dans les dépôts en fonction des architectures funéraires ?

VII.II.3 - Architecture funéraire et récurrence des dépôts mobiliers

Pour répondre à ces questions, on choisit de matérialiser sous la forme d'un tableau les différentes architectures funéraires du corpus, le nombre total de celles-ci, le nombre d'entre elles avec du mobilier funéraire et le pourcentage que représentent les tombes avec des objets (Figure 40).

Types d'architecture	Total général	Tombes avec objets	Pourcentage
chambre funéraire type morken et aménagement bois	2	2	100
chambre funéraire type morken et sarcophage pierre	1	1	100
comblement	47	0	0
fosse	246	89	36
fosse aménagement bois	321	101	31
fosse aménagement pierres	117	20	17
fosse aménagement pierres et bois	110	36	33
fosse aménagement pierres et plâtre	20	4	20
ND	182	29	16
sarcophage pierre	120	19	16
sarcophage plâtre	267	35	13
sarcophage plâtre et pierres	2	0	0

Figure 40 - Architecture funéraire et dépôts mobiliers (Base Excel - C. Blanchard)

En premier lieu, si l'on s'intéresse au ratio entre le nombre d'objets déposés proportionnellement aux types d'architectures, il semble évident que les chambres funéraires contiennent

un nombre d'objets largement supérieur à n'importe quel autre mode de dépôts, puisque du mobilier à été retrouvé dans les trois tombes de ce type.

Suivent les fosses dites en pleine terre (36 %), confirmant ainsi que ce type d'architecture plus sobre (ou résultant d'un biais de conservation) n'est pas synonyme d'inhumation pauvre et les fosses aménagées (en matériaux périssable 31 %, pierres 17 %, ou mixtes 33 % et 20 %), et enfin les sarcophages en pierre et en plâtre (respectivement 16 % et 13 %).

Le faible nombre d'objets retrouvé dans les sarcophages doit être relativisé et est sans conteste la trace du fort taux de réouverture de ce type d'inhumation, quasi systématiquement pour des remaniements osseux (gestion de la nécropole), ou de pillages en règle des objets déposés (Noterman, 2016).

Il semble donc qu'il y ait bien quelques différences de répartition des objets funéraires selon les types d'architectures. Cependant, il faut fortement nuancer ce propos. En effet, le haut taux de pillage des sarcophages et le peu de chambres funéraires au sein du corpus ne permet pas d'être statistiquement significatif. Enfin, si l'on exclut les chambres funéraires, force est de constater que peu importe les aménagements, la grande majorité des tombes mises au jour ne contiennent simplement pas d'objets.

Comment appréhender ces dépôts d'objets si aléatoires au sein des sites ?

Comment le mobilier funéraire peut-il être perçu par le prisme du genre ?

VII.III - Les dépôts de mobilier funéraire au sein des nécropoles du corpus : quelle variabilité dans les pratiques dépositionnelles ?

VII.III.1 - Vue d'ensemble et variabilité des dépôts intersites

En premier lieu, il paraît indispensable d'effectuer un comptage des objets retrouvés par site, afin de voir les différences intersites au sein du corpus, avant même de s'intéresser aux différences de répartition entre les individus. Si la période mérovingienne est réputée pour les nombreux objets retrouvés en contexte funéraire, les dépôts sont cependant très variables et diversifiés. Ainsi, il s'agit de montrer l'étendue de cette variété sur les sites du corpus issus d'une chronologie définie (V^e-VIII^e siècles) et localisés sur le territoire d'étude.

On représente dans un tableau à deux colonnes le nombre total d'objets par sites (Figure 41). Le nombre d'objets mis au jour au sein de chaque site est très variable.

Sites	Objets par sites
CHARTRES	26
GAILLON-SUR-MONTCIENT	231
LAGNY-SUR-MARNE	230
LOUVRES	46
NOISY-LE-GRAND	68
PARIS	19
ROMILLY-SUR-ANDELLE	198
SAINT-DIZIER	51
VENDEUIL-CAPLY	159
VERSAILLES	64
VITRY-SUR-SEINE	7
TOTAL GENERAL	1099

Figure 41 - Nombre total d'objets par sites (Base Excel - C. Blanchard)

Pour plus de clarté ces données sont présentées sous la forme d'un diagramme en bâton, graphique dont la hauteur des bâtons est proportionnelle à l'effectif (Figure 42), les sites sont en abscisse par ordre alphabétique sous leur abréviation et le nombre d'objets apparaît en ordonnée.

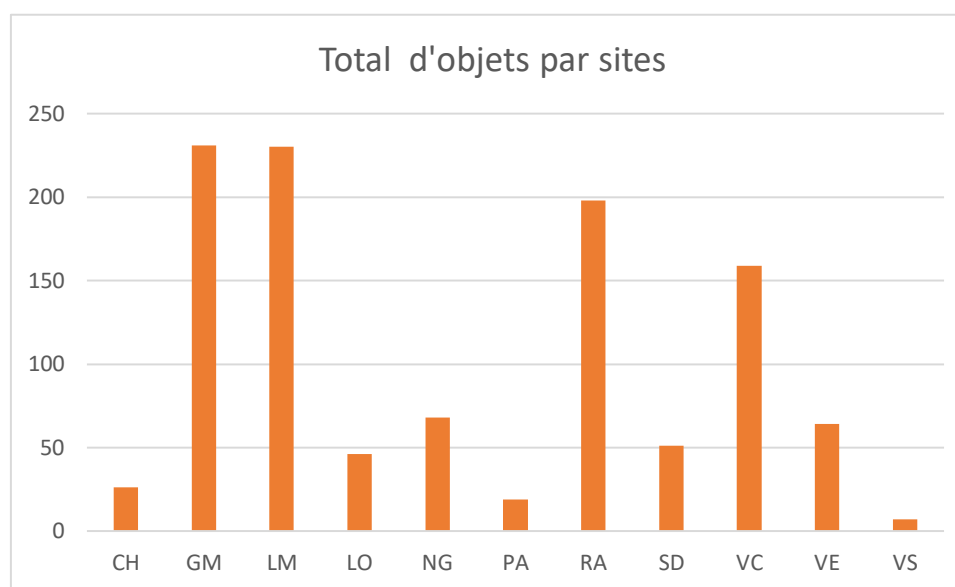


Figure 42 - Diagramme représentant le total d'objets par site (Base Excel – C. Blanchard)

En premier lieu, le nombre d'objet déposé dans chaque site est très changeant. De plus, quatre sites semblent sortir du lot : GAILLON-SUR-MONCIENT, LAGNY-SUR-MARNE, ROMILLY-SUR-ANDELLE et VENDEUIL-CAPLY, qui sont les seuls à dépasser les cent-cinquante objets par site.

De même, il faut noter qu'il n'y a aucun site qui ne dispose d'aucun dépôt objets, seul VITRY-SUR-SEINE est sous la barre des dix objets (sept seulement). Cependant, le nombre d'individus inhumés par sites est aussi très variable et cette représentation du nombre d'objets déposés par sites ne prend pas en compte le nombre de défunts total par nécropoles.

Par conséquent, il est indispensable de comparer les deux en calculant le ratio suivant : total d'objets / total d'individus. On fait donc ce calcul et on obtient le tableau ci-dessous (Figure 43).

Sites	Objets par sites	Nombre total d'individus/site	Ratio nombre d'objets sur nombre d'individus
CHARTRES	26	14	1,9
GAILLON-SUR-MONTCIENT	231	215	1,1
LAGNY-SUR-MARNE	230	402	0,6
LOUVRES	46	5	9,2
NOISY-LE-GRAND	68	211	0,3
PARIS	19	156	0,1
ROMILLY-SUR-ANDELLE	198	334	0,6
SAINT-DIZIER	51	3	17,0
VENDEUIL-CAPLY	159	54	2,9
VERSAILLES	64	79	0,8
VITRY-SUR-SEINE	7	69	0,1

Figure 43 - Nombre d'objets rapporté au nombre d'individus par sites (Base Excel- C. Blanchard)

Que l'on simplifie sous la forme du diagramme en bâton qui suit (Figure 44).

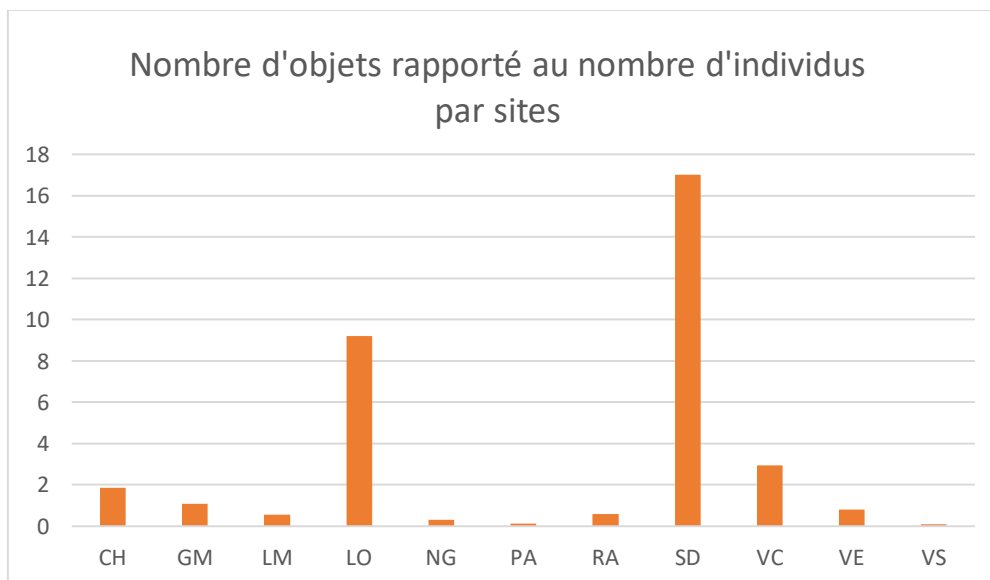


Figure 44 - Histogramme représentant le nombre d'objets par sites rapporté au nombre d'individus (Base Excel - C. Blanchard)

Ce graphique met en avant des différences de répartition très forte entre les nécropoles. Il est lisible de la façon suivante : plus le ratio est proche de zéro et plus le nombre d'objets est faible par rapport au nombre d'individus, à l'inverse, plus le ratio est grand, plus le nombre d'objets est supérieur au nombre d'individus.

Ainsi, les quatre sites qui à première vue ont le plus d'objets (GAILLON-SUR-MONCIENT, LAGNY-SUR-MARNE, ROMILLY-SUR-ANDELLE et VENDEUIL-CAPLY) sont loin d'être les sites aux ratios les plus élevés (en particulier GAILLON-SUR-MONCIENT, LAGNY-SUR-MARNE et ROMILLY-SUR-ANDELLE). A l'inverse, SAINT-DIZIER (17) et LOUVRES (9,2), invisibilisés, à cause du faible nombre de défunts dans le premier graphique, se détachent très largement et apparaissent nécessairement comme deux sites d'exception face au reste du corpus. Cela ne signifie bien évidemment pas que les autres sites sont de moindre mesure, en particulier puisque VENDEUIL-CAPLY ou CHARTRES ont aussi des ratios élevés, mais bien que ces deux sites sont à part entière dans notre ensemble. Cette constatation est en parfaite cohérence avec les descriptions faites des deux sites qui sont supposés être le lieu d'inhumation de membres de l'élite franque.

A l'inverse, on ne peut considérer que les sites avec moins d'objets sont des nécropoles appauvries, ou d'individus moins aisés, il faut noter la moindre présence des dépôts (qui pourrait être due à des rites funéraires différents ou des pillages plus intenses). On peut donc classer d'ores et déjà les sites en plusieurs catégories : SAINT-DIZIER et LOUVRES dans les sites très bien dotés, CHARTRES, GAILLON-SUR-MONCIENT, VENDEUIL-CAPLY dans ceux bien dotés (ratio compris entre 1 et 2) et VITRY-SUR-SEINE, PARIS, VERSAILLES, ROMILLY-SUR-ANDELLE, NOISY-LE-GRAND et LAGNY-SUR-MARNE dans les faiblement dotés.

Comment comprendre ces différences de pratiques dans les dépôts mobiliers ?

Y a-t-il des catégories d'objets privilégiées au sein des nécropoles les mieux dotées ? En est-il de même dans les sites avec peu d'objets ?

VII.III.2 - Des préférences locales dans les dépôts d'objets ?

Après cette vue d'ensemble, il est nécessaire de s'intéresser aux catégories d'objets³³ déposées dans les nécropoles. Le tableau ci-dessous (Figure 45) compte huit colonnes (sites, armement, bijoux, ND, parure vestimentaire, utilitaire, total général des objets et le nombre d'individus par site) et regroupe le nombre d'objets par catégories au sein de chaque site.

Sites	Armement	Bijoux	N D	Parure Vestimentaire	Utilitaire	Total	Nombre d'individus/site
CHARTRES	1	2	6	14	3	26	14
GAILLON-SUR-MONCIENT	19	15	13	87	97	231	215
LAGNY-SUR-MARNE	1	38	14	138	39	230	402
LOUVRES	3	13	2	15	13	46	5
NOISY-LE-GRAND	3	4	17	33	11	68	211
PARIS	2	1	1	15		19	156
ROMILLY-SUR-ANDELLE	18	5	5	64	106	198	334
SAINT-DIZIER	15	4	5	12	15	51	3
VENDEUIL CAPLY	8	15	23	50	63	159	54
VERSAILLES	3	6	10	31	14	64	79
VITRY-SUR-SEINE	0	1	1	5	0	7	69
Total général	73	104	97	464	361	1099	1542

Figure 45 - Nombre d'objets par sites et par catégories (Base Excel - C. Blanchard)

On constate que la diversité des dépôts intersites est très marquée. Ainsi, chaque catégorie semble apparaître au sein de tous les sites du corpus.

³³ Pour la définition des catégories, voir thésaurus

Pour vérifier cela on calcule la moyenne et la variance de chaque site. On représente les résultats obtenus sous le tableau suivant (Figure 46) :

	CH	GM	LM	LO	NG	PA	RA	SD	VC	VE	vs
Armement	1	19	1	3	3	2	18	15	8	3	
Bijoux	2	15	38	13	4	1	5	4	15	6	1
ND	6	13	14	2	17	1	5	5	23	10	1
Parure vestimentaire	14	87	138	15	33	15	64	12	50	31	5
Utilitaire	3	97	39	13	11		106	15	63	14	
Total général	26	231	230	46	68	19	198	51	159	64	7
MOYENNE	5,2	46,2	46	9,2	13,6	4,75	39,6	10,2	31,8	12,8	2,33
VARIANCE	22,16	1412,16	2325,	30,56	119,8	35,1	1573,0	22,96	446,16	96,56	3,56

Figure 46 - Nombre d'objets par catégories et par sites - résultat du calcul de la moyenne et de la variance (Base Excel - C. Blanchard)

Les calculs montrent une variance très élevée sur la plupart des sites, qui souligne non seulement une diversité intersites très forte, mais aussi des différences entre les dépôts de chaque catégorie.

Il convient de s'attacher à chaque catégorie et à la représentation chiffrée de celles-ci au sein des ensembles du corpus.

Représentativité des dépôts utilitaires -

Les dépôts utilitaires représentent près de 32,8 % du nombre total d'objet. Ils sont majoritaires au sein d'au moins trois sites (ROMILLY-SUR-ANDELLE, VENDEUIL-CAPLY et GAILLON-SUR-MONCIENT), et représentent même 53,5% des dépôts à ROMILLY-SUR-ANDELLE, 42 % à GAILLON-SUR-MONCIENT et 39,6 % à VENDEUIL-CAPLY (Figure 47).

En comparaison, CHARTRES compte 11,5% d'objets de cette catégorie, LOUVRES 28,2 %, NOISY-LE-GRAND 16,1 %, SAINT-DIZIER 29,4 % et VERSAILLES 21,8 %. Deux sites ne comptent aucun objet de ce type : VITRY-SUR-SEINE et PARIS. LAGNY-SUR-MARNE compte 42 % d'objets utilitaires, mais cette catégorie, bien que bien dotée, n'arrive qu'en seconde position derrière les éléments de parure vestimentaire dans ce site. Cette catégorie est très bien représentée dans l'ensemble, cependant, si c'est bien le cas dans la plupart des sites, deux nécropoles ne comptent aucun objets de ce type. Aucun site ne comptait un seul objet

utilitaire isolé, les dépôts étaient tous pluriels et ne sont jamais inférieurs à 10 % de l'effectif total de l'ensemble, révélant la récurrence et l'importance de ces biens dans les sépultures.

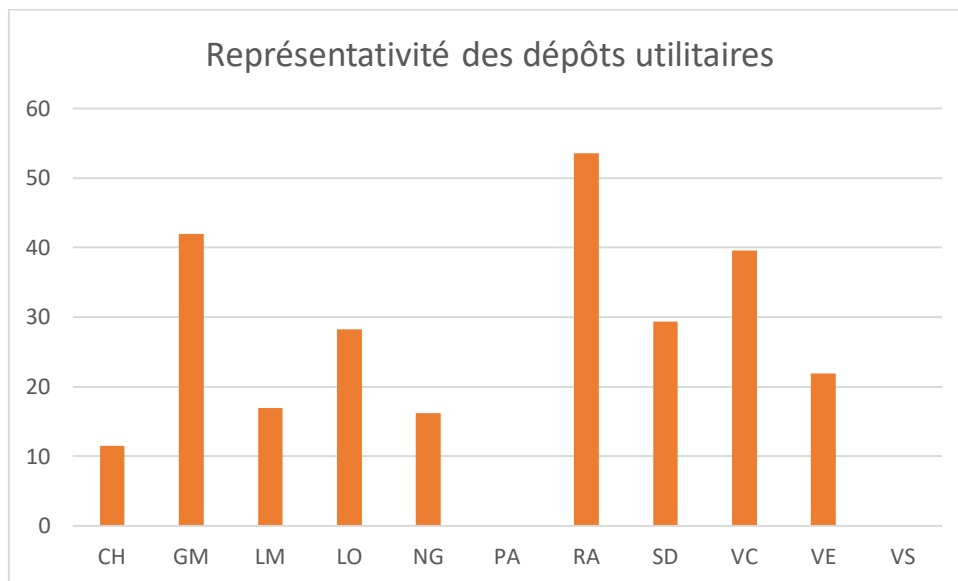


Figure 47 - Représentativité des dépôts utilitaires à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)

Représentativité des dépôts de parure vestimentaire -

Les éléments de parure vestimentaire représentent 42,2 % des dépôts totaux, soit la catégorie la plus représentée tout éléments confondus. Elle représente plus de trois quart des dépôts sur un site, à PARIS (78,9 %) et au moins la moitié sur quatre autres sites, CHARTRES (53,8 %), VITRY-SUR-SEINE (71,4 %), LAGNY-SUR-MARNE (60 %) et jamais moins de 20 % dans le reste des nécropoles : 48,4 % à VERSAILLES, 48,5 % à NOISY-LE-GRAND, 37,6 % à GAILLON-SUR-MONCIENT, 32,6 % à LOUVRES, 32,2 % à ROMILLY-SUR-ANDELLE, 31,4 % à VENDEUIL-CAPLY et 23,5 % à SAINT-DIZIER (Figure 48). Tous les sites comportent des objets de cette catégorie et le total ne représente jamais moins de 20 % de l'effectif global.

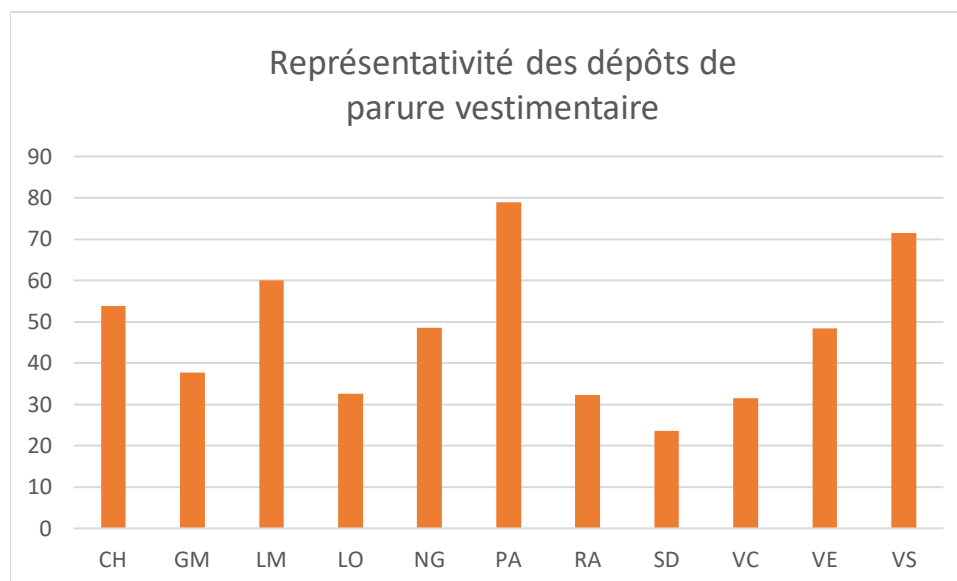


Figure 48 - Représentativité des dépôts de parure vestimentaire à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)

Représentativité des éléments non déterminables -

La catégorie des non déterminables représente 8,8 % des dépôts totaux. Elle concerne plus de 20 % des dépôts sur trois sites : 23 % à CHARTRES, 25 % à NOISY-LE-GRAND, et 15,6 % à VERSAILLES, plus de 10 % sur deux sites : 14,4 % à VENDEUIL-CAPLY et 14,2 % à VITRY-SUR-SEINE, et moins de 10 % sur les sites restants : 5,6 % à GAILLON-SUR-MONCIENT, 6 % à LAGNY-SUR-MARNE, 4,3 % à LOUVRES, 5,2 % à PARIS, 2,5 % à ROMILLY-SUR-ANDELLE, 9,8 % à SAINT-DIZIER (Figure 49). Tous les sites du corpus comptent au moins 4 % d'objets appartenant à cette catégorie qui représente au maximum un quart des dépôts sur un site.

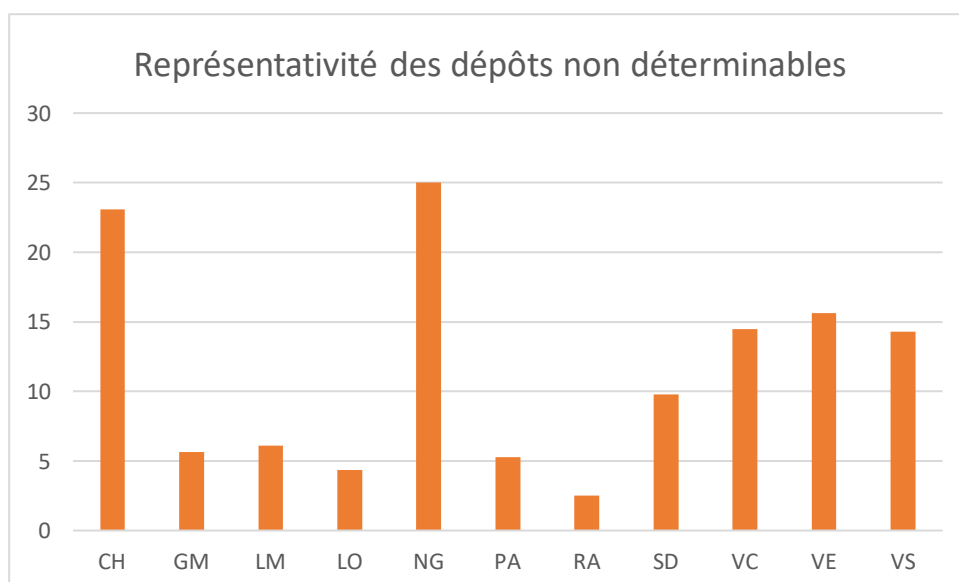


Figure 49 - Représentativité des dépôts non déterminables à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)

Représentativité des dépôts d'armement -

La catégorie des éléments martiaux, représente 6,6 % tous dépôts confondus et est par conséquent la catégorie la moins bien représentée (Figure 50). Elle représente néanmoins 29,4 % à SAINT-DIZIER et 10,5 % à PARIS, le reste des sites représente entre 0 % (VITRY-SUR-SEINE) et 9 % (ROMILLY-SUR-ANDELLE) : 3,8 % à CHARTRES, 8,2 % à GAILLON-SUR-MONCIENT, à 0,4 % à LAGNY-SUR-MARNE, 6,5 % à LOUVRES, 4,4 % à NOISY-LE-GRAND, 5 % à VENDEUIL-CAPLY et 4,6 % à VERSAILLES.

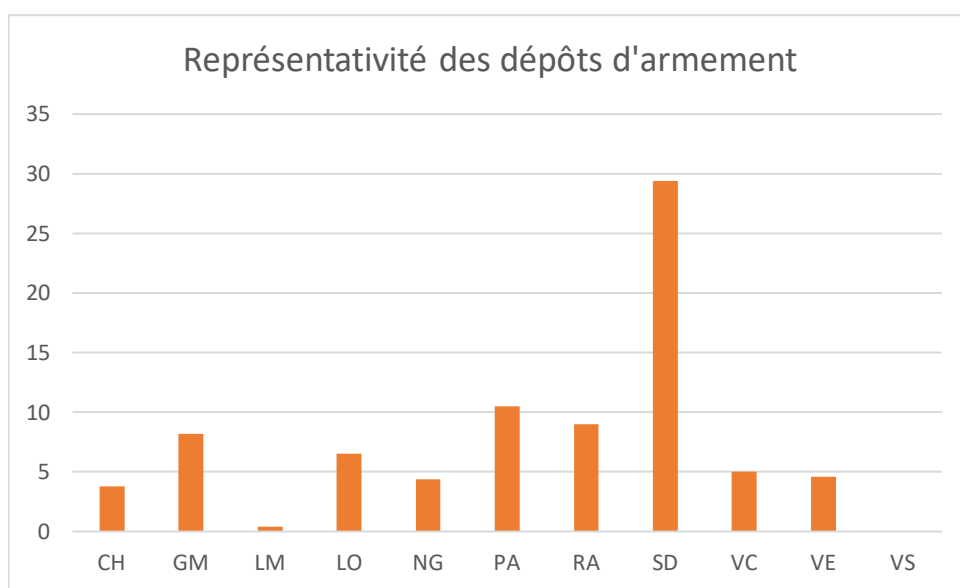


Figure 50 - Représentativité des dépôts d'armement à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)

Représentativité des dépôts de bijoux -

La catégorie des bijoux forme 9,4 % des dépôts totaux (Figure 51). Elle représente plus de 20 % des dépôts sur un site seulement : LOUVRES (28,2 %), plus de 10 % sur deux sites : LAGNY-SUR-MARNE 16,5 % et VITRY-SUR-SEINE 14,28 %, et moins de 10 % sur les sites restants : 7,6 % à CHARTRES, 6,49 % à GAILLON-SUR-MONCIENT, 5,8 % à NOISY-LE-GRAND, 5,2 % à PARIS, 2,5 % à ROMILLY-SUR-ANDELLE, 7,8 % à SAINT-DIZIER, 9,4 % à VENDEUIL-CAPLY et 9,3 % à VERSAILLES. Seul le site de ROMILLY-SUR-ANDELLE compte moins de 5 % de cette catégorie d'objets et ces objets sont présents sur tous les sites de l'ensemble.

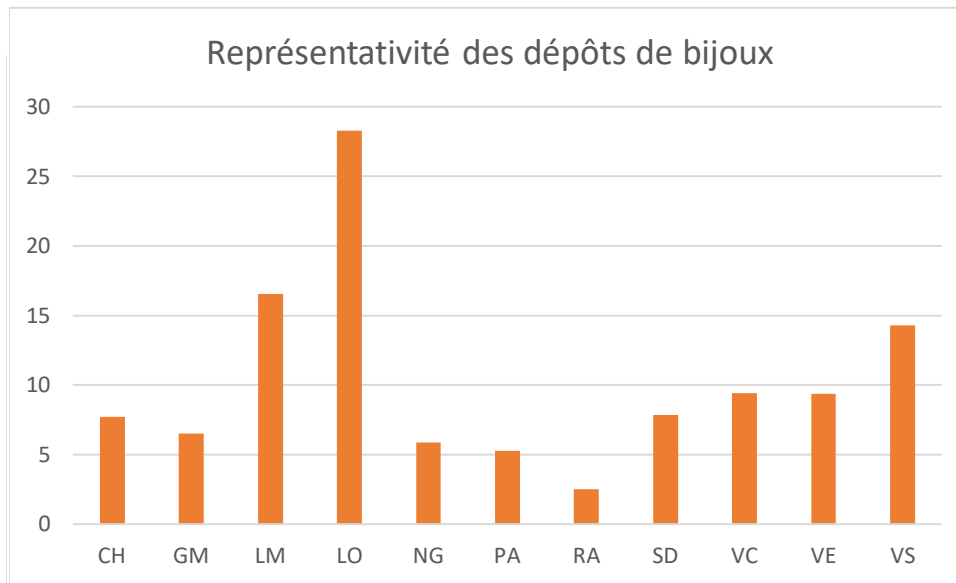


Figure 51 - Représentativité des dépôts de bijoux à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)

En premier lieu, il convient encore une fois de remarquer la grande diversité des dépôts inter-sites. Les catégories ne sont pas réparties de façon homogènes, que ce soit en termes de quantité, puisque le nombre d'objets varie grandement entre les nécropoles, mais aussi en terme de diversité puisque la catégorie d'objets privilégiée n'est pas la même entre les sites.

Afin de déterminer la dispersion des valeurs de l'ensemble des données, on calcule l'écart-type (Figure 52).

	Armement	Bijoux	ND	Parure vestimentaire	Utilitaire
TOTAL	73	104	97	464	361
MOYENNE	7,3	9,5	8,8	42,2	40,1
ECART TYPE	7,26	10,86	7,21	40,62	39,33
Coefficient de variation	0,99	1,15	0,8	0,96	0,98

Figure 52 - Dispersion des données par le calcul de l'écart-type (Base Excel - C. Blanchard)

Le coefficient de variation est à considérer comme très fort (autour ou supérieur à 1), la série est donc, toute catégorie confondue statistiquement très hétérogène.

La répartition des biens mobiliers est très variable quelle que soit la catégorie, et ce peu importe le site. Cette constatation montre que cette dispersion résulte bien d'un choix volontaire et que la distribution des objets n'est pas aléatoire.

Les catégories d'objets restent un mode de représentation global des objets qui nous intéressent. Il convient donc de les détailler avant de rentrer plus en détail sur les modes de dépôts des biens funéraires.

Détail des catégories : les types d'objets -

On compte au total mille-quatre-vingt-douze objets, appartenant à cinquante-quatre types, des plus fréquents à ceux qui n'apparaissent qu'à une seule occurrence. Notre corpus est bien représentatif des ensembles mobiliers de la période et balaye la quasi totalité des types d'objets retrouvés lors des fouilles.

Utilitaires -

Les éléments utilitaires sont distinguables en vingt-quatre objets à part entière. Cette catégorie est celle avec le plus de diversité de notre ensemble et la deuxième plus représentée (voir ci-dessus). Ce regroupement d'objets est aussi le plus hétéroclite puisque cette seule détermination « utilitaire » désigne des éléments de la vie quotidienne (clé, coffre, vaisselle, silex, serrure, pyxide, monnaie, couteau), des objets de travail (aiguille, poinçon, éléments de balance, forces), ainsi que des éléments relatifs au soin à la personne (peigne, pince à épiler, miroir). Leur point commun étant un usage pratique, pour lequel l'objet était destiné. Ces objets sont les suivants :

Aiguille - Bouterolle fourreau – Chaine – Clé – Coffre – Couteau – Ferret – Fléau – Forces -
Manche miroir – Monnaie – NP – Peigne - Pince à épiler – Plateau – Poids – Poinçon – Pyxide
– Serrure – Silex – Tige - Vaisselle métallique - Vaisselle verre - Vaisselle céramique

Ils sont répartis selon le graphique ci-dessous (Figure 53).

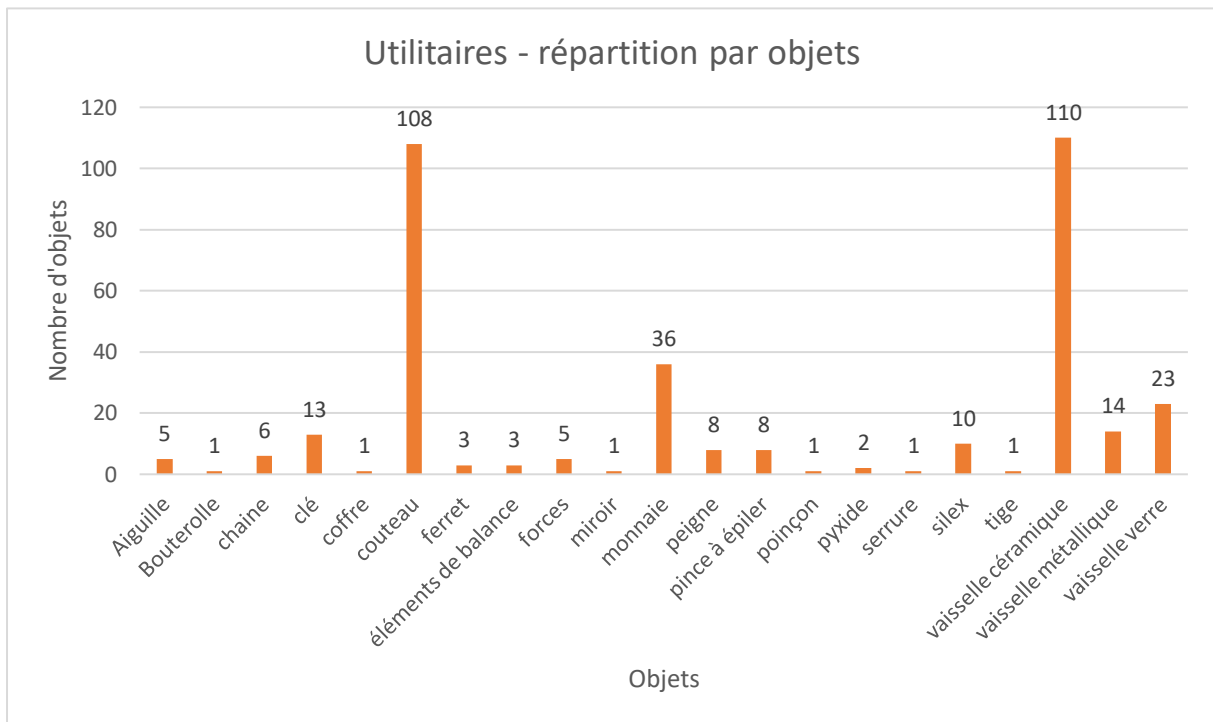


Figure 53 - Répartition des types d'objets dans la catégorie utilitaire (Base Excel - C. Blanchard)

Le nombre d'objets déposés est très hétérogène, seuls deux objets dépassent la centaine d'occurrences (les couteaux et la vaisselle céramique) et quatre autres dépassent la dizaine (la vaisselle en verre, la vaisselle métallique, les silex, les monnaies et les clés). Les autres objets apparaissent entre une et huit fois. Les objets de la vie quotidienne semblent donc être les plus représentés.

En comparaison les éléments liés au travail et au soin à la personne sont peu représentés, aucun objet ne dépassant jamais la dizaine d'occurrence (un seul poinçon et cinq paires de forces pour l'un et huit peignes et pinces à épiler).

Parure vestimentaire -

Les éléments de parure vestimentaire dont distinguables en douze objets distincts :

Applique – Boucles – Contre plaques – Épingles – Fermeoir d’aumônières – Fibules – Fils d’or –
 Passant ceinture – Pendeloques – Plaque dorsales – Plaque-boucles – Rouelle

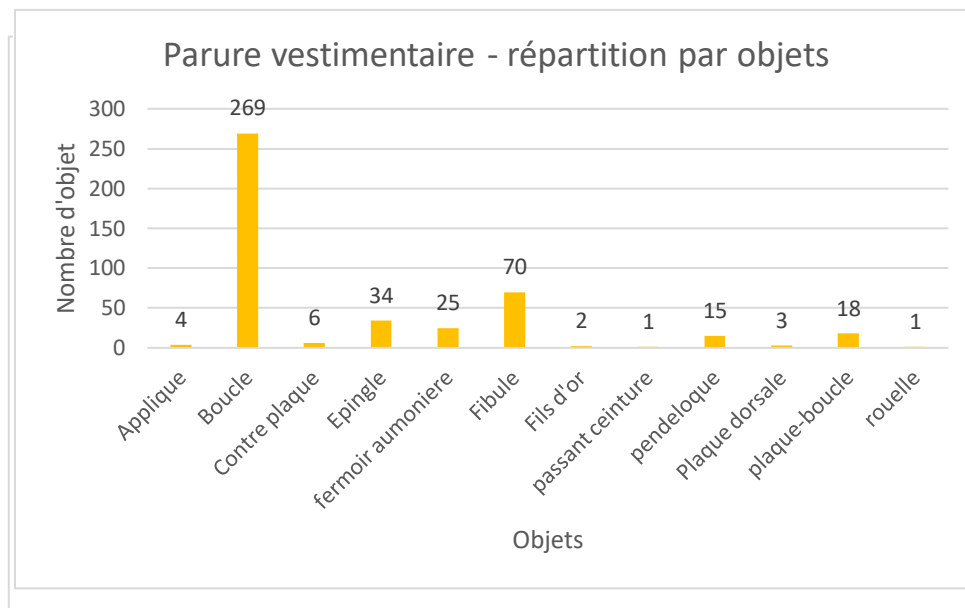


Figure 54 - Répartition des types d'objets dans la catégorie parure vestimentaire (Base Excel - C. Blanchard)

Ils sont quasi tous liés à des systèmes de fermetures ou de maintien de vêtements (boucles, plaques diverses, fibules, épingles), font office de portes objets (pendeloques, rouelle, aumônière), ou de décor d’un textile ou d’une ceinture (fils d’or par exemple). L’objet le plus retrouvé, qui l’est d’ailleurs toute catégorie confondue, est la boucle que l’on retrouve plus de deux-cent-soixante-neuf fois (Figure 54). Elle surpasse grandement tout autre élément, puisque le deuxième objet le plus retrouvé est la fibule avec « seulement » 70 occurrences, suivie des épingles (34), des fermeoirs d’aumônières (25), des plaques boucles (18) et des pendeloques (15) (Figure 54). Les autres objets sont retrouvés moins de dix fois et sont en général des éléments isolés appartenant à des ensembles (contre plaque, plaque dorsale, applique, rouelle, fils d’or).

On peut remarquer ici aussi, comme dans la catégorie « utilitaires » que les objets pratiques, qui peuvent avoir un usage quotidien chez les vivants, sont de très loin les plus retrouvés. En

particulier tout ce qui touche à l'attache du vêtement. Ces éléments sont majoritairement retrouvés au niveau du squelette axial (en particulier les fibules, boucles et plaque-boucles).

Cette catégorie est celle dont les types d'objets sont les plus variables. Ainsi sous l'appellation « boucle » il y a à la fois des boucles simples sans ornements en alliage cuivreux par exemple, mais aussi de boucles ornées de grande facture en matériaux précieux. De même, sous le terme épingle on réunit les épingles de coiffure/de tête, ainsi que les épingles dites de vêtements/grandes épingles, ou les fibules dont les styles sont multiples (digitées, discoïdes, aviformes, etc.).

Armement -

Onze objets forment la catégorie armement :

Angon – Applique – Bouterolle – Dague – Épée - Fer de lance – Fourreau – Hache - Pointe de flèche – Scramasaxe - Umbo

Ces derniers forment un groupe représentatif des armes connues pour la période. Le nombre total d'objets est faible, en comparaison des deux catégories ci-dessus, et est divisé comme suit : trois objets dépassent la dizaine d'occurrence (26 scramasaxes, 15 fer de lances et 14 haches), suivent les pointes de flèches (7), les épées (3) et la dague et l'angon (1), deux exemplaires uniques du corpus (Figure 55).

Les éléments défensifs sont largement sous représentés puisque qu'on ne compte que deux umbo de bouclier dans tout le corpus. Le scramasaxe et la hache (en particulier la francisque), armes emblématiques de la période, sont parmi les plus représentées.

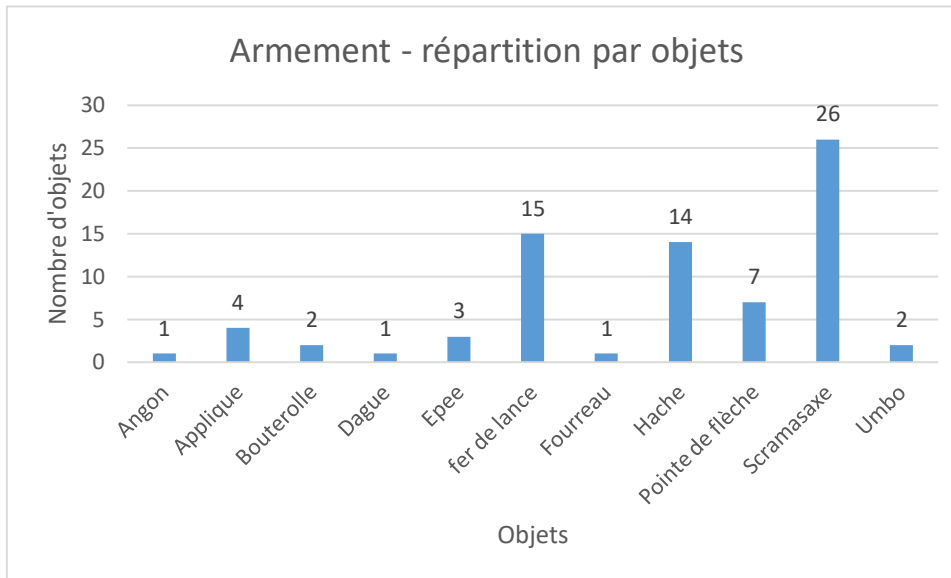


Figure 55 - Répartition des types d'objets dans la catégorie armement (Base Excel - C. Blanchard)

Bijoux -

Cinq objets forment la catégorie bijoux :

Bague - Boucle d'oreille – Collier - Bracelet - Pendeloque

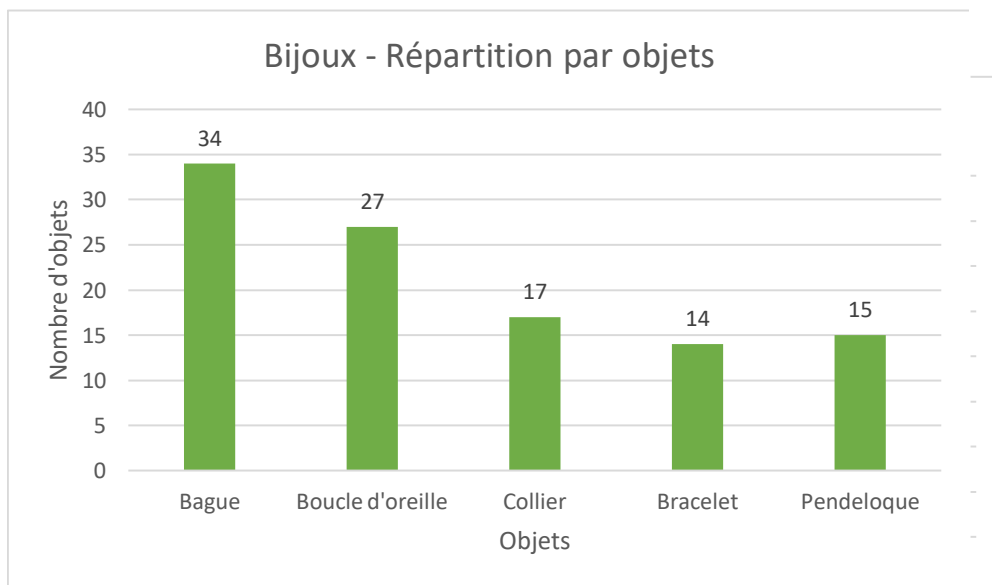


Figure 56 - Répartition des types d'objets dans la catégorie bijoux (Base Excel - C. Blanchard)

A l'opposé des objets utilitaires ou de la parure vestimentaire ces éléments n'ont aucun but pratique ou utilitaire : ils ont une vocation exclusivement ornementale.

Cet ensemble est le plus homogène en comparaison des autres catégories (Figure 56). Il y a entre quatorze occurrences au minimum et trente-quatre au maximum. Les bagues sont les plus représentées avec 34 objets, suivent les boucles d'oreilles avec 27 objets (ces objets sont majoritairement portés par paire), puis les colliers (17), les pendeloques (15) et enfin les bracelets (14).

On peut également noter que toutes les parties du corps semblent ornées, des membres supérieurs à la tête, du torse aux membres inférieurs. Le haut du corps disposant de la quasi-totalité des objets, puisque seules les pendeloques sont retrouvées dans le bas du corps.

ND – Non déterminables -

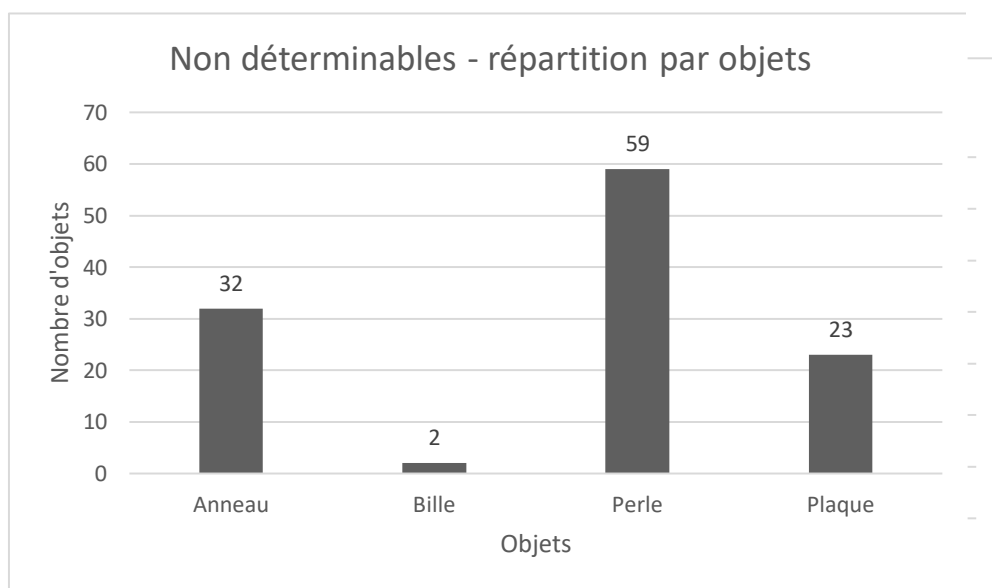


Figure 57 - Répartition des types d'objets dans la catégorie des non déterminés (Base Excel - C. Blanchard)

Cette dernière catégorie est à mettre à part puisqu'elle regroupe des objets n'ayant pas de points communs mais n'étant attribuable à aucune des catégories ci-dessus. Ainsi, ces objets sont fréquemment isolés au sein de la sépulture : perles (n'appartenant ni à un collier, ni à un bracelet), bille, plaques et anneaux.

Si l'on peut fortement supposer un rôle de suspension (et donc utilitaire) pour les anneaux, leurs positions aléatoires dans les sépultures ne permettent pas de classer définitivement ces objets par une fonction certaine. De même, les perles et les billes citées ici ont été mise au jour isolées (dispersées dans la tombe ou disposées de façon aléatoire volontairement), mais ont pu aussi appartenir à un textile brodé disparu par exemple et par conséquent ne peuvent être classées dans les bijoux (à l'inverse des perles de colliers identifiées comme telles). Enfin, les plaques citées ici sont des éléments isolés non identifiés lors des études dédiées. Les perles et les anneaux sont fortement représentés (Figure 57).

On peut noter avant tout la grande disparité des types d'objets déposés et d'ores et déjà soulever plusieurs problématiques.

En premier lieu, on peut envisager que les objets déposés à peu de reprises pourraient bien être la représentation d'un choix personnel revenant aux proches qui inhument le défunt, voir du défunt lui-même. A l'échelle de notre ensemble, une si faible représentation statistique pourrait mettre en lumière, au-delà de la simple rareté du dépôt, un choix atypique, à l'échelle de la sphère du privé, dans une société dont les rites funéraires sont très normalisés, comme le montre la récurrence de certains objets qui semblent quasi incontournables, comme la vaisselle céramique par exemple.

Cependant, il est judicieux de noter que les objets très fortement représentés pourraient tout aussi bien être représentatif de biens personnels : la vaisselle ou les couteaux par exemple. Un défunt est inhumé avec sa vaisselle, son couteau (des éléments qu'il a utilisés toute sa vie, et qui ne serviront à personne d'autre puisque chacun à le/les sien(s)). Il paraît donc impossible de faire des généralités, mais les questions des identités du défunt (personnelles ou sociales) se doivent d'être soulevées face à des funérailles qui font office de véritable scène de théâtre social.

Avant de s'attacher à l'aspect symbolique de ces biens, il faut en dernier lieu s'intéresser à comparer les répartitions des catégories d'objets par site et chercher à déterminer si à l'échelle du corpus il existe des préférences locales quant aux objets déposés.

Peut-on voir une récurrence de biens issus des mêmes catégories dans des sites situés à proximité ?

Existe t-il une cohérence géographique dans la répartition des objets mis au jour dans les nécropoles du corpus ?

VII.III.3 - Familles de répartition des objets mis au jour dans les tombes

Pour répondre à ces questions, on choisit de représenter les données propres au nombre d'objets par catégories et par sites selon un graphe différent de ceux utilisés jusqu'ici : un radar, aussi appelé graphique en toile d'araignée. Ces modèles permettent de visualiser la superposition de données et favorisent ainsi la comparaison entre celles-ci.

Ci-dessous, cette représentation montre à chaque extrémité du pentagramme une catégorie d'objet. Chaque axe de couleur fait office de caractéristiques quantifiées propres à chaque site (ici la répartition des objets entre les différentes catégories prédéfinies) (Figure 58).

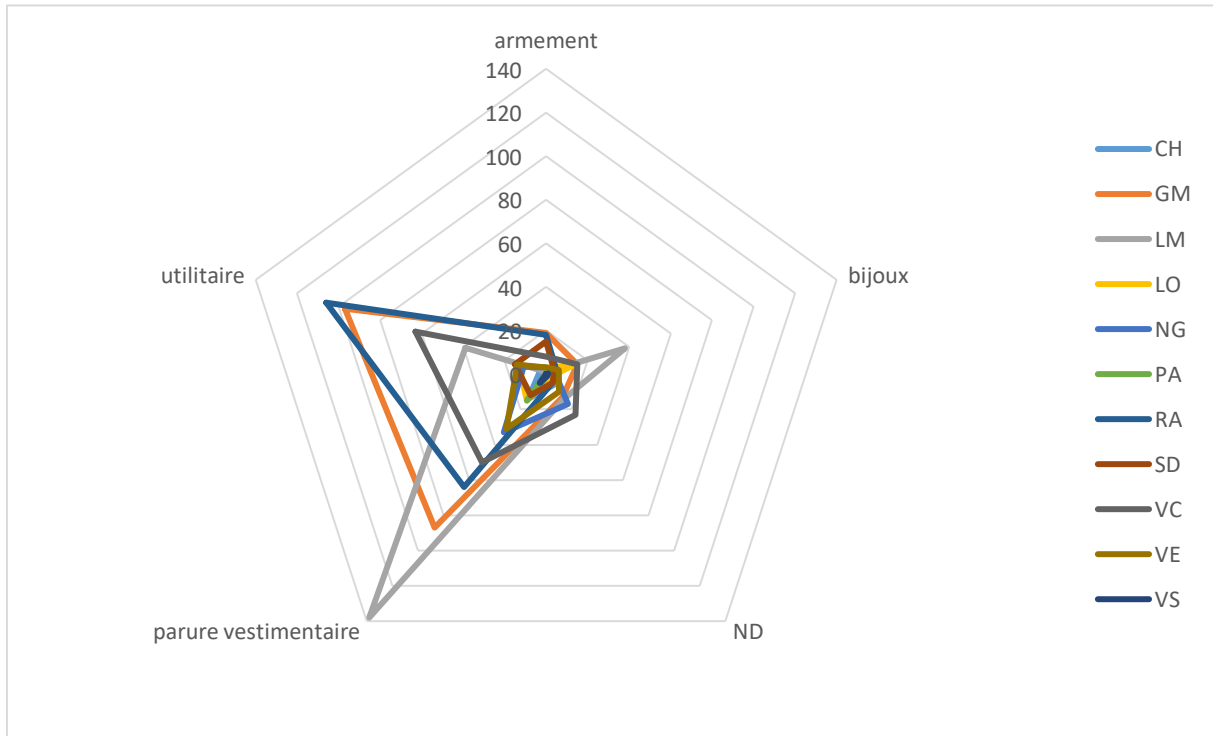


Figure 58 - Représentation radar des catégories d'objets par sites - (Base Excel C. Blanchard)

Ce modèle met en avant les dépôts mobiliers et l'on voit grâce à la superposition des axes à la fois des différences entre les catégories, mais aussi des similarités entre certains ensembles. En effet, si le nombre d'objets évolue par site on voit clairement que les catégories utilitaires et parure vestimentaire sont surreprésentées au sein de plusieurs sites (LAGNY-SUR-MARNE et NOISY-LE-GRAND notamment). A l'opposé du spectre, les catégories ND, bijoux et armement sont sous représentées dans tous les sites et leur total ne représente jamais plus de 10 % des dépôts totaux.

Les parures vestimentaires sont ainsi majoritaires au sein de sept sites, les éléments utilitaires sur quatre sites (GAILLON-SUR-MONCIENT, ROMILLY-SUR-ANDELLE, SAINT-DIZIER et VENDEUIL-CAPLY). Fait unique, dans le site de SAINT-DIZIER les armes sont autant présentes que les éléments utilitaires. On voit également apparaître la récurrence d'objets appartenant aux mêmes catégories au sein de plusieurs sites, que l'on peut réunir en groupes qui semblent favoriser des dépôts similaires.

Premier groupe -

On identifie une première famille de dépôts à GAILLON-SUR-MONCIENT et ROMILLY-SUR-ANDELLE où les objets funéraires qui sont quasi identiques : majoritairement des dépôts utilitaires et des parures vestimentaires en grand nombre, puis des armes (au même nombre), et enfin des bijoux et ND.

Dans une moindre mesure, VENDEUIL-CAPLY semble suivre le même schéma : une majorité de parure vestimentaire et d'utilitaire, puis des bijoux et les armes et ND. Ces trois sites sont proches les uns des autres, au nord-ouest du territoire.

Si l'on se concentre sur ces sites on obtient la représentation ci-dessous (Figure 59), les axes sont quasi identiques et mettent en relief ce qui pourrait être une préférence locale.

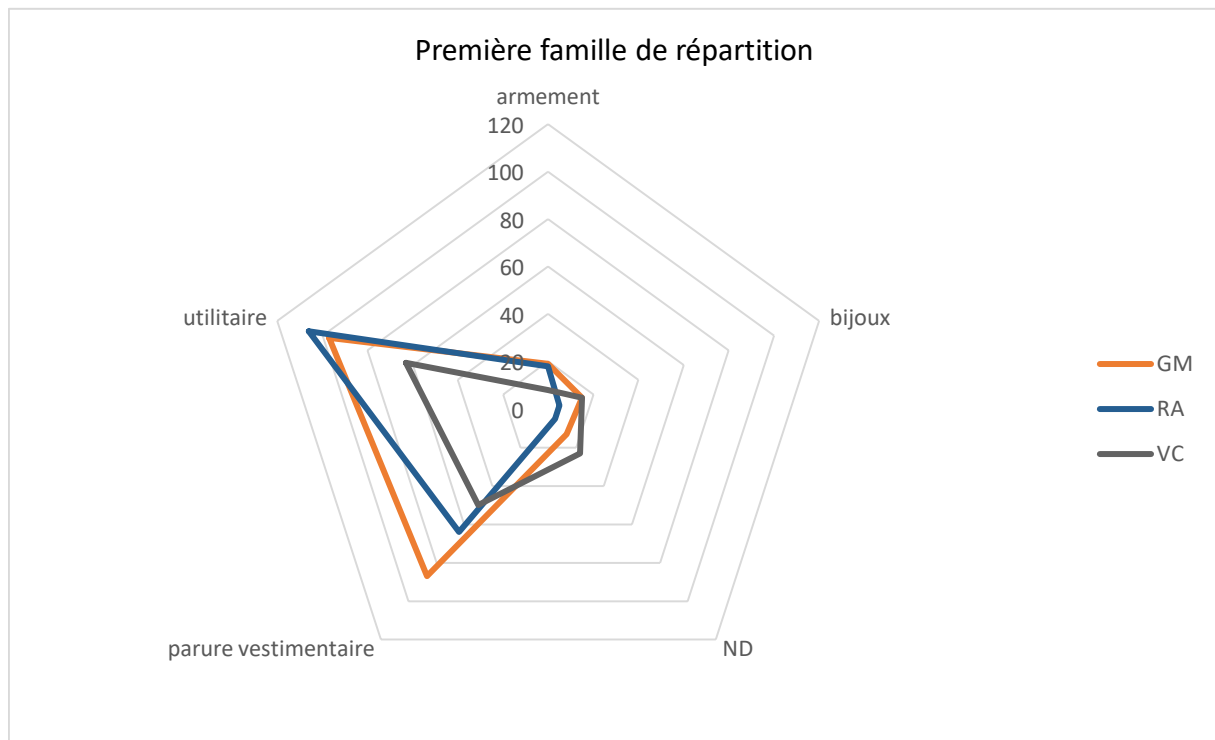


Figure 59 - Sites avec majorité de dépôts utilitaires (Base Excel - C. Blanchard)

Deuxième groupe -

Le deuxième groupe de sites concerne les ensembles avec très majoritairement des dépôts de parures vestimentaires, puis des dépôts utilitaires, des bijoux ou ND et pas ou peu d'armes : comme à LAGNY-SUR-MARNE, NOISY-LE-GRAND, CHARTRES, PARIS, VITRY-SUR-SEINE ou VERSAILLES (Figure 60).

Il faut noter que LAGNY-SUR-MARNE est de très loin le site le mieux doté de cette famille, à la fois en utilitaire, bijoux et ND, mais surtout en parure vestimentaire, pour lesquelles le site est le mieux doté de tout le corpus.

Ces sites sont les plus proches de Paris et forment une couronne qui encadre la capitale de l'ouest (VERSAILLES) de celle-ci au nord-est (NOISY-LE-GRAND).

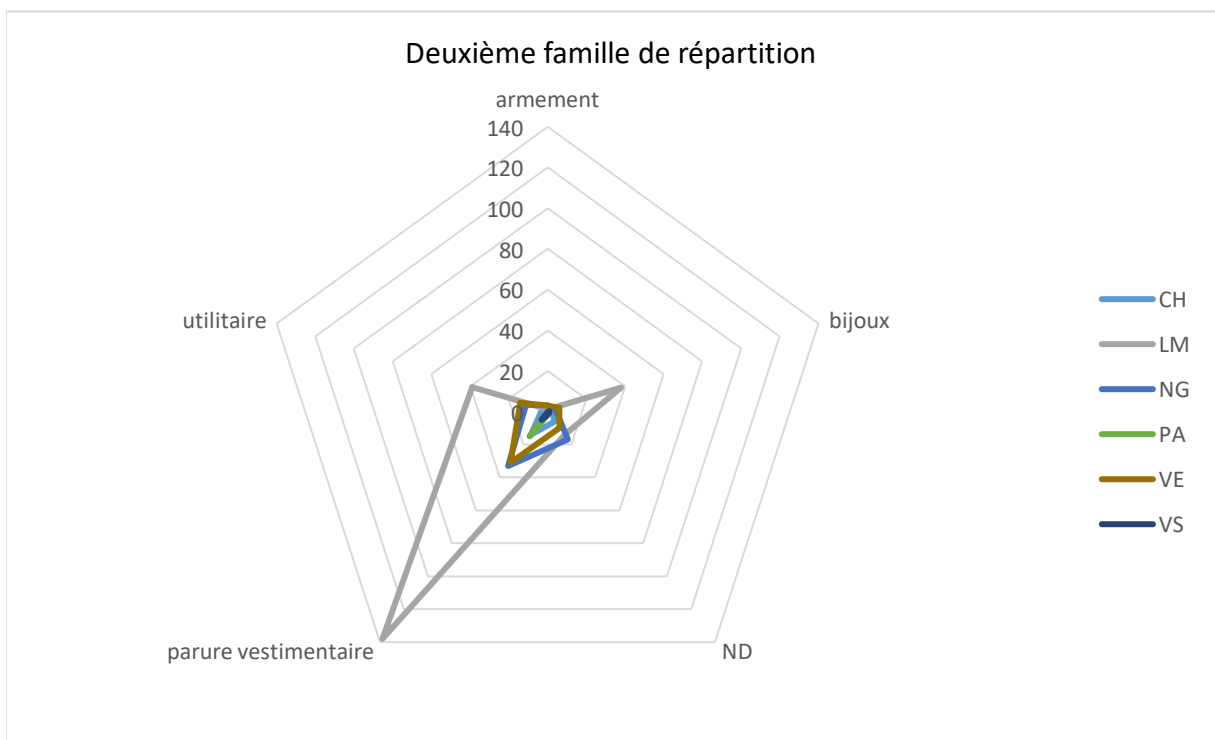


Figure 60 - Sites avec majorité de dépôts de parure vestimentaire (Base Excel - C. Blanchard)

Troisième et quatrième groupes -

La troisième famille est composée de SAINT-DIZIER seulement puisque ce site est le seul à regrouper un grand nombre d'objets quasi égal d'utilitaire, de parures vestimentaires et d'armes, mais très peu de bijoux (Figure 61).

Enfin, la quatrième famille est celle de LOUVRES. Site au sein duquel a été découvert une quantité similaire d'éléments utilitaires, de parure vestimentaire et de bijoux, mais (à l'inverse de SAINT-DIZIER) peu d'armes (Figure 61).

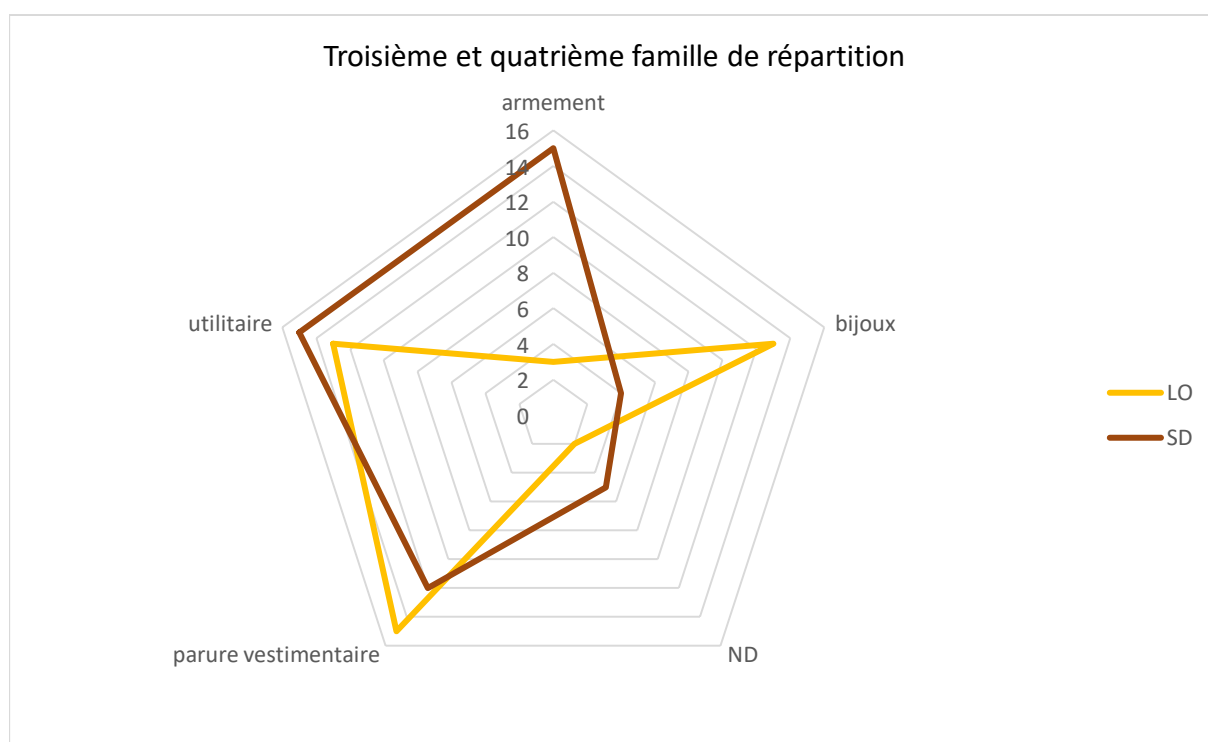


Figure 61 - Sites avec quantité égale de dépôts utilitaires, parure vestimentaire, mais une différenciation entre armes et bijoux (Base Excel - C. Blanchard)

Ce classement en quatre familles de dépôts met encore une fois en avant la particularité des sites de SAINT-DIZIER et LOUVRES qui forment à eux seuls leurs propres familles et qui ne sont pas comparables aux autres sites du corpus. A la fois en ce qui concerne la quantité des dépôts et le ratio d'objets par rapport au nombre de défunts, mais également dans les types d'objets déposés.

L'identification de groupes de sites est particulièrement intéressante puisque celle-ci permet une lecture de préférences locales dans les dépôts d'objets. Ainsi, la première famille est composée de trois sites situés dans les limites du nord-ouest francilien. A l'opposé, la deuxième famille ne compte que des sites de l'ouest parisien (LAGNY-SUR-MARNE, NOISY-LE-GRAND, VITRY-SUR-SEINE), ou au plus près de Paris (PARIS, CHARTRES et VERSAILLES). Face à la diversité des dépôts (et à leur variabilité), ces similitudes indiquent bien une part forte de décision au sein des communautés mêmes.

Une autre tendance géographique se dessine également, qui pourrait être un lien avec les sites aux limites de notre territoire d'étude : à l'est vers la Marne (pour notre période le territoire franc et les frontières avec les voisins burgondes) et vers le nord-ouest en direction de l'Oise, des territoires bretons et normands. Ainsi, LOUVRES et SAINT-DIZIER, se trouvent chacun dans ces secteurs aux marches de notre corpus et présentent des caractéristiques de dépôt isolées par rapport aux autres ensembles étudiés. Cette particularité est en cohérence avec les descriptions des textes pour la période avec l'agrandissement progressif de l'espace franc avec des conflits contre les burgondes (SAINT-DIZIER) et potentiellement au nord-ouest vers les territoires bretons (LOUVRES). Ces deux nécropoles aux objets funéraires exceptionnels (par les matériaux exploités et la facture des biens) pourraient refléter un besoin ostentatoire des élites en situation de crise, cumulant un conflit et les funérailles de membres importants de la communauté.

Concernant le nombre d'objets par catégorie, il faut souligner que les éléments déterminants pour le « sexe archéologique » et perçus comme caractérisants d'un éventuel sexe sont finalement peu nombreux à l'échelle du corpus. Par conséquent, pourquoi un tel accent est-il mis sur ces éléments en particulier ?

Une supposée dichotomie du sexe semble finalement un choix d'approche atypique au vu des données disponibles. Alors pourquoi est-ce qu'elle prévaut (dans les études d'objets comme dans les approches sociétales) ? En effet, elle ne représente pas une réalité de terrain où les objets les plus déposés correspondent aux catégories utilitaire et de parure vestimentaire.

Devant ces faits pour les adultes, que dire des dépôts avec les individus immatures du corpus ? Et les plus âgés ?

VII.III.4 - Un genre évolutif ? Genre et enfance / genre et sénescence –

Individus immatures

On a déjà présenté le traitement et les questionnements académiques sur ces jeunes morts en première partie, il s'agit donc ici de questionner l'acquisition des constructions sociales telles que le genre à travers une analyse des individus immatures.

En effet, il est légitime de se demander comment s'acquie le genre. Les études sociologiques ont montrées que dès deux ans les enfants organisent leurs conduites selon le genre (Le Maner-Idrissi, Renault, 2006). L'autrice évoque le jeu d'un trio interactif entre biologie, individu et le social. Ainsi, la biologie fait référence au sexe visible/corporel (ou au sexe assigné à la naissance en cas d'ambiguïté (Peyre, 2015)), l'individu à la structure de l'enfant, ce dernier imite les conduites de ses proches et répond ainsi à l'influence du troisième élément : l'environnement social qui influence l'individu différemment selon son sexe identifié. Ces attitudes sont différenciées avec des médias de transmission respectifs (jouets, prénoms...) qui mènent à une binarité attendue dans nos sociétés ouest européenne contemporaines. L'éducation n'est pas unisexe de nos jours, et ne l'était pas à la période mérovingienne (Le Maner-Idrissi, Renault, 2006). Cette question est cependant très compliquée à traiter à cause de l'impossibilité à déterminer le sexe des enfants selon les restes osseux, on peut néanmoins s'intéresser à la diversité des dépôts funéraires avec lesquels ils sont inhumés pour voir si une différence est palpable entre les défunts.

Au sein du corpus, les immatures sont inhumés dans les mêmes tombes que les adultes, la seule différence reposant sur la taille de la structure, parfois adaptée aux petits corps. Aucun site ne présente ce qui semble être des espaces dédiés, cependant, le faible ratio d'individus très jeunes, récurrent dans les sépultures mérovingiennes en comparaison d'ensembles archaïques³⁴, se retrouve au sein des sites. Cette constatation très fréquente dans les travaux sur la période et qui se retrouve d'ailleurs au sein de nombreux rapports de fouilles

34 Terme qui désigne les populations pré vaccin contre la variole de Jenner en 1876 (Pecqueur, 2016)

peut résulter de plusieurs facteurs que ce soit une moins bonne conservation des restes osseux de jeunes individus, une disparition due à des aménagements de surface susceptibles d'avoir arasé des sépultures creusées moins profondément pour des défunts de petite taille, ou encore des inhumations dans des aires dédiées non mises au jour ou dans des comblements de sépultures d'adultes et qui auraient ainsi pu passer inaperçu lors de la fouille (Pecqueur, 2016 ;Portat, 2018). Cette constatation ne trouble pas notre analyse³⁵ puisque, malgré un faible nombre de très jeunes défunts, certains sites ont permis de mettre au jour ce type de sépulture et ainsi de nous fournir des éléments de comparaisons pour les individus de tout âges.

Les immatures mis au jour dans les nécropoles du corpus sont inhumés avec des objets, fréquemment avec des artefacts nombreux et de bonne facture, au même titre que certains adultes. Il ne semble pas y avoir d'objets privilégiés ou au contraire retrouvés exclusivement avec les individus les plus jeunes.

Une question de temps de traitement restreint l'étude des individus immatures, mais quelques sépultures de l'ensemble se détachent clairement, que ce soit à cause de dépôts très riches, ou d'une architecture funéraire atypique. Cependant, aucun assemblage mobilier exclusivement dédié aux individus les plus jeunes n'a été identifié.

On peut citer deux exemples de sépultures qui entrent sans conteste dans la catégorie des sépultures élitaires, très bien dotées et qui disposent qui plus est d'une architecture remarquable par sa rareté au sein de l'ensemble, immatures et adultes confondus.

La sépulture du défunt VENDEUIL-CAPLY47, estimé entre un et trois ans, est définie comme étant de type *morken* avec un sarcophage en pierre et est la seule de l'ensemble, elle est de plus dans une orientation différente du reste des sépultures du site. Du mobilier varié a été retrouvé dans et hors du sarcophage (Figure 62). Hors de celui-ci ont été exhumés, un seau en bois avec cerclages de fer aux pieds, un bassin en alliage cuivreux aux pieds, une cuillère en alliage cuivreux aux pieds, un pot en céramique aux pieds, un gobelet apode en verre aux pieds et un autre dans le seau. Dans le sarcophage ont été mis au jour un peigne en os au

35 Ce manque de très jeunes immatures est considéré comme n'altérant pas les travaux de paléodémographie (Masset, 1990)

niveau du crâne, un couteau en fer à la ceinture, une boucle en fer au bassin, une hache en fer à la droite du corps, et une bouteille en verre aux pieds.

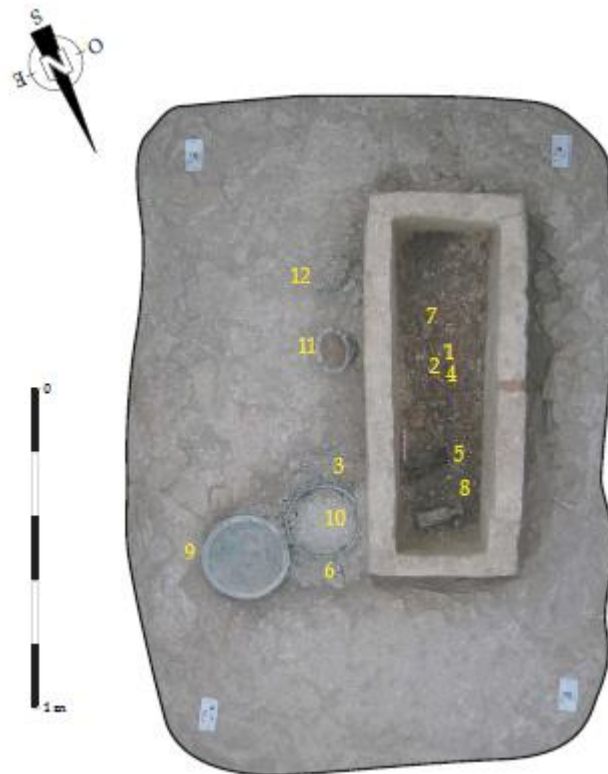


Figure 62 - Sépulture de VC47 à VENDEUIL-CAPLY (Piton, 2008)

Le mobilier retrouvé dans la tombe est exceptionnel et très rare à la hauteur de notre corpus, voir même du mobilier traditionnellement mis au jour dans les sépultures locales.

Deuxième exemple, l'individu SAINT-DIZIER12 a été inhumé dans une chambre funéraire avec un cercueil en matériaux périssable. La défunte, âgée de quinze à dix-neuf ans (donc appartenant à la catégorie des individus immatures), dont le sexe a pu être estimé a été inhumée avec un collier de perles d'ambre et de verre porté, de nombreuses perles de matériaux riches et divers (ambre, verre, cristal de roche) sur sa poitrine, une bague en or et grenat à la main droite, un bracelet en argent au bras gauche, quatre fibules en argent et grenat au niveau du rachis, des pendeloques entre les membres inférieurs, une coupe et un flacon en verre étaient déposés sur son cercueil, ainsi qu'un bassin en bronze et un pot en céramique.

Ces deux individus sont remarquables non seulement selon les critères de dépôts mobiliers et d'architecture funéraire, mais aussi puisqu'ils permettent de nous informer sur la très

forte ostentation chez les populations élitaires qui intervient donc aussi chez les individus immatures. Ainsi, si la défunte du site de SAINT-DIZIER n'est encore qu'une adolescente, elle est inhumée avec des objets similaires à ceux des adultes les mieux parés du corpus. De même, pour l'enfant de VENDEUIL-CAPLY.

Sexe et immatures –

Les analyses ostéologiques ont permis de déterminer le sexe de plusieurs individus immatures. On peut ainsi s'intéresser, au même titre que pour les adultes, à la répartition des biens entre jeunes femmes et jeunes hommes.

Les analyses concernent exclusivement les individus les plus âgés de la classe des immatures, ce qui est logique étant donné que seuls ces derniers ont développés les caractéristiques somatiques nécessaires à une détermination sexuelle par les os.

Les défunts présentés ont donc tous entre quinze et vingt ans, ont été déterminés neuf hommes et dix femmes. Les architectures funéraires de leurs tombes sont variées, et ce au sein des sites, comme entre les sites, ce qui correspond à la répartition des individus adultes. Les jeunes hommes et femmes confondus le site de ROMILLY-SUR-ANDELLE sont les mieux dotés. Cette constatation peut signifier que ce site a le plus de jeunes défunts inhumés avec du mobilier, mais aussi que la conservation du site a permis une meilleure détermination des sexes, et pourrait ainsi être un effet de source.

Les dépôts mobiliers sont très variables entre ces individus. Ainsi, certaines jeunes femmes comme SAINT-DIZIER¹², ROMILLY-SUR-ANDELLE⁶⁵¹ ou ROMILLY-SUR-ANDELLE 361 sont très bien dotées, avec respectivement un ensemble de bijoux et de parures vestimentaires, des dépôts de multiples clés, et un assemblage martial de plusieurs armes, et avec d'autres n'ont été déposés qu'une seule céramique (ROMILLY-SUR-ANDELLE⁶⁶² ou ROMILLY-SUR-ANDELLE⁵⁰¹). On retrouve un schéma similaire avec les jeunes hommes, même si ces derniers semblent être tendanciellement inhumés avec moins d'objets. Avec ROMILLY-SUR-ANDELLE²⁴⁹ a été retrouvé un seul fer de lance, ROMILLY-SUR-ANDELLE²⁸⁴ seulement une pince à épiler par exemple. L'individu le mieux doté dispose de seulement trois objets, ROMILLY-SUR-ANDELLE³³⁶ avec une céramique, un couteau et une plaque boucle, laissant penser que les jeunes femmes sont mises en terre avec plus de biens à l'échelle de notre

faible corpus. Les objets retrouvés sont similaires à ceux des adultes et apparaissent-en des proportions similaires dans les sépultures de ces derniers.

Que dire sur la répartition du mobilier funéraire chez les individus immatures ?

En premier lieu, il faut souligner que tous les types d'objets sont retrouvés chez les individus de tout âge. Notamment chez des individus dont on peut fortement douter de leur habilité à user de ces derniers. Ainsi, par exemple VENDEUIL-CAPLY47, dont l'âge est estimé entre un et trois ans, a été inhumé avec des éléments martiaux. Les artefacts déposés avec cet individu auraient pu être les siens, (pour un usage futur ?), comme des dons de proches. On est pourtant bien loin de la perspective du guerrier, quand bien même cet individu a été inhumé avec des armes. Les sépultures d'immatures sont empreintes de symbole, répondant à un besoin de représentation et de compétition forte, au même titre que les adultes.

Le site entier de VENDEUIL-CAPLY doit à ce titre d'être évoqué ici puisque c'est le seul au sein duquel tous les individus immatures mis au jour étaient inhumés avec du mobilier funéraire³⁶. Ce qui semble être une préférence locale répond probablement à un besoin précis de représentation au moment de ces inhumations, représentation qui semble reposer en partie sur les individus les plus jeunes, futur de la communauté. Ce site est de plus atypique dans la logique locale et compte non seulement de nombreux objets exogènes, mais aussi des pratiques qui diffèrent régionalement (que ce soient des rites funéraires, ou corporels puisque plusieurs individus féminins aux crânes déformés ont été mis au jour lors de la fouille de l'ensemble). On ne peut mettre en avant la présence d'un groupe d'une origine différente de celle où le site a été retrouvé avec les éléments cités, cependant, si des analyses chimiques (comme les isotopes par exemple) arrivaient à le démontrer, il serait d'autant plus intéressant de souligner les très riches inhumations des jeunes individus, représentants du futur du groupe localement, et donc d'une perte considérable pour la communauté en cas de décès. De même, la jeune défunte du site de SAINT-DIZIER aurait pu représenter des perspectives d'un futur légitimé dans un secteur aux marches du royaume franc lors de son décès.

36 A l'exception de VC13 mais la sépulture a été identifiée comme pillée.

Il est impossible de tirer des conclusions quant au processus de l'acquisition du genre chez les individus les plus jeunes sans une étude plus poussée sur les modes de répartition entre les différentes classes d'âges. Cependant, il faut d'ores et déjà noter plusieurs éléments propres aux sites du corpus : les individus immatures semblent inhumés avec des objets à tout âge (des nouveau-nés aux jeunes adultes), ces objets sont aussi divers, aussi nombreux que ceux des adultes et déposés au contact des individus, ou portés par ces derniers. On peut aussi souligner que certaines pièces de vêture propres aux plus petits ont été retrouvées (CHARTRES 8584 avec un bonnet orné de perles d'ambre), mais aussi des objets dont on peut douter que les défunts aient pu utiliser (on fait ici encore référence à VENDEUIL-CAPLY47), questionnant une nouvelle fois l'idée d'une propriété inaliénable dans la mort et soulignant le symbole des biens matériels.

Devant ce constat pour les individus les plus jeunes de l'ensemble, que dire à l'inverse des dépôts mobiliers avec les adultes âgés mis au jour ?

Sénescence -

Déterminer l'âge au décès d'après les ossements des individus adultes est encore compliqué pour les anthropologues. Pour faciliter une analyse des types d'objets déposés en fonction de l'âge des défunts ces derniers sont généralement en quatre groupes (Schmitt, 2005), à savoir : adultes jeunes, adultes matures, adultes âgés et adultes. La dernière catégorie correspond aux individus qui n'ont pas pu être classés dans une des trois autres et fait donc référence aux indéterminables.

L'étude des dépôts avec les individus les plus âgés réponds, comme pour les immatures, à un besoin de s'intéresser à l'aspect évolutif du continuum du genre. Si l'on a pu montrer que certains individus immatures du corpus bénéficient de dépôts mobiliers et d'architectures funéraires au même titre que les adultes, et ce à tout âge, qu'en est-il pour les individus les plus âgés ? Peut-on percevoir une différenciation des biens déposés ? Un manque de ces derniers ou au contraire une augmentation ?

L'étude des sources écrites permet de mettre en avant certaines différenciations entre les individus en fonction de leurs âges (Nissen, 2004). Ainsi, le *wergeld* évolue en fonction de

l'âge de la victime sur laquelle un crime est commis. Pour les femmes en particulier les crimes contre les fillettes et les femmes en âge de procréer la sanction est élevée, celle-ci diminuant au fil du vieillissement des individus. La partie précédente sur les individus immatures a permis de mettre en avant les riches objets déposés avec ces défunts, mais qu'en est-il à l'aune des seuls individus âgés ?

On représente sous la forme d'un tableau ci-dessous les individus les plus âgés du corpus inhumés avec du mobilier funéraire, qui sont au faible nombre de douze, sur un total de soixante-trois défunts formant cette catégorie.

Ces derniers sont inhumés avec des objets divers (bague, couteaux, céramiques, clés, poinçon, boucles, etc.). Si l'on s'attache à une répartition par âge et par sexe des objets par catégories (Figure 63), il apparaît que les adultes âgés sont la catégorie la plus faiblement représentée tout types confondus.

Âge par sexe	Armement	Bijoux	Non Déterminables	Parure vestimentaire	Utilitaire
Femmes	4	36	13	71	46
Adulte	3	16	5	47	33
Adultes Âgés	0	1	3	3	3
Adultes Jeunes	0	8	5	6	6
Adultes Matures	1	11	0	15	4
Homme	23	8	7	96	62
Adultes	8	4	5	63	37
Adultes Âgés	4	1	1	5	7
Adultes Jeunes	9	2	0	20	11
Adultes Matures	2	1	1	8	7
Total général	57	82	43	335	234

Figure 63 – Répartition pour les adultes par âge et par sexe des catégories d'objets - Base Excel C. Blanchard)

En effet, adultes âgés et adultes matures sont inhumés avec un nombre d'objets similaires, seulement 19 % d'entre eux sont inhumés avec des objets, contre 34 % pour la catégorie des adultes jeunes. Ainsi, sur soixante-trois individus âgés (de plus de quarante ans Pecqueur, 2016) seulement douze ont été inhumés avec des objets.

Le trop faible nombre d'individus dont le sexe et l'âge ont pu être déterminé ne permet pas de tirer des conclusions sur le rapport entre sénescence et dépôts d'objets, mais simplement de soulever la question. Il faut noter que si certains défunts âgés sont déposés avec des ensembles de grande valeur (SAINT-DIZIER¹³ ou VERSAILLES³⁷⁴), hommes et femmes confondus, les autres individus sont inhumés majoritairement avec des objets du quotidien, utilitaires, ou de parure vestimentaire. Cette remarque prendrait sûrement sens dans une étude aux données plus riches, mais pourrait tout aussi bien être le signe d'une évolution du besoin ostentatoire d'un groupe face au décès de l'un de ses membres, que celle-ci soit en hausse (comme on peut le voir dans des tombes très bien dotées), ou en baisse lors de la mort d'un individu dont le groupe est déjà légitimé en place.

Il convient aussi de souligner que le nombre d'objets dans les sépultures de morts âgés met au premier plan les questions d'héritage, qui pour le haut Moyen Âge ne sont que peu discutées. Le faible nombre d'objets pourrait en effet être une conséquence d'un don du défunt à des proches plus jeunes d'une partie de ses biens.

En somme, on ne peut douter que le genre, comme d'autres caractéristiques sociales, est évolutif. Cependant, la représentation de celui-ci étant sanctionnée aux restes archéologiques et au statut des défunts, il est difficile de percevoir si les différences de dépôts entre individus, immatures ou âgés, sont les signes d'une évolution propre au genre, ou simplement d'une différence de richesse, et de volonté ostentatoire, entre membres de la communauté. La multiplication des analyses ADN et une progression constante des méthodes d'analyses ostéologiques vont grandement faciliter ce type d'étude et conséquemment optimiser les réflexions sur ce thème.

Pour affiner ces analyses, il paraît donc indispensable de s'attacher aux objets type par type afin non seulement de déterminer la variabilité de ces derniers dans les sépultures de l'ensemble, mais aussi de poser les bases d'une analyse taphonomique, nécessaire pour une compréhension complète de la tombe.

CHAPITRE VIII - Le mobilier funéraire mérovingien -

Approche taphonomique et définitions

VIII.I - Biographie d'objets et ostentation : la place des objets dans les sépultures

Pour appréhender au mieux le rapport entre les populations mérovingiennes et les objets déposés avec leurs morts, il convient de toujours garder à l'esprit le contexte de ces biens. Ainsi, l'analyse taphonomique est indispensable et permet de s'intéresser à la position des objets au plus près du moment de l'inhumation et de la dernière interaction des vivants avec le défunt³⁷.

Les objets présentés ci-dessous sont tous issus des sépultures du corpus et sont relatifs à deux modes différents : le port ou le dépôt. Le port de l'objet est relatif à la position dans lequel celui-ci est retrouvé et non pas à l'usage auquel il est dédié. En effet, des objets de parures vestimentaires peuvent être déposés dans les tombes et ainsi ne pas correspondre à leur utilité première et seront ainsi considérés comme des dépôts. A l'inverse, certains objets peuvent être retrouvés sur le corps du défunt mais ne seront pas considérés comme portés (la vaisselle par exemple). Cette précision est intéressante dans l'étude du geste et du soin portés par les vivants au moment des funérailles, où les membres de la communauté interagissent avec le corps du mort avant la fermeture de la sépulture.

Il paraît important de préciser la pertinence d'une étude de la position sans regard porté au sexe, que ce soit dans un contexte d'éloignements des biais culturels des chercheurs, mais aussi pour mettre en valeur les individus indéterminés qui forment la grande majorité du corpus.

Cette partie est aussi l'occasion de notifier la difficile approche de la symbolique des objets dans la recherche archéologique française. Les sources parlent d'ailleurs d'elles-mêmes



³⁷ Dans notre contexte d'inhumation on signifie ici le dernier contact en lien avec les funérailles et pas forcément la dernière interaction puisque les sépultures sont très fréquemment rouvertes et manipulées.

puisque la bibliographie consacrée à cette analyse est surtout issue de travaux d'historiens. Il y a bien des ouvrages d'archéologues, mais ce sont essentiellement ceux de E. Salin qui datent donc du début du XX^e siècle, même si l'on peut noter quelques articles plus récents (comme le travail d'Isabelle Cartron sur la ceinture (Cartron, 2015)), alors même que la typologie reste au centre d'études dédiées dans les rapports de fouille français.

Les objets sont présentés ci-dessous par ordre alphabétique, chaque artefact est défini individuellement, de sa fonction première à ce qui est connu de sa symbolique. Les informations sur ces biens proviennent en partie des rapports de fouille que l'on a cité ci-dessus et qui servent de sources premières pour compiler ces informations.

L'accent est aussi mis sur les positions où ces biens sont le plus fréquemment mis au jour. On a déjà souligné la récurrence d'objets de même type au sein des tombes alto-médiévales, il s'agit ici de voir dans un premier temps les endroits où ces derniers sont déposés, puis de calculer en fonction du nombre d'occurrence les positions les plus fréquentes. Afin d'avoir une vue d'ensemble des emplacements de ces biens dans les tombes, on choisit de les présenter toutes tombes confondues : qu'ils aient été inhumés avec des femmes, des hommes, des enfants ou des adultes. Une approche par sexe et par âge sera effectuée dans un second temps ci-après.

On présentera ces positions sur des schémas avec deux couleurs :

	Position fréquente mais pas la plus représentée
	Position la plus fréquente

Aiguilles

On trouve cinq aiguilles à l'échelle du corpus dans seulement trois sites GAILLON-SUR-MONCIENT (trois), ROMILLY-SUR-ANDELLE (un) et VENDEUIL-CAPLY (un). Une tendance au nord-ouest de notre corpus est très marquée puisque ces trois sites sont issus de ce secteur.

Les objets ont été retrouvés a trois emplacements différents (Figure 64) : au niveau du bassin, du membre supérieur droit et du fémur droit. Cette diversité est logique, cet objet pratique pouvant être piqué à plusieurs endroits d'un vêtement, ou conservé dans une bourse à la ceinture par exemple. Cet objet est retrouvé du V^e au VII^e siècle.

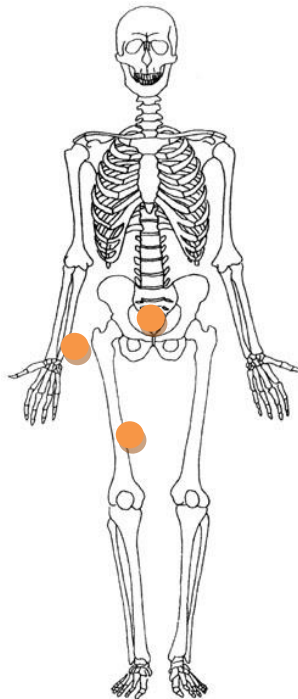


Figure 64 - Positions les plus fréquentes - Aiguilles (Base Excel – C. Blanchard)

Angon

Les angons sont décrits par Agathias comme « des piques ni très petites, ni très longues. [Ils sont] propres à être, au besoin, lancés comme des javelots et propre à l'escrime du corps à corps » (Agathias, *Historiae*, II, 5-6). Un angon est défini de la sorte par le site CNRTL : « Long javelot des guerriers francs, dont le fer de lance est armé de deux crochets à pointe et dont l'autre extrémité est munie d'une courte hampe qui sert de poignée ».

Un seul objet de ce type a été retrouvé à l'échelle de tout le corpus, on ne dispose donc que de peu d'informations sur les modes de dépôt. Il a été retrouvé au sein Du site de SAINT-DIZIER et l'étude de la sépulture a permis de déterminer qu'il avait été posé sur la structure en matériau périssable de la chambre funéraire construite pour le défunt au VI^e siècle. Cet objet est attribuable à la catégorie des éléments très rares au sein de notre ensemble et pourrait être le témoin d'un statut élevé socialement.

Anneaux

Les anneaux font partis de la catégorie des objets non déterminables, leur utilité ne pouvant pas être parfaitement déterminée tant leurs usages peuvent être multiples.

Cependant, la récurrence de ces objets au niveau du squelette axial, en particulier sous les vertèbres thoraciques, tend vers une interprétation en tant qu'anneaux de suspensions au sein de plusieurs sépultures. Ils sont retrouvés plus de dix fois au niveau du bassin, six fois aux vertèbres thoraciques et lombaires, et cinq fois aux côtés des fémurs (Figure 65). *A contrario* seulement deux occurrences sont constatées dans la partie haute du corps (sous le crâne à LAGNY-SUR-MARNE et au niveau d'un membre supérieur à NOISY-LE-GRAND). Pour ces éléments on peut supposer des dépôts volontaires, ou du moins un usage différent de la suspension d'objets et qui n'est pas identifié. Une possibilité néanmoins soulignée dans l'ouvrage *A réveiller les morts* (Treffort, 1993), est l'utilisation de ces anneaux comme élément de maintien de linceul, par association avec des lanières de matériaux périssables (cuir, cordes, textiles, etc.) qui en disparaissant, comme le textile du linceul, ne laisserait qu'un anneau isolé. On retrouve ces anneaux dans sept des sites du corpus et leurs positions sont variables à l'échelle intra-site. Ces éléments sont mis au jour du V^e au VIII^e siècle.

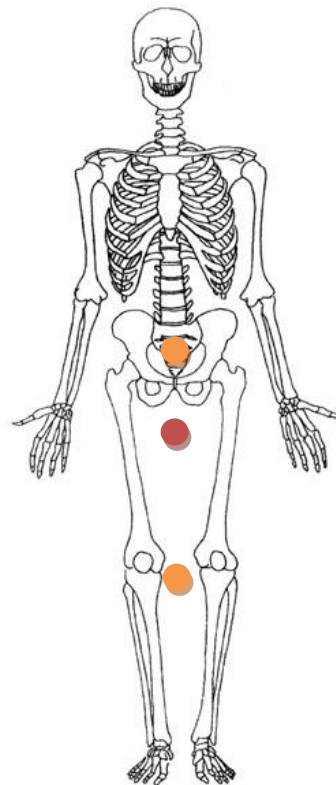


Figure 65 - Positions les plus fréquentes - Anneaux (Base Excel - C. Blanchard)

Bagues

Les bagues sont retrouvées en très grande majorité au niveau des mains, dans une position souvent estimée comme portée. Il est tout de même important de relativiser certaines de ces affirmations, comme le souligne Julie Renou dans sa thèse sur les anneaux (Renou, 2018). La décomposition des mains (sauf cas exceptionnel où la bague est encore en position autour d'une phalange) ne permet pas toujours de déterminer au mieux la position de celles-ci (on peut penser à des cas où la bague serait déposée dans la main par exemple).

Les seules exceptions à cette proximité avec la main concernent certains objets qui sont retrouvés au niveau du bassin ou de la scapula (Figure 66). Ces positions peuvent sembler atypiques, mais sont pourtant aussi représentatives du port d'une bague : la variabilité des positions des membres supérieurs des défunts (les bras peuvent être allongés le long du corps, mais aussi croisés sur le pubis ou encore repliés et croisés sur le thorax), permettent de supposer que ces bagues auraient pu être portées et qu'elles ont chuté lors de la décomposition dans les creux laissés au niveau du bassin et de la scapula. Ces positions peuvent aussi être la marque d'un dépôt de cet objet, mais en l'absence de précision (photos gros plan ou description précise d'une bague encore en place autour d'une phalange) il n'est pas toujours possible de le déterminer précisément.

On retrouve cet objet dans neuf sites du corpus et il est porté essentiellement à la main gauche (vingt occurrences) contre une seule fois à la main droite. La position des autres bagues n'est pas spécifiée. Le rayon où la bague était portée n'est pas toujours précisé, cependant les troisièmes (deux fois) et quatrièmes rayon (sept fois) sont les seuls décrits.

La récurrence du port de cet objet à travers tout le corpus, y compris des sites les plus éloignés les uns des autres, comme SAINT-DIZIER et ROMILLY-SUR-ANDELLE par exemple, laisse entrevoir non seulement une généralisation de cet objet, mais aussi une symbolique forte qui résonnait à travers tout le territoire.

La bague est encore aujourd'hui porteuse de symboles forts : du mariage (alliance au quatrième rayon de la main gauche) à l'appartenance familiale (chevalière portée au cinquième rayon par exemple). Ces objets ont été retrouvés dans des sépultures des V^e au VII^e siècle.

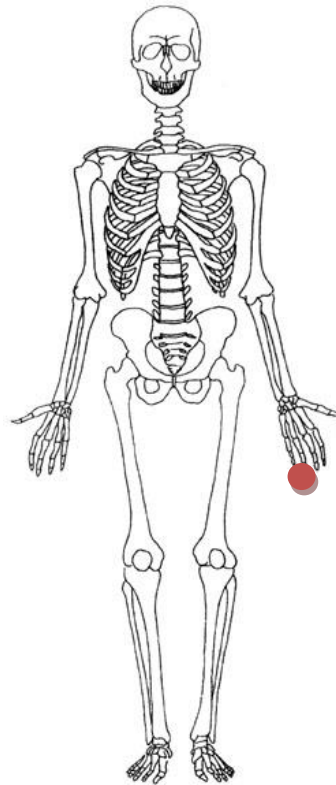


Figure 66 - Positions les plus fréquentes - Bagues (Base Excel - C. Blanchard)

Boucles

Les boucles sont à la fois l'objet le plus retrouvé toutes catégories confondues dans le corpus et l'un des plus divers en termes d'usage. Les positions dans lesquelles elles sont retrouvées sont très variées. Ainsi, on en retrouve au sein de tous les sites du corpus des pieds à la tête, que ce soit au niveau des membres inférieurs (identifiées à plusieurs reprises comme boucles de chausses), des membres supérieurs et du thorax (boucles de lanières diverses). La grande majorité est retrouvée au niveau du bassin (cent-cinquante et une occurrences) et des vertèbres thoraciques et lombaires (dix-huit occurrences) (Figure 67).

Ces éléments sont identifiés comme boucles de ceinture (que ce soit pour le maintien d'un vêtement, ou d'un fourreau pour couteau ou armes), même s'il ne faut pas négliger la possibilité d'une utilisation comme maintien d'une enveloppe souple, comme un linceul (Treffort, 1996). Les positions décrites sont considérées comme relatives au port de cet objet, cependant, il faut noter que des boucles sont retrouvées en position de dépôt, par exemple au niveau du crâne (dix-huit occurrences), et en particulier sous celui-ci (treize fois sur les dix-huit mises au jour). Cette position atypique relève nécessairement d'un dépôt volontaire des membres de la communauté, et donc d'une interaction directe avec le corps du mort, qui pourrait avoir de multiples interprétations : d'un redressement/calage de la tête nécessaire lors de la cérémonie (aspect purement pratique, d'autant plus que dans ce cas toutes les boucles à une exception près sont des boucles simples en fer ou alliage cuivreux), à un geste symbolique dont on ne peut que difficilement percevoir la portée.

On peut remarquer que seuls quatre sites du corpus témoignent de ce type de dépôt au niveau du crâne (SAINT-DIZIER, LAGNY-SUR-MARNE, VENDEUIL-CAPLY, NOISY-LE-GRAND). Ces quatre nécropoles sont situées à l'est et au nord de notre territoire. On pourrait donc justifier ici d'une pratique qui peut être considérée comme locale au sein de notre ensemble. Le site de LAGNY-SUR-MARNE est de très loin le plus représenté dans cette pratique avec treize dépôts de boucle sous ou autour du crâne.

Cet objet pratique et polysémique peut aussi être à portée esthétique et ostentatoire. En témoigne certaines pièces du corpus réalisées en matériaux précieux comme l'argent (SAINT-DIZIER), le bronze (ROMILLY-SUR-ANDELLE236 ou GAILLON-SUR-MONCIENT199)

voire avec des inclusions en pierres semi-précieuses, comme la boucle en cristal de roche de SAINT-DIZIER ou boucle en argent et incrustation de grenat à LOUVRES (LOUVRES159). Néanmoins, ces pièces restent grandement minoritaires et étaient très certainement réservées à des membres de l'élite mérovingienne. L'essentiel des boucles sont réalisées en fer, cuivre, ou alliage cuivreux. On retrouve des boucles tout au long de la période.

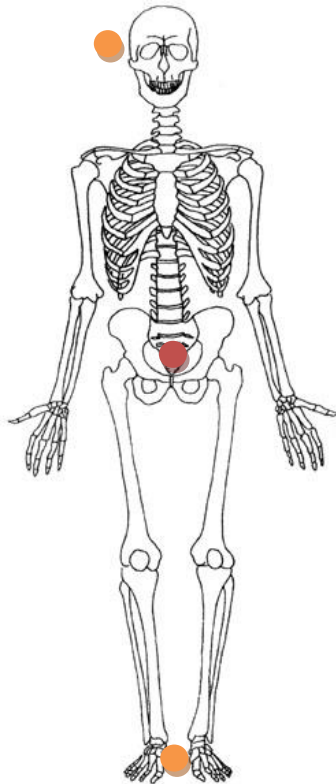


Figure 67 - Positions les plus fréquentes - Boucles (Base Excel - C. Blanchard)

Plaques boucles

Les plaques boucles sont utilisées comme les boucles : pour attacher des éléments vestimentaires (ceinture ou vêtement). On les trouve aux les mêmes emplacements que les boucles.

Notre corpus est constitué de soixante plaques boucles, de types et de matériaux très variés. Le nombre d'objets par sites est très changeant et certaines nécropoles regroupent la quasi-entière de l'ensemble. Ainsi, LAGNY-SUR-MARNE, GAILLON-SUR-MONCIENT, NOISY-LE-GRAND et ROMILLY-SUR-ANDELLE comptent ainsi respectivement quinze, dix, dix et vingt-deux plaques boucles.

En comparaison, au sein des nécropoles de VENDEUIL-CAPLY, VERSAILLES et VITRY-SUR-SEINE aucune n'ont été mises au jour.

Il semble y avoir une préférence locale en ce qui concerne la présence de cet objet dans les tombes, particulièrement retrouvé au nord de la région Île-de-France. En effet, on peut voir une certaine fréquence des découvertes au sein des sites du corpus situés au nord-ouest (GAILLON-SUR-MONCIENT, ROMILLY-SUR-ANDELLE et LOUVRES) et au nord-est (NOISY-LE-GRAND, LAGNY-SUR-MARNE). En comparaison, les sites aux marges du corpus n'en comptent aucune (SAINT-DIZIER, CHARTRES, VENDEUIL-CAPLY), ainsi que les sites de PARIS (au centre du corpus) et VERSAILLES (ouest).

Les matériaux sont divers : de la matière dure animale (à CHARTRES seulement), de l'alliage cuivreux, du fer, de l'argent ou encore du bronze. Les plaques boucles peuvent être de taille assez conséquente, mais aussi en format réduit lorsqu'elles sont utilisées en plaque de lanière ou de chausse, comme c'est le cas à CHARTRES par exemple.

Dans trente-quatre cas ces éléments sont retrouvés au bassin, dans deux cas au niveau des vertèbres lombaires ou thoraciques, dans cinq au niveau des membres supérieurs, dans quatre au niveau des membres inférieurs (glissement dû à la décomposition ?) et dans un seul cas à NOISY-LE-GRAND à côté du crâne (Figure 68). Ces objets n'étaient pas que pratique mais étaient bien destinés à être vus comme l'indique leur taille souvent

conséquente, la qualité de la fabrication de certaines pièces et les matériaux parfois prestigieux.

En ce qui concerne la question de la ceinture, qu'elle soit trouvée en position portée ou en dépôt sous le crâne³⁸, on peut voir une attention spécifique portée à cet objet.

Sur plusieurs sites du corpus on peut aussi voir une implantation atypique des sépultures contenant des plaque-boucles. Dans le cas de GAILLON-SUR-MONCIENT, les sépultures avec les individus inhumés avec des plaques-boucles semblent regroupés (pour les tombes 143 144 145 / 158 173 180b (proche) / 160 161 / 165 166). A NOISY-LE-GRAND on peut aussi constater deux clusters qui semblent concentrer une partie des sépultures contenant des plaque boucles (4 / 22A / 22B / 37 / 81 / 476 / 365). Ces groupes pourraient témoigner d'une adaptation topographique au statut des défunts par exemple.

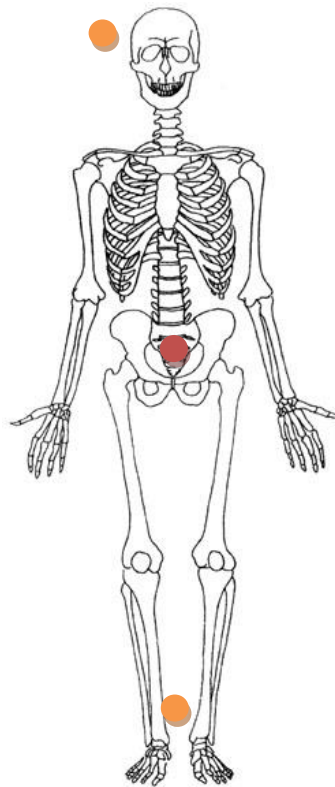


Figure 68 - Positions les plus fréquentes - Plaques boucles (Base Excel - C. Blanchard)

38 Pratique qui se retrouve dans l'est de la Gaule : (exemple dans l'est à Cutry par exemple ou Savigny-sur-Ardres en Marne (Cartron, 2015))

Boucles d'oreilles

Vingt-sept boucles d'oreilles furent retrouvées au sein de six sites de notre corpus, répartis uniformément sur tout le territoire (CHARTRES, VERSAILLES, VENDEUIL-CAPLY, LAGNY-SUR-MARNE, GAILLON-SUR-MONCIENT et ROMILLY-SUR-ANDELLE).

GAILLON-SUR-MONCIENT et LAGNY-SUR-MARNE sont de loin les nécropoles regroupant le plus de pièces, avec respectivement dix et onze occurrences. Les boucles d'oreilles sont souvent portées par paire, mais des éléments solitaires sont aussi mis au jour. Dans tous les cas elles sont toujours retrouvées au niveau du crâne (trois exceptions sont issues de sépultures avec des réductions : on peut supposer que les objets ont été déplacés ou prélevés lors du remaniement). Neuf boucles ont été retrouvées seules, dont six retrouvées du côté droit du crâne et une du côté gauche (Figure 69).

Les types de ces objets sont très variables, de l'anneau simple en bronze ou alliage cuivreux aux éléments plus travaillés avec des polyèdres et inclusion de grenat.

Un seul objet a été retrouvé brisé au niveau des vertèbres lombaires à ROMILLY-SUR-ANDELLE, mais plusieurs autres fragments ont été mis au jour dans le comblement de cette sépulture réutilisée ce qui laisse penser que cette boucle aurait pu appartenir à un premier inhumé.

Les boucles d'oreilles sont des objets qui ont un but que l'on peut qualifier de purement esthétique, mais qui nécessitent tout de même une modification corporelle (Méry, 2018), le perçage du trou dédié à installer l'objet.

On ne peut sous-estimer la signification de ce port d'objet, que ce soit par paire ou à l'unité, mais il semble peu probable de pouvoir le déterminer avec certitude. On peut tout de même noter que la richesse des éléments présentés dans le corpus et les matériaux parfois précieux (bronze VENDEUIL-CAPLY6, argent et grenat à LAGNY-SUR-MARNE) et la qualité du

montage réservait certaines de ces pièces pour des individus dont le statut était probablement élitaires, ou du moins de qualité, avec une vocation esthétique.

Ces objets ont été déposés dans les sépultures du V^e au VII^e siècle.

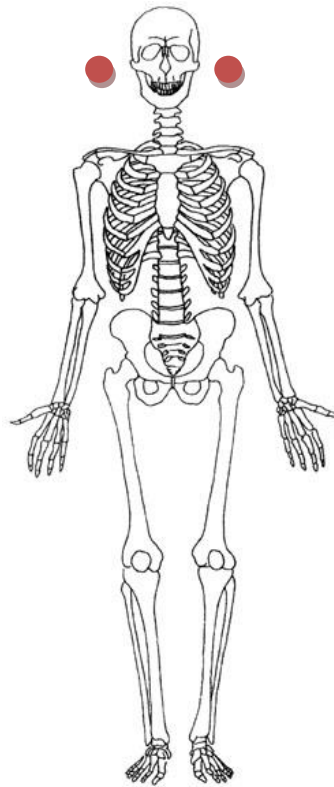


Figure 69 - Positions les plus fréquentes - Boucles d'oreilles (Base Excel - C. Blanchard)

Bracelets

Quatorze bracelets ont été mis au jour dans sept sites de notre territoire. Sur ce total, sept exemplaires sont portés seuls au membre supérieur gauche, les cinq autres exemplaires ont été retrouvés sur le membre supérieur droit (Figure 70). Il faut noter que les individus portant des bracelets à leur bras droit avaient tous au moins deux bracelets. C'est le cas dans la tombe VENDEUIL-CAPLY37 où le défunt portait quatre bracelets, et LOUVRES123 où le défunt portait un bracelet au membre supérieur droit et un autre au membre supérieur gauche.

Les types mis au jour sont très variés et l'on trouve à la fois des bracelets en perles de verre et des bracelets en métal finement ouvragés (de forme zoomorphe par exemple à LOUVRES). Cependant, on peut voir certaines récurrences de types à des échelles locales. Ainsi à VENDEUIL-CAPLY n'ont été mis au jour que des bracelets de perles de verres (quatre), à l'inverse, à LOUVRES aucun bracelet de perles n'a été retrouvé et si sur les quatre objets l'un est bien en verre, c'est un anneau continu de pâte de verre.

De même, à LAGNY-SUR-MARNE les deux bracelets retrouvés sont en pâte de verre, alors qu'à SAINT-DIZIER, ROMILLY-SUR-ANDELLE, GAILLON-SUR-MONCIENT et CHARTRES les pièces mises au jour (une par sites) sont fabriqués à partir de métaux variables (en argent, bronze ou fer). Il semble bien y avoir des préférences entre les sites. Comme pour les boucles d'oreilles, cet objet a essentiellement une vocation esthétique. La qualité et la bonne facture de ces pièces laissent penser que les individus qui les portaient appartenaient à une classe aisée de leurs communautés.

Dans son étude sur les objets de parure en pâte de verre S. Berthelot (Berthelot, 1995) note que les bracelets en verre ou ambre (et les colliers) sont très majoritairement retrouvés dans des sépultures féminines au dépit des sépultures masculines. Elle appelle tout de même à

une certaine précaution due aux transformations taphonomiques au sein des fosses (en particulier dans des cas de superposition ou de réduction), mais aussi à l'usage de fouilles anciennes aux méthodes scientifiques qui sont maintenant datées (en particulier ce qui concerne la détermination du sexe).

Des bracelets ont été retrouvés du V^e au VIII^e siècle.

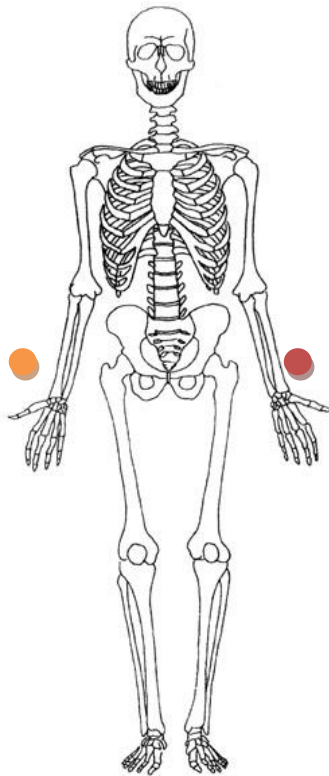


Figure 70 - Positions les plus fréquentes - Bracelets (Base Excel - C. Blanchard)

Chaînes

Six chaînes ont été mises au jour dans notre corpus, issues de trois sites de l'ouest et du nord de notre corpus : LAGNY-SUR-MARNE, VENDEUIL-CAPLY et ROMILLY-SUR-ANDELLE.

LAGNY-SUR-MARNE est le site le mieux représenté puisque quatre chaînes ont été retrouvées dans cette nécropole. Cinq d'entre elles sont au niveau du bassin (Figure 71) et l'on peut supposer qu'il s'agisse de chaînes de suspension ou de fermeture d'un vêtement (ou d'une enveloppe souple).

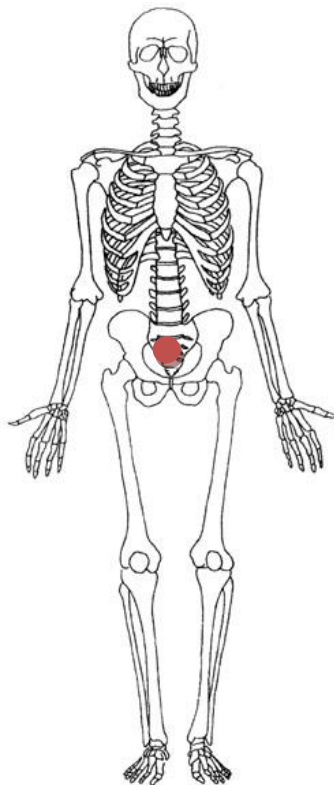


Figure 71 - Positions les plus fréquentes - Chaînes (Base Excel - C. Blanchard)

Clés

Les clés sont des éléments retrouvés en moindre nombre dans les sépultures mérovingiennes. On en compte treize dans notre corpus. Elles sont issues de trois sites seulement GAILLON-SUR-MONCIENT, LAGNY-SUR-MARNE et surtout ROMILLY-SUR-ANDELLE au sein duquel dix clés sont issues de la même sépulture et dont on peut estimer la présence d'un véritable trousseau.

Ces objets sont tous en fer et majoritairement retrouvés au niveau du bas du corps (fémurs, bassin, tibias), à une exception près retrouvée au niveau du membre supérieur droit (Figure 72). Les éléments mis au jour à proximité des membres inférieurs peuvent avoir été suspendus à une ceinture, voir à des éléments de suspension (comme des anneaux par exemple ou une chaîne). La pièce retrouvée dans la partie haute du corps aurait pu être déposée sur le corps ou gardée dans la poche d'un vêtement par exemple.

Peu de travaux ont été dédiés aux clefs retrouvées en contexte funéraire et à leur symbolique. Un article datant de 1982 par Heiko Steuer reste encore aujourd'hui l'un des plus complets sur le sujet. Il y décrit les aspects symboliques traditionnellement attachés aux clés au fil du temps. Pendant l'Antiquité romaine les clés sont symboles de la maîtresse de maison, du mariage, mais aussi de la naissance. Il tire ses conclusions de représentations iconographiques de la mythologie, en particulier celle de la déesse Hecate (ou Epona pour les celtes), parfois représentée avec cet objet (Steuer, 1982). Dans la mythologie germanique les clés sont aussi rattachées à une déesse, Freya, déesse de la fertilité, de l'accouchement et plus généralement d'un pouvoir protecteur, mais représentant aussi la déesse qui ouvre la porte du monde des morts (Steuer, 1982).

Ces constatations restent un peu précoces pour la période alto-médiévale. Cependant, la cosmogonie chrétienne reprend aussi la symbolique de la clé avec les clés du paradis déte-

nues par Saint-Pierre dont le culte est déjà répandu au III^e siècle. Le roi Burgonde Sigismond va ainsi partir en pèlerinage sur la tombe de ce dernier à Rome en 500 (Chenal, Fischbach, 2017). Des textes de Grégoire de Tours évoquent aussi des pèlerins de retour de Rome avec des clés dorées, synonymes de leurs voyages.

Cet objet est donc très polysémique, de la mythologie antique, à la religion chrétienne, mais est en tout cas fort de symbole pour la période. Les clés sont aussi une marque de transition d'un objet païen, à un objet qui devient un symbole chrétien en maintenant des caractéristiques apotropaïques et prophylactiques, qui pourrait protéger de la mort et des maladies (Chenal, Fischbach, 2017).

Des pièces sont ainsi connues en Angleterre et en Allemagne, notamment au sud-ouest et au nord du pays, et sont généralement retrouvées par paire (Chenal, Fischbach, 2017).

Au sein du corpus les clés sont retrouvées au VI^e siècle.

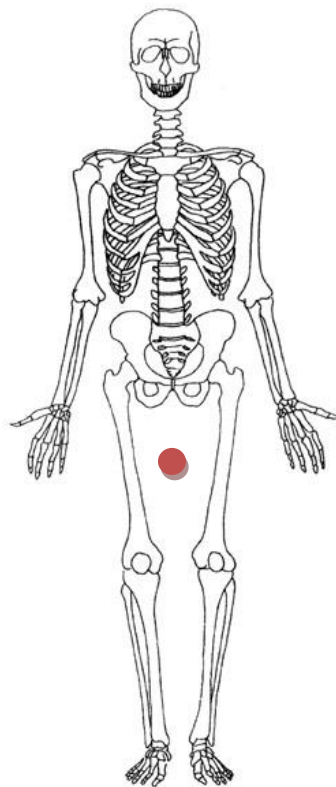


Figure 72 - Positions les plus fréquentes - Clés (Base Excel - C. Blanchard)

Colliers

Dix-huit colliers ont été retrouvés au sein du corpus. Ces objets sont très variés et majoritairement composés de perles : en pâte de verre, ambre ou en or (quinze pièces entre trente à cent-cinquante-neuf perles). Deux d'entre eux sont composés d'un simple pendentif en pierre semi-précieuse (l'un en ambre rose et l'autre en cristal de roche).

Tous les colliers du corpus ont été retrouvés au niveau des vertèbres cervicales et thoraciques (Figure 73). On peut penser qu'ils étaient portés par les défunts³⁹.

Ces colliers ont été mis au jour dans huit nécropoles du corpus, SAINT-DIZIER, VITRY-SUR-SEINE, VERSAILLES, VENDEUIL-CAPLY, LAGNY-SUR-MARNE, NOISY-LE-GRAND et LOUVRES. Ces objets sont répartis de façon homogène sur notre territoire et sont datés du V^e au VI^e siècle.

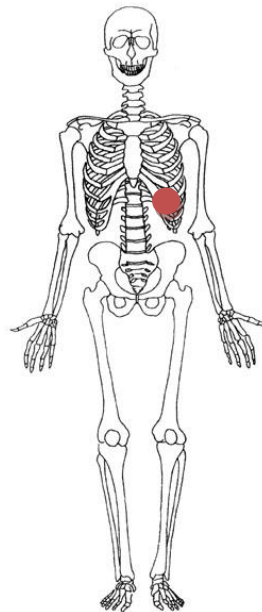


Figure 73 - Positions les plus fréquentes - Colliers (Base Excel - C. Blanchard)

³⁹ Toutes ces pièces ont été identifiées comme colliers lors de l'étude dédiée dans chaque rapport, il n'y a pas de doute sur l'utilisation de ces perles. Cependant on peut noter que ces perles auraient pu être identifiées comme part d'un vêtement (broderie, etc).

Coffre et Pyxide

Un seul coffre a été retrouvé à l'échelle de notre corpus, sur le site de ROMILLY-SUR-ANDELLE et deux pyxides à NOISY-LE-GRAND. On peut préciser que la rareté de ces pièces peut aussi être due au biais de conservation des matériaux périssables qui dépendent grandement de la qualité des sols. La position de ces éléments n'est pas précisée.

Couteaux

Les couteaux comptent, après les boucles et la vaisselle céramique, parmi les éléments les plus retrouvés tout sites confondus. On en compte au total cent huit, tous en fer.

Les positions de cet objet dans les sépultures sont multiples et alternent entre ports supposés (les fourreaux/ceintures ont en général disparu, le port ne peut pas être avéré) et dépôts. On retrouve ces objets le plus fréquemment au niveau du bassin (vingt-sept occurrences), des membres inférieurs (probablement grâce à des éléments de suspension comme les anneaux déjà cités (vingt-deux occurrences), sous ou à proximité du crâne (onze occurrences) et au niveau des membres supérieurs (vingt-deux occurrences) (Figure 74). Il est difficile de faire la part entière entre port et dépôts dans certains cas, en particulier pour les objets retrouvés au niveau des membres supérieurs, qui peuvent être portés à la ceinture ou avoir été déposés lors des funérailles sur le corps du mort.

Comme pour les boucles, la récurrence de cet objet sous le crâne pose la question d'un rôle pratique (maintien de la tête que l'on a déjà évoqué par exemple : on se sert d'un objet à bas coût de fabrication pour un but utile). Comme pour les boucles, ces dépôts sous le crâne reviennent majoritairement sur le site de LAGNY-SUR-MARNE puisque huit des onze boucles déposées au niveau du crâne proviennent de ce site.

Cependant, il faut souligner que les couteaux ne sont pas déposés que sous la tête mais aussi, à la gauche et à la droite de celle-ci, laissant ainsi penser que ces objets pouvaient jouer un rôle au moment des funérailles et être déposés dans la sépulture.

Les dépôts ne concernent pas que les couteaux retrouvés au niveau du crâne. Ainsi, un objet a été mis au jour entre les fémurs à ROMILLY-SUR-ANDELLE (ROMILLY-SUR-ANDELLE513),

mais pointe vers le haut, ce qui laisse penser qu'il n'était pas suspendu (pas de trous au niveau de la lame).

Ces objets sont retrouvés du V^e au VIII^e siècle.

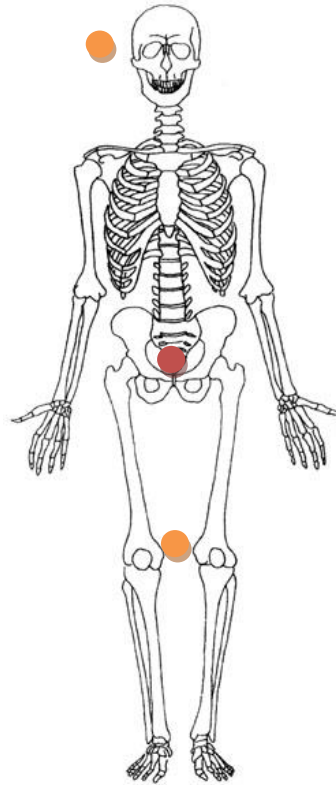


Figure 74 - Positions les plus fréquentes - Couteaux (Base Excel - C. Blanchard)

Dague

Une seule dague a été mise au jour au sein de notre corpus, dans la nécropole située à PARIS. Cet objet est atypique et rarement retrouvé au sein de la région francilienne. Elle était notamment associée à des pièces textiles conservées identifiées comme une armure et un fourreau dans une sépulture datée du VI^e- VII^e siècle.

Elle était très probablement en position de port (théorie supportée par la présence du fourreau) au niveau des vertèbres lombaires.

Épée

Seulement trois épées ont été mises au jour dans les sites étudiés : deux sur le site de SAINT-DIZIER et une sur le site de LOUVRES.

Elles ont toutes été déposées au même endroit : entre le membre supérieur droit et le membre inférieur droit (Figure 75). Cette position peut relever de plusieurs gestes, soit le port de l'arme effectué grâce à un système de baudrier au niveau de l'épaule, mais aussi un dépôt lors de l'inhumation. Ce dépôt au plus près du corps, littéralement dans les bras du mort, est en cohérence avec le rapport très personnel entre l'épée et celui qui la porte, tel qu'il est rapporté par les écrits de la période.

Cet objet a été retrouvé dans des sépultures des V^e au VII^e siècle.

L'épée est un artefact fortement empreint de symbolique (Huynh, 2011). En particulier d'un rapport affectif entre le porteur et son arme, certains allant jusqu'à la nommer dans plusieurs récits historiques (avec les fameux exemples de Roland et Durandal ou même Arthur et Excalibur). Représentantes du pouvoir de leurs possesseurs elles sont aussi source de force pour ce dernier (Hruting, l'épée de Beowulf, est ainsi censée n'avoir jamais failli son propriétaire).

E. Salin souligne ce rapport au pouvoir et à la légitimité lorsqu'il cite Paul Diacre (*Histoire des Lombards*) (Salin, 1952) qui décrit comment le duc de Vérone a pour objectif de rouvrir la tombe du roi Alboin pour récupérer l'épée du défunt, afin de s'approprier pleinement le symbole de pouvoir qu'elle représente (Noterman, 2016). L'importance sociale de cet objet,

et sans en douter la qualité du bien, en fait dans la loi des Ripuaires le deuxième objet dont le vol est le plus sévèrement puni (huit solidi), derrière la cuirasse (douze solidi), et devant toute autres formes d'armement (bouclier à peine deux solidi) ou un casque (six solidi).

Il faut aussi noter que, même s'il n'y a que trois occurrences de cet objet, la position est identique dans deux sites qui sont pourtant les plus éloignés de notre corpus, mais qui sont les plus riches ensembles. On pourrait évoquer la marque d'une tradition, (une forme de standardisation) ou d'un attachement fréquent à ces dépôts que l'on retrouve dans les ensembles élitaires à travers notre territoire.

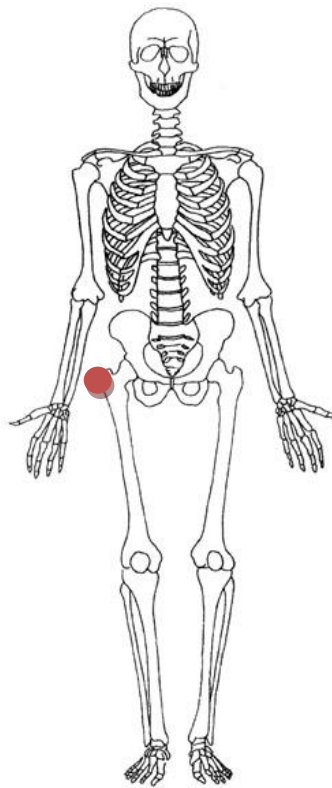


Figure 75 - Positions les plus fréquentes - Epées (Base Excel - C. Blanchard)

Épingles

On retrouve un total de trente-quatre épingles dans notre corpus. La récurrence de ces objets s'explique notamment par leur faible coût de production⁴⁰ (Thuaudet, 2017) et leur praticité. Ces objets ont une multitude d'usage, de l'épingle de coiffure ou de voile, à l'épingle de langes, de vêtement ou de linceul (Thuaudet, 2017).

Les types d'épingles et les positions dans lesquels elles sont retrouvées sont par conséquent très variables, mais aussi très révélatrices de leur utilisation.

Sur notre territoire on compte donc quinze épingles découvertes au niveau du crâne (sous ou autour) et des vertèbres cervicales dans les sites de PARIS (dont cinq sur le même individu associées à des fils d'or), VENDEUIL-CAPLY, CHARTRES, NOISY-LE-GRAND, ROMILLY-SUR-ANDELLE et LAGNY-SUR-MARNE. Pour ces cas, on peut supposer la présence d'épingles de coiffure, de maintien de voile (des « épingles de tête »), mais elles peuvent aussi être dédiées à tenir un linceul (en particulier pour les cas où le linceul recouvrait la tête (voir Figure 76).

Sept autres ont été mises au jour au niveau du rachis et des membres supérieurs sur les sites de VERSAILLES, GAILLON-SUR-MONCIENT (dans ces deux sites, les épingles sont exclusivement au niveau du rachis) et LAGNY-SUR-MARNE. On peut supposer un usage probable en tant qu'épingles de vêtements, de langes ou de linceul.

On peut noter que si les épingles semblent être utilisées de façon homogène sur notre territoire il semble y avoir une distinction nette dans l'usage de cet objet entre les sites. A part au sein de la nécropole de LAGNY-SUR-MARNE où l'on constate à la fois des épingles dans la partie basse du rachis et au niveau de la tête, les sites dans lesquels des épingles ont été retrouvées au niveau de la tête ne semblent pas contenir d'individus avec des épingles au niveau du rachis et vice-versa.

On peut supposer l'usage de linceul d'après ces objets au moins pour les nécropoles de VERSAILLES, GAILLON-SUR-MONCIENT et LAGNY-SUR-MARNE. Les épingles retrouvées au niveau

40L'étude de O. Thuaudet concerne le XIIIe siècle, et est basée sur des livres de compte, néanmoins, les épingles de cette période sont composées des mêmes matériaux que la période qui nous intéresse, et cette étude semble pertinente.

de la tête sont de petites tailles exclusivement, alors que l'on voit plusieurs types de grandes épingles à spatule ou à polyèdre au niveau du rachis qui peuvent être perçues comme des épingles de vêtements ou linceuls.

Néanmoins, de petites épingles sont parfois aussi retrouvées au niveau du rachis, comme à VERSAILLES où trois épingles de petites tailles sont situées au niveau du membre supérieur gauche du défunt, dont notamment une à tête en forme de francisque. Olivier Thuaudet dans son article dédié à ces objets évoque la récurrence des épingles à cet emplacement qui correspond à celui des manches d'un vêtement. On peut donc estimer d'après ces constatations que ces épingles pourraient être en lien avec un vêtement, ou plus généralement au maintien d'une enveloppe souple, qui pourrait conséquemment aussi être un linceul. Les matériaux exploités sont très variables : alliage cuivreux, fer, argent, bronze, ou os. La forme des épingles s'adapte aussi au matériau, par exemple celles en os sont, sur les deux sites concernés, rondes et pas pointues, et devaient ainsi être utilisées avec des pièces de textiles appropriées (grosses mailles ? Lainage ?). Ces objets versatiles ont été retrouvés dans des sépultures datées du III^e au VIII^e siècle.

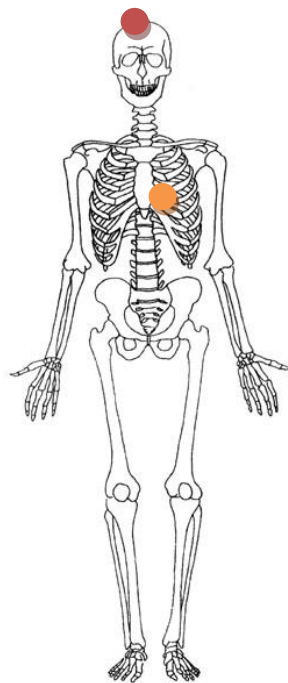


Figure 76 - Positions les plus fréquentes - Épingles (Base Excel - C. Blanchard)

Fers de lance

Quinze fers de lance ont été mis au jour sur le territoire, au sein de seulement quatre sites : GAILLON-SUR-MONCIENT, SAINT-DIZIER, LOUVRES et ROMILLY-SUR-ANDELLE. Ces quatre sites sont situés en périphérie de notre corpus (au nord, nord-ouest et à l'est).

Quatre fers sont situés dans la partie haute du corps et huit dans la partie basse (sous le bassin, membres inférieurs). Ils sont disposés à la droite comme à la gauche des défunts et sont tous en fer (Figure 77).

La lance est un bien d'envergure depuis l'Antiquité. Childéric est ainsi représenté avec une lance sur sa bague sigillaire, qu'il porte à sa droite. Le fait de se faire représenter avec cet objet est synonyme de son statut royal et de son attachement à la culture Antique. Il porte aussi la cuirasse et les cheveux longs comme un compromis de cette double culture.

Au même titre que l'épée⁴¹, la lance a aussi un rôle symbolique et peut aussi servir de moyen de désigner son héritier comme le raconte Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs* lorsqu'il évoque la désignation de Childebert comme successeur par Gontran en 585 (*Histoire des Francs VII, 33*) « [...] le roi Gontran, ayant remis la lance dans la main du roi Childebert, déclara : ceci est le signe que je t'ai confié mon royaume ». Paradoxalement, cette arme offensive a aussi un sens pacifique puisque la pointer vers le sol/l'abaisser est synonyme de fin du combat (Salin, 1943).

Au sein du corpus, des fers de lance ont été mis au jour dans des sépultures datées du V^e au VIII^e siècle.

41Dont Louis le Pieux se servira pour investir son fils successeur Charles Le Chauve (Theuws, 2000)

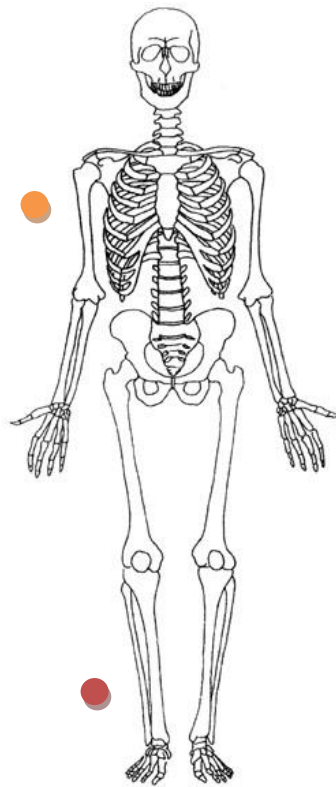


Figure 77 - Positions les plus fréquentes - Fers de lance (Base Excel - C. Blanchard)

Fermeoirs d'aumônières

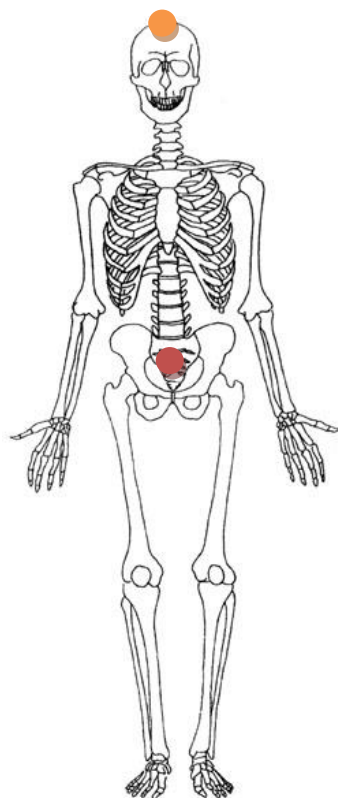
Vingt-cinq fermeoirs d'aumônières ont été mis au jour au sein du corpus. Ces éléments forment la partie métallique d'une aumônière et sont avant tout pratiques puisqu'ils permettent le stockage de petits éléments (monnaie, aiguille, etc.), dans cette poche située à la ceinture, mais aussi ornementaux puisqu'ils sont souvent ornés et de bonne facture.

Seize d'entre eux étaient placés au niveau du bassin ou des vertèbres lombaires et on peut légitimement penser qu'ils étaient portés par les défunts. Dans plusieurs cas il est spécifié que les objets ont été retrouvés en vue postérieure ce qui laisse penser qu'ils étaient portés dans le dos (comme à SAINT-DIZIER par exemple) (Figure 78).

Trois de ces objets ont été retrouvés au niveau des pieds/tibias et ont probablement été déposés, tout comme les éléments restants, découverts sous la tête des défunts. Comme pour d'autres éléments retrouvés dans cette position atypique (couteaux et boucles que l'on a déjà évoqués par exemple), cela nécessite une interaction directe avec le corps du mort lors des funérailles ou de la préparation du corps. On peut penser que le redressement de la tête ou l'installation de celle-ci sur une poche faisant office de support. Il faut aussi noter que tous les fermeoirs retrouvés derrière la tête des défunts étaient situés dans un aménagement en bois/matériau périssable. Cette position pourrait être en lien avec une possible exposition du corps au cours de laquelle cet objet permettrait un maintien de la tête et éviterait un basculement peu flatteur du crâne.

On peut lire des tendances entre les sites du corpus, ainsi au sein de SAINT-DIZIER, ROMILLY-SUR-ANDELLE, LOUVRES et VERSAILLES (les sites les plus à l'ouest et le plus à l'est) les fermeoirs sont tous exclusivement au niveau du bassin, alors qu'à l'inverse à VENDEUIL-CAPLY ils sont tous en position de dépôt, enfin à LAGNY-SUR-MARNE et GAILLON-SUR-MONCIENT tous les modes sont combinés, dépôts multiples et port au bassin.

Ces objets ont été mis au jour dans des sépultures datées des V^e au VII^e siècle.



*Figure 78 - Positions les plus fréquentes - Fermeurs d'aumônières
(Base Excel - C. Blanchard)*

Fibules

Les fibules sont l'un des objets emblématiques de la période mérovingienne et il n'est pas surprenant d'obtenir un total de soixante-dix pièces réparties dans huit sites du corpus : SAINT-DIZIER, VERSAILLES, VENDEUIL-CAPLY, LAGNY-SUR-MARNE, GAILLON-SUR-MONCIENT, ROMILLY-SUR-ANDELLE, LOUVRES, NOISY-LE-GRAND. Cet objet permet de maintenir une pièce de textile en place, mais il a aussi une forte composante ornementale comme le montrent les matériaux précieux et les décors stylisés dont ils sont ornés.

Les fibules sont le plus fréquemment retrouvées dans la partie haute du corps, au-dessus du bassin (Figure 79), à deux exceptions près (une au niveau du fémur et une au pied à LAGNY-SUR-MARNE⁴²). Les pièces sont essentiellement retrouvées au niveau du rachis, seules deux sont localisées à proximité du crâne (sur le site de LOUVRES). Ces deux fibules étant de petites tailles (l'une aviforme et l'autre discoïde), on peut supposer qu'elles aient été employées au même titre que des épingles de tête que l'on a déjà évoquées : pour tenir un voile ou les cheveux.

Les types de fibules semblent tenir un rôle déterminant dans l'emplacement qui leur est dédié. Sur les vingt-neuf d'entre elles qui sont situées sur les vertèbres lombaires ou le bassin, vingt-cinq sont des fibules de grande taille avec digitations (ansées symétriques ou ansées asymétriques). A l'inverse, sur les vingt-huit situées au niveau du crâne, des vertèbres cervicales dix-huit sont de petites tailles (aviformes, carrées, discoïdes). La taille de la fibule semble donc déterminer en partie son emplacement : de manière logique les grandes fibules, plus lourdes, sont situées en bas des vêtements et les plus petites au niveau du crâne pouvaient aussi maintenir des textiles plus légers comme un voile par exemple.

Les types sont donc très variés, mais plusieurs motifs sont récurrents : les fibules discoïdes (treize), les fibules zoomorphes (dix, dont huit sont aviformes et deux représentent des chevaux), les fibules ansées (trente-sept symétriques et dissymétriques confondues). D'autres sont plus rares à l'échelle du corpus mais quand même représentés, on a ainsi deux fibules trompettes, une fibule carrée bilobée et une paire de fibule en S.

⁴²Glissement dû à la décomposition ? Maintien d'une enveloppe souple type linceul ? Dépôt funéraire ? Objet ayant appartenu à un premier inhumé ? Un choix volontaire une forme de port « suspendu »

Les matériaux sont très divers (or, grenat, argent, alliage cuivreux, fer). Elles sont fréquemment portées par paire, voir même par quatre, mais des exemplaires seuls sont récurrents. On voit aussi des tendances propres à chaque site. Ainsi, à LOUVRES, SAINT-DIZIER et VERSAILLES, les fibules sont toujours portées par paire ou par quatre. A l'inverse, à LAGNY-SUR-MARNE, VENDEUIL-CAPLY, ROMILLY-SUR-ANDELLE et NOISY-LE-GRAND si elles sont aussi portées par paire et par quatre, un certain nombre d'exemplaires sont mises au jour seules.

La multiplication de ces objets au niveau du squelette axial, et donc du centre du corps, en fait des éléments qui semblent mis en avant sur le corps des défunts avec cette position centrale et à hauteur de vue. D'autant plus que les fibules servant à la fermeture d'un vêtement n'étaient par conséquent pas recouvertes ou cachées, mais bien au premier plan de la mise en scène funéraire.

Au sein du corpus, les fibules ont été mises au jour dans des sépultures datées du V^e au VIII^e siècle. Il faut cependant noter que la majorité de ces pièces proviennent de tombes datées des V^e- VI^e siècle.

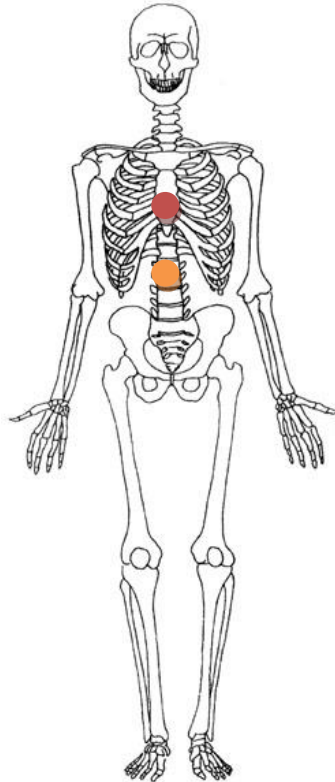


Figure 79 - Positions les plus fréquentes - Fibules (Base Excel - C. Blanchard)

Haches

Un total de douze haches a été retrouvé dans les nécropoles du corpus. La hache est un objet polysémique, puisqu'il peut à la fois faire référence à l'outil de travail, mais aussi à l'arme. Au sein de l'ensemble, les haches sont essentiellement des francisques, on considère donc ces objets comme éléments d'armement, d'autant plus qu'ils font partis d'ensembles martiaux dans la majorité des tombes. La francisque, ou hache de jet, est, au même titre que les fibules, un objet emblématique des sépultures mérovingiennes (Lebedynsky, 2001). Frans Theuws évoque aussi la symbolique de cet objet comme élément marqueur de propriété (Theuws, 2000).

Elles sont donc disséminées dans quatre sites, SAINT-DIZIER, GAILLON-SUR-MONCIENT, LOUVRES et VENDEUIL-CAPLY. Ces quatre nécropoles sont toutes situées aux marches de notre ensemble et trois de ces sites sont au nord-ouest. Cette répartition atypique pourrait témoigner de traditions de dépôts correspondants aux emplacements des sites.

La position de ces objets semble être très variable, mais ils sont essentiellement retrouvés déposés au niveau du bas du corps (surtout près des membres inférieurs : tibias ou au pied), même si le site GAILLON-SUR-MONCIENT compte deux dépôts au niveau du crâne, et à LOUVRES la seule hache de l'ensemble a été retrouvée au niveau du membre supérieur droit (Figure 80). Ces éléments ne semblent pas être portés au niveau de l'inhumation mais bien déposés auprès du défunt. Ces objets sont issus de tombes datées du V^e au VII^e siècle.

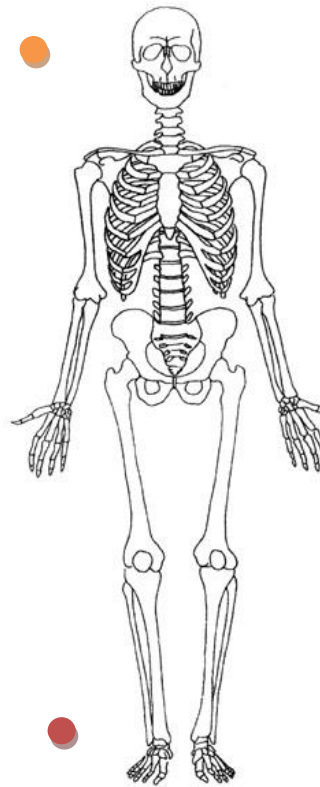


Figure 80 - Positions les plus fréquentes - Haches (Base Excel - C. Blanchard)

Monnaies

Trente-six pièces de monnaies ont été retrouvées dans neuf sites du corpus. Ces objets du quotidien sont récurrents sur l'ensemble de notre territoire : SAINT-DIZIER, VERSAILLES, VENDEUIL-CAPLY, LAGNY-SUR-MARNE, ROMILLY-SUR-ANDELLE, NOISY-LE-GRAND, GAILLON-SUR-MONCIENT, LOUVRES et PARIS.

Leurs positions sont diverses, mais on les retrouve plus fréquemment dans la partie haute du corps (Figure 81). Ainsi, certaines semblent portées, dans des poches ou aumônières, et d'autres déposées. Dix pièces ont été mises au jour entre le crâne et les vertèbres cervicales (dont une percée identifiée comme un pendentif porté). Celles retrouvées sous et autour de la tête, sont fréquemment identifiées comme des oboles, mais on se contentera de les décrire comme des dépôts faute de preuve de dépôts volontaires dans la bouche ou sur le visage des défunts.

Dix autres monnaies ont été trouvées entre les vertèbres thoraciques et le bassin (Figure 81), parmi elles au moins trois étaient percées et ont été identifiées comme pendentifs, les autres auraient pu être portées (dans une poche ou une aumônière en matériaux périssable par exemple), mais ont aussi pu être déposées volontairement lors des funérailles ou de la préparation du corps.

On peut noter la position atypique d'une monnaie retrouvée à NOISY-LE-GRAND, mise au jour entre la plaque-boucle et les restes textiles d'une ceinture en cuir. Peut-être une poche improvisée ? Qui pourrait témoigner de l'usage des éléments du costume funéraire dans la vie quotidienne du mort ? Ou bien simplement d'un dépôt lors de la cérémonie funéraire.

Dans deux cas des pièces ont été identifiées au niveau des fémurs du défunt : une pièce isolée à ROMILLY-SUR-ANDELLE et plusieurs éléments agglomérés à LAGNY-SUR-MARNE qui laissent entrevoir la possibilité d'une bourse en matériaux périssables dans laquelle les pièces auraient été conservées.

Les autres éléments ont été retrouvés en réduction ou dans le comblement (peut-être des pièces jetées au moment de la fermeture de la tombe ? Ou des traces de réinterventions?).

On retrouve de nombreux types différents et différents matériaux (argent, cuivre, alliage, fer), ainsi que différentes chronologie allant de monnaies gauloises à des monnaies qui semblent contemporaines des dates d'inhumation des défunts (IV^e-V^e siècles).

Certains sites comme VENDEUIL-CAPLY, LAGNY-SUR-MARNE et GAILLON-SUR-MONCIENT comptent un nombre d'objets supérieurs aux autres sites. A VENDEUIL-CAPLY en particulier, toutes les pièces de monnaie retrouvées ont été identifiées au niveau du crâne exclusivement, on peut alors supposer une pratique liée à la mise en terre, peut-être une forme d'obole, de dépôt, comme déjà évoqué ci-dessus,

Ces pièces ont été retrouvées dans des sépultures datées des V^e au VII^e siècle.

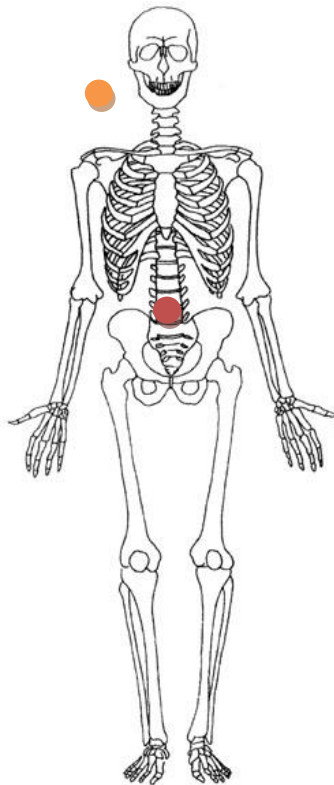


Figure 81 - Positions les plus fréquentes - Monnaies (Base Excel - C. Blanchard)

Manche de miroir

Un seul objet de ce type a été retrouvé au sein de notre corpus, sur le site de LOUVRES. Cet objet, de bonne facture et en matériau précieux (en argent), relatif au soin à la personne a été retrouvé entre les fémurs du défunt. Cette position laisse penser que l'objet était probablement porté à la ceinture grâce à un système de suspension, il peut aussi avoir été déposé volontairement lors des funérailles. La grande rareté de cet objet en fait l'un des éléments les plus précieux de notre ensemble et mets encore une fois le site de LOUVRES comme un ensemble funéraire de grande valeur.

Cet objet a été retrouvé dans une sépulture datée des V^e- VII^e siècle.

Peignes

Huit peignes ont été retrouvés au sein des sépultures du corpus, au sein de seulement trois sites : SAINT-DIZIER, LAGNY-SUR-MARNE et VENDEUIL-CAPLY. Ces trois sites sont situés à l'est et au nord de l'ensemble, cette répartition pourrait marquer une pratique de dépôts locaux.

Quatre objets sont identifiés comme étant « en os » (VENDEUIL-CAPLY et SAINT-DIZIER) et les quatre autres sont « en bois de cervidés » (LAGNY-SUR-MARNE).

Les positions sont variables mais récurrentes (Figure 82), ainsi à SAINT-DIZIER le peigne retrouvé est au niveau du tibia gauche du défunt, à LAGNY-SUR-MARNE, site où la moitié du total des peignes a été retrouvé, ils sont tous été retrouvés du côté droit du corps : deux au niveau du fémur et deux au niveau du crâne. Les rapports ne précisent pas si certaines pièces sont trouées, mais le cas échéant un port en suspension est envisageable pour les peignes mis au jour à proximité des membres inférieurs.

Les peignes sont des objets fortement chargés symboliquement, que ce soit selon des perspectives sur les cheveux longs et le pouvoir mérovingien, mais aussi sur les femmes et les cheveux cachés/voilés. Cet objet est aussi un bien qui pourrait être perçu comme personnel, un objet utilisé au quotidien par le défunt lui-même, par des proches dans le cas d'enfants en bas âge, ou de préparation du corps mort par exemple.

Les positions reflètent d'ailleurs bien ces idées, car tous les objets sont déposés proche du corps ou sur le corps : des dépôts au niveau du crâne ne sont pas anodins dans le cadre d'objets utilisés sur la tête, et pourraient être perçus comme la marque d'un geste familier de dernier soin.

Ces objets ont été retrouvés dans des sépultures des V^e au VII^e siècle.

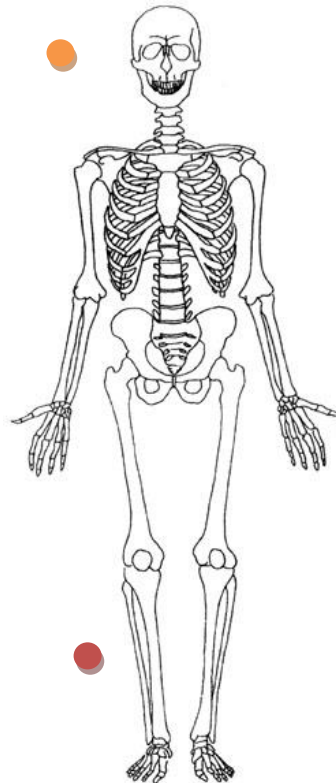


Figure 82 - Positions les plus fréquentes - Peignes (Base Excel - C. Blanchard)

Pinces à épiler

Huit pinces à épiler ont été retrouvées au sein de quatre sites différents : SAINT-DIZIER, VENDEUIL-CAPLY, GAILLON-SUR-MONCIENT et ROMILLY-SUR-ANDELLE. Ces quatre sites sont en périphérie est, ouest et nord du corpus.

L'usage de cet objet est relatif au soin à la personne, comme le peigne (notamment à l'entretien de la pilosité), et peut donc être relatif au soin du corps mort ou à un usage personnel du vivant. A SAINT-DIZIER et GAILLON-SUR-MONCIENT les trois éléments ont été découverts au niveau du bassin du défunt (Figure 83), ce qui laisse penser que l'objet aurait pu être stocké dans une aumônière portée à la ceinture (fait avéré à SAINT-DIZIER).

A ROMILLY-SUR-ANDELLE et à VENDEUIL-CAPLY deux objets ont été découverts au niveau du crâne des défunts. A ROMILLY-SUR-ANDELLE l'objet était déposé à la droite du crâne, alors qu'à VENDEUIL-CAPLY la pince était située dessous (cette position, mise en parallèle avec la présence relativement fréquente de fermoir d'aumônière au même endroit sur ce site, peut laisser penser que ce petit élément aurait pu être contenu dans une aumônière déposée derrière le crâne du défunt). Les trois derniers objets découverts à VENDEUIL-CAPLY étaient au niveau de la scapula des défunts (deux à gauche et une à droite) (Figure 84), cette position pourrait aussi être due au port de l'objet (dans une poche par exemple), ou à un dépôt lors des funérailles ou de la préparation du corps. Ces pièces ont été retrouvées dans des sépultures des V^e- VI^e siècle.

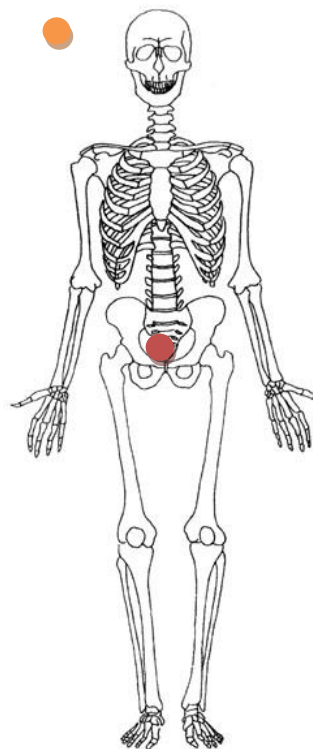


Figure 83 - Positions les plus fréquentes – Pinces à épiler (Base Excel - C. Blanchard)

Pointes de flèches

Sept pointes de flèches ont été retrouvées au sein du corpus, dont quatre dans la même sépulture à VENDEUIL-CAPLY. Les autres pièces ont été mises au jour dans d'autres tombes à VENDEUIL-CAPLY et SAINT-DIZIER, toutes disposées aux pieds des individus.

Ces objets sont relatifs à la sphère martiale et ont été retrouvés dans des sépultures datées des V^e et VI^e siècle.

Scramasaxes

Vingt-six scramasaxes ont été retrouvés au sein du corpus, dans les sites de SAINT-DIZIER, VERSAILLES, VENDEUIL-CAPLY, LAGNY-SUR-MARNE, GAILLON-SUR-MONCIENT, NOISY-LE-GRAND et ROMILLY-SUR-ANDELLE. C'est l'arme la plus retrouvée tous sites confondus, en particulier à ROMILLY-SUR-ANDELLE (onze occurrences) et GAILLON-SUR-MONCIENT (six occurrences).

Les scramasaxes mesurent en général autour de soixante centimètres, mais il en existe aussi autour de quarante et cinquante centimètres (Lebedynsky, 2001). Ces pièces sont caractéristiques de l'armement offensif et ont été mis au jour dans des sépultures du V^e au VII^e siècle.

Ces objets sont retrouvés essentiellement au niveau des fémurs ou des membres supérieurs (Figure 85). Ainsi, on ne constate aucun dépôt aux pieds ou au niveau de la tête osseuse. On peut supposer le port, ou dépôt, de l'objet au niveau de la ceinture dans douze cas (particulièrement pas l'observation de contacts entre l'os et l'arme). Cette position se retrouve dans les textes, notamment dans un écrit d'Agathias : « le glaive pend le long de leur cuisse » (Agathias, *Histoire de l'empereur Justinien*, VI^e siècle).

A GAILLON-SUR-MONCIENT un objet a été retrouvé sous l'individu (port dans le dos ?). Cette position résonne encore une fois avec des textes, notamment avec une description faite par Sidoine Apollinaire qui lors de sa description de l'entrée de Sigisbert dans Lyon en 470 (Epist. IV, 20 in Riche, Périn, 1996), décrit les guerriers entrants munis « [de] glaives pendant à leurs épaules retenues par des baudriers ».

Les autres objets ont été mis au jour soit au contact de la partie latérale d'un membre supérieur, droit ou gauche (4 cas), soit entre un membre supérieur et un membre inférieur (au creux du bras), dans une position intime qui rappelle fortement l'emplacement des épées du corpus. Les autres objets étaient en réduction ou dans des sépultures sans ossements.

Les différences intersites de dépôt ou port sont minimales mais on peut noter quelques caractéristiques propres à chaque ensemble : à SAINT-DIZIER les deux objets sont déposés du côté gauche des défunts, à VERSAILLES ils sont au niveau du bassin, à VENDEUIL-CAPLY, NOISY-LE-GRAND et LAGNY-SUR-MARNE ils sont entre un membre supérieur et un membre inférieur, à GAILLON-SUR-MONCIENT toutes les positions citées dans le descriptif sont valables et à ROMILLY-SUR-ANDELLE, à une exception près tous les objets sont déposés au niveau des membres inférieurs et du bassin.

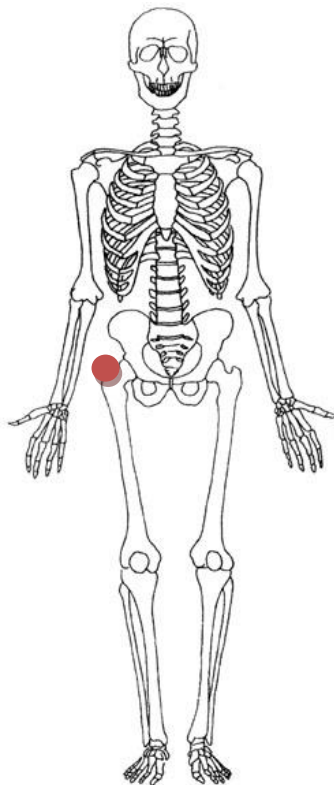


Figure 84 - Positions les plus fréquentes - Scramasaxes (Base Excel - C. Blanchard)

Silex

Dix silex ont été retrouvés, exclusivement sur le site de GAILLON-SUR-MONCIENT. Cette particularité géographique peut être due à une volonté locale des pratiques funéraires, mais on peut également admettre que la géologie du site permet un approvisionnement facile de ce type d'objet. Le silex était utilisé sous la forme de briquet.

Les positions sont variables mais toutes proches du bassin (fémur ou des membres supérieurs) (Figure 85) ce qui laisse penser que cet élément était stocké dans une poche de vêtement ou une bourse à la ceinture.

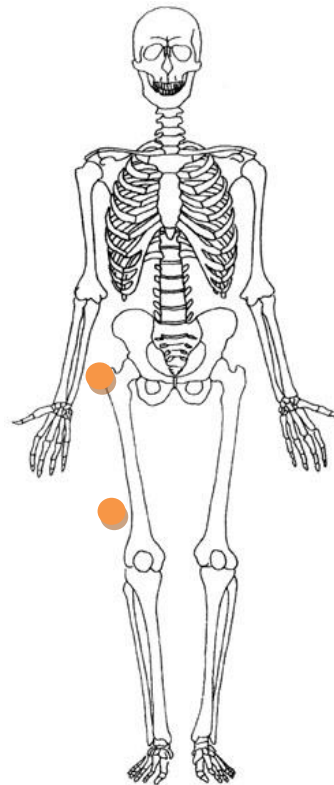


Figure 85 - Positions les plus fréquentes - Silex (Base Excel - C. Blanchard)

Umbos de boucliers

Seuls deux umbos de boucliers ont été retrouvés sur le site, au sein du site de SAINT-DIZIER daté du VI^e siècle, ainsi qu'une manipule dans l'une des deux tombes.

Ces objets sont très peu retrouvés en fouille, par conséquent leur faible représentation dans l'ensemble peut aussi être un biais de terrain ou de reconnaissance de restes métalliques mal conservés. En tout cas ce faible nombre peut aussi être synonyme de rareté et de bien précieux, et probablement d'un statut élevé au sein de la communauté.

Vaisselle céramique

Les pièces en céramique sont les éléments de vaisselle les plus présents à l'échelle du corpus. On en retrouve cent neuf disséminés dans six sites différents : VENDEUIL-CAPLY, VERSAILLES, NOISY-LE-GRAND, GAILLON-SUR-MONCIENT et ROMILLY-SUR-ANDELLE. Ces sites sont répartis de l'est à l'ouest de l'ensemble, mais sur les cent-dix pièces, cinquante-quatre viennent de ROMILLY-SUR-ANDELLE, trente-huit de GAILLON-SUR-MONCIENT, six de VERSAILLES, dix de VENDEUIL-CAPLY et une de NOISY-LE-GRAND.

Les sites à l'ouest du territoire étudié semblent être très largement majoritaires dans la répartition de ce type d'objet (en particulier GAILLON-SUR-MONCIENT et ROMILLY-SUR-ANDELLE, distants d'une soixantaine de kilomètres et les deux sites le plus à l'ouest de notre corpus). On peut lire ici une préférence locale dans les dépôts funéraires et même une véritable logique territoriale puisque ces objets sont quasi-systématiquement déposés au même endroit.

A l'inverse, sur les sites les plus à l'est, seul NOISY-LE-GRAND est représenté avec seulement un objet de ce type. On peut noter que dans d'autres sites, comme LAGNY-SUR-MARNE, aucune pièce de vaisselle céramique n'a été retrouvée.

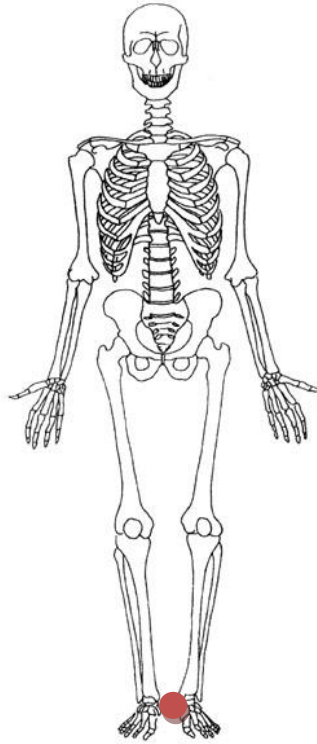
Le rôle encore méconnu des céramiques durant le déroulement des funérailles (Dédiées au soin du corps ? Banquet ? Offrande au défunt ? Rites païens ?) ne permet pas de justifier un si grand écart intersites dans les dépôts de ces objets, mais on peut tout de même témoigner

de fortes différences au sein de notre ensemble en ce qui concerne ces objets qui pourraient être liées à des pratiques liées aux funérailles.

Sous l'appellation vaisselle céramique se cache une grande variété d'objets : cruche, vase, gobelet, assiette, etc. Leurs positions sont très standardisées, puisque sur tous les éléments mis au jour seulement deux ont été retrouvés au niveau du crâne (un à GAILLON-SUR-MONCIENT et un à VERSAILLES), les autres étant au niveau des pieds ou des membres inférieurs (ces dépôts ont pu être faits sur des aménagements en bois/matériaux périssable et s'effondrer sur le squelette par la suite, néanmoins la position de dépôt reste le bas du corps).

La récurrence de ces artefacts au pied des tombes (Figure 86) peut être due à plusieurs facteurs. Le premier est purement pratique puisque la taille parfois conséquente de ces objets les rend compliqué à intégrer à la logique des dépôts au sein de la tombe. La seconde possibilité relève d'un choix volontaire, celui de reléguer ces objets, utilisés lors de la cérémonie funéraire (soin au corps ou banquet par exemple), dans la tombe car l'usage qui en a été fait empêcherait leur utilisation dans la vie quotidienne des vivants. Cela pourrait aussi expliciter leur présence quasi-systématique au pied de la tombe, parfois avec les ossements de précédents occupants de la sépulture.

Cet héritage des dépôts gallo-romains va se raréfier, puis disparaître vers la fin de la période (Périn, Dierkens, 2011). Au sein du corpus, on peut noter que si ces dépôts sont présents du V^e au VIII^e siècle, ils sont largement majoritaires au VI^e-VII^e siècle.



*Figure 86 - Positions les plus fréquentes - Vaisselle céramique
(Base Excel - C. Blanchard)*

Vaisselle métallique

Beaucoup plus rare que la vaisselle céramique, seuls quatorze pièces en métal ont été retrouvées sur le corpus, au sein de trois sites seulement : SAINT-DIZIER, LOUVRES et VENDEUIL-CAPLY.

Les objets mis au jour sont les suivants : une cuillère (une seule occurrence à VENDEUIL-CAPLY), un chaudron (une seule occurrence à SAINT-DIZIER) et des bassins en bronze (neuf occurrences). Ces objets sont majoritairement retrouvés au niveau des pieds ou des tibias (Figure 87), parfois même sur ces parties du corps, on peut supposer pour plusieurs cas à cause de dépôts sur un aménagement en matériau périssable qui se serait écroulé après décomposition, emmenant ainsi les objets dans sa chute sur le squelette. Cependant, paradoxalement certains de ces objets ont été retrouvés dans des chambres funéraires (à SAINT-DIZIER et VENDEUIL-CAPLY), qui sont des architectures de grande taille, ce qui laisse penser que la généralisation des dépôts au pied des défunts serait bien un choix et pas un dépôt par manque de place. Mais il faut aussi noter que ces constatations ne prennent pas en compte la place qui aurait pu être occupée par des éléments périssables (tissus ou textiles divers, fleurs ou végétaux, voire même nourriture).

Un seul bassin a été retrouvé au niveau de la tête, à LOUVRES.

Ces dépôts ont été retrouvés dans des sépultures datées du V^e au VII^e siècle.

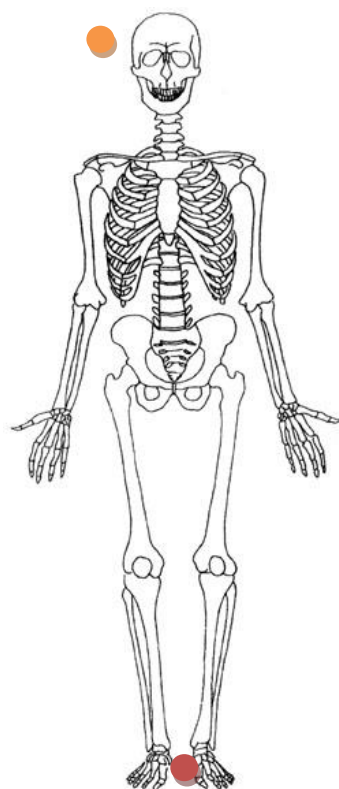
Les nécropoles citées sont situées aux marches du corpus (est, ouest et nord) et forment les limites de notre corpus dans ces trois directions. Cette récurrence de biens de valeurs dans les sépultures de sites si distants pourrait être la justification d'une nécessité ostentatoire et aussi de pratiques ritualisées dans des sites élitaires comme le sont en particulier SAINT-DIZIER et LOUVRES (VENDEUIL-CAPLY à une plus petite échelle).

On choisit aussi d'inclure, par extension, les seaux en bois (et leurs éléments en fer) retrouvés à GAILLON-SUR-MONCIENT et SAINT-DIZIER dans cette catégorie. Deux seaux sont donc inclus dans notre corpus. De nombreuses questions sont relatives à l'usage de ce type de récipient et il n'y a que peu de données sur le sujet (Effros, 2002).

Le dépôt de seaux n'est pas propre au haut Moyen Âge. En Europe occidentale des dépôts de seaux sont retrouvés à la fin de l'âge du Bronze et à La Tène ancienne et moyenne, ils disparaîtront progressivement au I^e siècle de notre ère et connaîtront une nouvelle récurrence à partir du IV^e siècle de notre ère (Vallée, 2016). Ils sont retrouvés du sud de l'Angleterre jusqu'au sud de la France dans des contextes variés, des sépultures aux puits votifs dans le Midi par exemple. Ils ont aussi une typologie très hétérogène, qui va des objets les plus simples dotés d'une simple armature en fer jusqu'aux éléments ornés, et sont retrouvés accompagnant des hommes, des femmes et des enfants. Néanmoins, leur morphologie reste semblable peu importe l'endroit où ils sont retrouvés.

L'exemple de GAILLON-SUR-MONTCIENT n'a, par exemple, pas révélé d'ornements particuliers, il pourrait alors se rapprocher des objets mis au jour en contexte domestique, où les assemblages mobiliers sont plus modestes (Vallée, 2016).

Quant à savoir pourquoi cet objet a été retrouvé dans une sépulture, la question reste ouverte. Néanmoins, on peut noter que ces dépôts semblent être relativement rares. L'association fréquente de ce type de mobilier à de la vaisselle, a laissé penser qu'il existait un lien entre la capacité de contenance des seaux et une possible utilisation lors de banquets pour le service de boissons ou de nourriture (Vallée, 2016). Le seau aurait alors joué un rôle, au côté de la vaisselle céramique et en verre, dans des moments de construction communautaire, ou de créations d'alliances (Effros, 2002).



*Figure 87 - Positions les plus fréquentes - Vaisselle métallique
(Base Excel - C. Blanchard)*

Vaisselle en verre

On compte vingt-trois pièces de vaisselle en verre sur le corpus, regroupant coupes, bouteilles, cornets apodes, flacons, gobelets et bols. Ces objets sont représentés dans six sites : SAINT-DIZIER, VENDEUIL-CAPLY, LOUVRES, ROMILLY-SUR-ANDELLE, GAILLON-SUR-MONCIENT et NOISY-LE-GRAND. Mais il faut noter qu'à ROMILLY-SUR-ANDELLE, NOISY-LE-GRAND et GAILLON-SUR-MONCIENT, il n'y a qu'une seule occurrence d'éléments en verre, alors qu'à LOUVRES, SAINT-DIZIER et VENDEUIL-CAPLY, on compte respectivement cinq, cinq et dix objets.

On peut remarquer que contenir des liquides semble être l'un des buts premiers de ce type de vaisselle. On peut ainsi faire la différence entre des objets dédiés à la consommation (gobelet, bol, coupe, cornet), ou au service de ceux-ci (bouteille, flacon).

Dans sept cas de la verrerie a été retrouvée au niveau du crâne, et dans les seize sépultures restantes les éléments étaient situés au pied du défunt (Figure 88). A LOUVRES et VENDEUIL-CAPLY, plusieurs pièces de verrerie sont découvertes dans les sépultures concernées : les objets de consommation allant de pair avec les objets de service (à SAINT-DIZIER on a par exemple une coupe et une bouteille, à LOUVRES une bouteille, un flacon et un bol, à VENDEUIL-CAPLY un flacon et un gobelet). On voit aussi des dépôts multiples, avec plusieurs objets de consommation (à SAINT-DIZIER on a ainsi dans une seule sépulture deux coupes et un gobelet). La vaisselle en verre est présente dans le corpus dans des sépultures datées du V^e au VIII^e siècle, mais est majoritaire au V^e-VII^e siècle.

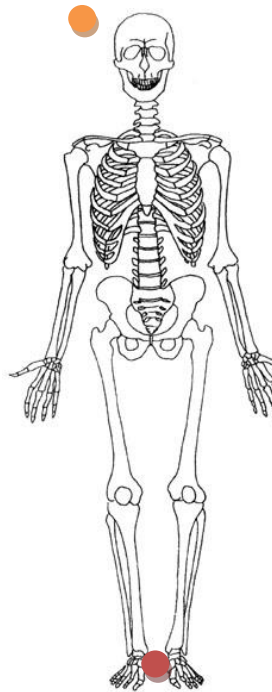


Figure 88 - Positions les plus fréquentes - Vaisselle en verre (Base Excel - C. Blanchard)

Les positions des objets déposés dans les sépultures sont évolutives. Cependant, on peut lire, comme pour les préférences des dépôts, des modalités dépositionnelles qui se retrouvent dans une multitude de sites, mettant en avant, encore une fois, la possibilité de rites locaux. Cependant, il ne faut pas sous-estimer la prévalence de choix relatifs à l'échelle des sites, voir mêmes des tombes, et pourquoi pas de moments chronologiques.

Ci-dessous, on va s'intéresser aux différences de dépôts entre chaque siècle.

VIII.II- Chronologie et répartition mobilières par sexe des individus : des différences au fil des siècles ?

S'intéresser à la chronologie est difficile en archéologie. Le haut Moyen Âge est une période relativement courte, d'à peine quatre siècles, qui ne permet pas une analyse sur le temps long à l'échelle de périodes plus étendues. On s'attachera ici à voir si les répartitions d'objets entre hommes et femmes diffèrent entre les siècles. Cependant, il convient de souligner deux choses importantes.

En premier lieu, les objets sont déterminés, la plupart du temps dans notre corpus, comme appartenant à un siècle ou l'autre d'après une analyse typo-chronologique. Analyse qui si elle est considérée comme fiable ne permet pas forcément de prendre en compte l'étendue de l'usage d'un objet sur plusieurs siècles. Deuxièmement, ces objets étant retrouvés dans le contexte atypique de la mort, et donc destinés à ne plus être utilisés, il faut prendre en compte qu'ils auraient pu être déposés après une utilisation par les vivants, ou créés pour l'occasion.

Ainsi, plus que de s'intéresser aux types d'objets, on cherchera à voir si le nombre d'objets évolue entre individus féminins et masculins au fil des siècles et si oui selon quels schémas.

On ne peut que raisonner à partir du *terminus post quem* des artefacts qui nous intéressent, la typo-chronologie suivant un raisonnement de siècles en siècles on choisit un intervalle de 100 ans en 100 ans pour harmoniser les données et favoriser une répartition statistique on utilise le matériel *Chronophages* mis à disposition par l'équipe de recherche *Archéofab* (Desachy et al.). Cet algorithme permet d'uniformiser les dates des sépultures de façon statistique et fournit ainsi un tableau de répartition des données révélant sous la forme d'un graphe les occurrences de siècles les plus fréquents. On obtient ainsi trois tableaux différents : l'un général qui concerne toutes les données, indéterminées incluses, un dédié aux femmes seulement et un autre pour les hommes.

On peut constater que les trois tableaux sont quasiment identiques. La période des Ve aux VIIIe siècles est celle qui est la mieux représentée, en particulier du VIe au VIIIe siècle puisque ces deux périodes concentrent la moitié des données. Il ne semble pas y avoir de différences entre hommes et femmes au sein du corpus.

L'analyse a révélé plusieurs aspects des pratiques funéraires du haut Moyen Âge.

En premier lieu, les aménagements de tombes sont diversifiés et correspondent aux descriptions dans la littérature dédiée. Ainsi, des inhumations sans aménagements visibles, jusqu'aux sarcophages en pierre ou en plâtre et aux chambres funéraires, le corpus couvre la majorité des types de structures connus pour la période. Toutefois, il faut noter des tendances à l'aune de certains sites, voir de plusieurs ensembles à proximité, où plus de la moitié des défunts sont inhumés dans les mêmes aménagements, quand d'autres sont enterrés sans distinction entre les types. Aucune préférence d'aménagements entre les sépultures d'hommes et de femmes n'a été observée.

Deuxièmement, l'approche des répartitions d'objets permet plusieurs remarques. Certaines architectures semblent ainsi regrouper plus d'objets que d'autres : en particulier les chambres funéraires, mais aussi les tombes sans aménagements visibles, ce qui permet de souligner que ce type n'est pas assimilable à des inhumations pauvres. Le nombre d'objets dans certaines tombes, comme les sarcophages, se doit cependant d'être relativisé, en particulier à cause du fort taux de pillage de ce type de constructions.

Les dépôts mobiliers sont variables et divers à l'échelle des sites du corpus. Le nombre de biens déposés dans les sépultures ne correspond pas au nombre d'inhumations. Ainsi, des sites avec peu de défunts, comme Saint-Dizier ou Louvres où moins de cinq sépultures ont été fouillées, comptent le plus d'objets par rapport au nombre d'individus. Il semble donc y avoir des préférences dépositionnelles au sein des ensembles qui marquent bien l'importance du choix des objets. Cette sélection se lit aussi à travers les types d'objets qui sont installés au côté des morts. Les éléments de parure vestimentaire et utilitaires sont retrouvés dans la majorité des sépultures avec mobilier. En contre partie les armes et les bijoux, sur lesquels l'accent est le plus souvent mis pour déterminer un « sexe mobilier », sont mis au jour près de trois fois moins souvent. La surreprésentation d'objets utilitaires et de parure vestimentaire peut-être perçue comme simplement fonctionnelle dans le cadre des

funérailles : on se sert de ces pièces pour vêtir le défunt (fibules, ceintures – les boucles sont l'objet le plus retrouvé -, etc.) ou on l'inhume avec les éléments qu'il utilisait au quotidien (peigne, vaisselle, etc.). Cependant, l'accumulation de ces pièces dans certaines tombes est aussi un indicateur du besoin ostentatoire des élites alto-médiévales.

Ces constatations mettent en avant qu'à l'échelle du corpus la distribution des biens mobiliers est très hétérogène, mais qu'il y a des préférences locales qui résultent donc de choix effectués par les vivants, qui nous informent sur les rites à l'échelle même des sites. Les nécropoles au nord-ouest du corpus privilégient les dépôts utilitaires, puis vestimentaires, les armes et les bijoux en dernier lieu. Au centre, à l'est et au sud du territoire, les pièces de parures vestimentaires sont très largement majoritaires et les armes extrêmement rares. Deux ensembles se détachent clairement des autres sites et ne correspondent à aucun des deux schémas décrits ci-dessus : le site de Louvres où sont privilégiés les bijoux et les éléments utilitaires et vestimentaires, et le site de Saint-Dizier qui a la même répartition exceptée le fait que les armes sont majoritaires devant les bijoux. Ces remarques permettent de renforcer à la fois les théories sur la normalisation des dépôts funéraires, tout en insistant sur le poids des préférences locales.

Un détail par objets a aussi permis une vue d'ensemble de la position des objets déposés dans les tombes et encore une fois de la standardisation de celle-ci. L'importance de la taphonomie, que ce soit dans la détermination du propriétaire originel d'un objet (en particulier pour notre période où les réutilisations de sépultures sont très fréquentes), la lecture de négatifs d'un élément disparu (non conservé ou pillé) ou bien l'appréhension des questions relatives au port ou au dépôt d'un bien, a ainsi pu être soulignée. Etudier l'emplacement où un objet est déposé c'est aussi par extension approcher la symbolique de ces derniers, notamment devant la récurrence des positions où ils sont mis au jour.

La dernière partie aura comme charge de répondre à plusieurs questions sur l'approche du genre par les dépôts mobiliers. En effet, une dichotomie stricte du sexe semble finalement un choix d'approche atypique au vu des données disponibles. Alors pourquoi est-ce qu'elle prévaut (dans les études d'objets comme dans les approches sociétales) ?

Comment à travers l'analyse faite ci-dessus peut-on encourager l'ouverture du spectre des représentations sociales pour la période ?

Que peut-on en comprendre sur les modalités du genre et du pouvoir chez les populations mérovingiennes ?

CHAPITRE IX - Le choix des objets déposés dans la tombe

IX.I - Comment comprendre la récurrence des positions des objets dans les tombes ?

A partir du détail ci-dessus des positions privilégiées par objets présenté ci-dessus, il convient d'établir une perspective plus large afin d'avoir une vue d'ensemble des endroits privilégiés pour les dépôts d'objets sur et autour du corps du défunt. Ainsi, les positions de chaque objet ont permis de mettre en avant des parties du squelette qui semblent mieux dotées.

On ne rentrera pas ici dans le détail objet par objet et position précise comme cela a été fait auparavant. De plus, pour faciliter une compréhension globale les positions ont été réunies par emplacement sur ou autour du corps : le bassin, le tronc, les bras et les mains, les jambes, la tête et les pieds. Pour la partie qui suit, seront employés les termes courants pour désigner les parties du corps du défunt, particulièrement dans le but de s'attacher au geste des vivants et à leurs contacts avec le corps mort. Les positions exactes où les objets ont été retrouvés lors des fouilles ont été identifiées dans la partie précédente.

IX.II - Les objets au niveau du bassin

La partie du corps où le plus d'objets sont mis au jour est le bassin (deux-cent-soixante-dix-neuf occurrences). Sans surprise, les objets les plus déposés sont des éléments de parure vestimentaire (boucle et plaque-boucle) (Figure 92 et 93), qui sont aussi les plus nombreux à l'échelle du corpus et correspondent à un usage pratique, puisque les défunts mis au jour sont inhumés habillés (une ceinture qui tient un pantalon, ferme un manteau voire un linceul par exemple). Plus de la moitié de ces objets sont d'ailleurs déposés au niveau du bassin (54 %).

	Parure vestimentaire	Bijoux	Armement	Utilitaire
Nombre d'occurrences	212	2	12	53
Nombre total par catégorie d'objets	392	86	60	288
% par rapport au total	54	2	20	18

Figure 92 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau du bassin des défunts - C. Blanchard)

Cinquante-trois objets utilitaires sont aussi déposés au niveau du bassin, 18 % d'entre eux. Ces éléments sont essentiellement de petites pièces du quotidien, qui pour la plupart étaient portées dans une aumônière placée à la ceinture. Ainsi, on constate la récurrence de pièces de monnaies variées, de silex ou pince à épiler. Cette position est aussi privilégiée pour les couteaux, qui devaient être portés dans un fourreau ou attaché à la ceinture.

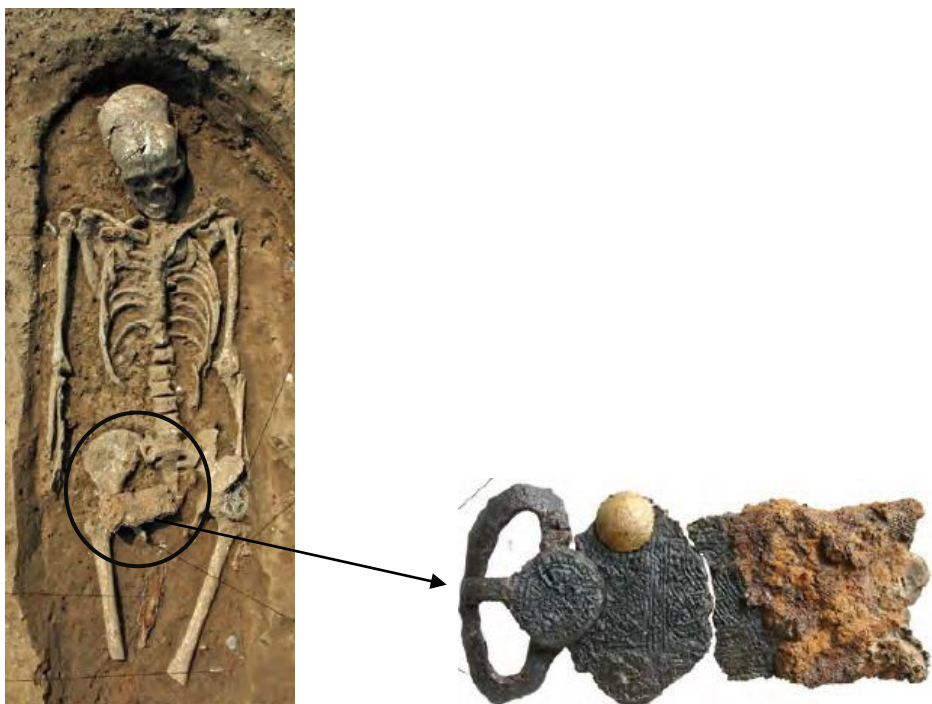


Figure 93 - Plaque boucle de ceinture retrouvée au niveau du bassin du défunt de la sépulture 513 à Romilly-sur-Andelle (Jouneau, 2017)

Des éléments issus de l'armement ont aussi été retrouvés dans cette position, douze pièces (20 %), exclusivement des épées et des scramasaxes (Figure 92). Comme pour les couteaux on peut penser qu'il s'agit ici d'une question de praticité pour le port de ces objets tranchants souvent portés à la ceinture dans des fourreaux. Il faut cependant souligner que tous ces biens n'ont pas retrouvés dans des fourreaux et la question d'un dépôt au plus près du

corps du défunt n'est pas exclue, en particulier pour les épées pour lesquelles on a déjà souligné la proximité entre l'objet et son porteur.

En dernier lieu, seulement deux bijoux ont été retrouvés dans le bassin des défunts (Figure 80). Cette situation offre un bon exemple de mouvement taphonomique, puisque dans les deux cas les objets sont deux bagues qui ont été mises au jour sur le sacrum du mort, dont les mains étaient croisées sur le pubis. On peut fortement penser que ces bagues étaient portées (ou bien déposées dans la main ou sur le corps au niveau du ventre) et que l'affaissement du à la décomposition a fait glisser ces éléments dans le bassin où ils ont été découverts.

IX.III - Les objets au niveau des pieds

Cent-cinquante-quatre objets ont été retrouvés au niveau des pieds des défunts. Ces éléments sont pour la plupart issus de la catégorie des utilitaires, 42 % d'entre eux sont déposés à cet emplacement (Figure 94 et 95) et plus particulièrement des pièces de vaisselle (métallique, céramique ou verrerie).

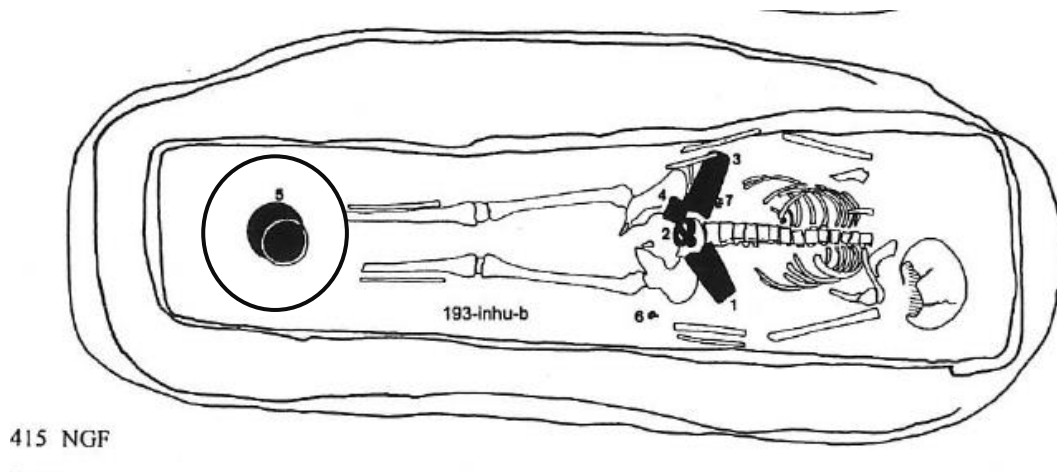


Figure 94 - Vaisselle céramique mise au jour au pied du défunt de la sépulture 193b à Gaillon-sur-Montcient (Regnard, 2001)

Cet emplacement est fortement privilégié pour des pièces de grandes tailles, comme on l'a souligné ci-dessus. On peut noter que plusieurs pièces ont été retrouvées sur les pieds des défunts, supposant un dépôt sur une éventuelle couverture en matériaux périssables (coffrage ou cercueil par exemple), ce qui est renforcé par des décompositions en espaces vides des individus concernés.

	Parure vestimentaire	Bijoux	Armement	Utilitaire
Nombre d'occurrence	14	2	16	122
Nombre total par catégorie d'objets	392	86	60	288
% par rapport au total	4	2	27	42

Figure 95 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau des pieds des défunts - C. Blanchard

Seize pièces d'armement ont été retrouvées à cet emplacement (27 % de l'inventaire total), en grande majorité des haches (Figure 95). Ces éléments étaient probablement déposés avec le manche le long des membres inférieurs, le fer de l'arme étant au niveau des pieds du défunt.

Seulement deux pièces de la catégorie bijoux ont été retrouvées dans cette position (Figure 95). Ces deux occurrences sont des pendeloques.

Cependant, la présence de quatorze objets de parure vestimentaire qui auraient pu avoir été déposés (boucles, plaque boucles, fibules) laisse penser que ces pendeloques auraient aussi pu être déposées aux pieds (Figure 95). Les éléments de parure vestimentaire n'ont pas pu être formellement identifiés comme ayant été déposées, reste l'hypothèse de systèmes de fermeture d'un linceul notamment.

IX.IV- Les objets au niveau des bras et des mains

Un total de cent-quatorze éléments ont été retrouvés au niveau des bras et des mains des défunts. Ils sont répartis comme suit : trente-cinq pièces utilitaires, vingt-six éléments de parure vestimentaire, trente-sept bijoux et neuf armes (Figure 96).

	Parure vestimentaire	Bijoux	Armement	Utilitaire
Nombre d'occurrence	26	37	9	35
Nombre total par catégorie d'objets	392	86	60	288
% par rapport au total	7	43	15	12

Figure 96 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau des membres supérieurs des défunts - C. Blanchard

Les bijoux sont les plus nombreux à cet emplacement (43 %) (Figure 96). Sont retrouvés exclusivement des bracelets et des bagues, le plus souvent en position portée, même si cela n'est pas toujours spécifié. Il faut aussi remarquer que les bagues semblent être l'un des rares objets où la latéralité joue un rôle majeur dans le port de l'objet, ces dernières étant portées à la main gauche, à une seule exception près (Figure 97).



Figure 97 - Bague portée au quatrième rayon de la main gauche par l'individu de la tombe 43 à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)

Les éléments utilitaires sont aussi très nombreux (Figure 82). Majoritairement des boucles, identifiées comme boucle de ceinture, à l'usage sûrement similaire à celles retrouvées au

niveau du bassin, à savoir maintien d'un vêtement ou d'un linceul, qui auraient glissées lors de la décomposition.

Il en va de même pour les pièces de parure vestimentaire retrouvées à cet emplacement, fibules ou épingles notamment, qui étaient probablement déposées ou portées au niveau de la poitrine et qui ont pu glisser vers les bras.

En dernier lieu, les armes, retrouvées en moindre mesure, et sont essentiellement des fers de lance déposées le long du corps.

IX.V - Les objets au niveau du tronc

On désigne ici les objets retrouvés au niveau du squelette axial, dans une position centrale, au premier plan sur le corps du mort. Cent-douze pièces ont été retrouvées.

	Parure vestimentaire	Bijoux	Armement	Utilitaire
Nombre d'occurrence	73	20	3	11
Nombre total par catégorie d'objets	392	86	60	288
% par rapport au total	19	23	5	4

Figure 98 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau du rachis des défunts - C. Blanchard

Les objets les plus retrouvés dans cette position sont encore une fois les éléments de parure vestimentaire, avec soixante-treize occurrences (Figure 98 et 99). Sans surprise les objets concernés sont les fibules (et dans une moindre mesure les grandes épingles) portée seule ou par paire voir par quatre, du cou aux lombaires.

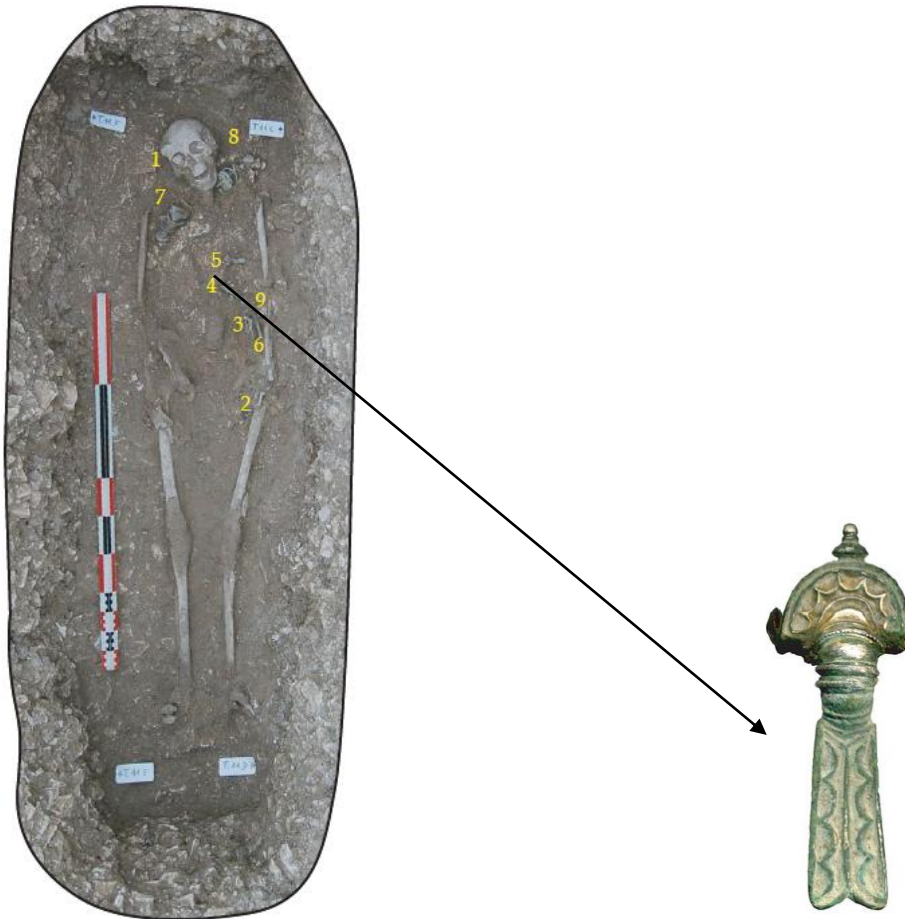


Figure 99 - Fibules mises au jour au niveau du tronc du défunt inhumé dans la sépulture 11 de Vendeuil-Caply - numéros 4/5/7/8 (Piton, 2008)

Vingt bijoux ont aussi été mis au jour, des colliers et des pendeloques, portés autour du cou pour les uns, et déposés sur le corps ou attachées à la ceinture pour les autres.

Onze pièces utilitaires sont aussi concernées (Figure 98), comme pour les éléments retrouvés au niveau du bassin, il s'agit de petites pièces du quotidien que l'on a déjà citées et qui auraient pu être portées dans une aumônière ou à la ceinture et glisser lors de la décomposition par exemple.

Enfin, seulement trois pièces d'armement ont été observées à cet emplacement sur un défunt⁴³, sur le même individu, une dague (et des morceaux de son fourreau) et des restes textiles identifiés comme une armure ont été mis au jour évoquant soit une position portée, soit un dépôt sur le corps. La mauvaise conservation et le glissement d'une partie des restes osseux ne permettent pas de conclusion plus précise.

43PARIS45

IX.VI - Les objets autour ou sous la tête

Un total de cent-neuf objets ont été mis au jour au niveau de la tête des défunts (Figure 100).

	Parure vestimentaire	Bijoux	Armement	Utilitaire
Nombre d'occurrence	38	24	5	39
Nombre total par catégorie d'objets	392	86	60	288
% par rapport au total	10	28	8	14

Figure 100 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau du crâne des défunts - C. Blanchard

Les pièces de parure vestimentaire sont les plus nombreuses, trente-huit occurrences (Figure 100). Parmi celles-ci on retrouve entre autres des fibules de petites tailles (pour le maintien d'un voile ou d'un linceul par exemple), mais aussi des éléments déposés sous la tête, comme des fermoirs d'aumônière ou des objets utilitaires (trente-neuf occurrences) comme des couteaux ou des boucles (Figure 101).

Vingt-quatre bijoux ont aussi mis au jour (Figure 100), pour la plupart des boucles d'oreilles de chaque côté du crâne, en position portée.

Seulement cinq armes ont été retrouvées à la hauteur de la tête, un angon et des fers de lances, déposés au côté du corps.



Figure 101 - Dépôt sous la tête du défunt de la sépulture 46 au sein de la nécropole de Vendeuil-Caply et zoom sur la lame de couteau, la fermeture d'aumônière et les monnaies mises au jour (Piton, 2008)

IX.VII - Les objets au niveau des jambes

En dernier lieu, les objets sont le moins retrouvés au niveau des jambes avec quatre-vingt-dix-sept occurrences (Figure 102).

	Parure vestimentaire	Bijoux	Armement	Utilitaire
Nombre d'occurrence	29	1	15	28
Nombre total par catégorie d'objets	392	86	60	288
% par rapport au total	7	1	25	10

Figure 102 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau des membres inférieurs des défunts - C. Blanchard

La plupart des objets retrouvés dans ces positions ont été déposés, pour les autres on peut fortement supposer un glissement du à la décomposition.

Ainsi, les objets les plus retrouvés sont des éléments de parure vestimentaire avec vingt-neuf occurrences (Figure 102). Ces éléments variés, des fibules notamment, étaient probablement portés, au niveau du tronc, du bassin ou entre les jambes, pour fermer un vêtement ou un linceul.

Vingt-huit pièces utilitaires ont aussi été mises au jour. La plupart d'entre elles étaient entre les jambes et laissent supposer un port suspendu à la ceinture (parfois confirmé par la présence d'anneaux) ou des dépôts volontaires. Il faut noter la présence de quelques pièces de vaisselle sur les membres inférieurs, ce qui laisse penser encore une fois à un dépôt sur un couvercle en matériau périssable qui se serait écroulé sur le mort emmenant la vaisselle dans sa chute.

Quinze armes ont été retrouvées au côté des défunts, des haches, fers de lance ou scramasaxe. Ces objets étaient probablement déposés (ou portés pour les scramasaxes) (Figure 103).

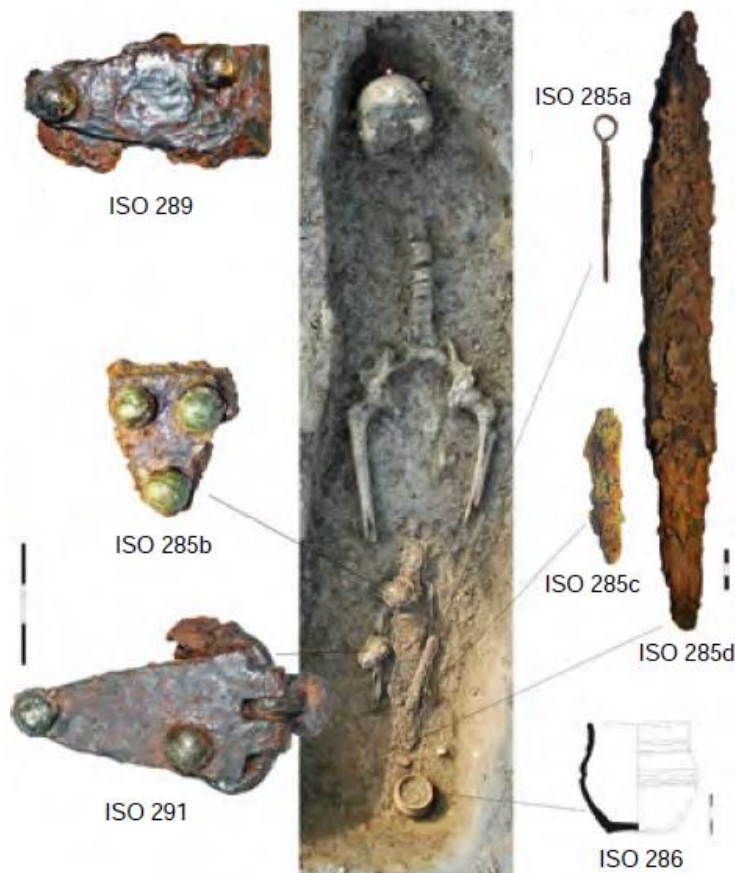


Figure 103 - Dépôts d'un scramasaxe, d'éléments utilitaires et de parure entre les jambes de la sépulture 305 à Romilly-sur-Andelle (Jouneau, 2017)

Enfin, une seule bague a été mise au jour au contact d'un fémur du défunt. Encore une fois celle-ci aurait pu être déposée ou portée puisque les mains du défunt étaient le long du corps.

Cette présentation générale met en avant des positions préférentielles pour le dépôt de certains objets. Celles-ci ne sont pas seulement pragmatiques, même si cela semble souvent être le cas (avec entre autres les dépôts d'armes longues parallèles au corps et de vaisselle volumineuse aux pieds des défunts), puisque l'on peut voir une véritable volonté ostentatoire comme en témoigne le nombre élevé de dépôts supposés au niveau de la poitrine notamment. Ces objets sont portés ou déposés pour être visibles lors des funérailles, voire pendant une éventuelle exposition du corps.

Ainsi, si l'on s'intéresse aux catégories prévalentes à chaque emplacement par rapport aux défunts, on constate que chacune d'entre elles est tendanciellement déposée aux mêmes endroits : les éléments de parure vestimentaire sont plus retrouvés au niveau du bassin (54 % d'entre eux) et du tronc (19 %), les objets utilitaires au niveau des pieds (42 %), les armes proche des jambes (25 %), et les bijoux au niveau des bras et des mains (43 %) et du squelette axial (23 % au niveau du tronc et 28 % autour de la tête).

S'attacher à ces positions, sans mettre l'accent sur le sexe des défunts, permet non seulement de mettre en valeur les données des individus indéterminés, mais aussi d'éloigner les biais culturels des chercheurs et revenir à une analyse de la taphonomie point par point. Cela permet de percevoir des aspects relatifs au geste funéraire, comme le contact entre le vivant qui prépare le corps et le mort lors du dépôt de certaines pièces. La récurrence des positions et la standardisation des objets mets bien en avant que ces objets ont un sens précis auquel il convient de s'attacher.

Des particularités locales semblent clairement mises en avant dans le choix des biens, mais également plus finement à l'échelle même du site qui fera différemment d'un site voisin. L'apparente uniformité des dépôts d'artefacts mérovingiens est probablement à sous-évaluer, tout comme la question du choix volontaire –ou communautaire - est probablement bien plus grande que ce qui a été sous-entendu.

Cette analyse est l'occasion de problématiser la diversité des modes de dépôts. On a constaté qu'il y a bien des schémas dépositionnels dans les dépôts mobiliers. La récurrence des emplacements où ces derniers sont trouvés témoignent à la fois des pratiques funéraires mais aussi de leur ritualisation.

Cependant, quels sens celles-ci peuvent-elles avoir pour la communauté des inhumants ?

Enfin, on va s'intéresser dans le prochain chapitre à centrer le propos sur les différences de dépôts entre hommes et femmes afin de mieux comprendre les modalités des représentations sociales des morts par les vivants.

Devant ce constat général, hommes et femmes sont-ils inhumés avec les mêmes objets déposés aux mêmes endroits ?

CHAPITRE X – Le choix des objets : Des différences selon le sexe des défunts ?

Le sexe n'est pas et ne doit pas être perçu comme la seule clé de compréhension des dépôts mobiliers dans les sépultures alto-médiévales. Cependant, revenir aux données biologiques d'un défunt et comparer celles-ci avec les faits archéologiques est l'une des étapes indispensables pour appréhender au mieux les pratiques funéraires et les modes de représentation des identités des défunts.

On cherche ainsi à savoir comment sont sélectionnés les objets déposés dans les sépultures ?

Semble-t'il y avoir des dépôts préférentiels chez les hommes ou les femmes ?

X.I - Hommes et femmes : Quelle répartition sexuelle du mobilier funéraire ?

Sur le total de mille-cinq-cent-quarante-deux défunts, le sexe de seulement cinq-cent-treize individus a pu être déterminé par des analyses ostéologiques. Les indéterminés sont donc très majoritaires à l'échelle du corpus.

Au sein de notre corpus on compte 16,78 % d'individus féminins, à quasi-égalité avec 16,46 % d'individus masculins, ces deux groupes étant très largement inférieurs aux indéterminés qui correspondent à 66,75 % de l'ensemble.

Que dire de la répartition des objets retrouvés dans les sépultures ?

Est-ce que certains objets semblent déposés exclusivement avec des hommes ou des femmes ?

Comment interpréter ces dépôts à l'aune du nombre d'indéterminés qui est près de deux fois supérieur au nombre d'individus dont le sexe a pu être déterminé ?

On détaillera la diversité des types et des matériaux au sein de chaque groupe au fur et à mesure des descriptions.

On choisit de présenter en premier lieu la répartition des catégories en fonction des sexes des défunts afin d’avoir une vue d’ensemble du corpus, ce qu’un détail objet par objet ne permet pas à cause du trop grand nombre de pièces.

Les catégories, déjà développées ci-dessus, sont donc les suivantes : utilitaire, parure vestimentaire, bijoux, armes et non déterminables (ND). Le tableau ci-dessous montre la répartition des objets par catégories entre hommes et femmes (Figure 104).

	Indéterminés	Femmes	Hommes	Total général
Armement	36	10	24	70
Bijoux	59	39	8	106
ND	68	19	7	94
Parure vestimentaire	270	89	102	461
Utilitaire	222	67	71	360
Total général	655	224	212	1091
Total en %	60,04	21	19	X

Figure 104 - Répartition des objets entre hommes et femmes par catégories - Base Excel C. Blanchard

En premier lieu, on remarque que les dépôts avec des individus indéterminés sont les plus représentés toutes catégories confondues. Cette constatation n’est pas surprenante puisque comme on l’a souligné ces derniers sont largement supérieurs au sein du corpus.

Point important, toutes les catégories d’objets sont représentées dans les sépultures des hommes et des femmes des nécropoles qui nous intéressent, il n’y a donc pas de catégories complètement laissée pour compte au profit d’un groupe ou de l’autre (Figure 104). Les femmes semblent avoir tendanciellement très légèrement plus d’objets que les hommes (21 % pour les femmes contre 19 % pour les hommes). Cependant, les femmes étant plus nombreuses, on peut signaler que les ratios correspondant aux dépôts d’artefacts sont quasi identiques.

On peut donc conclure qu'au sein de notre corpus hommes et femmes semblent inhumés au même titre avec des objets.

Si on s'attache à la répartition par catégories, pour les femmes comme pour les hommes les objets les plus retrouvés sont ceux relatifs à la parure vestimentaire et aux éléments utilitaires. Cela va dans le sens logique des types de dépôts de la période, avec des défunts généralement inhumés habillés⁴⁴, donc avec des éléments relatifs à la vêtue (fibules, boucles, épingles, etc.) et avec des objets du quotidien (vaisselle, couteaux, etc.).

Les bijoux se retrouvent chez les hommes et les femmes, mais pas à la même échelle : 36,8 % des bijoux sont inhumés dans des tombes de femmes, et 7,5 % dans des sépultures d'hommes. Les bijoux sont donc retrouvés cinq fois plus souvent dans des sépultures de femmes.

Les armes sont aussi présentes dans les tombes d'hommes et de femmes, mais on peut observer la situation inverse de celle des bijoux : 14,2 % des armes sont déposées dans des sépultures féminines, et 34,2 % dans des sépultures masculines. Les armes sont retrouvées deux fois plus souvent dans des sépultures d'hommes et les seules armes déposées avec des femmes sont des scramasaxes et une lance (à Romilly-sur-Andelle) et une dague (à Paris). Il faut noter que si d'autres scramasaxes et lances ont été mis au jour à Romilly-sur-Andelle (avec des hommes et des individus indéterminés), la dague à Paris est non seulement la seule arme du site mais aussi la seule occurrence de ce type d'arme à l'échelle du corpus.

Un détail par objet et une analyse des positions sont indispensables pour approfondir ces constatations.

Peut-on déterminer si certains objets sont spécifiquement déposés avec des femmes ou des hommes ? A quels emplacements au côté des défunts ?

Peut-on percevoir des préférences locales quant au choix des objets déposés avec les hommes et les femmes ?

44 Ou en linceul.

X.II - Répartition des objets par sites et par sexe : des schémas locaux ?

L'étude des catégories et des types d'objets ci-dessus a mis en avant des préférences locales entre les sites répartis sur le territoire d'étude. Il convient de s'intéresser à la répartition des biens entre hommes et femmes au sein de chaque site du corpus.

On représente sous la forme du tableau suivant la répartition des objets selon le sexe des individus, par rapport au nombre d'hommes, de femmes et d'indéterminés selon chaque site (Figure 105).

	Nombre d'objets femmes	Total des femmes par sites	Nombre d'objets hommes	Total des hommes par sites	Total général des objets
CHARTRES	15	4	3	4	26
GAILLON-SUR-MONCIENT	16	6	9	6	225
LAGNY-SUR-MARNE	50	86	72	90	230
LOUVRES	0	0	0	0	46
NOISY-LE-GRAND	5	31	4	32	67
PARIS	13	13	3	11	19
ROMILLY-SUR-ANDELLE	66	90	26	72	198
SAINT-DIZIER	15	1	35	2	50
VENDEUIL-CAPLY	25	11	34	13	159
VERSAILLES	19	9	26	12	64
VITRY-SUR-SEINE	0	9	0	11	7

Figure 105 - Nombre d'objets par sexe et par sites - Base Excel C. Blanchard

En premier lieu, on peut souligner que le total général des objets est très évolutif et qu'il ne correspond pas au nombre d'individus. En somme, ce n'est pas parce qu'il y a plus d'individus que le total d'objets est plus élevé. En témoigne des sites comme SAINT-DIZIER avec seulement trois défunts, mais près de cinquante objets, ou VITRY-SUR-SEINE avec vingt

hommes et femmes, mais seulement sept objets mis au jour avec des individus indéterminés.

Si l'on s'attache aux totaux des hommes et des femmes par rapport aux totaux des objets, il apparaît que si le nombre de femmes et d'hommes est, le nombre d'objets total déposés avec des femmes est légèrement supérieur à celui déposé avec des hommes pour notre ensemble. Ainsi, pour deux-cent-soixante femmes, deux-cent-vingt-quatre objets ont été mis au jour, alors que pour deux-cent-cinquante trois hommes, deux-cent-douze artefacts ont été retrouvés. Cette différence de répartition à l'échelle globale est minime.

Afin d'affiner la répartition des biens entre les individus, on représente dans le tableau ci-dessous les différentes catégories mises au jour avec les individus des deux sexes, au sein des nécropoles qui nous intéressent. On obtient donc ce qui suit, chaque ligne représente un site, d'abord les femmes, puis les hommes (Figure 106).

Femmes	Armement	Bijoux	ND	Parure vestimentaire	Utilitaire	Total général
CHARTRES	1	1	0	10	3	15
GAILLON-SUR-MONCIENT	0	3	2	7	4	16
LAGNY-SUR-MARNE	0	18	1	23	8	50
NOISY-LE-GRAND	0	0	0	4	1	5
PARIS	3	0	0	10	0	13
ROMILLY-SUR-ANDELLE	6	4	3	15	38	66
SAINT-DIZIER	0	3	4	4	4	15
VENDEUIL-CAPLY	0	6	3	10	6	25
VERSAILLES	0	4	6	6	3	19
Hommes						
CHARTRES	0	0	0	3	0	3
GAILLON-SUR-MONCIENT	1	1		1	6	9
LAGNY-SUR-	1	5	3	49	14	72

MARNE						
NOISY-LE-GRAND	0	0	0	4	0	4
PARIS	0	0	0	2	1	3
ROMILLY-SUR-ANDELLE	1		0	9	16	26
SAINT-DIZIER	12	1	1	9	12	35
VENDEUIL-CAPLY	6	1	2	10	15	34
VERSAILLES	3	0	1	15	7	26

Figure 106 - Nombre d'objets par sexe, par catégories et par sites - Base Excel C. Blanchard

Comme on l'a déjà démontré précédemment, les catégories sont très variables entre les sites et pourraient témoigner de préférences ou de différences de rites locaux.

Si l'on inclut les données propres aux sexes des défunts, certains sites semblent favoriser des catégories, ainsi, seules les fouilles des sites de ROMILLY-SUR-ANDELLE et PARIS, ont mis au jour des défuntes avec des pièces d'armements. Au même titre, seuls GAILLON-SUR-MONCIENT, LAGNY-SUR-MARNE, SAINT-DIZIER et VENDEUIL-CAPLY des hommes avec des bijoux.

Il faut noter la très forte prévalence des objets de parures vestimentaires qui apparaissent ainsi chez les hommes et les femmes de tous les sites. En revanche, les objets utilitaires sont tout simplement absents chez les hommes de NOISY-LE-GRAND et CHARTRES, et les femmes de PARIS, montrant peut-être une différence de traitement des dépôts chez les défunts de ces sites.

Cette mise en avant des sexes et des catégories globales illustre encore une fois le poids des préférences intersites. Des choix de représentation sont donc variables au sein du corpus, comment approcher le sens de ces derniers à travers une étude de la taphonomie ?

X.III - Des objets déposés aux mêmes endroits selon les sexes ?

La position de deux-cent-vingt-quatre objets déposés avec des femmes a pu être déterminée (Figure 107). Ces données sont sous la forme d'un tableau regroupant les positions par zone du corps (bassin, rachis, membres supérieurs, membres inférieurs, pieds, et crâne), le nombre d'occurrence d'objets à ces emplacements et le pourcentage que ces derniers représentent à l'aune du total d'objets découverts avec des femmes.

	Nombre d'occurrences	%
BASSIN	60	27
RACHIS	40	18
MEMBRES SUPERIEURS	27	12
MEMBRES INFERIEURS	22	10
PIEDS	22	10
CRANE	19	8
TOTAL	224	100

Figure 107 - Occurrence des positions pour les femmes – Base Excel C. Blanchard

Sur le total de deux-cent-vingt-quatre objets, 53 % d'entre eux ont été retrouvés au niveau du squelette axial des défuntes (crâne, rachis et bassin). Les autres éléments sont répartis entre les membres supérieurs (12 %), les membres inférieurs (10 %) et les pieds (10 %).

Pour les objets inhumés avec des hommes, les biens ne semblent pas être exactement mis au jour au même niveau du corps. Sur les deux-cent-douze pièces mises au jour, le bassin regroupe 33 % des objets déposés avec les hommes, alors que le rachis n'attire que 3 % des biens dans les sépultures. Le reste des objets se trouve au niveau des membres supérieurs (15 %), des pieds (10 %), du crâne (9 %) et des membres inférieurs (7 %) (Figure 108).

	Nombre d'occurrences	%
BASSIN	71	33
MEMBRES SUPERIEURS	32	15
PIEDS	21	10
BCF	20	9
MEMBRES INFERIEURS	14	7
RACHIS	7	3
TOTAL	212	100

Figure 108 - Occurrence des positions pour les hommes - Base Excel C. Blanchard

Ces observations permettent de noter plusieurs choses. Tout d’abord, les découvertes d’artefacts sont récurrentes chez les hommes et les femmes dans des proportions similaires (pas de différences majeures dans le nombre d’objets entre un sexe et l’autre) à des emplacements similaires. On retrouve ainsi des objets au niveau du squelette axial, comme du squelette appendiculaire. Cependant, la proportion de biens mis au jour à certains endroits semble différer, à la fois selon le sexe des défunts, mais aussi suivant les types d’objets retrouvés dans les tombes comme on a pu le voir ci-dessus.

Statistiquement, quand les régions anatomiques sont considérées une par une, avec une l’analyse quantitative par l’écart-réduit, la différence pour le nombre d’éléments mobilier n’est significative que pour les membres inférieurs.

	BASSIN	MEMBRES SUPERIEURS	PIEDS	CRANE	MEMBRES INFERIEURS	RACHIS	khi2 totaux	TOTAL	
Nombre d'occurrences femmes	60	27	22	19	22	40		224	
khi2	27,61	12,43	10,12	8,74	10,12	18,41	87,44		
Nombre d'occurrences femmes calculées	30,83	13,87	11,30	9,76	11,30	20,55			
Nombre d'occurrences hommes	71	32	21	20	14	7		212	
khi2	38,54	17,37	11,40	10,86	7,60	3,80	89,57		
Nombre d'occurrences hommes calculées	34,52	15,56	10,21	9,72	6,81	3,40			
Total	131	59	43	39	36	47		436	
degré de liberté	5								
résultat	différences très hautement significatives, au risque de 0,001.								

Figure 109- Test de Khi2 sur l'emplacement du mobilier entre femmes et hommes en considérant toutes les localisations sur le corps.

Quand on considère l'ensemble des emplacements possibles, la différence est très hautement significative (test du χ^2 ; $p > 0,0001$) entre femmes et hommes. Cela est à mettre en relation avec, notamment, le type de mobilier plutôt placé vers les membres inférieurs.

	Nombre d'occurrences femmes	Nombre d'occurrences hommes	ϵ écart réduit	différence significative ? (soit $\epsilon > 1,96$)
BASSIN	60	71	1,41	non
MEMBRES SUPERIEURS	27	32	0,37	non
PIEDS	22	21	0	non
BCF	19	20	0,9	non
MEMBRES INFERIEURS	22	14	2,46	oui
RACHIS	40	7	0,83	non
TOTAL	224	212		

Figure 110- Test de l'écart réduit sur l'emplacement du mobilier entre femmes et hommes en considérant chaque région anatomique séparément.

Mais le plus important est que, considérant tout le corps, le mobilier n'est pas du tout organisé de la même manière entre les deux sexes.

Ces dernières constatations permettent de faire le lien avec la partie qui suit et de souligner une problématique sous-jacente aux études mobilières : comment passer des approches purement matérielles des objets funéraires (typologies, comptage et position dans la tombe) à une compréhension de la symbolique de ces biens ?

CHAPITRE XI – Genre, compétition et représentations sociales dans les sépultures de l'élite mérovingienne

XI.1 - La plus-value d'une approche des dépôts par les assemblages : assemblages mobiliers et hiérarchie

X.1.1 – Assemblages modestes : les individus faiblement dotés

Passer de l'objet matériel à une représentation tangible de la réalité sociale mérovingienne doit se faire selon une échelle de compréhension en plusieurs temps.

On considère en premier lieu une approche purement matérielle, bien connue dans la discipline et que l'on a démontrée ci-dessus : le comptage d'objets. Celle-ci permet d'avoir une vue globale du nombre d'objets par tombes.

Cependant, comme il a été évoqué précédemment, le traitement objet par objet et une approche purement fonctionnelle de ces derniers est problématique. En effet, la fonction même de ces objets est parfois oubliée, voire mal restituée, et la forte symbolique dont ils sont empreints ne tient pas que de leur rôle utilitaire, puisqu'ils sont destinés à ne plus être utilisés. Ils prennent alors un sens de représentation sociale que l'on peut croire relatif à la hiérarchie des défunts, et de leurs proches, au sein de la communauté.

De même, plus que l'objet en tant que tel, c'est bien le contexte du dépôt qui doit attirer l'intérêt du chercheur qui veut identifier une hiérarchie : où se situe la tombe au sein de la nécropole ? Dans quel type d'architecture funéraire l'objet a-t-il été déposé ? Quels sont les caractéristiques biologiques du défunt ? De quoi est composé l'assemblage mobilier s'il y a plus d'un élément ?

La différenciation des dépôts peut être témoin d'une hiérarchisation au sein même des ensembles funéraires, qui pourrait montrer une structure sociale propre à la société étudiée. On désigne ici sous le terme hiérarchie plusieurs choses, à la fois une élite riche et conséquemment un groupe qui pourrait détenir le pouvoir dans la société, l'un étant

régulièrement sanctionné à l'autre. Il faut souligner que l'on n'évoque pas ici une transposition directe de la structure des vivants au sein des sépultures étudiées, puisque l'archéologie ne permet de dégager qu'une image partielle des vivants (que ce soit à cause de données perdues, détruites ou simplement d'une représentation partielle par la mort), mais bien le témoignage d'une représentativité sociale des normes culturelles de la communauté auquel le défunt appartient (Trémeaud, 2013).

L'organisation spatiale de la nécropole, l'architecture funéraire (qui nécessite parfois un effort de groupe pour sa mise en place dans des cas de structures lourdes comme les sarcophages par exemple) et le type de dépôt (le nombre d'objets et la qualité de ces derniers, fabrication et matériaux) sont des critères indispensables pour s'intéresser aux statuts des défunts (Trémeaud, 2013). Cependant, si une position centrale au sein d'un ensemble, une architecture funéraire travaillée et de nombreux objets de bonnes factures peuvent être significatifs d'un statut important dans la communauté ; l'inverse n'est pas vrai et une sépulture jugée « plus simple » (on entend ici sans objet ou sans architecture funéraire remarquable) n'est pas synonyme de place basse dans la hiérarchie de la communauté.

Les questions propres à la situation sociale du défunt dans son groupe sont indissociables d'une discussion sur les assemblages mobiliers qui n'a pas encore été abordée. Ainsi, il faut considérer qu'il est plus pertinent de s'intéresser à l'ensemble mobilier et aux choix qui ont menés à ces dépôts groupés de plusieurs artefacts, qu'à un objet seulement.

Un intérêt certain a déjà été porté aux assemblages mobiliers dans les sépultures dans la recherche archéologique, en particulier à ceux désignant les tombes dites « de chef ». Néanmoins, un biais d'interprétation est perceptible dans ces travaux. En premier lieu, cette appellation ne désignait que les sépultures masculines, et en particulier celles contenant des armes, revenant ainsi sur l'unicité du statut masculin que l'on a déjà évoqué comme véritable paravent d'une masculinité que l'on considère comme étant plurielle. Par conséquent, les ensembles féminins étaient en parallèle considérés comme « riches » mais peu exploités quant à la signification des dépôts en eux-mêmes. Il s'agit donc de s'intéresser à tous les assemblages avec un œil neuf sous le prisme du genre, afin de s'attacher à la hiérarchie inter-individus.

Pour déterminer les assemblages les plus récurrents, on choisit de s'intéresser aux individus inhumés avec plus d'un objet et on les regroupe en plusieurs catégories : les individus les plus faiblement dotés, les individus bien dotés et enfin les individus très bien dotés. Pour déterminer ces groupes, on choisit de calculer la moyenne du nombre d'objets par tombe chez les hommes et chez les femmes.

Notre ensemble est homogène chez les hommes et les femmes, il y a un écart-type légèrement supérieur au sein des dépôts d'objets dans les sépultures masculines (3,09) que dans les inhumations féminines (2,91). Les hommes disposent de 2,6 objets par individus et les femmes de 2,8.

Ainsi, l'ensemble est divisé en trois : les individus inhumés avec un nombre d'objets inférieur à trois que l'on considère comme faiblement dotés, car un nombre d'artefacts inférieurs à la moyenne a été retrouvé dans leurs sépultures, les individus bien dotés, avec un nombre d'éléments inférieur ou égal à la moyenne, et les individus très bien dotés qui ont plus de cinq objets.

Il s'agit d'identifier non seulement la présence de certains objets, mais donc aussi, de juger de la récurrence de ces derniers. Cette approche par le comptage, et donc le nombre d'objets par tombe, permet de questionner non seulement la multiplicité et la diversité des dépôts, mais aussi l'accumulation de biens dans les sépultures des hommes et des femmes.

On réalise deux tableaux, un pour les femmes et un pour les hommes, qui regroupent les numéros des sépultures, le nombre d'objets mis au jour dans la tombe, le type d'architecture funéraire et la datation estimée d'après le mobilier.

Les individus les plus faiblement dotés sont les plus nombreux (cinquante-trois femmes et cinquante-neuf hommes) au sein de l'ensemble, et ont tous été mis au jour avec un et deux artefacts.

Femmes et hommes sont inhumés dans des tombes à l'architecture variée et qui reflètent la diversité présente à l'échelle des sites, de la fosse dite simple, jusqu'à des sarcophages en plâtre et des coffrages en bois et pierres. Il ne semble pas y avoir de constructions privilégiées pour les individus avec peu d'objets.

Ils sont inhumés avec un ou deux objets, ces derniers appartenant aux catégories des bijoux, des utilitaires et de la parure vestimentaire. Seuls sept sites du corpus sont représentés (VERSAILLES, VENDEUIL-CAPLY, ROMILLY-SUR-ANDELLE, PARIS, NOISY-LE-GRAND, LAGNY-SUR-MARNE, GAILLON-SUR-MONCIENT) (Figure 111 et 113).

Numéro de sépulture	Nombre d'objets	Architecture funéraire	Détail des objets	Datation
GAILLON-SUR-MONCIENT77	2	Fosse	Fibule Silex	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE100a	1	fosse aménagement bois	Bague	/
LAGNY-SUR-MARNE117	2	fosse aménagement bois	Paire boucle d'oreille	/
LAGNY-SUR-MARNE128a	2	fosse aménagement pierres et bois	Plaque boucle Bague	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE129	1	fosse aménagement pierres et bois	Epingle	V ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE15	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE153	2	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Bague	/
LAGNY-SUR-MARNE157a	2	fosse aménagement bois	Plaque boucle Bague	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE180a	2	fosse aménagement pierres et bois	Chaîne Bague	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE202	1	fosse aménagement bois	Bague	/
LAGNY-SUR-MARNE227	1	fosse aménagement pierres et bois	Chaîne	VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE242	1	fosse aménagement pierres et bois	Peigne	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE247	1	fosse aménagement bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE262	2	fosse aménagement bois	Couteau Boucle	VI ^e

PARTIE III – CHAPITRE 11

LAGNY-SUR-MARNE273	1	fosse aménagement bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE43	1	fosse aménagement pierres et bois	Bague	/
LAGNY-SUR-MARNE54a	1	fosse aménagement pierres et bois	Monnaie	/
LAGNY-SUR-MARNE6a	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE71	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE72	1	ND	Clé	/
LAGNY-SUR-MARNE79	1	fosse aménagement pierres et bois	Bracelet	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE81	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE89b	1	fosse aménagement bois	Plaque boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE97	1	fosse aménagement bois	Collier	V ^e VI ^e
NOISY-LE-GRAND125	1	sarcophage plâtre	Boucle	VI ^e VII ^e
NOISY-LE-GRAND134	1	sarcophage plâtre	Poinçon	/
NOISY-LE-GRAND386	1	fosse aménagement pierres	Boucle	/
NOISY-LE-GRAND492	1	sarcophage plâtre	Plaque boucle	/
NOISY-LE-GRAND610	1	fosse aménagement pierres	Boucle	/
PARIS144	1	Fosse	Boucle	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE155	1	Fosse	Vase céramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE221b	1	Fosse	Vase céramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE272	2	Fosse	Vase céramique Anneau	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE322	1	fosse aménagement pierres	Vase céramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE343	1	ND	Boucle	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE370	2	Fosse	Boucle Vase céramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE376	1	fosse aménagement	Vase cé-	/

		pierres	ramique	
ROMILLY-SUR-ANDELLE457	1	fosse aménagement pierres	Vase cé- ramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE501	1	fosse aménagement pierres	Vase cé- ramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE523	2	fosse aménagement bois	Couteau Vase cé- ramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE603	2	fosse aménagement pierres et bois	Fibule Vase cé- ramique	VII ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE650	2	fosse aménagement bois	Plaque boucle Anneau	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE662	1	fosse aménagement pierres	Cruche céramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE678	1	ND	Vase cé- ramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE753	1	ND	Vase cé- ramique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE777	1	fosse aménagement bois	Vase cé- ramique	VI ^e VII ^e
VENDEUIL-CAPLY10	1	fosse aménagement bois	Pince à épiler	/
VENDEUIL-CAPLY14	2	fosse aménagement bois	Boucle	/
VENDEUIL-CAPLY15	2	fosse aménagement bois	Perle Bague	/
VENDEUIL-CAPLY16	2	fosse aménagement bois	Pince à épiler Monnaie	/
VENDEUIL-CAPLY27	1	Fosse	Perle	V ^e
VENDEUIL-CAPLY33	1	fosse	Monnaie	/
VERSAILLES330	2	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Bague	V ^e VII ^e

Figure 111 - Femmes faiblement dotées - Base Excel C. Blanchard

Pour les femmes, l'objet le plus fréquemment retrouvé est la boucle et plaque-boucle (vingt occurrences), puis la vaisselle céramique (treize occurrences), puis les bagues (neuf occurrences) (base Excel). Il faut noter que la présence de vaisselle céramique est une particularité du site de ROMILLY-SUR-ANDELLE puisque tous ces objets ont été déposés dans cette nécropole, il y a donc là plus une particularité locale qu'une représentation de l'ensemble. Cependant, les boucles et les bagues se retrouvent dans la majorité des sites et constituent le plus souvent le seul (ou la paire) objet mis au jour. Parmi les autres éléments il y a aussi des fibules, un silex, une paire de boucle d'oreilles, une épingle, des chaînes, un collier, des peignes, des couteaux, une clé, de la monnaie, un bracelet, un poinçon et des pinces à épiler.

Ces objets ont quelques points communs. En premier lieu, la récurrence d'objets de parure vestimentaire dans ces sépultures avec peu d'objets pourrait être relative à la préparation du corps du défunt. Notamment les peignes (Figure 112) ou pinces à épiler qui ont attiré au soin.

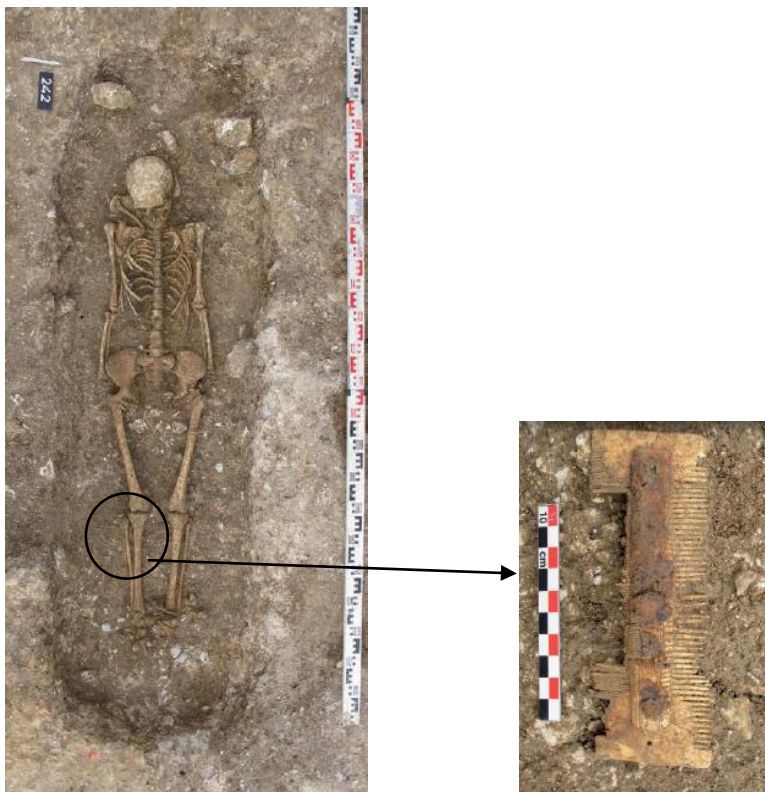


Figure 112 - Peigne retrouvé accolé à la fibula de la défunte inhumée dans la sépulture 242 à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)

PARTIE III – CHAPITRE 11

Ensuite, la présence de biens courants pour la période (couteaux, monnaies ou boucles), voire indispensables au quotidien, pourrait illustrer des dépôts de biens personnels ou familiaux. De même, il faut noter la prédominance des bagues (troisième objet le plus retrouvé dans ces tombes), qui peut être aussi perçue comme la marque d'inhumations avec des bijoux chers au défunt ou marqueur d'un statut (marital par exemple).

Au total, pour tous ces individus on compte soixante-neuf objets.

On reproduit donc un tableau identique pour les hommes :

Numéro de sépulture	Nombre d'objets	Architecture funéraire	Détail des objets	Datation
GAILLON-SUR-MONCIENT72a	1	fosse aménagement pierres	Bague	VI ^e
GAILLON-SUR-MONCIENT83	1	Fosse	Vase céramique	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE10	2	fosse aménagement pierres et bois	Couteau Plaquette boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE113	2	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE119	1	fosse aménagement pierres et bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE147	1	ND	Boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE159a	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE166	1	fosse aménagement bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE187	2	fosse aménagement bois	Boucle Boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE189a	2	fosse aménagement bois	Boucle Monnaie	VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE191a	1	fosse aménagement bois	Plaquette boucle	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE201	1	fosse aménagement pierres et bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE217a	2	fosse aménagement bois	Bague Anneau	V ^e VII ^e

LAGNY-SUR-MARNE234a	1	fosse aménagement bois	Boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE245	1	fosse aménagement pierres et bois	Couteau	VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE261	2	fosse aménagement bois	Boucle Fermoir d'aumônière	V ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE265	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE277	2	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Scramasaxe	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE53a	1	fosse aménagement pierres et bois	Fibule	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE62b	1	fosse aménagement pierres et bois	Boucle	V ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE63a	1	fosse aménagement bois	Couteau	/
LAGNY-SUR-MARNE68b	1	fosse aménagement bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE66b	1	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE7	2	fosse aménagement bois	Boucle Boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE80	2	fosse aménagement bois	Boucle	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE87	2	fosse aménagement pierres et bois	Couteau Fermoir d'aumônière	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE90a	1	fosse aménagement pierres et bois	Boucle	/
LAGNY-SUR-MARNE93a	1	fosse aménagement pierres et bois	Fibule	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE94	1	fosse aménagement pierres et bois	Boucle	V ^e VI ^e
NOISY-LE-GRAND127	1	sarcophage plâtre	Épingle	/
NOISY-LE-GRAND194b	1	sarcophage plâtre	Plaque boucle	/
NOISY-LE-GRAND22a	1	sarcophage plâtre et pierres	Plaque boucle	/
NOISY-LE-GRAND365	1	sarcophage plâtre	Plaque	/

			boucle	
PARIS138	1	sarcophage plâtre	Monnaie	/
PARIS158	1	fosse	Boucle	/
PARIS49	1	sarcophage plâtre	Boucle	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE249	1	Fosse	Fer de lance	VII ^e VIII ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE259	1	Fosse	Plaque boucle	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE284	1	Fosse	Pince à épiler	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE379	1	fosse aménagement pierres et bois	Couteau	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE402	1	fosse aménagement pierres et bois	Plaque boucle	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE471	1	Fosse	Vase céra- mique	VII ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE495	1	sarcophage pierre	Couteau	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE500	2	sarcophage plâtre	Couteau Boucle	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE506	1	Fosse	Vase céra- mique	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE611	2	ND	Plaque boucle Contre plaque	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE719	2	sarcophage plâtre	Vase céra- mique Plaque	/
VENDEUIL-CAPLY17	2	fosse aménagement bois	Couteau Couteau	/
VENDEUIL-CAPLY26	1	Fosse	Fibule	V ^e
VENDEUIL-CAPLY40	1	fosse aménagement bois	Fermeoir d'aumônière	/
VENDEUIL-CAPLY42	2	fosse aménagement bois	Couteau Boucle	V ^e VI ^e
VENDEUIL-CAPLY43	2	fosse aménagement bois	Couteau Boucle	/
VENDEUIL-CAPLY51	1	fosse aménagement bois	Anneau	/

VENDEUIL-CAPLY6	1	fosse aménagement bois	Boucle d'oreille	/
VERSAILLES275	1	Fosse	Boucle	/
VERSAILLES377	2	fosse aménagement bois	Couteau Boucle	VI ^e
VERSAILLES387	1	fosse aménagement bois	Boucle	/
VERSAILLES388	1	fosse aménagement bois	Boucle	/
VERSAILLES390	1	fosse aménagement bois	Boucle	/

Figure 113 - Hommes faiblement dotés - Base Excel C. Blanchard

Pour les hommes, on retrouve un schéma de dépôt similaire aux femmes puisque les boucles sont largement majoritaires (trente-quatre occurrences). Les couteaux sont aussi présents (huit occurrences). En revanche, il faut noter que le nombre d'objets est légèrement moins diversifié que chez les femmes (dix-sept types d'objets pour elles, contre treize pour eux) et on peut compter un total de soixante-treize pièces (Figure 113).

Des éléments similaires dans les assemblages sont mis au jour dans les tombes d'hommes et de femmes (bague, fibules, vaisselle céramique, pince à épiler, boucle d'oreilles). A l'exception d'un fer de lance, d'un scramasaxe et de plusieurs fermoirs d'aumônières (tous déposés seuls) qui n'ont pas été retrouvés avec des femmes faiblement dotées les objets déposés sont fortement similaires entre hommes et femmes chez les individus faiblement dotés.

Cette catégorie est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de montrer que les individus inhumés avec moins d'objets ne sont pas nécessairement plus pauvre que ceux qui sont plus richement dotés. En effet, parmi les objets déposés il y a non seulement des biens de bonne facture mais aussi des matériaux précieux et semi-précieux (or, argent ou encore grenat).

Ces sépultures semblent privilégier les objets pratiques (en lien avec le déroulé des funérailles ?) et peut-être précieux en termes de *memorabilia* – objets chers aux défunts -, sans pour autant négliger l'aspect ostentatoire puisque ces biens sont pour l'ensemble quasi tous visibles lors de l'inhumation (surtout déposés au niveau du squelette axial ou des membres supérieurs). Pourtant, il faut noter que les objets les plus petits (poinçon ou pince

à épiler) n’avaient vraisemblablement pas de volonté de représentation, ces derniers étant de petites tailles et dans plusieurs cas rangés dans des aumônières (identifiées en négatif), ce serait peut-être des biens personnels ou pourquoi pas des dons. Enfin, ces défunts sont inhumés avec des objets qui sont très courants dans notre ensemble.

Les datations de ces sépultures sont réparties sur l’ensemble de notre ère chronologique, du V^e au VIII^e siècle. Les sépultures faiblement dotées sont présentes tout du long de la période.

X.I.2 – Assemblages supérieurs à la moyenne : les individus bien dotés

Le même tableau est établi pour les individus bien dotés, hommes et femmes.

Les individus bien dotés sont quatorze femmes et treize hommes (Figure 114 et 115) et ont été retrouvés avec trois (neuf femmes et neuf hommes) ou quatre (cinq femmes et quatre hommes) objets. Ils sont inhumés dans des sépultures à l’architecture funéraire variée, cependant, ces défunts ne semblent pas être mis au jour dans des fosses simples, contrairement aux individus les plus faiblement dotés. Cependant, il est possible que cette constatation peut très bien être un effet de source, et est probablement le cas, dû au très faible nombre d’individus dont le sexe a pu être déterminé, d’autant plus que cette distinction ne semble pas se perpétuer pour les individus très bien dotés à voir ci-dessous.

Les objets sont similaires à la catégorie précédente, mais parfois déposés en double, voire triple selon les sites.

Numéro de sépulture	Nombre d’objets	Architecture funéraire	Détail des objets	Datation
CHARTRES8512	3	sarcophage pierre	Couteau Boucle Épingle	VI ^e
GAILLON-SUR-MONCIENT205b	4	sarcophage pierre	Couteau Boucle Anneau	VI ^e
LAGNY-SUR-	3	fosse aménagement	Fibule	VII ^e

MARNE163a		bois	Fibule Chaîne	
LAGNY-SUR-MARNE176	3	fosse aménagement bois	Boucle Boucle Boucle	V ^e
LAGNY-SUR-MARNE243a	3	fosse aménagement bois	Boucle Boucle Peigne	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE274	3	fosse aménagement bois	Boucle Paire de boucles d'oreilles	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE275	3	fosse aménagement bois	Bague Paire de boucles d'oreilles	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE78b	3	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Paire de boucles d'oreilles	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE95a	3	fosse aménagement pierres et bois	Plaque boucle Anneau Fibule	V ^e VI ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE331	4	fosse aménagement pierres	Fibule Fibule Bague	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE513	4	fosse aménagement bois	Plaque boucle Clé Chaîne	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE623	4	sarcophage plâtre	Vase céramique Bague Boucle d'oreille	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE780	3	fosse aménagement bois	Boucle Fer de lance Couteau	/

VERSAILLES514	4	fosse aménagement bois	Perle Collier Fibule Fibule	VI ^e
----------------------	---	---------------------------	--------------------------------------	-----------------

Figure 114 - Femmes bien dotées - Base Excel C. Blanchard

Les femmes bien dotées sont exhumées le plus souvent avec des plaques boucles ou des boucles (douze occurrences), des fibules (six occurrences toutes déposées par paire), ou des boucles d'oreilles (trois paires et une seule isolée). Les autres objets retrouvés sont divers : des couteaux, épingle, céramique, bague, collier, peigne, une serrure et une clé et un fer de lance.

On peut encore une fois remarquer des particularités propres à certains sites, comme la serrure et la clé retrouvées à ROMILLY-SUR-ANDELLE, ou encore les paires de boucles d'oreilles mises au jour à LAGNY-SUR-MARNE, où trois défunt(e)s ont été mises au jour avec un assemblage identique (boucle d'oreilles et bague).

Dans cette catégorie il y a quarante-sept objets pour quatorze femmes.

Numéro de sépulture	Nombre d'objets	Architecture funéraire	Détail des objets	Datation
CHARTRES8521	3	sarcophage pierre	Boucle Boucle Boucle	VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE136	3	fosse aménagement bois	Boucle Boucle Fermoir d'aumônière	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE185	3	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Bague Bague	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE217b	4	fosse aménagement bois	Couteau Boucle Perle Fermoir d'aumônière	V ^e VII ^e

LAGNY-SUR-MARNE272	4	fosse aménagement bois	Couteau Boucle Boucle Peigne	V ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE284	4	fosse aménagement pierres et bois	Couteau Boucle Boucle Boucle	VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE78a	3	fosse aménagement pierres et bois	Boucle Boucle Boucle	VI ^e VII ^e
LAGNY-SUR-MARNE8	3	fosse aménagement pierres et bois	Couteau Boucle Monnaie	V ^e VI ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE469	3	Fosse	Vase céramique Clé Couteau	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE770	3	sarcophage pierre	Vase céramique Aiguille Couteau	/
VENDEUIL-CAPLY38	3	fosse aménagement bois	Couteau Boucle Fermoir d'aumônière	/
VENDEUIL-CAPLY52	3	fosse aménagement bois	Couteau Boucle Monnaie	/
VERSAILLES384	4	fosse aménagement bois	Boucle Fermoir d'aumônière Monnaie Épingle	V ^{le}

Figure 115 - Hommes bien dotés - Base Excel C. Blanchard

Les hommes bien dotés sont retrouvés avec dix types d'objets différents (contre douze pour les femmes), avec une grande majorité de boucles (vingt occurrences) et de couteaux (huit occurrences). Les autres objets étant des fermoirs d'aumônières, peigne, monnaie, clé, épingle, aiguille, vaisselle céramique et bagues. Au total, on compte quarante-trois objets pour treize individus (Figure 115).

Il est important de noter que les types d'objets retrouvés avec les individus faiblement dotés et les individus bien dotés sont quasi identiques. Ainsi, au-delà du type (et de la diversité des biens) semble primer le nombre d'objets dans la sépulture, véritable volonté accumulative. Cette différence pourrait s'expliquer par la différence des types de vêtements portés par les défunts, qui nécessiteraient une ou deux boucles par exemple, mais peut-être aussi par la capacité (financière notamment), ou la volonté, des proches du défunt de l'inhumer avec certains objets ou non.

Ces sépultures sont datées du V^e au VII^e siècle, toutefois le VIII^e siècle ne comprend pas de tombes moyennement dotées, illustrant possiblement le déclin des dépôts mobiliers dans les sépultures du corpus.

X.1.3 – Assemblages les plus riches : les individus très bien dotés

En dernier lieu, on s'intéresse aux individus les mieux dotés du corpus en reproduisant le même tableau que précédemment. Cette partie est dédiée à l'élite mérovingienne inhumée au sein des différents ensembles de notre corpus.

Ces défunts sont logiquement les moins nombreux de nos trois catégories, avec douze femmes et dix hommes. Ils sont inhumés dans des sépultures à l'architecture variée qui représentent bien l'hétérogénéité des structures funéraires sur notre territoire. Le nombre d'objets est bien plus variable que dans les catégories précédentes. Quatre femmes et trois hommes ont plus de dix objets. Les autres défunts ont été mis au jour avec cinq à neuf objets.

Numéro de sépulture	Nombre d'objets	Architecture funéraire	Détail des objets	Datation
SAINT-DIZIER12	15	Fosse aménagement bois	Céramique Bassin en bronze Couteau Quatre perles Quatre fibules Monnaie Collier Bague Bracelet	VI ^e
CHARTRES8507	12	Sarcophage pierre	Forces Couteau Deux plaques ornées Deux plaques boucles Applique Boucle d'oreilles Quatre épingles	VI ^e VII ^e
PARIS45	12	Sarcophage plâtre	Dague Bouterolle de fourreau Fils d'or Cinq épingles Deux appliques Armure Passant de ceinture	VI ^e VII ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE651	11	Fosse aménagement pierres	Boucle Anneau Neuf clés	/
ROMILLY-SUR-ANDELLE361	9	Sarcophage plâtre	Scramasaxe Fer de lance	VII ^e

			Trois couteaux Plaque boucle Contre plaque Plaque Vase céramique	
VENDEUIL-CAPLY35	9	Fosse aménagement bois	Perle Bague Paire de fibules Collier Trois pende- loques Un élément non identifié	V ^e VI ^e
VERSAILLES383	8	Fosse aménagement bois	Céramique Forces Couteau Boucle Anneau Collier Deux perles	VI ^e
VENDEUIL-CAPLY11	7	Fosse aménagement bois	Couteau Boucle Epingle Quatre fibules	V ^e
GAILLON-SUR- MONCIENT193b	5	Fosse	Céramique Boucle Bague Contre plaque Plaque dorsale	VII ^e
ROMILLY-SUR- ANDELLE220	5	Fosse	Plaque Ferret Bracelet	VII ^e

			Couteau Fer de lance	
ROMILLY-SUR-ANDELLE558	5	Fosse aménagement bois	Fer de lance Scramasaxe Couteau Boucle Vase céramique	/
VERSAILLES374	5	Fosse aménagement pierres et bois	Boucle Bague Anneau Perle Fermoir d'aumônière	VI ^e

Figure 116 - Femmes très bien dotées - Base Excel C. Blanchard

Les femmes les mieux dotées du corpus sont au nombre de douze (Figure 116). Elles cumulent cent-trois objets variés dont des boucles et plaques boucles (dix occurrences), des épingles (dix occurrences), des fibules (dix occurrences), des bagues, colliers, vaisselle céramique et en métal, des couteaux, lances, scramasaxes, bracelet, fermoirs d'aumônières, dague, forces et boucle d'oreilles.

Les biens déposés avec les individus féminins les plus aisés semblent être plus diversifiés que ceux des hommes de même statut. En effet, avec les défunt(e)s sont déposés des objets du quotidien, et des objets de travail que ne contenaient pas les sépultures masculines : des paires de forces par exemple (CHARTRES8507 ou VERSAILLES383) ou même des clés (ROMILLY-SUR-ANDELLE651 contenait huit clés).

Si aucun objet n'est présent dans toutes les sépultures, les couteaux sont, chez les hommes comme les femmes, très récurrents. Tout comme les boucles et les plaque-boucles ; ces biens peuvent aussi être accumulés au sein d'une sépulture (ROMILLY-SUR-ANDELLE361 contenait trois couteaux dans la même sépulture par exemple). De même ; certaines femmes cumulent ainsi jusqu'à quatre fibules (SAINT-DIZIER12, VENDEUIL-CAPLY11) ou cinq épingles (PARIS45). Les tombes féminines contiennent aussi des armes (ROMILLY-SUR-

ANDELLE220, ROMILLY-SUR-ANDELLE558), parfois plusieurs (ROMILLY-SUR-ANDELLE558), voire même des artefacts martiaux uniques non retrouvés dans les sépultures masculines comme la dague mise au jour dans PARIS45.

Numéro de sépulture	Nombre d'objets	Architecture funéraire	Détail des objets	Datation
SAINT-DIZIER11	18	chambre funéraire type <i>morken</i> et aménagement bois	Bassin en bronze Chaudron en bronze Coupe en verre Bouteille en verre Bol en verre Trois boucles Couteau Angon Umbo Fer de lance Epee Hache Scramasaxe Pointe de fleche Fermoir d'aumônière Mors	VI ^e
SAINT-DIZIER13	17	chambre funéraire type <i>morken</i> et aménagement bois	Bassin en bronze Seau en bronze Deux coupes en verre Gobelet en verre Quatre boucles Bague Umbo	VI ^e

			<p>Hache</p> <p>Scramasaxe</p> <p>Perle</p> <p>Pointe de fleche</p> <p>Fermer d'aumônière</p> <p>Pince à épiler</p>	
VENDEUIL-CAPLY46	12	Fosse aménagement bois	<p>Boucle</p> <p>Anneau</p> <p>Quatre pointes de flèches</p> <p>Hache</p> <p>Trois monnaies</p> <p>Fermer d'aumônière</p> <p>Pince à épiler</p>	V ^e VI ^e
VERSAILLES371	8	Fosse aménagement bois	<p>Couteau</p> <p>Boucle</p> <p>Anneau</p> <p>Scramasaxe</p> <p>Fermer d'aumônière</p> <p>Trois épingles</p>	VI ^e
VERSAILLES385	8	Fosse aménagement bois	<p>Céramique</p> <p>Trois couteaux</p> <p>Deux boucles</p> <p>Scramasaxe</p> <p>Fourreau</p>	VI ^e
GAILLON-SUR-MONCIENT93b	7	Fosse aménagement pierres	<p>Couteau</p> <p>Boucle</p> <p>Hache</p> <p>Aiguille</p> <p>Fléau balance</p>	VI ^e

			Poids balance Plateau balance	
LAGNY-SUR-MARNE221	6	Fosse aménagement pierres et bois	Couteau Boucle Bague Anneau Fermoir d'aumônière Bracelet	VI ^e VII ^e
ROMILLY-SUR-ANDELLE336	6	Sarcophage plâtre	Cruche céramique Vase céramique Couteau Plaque boucle Contre plaque Plaque dorsale	/
VENDEUIL-CAPLY24	6	Fosse	Flacon verre Couteau Ferret Boucle Scramasaxe Pince à épiler	V ^e VI ^e
LAGNY-SUR-MARNE62a	5	Fosse aménagement pierres et bois	Deux couteaux Trois boucles monnaie	V ^e VII ^e

Figure 117 - Hommes très bien dotés - Base Excel C. Blanchard

Pour les hommes, leur mobilier funéraire est en partie similaire aux deux catégories citées ci-dessus, si ce n'est que la variabilité des objets est bien plus grande. Ainsi, on retrouve un grand nombre de boucles (dix-huit occurrences), de couteaux (onze occurrences) et de fermoirs d'aumônières (cinq occurrences), mais aussi de la vaisselle métallique et en verre, non retrouvée avec les individus moins bien dotés, et des armes diverses : scramasaxe,

lance, épée, hache ou flèches. Certains objets sont aussi uniques dans le corpus comme l'angon ou les éléments de balance. Des bagues et un bracelet ont aussi été retrouvés (Figure 117).

Il faut noter qu'à la hauteur de notre échantillon masculin, la majorité des défunts sont inhumés avec au moins une, ou plusieurs, armes. La majorité mais pas l'entièreté, puisque trois individus, LAGNY-SUR-MARNE221, ROMILLY-SUR-ANDELLE336, LAGNY-SUR-MARNE62a (dont deux issus du même site, illustrant peut-être ici une préférence locale) ont été retrouvés sans armes. L'équipement martial ne semble donc pas être un indispensable des inhumations masculines les plus aisées, à l'inverse des couteaux ou des boucles qui ont été retrouvés dans toutes les sépultures, les couteaux étant même parfois présents jusqu'à trois exemplaires (VERSAILLES385). Encore une fois, il y a bien une volonté cumulative, et ce même pour des biens qui ne sont pas particulièrement précieux, les couteaux mis au jour sont tous en fer notamment.

Certains hommes ont été mis en terre avec des objets atypiques, comme par exemple GAILLON-SUR-MONCIENT93b (retrouvé avec des éléments constitutifs d'une balance en bronze) qui, si l'on suppose un lien de propriété entre famille/objet ou individu/objet, cela met en avant un statut d'importance au sein de la société.

On peut aussi remarquer la récurrence de contenants de diverses formes et matériaux : des cruches en céramiques (ROMILLY-SUR-ANDELLE336), au flacon en verre (VENDEUIL-CAPLY24), à des bassins et seau en bronze (SAINT-DIZIER11, SAINT-DIZIER13). Ces éléments dont l'utilité potentielle a déjà été discutée ci-dessus, sont aussi parfois accumulés : SAINT-DIZIER11 et SAINT-DIZIER13 comptent ainsi à eux deux dix objets de vaisselle. Encore une fois une volonté d'accumulation de biens de forte valeur (quand bien même le contenu de ces derniers n'est pas palpable) est visible.

Enfin, il faut aussi mettre en avant la présence de bijoux que ce soient des bagues (SAINT-DIZIER13, LAGNY-SUR-MARNE221), ou même des bracelets (LAGNY-SUR-MARNE221), ainsi que d'objets à vocation utilitaire ornés (comme VERSAILLES371, inhumé avec une épingle décorée d'une petite tête en forme de francisque) témoignant ainsi d'une volonté esthétique, symbolique ou d'attachement à des biens personnels.

Cette catégorie de seulement dix individus regroupe quatre-vingt-treize objets, entre autres des objets plus courants, aussi mis au jour avec des individus plus faiblement dotés, mais comme pour les femmes, en plusieurs exemplaires et en matériaux précieux voir rares (notamment une boucle en cristal de roche à SAINT-DIZIER par exemple).

Ces tableaux mettent en avant la présence de tombes très riches chez des individus féminins et masculins. Il semble évident que ces objets avaient une certaine volonté ostentatoire, puisqu'ils sont presque tous (à part quelques exceptions invisibles comme les monnaies, ou les objets déposés sous le crâne) visibles lors de la mise en terre.

En ce qui concerne les architectures funéraires, deux individus se détachent de l'ensemble : SAINT-DIZIER11 et SAINT-DIZIER13 qui ont été inhumés dans des tombes dites de type *morken*. Ces deux individus étant aussi les deux hommes les plus riches, et le troisième individu du site, la femme la plus riche, les défunts issus de cet ensemble se démarquent clairement des autres du corpus. Leurs assemblages mobiliers respectifs sont tout aussi remarquables, et comptent notamment des objets uniques ou rares à l'échelle du corpus, que ce soit une boucle en cristal de roche, un ançon, de la vaisselle en verre, un fermoir d'aumônière dans SAINT-DIZIER11, ou une boucle en argent et des éléments en or et en grenat dans SAINT-DIZIER13.

Cette approche par les assemblages permet d'avoir une vue globale de la réalité des ensembles mobiliers et conséquemment des pratiques funéraires dans leur entièreté, ce que ne permet pas forcément une étude objet par objet.

On a montré ci-dessus que les analyses taphonomiques avaient un sens et que ces objets étaient volontairement choisis et placés. Il s'agira dans la partie qui suit de démontrer ce que la position des objets dans les sépultures peut nous apprendre une fois couplée à une analyse des assemblages mobiliers.

Avant cela, il faut ainsi souligner plusieurs choses, les objets déposés sont, dans tous les cas (des individus avec peu d'objets aux plus grands assemblages) très diversifiés et récurrents au sein de toutes les nécropoles du corpus. De même, le nombre d'objet semble être important puisque les mêmes pièces apparaissent parfois plusieurs fois, que celles-ci soient de bonne facture et en matériaux précieux, ou plus modestes. La mise en avant des

ensembles permet aussi de voir qu'il n'y a finalement que peu de différences dans les objets mis au jour avec des hommes et des femmes. Toutes les catégories d'objets comptent des individus des deux sexes, mais de plus, à part quelques artefacts isolés (et donc rares), les objets eux-mêmes semblent bien apparaître sans distinction particulière chez les hommes et les femmes.

Les seules différences palpables entre le mobilier funéraire dans les tombes de femmes et d'hommes semblent être lisibles à l'échelle de certains assemblages mais pas de l'objet isolé.

Ces constatations ramènent à la perspective ostentatoire des funérailles, en particulier dans les sépultures des élites, où le nombre d'objets est multiplié. Compétition et représentation sociale semblent bien être des éléments clés de la compréhension du déroulé des rites funéraires alto-médiévaux.

Que dire sur la représentation des individus féminins et masculins dans les tombes du corpus ?

Que peut nous apporter la perspective d'une analyse par assemblage mobilier par le prisme du genre ?

XI.II- Détourner la binarité et remettre le corps des morts au centre de la réflexion par l'étude de la vêtue

XI.II.1 - Revaloriser l'étude du corps par l'étude de la vêtue et du symbole des objets : de l'attendu à la réalité de terrain

Il est nécessaire de revenir sur les attendus propres à l'idée du « sexe archéologique » que l'on a évoqué au début de ces travaux et notamment à la prédétermination de classes binaires hommes/femmes encore très prégnante dans la recherche.

La présence de toutes les catégories d'objets avec des individus des deux sexes montre bien le manque de fiabilité d'un « sexe archéologique », qui apparaît donc comme un jeu dangereux. Il ne faut pas attendre de l'exception qu'elle confirme la règle. Pourtant, si l'on s'attache aux répartitions « objets par objets », il apparaît qu'il y a bien des objets qui n'apparaissent que chez un sexe ou l'autre au sein de l'ensemble étudié ; il ne s'agit pas de justifier de l'usage des objets en tant qu'éventuels déterminants du sexe, mais plutôt de mettre en avant des préférences locales dans les dépôts d'artefacts et chercher à approcher au mieux un continuum des possibles de facteurs identitaires propres aux défunts (genres, statuts, etc.), autrement difficilement perceptible.

En premier lieu, les objets déposés seulement avec des hommes ou des femmes sont assez différents de ce qui est considéré comme les attendus traditionnels pour la période dans notre territoire que l'on a déjà pu développer plus haut.

Les objets déposés avec les femmes seulement sont diversifiés, puisque l'on a des éléments relatifs au travail ou à la vie quotidienne (silex, paire de forces et poinçons), à l'ornement/vêtue (collier, chaîne et pendeloque) et une arme (dague). Pour les artefacts déposés dans les tombes d'hommes seulement, on retrouve des éléments de vaisselle en verre et métallique, deux artefacts liés à la vie quotidienne (aiguille et éléments de balance) et un corpus martial développé (épée, umbo de bouclier, hache, angon, pointes de flèches).

Si certaines armes forment bien une partie conséquente des dépôts dans les tombes d'hommes, ils ne sont pas les seuls. Ces derniers sont aussi très peu mis au jour et ne

constituent, encore une fois, pas une preuve de dépôts exclusifs à un sexe, comme la présence d'une aiguille ou des éléments de balance.

De même, les éléments inhumés avec des femmes sont loin de l'attendu esthétique prôné par les bijoux, puisque l'on trouve essentiellement des objets utilitaires et une arme.

Il s'agit de comparer cette perception très binaire des biens mobiliers déposés dans les sépultures, à l'aune des constatations faites ci-dessus sur les tombes des femmes et des hommes du corpus.

Au début de ces travaux a été soulignée la préexistence de deux groupes qui correspondraient à la symbolique des artefacts dédiés, sensés être les représentants de cette dualité masculin/féminin. Ainsi, certaines pièces sont considérées comme des attendus représentatifs des rôles stéréotypés dédiés aux hommes et aux femmes. Les bijoux et diverses parures vestimentaires sont destinés à une vocation esthétique, alors que pour les armes, prime la valeur martiale de l'objet, symbole du pouvoir au sein de la communauté. Seulement, comme cela a été souligné dans la partie précédente, les armes ne font pas partie des objets les plus retrouvés fréquemment au sein des nécropoles du corpus, certains sites n'en ayant révélé aucune. A l'inverse, les pièces de parure vestimentaire sont omniprésentes sur notre territoire, chez les hommes, comme les femmes.

Qu'elles informations peuvent nous apprendre des études combinées, de la typologie, la taphonomie, la symbolique, sur ces objets et par extension sur les modalités de représentations sociales des défunts pendant la période ?

Dans ce contexte, il convient de mettre l'accent sur ces biens quasi systématiquement majoritaires, d'autant plus que leur forte polysémie (que l'on a évoqué brièvement avec les questions autour des fibules notamment) permet d'ouvrir la voie sur les questions propres aux symboles qu'ils portent.

Ces artefacts doivent être étudiés en tant que tel, d'autant plus, qu'ils permettent de remettre au premier plan les défunts, et en particulier le rapport aux corps de ces derniers, parfois perçus comme simple support de l'objet.

Il est important de promouvoir une mise au premier plan du corps du mort et en particulier de la façon dont celui-ci est représenté dans la sphère funéraire.

La prévalence de la typologie dans la tradition archéologique a déjà été évoquée et il faut souligner que les objets ont ainsi longtemps été utilisés comme de purs éléments propres aux inventaires. Comme le souligne Anne Nissen dans son article de 2004 « la défunte [le défunt] paraît finalement secondaire par rapport à son mobilier funéraire » (Nissen, 2004). Il faut être conscient que cette habitude reste gravée dans les traditions de recherche plus récente et comme le décrit récemment T. Martin : « *From the 19th century through to surprisingly late in the 20th century, the study of objects for their own sake was sufficient to establish the chronologies, typologies and distributions upon which scholar ship depended* » (Martin, 2014). Il s'agit de mettre en valeur non pas l'objet en lui-même, mais bien le défunt (et son groupe social) à travers entre autres (topographie de l'ensemble, architecture funéraire, etc.) les bien déposés, que ce soit par une caractérisation typologique, une analyse taphonomique, et de la symbolique de ces dépôts si particuliers.

La typologie reste un élément clé de compréhension des modes de dépôts, notamment puisque les objets et leurs fonctions sont maintenant bien compris grâce à la multitude de travaux issus des rapports. Il convient de détailler la place des objets de parure, et discuter en particulier de la symbolique des ces derniers, ces artefacts se situant au premier plan de la mise en scène du corps.

XI.II.2 - De la symbolique du vêtement aux identités du défunt

On l'a évoqué ci-dessus, les éléments de parures sont au centre d'une sépulture. Leur grand nombre (parfois une dizaine par sépulture), la récurrence de leur placement (surtout au niveau du squelette axial), et leurs usages, de fermeture du vêtement notamment, font de ces éléments des immanquables lors de l'exposition du corps, voir de l'inhumation.

De plus, il est admis que les vêtements jouent un véritable rôle social (Martin, 2014). Ils permettent de se représenter et se reconnaître en tant que groupe au sein de l'espace commun. Par exemple, les hommes religieux qui rejetaient la société vivaient en haillons pour bien signifier leur non-appartenance à celle-ci. De même, une femme qui entrait au

couvent devait renoncer à ses bijoux et à ses vêtements luxueux afin de montrer dès le premier regard son appartenance à l'église et non plus à la société laïque (Martin, 2014).

Pourtant, si significative la vêtue soit-elle, comprendre la symbolique relative aux objets de parure reste complexe. En premier lieu, il faut souligner que ce qui avait un sens pour les contemporains du haut Moyen Âge peut très bien avoir changé drastiquement de sens culturel pour les chercheurs du XXI^e siècle, qui cherchent à percevoir le symbolisme culturel et social d'objets si distants chronologiquement.

En deuxième lieu, il ne faut pas confondre la portée du choix de l'individu qui porte l'habit, puisque l'on parle bien là d'une performance active (on s'habille), des mises au jour par les archéologues d'individus qui ont aussi pu être habillés dans le cadre funéraire. Cependant, ces biens témoignent d'un geste, d'une volonté significative pour la communauté du mort (Martin, 2013 ; Martin, 2014). Si cette question de la performance peut être remise en question face à l'habillement des défunts par d'autres personnes, les éléments mis au jour sont bien les témoins restants d'une identité sociale qui répondait à la fois au défunt et à ses contemporains. De même, l'aspect pratique du vêtement et de ses systèmes d'attaches (protéger de la pluie, du froid, du vent, etc.) est reconnu, mais le prisme d'une théâtralisation de la mort au nom de la compétition sociale entre individus de l'élite doit être approché.

Ainsi, si le vêtement sert à protéger un individu des éléments, il permet aussi de cacher, ou à l'inverse de montrer des parties du corps plus ou moins tolérées dans l'espace commun. Les corps sont donc parfois élargis (vêtements amples : capes, etc.) ou restreints à l'aide d'épingles ou de fibules. Archéologiquement l'état des textiles ne permet bien souvent pas (il y a aussi la question du coût des analyses de ce type ou des manques de prélèvements) de déterminer les types de vêtements et leur usage par le défunt et ceux qui l'ont habillé. Cependant, les éléments de parure vestimentaires qui sont retrouvés dans les sépultures autorisent une discussion sur la perception du corps tel qu'il était perçu au haut Moyen Âge.

Ces remarques sont toutes aussi importantes pour mieux comprendre les questions identitaires et trouvent pleinement leur place dans les questions de genre en archéologie. En effet, puisque ces artefacts sont retrouvés à la fois dans les tombes d'hommes et dans les tombes de femmes, leurs positions sur le squelette permettent de remonter à la fois à un

costume funéraire qui correspond au mieux aux approches des corps masculins et féminins tels qu'ils étaient construits par les membres de la communauté.

En soi, on peut espérer retrouver ce qu'il convenait de cacher aux yeux des participants aux funérailles, et ce qui au contraire devait être mis en avant, ou simplement pouvait être montré, et était toléré en public.

Le symbolisme lié au corps est déclinable de multiples manières et tout a un sens social ou culturel, jusqu'au côté où sont portés des bijoux par exemple. Cette énonciation est encore valide de nos jours, une bague portée à la main gauche à l'annulaire reste une représentation visuelle d'une union maritale. Toby Martin évoque très bien l'importance de la latéralisation des objets, écrivant même que « *laterality is crucial to body symbolism* » (Martin, 2014). Les dépôts à droite, à gauche, ou de façon centrale sur les défunts, ou portés d'un côté ou de l'autre doivent être notés. Ces positions peuvent marquer une signification symbolique importante et en dire un peu plus sur le moment même des funérailles.

XI.II.3 - Le corps des hommes en représentation

Des hommes ornés –

La présence d'armes dans les sépultures a longtemps été la pièce maîtresse de la discussion autour de l'homme mérovingien, comme on l'a développé précédemment. S'il apparaît que pour les élites les assemblages martiaux ont un sens symbolique, qui va au-delà de l'aspect du guerrier ou du « chef », on ne peut s'en tenir à ce seul aspect de la masculinité. Il convient alors de s'intéresser à la diversité des représentations des identités de chaque défunt, ces derniers étant en représentation dans la mort lors de leurs funérailles. Cette idée de la représentation, d'une exposition (les anglos-saxons parlent dans ce cas de « *display* » qui convient aussi très justement) du corps mort est aussi accentuée par des dépôts autres que des armes parfois perçus comme atypiques, mais qui sont pourtant présents et pas si marginaux au sein des corpus de nécropoles.

Il paraît pertinent de s'intéresser en premier lieu aux pièces de parure vestimentaires retrouvées dans les sépultures, puisque l'on a déjà soulevé la question ci-dessus. Ces éléments sont fréquemment en contact direct avec le corps du défunt et, étant situés à l'avant du corps lorsqu'ils sont portés, sont au premier plan lors de la mise en terre ou d'une exposition éventuelle. Il faut noter que même chez les individus les plus aisés, la diversité des parures vestimentaires dans les sépultures d'hommes n'est pas très marquée.

Ainsi, comme l'étude l'a montré, les boucles et dérivés (plaque boucle ou plaque dorsale par exemple) et les fermoirs d'aumônières sont les artefacts les plus souvent mis au jour avec des hommes et sont retrouvés aux mêmes endroits : le bassin, les membres inférieurs et plus rarement déposés près du crâne. Ces objets pratiques ont des fonctions relativement claires pour les archéologues lorsqu'ils sont portés (tenir un vêtement, faire office de poche), et semblent offrir à leurs porteurs une certaine liberté de mouvement : ils tiennent les vêtements mais ne les ferment pas forcément.

On retrouve ici la perspective d'un corps « ouvert » orné. Par exemple, à LAGNY-SUR-MARNE, un individu masculin a été retrouvé avec une fibule en position de port (Figure 118). Le défunt a été mis au jour dans une sépulture au côté de restes osseux réduits, probablement d'occupants antérieurs de la sépulture. L'analyse taphonomique a permis de déterminer que la fibule avait probablement été portée par le dernier inhumé, celle-ci étant au contact de l'os, au niveau des vertèbres cervicales.

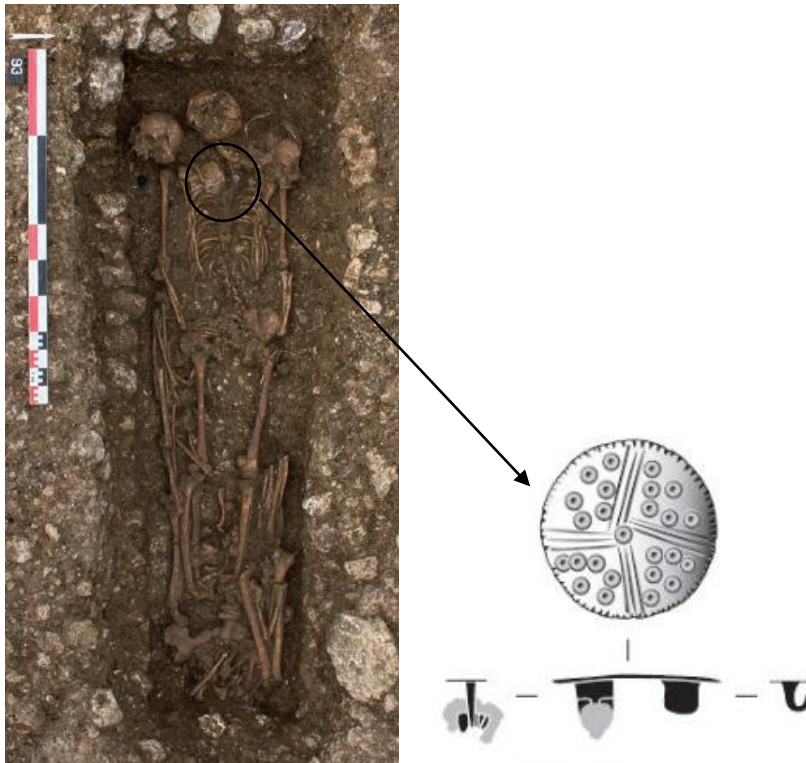


Figure 118 - Fibule mise au jour au niveau des vertèbres cervicales du défunt de la sépulture 93b à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)

Cette position est d'ailleurs évoquée dans les travaux d'Irene Barbiera sur les fibules, en particulier dans les descriptions d'hommes portant ces objets (Barbiera, 2018). Cette façon de porter l'objet, de l'installer sur le vêtement, permet au mieux le port d'un élément type cape, ouvert sur la partie supérieure du corps, en particulier, le torse. Des tentatives de restitutions de la vêtue masculine mérovingienne mettent aussi en avant cette ouverture du vêtement des hommes, tenu par un élément de parure. On pense bien évidemment à la représentation de Childéric que l'on a cité ci-dessus, avec une fibule au niveau de l'épaule, mais plus récemment dans le volume 20 de juillet-août 2018 de la revue *Histoire et images médiévales*, P. Périn et A. Rast-Eicher ont contribué à la réalisation, par le dessinateur Florent Vincent, de deux restitutions de vêtements masculins de la période (VI^e et VII^e siècle), sur lesquelles les hommes portent des capes qui sont maintenues au niveau des vertèbres cervicales.



Figure 119 - Représentation de couples mérovingiens des VI^e et VII^e siècle par F. Vincent (Périn et al., 2018)

P. Périn fait d'ailleurs dans cette revue une mise au point concernant les restitutions de ce type, parfois datées et souvent stéréotypées (Périn et al., 2018). Néanmoins, les faits archéologiques semblent ici convenir à ces propositions.

Toujours en ce qui concerne les éléments de vêture, certains défunts, en particulier à VERSAILLES, des épingles ont été retrouvées, élément atypique dans les sépultures masculines, puisqu'on les retrouve tendanciellement au niveau de la tête des femmes, entre autre pour faciliter le port du voile ou le maintien des cheveux. Dans les sépultures VERSAILLES 384 et VERSAILLES 371, les pièces identifiées ont été classifiées comme épingles de vêtements ou de linceul. Pour VERSAILLES 371 trois épingles ont été retrouvées, dont une à tête de francisque (Figure 120). Ce rappel de l'arme de jet traditionnelle pour la période est particulièrement intéressant, puisque cette sépulture entre dans notre catégorie des très bien dotées, et comptait aussi un scramasaxe. Cette épingle met l'accent sur les éléments martiaux, chose qui est constatée dans les sépultures de l'élite (l'individu VERSAILLES371 est d'ailleurs dans notre catégorie des très bien dotés), comme pièces d'ornements que l'on choisit pour signaler un statut à part entière. Ici on fait plus référence à la francisque comme objet de pouvoir que comme objet guerrier.



Figure 120 - Epingle à tête en forme de francisque mise au jour dans la sépulture 371 à Versailles au niveau de l'avant-bras gauche (piquée dans la manche ?) (J.Soulat dans Pecqueur, 2016)

Cet exemple des épingles mets aussi en avant que l'ornement du corps masculin va au-delà des éléments qui auraient pu être porté au quotidien par le mort, avec peut-être un choix des inhumants qui préparent le corps et le linceul.

Les hommes inhumés portent aussi des bijoux. Ces derniers sont plus rares que dans les tombes de femmes et moins diversifiés, mais sont présents en position portée. Par exemple, à LAGNY-SUR-MARNE, un homme jeune inhumé dans un contenant périssable portait une bague au troisième rayon de la main gauche (Figure 121).

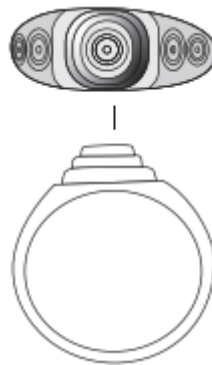


Figure 121 - Bague portée par le défunt de la sépulture 185 à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)

Cette bague à chaton décorée de cercles concentriques diffère des bagues mises au jour avec les femmes de la nécropole dont les chatons sont parfois ornés de verroterie et pourrait être le témoin d'une différence de style entre hommes et femmes, ou une simple affaire de goût. Il en va de même pour la fibule présentée ci-dessus qui est décorée avec des ocelles, mais pas de verroterie ou de grenat comme on peut en retrouver sur des fibules portées par des femmes.

On constate la même différence avec les boucles d'oreilles. Un seul homme a été mis au jour avec une boucle d'oreille en position portée, dans la nécropole de VENDEUIL-CAPLY. Celle-ci a été retrouvée à la gauche du crâne du défunt et est constituée d'un seul anneau en bronze (Figure 122).

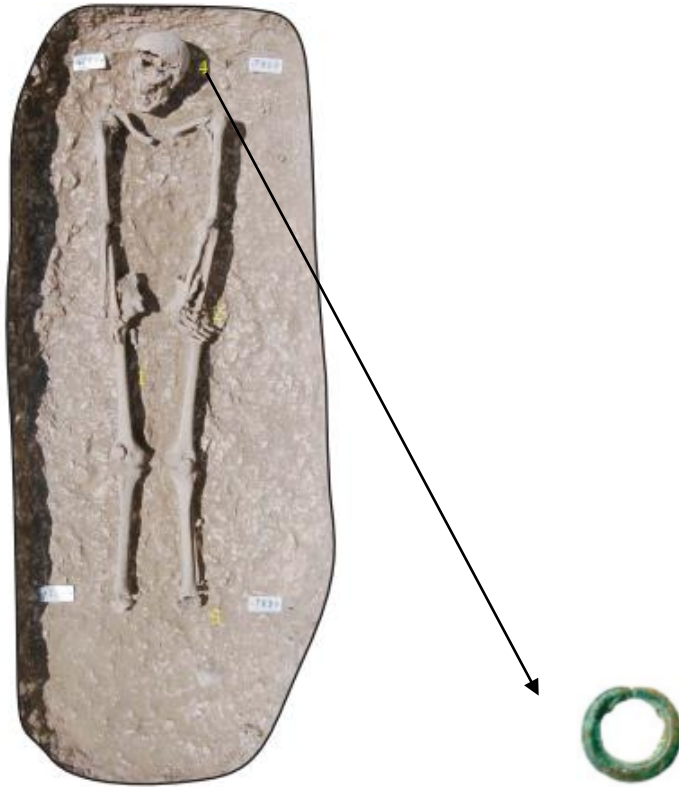


Figure 122 - Boucle d'oreille mise au jour dans la sépulture 6 à Vendeuil-Caply (Piton, 2008)

Cette boucle d'oreille est le seul objet de la tombe, comme la bague de LAGNY-SUR-MARNE, et est même la seule boucle d'oreille mise au jour sur le site. Les questions propres à des choix esthétiques ne sont pas l'exclusivité des femmes, et il apparaît que les hommes sont inhumés avec des bijoux et des pièces vestimentaires pourtant perçues comme féminines.

Si l'on s'intéresse aux membres de l'élite, grâce aux sépultures les mieux dotées déjà définies ci-dessus, il apparaît que des hommes appartiennent à cette catégorie sans pourtant être inhumés avec des armes.

Avec quels objets ces derniers sont-ils inhumés ? Qu'est ce que ces artefacts nous apprennent sur les représentations des masculinités mérovingiennes ?

Les sépultures masculines de l'élite sans armes : une ouverture vers la diversité des modes de représentation du pouvoir ? –

Plusieurs hommes de l'élite ont été inhumés sans aucunes armes. Ils sont tout de même richement dotés avec des assemblages d'artefacts qui témoignent à la fois de leur statut dans leur communauté, mais aussi de la diversité des représentations du pouvoir, qui vont au-delà des ensembles martiaux. Ainsi, le jeune défunt de la sépulture 336 à Romilly-sur-Andelle a été mis au jour avec un couteau au niveau de son fémur gauche, deux pièces céramiques à ses pieds, et un ensemble de garniture de ceinture tripartite : une plaque boucle, une plaque dorsale et une contre plaque (Figure 123). Ces trois éléments étaient au niveau du bassin du défunt, et ont pu être maintenu en place grâce à un colmatage différencié qui est supposé grâce aux restes de plâtre découverts dans la fosse sépulcrale. Si la présence d'un couteau et de vaisselle est très courante au sein du site de ROMILLY-SUR-ANDELLE et des nécropoles du corpus, il convient de s'attacher d'un peu plus près à la garniture de ceinture. En amont on a évoqué rapidement la question du *cingulum militiae* et de son héritage sur les ceintures alto-médiévales.



Figure 123 - Le défunt de la sépulture 336 à Romilly-sur-Andelle (Jouneau, 2017)

Cet objet lié à son origine à la sphère martiale va, comme la fibule, progressivement s'imposer dans les sépultures d'hommes et de femmes pendant la période (Cartron, 2015). Dans le cas de ROMILLY, le défunt est déposé sans arme mais la présence d'un couteau au niveau de son fémur (parallèle à celui-ci et en contact avec l'os) laisse penser qu'il aurait pu être suspendu à la ceinture. Le défunt de cette sépulture portait lors de l'inhumation une ceinture richement ornée de trois plaques damasquinées assorties décorées au fil d'argent. Elles sont ornées d'entrelacs et frises en nid d'abeilles qui ont été vues lors de la radiographie de la pièce. Cet objet luxueux est la marque de la volonté ostentatoire des inhumants qui ont habillé le défunt avec une pièce visible et reconnaissable qui illustre le caractère élitaire du défunt et de ses proches.

Autre exemple, dans la nécropole de LAGNY-SUR-MARNE, avec la sépulture 221. La fosse a été partiellement pillée pendant la décomposition du corps mais la fouille a permis la mise au jour d'un défunt adulte inhumé dans un contenant périssable rectangulaire avec calage de pierres. Ce dernier portait lors des funérailles une ceinture dont il reste la boucle en fer au niveau du bassin, une bague en alliage cuivreux à sa gauche dont le rayon du port n'a pas été identifié, un bracelet en pâte de verre au niveau de son avant-bras gauche, avec également un fermoir d'aumônière et un couteau au même endroit qui ont pu être portés ou déposés. La présence de deux bijoux avec des pièces de la vie quotidienne que sont le couteau et le fermoir d'aumônière témoigne ici plus de la mise en avant d'objets personnels pour lesquels le défunt aurait eu un attachement particulier ou que l'on aurait souhaité déposer avec lui. Il reste cependant que dans la mort cet homme est porteur de bijoux qui mettent en valeur son corps, et notamment son bras gauche.

La présence d'assemblages martiaux dans les sépultures d'hommes de l'élite est assez marginale au sein de notre ensemble. Si les armes constituent bien un modèle de représentation du pouvoir, force est de constater qu'au sein de certains sites (comme LAGNY-SUR-MARNE ou NOISY-LE-GRAND où moins de quatre armes sont retrouvées) d'autres types d'ostentations sont préférés et représentés, notamment par les bijoux et les pièces de parure vestimentaire. Les hommes sont ainsi ornés dans la mort par des objets qui soulignent leurs statuts, et ce sans armes. *A contrario*, l'exemple de l'épingle à tête de francisque et les exemples d'assemblages d'armes montrent aussi qu'il en revient souvent à des

préférences locales quant au dépôt ou non de matériel guerrier. Les armes ne sont qu'une facette des masculinités dans la mort.

XI.II.4 – Le pouvoir par la parure ? - Le corps des femmes

Le symbole par la position des objets –

Sur le corps des femmes il convient de noter plusieurs éléments. Tout d'abord, il y a aussi des objets liés à la vêtue dans des positions similaires à celles retrouvées dans les sépultures d'hommes. Cependant, la diversité des parures vestimentaires apparaît comme étant bien plus vaste. Ainsi, on retrouve un nombre conséquent de fibules et d'épingles. Ces objets sont très fréquents dans les sépultures de femmes les mieux dotées et sont mises au jour à des positions récurrentes.

Si chez les hommes, le bassin en particulier est le lieu de prédilection du port des objets vestimentaires et ces derniers sont rarement retrouvés à plusieurs reprises, dans les sépultures de femmes, les occurrences de mêmes objets sont très fréquentes et les positions dans lesquelles ils sont mis au jour multiples. Les fibules par exemple sont retrouvées par paire, voir même par quatre, des vertèbres cervicales jusqu'au bassin, et parfois même entre les fémurs (quand bien même cette position pourrait résulter d'un glissement des artefacts dû à la décomposition des tissus mous).

La présence de pendeloque entre les jambes pourrait aussi témoigner du port de vêtements longs sur lesquels ces dernières reposeraient (Martin, 2014). Chez certaines femmes, la présence d'éléments de parure vestimentaire du haut de leurs têtes (épingles), jusqu'aux membres inférieurs (boucles de chausse) laisse penser que l'entièreté de leur corps était à la fois orné et dissimulé aux yeux du public des funérailles.

Il faut constater ici l'opposé des traits développés pour la vêtue masculine, puisque le corps des femmes semble parfois verrouillé par ces biens qui tiennent, probablement, plusieurs couches de vêtements.

Le contenu des sépultures des hommes se distinguent de celles des sépultures de femmes par une relative simplicité en ce qui concerne la parure vestimentaire. Ceci est particulièrement visible au sein de sites comprenant des individus masculins très bien dotés.

Ci-dessous est mis en avant un exemple concret avec deux individus issus du même site : VENDEUIL-CAPLY11 et VENDEUIL-CAPLY24 (Figure 124, 125, 126 et 127). Dans la sépulture 11, une femme est inhumée dans une tombe où des négatifs de bois ont été observés laissant penser à la présence d'un contenant en matériaux périssables. La fosse est rectangulaire et de grande taille (2,50m de longueur) par rapport aux autres du site. La défunte était dotée d'une épingle en alliage cuivreux mise au jour derrière le crâne qui a été identifiée comme un accessoire de coiffure, d'une paire de fibules ansées à trois digitations retrouvées au niveau du torse, d'une seconde paire de fibules en bronze dites « trompettes » de grandes tailles au niveau des épaules, d'une boucle en bronze décorée et d'un couteau en fer au bassin (Figure 124).

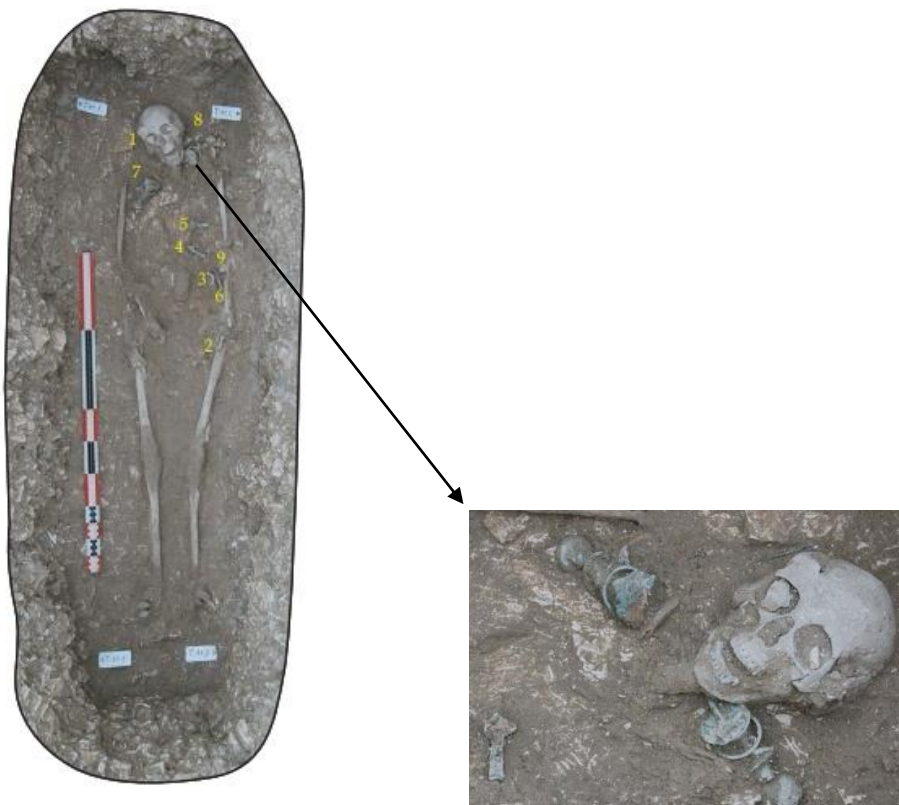


Figure 124 - Défunte de la sépulture 11 à Vendeuil-Caply – zoom sur les fibules au niveau du torse et des épaules (Piton, 2008)

Sur le schéma ci-dessous en vert (Figure 125) sont représentés les objets que l'on suppose avoir été en contact direct avec le corps, ou qui ont en tout cas un rapport au corps et à la vêtue du défunt, et en jaune ce qui n'en a pas, ici le couteau seulement. Comme dans d'autres tombes de femmes de l'élite, dans cette tombe prime le nombre d'objets, qui est conséquent, et particulièrement d'objets identiques et en doublon, ici les fibules. La question des paires d'artefacts est particulièrement intéressante puisque en plus de l'aspect accumuloire, il faut voir une recherche de l'ostentation par la mise en avant de ces biens sur le corps. D'éventuels restes textiles n'ont pas été décrits ou étudiés, cependant la richesse et la multiplication des éléments de parure vestimentaire laissent penser que la défunte devait être habillée, peut-être avec même plusieurs couches de vêtements : une tunique par exemple maintenue par la ceinture et les fibules ansées asymétriques (celles-ci pouvant aussi faire partie du système de fermeture du linceul), un manteau ou une cape tenus sur les épaules par les fibules « trompettes » de tailles conséquentes capables de supporter le poids d'un vêtement plus lourd.

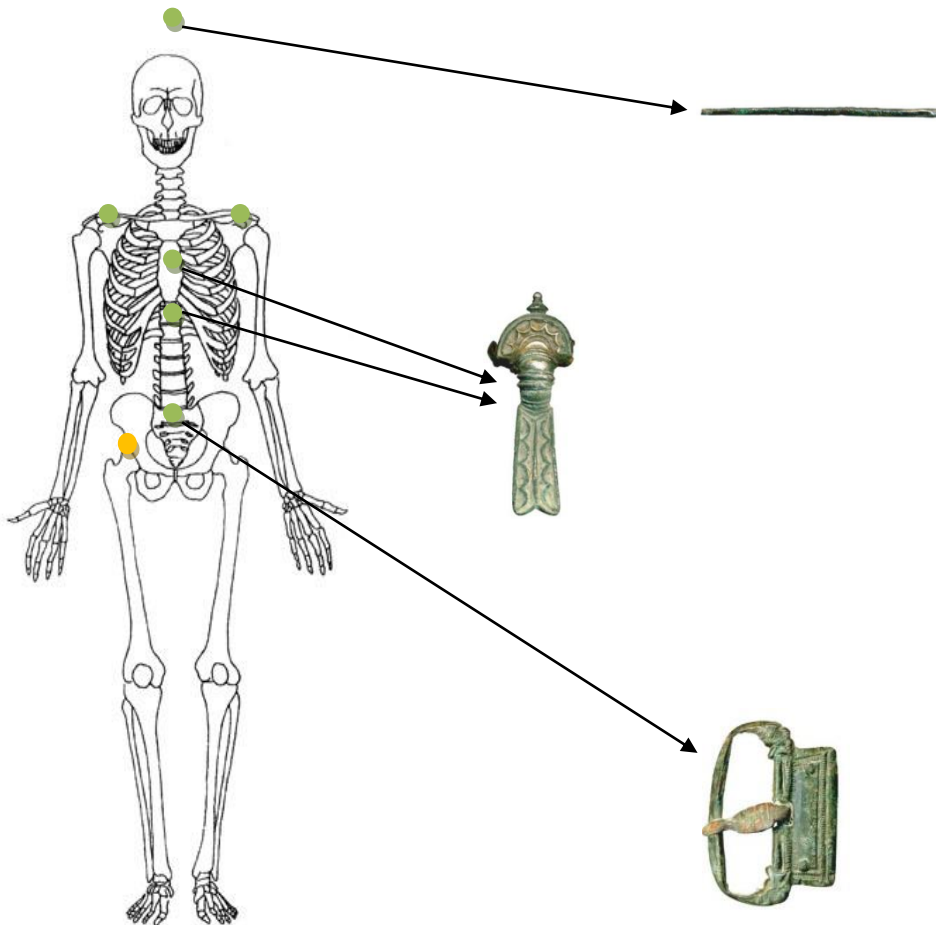


Figure 125 - Position sur le rachis et le crâne des éléments de parure vestimentaire sur la femme VENDEUIL-CAPLY11

L'individu masculin inhumé dans la sépulture 24 du même site a été déposé dans une fosse de grande taille (2,92m de longueur), la plus grande du site (Figure 126). Celle-ci est située au centre de la zone fouillée, entre deux rangées qui semblent s'être accolées à son creusement (les sépultures limitrophes sont datées de la même période MA1 - 470-500). On ne peut pas juger ici d'un véritable effet de concentration d'autres sépultures autour de la tombe, mais il faut noter que le défunt est le seul de l'ensemble à avoir été inhumé avec un scramasaxe. La présence de cet objet, associée avec la position et la taille de la structure permettent d'avancer que ce défunt avait une place non négligeable au sein de sa communauté, et était membre de l'élite locale.



Figure 126- Défunct de la sépulture 24 à Vendeuil-Caply et dépôt à la droite de son crâne (Piton, 2008)

Il a été inhumé avec le même nombre d'objets que la défunte de la sépulture 11, mais les pièces mises au jour sont nettement différentes. A part le scramasaxe retrouvé au contact de l'os entre son bras droit et sa jambe gauche, dans une position récurrente pour cet objet au sein de tous les sites de notre corpus, les autres éléments ont été déposés à la droite de son crâne (à l'exception d'une boucle de ceinture en fer et d'une plaquette de bronze retrouvés au niveau de ses pieds, qui semblent aussi avoir été déposés). Ce dépôt est

constitué d'une carafe en verre, un couteau en fer, une pince à épiler en bronze, une petite boucle en fer et en bronze et une lamelle de fer non identifiée (Figure 127).

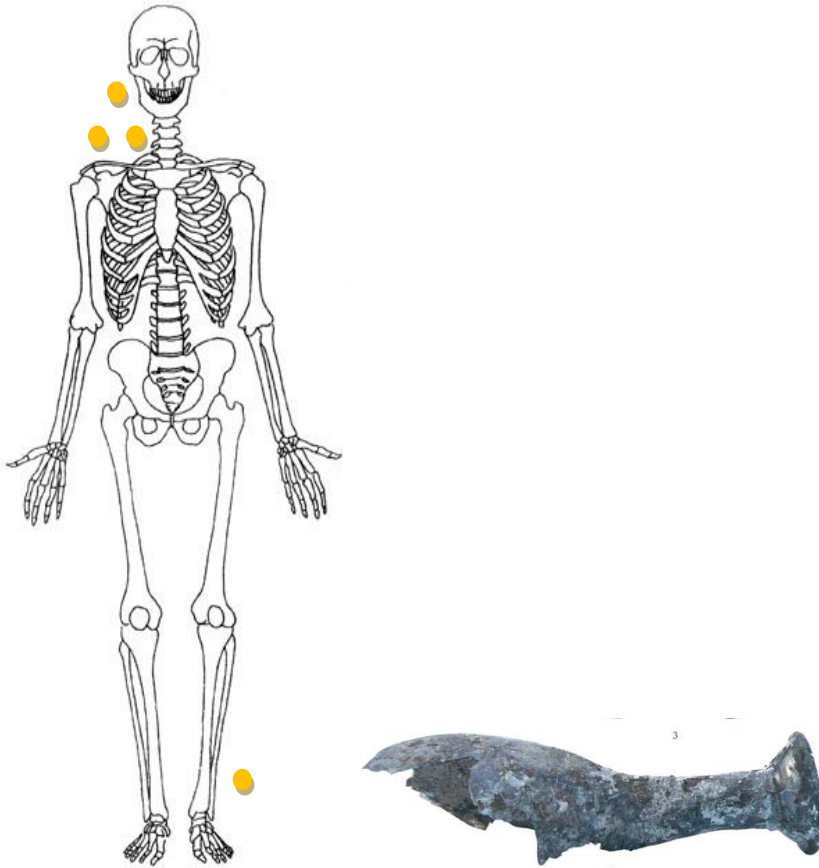


Figure 127 - Position sur les membres supérieurs et autour du corps des éléments de parure vestimentaire sur l'homme VENDEUIL-CAPLY24

Ainsi, la femme de la sépulture 11 est inhumée avec des éléments de parures, tous retrouvés au niveau du rachis et du crâne, à l'exception du couteau en fer mis au jour à sa ceinture. Quant à l'homme, à part la boucle retrouvée à ses pieds, les autres objets sont déposés autour du corps ou au niveau du membre supérieur droit, pour le scramasaxe (dans une position qui rappelle aussi celle des épées du corpus). Ces deux exemples illustrent ce qui a été constaté lors de l'analyse taphonomique, à savoir que plus que les objets eux-mêmes, il semble bien que l'accumulation (et donc les ensembles mobiliers dans leur entièreté) et la position des objets soit un meilleur facteur d'appréhension des modes de traitement des corps des hommes et des femmes et de leur représentation dans l'espace public.

Devant ces constatations, qui sont statistiquement confirmées par les résultats du khi2 fait précédemment, on pourrait argumenter que le vêtement des hommes de l'élite semble bien plus simple que celui des femmes, et qu'il semblerait que le corps des hommes ait eu la possibilité de prendre plus d'espace que celui de la femme, dissimulé sous plusieurs couches de vêtements. De plus, il n'est pas certain que le costume funéraire était celui des vivants, même si certains textes montrent bien qu'il y a une certaine résonance entre les découvertes archéologiques de la sphère funéraire et les descriptions des contemporains (en gardant bien sur toute la réserve nécessaire à l'exploitation des textes historiques). Il faut néanmoins remarquer que d'autres chercheurs arguent d'un véritable paradoxe en ce qui concerne les objets retrouvés dans les sépultures de femmes. Nick Stoodley par exemple évoque une impossibilité de déplacement des femmes les mieux ornées dans la mort, entre fibules trop lourdes pour de fragiles pièces de tissus et pendeloques au niveau des membres inférieurs qui empêcheraient de marcher (Stoodley, 1999).

Le pouvoir par le contrôle du corps -

Il semble donc nécessaire de s'intéresser d'encore plus près au rapport que l'on peut percevoir entre les populations mérovingiennes et les corps de leurs morts. Le contrôle du corps des défunts, hommes et femmes, est nettement mis en évidence par les travaux sur le corpus, ces derniers sont mis en représentation, ornés et exposés⁴⁵ avant d'être inhumés devant un public (Figure 128).

45 D'après les textes, archéologiquement pour notre secteur d'étude, aucune étude ne laisse à penser qu'une exposition aurait laissé des traces sur les restes archéologiques ou le squelette.



Figure 128 - Représentation de la mise en terre d'un homme au haut Moyen Âge devant le parterre des membres de sa communauté (Dessin B. Clarys Copyright Archäologie Schweiz)

Mais quelle forme de contrôle ? Celui de la communauté sur le corps des femmes qui serait tendanciellement plus « fermé » ? Et ainsi souligner la pression patriarcale de la période et partiellement donner raison à la division classique femmes/intérieur et hommes/extérieur déjà évoquée ? Ou bien à une certaine diversité des modes de représentations des individus, qui seraient eux-mêmes en position de faire démonstration de leurs statuts via des éléments vestimentaires ?

En effet, si le corps des femmes devait être dissimulé dans le cadre de situations publiques, il s'agit alors bien de reconnaître qu'elles avaient non seulement une place dans cet espace commun, mais bien aussi un rôle à jouer. T. Martin évoque dans ses travaux la possibilité d'un contrôle du corps comme élément à part entière de contrôle social : « *bodily control is a symbol of social control* » (Martin, 2014). Plus simplement, il s'agit d'avancer que les modes de mises en valeur des hommes et des femmes pouvaient aussi ne pas répondre aux mêmes critères publics.

Il est aussi important de replacer une fois de plus ces éléments au sein du contexte mortuaire, il ne faut cesser de questionner l'assertion selon laquelle vivants et morts porteraient les mêmes costumes. Tout d'abord, ce cloîtement symbolique du corps féminin

sous les vêtements au moment des funérailles pourrait être réservé simplement à la sphère funéraire. En effet, les moments de tensions sociales, comme celles provoquées par la perte d'un être cher, sont en général des périodes d'exacerbations de rites et pratiques sociaux (Santinelli, 2014). L'accumulation de biens de parures dans les sépultures de femmes pourrait être la traduction d'un mal être et l'image d'un besoin ostentatoire de normalisation du moment des funérailles.

Deuxièmement, la présence de ces objets montre bien que les inhumations féminines avaient un rôle social et compétitif au moins aussi important que celles des hommes et pas une seconde place de « femmes de (chefs) ». En effet, la mise en place de ces limites corporelles, qui rayonnent au niveau de la hiérarchie de la communauté sont l'occasion de marquer ce qui va, ce qui doit perdurer dans la mémoire communautaire, l'ordre social dirigé par les élites, les proches de la défunte. Cette perception d'un contrôle total du corps de la femme, pourrait tout aussi bien être le témoin d'une « *social skin* » (Arnold, 1995) sous la forme d'une véritable rigueur physique. Des discussions propres au pouvoir des éléments matériels jugés restrictifs, « le pouvoir du voile » par exemple (Helvetius, 2018), déjà courantes en histoire (en particulier dans les travaux de A-M Helvetius sur le thème « *virgo et virago* » (Helvetius, 2018), se doivent d'être mises en avant. Cependant, il ne faut pas oublier que l'usage de pièces de tissus et d'épingles diverses, voire de vêtements ouvragés dédiés, au maintien de la poitrine pourrait aussi avoir un intérêt pratique, celui de tenir les seins. Des textiles comme le *fascia* et le *cingulum* antiques (peut-être aussi le corset plus récemment) avaient pour objectifs à la fois le support de la poitrine, le marquage de la taille ou des hanches, mais aussi du statut de la porteuse (Leoty, 1893).

Il est important aussi de noter que ces éléments ne font pas que cacher le corps (Halsall, 2000). Ces derniers délimitent des endroits anatomiques qui sont mis en avant. La récurrence dans ces sépultures de bijoux, de pendeloques et les ornements des artefacts de parure vestimentaire aux endroits de fermeture des vêtements ouvre une nouvelle problématique : celle de mieux montrer, au sein d'un physique caché. D'autant plus que certains éléments n'ont pas de but utilitaire, à l'inverse des éléments de parure vestimentaire, quel est l'intérêt de la variété de bijoux et d'éléments retrouvés dans les sépultures ? En effet, si le soin porté aux objets de fermeture des vêtements (leur qualité de production et la richesse des matériaux) montre bien l'importance de mettre en avant ces

éléments de verrouillage, la richesse des bijoux semble pointer vers une symbolique forte pour ces derniers, qui est, encore une fois, polysémique.

Lorsque l'on regarde la position des fibules dans les tombes de femmes, elles sont mises au jour au niveau du cou, de la poitrine, du bassin ou de l'entre jambe. Les épingles sont majoritairement au niveau de la tête ou des membres supérieurs. Ces emplacements sont sur un corps qui est paradoxalement verrouillé par ces éléments de fermeture, mais en même temps permettent la mise en valeur de bijoux que l'on retrouve à ces positions. Ainsi, les épingles au niveau du crâne permettent de tenir un voile et les cheveux et pourquoi pas de dégager les oreilles avec des boucles, comme cela a pu être le cas dans la sépulture 99 à LAGNY-SUR-MARNE (Figure 129).



Figure 129 - Sépulture 99 à Lagny-sur-Marne où une paire de boucle d'oreille a été mise au jour avec une épingle en argent. (Pecqueur, 2016)

Guy Halsall souligne avec justesse que les emplacements les plus récurrents pour les artefacts de parure vestimentaire et les bijoux dans les tombes de femme sont à inscrire en parallèle avec la loi salique qui contient un passage sur les offenses faites aux femmes. Sont listées les offenses suivantes et leurs sanctions financières : toucher le doigt (quinze solidi), toucher le bras (trente-cinq solidi), toucher la poitrine (quarante-cinq solidi), toucher les cheveux (quinze solidi) et enfin détacher les cheveux (trente solidi) (Halsall, 2000). Les parties du corps des femmes qui sont le plus mises en avant dans le texte de loi sont finalement celles qui semblent ornées le plus fréquemment dans les sépultures (bagues pour les doigts, bracelets pour les bras, colliers et fibules pour la poitrine, épingles et fibules pour la tête).

De la symbolique des éléments de parure -

Il convient d'essayer de lire au-delà de l'esthétisme des objets de parure, des bijoux et des éléments liés au vêtement. Il est évident que le goût des éléments de valeur ne se résume pas à de la « coquetterie féminine », pour revenir aux propos tenus par C. Barrière-Flavy, mais certaines de ces pièces pourraient être des marqueurs des symboles pour le mort et sa communauté.

Comme évoqué ci-dessus, le corps est ainsi redessiné par ces biens de valeur, dotés d'une forte part de symbolique liée d'une part à une volonté ostentatoire, relative au pouvoir des élites et à une volonté d'expression de celui-ci. Cependant, on peut aussi croire à un besoin d'exemplarité des défunts. Ces derniers représentent ce qui est attendu des vivants. En soi, deux conceptions aux extrêmes du prisme du genre : un corps féminin cloîtré, contrôlé, mais pas dénié de pouvoir ou d'autorité, et un corps masculin perçu comme plus libre, mais finalement restreint par d'autres biens comme les armes qui entourent le corps (et sont parfois même au contact de ce dernier, avec les épées notamment), et qui est parfois orné de fibules ou de boucle d'oreilles au même titre que les femmes.

Cependant, le rapport entre élites et pouvoir ne se limite bien évidemment pas qu'à ces deux extrêmes, et c'est bien ici que l'on peut percevoir tout l'intérêt du continuum du genre. Notre corpus compte de nombreux exemples d'individus qui se situent à de nombreux niveaux entre ces extrêmes et qui illustrent à merveille la pluralité du genre. On revient ainsi aux exemples cités ci-dessus, des hommes avec des éléments d'ornements et pas d'armes et au même titre, des femmes avec des armes et pas d'éléments de parure.

Femmes et armes : mettre fin au tabou -

La problématique entre femmes et armes a déjà été soulevée en amont de ces travaux. Cependant il apparaît qu'il faut souligner non pas l'absence d'armes dans les sépultures de femmes, mais bien plus le fait que celles-ci ne sont pas recherchées dans les tombes féminines. Il convient donc de déconstruire cet attendu afin de mieux percevoir ces objets qui apparaissent finalement avec des femmes plus souvent que soupçonné.

Avant de parler des armes, cette partie est aussi l'occasion de discuter de la récurrence des outils dans les tombes de femmes. Au sein du corpus, sur les six outils mis au jour dans les sépultures, trois étaient avec des femmes (les autres avec des individus indéterminés ou déplacés avec des réductions). Dans deux de ces cas les outils retrouvés sont des paires de forces, le dernier est un poinçon. La première paire de forces est issue du site de VERSAILLES, sépulture 383. La défunte est jeune et a été inhumée sur le dos dans un contenant en matériaux périssables, probablement monoxyle (Figure 130). En plus de la paire de forces retrouvée au niveau de la jambe gauche de la défunte, ont aussi été identifiés : une grosse perle de verre à la droite du crâne, un ensemble de plus de cent perles au niveau du cou, une boucle en alliage cuivreux sous les côtes, une boucle en métal ferreux au niveau du bassin, une perle en calcaire, un pendeloque en alliage cuivreux ainsi qu'une perle de terminaison de cordelière en verre bleu entre les fémurs et plusieurs éléments en métal non identifiés.

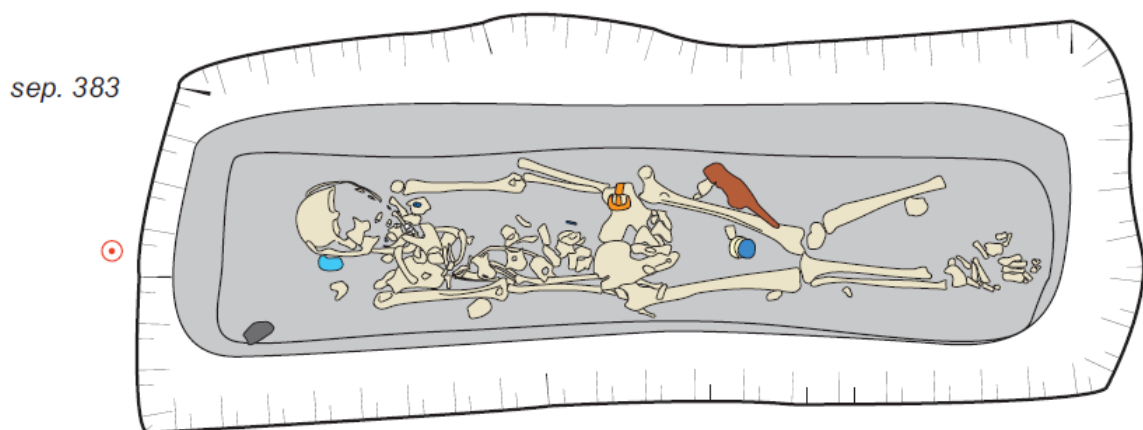


Figure 130 - Défunte de la sépulture 383 à VERSAILLES inhumée avec des artefacts liés à l'industrie textile (Dufour, 2013)

Cette tombe est indubitablement celle d'une femme de statut élevé, en témoigne la multitude de perles retrouvées, qui auraient pu être montées en colliers, ou même cousues sur un textile (linceul, couverture, vêtements, etc.). L'association de deux grosses perles avec la paire de forces laisse penser que la défunte a été inhumée avec des éléments faisant référence au travail du fil, de la laine. La question de ces grosses perles a été soulevée entre autre par Aliénor Rajade qui propose notamment d'en faire des fusaioles funéraires (Rajade, 2009), témoins de l'activité de filage des femmes de l'élite. D'autres auteurs préfèrent y voir des amulettes ou pendentifs magiques, ce qui n'est pas incompatible avec une fonction pratique. Pour la défunte à VERSAILLES, la présence d'une boucle de ceinture, ainsi que la

position de la grosse perle entre les fémurs laisse penser à une perle suspendue, telle une pendeloque qui servirait à orner la défunte et pourquoi pas à tenir d'aplomb la ceinture (Rajade, 2009). L'association avec un outil qui peut avoir trait au textile comme la paire de forces permet de souligner que la défunte aurait été mise en terre avec des objets d'apparats représentatifs de son statut, mais peut-être aussi des éléments qu'elle aurait utilisé au quotidien.

Il en va de même pour une autre défunte, celle mise au jour à CHARTRES, l'individu 8507. Elle a été retrouvée dans un sarcophage en calcaire avec un riche mobilier funéraire avec plus de trente objets en or, argent et alliage cuivreux, ainsi que des lames de couteaux et une paire de forces.

Ces deux exemples mettent en avant des femmes de rang élevé, actives dans leurs communautés travaillant de leurs mains en tant que fileuses, tisseuses, ou bien inhumés avec des objets symboles de ces pratiques. La présence d'outils dans les sépultures féminines est assez courante pour la période et est bien acceptée et discutée par la communauté scientifique, cependant, pour les armes, la question est bien différente et il y a une véritable réticence à traiter les éléments martiaux comme d'éventuels dépôts dans les tombes de femmes. Pourtant, au sein du corpus, plusieurs exemples montrent bien que ces tombes féminines armées existent. Que peuvent-elles nous apprendre sur les femmes inhumées avec ces objets ?

Il faut évoquer l'étude de cas de l'individu PARIS45 (Figure 131), une femme jeune mise au jour dans un sarcophage en plâtre massif, décrit comme le plus massif de la nécropole. Avec elle ont été découverts en position de port une dague, des restes textiles identifiés comme une armure, ainsi que des fils d'or et des épingles au niveau de la tête. La dague est la seule arme retrouvée au sein de cette nécropole et l'une des rares retrouvées en Île-de-France au sein de notre corpus. Cette tombe sans conteste issue de l'élite (comme en témoigne notamment les restes d'or), et vient encore élargir notre perception de l'étendu de la répartition du genre pour notre période. Il ne s'agit pas là de mettre en avant une femme armée pour le seul principe qu'elle soit armée, mais bien de souligner, non seulement que ces individus existent, mais qu'elles représentent un type de genre qui s'il n'est pas courant est présent dans certaines nécropoles.

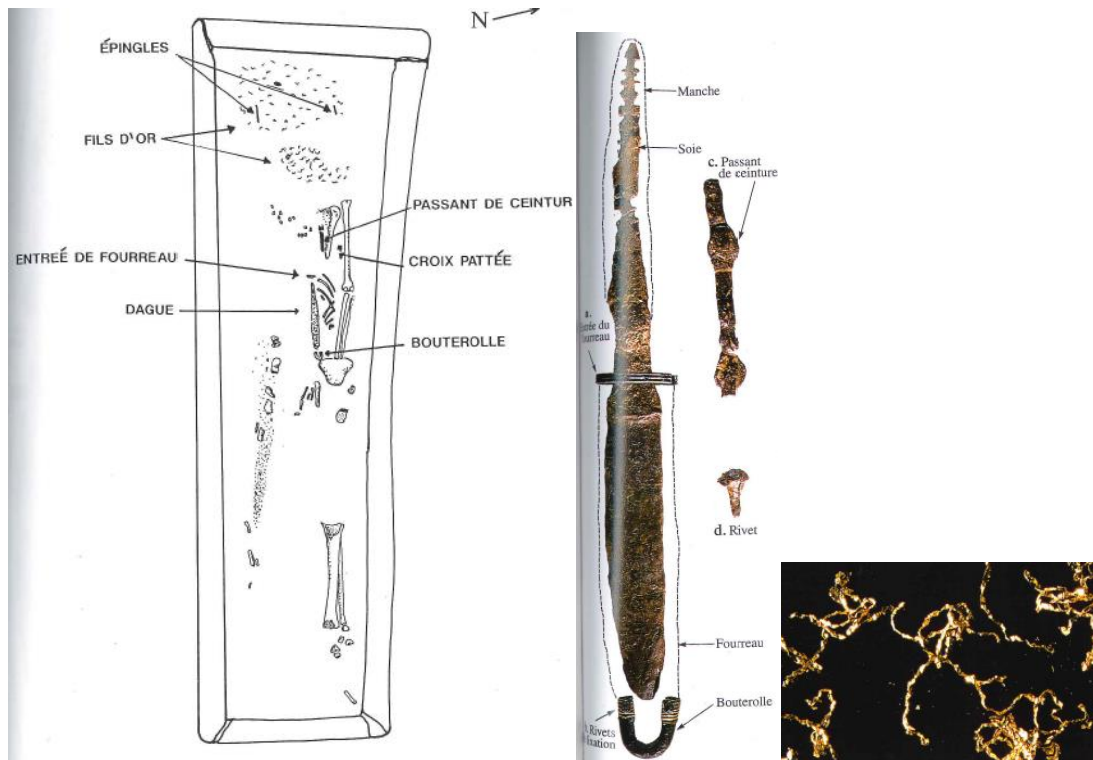


Figure 131 - Jeune femme de la sépulture 45 de la nécropole Saint-Gervais à Paris et les morceaux de fils d'or ainsi que la dague mis au jour avec elle dans la tombe (Valencia, 1996)

Il faut ici s'abstenir de définir la défunte PARIS45 comme représentante d'une forme de masculinité honoraire, sous prétexte qu'elle a été inhumée avec une arme. La masculinité mérovingienne n'étant pas dépendante des armes seules. De plus, la polyvalence des pièces d'armement a été soulignée auparavant et leurs symboliques à la fois d'un statut élevé mais aussi de défense de la communauté, ne sont pas des marqueurs qui devraient être envisagés comme seulement masculins. On choisit donc de voir dans PARIS45 et les objets avec lesquels elle a été mise en terre une modalité de la représentation des genres des femmes de l'élite parisienne mérovingienne. Celle-ci répondant en même temps à des critères d'ornementation que l'on a déjà vu dans des tombes féminines de l'élite (les fils d'or probablement issus d'un voile tenu par les épingles), et à un port d'arme. Cependant, il faut noter que la présence du voile et des épingles sont les seuls rappels d'une tombe féminine richement doté, aucun exemple de dépôts multiples de fibules par exemple, n'a été constaté au sein de l'ensemble. Ce facteur permet de dessiner les contours de certaines modalités d'inhumation : certains objets ne se « mélangent » pas, c'est visiblement le cas de certaines pièces de parure vestimentaire et des armes par exemple. De plus, il faut souligner que le

dépôt d'une seule arme avec une femme, si atypique soit-elle pour notre ensemble comme c'est le cas d'une dague, n'est pas si rare que ça pour la période. Il s'agit donc de s'intéresser particulièrement aux dépôts martiaux multiples avec des femmes.

Etude de cas : des femmes armées à ROMILLY-SUR-ANDELLE ? –

Notre exemple est celui de l'ensemble de ROMILLY-SUR-ANDELLE dans l'Eure en Normandie. Ce site situé aux limites ouest de notre ensemble d'étude est à une quarantaine de kilomètres de l'actuelle région Île-de-France. Des armes ont été retrouvées dans 3,5% des tombes fouillées, sur ces quatorze individus ont été identifiés quatre femmes adultes, un homme adulte, les autres sont indéterminés sexuellement mais sont tous des adultes ou de grands adolescents. Le ratio d'individus déterminés est trop faible pour permettre d'établir des corrélations entre dépôt d'armes et sexe des défunts, cependant les exemples de ce site sont à prendre en compte dans le traitement des données sur le mobilier funéraire et leurs symboliques. Les sépultures avec des armes se retrouvent dans tout le site de ROMILLY-SUR-ANDELLE, mais il faut noter quelques regroupements en fonction du type d'objet. Par exemple, les fers de lance sont tendanciellement plus fréquents dans le secteur nord, autour de l'édifice religieux, témoignant ici d'un statut élevé des défunts, inhumés au plus près du sacré. Les fers sont retrouvés de chaque côté des corps, au niveau des membres inférieurs ou supérieurs. Sur les quatre femmes inhumées avec des armes, deux contenaient des scramasaxes et des fers de lance et les deux autres des fers de lance seulement.

La défunte de la sépulture RA220 a été mise au jour sur le dos dans une fosse trapézoïdale qui contenait un sarcophage en plâtre fortement détérioré (Figure 132). La sépulture a vraisemblablement été pillée (os déplacés) mais certains éléments étaient encore en place, notamment, un fer de lance au niveau du bras droit, un couteau sous le bassin à la gauche, un ferret de ceinture, un ferret de jarretière (déplacés), et un fragment de bracelet, lui aussi déplacé. Elle est datée des VI^e-VII^e siècle par le mobilier. Cette tombe fait partie du regroupement de sépultures avec des fers de lance au nord du site, à proximité de l'église.



Figure 132 - Les quatre sépultures de femmes mises au jour avec des armes à Romilly-sur-Andelle (RA780-RA361-RA220-RA558) (Jouneau, 2018)

L'autre sépulture qui a révélé un fer de lance avec une femme est la tombe RA780 (Figure 132). Celle-ci a été inhumée dans un contenant en matériaux périssable, probablement en bois, comme le laissent penser les clous qui ont été retrouvés. La défunte est identifiée comme une femme adulte (à 99,13% de fiabilité) (Jouneau, 2018). Une garniture de ceinture a été mise au jour au niveau du bassin, un couteau sous l'avant bras gauche et le fer de lance à côté de la jambe gauche vers la paroi. La sépulture était aussi située au nord du site, à proximité de l'édifice religieux.

La défunte RA361 a été inhumée sur le dos dans un contenant en matériaux périssables non déterminé (Figure 132). Elle est considérée comme un adulte mature « probablement de sexe féminin » avec 80,66% de fiabilité (Jouneau, 2018). Elle a été mise au jour avec plusieurs objets en positions primaires, au contact de l'os. Un fer de lance était déposé le long de son membre supérieur droit, un couteau, un fragment de couteau et une plaque de ceinture étaient contre le tibia droit et un scramasaxe décoré, un couteau accolé à celui-ci, une plaque boucle et une contre plaque ont été retrouvés entre les jambes. Un vase a aussi été identifié au pied de la fosse. Cette sépulture à assemblage martial a été fouillée au sud du site dans le secteur le plus éloigné de l'église, cependant, la bonne facture du mobilier permet de l'identifier comme la tombe d'une femme à statut élevé.

La dernière défunte inhumée avec des armes est RA558 (Figure 132), elle a été mise au jour dans un contenant en bois (identifié en négatif et grâce à des clous), au nord du site, à proximité de l'édifice religieux. Elle a été déterminée comme une femme adulte (à 96,67% de fiabilité). Lors de la fouille une boucle rectangulaire en bronze a été découverte, ainsi qu'un scramasaxe au contact de l'os coxal. A proximité du scramasaxe, une tige en fer et un couteau ont aussi été retrouvés, et vers les membres inférieurs, un fer de lance ainsi qu'un vase au pied de la tombe.

Ces assemblages sont plutôt fréquents pour la période et correspondent à ce qui se trouve au sein des autres sites du corpus, à savoir une ou plusieurs armes, associées à des éléments de parure vestimentaires et utilitaires. On peut identifier des pièces qui ont probablement été portées (les boucles et plaques boucles retrouvées au niveau du bassin entre autre), et d'autres qui ont été déposées, les fers de lances et pièces de vaisselles. Pour d'autres c'est plus complexe, les scramasaxes et les couteaux ont pu être portés à la ceinture au vu de la position où ils ont été retrouvés, ou bien déposés (comme c'est le cas pour RA361 avec le

scramasaxe entre les jambes). Ces quatre sépultures sont celles de membres de l'élite, comme en témoigne le lieu d'inhumation au sein du site et la variété des objets funéraires. Cette nécropole est une exception dans le corpus, et au-delà, puisqu'aucun ensemble ayant autant de femmes avec des armes n'a été identifié sur le territoire de la Gaule. Pourquoi cette particularité romilloise ?

D'après les éléments issus de la fouille, rien ne semble justifier pourquoi précisément les femmes de ce site ont été inhumées avec des armes. La taphonomie montre bien que les objets sont déposés auprès des défuntes, comme cela aurait été le cas si elles avaient été des hommes, il est difficile de comparer spécifiquement une tombe de femme avec des armes et une tombe d'homme du même acabit, puisqu'un seul homme enterré avec une arme a été identifié dans le site mais le fer de lance avec ce dernier pourrait être issu d'une sépulture antérieure.

Reste la question du symbole des armes. On a déjà établi précédemment que la présence d'armes n'était pas suffisante pour faire des défunts concernés des guerriers, en particulier avec l'exemple du petit défunt de VENDEUIL-CAPLY inhumé avec un ensemble martial à trois ans. Sur les quatre défuntes, les études anthropologiques n'ont montré aucune trace de ce qui pourrait être la marque d'un combat, preuve recevable de la présence d'un ou d'une combattante. Si ce cas n'est pas exclu (un guerrier peut aussi mourir de ses vieux jours), on préfère ici envisager, comme pour les hommes, la présence de ces armes comme des mises en avant ostentatoire du pouvoir d'une partie du groupe inhumé sur ce site, pouvoir incarné notamment par des pièces martiales.

Plus que la présence d'armes avec des femmes, ce qu'il convient de souligner c'est la similarité entre les assemblages, qui regroupent des pièces vestimentaires et utilitaires très courantes (boucles, plaques, plaques boucles, couteaux), mais où aucun élément de parure ostentatoire ou de bijoux typiques des sépultures féminines n'a été mis au jour. Comme pour la défunte PA45 à PARIS, on retombe sur une division très stricte des assemblages d'objets déposés avec des membres de l'élite. Apparence, pouvoir et ostentation sont les clés de compréhension de ces dépôts funéraires. Mais ces faits archéologiques mènent-ils à conclure à une hégémonie guerrière ? Voir une prévalence du pouvoir guerrier masculin des hommes ?

XI.III - Une hégémonie masculine guerrière au haut Moyen Âge ?

Ouvrir la question sur les formes de pouvoirs mérovingiens

XI.III.1 - Repenser les catégories des objets par l'étude des assemblages et de la taphonomie

Les éléments développés ci-dessus permettent de discuter de plusieurs points qui apparaissent comme des indispensables de cette étude. En premier, il convient de ne pas oublier qu'il ne s'agit pas de trouver une seule bonne explication pour les dépôts d'objets. Par conséquent celle-ci n'est certainement ni le genre, ni le sexe, le statut ou l'âge des défunts, mais plutôt le genre, le sexe, le statut ET l'âge des défunts entre autres.

De même, les symboliques de ces dépôts sont multiples et sont probablement combinées avec un aspect pratique, propre au déroulé des funérailles. H. Härke donne l'exemple de Sutton Hoo où sont combinés des dépôts de monnaies diverses (dons ?), des armes (objets personnels ? Dons ? Héritage ?), et l'inhumation dans un bateau (symbole de l'au-delà ? Du voyage ? De la vie du mort ?). En somme il s'agirait de voir les études de mobilier sous un prisme multiple de sphères qui s'entrecroisent (Härke, 1997), chacune représentant une partie de l'identité des défunts. Ainsi, pourraient être représentés dans les sépultures à travers les faits archéologiques les croyances du défunt, son origine géographique, ses croyances, son statut social, son âge, son genre, et pourquoi pas ses préférences à travers des biens personnels ou même des moments de vie (amitié, déplacement géographique) avec les dons de certains objets.

Pour citer H. Härke : « *Burials are not 'mirrors of life': if anything, they are a 'hall of mirrors of life' (Zerrspiegel des Lebens) providing distorted reflections of the past. The greatest challenge for burial archaeology is to identify in each case the degree of distortion, as well as to attempt to infer the reasons for the distortion.* » (Härke 1997). On est donc bien loin de la binarité évoquée à plusieurs reprises, mais bien plus proche de l'idée d'un continuum multiple. Une approche multisectorielle des dépôts funéraires doit être envisagée (Trémeaud, 2015).

La polysémie des objets rend bien compliquée la défense d'une étude des objets par catégories comme l'on s'est risqué à le faire ci-dessus. Cependant, il faut convenir que dans un intérêt statistique ces divisions sont indispensables, en particulier avec un corpus si divers comme celui propre au mobilier funéraire mérovingien. Il reste qu'il faut insister sur le fait que ces catégories dépendent du rôle fonctionnel supposé de ces biens, mais qu'elles ne représentent bien évidemment pas l'étendu des rôles des artefacts.

Ainsi, les armes jouaient aussi bien un rôle représentatif de pouvoir et de statut (l'historien Iaroslav Lebedynsky va jusqu'à évoquer la possibilité d'armes de prestige, voire de parade) « L'équipement qui protégeait ces guerriers était aussi pour eux une parure » (Lebedynsky, 2001). Celles-ci sont donc à la fois martiales par leur fonction, mais aussi esthétique et pourquoi pas apotropaïques. Ceci est d'ailleurs très visible dans la représentation d'armes via des objets plus courants, comme l'épingle en forme de francisque de VERSAILLES371, ou encore des bijoux en forme d'armes de la nécropole de Bulles (Oise), où au sein des sépultures 628 et 802 des amulettes en forme d'armes (de lance et de francisque) étaient portées en collier et à la ceinture des défunts. Ces objets témoignent à la fois du rôle de marqueur de statut qu'on les armes dans la société alto-médiévale, et peut-être d'un rôle protecteur, en somme, leur symbole pourrait avoir dépassé en partie leur usage : il n'est pas nécessaire de se faire inhumer avec une lance, un pendentif représentant un fer de lance est tout aussi significatif.

Evoquer la diversité des symboliques des armes alto-médiévales permet de filer le débat autour du pouvoir mérovingien et des représentations de celui-ci dans les dépôts mobiliers.

XI.III.2- Réévaluer notre rapport au pouvoir mérovingien par la taphonomie

En effet, il reste encore une discussion nécessaire sur le rapport trop rapide entre les armes et le pouvoir masculin, relation trop longtemps prise pour acquis. De même, l'idée d'une hégémonie masculine au haut Moyen Âge se doit d'être discutée. Cette théorie que l'on doit très certainement aux liaisons, forte d'androcentrisme et de virilisme, entre le pouvoir, les armes et l'image du guerrier pour les hommes, n'est finalement pas si pertinente au vu de nos données.

Ainsi, que dire des représentations du pouvoir au sein des sites où les individus sont inhumés sans armes ? Car dans notre corpus, plusieurs ensembles sont concernés. Cependant, aucune nécropole ne compte d'individus sans éléments de parures vestimentaires, les femmes étant d'ailleurs le plus souvent les mieux dotées. Ainsi, il faut faire l'analogie entre le contrôle du corps de ces dernières et un éventuel pouvoir au féminin.

Il est en effet trop facile d'assimiler un contrôle du corps de la femme avec la protection de la vertu de celle-ci ou une mise en avant d'un pouvoir familial. Pourquoi ne pas envisager ce contrôle du corps à un vrai pouvoir féminin dans l'espace public ? D'autant plus que la symbolique des objets avec lesquelles elles sont inhumées n'est pas anodine.

La prévalence de certains matériaux précieux ou semi-précieux, comme le grenat emblématique de la période, qui de la pourpre romaine jusqu'aux descriptions d'Eginhard des vêtements de Charlemagne dans sa *Vita Karoli*, est de la couleur synonyme de pouvoir, le rouge (Pastoureau, 2016). Peut-être même encore plus lorsque l'on sait que les grenats mérovingiens (Figure 133) traversaient une partie du globe pour être arrangés sur les objets retrouvés en fouille (voir le projet AGLAE sur les grenats).



Figure 133 - Boucles d'oreilles de la sépulture 78b à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)

De plus, cette pierre est quasi exclusivement associée au doré de l'or des artefacts, deux couleurs qui relèvent, encore de nos jours, du luxe et de la richesse (Pastoureau, 2016). La grande diversité de ces éléments vestimentaires et les représentations de certains animaux sont aussi significatives. De nombreux bestiaires du Moyen Âge, présentent des animaux qui sont mystifiés d'après des traditions fantastiques tirées de l'Antiquité ou de mythes orientaux (Pastoureau, 2011). Les oiseaux en particuliers, décors récurrents sous la forme de fibules aviformes (Figure 134), retrouvées exclusivement dans les sépultures de femmes, sont particulièrement marquantes.

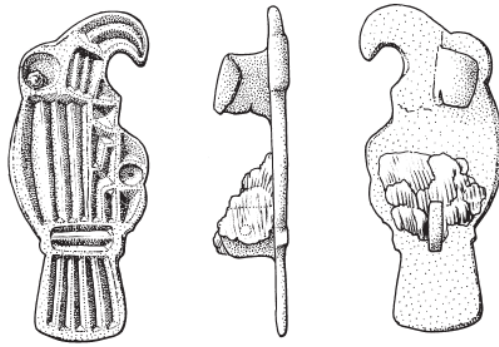


Figure 134 - Fibules aviformes de la sépulture NG117 à Noisy-le-Grand (LeForestier, 2012)

De l'aigle symbole de force, justice, souveraineté et qui sera repris comme symbole sur des insignes du pouvoir (dans des armoiries, sur des sceptres ou trônes), au faucon : représenté tête de profil et buste de face sur les insignes royaux (sceptres) du saint empire romain germanique, et au corbeau, célébré depuis l'Antiquité pour sa sagesse et son intelligence (Pastoureau, 2011).

De même, si l'on considère que les éléments retrouvés en fouille étaient aussi (totalement ou en partie) portés, la question du bruit émis par les femmes en mouvement, les pendeloques sont lourdes et bruyantes, évoque encore une fois une occupation de l'espace public (Martin, 2014).

Il est évident qu'un pouvoir féminin mérovingien serait aussi polysémique et pourrait très bien témoigner entre autres du rôle de reproductrice, souvent évoqué lorsque l'on traite des femmes, fournir un héritier au groupe concerné, qui s'inscrirait ainsi en parallèle d'objets qui pourraient être relatifs à la fertilité, mais pas seulement. En effet, si l'on s'intéresse de nouveaux aux individus les plus âgés du corpus, des défunt(e)s âgées tel(s) que LAGNY-SUR-MARNE202 ou VERSAILLES374 sont inhumés avec des bijoux en argent, ou ROMILLY-SUR-ANDELLE603 et ROMILLY-SUR-ANDELLE650 qui sont inhumés avec des fibules et une plaque boucle. Enfin, le meilleur exemple reste peut-être, la sépulture dite de la reine Arégonde, inhumée avec de nombreux biens, quand bien même elle avait largement dépassé l'âge de procréer (Gallien, 2009). Ces représentations de femmes dans l'espace public qu'est la sphère funéraire se doivent d'être plus discutées dans les études de nécropoles, afin d'ouvrir et d'exploiter au mieux la diversité des possibles.

La période mérovingienne n'est pas un moment de béatitude égalitaire entre les genres, mais il n'est pas possible, au vu de nos connaissances actuelles des symboles de la période, juger qu'un genre prend le pas sur l'autre en ce qui concerne les représentations de pouvoir. Il convient donc de traiter cette conclusion comme le témoignage d'une forme de neutralité au sein des rôles de pouvoir. Bruno Dumezil écrit ainsi que « le pouvoir est un genre neutre » pour la période alto-médiévale (Dumezil, 2018).

S'attacher à la taphonomie des objets permet de revaloriser les rôles possibles de certains artefacts et la différence de répartition de ces biens. La récurrence des dépôts de plaque boucle dans les sépultures masculines que l'on a déjà évoquées, en parallèle de pièces portées par les femmes mettent en avant un symbole fort de cet ornement vestimentaire souvent comparé au *cingulum militiae* antique. Cette analyse a aussi mis en avant la prévalence de préférences locales en ce qui concerne le choix des artefacts avec lesquels les défunts sont inhumés. Ont aussi été constaté des points communs entre les sites, et ce peu importe la distance qui les sépare.

Ainsi, il y a des différences dans les modes de dépôts ou de port de certaines pièces qui diffèrent entre hommes et femmes. Qu'ils soient relatifs aux fibules, souvent nombreuses au niveau du squelette axial sur les corps de femmes et en solitaire sur les vertèbres cervicales des hommes. Il faut aussi citer les épingles, retrouvées fréquemment au niveau du crâne des défuntes et dispersées sur les défunts. Il en va de même pour les boucles d'oreilles, retrouvée en un seul exemplaire pour le seul homme concerné et massivement par paires pour les femmes. Ces disparités ne sont que difficilement appréhendables pour les archéologues. Si les exemples des épingles ou des boucles d'oreilles peuvent marquer des choix personnels, comme le port d'une seule boucle, ou des questions pratiques, les épingles en lien avec le voile pour les femmes et plutôt employées pour le maintien de textile (vêtements ou linceul) pour les hommes, il est difficile d'apprécier la symbolique de ces gestes.

Ensuite, une très forte différenciation est visible non pas par l'étude des objets uns par uns, mais bien par l'analyse des assemblages les plus riches de l'ensemble. Ces derniers sont très standardisés et des objets identiques sont ainsi fréquents dans des sites pourtant très distants et semblent bien témoigner d'une forme d'homogénéité des pratiques funéraires et du rapport aux genres des défunts.

On constate donc deux types d'assemblages, l'un à tendance hyper martiale (présence d'au moins deux armes dans une sépulture) et d'autres à l'inverse que l'on considère hyper paré (présence d'au moins deux éléments de parures vestimentaires). Il faut noter que la combinaison de ces deux types est non existante à l'aune du corpus, la fouille d'une sépulture avec un assemblage hyper martial n'a jamais mis en évidence une accumulation d'artefacts de parures, l'inverse est aussi vrai.

Il paraît difficile de lier ces deux assemblages à des représentations de genre « masculin » ou « féminin », puisque ces termes sont trop souvent rapprochés au sexe homme/femme (Sorensen, 2004). De plus, il apparaît que des femmes sont inhumées avec des ensembles martiaux, il paraît plus pertinent de s'en tenir à des termes plus neutres. Cependant, il apparaît qu'aucun homme du corpus n'a été inhumé avec un assemblage hyper paré (même si certains individus ont été mis au jour avec des bijoux ou des éléments de parure vestimentaire, aucun n'a été retrouvé avec un nombre d'objets équivalent aux femmes de cette catégorie). Cette constatation met en avant plusieurs points. Tout d'abord, les femmes du corpus semblent avoir pu être représentées selon des modes variés, qui vont de nos deux extrêmes hyper martial à hyper paré. Ensuite, si les hommes bénéficient de ce type de diversité, ils sont ainsi inhumés avec des objets variés, mais les assemblages hyper parés, et en particulier l'accumulation de biens identiques sont réservés aux femmes.

Il est important de noter que ces sépultures très aisées restent très largement minoritaires face à la diversité des féminités et des masculinités que l'on a pu mettre en avant, qu'il faut continuer à exploiter. Ainsi, ces deux extrêmes du prisme des genres au sein de notre ensemble répondent clairement à une élite et au besoin ostentatoire de celle-ci, mais il y a aussi une multitude d'autres exemples, qui mettent en relief les rôles de chacun pour la période (des outils de travail, aux éléments du quotidien).

XI.III.3- Une hégémonie de genre au haut Moyen Âge ?

Les deux catégories décrites ci-dessus semblent être, aux mêmes titres, représentatifs d'un pouvoir local et d'une appartenance aux plus hautes sphères de la hiérarchie de la communauté, néanmoins, l'une ne semble pas avoir la primauté sur l'autre.

Cette différenciation, visible exclusivement au sein des sites les mieux dotés, a longtemps pris le pas sur un autre élément qu'il faut constater, à savoir, la grande similarité des dépôts dans les sépultures moins bien dotées. Les objets ne dépendent pas seulement du genre des défunts, mais sont probablement soumis aux rites locaux et à la décision d'être déposé ou non par les vivants qui préparent le mort. La portée de la décision privée, voir même des biens personnels, doit comme les préférences locales, être grandement revalorisée.

D'autant plus, que si l'on a évoqué les questions ostentatoires dans un but compétitif ci-dessus, il faut aussi souligner la possibilité d'un besoin d'une démonstration à l'aune de la communauté. En effet, la standardisation très marquée de ces ensembles permettrait de percevoir non pas des caractéristiques propres aux défunts eux-mêmes, mais bien un pan de leur identité sociale fantasmé au sein de leur communauté, leur identité attendue. Les individus de l'élite ne seraient pas inhumés avec leurs biens personnels, mais avec ce qui correspond à leur statut, comme modèle dans la mort pour les vivants. A l'inverse, les dépôts plus modestes pourraient être l'image d'une identité plus personnelle, qui correspondrait à l'une des facettes privées du défunt (son métier, un objet de son quotidien, etc.).

Les questions relatives à l'approche du genre chez les populations mérovingiennes dépendent quasi exclusivement du statut social du défunt, cependant, les preuves archéologiques ne semblent pas montrer une hiérarchie entre les individus. Les assemblages sont différents, mais les connaissances du symbolisme mérovingien ne permettent pas de donner l'ascendant aux uns ou aux autres. Si l'on constate pour les populations aisées, des représentations d'assemblages matériels de genres très marqués, il convient aussi de souligner que derrière les différences de typologie des biens, hommes et femmes sont dotés richement et inhumés dans des sépultures de bonne facture. Les femmes sont même inhumées avec bien plus d'éléments symboliques du pouvoir que les hommes, éléments perceptibles une fois la forte mise en avant des éléments martiaux éloignée.

Les travaux de Judith Butler ont souligné sous le nom de « *woman problem* » (Butler, 2006 ; Butler, 1993) ou *appendage syndrome* (Fraser, 1988), comment les femmes ont longtemps été perçues comme des dérivées des hommes par défaut au sein de systèmes hiérarchiques androcentriques. Pourtant, les données dont disposent maintenant les chercheurs permettent de remettre fortement en question ces préconceptions stéréotypées.

Pour finir, il faut rappeler que les genres des populations mérovingiennes sont nécessairement pluriels et évolutifs, et que l'on peut affirmer avoir mis en avant, grâce à l'étude mobilière, une part de la multiplicité des féminités et des masculinités, loin de s'en tenir aux stéréotypes conventionnels que l'on a cités.

CHAPITRE XII – Faire un retour méthodologique –

Ouvrir le débat sur les modes de représentation du genre et envisager la transgression

XII.I - Questionner le sexe par l'apport des analyses ADN : le sexe est-il social ?

L'archéologue américaine Sarah Milledge Nelson écrit dans son ouvrage *Gender in archaeology, analyzing power and prestige* : « a gendered archaeology is an improved archaeology », (Nelson, 2004). Plus qu'une affirmation, cette phrase souligne le fait qu'une archéologie du genre permet de renouveler des questionnements sur des sujets indispensables dans la recherche, que ce soit le traitement du mobilier funéraire ou les modes de représentations sociales des défunts.

La construction du genre au sein des sociétés du passé passe nécessairement par une grande part de comportements sociaux du quotidien et de pratiques orales, souvent dures à interpréter pour les archéologues. Cependant, comme le soulignent très justement Katharine Martinez et Kenneth Ames : « La construction du genre ne se réduit pas à l'appropriation de symboles ou aux injonctions sociales (« *Boys don't cry* »), mais est quotidiennement étayée par la culture matérielle (Martinez et Ames, 1997) ». Ainsi, les études mobilières ont un rôle majeur à jouer dans la meilleure compréhension des pratiques sociales mérovingiennes, et doivent à ce titre, être développées. En somme, il s'agit d'aller contre une l'essentialisation (la perception d'un naturel que l'on a déjà évoqué) des rôles genrés des individus. Dans cette veine, des chercheurs ont proposé de réviser la perception du sexe en y intégrant une composante sociale.

J. Butler revient longuement sur une remise en question du sexe lui-même qu'elle envisage comme une représentation sociale reliée par essence au genre, mais qui en diffère. Cette redéfinition du sexe est difficile à appréhender à l'échelle des analyses ostéologiques et des

classifications « hommes-femmes-indéterminés » qui font partie des travaux de base dans les analyses du recrutement d'une nécropole. Comme le souligne l'archéologue Laura Mary « Le sexe est présenté comme une catégorie biologique, immuable et universelle » (Mary, 2021). Pourtant, le sexe même est pluriel et fluide. En effet, il existe une multitude de méthodes pour le déterminer, que celles-ci soient morphologiques, génétiques ou autre, techniques qui permettent de mettre en avant un spectre beaucoup plus grand que la binarité longtemps soupçonnée.

De même, l'existence reconnue d'individus intersexes permet de se questionner sur la place de ces derniers au sein de leurs communautés et de leurs représentations dans la mort. Ces questions récentes ont trouvé un exemple de choix courant 2021 avec la révision de l'ADN d'un squelette mis au jour en 1968 à Suontaka Vesitorninmäki, Hattula en Finlande (Moilanen et al., 2022). Depuis sa découverte au milieu du siècle dernier, les interprétations sur cet individu inhumé autour du XI^e siècle avec deux épées et un assemblage vestimentaire estimé féminin (en grande partie à cause de la présence de fibules) et des bijoux, étaient très variées. Certains allant jusqu'à l'interpréter comme la preuve de femmes guerrières sur le territoire finnois, d'autres reniant cette possibilité et préférant évoquer la possibilité d'une sépulture double, quand bien même les restes osseux ne correspondaient qu'à un seul individu (Moilanen et al., 2022). Cette conception que l'on a déjà soulevé des tombes perçues comme « problématiques » lorsqu'elles ne correspondent pas aux attendus de la période, est restée en attente jusqu'à une nouvelle analyse des données génétiques. Celles-ci ont démontré que le défunt de Hattula disposait de chromosomes XXY aneuploïdes, caractéristique des individus intersexes. S'il paraît clair que ces dispositions chromosomiques ont pu passer inaperçues dans la vie quotidienne du défunt, il faut aussi souligner cette différence génétique peut aussi se traduire par des modifications visuelles comme l'atrophie des organes génitaux mâles et une croissance mammaire chez son porteur (Moilanen, 2022). A l'aune de cette découverte, couplée à la particularité du dépôt mobilier, l'équipe de recherche, menée par Ulla Moilanen de l'Université de Turku, propose une nouvelle interprétation mettant en avant la possibilité d'un défunt non binaire, inhumé avec les objets caractéristiques indifférenciés hommes et femmes de son rang. Ces variations anatomiques et chromosomiques ne sont bien évidemment pas la norme mais il faut les

prendre en compte pour mieux comprendre les populations du passé et leurs fonctionnements sociaux face aux questions de genre.

La multiplication des "changements" de sexe d'un défunt à la suite de nouvelles analyses plus fiables illustre bien à quel point la recherche même et les termes que l'on utilise au quotidien sont pluriels et en constante évolution. L'évolution des méthodes de détermination du sexe couplé à l'augmentation de leur fiabilité et à une baisse des coûts (en particulier pour les analyses génétiques) va probablement rebattre les cartes des attendus sexuels dans les prochaines années. L'archéologie scandinave, que l'on vient déjà d'évoquer, se propose de faire analyser un certain nombre de sépultures anciennes et leurs défunts, afin de clarifier des questions en suspens sur des individus inhumés avec des armes déterminés comme femmes ostéologiquement mais pour lesquels une partie des chercheurs reste circonspects.

Un exemple récent est celui de Birka en Suède. Des fouilles anciennes menées en 1878 ont mis au jour une sépulture de rang élevé ou un individu a été mis au jour avec des objets de grande valeur symbolique (monnaie, épée, éléments d'harnachements, pièces de jeux entre autres) et une architecture funéraire remarquable : une chambre funéraire dans laquelle était aussi disposés deux chevaux (Price et al., 2019). Durant la centaine d'années qui a suivi cette découverte, le défunt a été mis en avant comme un guerrier aguerrri inhumé avec les honneurs dus à son statut. Cependant, en 2014 les analyses ostéologiques de Anna Kjellström (Université de Stockholm) soulèvent la possibilité que le défunt soit en fait une défunte. En 2017, des études génétiques supplémentaires, réalisées par Charlotte Hedenstierna-Jonsöde de l'Université d'Uppsala, prouvent que l'individu inhumé est bien une femme, malgré un recul de certains chercheurs estimant que les ossements aient pu être mélangés au cours du siècle passé (Price et al., 2019). En 2019, un nouvel article paraît dans la revue *Antiquity* afin de clarifier que l'intégrité de la tombe a été préservé pour insister sur la validité de la détermination du sexe de la femme inhumée (Price et al., 2019).

Ces réflexions sur le sexe ne sont jamais très loin et répondent souvent à des questionnements sur le genre et au doute qui entoure encore parfois ces démarches. Encore une fois puisque ces conceptions viennent challenger nos attentes des populations du passé tout en renforçant le rôle de la représentation sociale face à l'idée d'un naturel.

Considérer le sexe comme social, permet d'éloigner l'attente de genres perçus comme la continuité d'une essence naturelle et définitive. Cela permet d'ouvrir une réflexion sur les possibilités de représentations et leur pluralité et de détacher l'attente entre sexe féminin/genre féminin et sexe masculin/genre masculin. Être hommes ou femmes répond à une notion de performance perpétuelle, qui n'obéit ni au sexe génital, ni aux déterminations ostéologiques ou génétiques, et c'est bien pour cela qu'il est encore pour certains difficile de concevoir des individus inhumés avec des objets pensés féminins et masculins, ou des hommes avec des bijoux et des femmes avec des armes. Ce refus d'envisager des modèles et des modes de représentations différents prouve bien à quel point ces derniers sont inscrits fortement dans les chercheurs eux-mêmes et pourquoi il est nécessaire d'élargir le prisme des possibles, des genres comme du sexe.

Qui plus est, face à ces redéfinitions, les données archéologiques prennent une place centrale au sein de la réflexion sur les représentations, puisque ce sont bien ces caractéristiques (objets funéraires, architecture des sépultures, voire la position des défunts) qui font la performance lors des funérailles, véritable scène de théâtre. L'aspect ostentatoire des pratiques funéraires est donc à prendre en compte comme une ultime représentation des identités du défunt : de ce qu'il devait être au sein du groupe, de l'attendu, et peut-être de celui qu'il a été à une échelle plus personnelle. Même si l'archéologie ne permet pas de faire des conclusions certaines, il convient d'ouvrir la discussion afin d'envisager toutes les possibilités et c'est bien là que le rapport au continuum du genre est indispensable.

XII.2 - Envisager la transgression sur le territoire de la Gaule et ouvrir le débat

Dans la partie qui précède plusieurs exemples d'études réalisées en Scandinavie sur des individus inhumés avec des objets traditionnellement perçus comme féminins et masculins ont été présentés, mais il existe aussi des exemples plus proches de notre terrain d'étude et de la période mérovingienne. Voire même des femmes inhumées avec des armes et pas seulement des exemples scandinaves.

Par exemple, l'individu 49 de la nécropole de Buchères (Aube) (Maury et al., 2013). Ce site mis au jour en 2009 lors d'une fouille préventive a révélé cent-trente-neuf tombes datées d'après les objets entre le VI^e et le début du XI^e siècle. Le mobilier funéraire et la taphonomie ont été détaillés avec méthode et sont présentés dans le rapport ainsi que dans un article de la *Revue Archéologique de l'Est* paru en 2013. Dans ce dernier sont développés en détail des objets révélés pendant la fouille mais aussi, et surtout, leurs positions (primaires ou secondaires). Ces précisions mènent ainsi à plusieurs discussions autour du mobilier funéraire, sur « le port de la ceinture », « la position des dépôts dans les sépultures » et sur l'individu qui nous intéresse dans la sépulture 49. Cet individu, dont les restes osseux étaient moyennement bien conservés, a été déterminé comme une femme âgée grâce à une diagnose secondaire à plus de 95 % de fiabilité. La défunte a été identifiée comme la mieux dotée du site, avec en position portée une plaque boucle damasquinée avec placage d'argent (les autres plaques boucles retrouvées sont aussi avec des femmes), plusieurs éléments métalliques au niveau de la tête de la sépulture, dont un scramasaxe avec une boucle qui pourrait témoigner d'un ceinturon enroulé autour de la lame et un couteau (Maury et al., 2013). L'abondance de mobilier a permis une datation typo-chronologique autour du milieu du VII^e siècle.

Le scramasaxe est de grande taille (61 cm) et entre dans la catégorie des scramasaxes lourds et longs à dos courbe. L'assemblage entre un élément éminemment perçu comme féminin dans le contexte de cette nécropole, la plaque boucle en position portée, et d'une arme, la seule de l'ensemble et déposée dans une position atypique, font la particularité de cette tombe. L'article paru dans la RAE note que « la présence d'un scramasaxe au sein d'une

sépulture féminine n'est pas sans poser problème », en rappelant notamment que les armes tendent à être présente dans des sépultures masculines, et qu'aucun ossements attribuable à un autre individu n'a été trouvé dans le comblement de la fosse. La propension à rechercher un autre individu dans une fosse lorsqu'une arme est mise au jour avec une femme a déjà été soulevée, mais les auteurs de l'article soulignent un point particulièrement pertinent en soulignant qu'il est possible que la position du scramasaxe soit plus révélatrice que l'objet lui-même (Figure 135). Cet emplacement jugé « non fonctionnel » pourrait être purement pragmatique (pour le calage de la tête, cas que l'on a développé dans la partie précédente) ou même pour espérer décourager d'éventuels pilleurs (Nice, 2008), mais aussi fortement symbolique, en particulier puisque des éléments évoquant un ceinturon ont aussi été mis au jour.

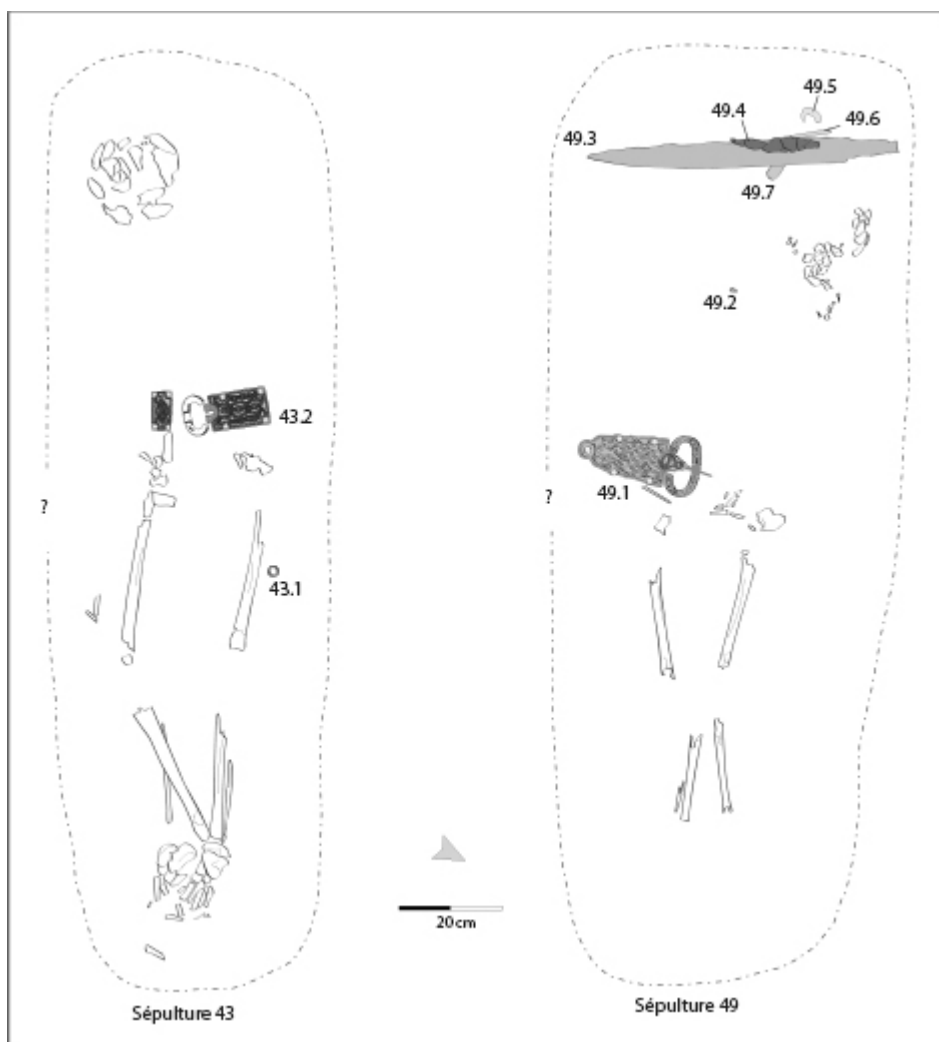


Figure 135 - Plan des sépultures 43 et 49 (DAO M. Maury et G. Seguin)

Il ne convient pas de chercher une éventuelle femme guerrière, mais plutôt de mettre en avant ces cas perçus comme atypiques, et finalement pas si peu nombreux. Ces individus ne sont pas des exceptions mais bien partie prenante des sites desquels ils sont issus. Ainsi, ils sont porteurs d'une part de la réalité des modes de représentation de genre des individus, et non pas comme des éléments problématiques comme cela est parfois souligné. Le spectre du genre au haut Moyen Âge est loin de se limiter à une binarité stéréotypée hommes/femmes, mais doit au contraire être perçu comme étant multiple, performatif et surtout évolutif. Ce dernier aspect est particulièrement intéressant puisqu'il permet de revaloriser encore une fois les rapports entre anthropologie biologique et archéologie funéraire, que ce soit pour le traitement de l'âge des individus, voire même de questions autour du genre et du handicap par exemple.

Au sein de notre corpus, il apparaît finalement que les données archéologiques (architecture funéraire, topographie, mobilier funéraire) et thanato-archéologiques (ostéologie, taphonomie) laissent penser qu'il faut revoir à la baisse non seulement l'hégémonie masculine de la période, mais aussi la prévalence d'une vision binaire d'une masculinité viriliste et d'une féminité ornée. Il convient d'appréhender la période comme un moment fort pour l'ostentation des tombes, en particulier celles des élites qui, pour les individus plus dotés (et conséquemment les moins nombreux dans notre ensemble), sont marquées par une différenciation de genres des défunts par les assemblages mobiliers, mais pas par des objets isolés.

S'attacher au genre à travers un seul objet c'est aussi risquer de tomber dans un biais de favoritisme, souvent au profit de la masculinité guerrière encore une fois. Par exemple, au sein de la nécropole de Norroy-le-Veneur (Moselle), un ensemble de trois-cents tombes datées des VI^e-VII^e siècles, fouillées en 2005 par l'INRAP, un défunt (4106-A) a été inhumé avec des armes et une épingle a été mise au jour à l'arrière de sa tête (Faye, 2013). Cet objet, identifié comme une épingle à spatule de 124 mm de haut et 3 mm de diamètre est régulièrement décrite comme « épingle de coiffure » dans les sépultures féminines et fait aussi office de déterminant de genre en particulier retrouvé derrière la tête. Ici pourtant, l'individu, dont les os n'ont pas permis de détermination ostéologique, est identifié comme « masculin ind. » d'après les objets. Cette attribution repose sur le reste de l'ensemble mobilier mis au jour, composé d'un élément d'harnachement, d'une lance, et d'un couteau.

L'épingle perçue comme déterminant féminin passe ainsi au second plan. Il faut aussi juger de l'aspect pratique et polyvalent de cet objet. Si l'on garde en tête l'image de l'homme mérovingien chevelu, une épingle de coiffure n'est pas si étonnante en position portée derrière la tête. Toutefois, il faut se demander si dans la situation inverse, avec un assemblage de parures et de bijoux associé à une arme, une détermination féminine aurait prévalu.

Les écrits historiques mettent aussi en avant des moments de fluidité de genre qu'il faudrait pouvoir envisager en archéologie, et pourquoi pas pour certains individus des nécropoles mérovingiennes de notre territoire ?

Ces problématiques ont déjà été soulevées par des antiquisants à l'aide d'études transdisciplinaires. Isabelle Algrain, docteure en Histoire, arts et archéologie de l'Université libre de Bruxelles et collaboratrice scientifique au CReA-Patrimoine de l'ULB, a notamment questionné le statut de genre des acteurs sous l'Athènes classique en combinant données archéologiques et historiques (Algrain, 2021). Pour se faire, elle présente une tombe du IV^e siècle avant notre ère mise au jour dans la nécropole du Céramique à Athènes au début des années quatre-vingt. Cette sépulture dite de Makareus combine à la fois des caractéristiques plutôt féminines, que ce soit sur son épitaphe avec le choix d'adjectifs le décrivant traditionnellement accordés aux femmes, comme dans les objets déposés, avec notamment des coquillages, du savon et du maquillage (Algrain, 2021). I. Algrain note tout de même qu'au V^e siècle avant notre ère un changement dans les types d'objets déposés dans les sépultures pourrait justifier la présence d'éléments liés au soin comme signe de richesse, plus que de genre du défunt. Le squelette du défunt ayant été déterminé masculin, elle pose la question du statut du genre de Makareus : féminin ou fluide, de par sa profession ? Le rapport à la profession est ici spécifié puisque pour la période seuls les hommes pouvaient endosser les rôles sur scène, que ceux-ci soient des représentations d'hommes ou de femmes. S'il ne peut y avoir de conclusion stricte, I. Algrain conclut que ce type de lecture et de problématiques à le mérite de « repousser les frontières strictes et binaires » envisagé pour la période.

Pour le Moyen Âge, il n'est pas beaucoup plus complexe d'envisager une telle diversité dans les rapports de genre. S'il n'y a que rarement des épitaphes sur les sépultures, la richesse et la standardisation des données archéologiques sont un terrain fertile pour ce genre de réflexions. De plus, les textes évoquent à plusieurs reprises des cas de transgression de genre, en particulier au sein de la sphère religieuse du haut Moyen Âge, qui peuvent nourrir d'éventuelles études archéologiques. Que ce soit la vie de Sainte Eugénie, qui vécut autour des III^e-IV^e siècles à Rome, et dont la Vie exprimait clairement une transition « Tu as raison de t'appeler Eugène car tu te conduis virilement, mais apprends que le Saint-Esprit ne m'a pas laissé ignorant que tu es Eugénie » (*Vita Sanctae Eugeniae, Virginis ac martyris*, A.A.S.S, décembre, 25 ; P.L., 21, col. 1111). Ou Sainte Marina, au VIII^e siècle au Liban. Ces deux saintes ont vécu en hommes, Sainte Eugénie car elle voulait suivre une vie de moine et Sainte Marina car elle a suivi son père dans un monastère (Maillet, 2020 ; Maillet, 2020).

Il faut noter que ces vies de saints, Vies de sainte Eugénie comme l'Histoire de sainte Marine, ne critiquent pas les transgressions en tant que telle et font même d'elles des martyres.

Plus proche de notre territoire, en Gaule, Grégoire de Tours dans son *Libri Historiarum*, évoque un cas du VI^e siècle à Poitiers, repris par G. Halsall dans un article de 2020. A Sainte Croix contre l'abbesse Leuovera accusée par les sœurs Clothilde et Basina d'avoir laissé vivre dans le couvent un homme habillé en femme, selon elle afin d'avoir des faveurs sexuelles.

S'en suit un procès, où l'homme évoque son désir de vivre parmi des religieuses et de se vêtir comme elles. Les évêques chargés du jugement, dont Grégoire de Tours qui est témoin direct de l'évènement, sont convaincus par ces paroles et aucune condamnation ne donnera suite. La transgression n'est, ici non plus, ni condamnée, ni même soulevée. Ce qui choque les contemporains, et qui légitime le récit de Grégoire de Tours, c'est bien la présence d'un homme dans un couvent de femme et semble-t-il pas le fait qu'un homme se soit travesti qui dérange. Comment cet individu s'identifiait-il/elle (Halsall, 2020) ? Et conséquemment avec quels objets cet individu a été inhumé ?

Les questionnements autour des rapports à la transgression, à la fluidité de genre et aux inhumations d'individus intersexes sont peu existants dans la recherche archéologique

mérovingienne (Mary, 2021) et bénéficieront peut-être dans les années à venir d'une mise en avant. Pour l'heure, on peut citer entre autres les travaux de Laura Mary (fondatrice du projet « Paye ta truelle » et archéologue restauratrice au sein de l'ASBL recherches et prospection archéologiques) semblent s'intéresser à la question pour notre période de recherche.

L. Mary présente d'ailleurs ces questions novatrices dans un article récent publié en 2021 dans la revue *Frontière.s* avec un exemple issu d'une nécropole mérovingienne fouillée il y a vingt ans. Elle met à l'épreuve les données archéologiques de deux tombes d'une des plus grandes nécropoles belge alto-médiévale dite de Bossut-Gottechain à Grez-Doiceau. Exploitée entre le V^e et le VII^e siècle cet ensemble a révélé plus de quatre-cent-trente-sept inhumations dont les sépultures 137 et 260 qui vont nous intéresser (Mary, 2021). Ces deux tombes ont révélé des objets dits « mixtes » (Mary, 2021), à savoir à la fois des objets issus de l'armement, des bijoux, des pièces de parure vestimentaire et des éléments utilitaires. Ces biens ont été datés, comme les objets de notre corpus, selon la typochronologie normalisée de Legoux et al. (Legoux, 2016). La sépulture 137 contenait cinq céramiques, une lance en fer, une hache, une plaque-boucle de ceinture, un trousseau de trois clés, un collier de perles, une aiguille un couteau et un silex, cet assemblage a été daté du VI^e siècle. La sépulture 260 comptait quatre céramiques, une lance en fer et un collier de perles, daté, selon la même méthode citée ci-dessus, du VII^e siècle. Les restes osseux étant complètement détruits, aucune analyse ostéologique n'a été possible. La taphonomie a révélé que les bijoux étaient en position portée, les céramiques et les armes déposées aux pieds des défunts, dans un schéma que l'on a pu observer au sein de notre corpus et qui semble être fréquent sur l'étendue du territoire franco-belge. Ces deux inhumations font l'exception au sein de l'ensemble où les autres défunts sont mis en terre selon le profil assez traditionnel armes ou bijoux. Il n'existe que peu de traces dans les travaux sur la période mérovingienne de sépultures où une telle diversité d'objets a été retrouvée. Toutefois, leur existence n'est plus à prouver, que ce soit au sein des sites du corpus présentés ci-dessus ou d'autres ensembles de grande ampleur.

Ainsi, il faut présenter d'autres cas issus d'un site emblématique du haut Moyen Âge au nord de la Gaule, Bulles « Saine Fontaine ». Située dans l'Oise, cette nécropole est implantée sur une colline en pente à proximité d'une portion de la Chaussée Brunehaut, deux

caractéristiques que l'on retrouve pour de nombreux sites de la période. Découvert par hasard en 1963 lors de travaux agricoles, la fouille va commencer la même année, menée par Yves Legoux, docteur local, puis de 1968 à 1984 par René Legoux. Les premières sépultures sont estimées avoir été implantées au milieu du V^e siècle et la trace de plusieurs crémations a été observée jusqu'au début du VI^e siècle. Un total d'au moins mille inhumations a été estimé, jusqu'à l'abandon du site au VIII^e siècle. La nécropole de Bulles est un incontournable des études mérovingiennes puisque c'est au sein de cet ensemble que vont naître les prémices de la typochronologie normalisée que l'on a évoqué à de multiples reprises. Aucune analyse anthropologique n'a malheureusement été effectuée sur l'ensemble du site. Il faut cependant remarquer que les individus sont rapidement sexués à partir du mobilier (on parle d'« homme (arme) » et « femme (bijoux) »). Ainsi plusieurs sépultures sont estimées remaniées, et ce même s'il n'y a pas d'os en réduction ou dans le comblement, pour expliquer la présence d'objets perçus comme « masculins » avec d'autres jugés « féminins ».

On a souligné en amont qu'au sein du corpus d'étude aucune sépulture n'a révélé des bijoux avec des armes, ou même des éléments de parure vestimentaire de type fibule ornée de grenat. Les trois tombes du site de Bulles que l'on choisi de présenter sont particulièrement remarquables à plusieurs titres. En premier lieu, elles ont en commun le fait que leurs fouilles ont révélées des objets funéraires appartenant à la fois aux champs traditionnellement féminin et masculin. Deuxièmement, ces pièces sont en elles-mêmes fortement atypiques à l'échelle du territoire au sein duquel elles ont été retrouvées.

La sépulture 628, une inhumation en coffrage en matériaux périssables d'un individu adulte, a révélé une épingle à spatule au niveau du cou du défunt, un ensemble de perle (collier ?), une boule en calcaire au dessus de la tête et à la ceinture quatre anneaux imbriqués en fer avec des objets miniatures dont seuls sont décrits une hache et une pointe de flèche. Cet individu est dans la monographie du site identifié comme une femme d'après la présence d'une épingle à spatule et des perles.

La fouille de la sépulture 764 a aussi révélé une inhumation en coffrage en matériaux périssables d'un adulte. Au niveau des pieds du défunt ont été identifiés une lance et une poterie à décor à la molette, et à la gauche du crâne une boucle d'oreille en argent à renflement central de type nomade (Figure 136).



Figure 136 - Boucle d'oreille de type nomade retrouvée dans la sépulture 764 à Bulles (Oise) (Legoux, 2011)

Cet individu est déterminé comme un homme avec la découverte de la lance. Encore une fois, ces deux sépultures présentent des caractéristiques propres aux objets traditionnellement les plus caractérisants masculin et féminin, armes et bijoux, et ce qui prévaut c'est la présence d'armes jugée masculine. Il faut aussi noter que les armes miniaturisées ne sont pas utilisées pour déterminer le défunt de la sépulture 529, alors qu'elles servent de déterminants masculins pour des immatures mis au jour avec des armes de petites tailles. C'est bien face à ces sépultures qu'une méthodologie tournée vers le genre se révèle pleine de ressources.

Enfin, l'individu de la sépulture 77B, inhumé dans un coffrage de bois a été mis au jour avec une multitude d'objets qui ont invité les fouilleurs à envisager un réemploi de la fosse sépulcrale, quand bien même aucune trace d'ossements d'un autre défunt n'a été mise au jour (Figure 137). Ce qui justifie cette supposition c'est la présence à la fois d'une arme, un fer de lance, ainsi que de deux éléments traditionnellement perçus comme des déterminants féminins : une paire de fibules ansées symétriques et une paire de boucle d'oreille en bronze à pendentif.

soient miniaturisés et finalement transformé en éléments de parures vestimentaire, au même titre que plaques boucles et fibules.

XII.3 - Le genre et les genres au haut Moyen Âge – État des lieux final

Ce passage par la transgression permet de conclure par un état des lieux du genre et des genres au haut Moyen Âge.

La polysémie des pratiques funéraires que l'on considère à la fois comme des moments de ruptures avec les morts, mais aussi de continuation pour les vivants rend difficile l'appréciation de leur symbolique. Ainsi, si l'instant de la mise en terre représente un hommage à l'identité personnelle du défunt, qui il a été au sein de sa communauté, c'est également un moment d'émulation des attendus sociaux du groupe, et donc de mise en avant de l'identité sociale du mort. Cette ambivalence entre la personne que le défunt a été et l'image qu'il faut garder de celui-ci pour l'équilibre social complexifie notre perception d'un individu en tant que tel, mais ouvre aussi la discussion sur les pratiques sociales et culturelles de ces individus du passé, sur leurs attendus pour leurs membres. C'est bien par cette porte d'entrée à des us disparus que les chercheurs peuvent approcher les rapports de genre et les contextes dans lesquels ces derniers prennent place.

La compilation des données a montré que plus que les architectures funéraires, la topographie d'un site ou la position des défunts, ce sont bien les dépôts mobiliers qui jouent un rôle majeur dans la performativité du genre. Ces biens sont récurrents, autant dans leurs types que leurs emplacements dans les tombes, et accumulés au cours de cérémonies mortuaires tournées vers et pour les vivants.

Il apparaît que le genre masculin chez les élites répond bien à une démonstration ostentatoire d'objets liés à l'armement. Encore une fois, on parle ici d'accumulation d'armes, et pas d'objets seuls. Ces armes sont des marqueurs de statut élevé, mais elles ne signalent pas un rôle de guerrier au sein de la communauté. Au sein du corpus aucune trace de blessure par armes n'a été révélée lors des analyses ostéologiques. Ces pièces d'armement sont importantes pour les individus des milieux aisés, ils permettent d'être reconnu pour leur statut au premier coup d'oeil, et l'usage des armes comme marqueur dépasse l'objet en lui-même, comme le montrent des représentations miniatures de haches, lances ou scramasaxes (sous la forme d'épingles, de pendeloques et d'objets réduits) servent aussi à

désigner le porteur comme un personnage d'importance. Ces ensembles d'armement ne sont pas retrouvés seuls et les assemblages les plus aisés sont assortis de biens utilitaires (couteaux par exemple qui sont très récurrents) et de parures vestimentaires (fermoirs d'aumônière ou plaque boucle). La présence de ces objets dans des ensembles riches est aussi la marque de leur importance, ils sont choisis et déposés auprès du mort au même titre que les armes, comme marqueurs sociaux.

Chez les femmes, la prévalence d'objets au centre du corps montre un sens du contrôle et en même temps la mise en avant d'objets au premier plan qui doivent être vus, notamment les fibules et les plaques boucles. Ces biens n'ont pas qu'un caractère ornemental et esthétique, mais ils ont aussi leur part de représentativité du genre féminin en public.

On peut dire que chez les élites, les armes et les éléments de parure sont indicatifs de pouvoir masculin et féminin. Cependant, il existe de nombreux entrecroisements d'objets déposés avec hommes et femmes qui marquent bien à quel point le genre est loin d'être binaire et que masculinités et féminités sont à entendre au pluriel. Une arme déposée avec une femme n'est ainsi pas le témoin d'une défunte au statut "masculin", mais plutôt d'une femme de statut élevé avec du pouvoir, tout comme un homme inhumé avec une fibule ou un collier n'est pas forcément receveur d'un don d'une femme de sa communauté mais peut-être porteur d'un objet qu'il a affectionné au cours de sa vie, une arme ne fait pas l'homme.

Dans le corpus, sexe et genre sont le plus souvent en accord avec les genres perçus par les biens mobiliers, cependant on l'a souligné juste ci-dessus des femmes sont déposées avec des armes et des hommes avec des biens de parure, donc avec des objets qui sont tendanciellement représentatifs du genre opposé à leurs sexes. Interpréter ces assemblages à l'aune du genre permet de percevoir ces individus comme répondant à une représentation qui leur est propre, quelque part sur le spectre du genre, entre les défunts élitaires hyper féminins et hyper masculins, et ainsi dessiner le contour des genres loin de la binarité attendue et parfois lue au sein de certains sites.

La question de la transgression se doit d'être soulevée, mais au sein du corpus comme dans les autres sites qui ont été cités aucun homme n'a été retrouvé avec un ensemble de bijoux et de parure vestimentaire et aucune femme avec un assemblage d'armes. Cependant, il ne

faut pas douter qu'avec la généralisation des analyses ADN à la fiabilité certaine que ce type de tombe sera peut-être identifié dans les années à venir et que la question de la non-binarité sera remise sur le devant de la scène avec des données génétiques.

Il apparaît que chez les individus les plus aisés, les marqueurs de pouvoirs sont très forts et visibles à travers les assemblages, mais ils ne sont pas hiérarchisés. Si l'on admet que les armes sont caractéristiques d'un statut élevé, il faut admettre que les ensembles féminins sont aussi la marque d'un pouvoir dans l'espace public qui va bien au-delà de la femme ornée telle qu'elle a été envisagée dans la littérature archéologique jusqu'ici. Approcher le pouvoir mérovingien par le genre et les données archéologiques c'est donc être prêt à envisager un pouvoir neutre, au sens où une catégorie d'objets et un genre ne prennent pas le pas sur l'autre.

Enfin, si l'on se détache quelque peu des élites pour approcher des défunts aux tombes plus modestes, celles-ci pourraient être des accès à d'autres représentations du genre qui dépendent d'autres critères. L'accumulation d'objets n'a par exemple pas cours dans les sépultures faiblement ou moyennement dotées, il y a plus fréquemment des biens qui auraient pu être des objets personnels avec lesquels les morts ont été inhumés. Finalement, les sépultures les plus pauvres, en termes de nombre d'objets, sont aussi celles qui nous ouvrent le plus de diversité dans la représentation sociale des individus. Cela pourrait être la trace d'un métier (avec les dépôts d'un seul objet du quotidien comme un poinçon ou des forces) ou de moments de vie à travers des objets courants, des boucles pour attacher ses vêtements au quotidien et des bagues qui peuvent être marqueurs d'unions ou d'attachement familial.

CONCLUSION INTERMEDIAIRE PARTIE III

Cette dernière partie est l'occasion de revenir sur les analyses faites précédemment et d'aller au-delà de l'étude quantitative. Le choix, à la fois des objets, mais aussi de leurs positions dans la tombe, témoigne d'une volonté rituelle d'interagir avec le défunt sur la scène sociale que constituent les funérailles.

La répartition des données mobilières montre que tous les défunts, hommes comme femmes, sont inhumés avec toutes les catégories d'objets, mais pas équitablement. Ainsi, s'il y a une différence de genre dans la répartition du mobilier, celle-ci est loin d'être aussi stricte que ce qui est traditionnellement exprimé. En effet, masculinités et féminités s'entendent à l'échelle du spectre du genre, ce que vient appuyer une telle diversité dans les dépôts, loin d'être cantonné à la binarité armes-hommes/bijoux-femmes. Les préférences locales jouent un rôle important dans la quantité d'objets qui sont déposés, certains sites ne semblent pas particulièrement privilégier les dépôts ni pour les hommes, ni pour les femmes, quant au sein d'autres ensembles le nombre de biens funéraires est tel qu'il dépasse de loin le nombre d'individus.

La question du corps mort se doit d'être au centre d'une discussion sur les sépultures et ce qu'elles contiennent. La position des objets sur et autour du défunt font office de mise en valeur de la partie du corps dont ils sont le plus proche, et ce même s'ils constituent un élément de fermeture (de vêtement par exemple). Ils sont faits pour être vus dans le cadre d'un moment ostentatoire fort, qui dessine la symbolique de ces biens pour les vivants.

Ainsi, la récurrence chez les femmes d'objets retrouvés au niveau du squelette axial (plus de la moitié des objets y ont été mis au jour), du crâne avec des épingles et boucle d'oreilles, au rachis avec des fibules, en passant par le bassin avec les plaques boucles, et aux membres inférieurs avec des éléments de pendeloques (pour les individus les mieux dotées) témoigne d'une représentation du genre féminin très codifiée. Celle-ci répond à la fois à une véritable démonstration de richesse, mais aussi à un souci de l'assemblage mobilier qui est bien plus significatif qu'un objet isolé.

Les hommes sont aussi inhumés avec des objets au niveau du squelette axial, mais la répartition de ces pièces sur le corps est très différente de chez les femmes. Le bassin est

l'emplacement où le plus d'éléments sont retrouvés, et en comparaison les biens au niveau du rachis et du crâne sont anecdotiques par rapport aux femmes. En revanche, il faut noter que les objets autour du corps, et pas portés ou déposés sur celui-ci, sont plus fréquents chez les hommes, notamment les armes déposées « à portée de main ».

Dans les sépultures de femmes inhumées avec le plus d'objets une grande diversité de biens est mise au jour, notamment avec des pièces qui n'ont pas été mises au jour avec des hommes, comme des forces ou un poinçon. Ces tombes sont aussi des pinacles d'accumulation d'objets, parfois identiques dans les sépultures de femmes (comme les fibules) ou des boucles et des couteaux. Il faut noter que si certains assemblages sont récurrents, il existe tout de même un infini de possibilités, dont des tombes de femmes aisées avec des armes et des tombes d'hommes sans.

Il convient donc de relativiser la prévalence des ces éléments « déterminants » dans ces tombes où la qualité et la quantité des pièces déposées joue un rôle clé de compétition sociale. Il y a bien une division de genre stricte dans la représentation du mort chez les élites dans le corpus avec deux extrêmes du spectre du genre, mais celle-ci a été auto alimentée par la projection de modèles modernes et contemporains. Ainsi, les objets et assemblages mis au jour ne permettent pas de dessiner une hiérarchie de genre entre hommes et femmes, comme cela a pu être pensé. Rien n'indique, puisque les individus sont tous inhumés dans le respect de pratiques funéraires identiques, la prévalence d'un groupe sur l'autre. Cependant, il faut discuter les différences de dépôts entre les sexes et la symbolique que cela soulève.

Avant cela, si les dépôts sont très codifiés chez les hommes et les femmes les mieux dotés, qu'en est-il des autres individus ? Il convient de rappeler que la grande majorité des défunts sont inhumés sans ou avec moins de trois objets, les élites ne forment que la minorité du corpus, même si l'accent est souvent mis sur ces populations. Pour les hommes et femmes qui ont été retrouvés avec le moins de mobilier, l'objet le plus récurrent est la plaque boucle. Les objets seuls sont plus diversifiés chez les femmes, mais les types déposés sont tendanciellement similaire chez les deux sexes. Ainsi des objets pratiques qui sont fortement récurrents (en lien avec le déroulé des funérailles ?) - peignes, pince à épiler par exemple - et peut-être précieux en terme de *memorabilia* (objets chers aux défunts ou ses proches), sans

pour autant négliger l'aspect ostentatoire puisque ces biens sont quasi tous visibles lors de l'inhumation (surtout déposés au niveau du squelette axial ou des membres supérieurs).

Ce détail des positions et des types d'objets permet de s'attacher à la vêtue et à la symbolique de celle-ci. L'habillement du défunt sert de véritable étendard, pas seulement du genre, mais de ses caractéristiques sociales identitaires : le statut, l'âge, l'origine, les croyances, etc. Les corps morts sont en représentation, dans une performativité finale, fixée par les funérailles et la mise en terre. Si le rapport entre armes et pouvoir a été fait dès les prémices de la discipline, il faut réévaluer la symbolique des pièces de parure vestimentaire au-delà de la coquetterie, et politiser la place des femmes dans l'espace public alto-médiéval. Cette discussion sur deux pôles élitaires ne doit pas invisibiliser les autres modes de représentation et la diversité des genres. S'il est nécessaire de parler de l'ostentation des élites et de l'importance du symbole hiérarchique pour revaloriser la place des femmes dans une recherche qui a été très androcentrée, il ne s'agit pas d'oublier l'infinité des possibles sur le spectre du genre. Ainsi, la richesse et la diversité des assemblages mis au jour tendent à prouver une certaine diversité des rapports hiérarchiques mérovingiens, qui ne se résume pas à la binarité évoquée de maintes fois. Le pouvoir mérovingien est polysémique et conséquemment ses représentations le sont aussi. Ce qu'il n'est pas en revanche, c'est une caractéristique masculine. Masculinités et féminités sont plurielles et évolutives.

Enfin, cette discussion se conclue sur un retour méthodologique qui introduit des concepts difficiles : ceux de sexe social et de la fluidité de genre. Difficile car le sexe est perçu comme immuable, en particulier puisqu'il est si important et binaire dans les analyses anthropo-archéologiques. Pourtant associer l'idée d'un sexe construit socialement comme le genre permet de réévaluer les concepts de genres comme étant construits et non naturels, ce qui est la clé d'approche à valoriser dans les études sociales archéologiques.

CONCLUSION

En ouverture de cette thèse il a été souligné le développement des études de genre en archéologie dans un certain nombre d'aires chronologiques, de la Préhistoire à l'Antiquité tardive, en particulier en comparaison des travaux effectués en archéologie médiévale. Il convient, six ans après la proposition de ce sujet, de nuancer ce propos, à l'aune de l'avancée grandissante de l'archéologie du genre au Moyen Âge ces dernières années. En effet, des colloques dédiés à la question ont eu lieu (en France, à Paris⁴⁶ et Bordeaux⁴⁷, mais aussi en Belgique⁴⁸), et la multiplication d'articles sur le sujet dans des volumes entièrement tournés vers le genre (Audebrand, 2020 ; Mary, 2021) marquent bien la recrudescence de l'intérêt des chercheurs.

Ces travaux ont permis de mettre au premier plan l'apport d'une analyse transdisciplinaire dans le cadre d'une analyse des données archéologiques. Des sciences du passé, sœurs de l'archéologie, en particulier l'histoire, qui apportent une approche différenciée des pratiques du passé par l'étude de textes contemporains, aux autres disciplines archéologiques, comme l'archéo thanatologie et les analyses mobilières indispensables au bon déroulement de travaux sur le genre.

D'autres domaines dont les concepts trouvent aussi une résonance dans notre discipline, en particulier dans le champ des sciences humaines. Le genre même est né au sein de matières telles que l'ethnologie, la sociologie et l'anthropologie sociale, qui ont su mettre en avant l'importance de différents facteurs comme l'ostentation et la culture matérielle comme marqueurs de celui-ci. Faire appel à d'autres matières permet aussi de surmonter une division entre spécialités archéologiques qui a eu tendance à isoler les caractéristiques

⁴⁶ « Genre et archéologie. Perspectives funéraires multi-chronologies transdisciplinaire » dans le cadre des Journées d'archéologie médiévale et moderne à l'Université Paris 1, le jeudi 31 janvier 2019 menée par Anne Nissen (Paris 1), Wendy Bougraud (Bordeaux Montaigne) et Clara Blanchard (Paris 1)

⁴⁷ « Histoire de genre ? Genre, sciences humaines et population au Moyen Âge » à l'Université Bordeaux Montaigne, le 13 février 2020, par Wendy Bougraud (Bordeaux Montaigne) et Clara Blanchard (Paris 1)

⁴⁸ « Genre et archéologie. Rapports sociaux de sexe dans les sociétés anciennes » qui s'est tenu le 8 octobre 2019 à L'Université libre de Bruxelles, par Isabelle Algrain (ULB)

CONCLUSION

propres à certaines études, notamment notamment celles sur le mobilier funéraire. Porté aux nues pendant le XIX^e et au début du XX^e siècle, l'objet pour l'objet a longtemps pris le pas sur l'analyse scientifique. Le développement de la typologie a par la suite permis de recentrer la question sur les aspects quantitatifs et qualitatifs, mais sans toujours s'intéresser véritablement à l'aspect symbolique et sociétal de ces derniers. Une redéfinition des termes liés aux objets ainsi qu'une discussion sur le pourquoi de leurs dépôts s'est aussi montrée nécessaire afin d'éloigner des partis pris modernes et contemporains. Ces derniers ont amené à des perceptions paradoxales que l'on a longuement déconstruites : des attendus fortement genrés concernant les rôles des défunts mérovingiens basés sur la culture matérielle, de la masculinité unique guerrière par les armes et la féminité ornée avec des bijoux. Il n'est pas possible de donner une réponse ferme et définitive quant au pourquoi de la présence d'objets dans les tombes, cependant, discuter de la polysémie de ces biens ouvre un angle d'approche sur la diversité des genres à la période alto-médiévale.

Les objets sont par essence polysémiques, leurs fonctions sont évolutives en fonction du lieu et du temps et leur intérêt va au-delà de leur utilité première. Les armes ont ainsi une symbolique qui dépasse la fonction guerrière et fait office de signe de statut et de pouvoir, mais il en est de même pour les objets de vêture, comme l'emblématique fibule, par exemple. Souvent utilisés comme déterminants d'un « sexe mobilier » ces analyses ont eu pour effet de restreindre les perspectives de genres des défunts avec lesquels ils sont inhumés. De plus, l'assomption de la propriété inaliénable a normalisé des considérations telles que la mort miroir des vivants, faisant peu de cas de la particularité du moment funéraire ou de la multitude d'autres possibilités pour ces dépôts. Des dons pour un au-delà, jusqu'aux héritages familiaux et aux cadeaux de la communauté, il y a plus à dire sur ces pratiques que de souligner une possible propriété perpétuelle.

L'une des plus valeurs du concept du genre c'est bien aussi la nécessité d'une méthode comparative, qui force ainsi à diversifier les angles d'études. Le besoin constant de contextualisation des sources (face à des mœurs si fluctuants) a pour effet de valoriser des approches comme la taphonomie ou les analyses des restes osseux, qui avant l'avènement de l'archéothanatologie, avait tendance à passer au second plan.

CONCLUSION

La remise en question du sexe « archéologique / mobilier » et conséquemment de l'usage d'objets en tant que marqueurs sexuels a montré que l'opposition mise en avant homme / femme et armes / bijoux n'est finalement pas significative archéologiquement à l'échelle du corpus. Déjà puisque l'essentiel des défunts sont inhumés sans objets ou avec peu d'objets qui ne font pas partie d'assemblages qui sont mis au jour exclusivement avec des hommes ou des femmes. Ensuite, la grande majorité des objets sont retrouvés sans distinction avec des individus des deux sexes et de tout âge, comme les boucles, couteaux, ou les épingles. L'aspect pratique de la vêtue funéraire, puisqu'il faut habiller le défunt, mais aussi la prévalence de préférences locales (on a vu la récurrence de céramiques à l'est du territoire par exemple) est à réévaluer.

Le genre d'un défunt n'est finalement que l'une des parts de son identité, ainsi elle coexiste avec d'autres modalités, comme l'âge, les croyances du groupe, ou le statut social, qui répondent elles-mêmes à des critères de représentations. Un individu est perçu selon ces facteurs à travers les objets qu'il porte, et les biens qui sont déposés à ses côtés lors de sa mise en terre. Les défunts inhumés répondent tous à un entrecroisement de données identitaires qu'il faut pour les archéologues retracer pour comprendre les us du défunt et de son groupe.

On a pu mettre en avant l'importance de la classe sociale dans les dépôts sépulcraux, en particulier pour les individus de l'élite, puisque ces statuts sont fortement marqués par l'ostentation et l'accumulation de biens dans les tombes pour les individus aisés. Discuter de la hiérarchie sociale permet encore une fois de remettre en question les cases homme/femme déterminées d'après les objets. Ces derniers répondent aussi à un besoin communautaire de redessiner un schéma social rompu par la mort d'un membre, et sont finalement aussi significatif du besoin d'équilibre des vivants. Les dépôts servant à modéliser un idéal à atteindre. Parallèlement, les individus qui sont mis au jour avec peu ou pas d'objets apportent un angle que l'on peut considérer comme plus personnel, car répondant à une moins forte pression sociale qui se traduit par une ostentation plus faible et des biens à la symbolique plus intimes, comme des bagues qui sont fréquemment le seul objet présent dans la tombe, qu'elles aient appartenu au défunt ou qu'elles aient été déposées à ses côtés.

CONCLUSION

Pour répondre au titre de cette thèse, il faut donc considérer qu'être hommes ou femmes au haut Moyen Âge dépend donc fortement du statut social du mort. Notre perception des masculinités et féminités est intrinsèquement liée à la hiérarchie du groupe. Les assemblages mobiliers sont de véritables témoins du statut du mort. L'accumulation d'objets identiques dans des ensembles de parure, voire même d'objets utilitaires, mets en avant que la quantité de biens déposée à un sens, tout comme les types d'objets et leurs emplacements dans la sépulture. Ces derniers ont pour rôle de faire passer un message, et permettre la reconnaissance au premier coup d'œil de l'individu et ce qu'il incarne.

Pour les membres de l'élite, les assemblages composés de diverses pièces d'armements (toujours accompagnées d'objets utilitaires et de parure vestimentaire) sont retrouvés exclusivement avec des hommes. A l'opposé du spectre, les ensembles de parures et bijoux, et particulièrement les dépôts multiples d'un même objet sont l'appanage exclusif de femmes. Genre et sexe semblent pour certains défunts s'aligner. La fiabilité des analyses ostéologiques et la récurrence de biens avec hommes et femmes, nous conforte aussi dans l'usage des termes "genre masculin" et "genre féminin", ces derniers étant sexuellement connotés. Cependant, des armes sont aussi retrouvées avec des femmes mais celles-ci sont isolées (au sens où elles sont uniques et pas accompagnées d'autres armes). Alors comment comprendre que certaines femmes sont inhumées avec des objets qui apparaissent plus fréquemment et en plus grand nombre dans des tombes d'hommes ?

Cette constatation renforce un sentiment déjà avancé dans ces travaux, à savoir ce n'est pas tant l'objet en tant que tel qui nous informe sur le défunt, mais bien l'ensemble au sein duquel l'objet a été retrouvé. Ainsi, il ne semble pas pertinent, pour la période, de proposer l'existence de femmes à statuts honoraires masculins, voire même d'un troisième genre sur la seule base que certaines défuntées sont inhumées avec des armes, puisque l'on part du principe que le pouvoir n'est pas exclusivement masculin pour la période. Une pièce unique d'armement ne fait pas un individu masculin, en particulier dans un contexte comme le notre où les armes sont avant tout marqueuses de statut. Cependant, une arme au sein d'ensembles composés essentiellement d'objets de parure et de bijoux est particulièrement remarquable et pourrait symboliser une particularité des aspects du pouvoir féminin mérovingien. Il faut aussi noter que parmi les femmes inhumées avec des armes, dans le corpus et dans les exemples que l'on a cité ci-dessus, la position des armes est parfois

CONCLUSION

différente des emplacements où elles sont mises au jour avec des hommes. Qu'elles soient portées, déposées aux-côtés des défuntes ou dans des endroits plus atypiques comme à Buchères, elles ont été choisies pour accompagner les défuntes et installées dans des endroits de la tombe qui sont significatifs.

Les objets étant des éléments de communication, leurs positions dans la tombe sont des clés de compréhension de leurs sens dans la mort pour les vivants qui enterrent leur proche et le public qui y assiste. En plus d'une différenciation des types et catégories d'objets déposés avec hommes et femmes les plus aisés, les emplacements où ces biens sont mis au jour sont aussi ritualisés.

Ainsi, un pouvoir par un contrôle strict du corps et la mise en avant de biens symboliques de bonnes factures représentant des animaux emblématiques, comme les oiseaux et les chevaux, ou de formes récurrentes, comme les fibules discoïdes et asymétriques, semble se détacher clairement chez les femmes de l'élite. D'autres facteurs comme le marquage de la taille par des plaques boucles, la multitude de pendeloques, colliers, bracelets et autres bijoux vont aussi dans le sens d'une surenchère ostentatoire qui montre leur richesse, leur statut et leur visibilité dans l'espace public.

Au même titre, mais représentés fort différemment, les hommes sont dotés de biens autour de leur corps, mais très rarement accumulés sur eux. Les individus les plus dotés disposent de nombreuses armes disposées dans leurs sépultures, dont les manches sont le plus souvent à proximité de leurs mains, d'éléments de parures ou de bijoux qui sont parfois identiques aux femmes, mais qui ne sont pas aussi nombreux, ni aussi récurrents. Ces biens font office de marqueurs de statuts dans la société, mais répond simplement à d'autres facteurs que pour les femmes.

En somme, archéologiquement, rien ne semble indiquer que les hommes de l'élite seraient plus fortement en position de pouvoir que les femmes. Ils sont inhumés dans les mêmes tombes, sans logique topographique dans les nécropoles, dotés d'objets en même nombre, de même qualité mais de types différents, ce qui souligne que les modalités de représentation sociale des hommes et des femmes sont différentes. Et que ce soit les analyses mobilières ou symboliques, rien ne justifie une prévalence du pouvoir masculin, et particulièrement pas la présence d'armes dans les tombes. Cela nous indique que les

CONCLUSION

hommes et femmes de l'élite appartiennent au même niveau d'un système hiérarchique, faisant du pouvoir un genre que l'on peut supposer neutre pour la période mérovingienne.

Finalement, la notion de genre permet d'approcher un bien plus grand nombre de concepts qu'une simple comparaison restes osseux/mobiliers ou objets hommes/femmes, mais bien une analyse sociale de la société mérovingiennes, des groupes qui la compose. Ainsi, les questions liées au pouvoir et à la hiérarchie, mais aussi des connotations plus personnelles et locales sont accessibles par la représentation dans la mort des individus des plus aisés aux plus modestes, incluant tous les défunts et la variété des données archéologiques dans des analyses totales et croisées.

Le genre a bien su trouver sa place au sein de l'archéologie médiévale. Ces travaux ne sont bien évidemment qu'une introduction à la question du genre au haut Moyen Âge, et permettent de soulever plus de questions que de réponses. Il faut espérer, que dans les années à venir une multitude de démonstrations similaires viendront approfondir ce sujet.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	6
AVANT PROPOS	13
SOMMAIRE DU VOLUME I.....	14
NOTES	16
INTRODUCTION	17
PARTIE 1 - Des études de genre en archéologie ? Des attendus stéréotypés à la déconstruction des modèles traditionnels.....	26
CHAPITRE I - Le genre en archéologie funéraire : historiographie et insertion du concept dans la discipline archéologique	28
I.I- De l'importance des définitions - Le genre : une discipline méconnue ?.....	28
I.II- Le concept de genre et la <i>gender archaeology</i>	33
I.II.1- A l'origine des gender studies : une approche féministe	33
I.II.2- La démarche du genre en archéologie – appréhender le continuum	35
I.II.3 - Au-delà du biais – androcentrisme et archéologie médiévale.....	37
I.III- Genre et archéologie mérovingienne : une exception française ?	40
I.III.1- Cacher ce genre que je ne saurais voir : le non-statut du genre en archéologie française.....	40
I.III.2 - Une acquisition progressive : Préhistoire, Protohistoire, Antiquité et maintenant... le Moyen Âge ?	43
CHAPITRE II - Rites funéraires et genre au cœur de l'espace franc du haut Moyen Âge.....	47
II.I- Le haut Moyen Âge comme aire d'étude chronologique - V ^e -VIII ^e siècles	47
II.II- Etudier le cœur de l'espace franc – un territoire homogène ?	48
II.III- Reconnaître un contexte à part entière : passer par la sphère du funéraire pour comprendre les rapports de genre	49
II.III.1 – Etudier le moment funéraire : une opportunité pour saisir les représentations sociales des vivants	49
II.III.2 - Les funérailles mérovingiennes – des us du passé à comprendre à l'aune de la recherche actuelle	51
II.III.3 – Autres données, autres sources : Apprécier les données inatteignables en archéologie et les rites hommes et femmes par les textes	53
CHAPITRE III – Historiographie de la recherche en archéologie funéraire mérovingienne – des balbutiements de la recherche aux jalons des stéréotypes.....	60
III.I - Aux origines de l'archéologie mérovingienne – de l'antiquaire au chercheur	60
III.I.1- Premières découvertes archéologiques et premières assertions genrées.....	60
III.I.2 - Évolution de la discipline au XX ^e siècle et préludes de l'archéothanatologie.....	67

TABLE DES MATIERES

III.I.3 - Une discipline en mouvement mais un passé trouble : genre et instrumentalisation de la recherche archéologique.....	73
III.II- Une recherche influencée – rôles stéréotypés et attendus de genre.....	75
III.II.1 - Les femmes dans les sources médiévales textuelles.....	75
III.II.2 - Des individus emblématiques qui posent les jalons de la dichotomie homme/femme....	83
III.II.3 - Le guerrier et la belle : un duo récurrent.....	86
III.III - Problématiser le débat et dessiner les objectifs de l'étude : les représentations sociales en archéologie mérovingienne.....	90
III.III.1 - Masculinité(s)/Féminité(s) mérovingienne en question.....	90
III.III.2 - Là où le genre s'apprend : « <i>where are the children ?</i> » (Kamp, 2001)	92
III.III.3 - Questionner le guerrier et l'apparente unicité du pouvoir masculin.....	104
III.III.4 - Déconstruire la femme domestique : repenser les rapports à un pouvoir féminin.....	110
CONCLUSION INTERMEDIAIRE PARTIE 1 -	115
PARTIE 2 - Comment soumettre les données archéologiques aux questions de genre ? La création d'une méthodologie dédiée	118
CHAPITRE IV - La transdisciplinarité comme clé de compréhension	120
IV.I - Opter pour le décloisonnement des disciplines : des sources de travail multiples.....	120
IV.I.1 – L'apport des données textuelles et iconographiques.....	120
IV.I.2 - Sciences humaines au service des sciences du passé : ethnologie, sociologie et anthropologie	124
IV.I.3 - Les données archéologiques : des sources complexes à travailler	125
CHAPITRE V –Appréhender les faits archéologiques par le genre ? Discuter l'objet mérovingien en contexte funéraire	128
V.I- Des genres aux questions de genre : de la taphonomie au genre comme objectif	128
V.I.1 - Genre(s), une question de définitions.....	128
V.I.2 - La taphonomie : un allié fondamental	128
V.II - Percevoir l'objet au-delà du type : la typologie comme moyen.....	131
V.II.1 - Type d'objets et typochronologie : Le traitement du mobilier funéraire.....	131
V.II.2 - Qu'est-ce qu'un objet ? - La polysémie des biens mobiliers	132
V.II.3 - Du stéréotype à l'affirmation scientifique – le poids des attendus sur la recherche académique	136
V.III- Le(s) sens des dépôts funéraires : genre et identité(s)	139
V.III.1 - La propriété inaliénable.....	140
V.III.2 - La question de l'au-delà païen/chrétien.....	141
V.III.3 - Héritages, transmission et testaments.....	141
V.III.4 - Potla(t)ch, compétition sociale et légitimité du pouvoir.....	142

TABLE DES MATIERES

V.III.5 - Établissement des ancêtres	143
V.III. 6 - Offrandes au défunt	144
V.III.7 - Objets utilitaires lors de l'inhumation et pollution de la mort	146
V.III.8 - Aspect sentimental et promulgation d'une mémoire commune.....	147
V.III.9 - Comprendre les dépôts d'objets : identité sociale et / ou identité personnelle ?	148
CHAPITRE VI – Poser le cadre de l'étude.....	151
VI.I- Accès aux données.....	151
VI.II- Le biais de la conservation osseuse	152
VI.III- Un corpus contraint par les méthodes de détermination du sexe	153
VI.III.1 - La détermination du sexe	154
VI.III.2 - L'estimation de l'âge	159
VI.IV- Etablir un corpus homogène	161
VI.IV.1 - Du corpus idéal au corpus réaliste : un élargissement à la région francilienne	161
VI.IV.2 - Traitement des données disponibles : le PCR archéologie mérovingienne en Île-de-France	162
VI.IV.3 - Présentation du corpus	164
CONCLUSION INTERMEDIAIRE PARTIE 2 -	210
PARTIE 3 - Genre, représentations sociales, ostentation et compétition - Les rôles multiples des inhumations au sein des nécropoles franciliennes.....	216
CHAPITRE VII –Tous inhumés de la même façon ? Les fondements d'un protocole d'analyse des données.....	218
VII.I - Construction de la base de données sous Excel	218
VII.II- Architecture funéraire mérovingienne et topographie des nécropoles	227
VII.II.1 - Répartition des types d'architecture funéraire par sites.....	228
VII.II.2 - Hommes / femmes et aménagements funéraires	230
VII.II.3 - Architecture funéraire et récurrence des dépôts mobiliers.....	231
VII.III - Les dépôts de mobilier funéraire au sein des nécropoles du corpus : quelle variabilité dans les pratiques dépositionnelles ?	233
VII.III.1 - Vue d'ensemble et variabilité des dépôts intersites	233
VII.III.2 - Des préférences locales dans les dépôts d'objets ?	237
VII.III.3 - Familles de répartition des objets mis au jour dans les tombes.....	250
VII.III.4 - Un genre évolutif ? Genre et enfance / genre et sénescence –	256
CHAPITRE VIII - Le mobilier funéraire mérovingien -	265
Approche taphonomique et définitions.....	265
VIII.I - Biographie d'objets et ostentation : la place des objets dans les sépultures	265

TABLE DES MATIERES

VIII.II- Chronologie et répartition mobilières par sexe des individus : des différences au fil des siècles ?	315
CHAPITRE IX - Le choix des objets déposés dans la tombe	320
IX.I - Comment comprendre la récurrence des positions des objets dans les tombes ?	320
IX.II - Les objets au niveau du bassin.....	320
IX.III - Les objets au niveau des pieds.....	322
IX.IV- Les objets au niveau des bras et des mains	323
IX.V - Les objets au niveau du tronc.....	325
IX.VI - Les objets autour ou sous la tête.....	327
IX.VII - Les objets au niveau des jambes.....	328
CHAPITRE X – Le choix des objets : Des différences selon le sexe des défunts ?.....	333
X.I - Hommes et femmes : Quelle répartition sexuelle du mobilier funéraire ?	333
X.II - Répartition des objets par sites et par sexe : des schémas locaux ?	336
X.III - Des objets déposés aux mêmes endroits selon les sexes ?	339
CHAPITRE XI – Genre, compétition et représentations sociales dans les sépultures de l'élite mérovingienne.....	343
XI.I - La plus-value d'une approche des dépôts par les assemblages : assemblages mobiliers et hiérarchie	343
XI.I.1 – Assemblages modestes : les individus faiblement dotés.....	343
XI.I.2 – Assemblages supérieurs à la moyenne : les individus bien dotés.....	354
XI.I.3 – Assemblages les plus riches : les individus très bien dotés.....	358
XI.II- Détourner la binarité et remettre le corps des morts au centre de la réflexion par l'étude de la vêtue.....	368
XI.II.1 - Revaloriser l'étude du corps par l'étude de la vêtue et du symbole des objets : de l'attendu à la réalité de terrain	368
XI.II.2 - De la symbolique du vêtement aux identités du défunt	370
XI.II.3 - Le corps des hommes en représentation	372
XI.II.4 – Le pouvoir par la parure ? - Le corps des femmes.....	380
XI.III - Une hégémonie masculine guerrière au haut Moyen Âge ?	398
Ouvrir la question sur les formes de pouvoirs mérovingiens.....	398
XI.III.1 - Repenser les catégories des objets par l'étude des assemblages et de la taphonomie	398
XI.III.2- Réévaluer notre rapport au pouvoir mérovingien par la taphonomie =	399
XI.III.3- Une hégémonie de genre au haut Moyen Âge ?	403
CHAPITRE XII – Faire un retour méthodologique –.....	407
Ouvrir le débat sur les modes de représentation du genre et envisager la transgression	407

TABLE DES MATIERES

XII.1 - Questionner le sexe par l'apport des analyses ADN : le sexe est-il social ?	407
XII.2 - Envisager la transgression sur le territoire de la Gaule et ouvrir le débat	411
XII.3 - Le genre et les genres au haut Moyen Âge –	421
État des lieux final	421
CONCLUSION INTERMEDIAIRE PARTIE III	425
CONCLUSION	429
Liste des figures	440
RÉSUMÉ	445
MOTS-CLEFS	446
SUMMARY	447
KEYWORDS	448

Liste des figures

<i>Figure 1 - Représentation du public qui assiste aux funérailles et des trois catégories de participants : le mort au premier plan, les assistants qui soulèvent le corps et arrière plan le public en nombre (hommes et femmes confondus)- dessin d'après enluminure.....</i>	57
<i>Figure 2 - Gravures de C. Boulanger – sépultures féminines et masculines fantasmées IVe Ve siècles – source GALLICA.....</i>	65
<i>Figure 3 - Gravures de C. Boulanger – sépultures féminines et masculines fantasmées VIe VIIe siècles – source GALLICA.....</i>	66
<i>Figure 4 - Publicité Bushmaster, société de vente d'armes à feu américaine, issue de 2010 à 2012 (huffpost.com) - Virilité et armes à feu, un lien fort qui se perpétue aujourd'hui.....</i>	89
<i>Figure 5 - Affiche de recrutement canadienne pour la seconde guerre mondiale (wikimédia) - le mot « Hommes » est ici suffisant pour décrire le soldat.....</i>	108
<i>Figure 6 - Stèle de KÖNIGSWINTER-NIEDERDOLLENDORF représentant un homme rare source iconographique de la période mérovingienne.....</i>	123
<i>Figure 7 - Géoportail - représentation des parcelles cadastrales des départements d'Île-de-France..</i>	164
<i>Figure 8 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la ville de Paris (Le Forestier, 2016).....</i>	165
<i>Figure 9 - Tableau type issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la ville de Paris (Le Forestier, 2016).....</i>	166
<i>Figure 10 - Dessins des tombes de la nécropole « Saint Jacques » réalisés par G. Rohault de Fleury sur le terrain (1959) issus du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la ville de Paris (Le Forestier, 2016).....</i>	167
<i>Figure 11 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de la Seine-et-Marne (Le Forestier, 2016).....</i>	169
<i>Figure 12 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices des Yvelines (Le Forestier, 2016).....</i>	171
<i>Figure 13 - Différence des orientations des sépultures au sein du plan de la nécropole d'Andrésy "Les barils", (DAO d'après Cosserat, 1891 in Le Forestier, 2016).....</i>	173
<i>Figure 14 - Espace fortement occupé au sein de la nécropole de Maule, (DAO Barat in Le Forestier, 2016).....</i>	174
<i>Figure 15 -Espace densément occupé de la nécropole de Vicq "le radet, les terres à froment" (DAO Maret, 2012 in Le Forestier, 2016).....</i>	175
<i>Figure 16 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de l'Essonne (Le Forestier, 2016).....</i>	177
<i>Figure 17 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices des Hauts-de-Seine (Le Forestier, 2016).....</i>	179
<i>Figure 18 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices de Seine-Saint-Denis (Le Forestier, 2016).....</i>	181
<i>Figure 19 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices du Val-de-Marne (Le Forestier, 2016).....</i>	184
<i>Figure 20 - Carte issu du SIG PCR Archéologie mérovingienne - notices du Val-d'Oise (Le Forestier, 2016).....</i>	185

TABLE DES MATIERES

Figure 21 - Prépondérance des objets utilitaires et de parure vestimentaire au sien de la nécropole de Gaillon-sur-Montcient.....	189
Figure 22 - Prépondérance des objets de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Lagny-sur-Marne.....	191
Figure 23 - Prépondérance des objets de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Noisy-le-Grand	193
Figure 24 - Prépondérance des objets de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Paris	194
Figure 25 - Prépondérance des biens de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Vitry-sur-Seine.....	197
Figure 26 - Prépondérance des bijoux et des biens de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Louvres	199
Figure 27 - Prépondérance des bijoux et des biens de parure vestimentaire au sein de la nécropole de Louvres	200
Figure 28 - Prépondérance des pièces de parure vestimentaire au sein des types d'objets de la nécropole de Chartres	201
Figure 29 - Prépondérance des pièces d'armement au sein des types d'objets de la nécropole de Saint-Dizier	203
Figure 30 - Prépondérance des objets utilitaires au sein des types d'objets de la nécropole de Romilly-sur-Andelle	204
Figure 31 - Prépondérance des objets utilitaires et de parure vestimentaire au sein des types d'objets de la nécropole de Vendeuil-Caply	206
Figure 32- Localisation des sites du corpus sur la carte générale - IGN, ROUTE 500®, édition 2021 Clément Charpentier - C. Blanchard.....	208
Figure 33 - Tableau des données générales de chaque site du corpus – Base Excel C. Blanchard	209
Figure 34 - Illustration table_necropole (capture écran issu de la base Excel - C. Blanchard)	219
Figure 35 - Illustration table_structure (capture écran issue de la base Excel - C. Blanchard).....	221
Figure 36 - Illustration table_individus (capture écran issue de la base Excel - C. Blanchard).....	222
Figure 37 - Illustration table_mobilier (capture écran issue de la base Excel - C. Blanchard).....	225
Figure 38 - Les types d'architectures funéraires par site (Base Excel - C. Blanchard)	229
Figure 39 - Architecture funéraire et sexe (hommes, femmes et indéterminés) (Base Excel - C. Blanchard)	230
Figure 40 - Architecture funéraire et dépôts mobiliers (Base Excel - C. Blanchard).....	231
Figure 41 - Nombre total d'objets par sites (Base Excel - C. Blanchard)	233
Figure 42 - Diagramme représentant le total d'objets par site (Base Excel – C. Blanchard).....	234
Figure 43 - Nombre d'objets rapporté au nombre d'individus par sites (Base Excel- C. Blanchard)....	235
Figure 44 - Histogramme représentant le nombre d'objets par sites rapporté au nombre d'individus (Base Excel - C. Blanchard)	235
Figure 45 - Nombre d'objets par sites et par catégories (Base Excel - C. Blanchard)	237
Figure 46 - Nombre d'objets par catégories et par sites - résultat du calcul de la moyenne et de la variance (Base Excel - C. Blanchard)	238
Figure 47 - Représentativité des dépôts utilitaires à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)...	239
Figure 48 - Représentativité des dépôts de parure vestimentaire à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)	240
Figure 49 - Représentativité des dépôts non déterminables à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)	240

TABLE DES MATIERES

<i>Figure 50 - Représentativité des dépôts d'armement à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)</i>	241
<i>Figure 52 - Dispersion des données par le calcul de l'écart-type (Base Excel - C. Blanchard)</i>	242
<i>Figure 51 - Représentativité des dépôts de bijoux à l'échelle du corpus (Base Excel- C. Blanchard)</i>	242
<i>Figure 53 - Répartition des types d'objets dans la catégorie utilitaire (Base Excel - C. Blanchard)</i>	244
<i>Figure 54 - Répartition des types d'objets dans la catégorie parure vestimentaire (Base Excel - C. Blanchard)</i>	245
<i>Figure 55 - Répartition des types d'objets dans la catégorie armement (Base Excel - C. Blanchard)</i>	247
<i>Figure 56 - Répartition des types d'objets dans la catégorie bijoux (Base Excel - C. Blanchard)</i>	247
<i>Figure 57 - Répartition des types d'objets dans la catégorie des non déterminés (Base Excel - C. Blanchard)</i>	248
<i>Figure 58 - Représentation radar des catégories d'objets par sites - (Base Excel C. Blanchard)</i>	250
<i>Figure 59 - Sites avec majorité de dépôts utilitaires (Base Excel - C. Blanchard)</i>	252
<i>Figure 60 - Sites avec majorité de dépôts de parure vestimentaire (Base Excel - C. Blanchard)</i>	253
<i>Figure 61 - Sites avec quantité égale de dépôts utilitaires, parure vestimentaire, mais une différenciation entre armes et bijoux (Base Excel - C. Blanchard)</i>	254
<i>Figure 62 - Sépulture de VC47 à VENDEUIL-CAPLY (Piton, 2008)</i>	258
<i>Figure 63 – Répartition pour les adultes par âge et par sexe des catégories d'objets - Base Excel C. Blanchard)</i>	262
<i>Figure 64 - Positions les plus fréquentes - Aiguilles (Base Excel – C. Blanchard)</i>	267
<i>Figure 65 - Positions les plus fréquentes - Anneaux (Base Excel - C. Blanchard)</i>	269
<i>Figure 66 - Positions les plus fréquentes - Bagues (Base Excel - C. Blanchard)</i>	271
<i>Figure 67 - Positions les plus fréquentes - Boucles (Base Excel - C. Blanchard)</i>	273
<i>Figure 68 - Positions les plus fréquentes - Plaques boucles (Base Excel - C. Blanchard)</i>	275
<i>Figure 69 - Positions les plus fréquentes - Boucles d'oreilles (Base Excel - C. Blanchard)</i>	277
<i>Figure 70 - Positions les plus fréquentes - Bracelets (Base Excel - C. Blanchard)</i>	279
<i>Figure 71 - Positions les plus fréquentes - Chaînes (Base Excel - C. Blanchard)</i>	280
<i>Figure 72 - Positions les plus fréquentes - Clés (Base Excel - C. Blanchard)</i>	282
<i>Figure 73 - Positions les plus fréquentes - Colliers (Base Excel - C. Blanchard)</i>	283
<i>Figure 74 - Positions les plus fréquentes - Couteaux (Base Excel - C. Blanchard)</i>	285
<i>Figure 75 - Positions les plus fréquentes - Epées (Base Excel - C. Blanchard)</i>	287
<i>Figure 76 - Positions les plus fréquentes - Epingles (Base Excel - C. Blanchard)</i>	289
<i>Figure 77 - Positions les plus fréquentes - Fers de lance (Base Excel - C. Blanchard)</i>	291
<i>Figure 78 - Positions les plus fréquentes - Fermoirs d'aumônières (Base Excel - C. Blanchard)</i>	293
<i>Figure 79 - Positions les plus fréquentes - Fibules (Base Excel - C. Blanchard)</i>	295
<i>Figure 80 - Positions les plus fréquentes - Haches (Base Excel - C. Blanchard)</i>	297
<i>Figure 81 - Positions les plus fréquentes - Monnaies (Base Excel - C. Blanchard)</i>	299
<i>Figure 82 - Positions les plus fréquentes - Peignes (Base Excel - C. Blanchard)</i>	301
<i>Figure 83 - Positions les plus fréquentes – Pincés à épiler (Base Excel - C. Blanchard)</i>	303
<i>Figure 84 - Positions les plus fréquentes - Scramasaxes (Base Excel - C. Blanchard)</i>	305
<i>Figure 85 - Positions les plus fréquentes - Silex (Base Excel - C. Blanchard)</i>	306
<i>Figure 86 - Positions les plus fréquentes - Vaisselle céramique (Base Excel - C. Blanchard)</i>	309
<i>Figure 87 - Positions les plus fréquentes - Vaisselle métallique (Base Excel - C. Blanchard)</i>	312
<i>Figure 88 - Positions les plus fréquentes - Vaisselle en verre (Base Excel - C. Blanchard)</i>	314
<i>Figure 89 - Tableau de répartition général des objets par siècles</i>	316

TABLE DES MATIERES

Figure 90 - Tableau de répartition objets dans les sépultures masculines par siècles	316
Figure 91 - Tableau de répartition dans les sépultures féminines par siècles	316
Figure 92 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau du bassin des défunts - C. Blanchard)	321
Figure 93 - Plaque boucle de ceinture retrouvée au niveau du bassin du défunt de la sépulture 513 à Romilly-sur-Andelle (Jouneau, 2017)	321
Figure 94 - Vaisselle céramique mise au jour au pied du défunt de la sépulture 193b à Gaillon-sur-Montcient (Regnard, 2001)	322
Figure 95 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau des pieds des défunts - C. Blanchard	323
Figure 96 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau des membres supérieurs des défunts - C. Blanchard	324
Figure 97 - Bague portée au quatrième rayon de la main gauche par l'individu de la tombe 43 à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)	324
Figure 98 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau du rachis des défunts - C. Blanchard	325
Figure 99 - Fibules mises au jour au niveau du tronc du défunt inhumé dans la sépulture 11 de Vendeuil-Caply - numéros 4/5/7/8 (Piton, 2008)	326
Figure 100 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau du crâne des défunts - C. Blanchard	327
Figure 101 - Dépôt sous la tête du défunt de la sépulture 46 au sein de la nécropole de Vendeuil-Caply et zoom sur la lame de couteau, la fermeture d'aumônière et les monnaies mises au jour (Piton, 2008)	328
Figure 102 - Répartition des catégories les plus retrouvées au niveau des membres inférieurs des défunts - C. Blanchard	328
Figure 103 - Dépôts d'un scramasaxe, d'éléments utilitaires et de parure entre les jambes de la sépulture 305 à Romilly-sur-Andelle (Jouneau, 2017)	329
Figure 104 - Répartition des objets entre hommes et femmes par catégories - Base Excel C. Blanchard	334
Figure 105 - Nombre d'objets par sexe et par sites - Base Excel C. Blanchard	336
Figure 106 - Nombre d'objets par sexe, par catégories et par sites - Base Excel C. Blanchard	338
Figure 107 - Occurrence des positions pour les femmes – Base Excel C. Blanchard	339
Figure 108 - Occurrence des positions pour les hommes - Base Excel C. Blanchard	339
Figure 109- Test de Khi2 sur l'emplacement du mobilier entre femmes et hommes en considérant toutes les localisations sur le corps.	340
Figure 110- Test de l'écart réduit sur l'emplacement du mobilier entre femmes et hommes en considérant chaque région anatomique séparément.	341
Figure 111 - Femmes faiblement dotées - Base Excel C. Blanchard.....	348
Figure 112 - Peigne retrouvé accolé à la fibula de la défunte inhumée dans la sépulture 242 à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)	349
Figure 113 - Hommes faiblement dotés - Base Excel C. Blanchard.....	353
Figure 114 - Femmes bien dotées - Base Excel C. Blanchard.....	356
Figure 115 - Hommes bien dotés - Base Excel C. Blanchard.....	357
Figure 116 - Femmes très bien dotées - Base Excel C. Blanchard	361
Figure 117 - Hommes très bien dotés - Base Excel C. Blanchard	364

TABLE DES MATIERES

Figure 118 - Fibule mise au jour au niveau des vertèbres cervicales du défunt de la sépulture 93b à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)	374
Figure 119 - Représentation de couples mérovingiens des Vie et VIIe siècle par F. Vincent (Périn et al., 2018)	375
Figure 120 - Epingle à tête en forme de francisque mise au jour dans la sépulture 371 à Versailles au niveau de l'avant-bras gauche (piquée dans la manche ?) (J.Soulat dans Pecqueur, 2016).....	376
Figure 121 - Bague portée par le défunt de la sépulture 185 à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016)..	376
Figure 122 - Boucle d'oreille mise au jour dans la sépulture 6 à Vendeuil-Caply (Piton, 2008).....	377
Figure 123 - Le défunt de la sépulture 336 à Romilly-sur-Andelle (Jouneau, 2017).....	378
Figure 124 - Défunte de la sépulture 11 à Vendeuil-Caply – zoom sur les fibules au niveau du torse et des épaules (Piton, 2008)	381
<i>Figure 125 - Position sur le rachis et le crâne des éléments de parure vestimentaire sur la femme VENDEUIL-CAPLY11.....</i>	<i>382</i>
Figure 126- Défunte de la sépulture 24 à Vendeuil-Caply et dépôt à la droite de son crâne (Piton, 2008)	383
Figure 127 - Position sur les membres supérieurs et autour du corps des éléments de parure vestimentaire sur l'homme VENDEUIL-CAPLY24.....	384
Figure 128 - Représentation de la mise en terre d'un homme au haut Moyen Âge devant le parterre des membres de sa communauté (Dessin B. Clarys Copyright Archäologie Schweiz).....	386
Figure 129 - Sépulture 99 à Lagny-sur-Marne où une paire de boucle d'oreille a été mise au jour avec une épingle en argent. (Pecqueur, 2016).....	388
Figure 130 - Défunte de la sépulture 383 à VERSAILLES inhumée avec des artefacts liés à l'industrie textile (Dufour, 2013).....	390
Figure 131 - Jeune femme de la sépulture 45 de la nécropole Saint-Gervais à Paris et les morceaux de fils d'or ainsi que la dague mis au jour avec elle dans la tombe (Valencia, 1996).....	392
Figure 132 - Les quatre sépultures de femmes mises au jour avec des armes à Romilly-sur-Andelle (RA780-RA361-RA220-RA558) (Jouneau, 2018)	394
Figure 133 - Boucles d'oreilles de la sépulture 78b à Lagny-sur-Marne (Pecqueur, 2016).....	400
Figure 134 - Fibules aviformes de la sépulture NG117 à Noisy-le-Grand (LeForestier, 2012)	401
Figure 135 - Plan des sépultures 43 et 49 (DAO M. Maury et G. Seguin)	412
Figure 136 - Boucle d'oreille de type nomade retrouvée dans la sépulture 764 à Bulles (Oise) (Legoux, 2011)	418
Figure 137 - Individu 77B de la nécropole de Bulles (Oise) (Legoux, 2011)	419

RÉSUMÉ

Ces travaux proposent de décliner une problématique vaste, mais pourtant peu exploitée en archéologie mérovingienne française, les rapports entre faits archéologiques et questions de genre. A travers une approche des données récoltées lors des fouilles, que celles-ci soient anthropologiques, mobilières ou taphonomiques, ces études cherchent à percevoir la profondeur des rapports de genre au sein d'un contexte précis qui se veut holistique et tourné vers les rites du défunt et ses contemporains.

Cette perspective permet à la fois un nouvel éclairage des faits archéologiques en eux-mêmes : comment exploiter au mieux des travaux qui ne prennent pas en compte le genre, comme des fouilles anciennes ? Que dire de la variabilité des dépôts mobiliers ? Comment et pourquoi sont-ils déposés ? Et par extension comment ont-ils déjà été interprétés par le passé et qu'est-ce que ces interprétations révèlent des chercheurs eux-mêmes ?

On cherche ici à promouvoir une interprétation renouvelée de la place des rites, des symboliques et des pratiques, par le prisme du genre, dans ce contexte particulier qu'est les funérailles. Car il est bien important de resituer sans cesse les aires multiples qui

TABLE DES MATIERES

s'entrecroisent dans ces travaux : qu'elles soient chronologiques, géographiques, culturelles, et à l'échelle de la vie des populations du passé. Il s'agit bien là d'un moment à part entière qui est celui de la mort. Par conséquent, il convient de questionner les types de traitements inter-individus (on désigne ici l'entière du corpus : femmes, hommes, individus immatures ou âgés), que ceux-ci soient relatifs aux aménagements funéraires, au mobilier funéraire, à la topographie, mais aussi à la diversité de ces pratiques qu'elles soient choisies par les morts, ou leurs contemporains.

Il s'agit donc de questionner les rôles traditionnellement attachés aux individus féminins et masculins, les attendus sociaux qui les concernent et les représentations de ces derniers, notamment ces postures passives/actives attachées respectivement aux individus féminins et masculins.

Quel est l'impact de nos propres conceptions modernes et contemporaines sur la recherche des populations du passé ? Comment le mesurer ? Comment s'en détacher ?

L'archéologie du genre fournit une clé d'approche et de distanciation des préconceptions actuelles des archéologues. Cette approche permet de promouvoir une approche holistique des nécropoles, qui met le contexte et le défunt au centre de la réflexion, sans individualiser les approches et facilitant ainsi un travail comparatif.

MOTS-CLEFS

Archéologie médiévale – Période mérovingienne – Archéologie du Genre – Archéologie funéraire – Île-de-France – Taphonomie – Mobilier funéraire – Féminités masculinités

SUMMARY

This study addresses a broad topic, one that has been insufficiently dealt with in French Merovingian archaeology, namely the relationship between archaeology and gender. By interpreting data collected during excavations, whether anthropological, artefactual, or taphonomic in nature, this study seeks to understand the depth of gender relations within a specific context. This approach attempts to be holistic in its focus on the rites related to the dead and their contemporaries.

By using this method, it is possible to shed new light on archaeological remains: namely, how can we best exploit reports that did not take gender into account or reflected stereotypes of a particular moment in time, such as those of older excavations? What should we observe with regard to the variability of funerary deposits ? How and why were they deposited? And, by extension, how were these sites interpreted in the past and what do these interpretations reveal about the scholars themselves?

TABLE DES MATIERES

This study seeks to promote a renewed interpretation of the place of rites, symbols, and practices through the prism of gender, particularly in the context of burials. Namely, it is very important to continue to re-situate the multiple issues which intersect in these works : whether they are chronological, geographical, cultural, and on the scale of the life of past populations. Death is indeed a moment in its own right. Consequently, it makes sense to examine the type of interactions that occur between individuals (one refers here to the entirety of the corpus, including women, men, juveniles and the elderly) at this moment, and learn how these factors are reflected in funerary arrangements, funerary artefacts, and topography, in addition to in the diversity of practices which were chosen by the dead or their contemporaries.

As its aim, this study seeks to question traditional roles attached to female and masculine individuals, the social expectations which concern them (such as the normalisation of dominant masculinity), and the representation of gender, including both passive and active postures attached respectively to female and male individuals. This study asks: what is the impact of our own modern and contemporary conceptions on the research of past populations? How do we measure our own biases? How do we remove our personal predilections when working with early medieval data?

Gender archaeology furnishes a key methodology and it attempts to distance itself from the current preconceptions of archaeologists. This approach allows the study to promote an holistic approach to cemeteries which puts context and the dead at the centre of reflection on early medieval gender, rather than promoting modern expectations of what men and women should be. This approach allows us to challenge readings of not only the archaeological data but the archaeologists themselves.

KEYWORDS

Medieval archaeology – Merovingian times – Gender archaeology – Funerary archaeology – Taphonomy – Femininities masculinities

TABLE DES MATIERES

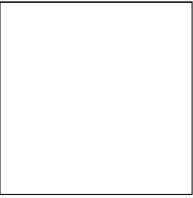
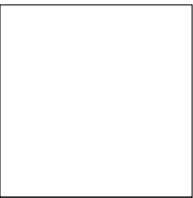


TABLE DES MATIERES